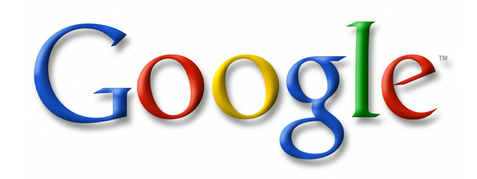
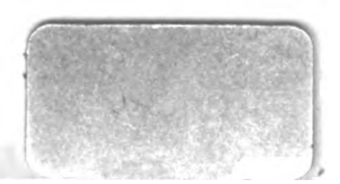


Le Bibliographe moderne


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE
RI
TAS



PREMIÈRE ANNÉE 1897 JANVIER-FÉVRIER

LE BIBLIOGRAPHE MODERNE

Courrier international des Archives et des Bibliothèques

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

M. HENRI STEIN

SOMMAIRE DU NUMÉRO I. — JANVIER-FÉVRIER 1897

PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

38, RUE GAY-LUSSAC, 38

OUVRAGES ANALYSÉS

Dans les comptes rendus de la présente livraison

S. R. Scargill-Bird : *A guide to the principal classes of documents preserved in the Public Record Office.*

H. Omont : *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque nationale.*

J. Baudrier : *Bibliographie lyonnaise*, tome I.

F. Madan : *The early Oxford Press.*

P. Ducourtieux : *Les Barbou imprimeurs.*

E.-W. Moes : *De Amsterdamsche boekdruppers.*

M. Schwab : *Bibliographie d'Aristote.*

A. Lumbroso : *Saggio di una bibliografia ragionata dell' epoca napoleonica. Annuaire des Musées* (1896).

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

A. Bénet : *Les archives de Bayeux.*

H. Stein : *Bibliographie générale des cartulaires français.*

A. Ingold : *Manuscrits grecs et latins de la bibliothèque de Marmoutier.*

E. Deshayes : *Les livres illustrés du musée Guimet.*

G. Martin : *Les papeteries d'Annonay.*

A. Goovaerts : *Le nouveau dépôt des archives d'Anvers.*

P. Bergmans : *La typographie dans quelques petites localités de Belgique.*

Et des actualités bibliographiques : *Alfred de Vigny; — L'impôt sur le revenu;* — etc., etc.

LE

BIBLIOGRAPHE MODERNE

COURRIER INTERNATIONAL

DES ARCHIVES ET DES BIBLIOTHÈQUES

LE

BIBLIOGRAPHE MODERNE

COURRIER INTERNATIONAL

DES ARCHIVES ET DES BIBLIOTHÈQUES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

M. HENRI STEIN

1re ANNÉE — 1897



PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

38, RUE GAY-LUSSAC, 38

FRAGMENTS

D'UNE THÉORIE GÉNÉRALE

DE LA BIBLIOGRAPHIE

Comme toute science, la bibliographie doit avoir des règles, des règles fixes, invariables, et, si faire se peut, universelles. On comprend mal la zoologie sans une classification déterminée de tous les êtres vivants; on comprend encore moins la géographie sans le secours de cartes dressées d'après des principes mathématiques admis sans conteste.

Or, ces règles, la bibliographie ne les a pas su établir encore d'une manière définitive; elle semble avoir voulu laisser à chacun le soin de les formuler et de les modifier à son gré et suivant sa propre inspiration. Est-ce bien à l'initiative privée de s'acquitter de ce soin, et ne faut-il pas craindre de voir les uns et les autres suivre une voie très différente, en se laissant dominer par des considérations étrangères au sujet? C'est ce qui, faute d'entente, est fatalement arrivé; c'est ce qui menace de durer éternellement si l'on n'y prend garde et si l'on ne tente de faire un pas vers une homogénéité relative.

Il n'est pas question seulement ici, on l'a bien compris, du classement systématique des livres dans une bibliothèque, ni de la classification décimale qui a fait rompre tant de lances dans ces dernières années; il s'agit de la science de la bibliographie prise dans son universalité, c'est-à-dire de la science du livre depuis le moment où ce livre sort de l'atelier typographique qui l'a produit jusqu'au jour où il est connu du public par les organes spéciaux et classé définitivement sur les rayons des bibliothèques.

A première vue, cette science paraîtra bien simple; au fond,

elle est très complexe, et les questions qui s'agitent autour d'elles sont aussi nombreuses que variées. Qu'on en juge par cette nomenclature provisoire :

I. — Examen du livre. — Étude du papier, et, s'il y a lieu, du filigrane; vérification du format, de l'état du livre (complet ou non) et des illustrations hors texte; recherche du nom de l'auteur si celui-ci est resté anonyme, s'est caché sous le voile d'un pseudonyme, ou s'est servi d'autres artifices jadis si fréquents dans le monde littéraire (traduction en latin, anagramme, etc.); comparaison avec les éditions antérieures, dans certains cas; lecture attentive (surtout dans les livres anciens) des préfaces et des permis d'imprimer, où l'on trouve très fréquemment des renseignements précieux pour la biographie de l'auteur, la genèse du livre ou l'adresse de l'imprimeur; examen de la marque qui orne le titre et du frontispice; étude de l'antique « colophon » ou du moderne « achevé d'imprimer, » qui parfois permettra de suppléer à l'absence d'indications fournies généralement par le titre (date et lieu d'impression); recherche du nom exact du typographe ou du lieu d'impression, lorsque ceux-ci ont été volontairement déguisés sous un nom ou une adresse fictive; sans omettre les particularités que peuvent présenter certains volumes rares ou curieux.

II. — Description du livre. — Reproduction très exacte du titre du volume sur la fiche de catalogue ou sur le bulletin de bibliographie qui doit le représenter, de telle façon que l'on possède, par cette fiche ou par ce bulletin, une photographie réelle de ce titre, ce que l'on a appelé une photo-bibliographie [1]; indication précise du format, du nombre de pages rigoureusement comptées, des particularités intéressantes à signaler, du nombre d'exemplaires tirés s'il est connu, des tirages sur papiers différents; désignation complémentaire indispensable du contenu, lorsque le titre est insuffisamment explicite ou peut prêter à confusion; mention des anomalies qui peuvent se présenter quant à la date (différente sur le faux titre et sur la cou-

1. Voy. H. Stevens, dans *Transactions and Proceedings of the Conference of Librarians* (London, 1878, in-4), p. 70-81.

verture), à la tomaison, à la pagination (feuillets manquant ou doubles), à la réimpression textuelle avec ou sans changements, etc.; description très précise des gravures, plans, cartes, photographies hors texte qui ornent le volume et en complètent l'état matériel.

III. — Classement du livre. — Établissement d'un cadre général de classement dans lequel puissent rentrer toutes les connaissances humaines; recherche d'un système simple et raisonné où une part trop grande ne sera pas laissée à l'arbitraire, et où des énumérations de chiffres ne viendront pas inutilement compliquer ce qui doit toujours rester net et clair à première vue; groupement des livres de même nature dans une même division, avec renvois propres à faciliter les recherches; établissement d'un catalogue méthodique, d'un catalogue alphabétique et surtout d'un catalogue de fiches-matières destinées à servir de répertoire bibliographique pour le service intérieur d'une bibliothèque ou pour l'impression d'un ouvrage de références spécial à une question ou à un individu.

Tels sont les points principaux qui constituent la *théorie de la bibliographie* [1]. Bien entendu, je les ai signalés à un point de vue très général, sans étudier plus spécialement les livres illustrés ou les reliures d'art, qui font l'objet de la bibliophilie; ni les procédés de gravure ou de reproduction, qui font partie de la technique typographique; ni les incunables proprement dits, qui exigent une connaissance spéciale et un examen particulier dont on se rendra facilement compte en lisant le rapport spécial de M. Léopold Delisle sur la matière [2].

Malheureusement, il n'existe pas, pour la connaissance de cette théorie, de traité complet qui puisse être recommandé. Le seul manuel moderne est celui de G. Ottino : *Bibliografia* (2ᵉ ediz. [3]; Milano, U. Hœpli, 1892; in-12 de VIII-166 p. et 17 fig.),

1. Dans son livre récent : *Theory of general and international bibliography* (London, 1896, in-8), qui n'est autre que le recueil d'articles parus dans le journal *The Library*, M. Frank G. Campbell a étudié quelques points spéciaux, tels que la fabrication d'un bon index, le système décimal, etc. Ce ne sont pas toujours les questions les plus pratiques qu'il a abordées.

2. *Bulletin des bibliothèques et des archives*, 1886, p. 2-40.

3. La première édition avait paru en 1885.

traduit, avec quelques modifications et additions, en anglais, par W. Th. Rogers : *A manual of bibliography* (London, H. Grevel, 1891 ; in-8 de VIII-213 p. et 37 fig.). Ces deux livres qui, en réalité, n'en font qu'un en deux langues différentes, ne peuvent être utiles à qui que ce soit ; trop élémentaires, mal présentés, parfois erronés, ils ont négligé un grand nombre de sujets qui font partie intégrante de la science bibliographique et qu'il convenait d'exposer dans de tels ouvrages. Les quatre chapitres dont ils se composent traitent successivement : 1° de l'invention et des progrès de l'imprimerie ; 2° du livre ; 3° des ornements du livre ; 4° des bibliothèques et des catalogues. Or, le premier de ces chapitres laisse fort à désirer et exigeait des développements plus considérables ; du dernier, je ne dirai rien, car il n'existe pas à côté de l'excellent guide du docteur A. Gräsel : *Grundzüge der Bibliothekslehre mit bibliographischen und erläuternden Anmerkungen* (Leipzig, J. J. Weber, 1890 ; in-12 de XII-424 p. et 44 fig.), dont on publie actuellement une traduction française. Quant aux deux autres chapitres intermédiaires, qui devraient constituer à proprement parler la théorie de la bibliographie, ils ne valent pas la peine d'être analysés, car ce sont précisément les points en lacune qui demanderaient l'analyse : ce ne sont guère que des redites, de vieux clichés hors d'usage, sans qu'on ait pris la peine d'émettre une idée neuve ou de discuter sérieusement une théorie [1].

Mais, dira-t-on, ces opinions et ces discussions ne peuvent raisonnablement être contenues dans un livre qui reflète toujours la pensée de son auteur ; elles ne peuvent être librement appréciées que dans des congrès et dans des revues.

En vérité, il y a chaque année, aux États-Unis, où les bibliothécaires comprennent la haute portée de leur mission, des conférences techniques où chacun apporte le fruit de ses obser-

1. Dans quelques semaines va paraître à Paris, librairie Picard et fils, un *Manuel de bibliographie générale* dont je suis l'auteur. Je n'y ai nullement traité la théorie de la question ; c'est au contraire un répertoire essentiellement pratique, une nouvelle « Bibliographie des bibliographies » qui rajeunit Petzholdt, et rendra, je l'espère, autant de services que la *Bibliotheca bibliographica* du célèbre bibliothécaire de Dresde.

vations et dont le compte rendu paraît régulièrement dans le *Library Journal;* et les bibliothécaires anglais ont adopté cette méthode, mais avec moins de zèle et de succès. Ailleurs, il n'existe rien de semblable. Il y a bien aussi, en vérité, des congrès internationaux, telle la *Conférence du Livre* qui se tint à Anvers en 1890; mais ces réunions, excellentes en soi et d'ailleurs rares, dévient trop facilement de leur programme primitif et dégénèrent vite en digressions et en parlotes où l'on oublie le but originaire et pratique, et où l'on se contente d'émettre des vœux platoniques ou chimériques : le plus grave défaut de ces congrès réside d'ailleurs dans la présence de bibliophiles ou d'amateurs pleins de bonne volonté, mais peu initiés aux matières bibliographiques, et désireux beaucoup plus de prononcer publiquement quelques paroles présentées avec art que de faire faire à la science un pas décisif.

Qui nous donnera donc, alors, un bon traité et de bonnes règles bibliographiques? On en a grand besoin, car chacun agit un peu à sa fantaisie, et, à côté de ce bibliothécaire français qui, en l'an de grâce 1897, classe, sans sourciller, sous la rubrique Beaux-Arts, un livre intitulé : *Tableau des divisions administratives du Pas-de-Calais*, il y a bien des ignorances explicables et bien des tâtonnements fatals qu'il y aurait peut-être urgence à dissiper ou à éviter.

Ce doit être là le but des revues spéciales. En Allemagne et en Amérique, les questions de bibliothéconomie sont parfois traitées dans des revues spéciales, mais le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, qui est actuellement l'organe le plus autorisé en ces matières, se désintéresse trop des questions de bibliographie technique. En France, la *Revue internationale des archives, des bibliothèques et des musées* [1] est réellement la première où un véritable effort ait été tenté dans ce sens; mais elle a vécu, malgré l'autorité de ses collaborateurs et le zèle de son éditeur. On tentera dans le *Bibliographe moderne* un nouvel effort qui, je l'espère, ne restera pas stérile.

Il n'est guère possible, dans un article de début, d'indiquer

1. Paris, H. Welter, 1895-1896, 1 vol. in-8, en neuf livraisons.

tous les desiderata; il est d'autant plus impossible de proposer un remède pour les faire disparaître. Mais en montrant quelques points défectueux, en les faisant toucher du doigt, n'aurons-nous pas contribué de notre mieux à une amélioration tant désirée? En choisissant quelques exemples, n'aurons-nous pas nettement démontré combien est fâcheuse l'absence de règles fixes dans cette science bibliographique faite tout entière de précision et de clarté?

Exemple. — C'est un livre de M. Maurice Tourneux : *Marie-Antoinette devant l'histoire; essai bibliographique* (Paris, Techener, 1895, in-8) qui me le fournira. J'ai transcrit du titre ce qu'il est nécessaire de connaître pour un livre moderne. Ces mentions sont les premières que l'on doive relever, parce que c'est l'extérieur qui tout d'abord doit intéresser [1]. Pour continuer ma fiche de bibliothécaire ou ma description de bibliographe, je dois indiquer le nombre de pages : première difficulté. Le volume en question se compose, outre la couverture, de deux feuillets de garde blancs, de deux feuillets non chiffrés contenant le faux titre et le titre, de huit pages d'introduction dont sept seulement sont imprimées et numérotées en chiffres romains, de quatre-vingt-sept pages pour le corps de l'ouvrage, d'une quatre-vingt-huitième page où se lisent ces mots : « Châteaudun, imprimerie de la Société typographique, » enfin de deux derniers feuillets de garde blancs.

La meilleure manière, à mon sens, de décrire le livre est celle-ci :

In-8, [iv]-vii-88 p.,

en négligeant les feuillets de garde, en inscrivant par des chiffres romains, *entre parenthèses*, les feuillets que l'imprimeur a négligé de comprendre dans sa numérotation (ce qui arrive

1. Les indications de ponctuation dans le titre, un peu arbitraires, ne peuvent être sujettes à aucune règle; on ne peut que les laisser établir selon l'inspiration de chacun. Toutefois il faut éviter tout ce qui serait de nature à prêter à l'amphibologie. Il y a, surtout dans certains livres paraissant à l'étranger, des titres très complexes où il n'est pas défendu d'introduire un peu de clarté, tout en respectant l'aspect général. Lorsque certains mots du titre sont imprimés avec une majuscule dépassant les autres lettres, cette majuscule doit figurer également sur le titre reproduit.

très fréquemment et doit être mentionné spécialement), en ne comptant pas la page *verso* restée blanche de l'introduction [1], et en spécifiant au contraire une quatre-vingt-huitième page du corps de l'ouvrage, où se trouve une mention (ou erratum, ou date d'impression) utile à connaître. En l'espèce, en effet, cette mention de l'imprimeur n'est pas à dédaigner. Le travail de M. Tourneux est un tirage à part du *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire;* mais rien ne l'indique et ne peut vous le faire découvrir, si ce n'est l'aspect typographique, et les mentions de l'imprimeur et de l'éditeur. La mention de la revue d'où est extrait un tirage à part doit toujours être soigneusement indiquée, avec le numéro du volume et la date de publication si possible, car beaucoup de bibliothèques posséderont la collection de la revue sans avoir le tirage à part, qui est inaccessible pour le plus grand nombre.

Aucune de ces indications n'est superflue; car, si vous les prenez bien exactement, vous reconnaîtrez aisément un nouveau tirage, un exemplaire incomplet, etc.

La forme du nom de la ville où un livre est imprimé ou édité doit toujours être respectée et jamais traduite. Si un livre porte l'inscription : *Parisiis*, *Genova*, *Antwerpen*, *Wien*, *Lisboa*, *Neo-Eboraci*, il faut transcrire ces mots fidèlement, et ne pas traduire par : Paris, Gênes, Anvers, Vienne, Lisbonne, New-York; de même qu'un Allemand n'a le droit de traduire Liége par *Lüttich*, ou Genève par *Genf;* de même qu'un Italien n'a le droit de traduire München par *Monaco*, et un Hollandais Lille par *Rijssel*. Surtout en France, on a eu trop longtemps et l'on a encore la fâcheuse habitude de franciser les noms de lieux étrangers, sous le prétexte qu'ils sont difficiles à prononcer; en Allemagne, il y a tendance générale à germaniser tous les noms

1. Il suffit de comparer la notice d'un même livre dans *The Publisher's Weekly* et dans *The Publisher's Circular* pour se convaincre que les rédacteurs du journal anglais ont une singulière façon de calculer le nombre de pages d'un livre ; bravement ils additionnent les pages de l'introduction au reste du volume, bien que l'imprimeur ait voulu les différencier ; et ce qui est plus fort, ils additionnent ensemble le nombre de pages de deux, trois ou quatre volumes si l'ouvrage en comporte autant. Il n'y a pas de mot pour qualifier un pareil sans-gêne.

slaves et hongrois entre autres, de telle sorte que nous connaissons seulement Lemberg au lieu du polonais *Lvów*, Pressburg au lieu du hongrois *Poszóny*, etc.; de telle sorte que les Hongrois à leur tour se croient autorisés, comme nous le trouvons dans un livre récent des bibliographes Szabó et Hellebrant [1], à porter en rubrique des noms de lieux magyarisés tels que *Bécs*, *Lipcse*, *Velencze* pour des livres allemands et latins qui ne portent nullement cette désignation étrange. Où s'arrèterait-on dans cette voie? Le respect du titre doit être absolu, et le nom du lieu d'édition ou d'impression très fidèlement transcrit.

Cette fidèle transcription est parfois assez délicate, il faut l'avouer, notamment pour certaines langues slaves où les noms propres d'hommes et de villes sont déclinables comme les noms communs, et où, par conséquent, ces noms propres sont fréquemment défigurés sur les titres de livres par l'effet de la déclinaison. En outre, pour la transcription des noms russes, sanscrits, arabes, et en général de ceux qui existent originairement avec une graphie particulière, l'arbitraire et la fantaisie règnent en maîtres [2]. Le bibliographe bien connu de Saint-Pétersbourg s'appelle, dans les catalogues officiels, *Méjov* en français, *Meschoff* en allemand, et *Mezhov* en anglais : chacun essayant une transcription correspondante au son de certaines lettres dans sa propre langue. De quelles erreurs ces modifications ne doivent-elles pas être l'origine? Et, au point de vue bibliographique pur, la difficulté s'accentuera quand elle portera sur la première lettre в russe, que les Allemands transcriront par w et les Français par v, sur la lettre у que les premiers transcriront par u et les seconds par ou, ou encore sur la lettre ш, qui sera transcrite par SCH ou par CH, suivant que l'on est en deçà ou au delà des Vosges. Il y a de quoi dérouter quiconque n'est pas suffisamment renseigné. Il est certain que, sur ces points particuliers, l'accord international sera difficile à établir,

1. K. Szabó és A. Hellebrant. Régi Magyar Könyvtar; III kötet. I (nos 1-2547). Budapest, 1896, in-8.

2. Sur ce point spécial, on pourra lire de judicieuses observations de M. B. Minzes dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* (tome Ier), et de M. D. Aïtoff dans les *Annales de géographie*, numéro de janvier 1897.

puisque chaque langue se heurte à des particularités de prononciation absolument respectables; toutefois, dans la pratique écrite, il ne serait peut-être pas impossible d'arriver à une entente, et, pour débuter, il nous semble que les Français peuvent très raisonnablement abdiquer dans le cas présent leur diphtongue *ou* qui s'écrit *u* dans la plupart des autres pays : il ne leur serait pas difficile d'admettre, une fois pour toutes, que l'*u* se prononce comme la diphtongue *ou* dans la plupart des langues étrangères : ainsi l'у russe serait universellement transcrit par u.

Mais les Français ont des idées enracinées dont il leur est assez pénible de démordre; la faute en est surtout aux professeurs qui s'obstinent à prononcer les mots étrangers à la française; ne seront-ils pas la risée de leurs élèves s'ils sortent de l'antique ornière! Ils sont rares ceux qui protestent contre des fautes que tant d'années semblent avoir consacrées à jamais. Il ne serait cependant pas malaisé, je suppose, à notre gosier de prononcer l'*n* ouvert à la fin des mots, lorsqu'il s'agit de noms étrangers, et, pour nous en tenir aux noms russes, d'appeler la ville de Kazan *Kazann'*, et le célèbre romancier *Pouchkinn'*. Mais nous aimons mieux conserver notre mauvaise prononciation en continuant à écrire *Kazan* et *Pouchkine* (en transcrivant l'*e* muet final dans le second mot, en le supprimant dans le premier) : voilà notre logique!

Je ne parle pas ici de la transcription des caractères latins spéciaux à telle ou telle langue, lorsqu'ils sont modifiés plus ou moins par l'emploi de signes diacritiques, comme c'est le cas dans les langues espagnole, tchèque, serbo-croate, polonaise, roumaine, danoise, suédoise, islandaise; ces signes diacritiques sont purement désignatifs d'une prononciation particulière et doivent absolument et rigoureusement être conservés tels qu'ils sont dans la graphie et dans la typographie : å, ć, č, ł, ń, ñ, ó, ø, ř, š, ș, ţ, ů, etc.

Je sais bien que beaucoup de nos établissements typographiques en France ne possèdent pas ces différents caractères; à plus forte raison en est-il ainsi en Angleterre, en Italie, en Espagne. Il n'est cependant pas bien difficile de faire fondre une vingtaine de caractères spéciaux nécessaires à la représentation

exacte des lettres particulières aux langues européennes [1].

Une autre difficulté se pose, à propos de ces caractères tchèques, roumains, danois et autres : celle de savoir où il convient de les placer dans une table alphabétique, par exemple, et quel ordre il faut leur réserver. Pour notre part, il n'y a pas de doute; sans faire aucune attention à la prononciation de chacune de ces lettres, elles doivent être placées d'après l'ordre que la graphie leur impose, c'est-à-dire *ă* après *a*, *ć* et *č* après *c*, *ł* après *l*, *ö* et *ø* après *o*, etc. Si l'on m'objecte, par exemple, que l'*ö* allemand et l'*ø* danois se peuvent également transcrire par la diphtongue *oe*, et devraient prendre place alphabétiquement entre *od* et *of* (comme cela se fait généralement), je répondrai que c'est un parti beaucoup plus sage et infiniment plus pratique que d'adopter la méthode que je propose, savoir *ö* et *ø* immédiatement après *o*, et qui d'ailleurs vient d'être adoptée par Heinrich Weise dans l'*Hinrichs Fünfjahrs-Katalog; neunter Band, 1891 bis 1895* (Leipzig, 1896, in-4) : souhaitons que son innovation soit universellement approuvée.

D'ailleurs la rédaction des index et des tables peut donner lieu à de nombreuses critiques et observations, et, en cette matière, la fantaisie règne encore en souveraine. Tel ouvrage classera les noms propres commençant par la particule LE au nom qui le suit, tel autre les placera à la lettre L (par ex. LE MARÉCHAL, LA VRILLIÈRE) : selon moi, cette dernière méthode est la seule à adopter. De même pour les noms d'hommes et de villes qui commencent par les mots SAINT, SANKT, SAN ; il convient de les classer suivant l'ordre rigoureusement alphabétique du nom entier, et encore moins d'adopter la méthode du *Dictionnaire des postes*, qui, dans les anciennes éditions, plaçait tous les SAINTS en bloc, à la suite de la lettre s. On n'imagine pas de système plus bâtard et plus incommode.

De même que le *von* allemand, le *van* néerlandais doit être

1. Dans la préface d'un ouvrage qui doit paraître très prochainement à Leipzig : *Les cinq livres de la Loi, traduction en néo-grec publiée en caractères hébraïques à Constantinople en 1547, transcrite et pourvue d'une introduction*, D. C. Hesseling doit traiter la question de la transcription des caractères hébraïques.

rejeté comme une particule : c'est ce que ne font ni la Bibliothèque nationale de Paris ni la *Bibliographie nationale* publiée en Belgique qui, d'ailleurs, ne reconnait aucune particule : cette singulière façon de procéder n'est pas précisément pour faciliter les recherches ! Par contre, le hollandais DE (par ex. DE VRIES), qui n'est autre que l'article LE, doit rester placé en tête du mot, au lieu d'être considéré comme une particule.

Il y a évidemment doute pour les noms de personnes qui ont changé de nom et se sont plu, pour des raisons qu'il n'y a pas lieu d'apprécier ici, à introduire une particule qui défigure leur véritable nom (par ex. DECRUE, devenu DECRUE DE STOUTZ, puis DE CRUE DE STOUTZ) : dans ce cas, il semble préférable de s'en tenir à la première forme connue, que l'on trouvera aisément dans les biographies ou les bibliographies.

Quelquefois l'erreur (le croirait-on) peut porter sur les prénoms; et la *Bibliographie de la France, journal officiel de l'imprimerie et de la librairie*, où les méprises sont fréquentes et d'où elles se propagent avec autant de rapidité que de cynisme, prend parfois le prénom d'un auteur pour son nom. A plus forte raison, les étrangers peuvent-ils tomber dans la même erreur pour les noms tchèques et hongrois, lorsque ces langues leur sont inconnues, s'ils ne savent pas que chez elles le prénom de l'auteur se place toujours *après* le nom.

La classification des sciences, en bibliographie, pourrait faire l'objet d'un chapitre important dans le « Traité » que je voudrais voir publier et dont j'ai essayé, dans les pages qui précèdent, de fixer quelques autres points encore mal définis. C'est là une des préoccupations les plus sérieuses du bibliographe et même de tout homme de science; c'est en même temps une des matières sur lesquelles on tombera le plus difficilement d'accord. Toutefois les vieux systèmes de classification sont à jamais condamnés, et devront être remplacés par un système plus conforme aux aspirations et aux progrès de la science moderne, et aussi s'adaptant plus facilement à toutes les bibliothèques générales ou spéciales, quel qu'en soit le contenu. La recherche d'une classification-type à préconiser pourra faire l'objet d'un travail ultérieur. HENRI STEIN.

BIBLIOGRAPHIE

DES MUSÉES D'ART DE SUÈDE

L'origine du principal musée d'art en Suède, le Musée National (*Nationalmuseum*), à Stockholm, remonte à la fin du XVIII[e] siècle. C'était le roi Gustave III, grand ami des arts, qui en avait conçu l'idée. Il avait acquis pour son propre compte une grande partie des collections d'objets d'art qui avaient appartenu à son père, le feu roi Adolphe-Frédéric (mort en 1771), et, en 1777, il fit transmettre, par un marché passé le 3 mars, le droit de possession sur le château de Drotningholm (où était rassemblée une collection considérable d'objets d'art), de la reine douairière Louise-Ulrique à l'État suédois. De ces deux sources vinrent la plupart des peintures qui se trouvaient dans la galerie de ce roi. Par des agents en Italie et pendant son propre voyage dans ce pays (1783-1784), Gustave acquit aussi une belle collection de sculptures principalement antiques.

Le plan de Gustave III de former un musée public de ces éléments n'était point réalisé lorsque ce roi mourut le 29 mars 1792, victime d'un assassinat. Mais déjà, le 28 juin 1792, la régence qui gouvernait la Suède au nom du roi mineur, Gustave IV, fit paraître un décret royal qui annonçait l'institution prochaine d'un musée public des arts. Les successeurs du feu roi se désistèrent, le 4 décembre 1792, de tous droits sur ses collections d'art au profit de la couronne. Le musée, qui fut nommé le Musée Royal (*Kungliga Muséet*), fut installé dans le château royal de Stockholm ; ses locaux étaient situés au rez-de-chaussée de l'aile nord-est, au-dessous de la bibliothèque royale. Les locaux devenant trop étroits au fur et à mesure de l'acquisition de nouveaux objets d'art, la question d'ériger un bâtiment spécial pour le musée devint chaque année plus urgente. La diète de 1844-1845 accorda les subsides nécessaires pour commencer le bâtiment. Quant à l'extérieur, le musée fut achevé en 1863,

après douze années environ de travail. L'aménagement de l'intérieur était terminé en 1866. La même année, le musée fut inauguré par la grande exposition de l'art scandinave contemporain, qui eut lieu dans ses salles. L'édifice a coûté environ 2,200,000 kronor (= 2,800,000 fr. environ).

Le musée, situé sur le promontoire « Kyrkudden, » vis-à-vis de la partie orientale du château et se miroitant dans les eaux de la mer, est un des plus beaux et des plus solides bâtiments publics de la Suède. Son architecte fut l'Allemand F.-A. Stüler, également auteur du nouveau musée de Berlin. Le style rappelle les modèles de la renaissance vénitienne. Les dimensions sont : longueur, 87 mètres; largeur, 57 m.; hauteur, 30 m. Tout l'extérieur de l'édifice, qui compte trois étages, est couvert de pierres à chaux grises et rouges. Un grand portique saillant s'ouvre sur le milieu de la façade. L'intérieur est richement décoré d'un magnifique escalier de marbre blanc et de colonnes de marbre de différentes couleurs. Les salles se prolongent autour de deux cours intérieures à ciel ouvert, qui sont séparées par le grand escalier. Les grandes salles d'exposition sont au nombre de seize; les plus petites salles, cabinets et galeries, environ cinquante. Il faut y joindre les cabinets de travail, les galeries des combles, etc. Un petit escalier réunit les étages entre eux au côté sud de l'édifice. Les locaux sont chauffés par le système de la vapeur d'eau circulant dans des tubes de fer.

D'après les plans originaux, l'édifice devait renfermer, outre les collections des œuvres d'art, le musée archéologique et historique de l'État suédois, le cabinet de médailles, le musée royal d'armes et de « garde-robe, » et encore la bibliothèque royale. Cette dernière, cependant, ne fut jamais installée au musée. Quant au musée archéologique et historique et au cabinet de médailles, ils occupent le rez-de-chaussée de l'édifice, où se trouvent aussi les locaux de l'Académie des inscriptions suédoise (*Vitterhetsakademien*). Cette partie de l'édifice est complètement séparée de la division des arts, qui occupe les deux étages supérieurs et a son administration particulière. Quant au musée d'armes, il était installé dès 1866 dans des salles des

deuxième et troisième étages du musée, mais, en 1884-1885, il fut transféré à l'aile nord-est du château royal, où il occupe à présent les deux étages qui renfermaient auparavant la bibliothèque royale et le musée royal de sculpture (« *Stenmuseum* »). Dès 1885, les deux étages supérieurs du Musée national appartiennent donc exclusivement à la division des arts (« *Konstafdelningen* »).

Le personnel du Musée national consiste en un directeur et chef principal (« *Intendent* »), deux sous-chefs (« *Amanuenser* »), un conservateur (« *Konservator* ») et des employés surnuméraires (« *e. o. Amanuenser* »). Une commission de cinq personnes (« *Nämnd* »), dont le directeur et le conservateur sont membres de droit, tandis que le gouvernement nomme les autres membres, décide des questions d'achat et de restauration, nomme les employés surnuméraires et exerce un contrôle général. Le budget annuel est à présent fixé à 47,350 kronor (environ 60,000 fr.). De plus, la Diète a alloué annuellement, depuis 1885, 4,000 kronor (= 5,120 fr.) à la collection des objets d'industrie artistique, fondée à cette date. En y ajoutant 3,500 kronor provenant de la vente des catalogues et des billets d'entrée, on a de quoi dépenser 27,300 kronor (= 35,000 fr.) en appointements du personnel, 13,050 (= 16,600 fr.) pour servir à la conservation de l'édifice et des collections, 14,500 (= 18,500 fr.) pour les achats. En outre, à partir de 1880, le musée a reçu quelques donations, dont les plus considérables sont celle de M[lle] J.-S. Giesecke (deux immeubles à Stockholm dont le revenu annuel monte à 8,000 kronor = 10,240 fr.), et celle du marchand J.-H. Scharp et sa femme (100,000 kronor = 133,000 fr.). Par ces donations il a été possible de réaliser le plan d'orner les murailles intérieures du vestibule ; de grandes fresques, représentant des événements importants de l'histoire des beaux-arts en Suède, y ont été exécutées en 1896 par l'éminent artiste suédois Carl Larsson. L'ingénieur G. Lamm a encore légué, en 1892, deux sommes (10,000 kronor chacune) destinées à des bourses de voyages et d'études en faveur des employés du musée, ou à des subventions de publications d'art.

Le musée est ouvert au public six jours par semaine, et cin-

quante semaines par an. Les dimanches, les mardis et les vendredis, l'entrée est gratuite ; les lundis, le musée est fermé ; les autres jours, on y entre moyennant 50 öre (= 65 centimes). Le nombre des visiteurs monte à 160,000 environ par année.

Les collections sont divisées en trois groupes :

1° Œuvres de sculpture ;

2° Œuvres de peinture (auxquelles sont annexés aussi les dessins et les gravures) ;

3° Œuvres d'industrie artistique.

La surveillance de ces trois groupes est exercée par les trois chefs, de telle sorte que l'un a sous sa garde les sculptures et les peintures, l'autre les dessins et les gravures, et le troisième l'industrie artistique.

La collection de *sculptures* (881 numéros) est installée au premier étage. Son origine remonte aux achats que fit Gustave III d'œuvres de l'antique (en majeure partie) ou de l'artiste suédois contemporain J.-T. Sergel. Les spécimens de la sculpture antique (parmi lesquels la statue d'un adolescent dormant, appelé Endymion, est célèbre) appartiennent presque tous aux temps de l'Empire romain. La partie de la sculpture moderne consiste principalement en une série à peu près complète des œuvres des sculpteurs suédois à partir de Sergel (1740-1814) jusqu'à nos jours. Le musée possède aussi une collection de reproductions ou moulages en plâtre (500 environ), qui fut commencée en 1866, une collection de vases et autres objets antiques (1660 numéros) et une petite section égyptologique (950 numéros).

La collection de *peintures* (1531 numéros) est installée au second étage. Son origine remonte aussi au XVIIIe siècle, c'est-à-dire aux collections que formèrent alors le comte Carl Gustaf Tessin (ambassadeur suédois à Paris, 1739-1742), la reine Louise-Ulrique, mère de Gustave III, et Gustave III lui-même. Les écoles hollandaises et flamandes du XVIIe siècle et l'école française du XVIIIe siècle sont très bien représentées. On trouve plusieurs chefs-d'œuvre de Rembrandt, Rubens, Boucher, Chardin, etc. Les écoles italiennes, espagnoles et allemandes sont plus faiblement représentées. La peinture suédoise, de l'origine jusqu'à nos jours, y figure naturellement avec honneur.

Les collections de *dessins* (23,000 numéros) et de *gravures* (environ 84,000 numéros) sont placées dans une grande salle du second étage. Leur fondateur est le même comte Tessin. L'art suédois est très richement représenté dans ces deux divisions du musée, mais plusieurs des écoles étrangères anciennes y ont aussi de nombreux spécimens. Parmi les dessins, on remarque surtout une magnifique collection de Rembrandt provenant du comte Tessin, qui les avait achetés à la vente Crozat, à Paris, en 1741 (où il acquit en tout 2057 dessins de différentes écoles au prix de 5072 livres 10 sols). De la même source proviennent les nombreuses feuilles de l'école française du XVIIIe siècle. Dans la section de gravure, les écoles italiennes et allemandes du XVIe siècle sont bien représentées (l'œuvre de Dürer est presque complet). Du XVIIe siècle, les écoles flamandes, hollandaises et surtout françaises offrent un remarquable ensemble (l'œuvre de Nanteuil presque complet). De temps à autre, on organise des expositions spéciales de ces riches trésors conservés en portefeuilles.

La collection des œuvres d'industrie artistique (environ 10,400 numéros) est installée au premier étage. Elle est d'une origine plus récente, datant des legs du roi Charles XV (2929 numéros), du comte Axel Bielke (2694 numéros) et encore, en 1884, du musée de *Svenska Slöjdföreningen* ou Société suédoise pour l'industrie artistique (3800 numéros). D'un choix de ces éléments fut formée la nouvelle collection du musée, inaugurée en février 1885. Environ la moitié de cette collection comprend des objets de céramique, mais d'autres branches des industries artistiques sont aussi bien représentées, par exemple l'art textile, la menuiserie, etc.

Le musée est pourvu d'une petite bibliothèque de livres sur l'histoire des arts et de dictionnaires. Un des deux sous-chefs exerce les fonctions de bibliothécaire.

Le directeur du musée national a aussi sous sa garde les collections publiques des objets d'art et d'industrie artistique qui se trouvent dans les châteaux de Drottningholm, Gripsholm, Rosersberg, Haga, Ulriksdal, et ceux qui appartiennent aux locaux et établissements du gouvernement à Stockholm, lors-

qu'ils ne sont pas placés sous quelque autre autorité. De plus, les peintures du château de Strömsholm sont placées sous la même direction. Le nombre des tableaux qui appartiennent à l'État suédois est d'environ 5000. La plus considérable de ces collections est celle du vieux château de Gripsholm (bâti au XVI[e] siècle), maintenant transformé en un imposant monument d'histoire nationale de la Suède. On y trouve une intéressante collection de portraits historiques (1760 numéros).

Le directeur du musée national publie annuellement, pour l'année écoulée, un compte rendu relatif à l'accroissement et à l'administration de toutes les collections placées sous son autorité. Depuis 1881, ces comptes rendus sont imprimés; souvent ils sont terminés par des appendices qui traitent de quelque question spéciale de l'histoire des arts en Suède et qui sont composés par le directeur ou quelqu'un des autres employés du musée [1].

1. *Meddelanden från Nationalmuseum :* I-XXI, in-8; dont détail suit :

UPMARK (G.). Statens konstsamlingars tillväxt och förvaltning, 1881-1896. Stockholm, 1882-1897, in-8 (L'accroissement et l'administration des collections d'art de l'État, avec les appendices suivants) :

UPMARK (G.). Jeremias Faclk, drottning Kristinas hofkopparstickare, med beskrifvande förteckning på Falcks svenska stick. Stockholm, 1884 (Jeremias Falck, graveur de la cour de la reine Christine, avec une notice descriptive des gravures suédoises de F.).

GÖTHE (G.). Johan Tobias Sergels porträttmedaljonger. Stockholm, 1885 (Les portraits en médaillons par J.-F. Sergel).

LOOSTRÖM (L.). Konstväfvarne på Stockholms slott under 1700-talet. Stockholm, 1886 (Les tapissiers au château de Stockholm pendant le XVIII[e] siècle).

BÖTTIGER (J.). Två tyska renässansarbeten i Sverige. Stockholm, 1887 (Deux œuvres de la renaissance allemande en Suède).

EHRENHEIM (E. VON). Moderna etsningar efter malningar i Nationalmuseum. Stockholm, 1887 (Eaux-fortes modernes d'après des peintures au Musée national).

UPMARK (G.). Etsninger af E. S. Lundgren. Stockholm, 1887 (Eaux-fortes de E. S. Lundgren).

UPMARK (G.). Ordnandet af Gripsholms slott och dess samlingar. Stockholm, 1889 (La disposition du château de Gripsholm et de ses collections).

Handlingar rörande frågan om väggmålningar i Nationalmuseibygg-

Sur le musée national et sur ses collections, les écrits suivants ont été publiés, en dehors des petits catalogues en plusieurs langues destinés au grand public :

SANDER (F.). *Sveriges Nationalmuseum, dess byggnadshistoria, dess arkitektur och samlingar* (Le Musée national de la Suède, l'histoire de son bâtiment, son architecture et ses collections). Stockholm, 1866, in-8.

SANDER (F.). *Nationalmuseum. Bidrag till taflegalleriets historia* (Le Musée national. Contributions à l'histoire de la galerie de tableaux). I-IV. Stockholm, 1872-1876, 4 vol. in-8.

SANDER (F.). *Venus som stiger ur badet, bildstod i marmor af Johan Tobias Sergel, jemte mästarens sjelfbiografi* (Vénus qui sort du bain, statue en marbre de J. T. Sergel, avec l'autobiographie de l'artiste). Stockholm, 1877, in-8.

SANDER (F.). *Francesco Piranesi, svensk konstagent och minister i Rom.* (Piranesi, agent artistique et ministre de la Suède à Rome). Stockholm, 1880, in-8.

GÖTHE (G.). *Nationalmusei tafvelsamling; en konsthistorisk öfversigt.* 2 uppl. (La collection de peintures du Musée national; aperçu historico-artistique, 2e édition). Stockholm, 1893, in-8.

GÖTHE (G.). *Notice descriptive des tableaux du Musée national de Stockholm.* I. *Maîtres étrangers (non scandinaves).* Stockholm, 1893, in-8, avec 18 reproductions en héliogravure.

GÖTHE (G.). *Nationalmusei konstskatter utförda i ljustryck med kortfattad text* (Les trésors d'art au Musée national reproduits en héliogravure avec texte sommaire). I-X. Stockholm, 1895-1897, in-folio.

UPMARK (G.). *Konung Carl XV:s tafvelsamling. Beskrifvande förteckning* (La collection de tableaux du roi Charles XV. Catalogue descriptif). Stockholm, 1882, in-8.

UPMARK (G.) och LOOSTRÖM (L.). *Konung Carl XV:s konstslöjd-*

naden. I. Stockholm, 1886; II. 1892; III. 1894; IV. 1897 (Documents concernant la question des fresques du musée national).

Silfverutställningen i Nationalmuseum (1887); 42 fotografier af C. F. Lindberg, utgifna af Nationalmusei konstafdelning. Stockholm, 1887 (L'exposition d'argenterie au musée national; 42 photographies par C. F. Lindberg.

samling. Beskrifvande förteckning. I. Keramiska föremål (La collection des objets d'industrie artistique du roi Charles XV. Catalogue descriptif des œuvres céramiques). Stockholm, 1883, in-8.

BÖTTIGER (J.). *Bronsarbeten af Adrian de Fries i Sverige* (Œuvres en bronze d'Adrian de Fries en Suède). Stockholm, 1884, in-4.

UPMARK (G.). *Handteckningar af äldre mästare i Nationalmuseum. 25 blad fotografier med text* (Dessins de maîtres anciens au Musée national. 25 photographies avec texte). Stockholm, 1889, in-folio.

UPMARK (G.). *Svenska Porträtt efter kopparstick i Nationalmuseum och Kongl. Biblioteket. 50 bilder med text* (Portraits suédois d'après gravures au Musée national et dans la bibliothèque royale. 50 planches avec texte). Stockholm, 1890, in-4.

UPMARK (G.), GÖTHE (G.), LOOSTRÖM (L.) och FOLCKER (E. G.). *Statens konstsamlingar (Kongl. museum — Nationalmuseum) 1794-1894. En festskrift utgifven af Nationalmusei tjenstemän. Bihang : J. T. Sergels porträttbyster af G. Göthe* (Les collections des objets d'art de l'État (le Musée royal; le Musée national), 1794-1894. Un écrit jubilaire par les employés du Musée national. Appendice : Les bustes de portraits par J. T. Sergel, par G. Göthe). Stockholm, 1894, in-4.

Les catalogues destinés au grand public sont actuellement les suivants :

Förteckning öfver Skulpturarbeten m. m. i Nationalmuseum ; 9 uppl. Stockholm, 1895 (Catalogue des œuvres de sculpture au Musée national ; 9e édition).

Förteckning öfver oljefärgstaflor samt målningar i kritor och vattenfärg i Nationalmuseum ; 16 uppl. Stockholm, 1896 (Catalogue des peintures, pastels et aquarelles au Musée national ; 16e édition).

Vägledning för besökande i Nationalmusei konstslöjdi afdelning ; 3 uppl. Stockholm, 1890 (Guide du visiteur à la collection d'industrie artistique du Musée national ; 3e édition).

Vägledning i utställningen af äldre guld-och silfverföremål i Nationalmuseum år 1887 ; Stockholm, 1887 (Guide du visiteur

à l'exposition d'orfèvrerie et d'argenterie anciennes au Musée national en 1887).

Gripsholms slott, en vägledning för besökande; 3 uppl. Stockholm, 1896 (Guide du visiteur au château de Gripsholm; 3e édition).

⁂

La seconde ville de la Suède, Göteborg, possède dans son musée une assez considérable collection d'œuvres d'art. Le musée est installé dans un édifice qui fut bâti en 1750, pour servir de magasin, par la compagnie suédoise des Indes, dont le commerce avec la Chine était considérable au XVIIIe siècle. La compagnie ayant été obligée de suspendre son trafic en 1813, l'ancien magasin fut acquis, moitié par la ville de Göteborg, moitié par l'État suédois. Un petit cabinet d'objets d'histoire naturelle fut le noyau du musée actuel, qui dispose à présent de tout l'édifice, l'État s'étant dépossédé en 1863, sans frais, de ce qui lui appartenait, à condition que le musée y élût perpétuel domicile. En 1895, l'édifice a été remanié de fond en comble, et sa situation et son aspect sont maintenant dignes d'un musée. Outre les collections qui appartiennent aux sciences naturelles, ethnographiques et historiques, le musée renferme une belle collection d'œuvres d'art. Les sculptures sont installées au rez-de-chaussée, les dessins et les gravures dans une salle de l'aile occidentale, les peintures dans une série de salles et de cabinets. Le caractère de ce musée est essentiellement moderne. On y trouve la plus complète représentation de la peinture suédoise contemporaine. — On peut citer sur cet établissement la publication suivante : *Göteborgs Museum, en festskrift med anledning af Musei restaurerade byggnads invigning den 20 juni 1896* (Göteborg, 1896, in-4).

Aux deux Universités de la Suède, à Upsala et à Lund, il y a de petits musées d'art qui ont principalement un but pédagogique. Plusieurs intéressants portraits historiques se trouvent dans les locaux des deux Universités, spécialement à Upsala.

Dans les deux plus grands musées suédois pour l'histoire de la civilisation, celui de Stockholm : *Nordiska Muséet* (Musée du

Nord) et celui de Lund : ***Kulturhistoriska Muséet***, on trouve aussi un grand nombre d'objets d'art, spécialement de l'industrie artistique. La petite ville de Linköping possède dans sa riche bibliothèque une bonne mais petite collection de portraits historiques. Plusieurs des villes provinciales de la Suède (Visby, Kalmar, Malmö, etc.) ont des objets d'art dans leurs petits musées qui n'offrent guère qu'un intérêt historique.

En terminant, on doit signaler plusieurs collections privées assez considérables qui existent en Suède, surtout dans les châteaux de la vieille noblesse (Vanås, Säfstaholm, Tidö, etc.), et aussi dans les plus récentes galeries Fürstenberg à Göteborg, Heleneborg, près Stockholm, Segersteen à Linköping. Sur les peintures anciennes qui se trouvent dans les collections privées de la Suède, il y a un ouvrage d'un Suédois publié en français :

GRANBERG (OL.). *Catalogue raisonné de tableaux anciens inconnus jusqu'ici dans les collections privées de la Suède*. I. Stockholm, 1886, in-8.

On peut encore compléter les renseignements bibliographiques ci-dessus donnés par l'indication des ouvrages d'art dus à des conservateurs et employés des musées d'art de Suède, et dont voici la liste :

BÖTTIGER (J.). *Hedvig Eleonoras Drottningholm*. Stockholm, 1889, in-8 (Le château de Drottningholm de la reine Hedvig Eleonora).

BÖTTIGER (J.). *Svenska statens samling af väfda tapeter*. I-III. Stockholm, 1894-1896, in-4 (La collection des tapisseries des Gobelins appartenant à l'État suédois).

FOLCKER (E.-G.). *Katalog öfver grafiska utställningen i Nationalmuseum 1889 med en öfversigt : De grafiska konsterna af G. Upmark samt 12 konstbilagor*. Stockholm, 1889, in-4 (Catalogue de l'exposition de gravures au Musée national en 1889, avec un aperçu sur les arts graphiques, par G. Upmark; 12 planches).

GRANBERG (O.). *La Galerie de tableaux de la reine Christine de Suède ayant appartenu auparavant à l'empereur Rodolphe II*,

plus tard aux ducs d'Orléans. Recherche historique et critique. Stockholm, 1896, in-4.

GRANBERG (O.). *Konsthistoriska studier och anteckningar.* Stockholm, 1895, in-4 (Études et notices historiques d'objets d'art).

LOOSTRÖM (L.). *Den svenska konstakademien under första århundradet af hennes tillvaro, 1735-1835.* I-III. Stockholm, 1887-1891, in-8 (L'Académie des arts suédoise au premier siècle de son existence).

OSSBAHR (C.-A.). *Guide du visiteur au musée d'armes, etc.* Stockholm, 1889, in-8.

Objets choisis de la garde-robe royale de Suède; trente-six photographies par C.-F. LINDBERG; texte par C.-A. OSSBAHR. Stockholm, 1888, in-folio.

UPMARK (G.). *Svenska Riddarhuset, med etsningar af R. Haglund.* Stockholm, 1891, in-folio (La maison de la noblesse suédoise, avec eaux-fortes par R. Haglund).

UPMARK (G.). *Die Architektur der Renaissance in Schweden.* Berlin, 1897, in-folio [under utgifning] (L'architecture de la Renaissance en Suède). En cours de publication, avec héliogravures.

Dr JOHN KRUSE,
du Musée national de Stockholm.

LA NOUVELLE ORGANISATION

DES

ARCHIVES NATIONALES

Le *Journal officiel de la République française*, en son numéro du 1er mars 1897, publie le décret présidentiel suivant :

Art. I. — La composition des trois sections des Archives nationales est fixée ainsi qu'il suit : la première comprend les archives législatives et administratives modernes ; la deuxième, les archives des juridictions et des administrations de l'ancien régime ; la troisième, le trésor des chartes, les collections de la section historique actuelle, les titres domaniaux et les fonds ecclésiastiques antérieurs à 1790.

Art. II. — La première section est ouverte aux versements faits par les assemblées législatives, les ministères et les corps constitués postérieurs à 1790.

Art. III. — Le service des archives départementales, communales et hospitalières, actuellement rattaché à la direction du secrétariat et de la comptabilité du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, est réuni au secrétariat des Archives nationales.

Art. IV. — Le garde général des Archives nationales aura désormais le titre de directeur des Archives. Il préparera et soumettra à la signature du ministre la correspondance relative au service des archives dans les départements.

Art. V. — Le cadre du personnel des Archives nationales comprend : 3 chefs de section, 3 sous-chefs, 1 secrétaire, 1 secrétaire adjoint, 20 archivistes et 3 commis. Un chef de section est choisi par le ministre, sur la proposition du directeur, pour remplacer celui-ci en cas d'absence ou d'empêchement. Le directeur peut être autorisé à déléguer à un chef de section une partie de la signature.

Art. VI. — La commission supérieure des archives se réunira à la fin du 1er, du 2e et du 4e trimestre de chaque année. Elle pourra être convoquée extraordinairement.

Dans l'intervalle de ses sessions, une délégation de trois de ses membres se réunira périodiquement pour examiner avec le directeur les questions techniques relatives au service.

Art. VII. — Un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique déterminera les conditions dans lesquelles les versements seront faits aux Archives nationales.

Art. VIII. — Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 23 février 1897.

Félix Faure.

Par le président de la République :

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

A. Rambaud.

Ce décret est précédé d'un rapport adressé par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts qu'il est intéressant de reproduire intégralement :

Paris, le 22 février 1897.

Monsieur le Président,

L'ancien régime avait vainement tenté, dans un intérêt administratif, de centraliser les archives de l'État. A Paris et à Versailles elles se trouvaient encore, en 1789, réparties dans des dépôts multiples; il avait fallu en déverser le trop-plein dans des maisons religieuses dont on avait loué, sous Louis XV, les salles conventuelles désertées par les moines. Quant à essayer une centralisation pour répondre à un intérêt scientifique, cela semblait plus difficile encore. Les documents pouvant servir à l'histoire étaient dispersés en des milliers d'établissements seigneuriaux, ecclésiastiques, corporatifs, sur lesquels le gouvernement n'avait aucune autorité. Une tentative en ce sens avait pourtant été faite sous l'impulsion d'un ministre qui, avec le goût de l'érudition, avait eu la bonne fortune de rencontrer un collaborateur aussi zélé que compétent; mais, bien que secondé par la bonne volonté de savants dévoués, cet effort demeura restreint; on dut se borner à lever des copies et des analyses des pièces les plus curieuses contenues dans ces innombrables chartriers.

L'Assemblée nationale réalisa ce que n'avait pu faire aboutir la monarchie. Elle décréta, dès le début de la Révolution, la concentration

dans un dépôt unique, auquel elle donna le nom d'Archives nationales, de tous les titres de l'ancien régime, tant historiques qu'administratifs, existant à Paris. Plus tard, la Convention, par application de ce principe, déclara que les titres de même nature placés par la loi aux chefs-lieux des départements et des districts, seraient reliés à ces Archives nationales comme à un centre commun, afin que, tout en demeurant dans leurs pays d'origine, les documents épars sur le territoire fussent tous traités d'après des méthodes similaires et soumis à une même surveillance.

On s'était alors occupé des collections léguées par les siècles antérieurs; il convenait de prévoir aussi l'avenir.

En 1801, le Consulat, pour obvier au danger de la dispersion dont avait souffert l'ancien régime, voulut réunir aux Archives nationales les titres du gouvernement nouveau et annonça des mesures destinées à régulariser le versement dans ce dépôt central de tous les documents des ministères et des corps constitués. Une organisation complète et définitive semblait donc près d'être donnée à ce grand service public.

Malheureusement le régime impérial, entraîné par l'ambition aussi gigantesque que chimérique de grouper à Paris les archives des pays réunis à la France, perdit de vue ces projets plus modestes, mais pratiques. Le garde général, absorbé par le classement éphémère des titres du Saint-Siège, de l'empire germanique, de la Hollande, etc., qu'à peine déballés il fallait réexpédier dans les capitales étrangères, délaissa la mission de surveillance et d'organisation des archives départementales que les lois avaient attachée à ses fonctions; et le Gouvernement ne donna pas suite aux projets d'organiser aux Archives nationales le dépôt de toutes les archives des ministères et des corps constitués.

L'administration ministérielle à laquelle depuis est incombé le soin de donner l'impulsion à ce service peut difficilement trouver dans ses bureaux la compétence à la fois administrative et scientifique nécessaire pour contrôler des travaux qui ont ce double caractère. Dans la dépendance du ministère de l'intérieur, la part de l'érudition était insuffisante; dans celle du ministère de l'instruction publique, l'administration court le risque d'être négligée pour la science. Le service pourrait au contraire être assuré avec toute la compétence désirable s'il était replacé sous le régime établi par l'Assemblée nationale.

Il est temps, d'autre part, de faire dans le dépôt des Archives nationales une place en rapport avec leur importance aux versements des établissements centraux de l'État qui s'y accumulent depuis un siècle. Jusqu'ici on a songé surtout aux titres de l'ancienne France, et presque rien n'a été entrepris pour les actes de la France nouvelle.

En se prolongeant, cette situation pourrait porter les plus graves préjudices à l'État et entraver la marche de l'administration. La logique voudrait que les Archives nationales fussent divisées en deux grandes

sections : l'une contenant tout l'ancien régime, l'autre le nouveau ; et certainement c'est cette organisation qui prévaudra un jour.

Mais on a commencé, dans les sections antérieures à 1790, des travaux nombreux, délicats, variés, et qui, pour être bien exécutés, exigent la présence d'un personnel encore trop considérable pour être confié à un seul chef.

Je crois donc nécessaire de se borner temporairement à réduire d'une les divisions consacrées aux titres anciens. Il y aurait ainsi deux sections pour ces titres ; et une nouvelle serait consacrée aux papiers modernes, afin de marquer nettement la constitution future du dépôt vers laquelle il faut s'orienter.

Le décret ci-joint réalise ces améliorations. Afin de faciliter au directeur sa double mission d'administrateur et de conservateur, je propose d'autoriser, en principe, la délégation d'une partie de la signature à un chef de section choisi par le ministre. Ce chef de section remplacerait le directeur en cas d'absence ou de maladie. Ces diverses mesures, dont j'attends le meilleur effet, n'entrainent, d'ailleurs, aucune augmentation de dépenses, et j'espère que vous voudrez bien leur donner votre haute approbation.

(*Signé* :) A. RAMBAUD.

De ce décret et de ce rapport, deux points capitaux ressortent clairement : 1° Le rattachement du service général des archives de France aux Archives nationales ; 2° la division nettement établie, dans les fonds des Archives nationales, entre les documents antérieurs et les documents postérieurs à la Révolution française.

On ne peut qu'approuver, en principe, ces deux mesures qui réalisent en partie des vœux émis depuis longtemps. Le directeur des Archives nationales, chef du grand établissement central, a toute qualité pour diriger en même temps les établissements similaires qui existent dans chacun de nos départements français, et où il se fera représenter par l'un des inspecteurs du service des archives et des bibliothèques. Depuis longtemps, le directeur des Archives de Prusse, à Berlin, est chargé de la direction des treize autres archives d'État que possède le royaume, et où rien ne se fait sans son autorisation directe. Ce fonctionnement est, de l'aveu de tous, excellent, et peut recevoir une application identique, tout en étant plus libérale, dans notre pays. La situation de l'archiviste départemental ne pourra, à la vérité, être efficacement améliorée que le jour où ses ser-

vices seront payés sur les fonds de l'État, et non, comme ils le sont aujourd'hui, sur le budget départemental; mais cette modification utile ne se fera pas sans de sérieuses difficultés et de longues négociations.

La partie du décret qui intéresse plus particulièrement les Archives nationales ne recevra son application entière que dans quelques mois; il conviendra donc de n'en parler plus longuement qu'après avoir pris connaissance des décisions d'ordre intérieur destinées à modifier l'ordre des choses existant. En tout cas, la règle établie devra subir des exceptions pour les séries qui chevauchent sur les deux périodes ancienne et moderne, et où les dossiers devraient être entièrement massacrés, si l'on voulait disjoindre les documents de l'une et de l'autre période.

Disons enfin, — quoique le décret soit muet en ce qui les concerne, — que les archives des ministères de la guerre, de la marine, des colonies et des affaires étrangères resteront comme par le passé dans leurs bâtiments respectifs, et resteront étrangères, pour le moment du moins, à la mesure générale implicitement contenue dans les articles II et VII du décret, qui visent les versements des archives ministérielles dans la section moderne des Archives nationales.

NOTE INÉDITE SUR GUILLAUME FICHET

Après l'important travail consacré par Jules Philippe à *Guillaume Fichet, sa vie, ses œuvres* (Annecy, 1892, in-8), il semblait qu'il n'y eût plus rien à dire sur ce personnage considérable du xve siècle, au précieux concours de qui est dû l'établissement de l'art de l'imprimerie en France. On sait, d'après ses lettres, que Fichet trouva auprès du pape Sixte IV, qui le nomma successivement son camérier et son pénitencier (1472-1473), un accueil qui le dédommagea amplement des déboires et des désillusions dont il fut abreuvé à la fin de son séjour à Paris; on ne sait pas qu'il reçut ailleurs, presque à la même époque et par procuration, les insignes d'une autre dignité ecclésiastique. C'est ce que nous apprend un des registres du Conseil du chapitre de Genève [1], en ces termes :

« Veneris XVI mensis octobris 1472. Dominus Guillelmus Fichet fuit « receptus in canonicatu, in persona domini Ebrinensis fratris ejus. »

C'était là un hommage rendu au professeur éloquent de Sorbonne par des compatriotes, puisque Fichet était originaire — le fait est connu — du diocèse de Genève [2], où il naquit en 1433.

Cette simple mention du registre du Conseil de Genève, qui n'avait pas encore été signalée, permet d'affirmer ce que M. Philippe avait supposé très judicieusement : l'étroite parenté de Guillaume Fichet avec Mamert Fichet, évêque « in partibus » d'Ébron et suffragant de l'évêque de Genève, Jean-Louis de Savoie. Les deux frères furent pourvus en même temps de dignités importantes dans la hiérarchie de l'Église, et c'est bien ce Mamert, inconnu (paraît-il) à partir de 1471, qui se charge de représenter son frère à Genève le 16 octobre 1472, dans la circonstance que nous venons de relater.

H. S.

1. *Archives cantonales de Genève*, B 3.
2. Exactement au Petit-Bornand (Savoie); cf. J. Philippe, *op. cit*, p. 11 et 13.

ACTUALITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

FRANZ SCHUBERT

1797-1828

L'occasion du centenaire de Schubert, célébré avec éclat à Vienne et par toute l'Allemagne le 31 janvier dernier, nous a fait penser qu'il y aurait quelque intérêt à publier ici une petite bibliographie des principaux ouvrages qui ont été consacrés au célèbre compositeur. On sait qu'il mourut en 1828, et que la majeure partie de son œuvre n'a vu le jour que longtemps après : aujourd'hui encore, bien des pages sont restées inédites, plus d'une est demeurée inconnue. C'est ce qui explique la rareté des études sérieuses sur Schubert, dont, en somme, l'histoire critique et documentée reste encore à faire.

I. — ŒUVRES

Franz Schuberts Werke, herausgegeben von Johannes Brahms, Ignaz Brüll, Anton Door, Jul. Epstein, J.-N. Fuchs, J. Hellmesberger, Eus. Mandyczewski. Leipzig, Breitkopf und Härtel, éd. 1888-1897, gr. in-4 (environ 40 vol.).

Cette collection monumentale et définitive, à peu près achevée aujourd'hui, comprend vingt et une séries, selon les diverses productions de Schubert, d'ordre très varié : musique d'orchestre, musique de chambre, œuvres originales pour le piano, musique d'église, opéras et opéras-comiques, chœurs et lieds. Cette dernière série comprend à elle seule 603 numéros en 10 volumes. Le supplément général (série 21) n'est pas encore paru.

Huit fascicules, signés des auteurs dont nous avons donné les noms plus haut, sont annexés à la collection comme *Revisionsberichte*, commentaires et monographies critiques des œuvres publiées.

[Principales éditions antérieures, partielles : Holle (Wolfenbüttel), Cotta (Stuttgart), Spina, Diabelli, Schreiber (Wien), Senff, Breitkopf und

Härtel, Hofmeister, Peters (Leipzig), Litolff (Braunschweig), etc. — Un assez grand nombre de traductions des *Lieds* ont paru en France, mais pour un très petit recueil choisi. Une seule était complète quand elle parut, et c'est la plus ancienne, celle de Bélangé, qui comprend 16 volumes in-8, chez Richault, édit. à Paris.]

Thematisches Verzeichniss der in Druck erschienenen Werke von Franz Schubert, herausgegeben von O. Nottebohm. Wien, Fr. Schreiber, 1874, in-8.

Catalogue thématique de tout ce qu'on connaissait de Schubert en 1873, disposé sur le modèle du célèbre catalogue de Mozart, par Köchel, c'est-à-dire comprenant, outre les premières mesures de chaque morceau, les indications essentielles d'origine, dates, manuscrits, etc., plus les éditions et arrangements (pour l'Allemagne). Plusieurs tables systématiques et alphabétiques terminent le volume, ainsi qu'une iconographie sommaire de Schubert.

II. — LITTÉRATURE

Mayrhofer (J.). — *Erinnerungen an Franz Schubert.* — Neues Archiv für Geschichte.... Litteratur und Kunst. Wien [23 février 1829], in-8.

Premier écrit un peu important consacré à Schubert; souvenirs et témoignages personnels, comme le suivant :

Bauernfeld. — *Ueber Franz Schubert.* — Wiener Zeitschrift für Kunst.... [Juin 1829] (nos 69-71).

Le même écrivain publia encore plus tard d'autres articles sur Schubert, dans la *Freie Presse* (Wien), en avril 1869, et dans le *Signale* (Leipzig), en novembre 1869. — Le tout se retrouve dans ses œuvres complètes : *Gesammelte Schriften*, XII (Wien, 1873).

Schubert (Ferdinand). — *Aus Schubert's Leben.* — Neue Zeitschrift für Musik, 1839 (nos 33-36).

Document capital, souvenirs du frère aîné de Schubert.

Fétis (E.). — *Biographie universelle des musiciens.* Paris, 1835-1844, 6 vol., et (2e édit.) 1860-1865, 8 vol. in-8; supplément par A. Pougin. Paris, 1878-1880, 2 vol. in-8.

Schumann (Robert). — *Gesammelte Schriften über Musik und Musiker.* Leipzig, 1854, 3 vol. in-8.

Recueil célèbre, composé par l'auteur, d'articles publiés par lui dans

la *Neue Zeitschrift für Musik* : il contient six études critiques sur des œuvres de Schubert, parues de 1835 à 1840. Celles-ci ont été traduites en français par Henri de Curzon, dans les volumes « R. Schumann : Écrits sur la musique et les musiciens » (Paris, Fischbacher, 1894-97, 2 vol. in-12).

NEUMANN. — *Die Componisten der neuern Zeit in Biographien geschildert* [Heft XLV : *Franz Schubert*]. Leipzig, 1855, in-8.

Bon travail d'ensemble.

REISSMANN (Aug.). — *Das Deutsche Lied, in seiner historischen Entwicklung.* Kassel, 1861, in-8.

KREISSLE VON HELLBORN (Dr Heinrich). — *Franz Schubert : eine biographische Skizze.* Wien, 1861, in-8.

Brochure intéressante, posant les premiers jalons de la grande monographie qui suit :

— *Franz Schubert.* Wien, 1865, in-8 de 620 p. avec portr.

Le plus étendu et encore le plus important et le plus utile à consulter des ouvrages consacrés à Schubert. L'auteur a reçu de première main tous les documents qu'il publie sur le maître et ses œuvres, notamment de très intéressantes lettres inédites ; il a connu et pratiqué les contemporains de Schubert et les écrivains dont on vient de citer les noms. En somme, c'est à cette source principale que tous les biographes récents ont successivement puisé. — Un catalogue chronologique de l'œuvre termine le volume.

Il a été publié, à Londres, d'abord un abrégé ou résumé de ce livre, par WILBERFORCE (1866, 1 vol.) ; puis une traduction *in extenso*, par COLERIDGE, suivie d'un appendice par GROVE (1869, 2 vol.).

GLEICH (F.). — *Characterbilder aus der neueren Geschichte der Tonkunst.* Leipzig, 1863, in-8.

Un de ces « portraits » est consacré à Schubert.

REISSMANN (Aug.). — *Allgemeine Geschichte der Musik.* München, 1863, 3 vol. in-8. — *Grundriss der Musikgeschichte.* München, 1865, in-8.

A citer ici surtout parce que l'auteur est un de ceux qui ont le plus travaillé sur Schubert, depuis son ouvrage précédemment cité sur le « Lied, » jusqu'à celui qui suit un peu plus loin.

OTTFRIED. — *Schubert-Novellen : 6 Blätter aus dem Lieder-*

Kranze des unsterblichen Meistersängers. 2e Aufl. Innsbruck, 1865, in-8.

Scholl (F.). — *Reden zur Erinnerung an zwei Heroen im deutschen Liede : Fr. Schubert und L. Uhland.* Stuttgart, 1865, in-8.

Barbedette (H.). — *Fr. Schubert, sa vie et ses œuvres.* Paris, au Ménestrel, 1866, in-4.

Premier travail français spécial : d'après Kreissle, où il a puisé plusieurs lettres intéressantes, traduites aussi pour la première fois.

Quicherat (Louis). — *Adolphe Nourrit, sa vie, son talent, son caractère....* Paris, Hachette, 1867, 3 vol. in-8 (t. II, p. 29-38).

C'est ce grand artiste (mort en 1836, un des plus éminents qui aient jamais paru sur la scène de l'Opéra) qui introduisit le premier les Lieder de Schubert en France. Quelques renseignements précieux ont été réunis ici sur ce point.

Clément (Félix). — *Les Musiciens célèbres.* Paris, Hachette, 1868, in-8 (notice p. 455-467, avec portr.). — Nouvelle édition en 1873.

D'après le travail de Barbedette, dont il reproduit plusieurs lettres.

Hanslick (Ed.). — *Geschichte des Concertwesens in Wien.* Wien, 1869, in-8 (p. 283 et suiv.).

Documents sur l'exécution des œuvres de Schubert.

Gumprecht (Otto). — *Musikalische Charakterbilder.* Leipzig, 1869, in-8 (notice p. 1-67).

Audley (Mme A.). — *Franz Schubert, sa vie et ses œuvres.* Paris, Didier, 1871, in-12.

Précédé d'un travail paru dans le *Correspondant* et cité plus loin.

Pohl (E.-F.). — *Die Gesellschaft der Musikfreunde des Oesterreichisches Kaiserstadtes und ihr Conservatorium.* Wien, 1871, in-8.

Encore des documents sur l'exécution des œuvres de Schubert à Vienne.

Rissé (Jos.). — *Franz Schubert und seine Lieder; Studien : I. Müller-lieder; II. Gœthe-lieder.* Hannover, 1872, in-8.

Ella (J.). — *Musical sketches abroad and at home.* London, 1873, in-8.

REISSMANN (Aug.). — *Franz Schubert, sein Leben und seine Werke.* Berlin, 1873, in-8 de 350 p. avec portr. et fac-similés.

L'étude la plus musicale et technique qui ait été écrite sur Schubert. Complément de celui de Kreissle (plus spécialement biographique), dont Reissmann s'écarte volontairement, le volume est rempli de citations musicales et suivi de diverses pages inédites, avec un catalogue chronologique de l'œuvre. On a vu que l'auteur en préparait les éléments dès avant 1861.

MARA (LA). — *Musikalische Studienköpfe.* Leipzig, 1874, in-8 (p. 77 à 131).

Souvenirs personnels de la célèbre cantatrice.

WÜRZBACH (Dr C. von). — *Biographisches Lexicon des Kaiserthums Oesterreich* [XXXII]. Wien, 1876, in-8 (*Franz Schubert :* p. 30-110).

Monographie importante, comportant, dans des divisions spéciales, la vie de Schubert, le classement raisonné de ses compositions, la liste des poètes qui l'ont mis en musique, des détails sur ses manuscrits, ses lettres, son tombeau, les fêtes célébrées en son honneur et une iconographie sommaire.

JULLIEN (Adolphe). — *Gœthe et la musique : ses jugements, son influence, les œuvres qu'il a inspirées.* Paris, Fischbacher, 1880, in-8.

Les œuvres de Schubert écrites sur *Faust, Mignon* et les nombreuses poésies de Gœthe, y sont analysées et appréciées avec soin. L'origine de cette étude très intéressante est une suite d'articles parus dans la *Revue et Gazette musicale.*

NIGGLI (A.). — *Musikalische Vorträge,* n° 15 : *Schubert.* Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1880, in-8 (autre notice : *Musikerbiographien,* t. X, Leipzig, Collection Reclam, 1 vol. in-32).

FROST (H.-F.). — *The great musicians* (ed. by F. Hueffer). IV. *Schubert.* London, 1881, in-12.

GROVE (G.). — *A dictionary of music and musicians.* London, 1879-1889, 4 vol. in-8 (III (1883). *Schubert :* p. 319-382, soit 128 colonnes).

Monographie extrêmement soignée, due à Grove lui-même, qui a mis à profit tous les travaux précédents, avec une netteté et une informa-

tion remarquables. C'est, jusqu'à présent, ce qu'on peut consulter peut-être de plus complet sur Schubert, d'autant que la notice est suivie d'un tableau général et très commode de toutes les œuvres, avec indication des dates, de la publication ou du manuscrit, etc.

FRIEDLÄNDER (Dr Max). — *Beiträge zur Biographie Franz Schubert's.* [Inaug. Dissert. Rostock.] Berlin, 1889, in-8.

Cette brochure contient des corrections et additions au catalogue de Nottebohm, avec des détails nouveaux sur les manuscrits de Schubert conservés en Allemagne et en Autriche chez des particuliers, et quelques lettres inédites. Le même auteur prépare en ce moment un travail développé sur Schubert, qui sera, dit-on, capital. Il sera en tous cas le premier qui ait pu prendre pour base une édition à peu près complète des œuvres du maître.

SCHNERICH (A.). — *Der Messen-Typus von Haydn bis Schubert.... mit einem thematischen Verzeichniss.* Wien, 1892, in-8.

Schubert-Ausstellung der k. k. Reichshaupt und Residenzstadt Wien. Wien, 1897, in-12 avec reproductions.

C'est le catalogue illustré de l'exposition spéciale destinée à célébrer le centenaire de Schubert à Vienne. Il restera surtout comme un essai d'iconographie de tous ceux qui, de près ou de loin, ont touché à Schubert : amis, critiques, interprètes, etc. On y compte 455 portraits, de tout genre, avec l'indication de leur provenance.

* * *

On peut encore consulter avec intérêt, dans diverses revues spéciales, les études et articles suivants consacrés à Schubert et à ses œuvres :

Wiener Zeitschrift für Kunst : 1828, 25 novembre : article de Zedlitz; — 1829, juin (nos 69-71), article de Bauernfeld (voy. plus haut).

Wiener Theater-Zeitung : 1828, 27 décembre : article de Blahetka.

Neues Archiv für Geschichte.... Litteratur und Kunst : 1829, 23 février : article de Mayrhofer (voy. plus haut).

Baüerle's Wiener Theaterzeitung : 1831, 3 mai : article de A. Schindler.

Gazette musicale (Paris) : 1837, 15 janvier : article d'E. Legouvé; — 1838, 14 octobre : article de H. Panofka.

Neue Zeitschrift für Musik : 1839, nos 33-36 : articles de Ferdinand Schubert (voy. plus haut) ; — 1835-1840 : articles de R. Schumann (voy. plus haut).

Niederrheinische Musikzeitung : 1857 : article de A. Schindler.

Illustrirtes Haus- und Familien-Buch : 1860 : notice avec portrait, p. 337.

Das Vaterland (Wien) : 1861, nos 56-57 : « F. Schubert in Wien. »

Bayerisches Zeitung (München) : 1863, n° 45 : « Schwind und Schubert. »

Contemporary Review (London) : 1866 : « Schubert and Chopin, » article de H.-R. Haweis.

Le Correspondant (Paris) : 1869, 25 mai, 25 août ; 1870, 25 janvier : « F. Schubert, sa vie et le Lied allemand, » articles de Mme A. Audley (voy. plus haut).

Freie Presse (Wien) : 1869, avril : article de Bauernfeld (voy. plus haut).

Signale (Leipzig) : 1869, novembre : article de Bauernfeld (voy. plus haut).

Musical Record (London) : 1871 : article d'E. Prout.

Concordia (London) : 1875 : article d'E. Prout.

Edinburgh review : 1884 (p. 475) : « Schubert, Chopin and Liszt. »

Vierteljahrschrift für Musik-Wissenschaft (Leipzig) : 1886, p. 380 ; 1887, p. 122 ; 1888, p. 151, 491 ; 1889, p. 349, 612 ; 1893, p. 166 : articles spéciaux sur les œuvres de Schubert : lieds, messes, chœurs, ballades, etc.

Anthropologische Gesellschaft in Wien : 1888, nos 4-6 (Anhang) : article de C. Toldt et A. Weisbach sur les ossements de Schubert et leur translation, avec planches.

N. B. — A l'occasion du centenaire de Schubert, tous les journaux ou revues de musique, et quelques autres, ont consacré au maître des articles plus ou moins développés, qu'il a paru superflu de signaler spécialement ici.

HENRI DE CURZON.

CHRONIQUE DES ARCHIVES

Allemagne. — Les archives du grand-duché de Bade (*Grossherzogliches Generallandesarchiv*) ont, pendant l'année 1896, reçu 193 visiteurs ou lettres qui ont obtenu 334 communications; dans un but scientifique sont venues ou ont écrit 128 personnes dont 18 de Prusse, 15 de Bavière, 10 d'Alsace, 7 de Suisse, 5 d'Autriche, 3 de Saxe, 1 de France, 1 des Pays-Bas, etc. Il est bon d'ajouter que dans 145 cas (dont 95 pour des travaux scientifiques) les documents ont été déplacés et envoyés dans d'autres dépôts d'archives ou dans des bibliothèques publiques en communication, le dépôt de Karlsruhe agissant très libéralement dans ce sens. Tels sont les renseignements que nous puisons dans la *Karlsruher Zeitung* (19 febr. 1897).

Ces mêmes archives se sont enrichies récemment de papiers provenant de la succession du baron de Türckheim à Altdorf, et qui ne sont autres que les papiers laissés par le savant alsacien Grandidier après sa mort. Ils forment un total de dix-huit cartons où M. l'abbé A.-M.-P. Ingold a retrouvé tous les matériaux accumulés par l'écrivain au nombre d'environ 3000 et destinés à servir de pièces justificatives à ses ouvrages (XIIIe-XVIIIe siècles), une *Alsatia literata* entièrement rédigée par ordre alphabétique, un épitaphier des églises et monastères d'Alsace, un Pouillé de 1454, et la copie de beaucoup de documents sans doute égarés ou détruits depuis un siècle. L'abbé Ingold, qui a eu la satisfaction de faire un premier inventaire de ces précieux papiers, en annonce la publication prochaine sous le titre d'*Œuvres inédites de Grandidier*, qui paraîtront en 5 volumes in-8, à partir de 1897, à la librairie Hüffel, à Colmar, au prix de 5 mk. le volume.

Espagne. — On ne sera pas peu surpris d'apprendre que les archives centrales d'Alcalá de Henarés viennent d'être éclairées à la lumière électrique. Est-ce donc en Espagne qu'il faudra aller chercher les plus récentes améliorations dues au progrès moderne ?

France. — *Archives de la Marine.* — A propos d'un entrefilet du *Journal des Débats* où l'on prévoyait la nécessité prochaine d'un triage dans les archives du Ministère de la marine, ce journal a reçu une curieuse communication (23 décembre 1896) dont nous tenons à faire profiter nos lecteurs :

Je vais vous laisser juge, Monsieur, d'apprécier si ces craintes sont fondées, en m'en tenant pour le moment à ce qui s'est passé au Ministère de la Marine et en rappelant certains faits qui ont eu Dunkerque

pour théâtre, car c'est en spécifiant bien les exemples qu'on arrive à fournir des preuves irréfutables.

Il y a quelque trente ans, un ministre de la marine, désireux de réunir à Paris toutes les pièces intéressantes jusque-là éparses dans les archives des ports, décida que ces archives seraient toutes concentrées au ministère. La plupart étaient fort riches et si abondantes qu'on ne pouvait raisonnablement exiger le transport à Paris de la totalité.

Un premier triage eut lieu sur place et fut opéré un peu au hasard par des fonctionnaires plus zélés que compétents, incapables d'apprécier la valeur exacte des pièces qui leur passaient par les mains. Ils livrèrent ainsi au pilon ou firent vendre aux épiciers et aux débitants de tabac des documents précieux. A ce moment (et ce que je dis pour Dunkerque dut se passer ailleurs), des érudits locaux rachetèrent à un boutiquier quelconque une liasse de ces paperasses dédaignées et en tirèrent les éléments d'une étude fort curieuse sur la marine à Dunkerque sous les ducs de Bourgogne. Les renseignements sur la marine aux XV[e] et XVI[e] siècles ne sont pas déjà si nombreux. Et, pourtant, c'étaient là des papiers que l'on avait considérés comme sans valeur.

A coup sûr, M. Léopold Delisle [1] ni ses savants collaborateurs ne montreront autant de légèreté; ils savent trop combien une ligne couchée dans le coin d'une pièce superflue prend d'importance si elle est éclairée par d'autres observations puisées ailleurs et également isolées, pour n'y pas regarder à deux fois avant de condamner au feu une pièce d'archives. Pourtant, on peut se demander non sans inquiétude s'ils sont bien aptes à faire un départ entre ce qui est véritablement utile à garder et ce que l'on peut détruire sans inconvénient.

Tel document d'une parfaite insignifiance à Paris acquiert une grande importance pour la localité qu'il frappe. En veut-on un exemple?

L'histoire du port de Dunkerque au XVII[e] siècle présente le plus vif intérêt, parce que l'on assiste alors à la première des transformations qu'il a subies, et qui, d'un havre ensablé, fréquenté par des pêcheurs et centre d'armement en course de très petits bateaux, a fait un vrai port militaire.

Sa valeur pourtant n'était pas aussi considérable qu'on se le figure, car Jean Bart et ses émules ne se servaient guère que de frégates de 200 à 250 tonneaux.

Le chenal et les bassins, ce qu'on ignore généralement, n'étaient accessibles qu'à des vaisseaux de 4[e] rang, comme l'*Oiseau*, un fin voilier construit à Dunkerque en 1670, qui reçut en 1685 la mission de recon-

1. Récemment nommé président de la Commission supérieure des Archives de la Marine, en remplacement de M. Ern. de Rozière, sénateur, décédé.



duire en Orient les ambassadeurs de Siam et qui, avec son tirant d'eau de 16 pieds (4m80), malgré les 36 canons dont il était armé, ne jaugeait que 600 tonneaux.

Les détails qui précèdent et sur lesquels il serait facile d'insister ont plus de portée qu'on ne le pense et ne présentent pas uniquement un intérêt local. Si les archives de la marine n'avaient pas précieusement conservé les pièces relatives à l'armement, l'équipement des vaisseaux de Louis XIV, nos historiens ne sauraient pas nous montrer ce qu'était la marine royale il y a deux cents ans. Si nos pères avaient effectué l'œuvre de triage aujourd'hui confiée aux bons soins de M. L. Delisle, une part importante de l'œuvre de Colbert, de Louvois, de Vauban, resterait lettre morte pour nous, car il est évident qu'un scribe, chargé par son administration de désencombrer les greniers d'un ministère, aurait sans hésitation condamné au feu bien des documents inutiles à ses yeux, qui sont néanmoins sans prix pour nous.

S'ils avaient disparu, Jal n'aurait publié ni son *Glossaire nautique*, ni son intéressante *Histoire de Duquesne;* Pierre Clément ne nous aurait pas donné sa magistrale *Histoire de Colbert*, ni Camille Rousset cette *Histoire de Louvois* qui nous fait vivre dans le grand siècle.

Quelles informations ne contiennent pas les trois ou quatre ouvrages que je viens de citer! Et pourtant, que de richesses ignorées attendent encore qu'un érudit vienne les tirer de la poussière qui les reçouvre rue Royale! Que de marins comme Jean Bart, Forbin et d'autres n'ont pas encore trouvé d'historiens véritablement dignes d'eux, parce que les éléments de leurs biographies sont encore inaccessibles aux chercheurs! Que de faits inconnus ou à peine soupçonnés éveilleraient un vif sentiment de curiosité si l'ouverture, aux écrivains, des archives de la marine leur permettait d'y puiser librement!

J'hésite, Monsieur, à appuyer une fois encore cette assertion d'un exemple emprunté à l'histoire de Dunkerque; mais on prend ses preuves là où on les rencontre, et celle-ci me semble assez curieuse pour qu'on la signale.

Tout le monde connait, au moins de réputation, le jésuite Bouhours, un bel esprit du XVIIe siècle, dont les travaux lexicographiques n'ont guère moins contribué que ceux de Vaugelas à fixer les règles du beau langage; ce que l'on sait moins, c'est qu'il fut chargé, par ordre de Colbert, de la classe de rhétorique au collège de Dunkerque et que, tout en enseignant ses élèves, il avait pour mission d'adresser au ministre des rapports *secrets* sur l'esprit de la population et sur la manière dont les Dunkerquois accueillaient la domination française.

Ces rapports, où sont-ils? Enfouis sans doute depuis bien longtemps dans un carton poudreux des archives du ministère de la marine, où personne n'a eu la bonne fortune de les découvrir, à moins que quelque scribe inattentif ne les ait lus sans en comprendre l'importance.

Elle est pourtant considérable, car il n'est pas commun de rencontrer aux gages d'un ministre un agent secret de la valeur du Père Bouhours, et il est évident que des rapports rédigés par l'auteur des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, qui furent composés à Dunkerque, présentent incontestablement un intérêt général, car il n'est pas superflu de saisir, pour ainsi dire, sur le vif, les procédés administratifs du gouvernement de Louis XIV à l'égard d'une population nouvellement annexée à la France, et qui, par ses idées, par sa langue, par ses traditions et par ses mœurs, était restée flamande et espagnole.

Le véritable rôle de la commission des archives du ministère de la marine doit être, à mon avis, d'opérer, selon toutes les règles, le classement méthodique et complet des papiers qui lui passeront sous les yeux. Son rôle est de dresser des inventaires détaillés qui permettront aux travailleurs de retrouver plus facilement les documents dont ils peuvent avoir besoin ; elle ferait bien, à l'exemple de la commission des archives du Ministère des affaires étrangères, de provoquer la publication des pièces d'un intérêt historique, qui mettraient en lumière le beau rôle que la marine française a tenu dans le passé; mais on ne saurait trop insister près d'elle pour l'inviter à restreindre le plus possible les destructions qu'elle ordonnera. Il ne faut pas qu'elle perde de vue que telle pièce qui passera pour insignifiante à ses yeux : un état d'armement, un rôle d'équipage contemporain, par exemple, un simple ordre de service autographe d'un de nos officiers généraux, est susceptible d'être, dans une centaine d'années, recueilli avec empressement par un érudit de l'avenir.... »

Nous associons nos craintes à celles du correspondant anonyme du *Journal des Débats*. C'est chose fort dangereuse qu'un triage; il ne saurait être hâtivement préparé, ni accompli par le premier venu. Les instructions qui ordonnent les opérations du triage ne doivent pas toujours être prises au pied de la lettre, et c'est à l'opérateur d'être circonspect là où sa curiosité se trouve éveillée par quelques documents non prévus dans la destruction réclamée. Il y a cinq ou six ans, on a envoyé au pilon une série de papiers sans intérêt transmis par les ministères aux Archives nationales et dont la conservation avait été justement reconnue inutile; mais au milieu de ces papiers se trouvait une très curieuse collection de passeports délivrés vers 1830-1850 par l'administration française ou étrangère à des voyageurs de catégorie variée, et quelquefois à des personnages intéressants à plus d'un titre : collection unique peut-être, en bon état, munie de sceaux rares et méritant d'être conservée à tout le moins pour servir à l'étude d'une époque ou d'une institution. Hélas! tout cela est détruit aujourd'hui, par la faute d'un archiviste trop zélé, qui a rigoureusement suivi des ordres donnés, sans songer à l'intérêt spécial de ces documents, et sans prévoir l'usage qu'en aurait su faire quelque historien de l'avenir!

ALLIER. — *Rapport de M. Claudon.* — Le dépôt s'est enrichi de trois terriers bourbonnais (seigneuries de La Condemine et de Bournet; religieux de Souvigny) des XVe et XVIe siècles, acquis à un prix exceptionnel. L'archiviste s'occupe activement de munir ses archives de répertoires utiles aux recherches; il continue l'impression de l'inventaire (série E) et a terminé le manuscrit de l'inventaire des archives hospitalières de Vichy. — Deux cent soixante-sept communications pendant l'année.

ALPES (HAUTES-). — *Rapport de M. Guillaume.* — Une dame a transmis quatre-vingt-trois liasses de papiers de famille remontant à 1650; quelques documents relatifs au chapitre et à la maladrerie de Gap, au prieuré de Saint-Grégoire de Tallard et à l'abbaye de Boscodon; une collection de factums, mémoires et journaux de l'époque révolutionnaire. — D'importantes réintégrations sont encore possibles; la salle du public des Archives doit être améliorée et agrandie. — L'impression de l'inventaire des archives du chapitre de Gap se poursuit activement, et l'archiviste fait dresser les tables des inventaires imprimés. L'inventaire des archives hospitalières de Briançon et d'Embrun est complètement imprimé (224 pages).

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Rapport de M. de Richemond.* — Dons divers et échange de documents avec les archives de l'Orne.

CORRÈZE. — *Rapport de M. L'Hermitte.* — Dépôt aux archives départementales des registres paroissiaux de Eyrein, Favars, Lagraulière, Saint-Clément, Saint-Germain-les-Vergnes et Saint-Mexant; d'un registre de notaire des années 1559-1561, et du minutier considérable de Me Bailly, notaire à Tulle. A la suite, on peut lire un résumé des accroissements du dépôt depuis 1891, un tableau sommaire des différents fonds des archives, et une liste des plus anciens documents conservés dans les archives communales.

FINISTÈRE. — *Rapport de M. Lemoine.* — Renseignements intéressants sur le versement récent des archives anciennes et révolutionnaires provenant des greffes des tribunaux civils de Brest, Quimper, Châteaulin et Morlaix (contenant entre autres tout ou partie des fonds suivants : cour royale de Saint-Renan, justices de la baronnie du Châtel et de la principauté de Léon à Landerneau, présidial de Quimper, cour royale de Concarneau, baronnie de Pont-l'Abbé, prieurés de Locmaria et de l'Ile-Tristan, cours royales de Carhaix, de Châteaulin et de Châteauneuf-du-Faou, sénéchaussée royale de Morlaix, juridictions de Crozon, du Grannec, de Kergoat, de Kerguillay, de La Feuillée, de Landévennec, du Tymeur, etc., maitrise des eaux et forêts de Carhaix; registre des jugements du tribunal révolutionnaire de Brest, dossiers des districts de Brest, Landerneau, Lesneven, Pont-Croix et Quimper, dossiers du tribunal criminel du Finistère pendant la Révolution, pièces relatives aux

révoltés de Fouesnant en 1792 et à l'assassinat de l'évêque constitutionnel Audrein en 1800, dossiers des procès revisés des forçats du bagne de Brest en 1793-1794, dossiers des comités de surveillance de Carhaix, Lesneven, Morlaix, Quimper, Roscoff et Saint-Pol-de-Léon, et du tribunal du district de Morlaix). — A cette très précieuse réintégration il faut joindre un versement de documents anciens fait par l'administration de l'enregistrement et des domaines, intéressant les établissements religieux de Quimper, le domaine royal et les domaines nationaux, les émigrés et les biens nationaux. Les archives du Finistère ont acquis ou reçu en outre des minutes notariales de Quimper (XVIIe et XVIIIe siècles) avec trois répertoires, et divers documents sur l'aumônerie de Quimper, sur plusieurs seigneuries importantes de Cornouaille ou du pays de Faou, sur les fortifications de Concarneau. — Par une convention du 1er mai 1896, la ville de Brest a été autorisée à conserver dans l'hôtel de ville les archives de l'amirauté de Brest, très importantes pour l'histoire du commerce et des guerres maritimes au XVIIIe siècle, qui néanmoins appartiendront à l'État et seront classées prochainement par les soins de l'archiviste du département; les archives des deux amirautés de Morlaix et de Quimper ont déjà été antérieurement réunies au dépôt départemental, et M. Lemoine donne, dans son rapport de 1896, le tableau des fonds de ces deux amirautés. — Enfin le greffe du tribunal de commerce de Morlaix a versé la partie ancienne de ses archives, comprenant les registres d'audience, les enquêtes et sentences du consulat de Morlaix (1702-1792), ainsi que les rôles d'équipages, jugements, prises et visites de navires de 1793 à 1815.

HÉRAULT. — *Rapport de M. Berthelé.* — On continue à imprimer l'inventaire de la série C, ainsi que l'inventaire Louvet (pour les archives communales de Montpellier) et ceux des archives communales d'Aniane et de Saint-Pons.

LOIRE. — *Rapport de M. de Fréminville.* — On y trouve un tableau des fonds de tout le dépôt antérieurement à 1790 (par ordre alphabétique), ainsi qu'une liste des terriers qui existent dans l'une ou l'autre série. Don aux archives d'une collection de minutes notariales du XVIe siècle, par Me Finaz, notaire à Saint-Chamond. Continuation de l'inventaire des archives hospitalières de Montbrison.

MARNE. — *Rapport de M. Pélicier.* — L'archiviste donne un tableau sommaire des fonds révolutionnaires récemment catalogués (séries L, M, N et R). — La ville de Sainte-Menehould a fait remise aux archives départementales du cartulaire de l'église (1418-1478), et des comptes de la fabrique (1664-1790). — Le déplacement des archives anciennes de la ville de Châlons-sur-Marne a amené la découverte de divers registres de comptabilité des XVIe et XVIIe siècles, non inventoriés et non connus jusqu'ici.

Orne. — *Rapport de M. Duval.* — L'archiviste signale l'envoi, par les archives de la Sarthe, de documents provenant du bailliage de Bellême. Il a classé le fonds de la vicomté de Moulins-la-Marche (1651-1784).

Puy-de-Dôme. — *Rapport de M. Rouchon.* — Les archives départementales ont reçu les débris des archives de l'ancien bailliage de Pont-du-Château, quatre registres de catholicité de Saint-Jean-de-Charbonnier (1579-1690), un registre des causes du bailliage seigneurial de Clavelier, et un lot de documents sur Herment.

Rhône. — *Rapport de M. Guigue.* — Réintégrations importantes de l'archevêché de Lyon antérieurement à 1790 (700 registres et 75 liasses du xiiie au xviiie siècle), des papiers de l'ancienne municipalité du canton de Neuville, et des papiers de la justice seigneuriale de Saint-Lager. L'archiviste joint à son rapport l'inventaire des registres paroissiaux de Belleville-sur-Saône pour les années 1556 à 1585.

Seine-et-Oise. — *Rapport de M. Coüard.* — Réintégrations récentes : documents provenant de diverses paroisses du district de Montfort-l'Amaury; collection de censiers et terriers de Baulne (1391-1688); plan de Versailles annoté par Louis XVI.

Italie. — L'*Annuaire de l'École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques,* pour l'année 1897 (Paris, 1896, in-8), p. 95 et suiv., contient le nouveau rapport sur la mission de M. P. Arnauldet en Italie (le premier est dans l'*Annuaire* de 1896, p. 85 et suiv.) : voyage entrepris dans le but de rechercher à Milan, à Bologne, à Venise et à Mantoue la trace des imprimeurs français, flamands et néerlandais qui ont habité et travaillé dans ces villes au xve siècle, ainsi que l'origine des imprimeurs d'origine italienne qui ont travaillé en France à la même époque. La moisson de M. Arnauldet a été particulièrement riche dans les *archivi notarili* de Venise, de Padoue et de Ferrare, et lui permettra non seulement de compléter dans une large mesure ce que Citadella a écrit sur les typographes ferrarais, mais encore d'apporter une lumière plus vive sur les origines typographiques de la péninsule.

— Le décret royal du 9 juin 1896 a approuvé la création définitive à Florence d'une école de paléographie, qui a pris pour modèle l'*École des chartes* et qui décernera désormais des brevets d'archiviste paléographe, avec les mêmes droits que les brevets français. Le cours de doctrine des archives est confié, pendant la troisième année, au professeur C. Paoli, dont les collègues enseignent la paléographie, la diplomatique, l'histoire, la philologie, la littérature et le droit; mais comment la bibliographie n'est-elle pas représentée dans une école qui a la prétention de préparer à la carrière de bibliothécaire ? Cette lacune ne peut manquer d'être comblée au plus tôt.

— Il est question de mettre en ordre l'*Archivio comunale* de Cagliari (Sardaigne).

— L'*Archivio storico italiano*, série V, t. XVIII (1896), p. 344-347, contient une courte notice sur les papiers de la famille Mazzei récemment donnés aux Archives centrales (Archivio di Stato) de Florence.

— D'après le *Bullettino senese di storia patria*, IV (1896), fasc. 2-3, l'Archivio di Stato, à Sienne, contient 55,314 parchemins classés par ordre chronologique du VIIIe au XIXe siècle ; le plus ancien est de l'année 736, et deux cent trente-huit documents sont antérieurs à l'an mil.

Suisse. — Les archives importantes de Porrentruy viennent d'être intelligemment utilisées pour un travail de H. Buser : *Das Bistum Basel und die französische Revolution* (1789-1793) ; Basel, 1896, in-8 de 98 p.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Allemagne — Dans le IXe supplément à la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst* (1896), G. Braun publie d'intéressantes notices sur la miniature à Trèves au moyen âge et étudie successivement un sacramentaire de Trèves du XIe siècle [importantes remarques liturgiques et paléographiques], les rapports artistiques entre Trèves et Echternach (Luxembourg), et deux manuscrits de Darmstadt du XIe siècle. Six planches accompagnent le texte, qui constitue une excellente contribution à l'histoire de la miniature.

Belgique. — M. A. Michiels a été nommé bibliothécaire de l'Université catholique de Louvain, à la place de M. le chanoine E. Reusens.

— Le R. P. van den Gheyn, bollandiste, a été nommé conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles, à la place de M. Em. Ouverleaux, mis à la retraite sur sa demande, et dont on a pu apprécier longtemps la haute bienveillance et l'extrême amabilité.

— A l'occasion du centenaire de la Bibliothèque de l'Université de Gand, fondée par Ch. Van Hulthem en 1797, le bibliothécaire en chef et les conservateurs de ce dépôt vont publier une bibliographie étendue des *Adages d'Érasme*, qui formera le premier volume de leur « Bibliotheca Erasmiana. »

Espagne. — La Bibliothèque nationale de Madrid a été installée l'an dernier dans son nouveau local, le Palais des Récollets (*Palacio de Recoletos*). Le département des Imprimés comprend vingt-quatre salles et en outre un immense dépôt, construit tout en fer, qui peut contenir 600,000 volumes; celui des manuscrits se compose de quatre salles situées au nord-ouest de l'édifice. Le reste des bâtiments est réservé aux estampes (deux salles), à la musique (une), à la géographie (une), aux incunables (une), aux livres rares et précieux (une), aux publications espagnoles d'Amérique (une), aux livres d'usage fréquent (une), aux éditions de Cervantès (une), aux revues modernes (une), etc.; à une grande salle de lecture pouvant contenir deux cent quatre-vingts personnes et six mille volumes de références à consulter par le public; à une salle réservée de douze places; à une salle de catalogue (contenant environ 2000 volumes de bibliographie); à une autre d'enregistrement et une d'inventaires; enfin à la direction et au secrétariat. Au département des manuscrits comme à celui des imprimés, se voient exposés dans des vitrines centrales et murales des spécimens de ce que l'établissement possède de plus pré-

cieux en tout genre. Parmi les innovations appréciables de la nouvelle installation, il faut signaler surtout la présence, dans la salle du public, d'un inventaire de tous les volumes de référence qui sont à sa disposition. Les tables, en noyer, sont un peu inclinées et forment pupitres séparés les uns des autres par un montant, et on y a fixé au-dessous un crochet pour supporter les chapeaux. La lumière et la ventilation sont bonnes; il est grand dommage que le système de chauffage à eau chaude, si préconisé aujourd'hui, n'ait pu y être introduit : on a reculé devant la dépense de son installation.

— B. Muntaner a terminé dans le *Boletin de la Sociedad arqueológica Luliana* (Palma de Mallorca), en 1896, la publication de son travail sur les incunables et livres rares de la « Biblioteca provincial » de Palma.

États-Unis. — Nouvelles bibliothèques ouvertes aux États-Unis dans le dernier trimestre : Bristol (Connectitut), nouveau local; Camden (Maine), Canastota (New York), Hamburg (New York), Massapequa (Long Island), Pelham (New Hampshire), Perth Amboy (New Jersey), Terre-Haute (Indiana).

CHICAGO. — Les Tchèques qui habitent cette ville ont adressé une pétition tendant à faire acheter par la « Public Library » un millier de livres écrits par leurs compatriotes. L'administration a fait en partie droit à leur requête, et a ordonné immédiatement l'achat de cent ouvrages en langue tchèque.

DÉTROIT. — On a voté cent dollars pour l'acquisition, à la « Public Library, » de livres destinés aux aveugles. — Une statistique établie à la bibliothèque a permis de faire connaître la quantité relative de livres étrangers qu'elle communique au public, soit 77 °/₀ de livres allemands, 34 °/₀ de livres français et 138 °/₀ de livres polonais : aussi songe-t-on à augmenter le nombre de ces derniers, qui n'est actuellement que de huit cents.

HOMESTEAD. — Un bâtiment sera prochainement construit en cette ville, grâce à un don d'Andrew Carnegie, à l'usage de bibliothèque et de salle de musique, dans le style de la Renaissance française, avec ornements en stuc à l'intérieur.

NEW YORK. — Les allocations des différentes bibliothèques publiques de cette ville pour l'année 1896 atteignent le chiffre de 100,000 dollars, dont 50,000 pour la « Free Circulating Library, » en augmentation de 15,000 sur l'année précédente.

PRINCETON. — La bibliothèque de l'Université vient de recevoir en don, de Junius S. Morgan, une incomparable collection d'anciennes éditions de Virgile, que l'on évalue à 50,000 dollars.

France. — Le premier volume du Catalogue général des incunables

de France, préparé par Mlle M. Pellechet, doit paraître en mai prochain.

— Il y a quelques mois, on s'est justement ému à Paris d'une affiche, placardée sur les murs de la capitale, et annonçant la vente aux enchères publiques de livres anciens et modernes provenant du ministère de la justice. Cette vente, faite par les soins de l'administration des domaines de la Seine, comprenait, dit le texte, de nombreux volumes traitant de « droit coutumier, histoire de la France, juridictions parisiennes, monnaies, sarcophages chrétiens de la Gaule, documents arméniens et grecs relatifs aux croisades, etc. » Il n'était pas malaisé de reconnaître entre autres, dans cette énumération, une partie de la *Collection des documents inédits* publiée par le ministère de l'instruction publique. On s'est élevé vivement contre la vente — à prix très minime, évidemment — de pareils ouvrages qui, à supposer même l'encombrement des dépôts du ministère, trouveraient leur place toute indiquée dans les bibliothèques de villes de province ou de corporations.

— Dans les « Études d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriel Monod » (Paris, 1896, in-8 de xiv-463 p.), nous donnerons une mention particulière à l'intéressant travail de M. C. Couderc : *Le Manuel d'histoire de Philippe de Valois* (p. 415-444). L'ingénieux bibliothécaire a retrouvé vingt-six manuscrits à la Bibliothèque nationale, dont il donne la liste, d'une chronique composée vers 1326-1328, puis remaniée avec additions vers 1330, et dont la collection des « Historiens des Gaules et de la France » n'a publié que de courts fragments basés sur quatre manuscrits seulement; c'est le manuel dont se servit Philippe VI enfant pour apprendre l'histoire de France.

— Dans le *Journal asiatique*, 1896, p. 234-290, M. J.-B. Chabot publie une notice sur les manuscrits syriaques acquis par la Bibliothèque nationale depuis 1874, soit quarante-six volumes à ajouter au catalogue Zotenberg. Les plus intéressants sont des Évangiles (ve-xe siècles), les œuvres d'Isaac de Ninive (ixe siècle), un commentaire de Théodore de Mopsueste sur saint Jean, un lexique de Bar-Ali (copie de 1499), et un « Synodicon orientale » ou collection des synodes nestoriens.

— On construit actuellement à Bayonne un bâtiment neuf pour la bibliothèque de la ville : on y logera également le musée et les archives.

— La toiture de la grande salle de dépôt, à la bibliothèque de la ville de Limoges, s'est effondrée en partie il y a quelques mois; d'où grand désarroi qu'il eût été facile d'éviter avec un peu de précaution.

Grande-Bretagne. — La bibliothèque publique de Belfast (Irlande) a reçu, dans le courant du dernier exercice, 23,656 lecteurs et 6359 emprunteurs (ces derniers préférant les romans dans la proportion de 2/3). — A Manchester (Angleterre), les emprunteurs ont atteint le chiffre de 50,000.

— On a découvert au British Museum d'importants fragments inédits du poète Bacchilidès, le rival de Pindare.

— Le dernier fascicule paru du *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, XXII, 2 (1897), renferme (p. 355-415) un travail de K. Hampe : *Reise nach England 1895-1896*, où l'auteur passe plus ou moins rapidement en revue les manuscrits qu'il a examinés à Londres, à Oxford et à Cheltenham, entre autres un registre de Ottoboni da Fiesco, cardinal de Saint-Adrien, pour les années 1259-1267; une « Vita S. Heriberti » (Brit. Mus., Add. 26788), à consulter pour l'histoire de l'évêché de Liège aux XIe-XIIe siècles; des lettres papales des XIIe-XIIIe siècles dans le manuscrit Cotton Vitellius, E. XIII; le cartulaire de Faremoutiers, du XIIIe siècle (Cheltenham, 9535); des copies de bulles pour l'abbaye de Notre-Dame du Parc, près Louvain (Brit. Mus., Add. 16953); d'autres pour le couvent de Reading (Bibl. Univ. Cambridge, Dd. IX. 38), d'autres encore pour les Cisterciens (Cotton Vesp. A. XVI); un manuscrit (Cheltenham, 400) du XIe siècle, intéressant l'histoire de Saint-Maximin de Trèves; et un « Liber Sancte Marie de Caritate » du XIIe siècle (Brit. Mus., Add. 15603) qui provient d'une abbaye cistercienne française.

Dans la même livraison (p. 503-541), O. Holder-Egger a publié de nombreuses notes extraites des manuscrits de Sankt-Peterkloster à Erfurt : ce sont surtout des nécrologes, calendriers et recueils d'inscriptions tumulaires.

Italie. — Le docteur Sickel a publié dans les *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, 1896, n° 3, deux fort curieux documents sur le prêt des livres à la Bibliothèque vaticane au XVIe siècle. Le 20 juin 1564, Pie IV autorisa par bref son neveu le cardinal Borromeo à emprunter les volumes dont il pourrait avoir besoin, soit par lui-même, soit par un tiers muni de son autorisation, et pour un an seulement; une cédule supplémentaire permet le déplacement de plus d'un volume à la fois et comprend dans l'autorisation les registres pontificaux et les documents secrets.

— S. G. Merati a publié le catalogue de la bibliothèque de Pomposa (monastère situé entre Venise et Ferrare) dans les *Studi e documenti di storia e diritto*, 1896, p. 143-177, d'après une copie conservée à la Marciana. Rédigé vers 1093 sous l'abbé Jérôme, ce catalogue signale une soixantaine de manuscrits (les livres liturgiques non mentionnés).

Japon. — La plus grande bibliothèque du Japon, la bibliothèque de l'Université impériale (Teikoku Daigaku), contient 102,000 livres japonais et 78,000 européens; elle est destinée exclusivement aux professeurs et aux étudiants. La bibliothèque publique de Tokyo, ouverte à tous, et fondée depuis vingt-cinq ans seulement, est riche de 120,000 ouvrages.

Russie. — Un incendie a détruit, l'an dernier, en partie la bibliothèque publique de Moscou; les pertes sont considérables.

— La bibliothèque de l'Université d'Odessa vient de recevoir en don de M. N. A. Stolypine, héritier du prince S. Vorontsov, la bibliothèque du prince défunt, comprenant 35,000 volumes, et dont la valeur est estimée à 50,000 roubles.

Suède. — Dans le XVIIIe volume de ses *Handlingar*, la Bibliothèque royale de Stockholm donne, avec la fin d'une bibliographie des gravures relatives à l'histoire de Suède (1719-1891), dressée par le directeur C. Snoilsky, le rapport officiel de ses actes pendant l'année 1895. Pendant cette année, le nombre des visiteurs a été de 29,395; le nombre des volumes communiqués, de 51,850; le nombre des volumes empruntés, de 10,671. L'augmentation de la bibliothèque a atteint 24,944 numéros, dont 4100 pour les livres étrangers. Le dépôt légal de Suède a fourni, pour la même période, 19,520 numéros, dont moitié environ consiste en brochures, plaquettes, affiches et feuilles volantes.

Turquie d'Asie. — Dans « Une excursion en Mésopotamie » dont le P. L. Cheikho a publié le récit dans les *Études religieuses de la Compagnie de Jésus* (octobre et décembre 1896, p. 328 et suiv.), le professeur de Beyrouth raconte les épisodes de son voyage entrepris surtout en vue de rechercher des manuscrits, et, à ce point de vue, les quelques indications qu'il donne sur les résultats de son voyage sont précieuses à relever : « Les manuscrits sont nombreux à Alep, mais il faut du temps pour les trouver; j'en achetai une quinzaine d'assez précieux pour soixante-dix francs. — On trouve peu à glaner à Orfa; les Jacobites ont une bibliothèque qu'ils laissent voir difficilement. C'est là que se trouve la chronique syriaque du patriarche Michel, écrite au xe siècle; Mgr Rahmani, évêque syrien d'Alep, est parvenu à s'en procurer une copie qu'il a l'intention de publier. — A Mardin, nous nous transportions dans les maisons pour examiner de vieux manuscrits, et nous finîmes par en acheter une soixantaine choisis entre un grand nombre d'autres. Les Syriens et surtout les Chaldéens possèdent des bibliothèques importantes qui furent gracieusement mises à notre disposition. Mgr l'archevêque chaldéen nous fit part des trésors de sa bibliothèque privée et de sa vaste érudition, et nous offrit à son départ quelques manuscrits précieux. — Nous voulûmes tenter une visite à Deïrur Zafaran, fameux monastère (à huit kilomètres de Mardin) où réside le patriarche jacobite. Nous espérions voir la bibliothèque, qu'on dit être une des plus considérables de l'Orient. Nous fûmes invités à visiter une imprimerie installée jadis dans le couvent, grâce à quelques anglicans désireux de faire entre eux et les Jacobites une union impossible. Depuis le départ du mécanicien qui avait monté la presse, les indigènes qui lui avaient succédé s'étaient heurtés à des difficultés que

personne ne pouvait les aider à résoudre, ce qui fit que l'imprimerie fut laissée de côté après avoir produit trois ou quatre ouvrages liturgiques de peu d'importance. Nous conseillâmes à celui qui en était chargé de venir se former à notre imprimerie de Beyrouth et de publier quelques-uns des ouvrages de valeur enfouis dans la bibliothèque du monastère. Nous prîmes de là l'occasion de demander à visiter cette bibliothèque, mais le patriarche refusa net, prétextant qu'elle était encombrée de caisses et que, d'ailleurs, à part quelques livres liturgiques, il n'y avait rien de ce que nous cherchions. Nous eûmes beau assurer Sa Béatitude que nous n'avions pas l'intention d'acheter des livres de cette bibliothèque, mais simplement de voir les titres des ouvrages : tout fut inutile. — A Diarbékir, la bibliothèque des Chaldéens est assez considérable pour nous occuper durant deux jours; on y trouve en effet près de deux mille manuscrits, dont une trentaine ne manquent pas d'intérêt. Dans la ville, il y a aussi pas mal à glaner; nous y avons acheté vingt-huit manuscrits arabes, syriaques ou chaldéens. — Dans l'église jacobite de Qillith, on nous montra un magnifique évangile avec enluminures, écrit au XIe siècle en estranghelo; j'en découvris un second gisant dans un coin et en train de s'abimer : le prêtre n'en soupçonnait pas même l'existence. Je voulus le marchander, mais ces gens préfèrent voir périr les livres plutôt que de les vendre, ou bien ils en demandent des prix exorbitants depuis que les Anglais leur ont acheté très cher quelques manuscrits estranghelo. — Les jacobites de Midiath possèdent des manuscrits syriaques, principalement des évangéliaires, des ouvrages du fameux évêque Barhebræus, des livres liturgiques, des homélies des saints Pères, des poésies religieuses, quelques actes de conciles. On ne trouve presque pas d'ouvrages historiques ou de sciences, et rarement des livres inconnus en Europe. Les invasions et les guerres ont détruit en grande partie les œuvres de la littérature syriaque; le peu qui en restait a pris, il y a quelques années, le chemin de l'Amérique et de l'Angleterre. — A Azikh on trouve des manuscrits syriaques, mais il est difficile de les avoir à des prix raisonnables. — Chez les religieux chaldéens de Raban-Hormuz, une journée fut occupée à examiner de nombreux manuscrits syriaques et arabes, et à noter un bon nombre d'ouvrages importants. Le gros bourg voisin d'Alkosch se glorifie d'avoir produit et de continuer à produire les meilleurs copistes de manuscrits chaldéens. »

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Journaux polaires. — En Sibérie, en Laponie, en Islande, les journaux existent comme partout ailleurs. Dans les terres polaires proprement dites, ce sont les missionnaires anglais qui ont, comme en tant d'autres endroits, introduit la typographie pour servir de moyen de propagande. A Goothab (Groenland), il a existé un journal eskimo dès 1861, qui parait encore sous le titre de : *Anaglindtitt natin ginarmik tusarumi hassassermerik.* Il s'est fondé récemment une autre gazette groënlandaise qui porte le nom de *Koladtitt.*

Un nouveau journal latin. — Il est assez plaisant de voir le latin émigrer en Amérique et d'apprendre qu'il vient de se fonder à Philadelphie une publication périodique entièrement composée dans cette langue et intitulée : *Præco latinus*, qui contiendra des nouvelles politiques, une chronique, des faits divers, et même un roman-feuilleton : Robinson Crusoë traduit en latin !

L'imprimerie au Japon. — Ce n'est pas un art trop aisé que celui d'être typographe au Japon ; les compositeurs ont devant eux des cases qui ne contiennent pas moins de 6000 types ou signes différents, qu'il leur est indispensable de connaitre tous. Il est vrai que pour les ouvrages philosophiques et théologiques, le tiers à peine est d'un usage courant. — La situation du journalisme au Japon est la suivante : 133 journaux, dont 16 quotidiens à Tôkyô ; le plus répandu, l'*Asah*, aurait un tirage quotidien de 100,000 exemplaires.

L'imprimerie dans le Turkestan. — A son tour, le Khanat de Khiva va posséder une imprimerie. A cet effet, des machines typographiques destinées à ce grand établissement ont été achetées récemment à Nidji-Novgorod.

L'imprimerie a Madagascar. — Plusieurs établissements typographiques se sont créés à Tananarive et à Tamatave ; ils sont généralement dirigés par des agents méthodistes anglais, et le plus connu est celui de James Parett, fondé à Tananarive, où l'on a su apprendre le métier à des femmes qui s'en tirent, dit-on, assez habilement. Il n'y a pas moins de huit périodiques qui s'impriment à Tananarive !

NÉCROLOGIE

W. N. DU RIEU

C'est avec un profond regret que l'on a appris la mort soudaine et prématurée, survenue le 21 décembre 1896, du savant et excellent bibliothécaire de l'Université de Leide, le docteur W.-N. Du Rieu, né dans la même ville (dont le père était bourgmestre), en octobre 1829. Il a partagé sa vie entre ses occupations professionnelles (attaché à la Bibliothèque en 1864, il en devint conservateur en 1880) et la Commission d'histoire des Églises wallonnes, dont il fut le secrétaire et, avec Enschédé, le membre le plus actif. Le temps lui a manqué pour écrire des livres, mais il a collaboré fréquemment à des revues hollandaises, telles que le *Nederlandsche Spectator;* il a continué la publication du *Catalogue de la Bibliothèque de la Commission pour l'histoire des Églises wallonnes,* et publié avec quelques collaborateurs un excellent et utile répertoire de tous les articles de revues hollandaises intéressant l'histoire de sa patrie. Il a surtout donné des conseils et aimé sa bibliothèque d'un amour particulier; il avait des amitiés sûres à l'étranger autant qu'en Hollande, et ses voyages assez nombreux l'avaient mis en rapport avec les principaux bibliothécaires et bibliographes du continent. Depuis 1894, il avait sondé ceux-ci pour arriver à la constitution d'une société pour la reproduction photographique des plus précieux manuscrits de nos bibliothèques; s'il avait échoué dans sa tentative, il avait réussi ensuite à intéresser à l'affaire un de ses compatriotes, le libraire Sijthoff, qui l'a prise à cœur et prépare une série de publications, en suivant la voie que lui a tracée W.-N. Du Rieu. Son œuvre ne périra donc pas; et son digne successeur à la Bibliothèque de l'Université de Leide, M. S.-G. De Vries, continuera les excellentes traditions d'un chef vivement regretté. Partout sa mémoire sera conservée et honorée comme celle d'un homme profondément bon, savant modeste et aimable dont la mort a été pour beaucoup un deuil cruel. H. S.

COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

REVUES SPÉCIALES

1. — Centralblatt für Bibliothekswesen (jan. 1897) : C. Haeberlin, Griechische Papyri [à suivre]; — A. Schmidt, Untersuchungen über die Buchdruckertechnik des xvten Jahrhunderts [intéressantes observations de détail]; — H. Düring, Bibliothekstechnische Mitteilungen [isolement des dépôts de livres et protection contre l'incendie; installation intérieure, température et chauffage].

— Centralblatt für Bibliothekswesen (febr.— märz 1897) : A. Schmidt, Untersuchungen [suite]; — H. Düring, Bibliothekstechnische Mitteilungen [fin ; ventilation et éclairage, transport des livres à la salle de lecture, instruments divers à l'usage du bibliothécaire, désinfection des livres]; — A. Reifferscheid, Zwei Anträge auswärtiger Bibliothekarstellen für G.-Fr. Benecke; — F.-E.-W. Roth, Jakob Theodor von Bergzabern (Tabernæmontanus), bio-bibliographisch dargestellt (v. 1530-1590); — A. Schubert, Die beiden ältesten vollständigen Biblia bohemica-Inkunabeln (1488-1489).

2. — The Library Journal (jan. 1897) : A congressional or a national library? [à Washington]; — S.-H. Ranck, Railroad travelling libraries; — K.-E. Sanborn, A word on cataloging; — Serial, technical, and scientific publications of the Government; — The new Scoville Memorial Library, Carleton College [avec vue]; — The Public Library movement in Brooklyn; — The Buffalo Library to be a free library.

— The Library Journal (febr. 1897) : A.-L. Peck, What may a librarian do to influence the reading of a community? — A. Scott, The librarian and the patriotic societies; — The best books of 1896; — The free Public Library of New Orleans [nouvelle installation].

3. — Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire (janv. 1897) : Eug. Asse, Les Petits romantiques, Jean Polonius [notice, à suivre, sur le comte Xavier Labensky, né en 1790]; — N. Rondot, Graveurs de fers et relieurs à Lyon au xvie siècle; — Vte Savigny de Moncorps, Les Almanachs de modes de 1814 à 1830; — L. Morin, Note sur les astrologues troyens; — R. Portalis, Nicolas Jarry et la calligraphie au xvie siècle [continuation d'articles parus en 1896].

COMPTES RENDUS

A guide to the principal classes of documents preserved in the Public Record Office, by S. R. Scargill-Bird, F. S. A., an assistant keeper of the Records. 2d edit. London, Eyre and Spottiswoode, 1896; in-8 de lxxiii-399 p. — Price : 7 sh.

Le magnifique dépôt de Londres connu sous le nom de *Record Office* est depuis longtemps exploré et encore très mal connu dans beaucoup de ses parties. L'administration publie à grands frais des recueils d'inventaires ou d'analyses extrêmement détaillées qui embrassent une période relativement très courte et qui sont, pour cette période, d'un secours précieux pour l'historien; mais elle a toujours reculé devant un travail d'ensemble, ne se préoccupant pas assez du point de vue général. Heureusement, l'un des meilleurs archivistes de cet établissement a songé à combler cette lacune, et la meilleure preuve de l'utilité d'une telle publication est l'apparition, au bout de quelques années, d'une seconde édition légèrement améliorée et complétée. — Le classement des documents dans les archives nationales anglaises est le suivant : I. Records of the Superior Courts of Law ; II. Records of special and abolished Jurisdictions ; III. Records of the Duchy of Lancaster ; IV. Records of the Palatinate of Durham : V. Records of the Palatinate of Lancaster; VI. Records of the Principality of Wales ; VII. State Papers and Departmental Records (Admiralty, Colonial Office, Foreign Office, Home Office, Treasury, War Office, etc.). Dans l'introduction, on trouvera les dates extrêmes et l'état de chacune des subdivisions de la première série, et une brève notice sur chacune des six autres. — Mais le véritable corps du volume de M. Scargill-Bill est rempli par une liste alphabétique de mots-souches ou matières pour lesquelles nous sommes immédiatement renseignés et qui nous permettent de nous retrouver dans l'immense dépôt : je remarque particulièrement les mots « Ambassadors, Army, Charities, Coronations, Domesday Book, Emigrants, Feudal tenures, Fortifications, France, Ireland, Jews, Maps, Mines, Monastic foundations, Papal Bulls, Parliamentary Proceedings, Post Office, Prisons, Revenue Rolls, Treatises, Universities » au milieu de cent autres; le tout terminé par un index analytique. Ces indications n'éviteront pas évidemment mille tâtonnements encore à ceux qui ne sont pas familiarisés avec le « Record Office », mais elles pourront mettre parfois sur la voie et rendront des services très appréciables. Cette deuxième édition tient compte des travaux de classement exécutés et des améliorations introduites dans le dépôt depuis 1891, et rend désormais inutiles tous les travaux d'ensemble publiés jusqu'à ce jour sur le « Record Office. »

H. S.

Bibliographie lyonnaise; Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle, par le président BAUDRIER, publiées et continuées par J. BAUDRIER. Première série. Lyon, A. Brun, 1895; in-8 de VII-450 p. et 50 fig. — Prix : 16 fr.

Toutes les personnes qui se tiennent au courant du mouvement bibliographique savent que feu le président Baudrier avait consacré tous ses loisirs à l'étude si complexe et si multiple de la bibliographie lyonnaise. Nul mieux que lui n'était capable de nous en révéler les secrets, après les avoir étudiés avec tant de passion. Je me trompe : son fils, élevé à son école et possesseur de ses notes rassemblées avec une étonnante persévérance, se trouvait tout désigné pour nous les apporter sous la forme la plus simple et en même temps la plus pratique. Il faut le féliciter doublement, et de sa détermination et de ses résultats. Nous n'avons encore qu'un premier volume entre les mains, mais on nous promet toute la bibliographie du XVIe et du XVIIe siècle, et, quand on songe au grand nombre d'imprimeries qui fonctionnèrent à Lyon en même temps, et à l'énorme masse de livres de tout genre qui sortirent de ces divers ateliers pendant deux siècles, on peut adresser aux auteurs des félicitations anticipées. Félicitations méritées en tout cas pour cette première série, qui contient la liste alphabétique des imprimeurs et libraires de Lyon au XVe et au XVIe siècle, ainsi que les documents relatifs aux imprimeurs les moins importants et la nomenclature de leurs productions, les ateliers les plus connus étant réservés pour les volumes ultérieurs. Ce n'est pas seulement, comme on pourrait le croire, une liste bibliographique ; c'est aussi une notice biographique, variable d'étendue, au-dessous de chaque nom, composée à l'aide des riches archives lyonnaises, départementales, communales, notariales, hospitalières, que M. Baudrier a consciencieusement dépouillées. Avons-nous besoin d'ajouter que la description des livres est faite avec autant de soin que de détail, que rien n'a été négligé pour apporter un travail définitif, et que des reproductions de titres, de marques, de fleurons, de spécimens de caractères, ajoutent encore à l'importance et à l'intérêt de la publication ? Nous ne croyons pas, en tout cas, qu'il soit possible de mieux débuter, et que ne sommes-nous pas en droit d'espérer désormais pour des typographes aussi célèbres que Josse Bade, Guillaume Rouville et Jean Trechsel ? H. S.

The Early Oxford Press; a bibliography of printing and publishing at Oxford («1468»-1640), with notes, appendixes and illustrations, by FALCONER MADAN, M. A., fellow of Brasenose College. Oxford, Clarendon Press, 1895; in-8 de XI-365 p. et pl. — Price : 18 sh.

A l'encontre du volume précédemment indiqué, celui-ci est purement descriptif. On n'y trouve qu'une description chronologique, laquelle est suivie de divers appendices contenant notamment des détails techniques

sur l'ancienne typographie d'Oxford, les ornements employés, la table des auteurs et éditeurs, d'importantes corrections, et une liste des copistes, écrivains et enlumineurs connus à Oxford depuis 1180 (d'après des documents inédits). Enfin quelques pages sont consacrées à une discussion très serrée sur le premier livre connu imprimé à Oxford et portant la date de 1468, mais que l'on a de fortes raisons de croire seulement de 1478 : et M. Madan est bien près d'adopter ces conclusions, après d'autres bibliographes. Oxford se trouverait encore être la seconde ville d'Angleterre où s'établit l'imprimerie, et pour quelques années seulement. De 1519 à 1585 on ne connait aucune production de ses presses, mais pour les cinquante années qui suivirent, il existe une suite ininterrompue de publications que M. Madan a étudiées de très près et suivant des principes qui nous ont paru généralement excellents. L'index, très complet, permettra de consulter toujours ce livre avec facilité. H. S.

De Amsterdamsche Boekdrukkers en Uitgevers in de zestiende eeuw, door E.-W. Moes, ass. Bibliotecaris der Universiteit van Amsterdam [Aflevering I]. Amsterdam, C.-L. van Langenhuysen, 1896; in-8 de [II]-II-96 p.

Voici un travail de même nature, que M. Moes commence pour Amsterdam, où la typographie fut introduite, d'après ses recherches, en 1506, et qu'il se propose de continuer pour le XVI[e] siècle tout entier. Le zélé bibliothécaire étudie successivement chaque atelier, en commençant par Claes De Prenter, Doen Pieterz (Dodo Pietri) et Cornelis van Pepinghen. Le prochain fascicule débutera par Willem Corver, et continuera par Jan Seversz; et l'auteur serait reconnaissant à MM. les bibliothécaires français de lui signaler les impressions de ce dernier imprimeur qu'ils pourraient rencontrer dans leurs dépôts. On retrouve dans ces pages les qualités de précision et de sagacité auxquelles l'auteur nous a déjà habitués, et le côté artistique de ces incunables locaux lui a particulièrement permis de faire montre de ses aptitudes particulières. Une seule observation : il serait à souhaiter que les titres des livres fussent reproduits en gothique d'un œil plus fort, de façon à les faire mieux ressortir du reste de la composition typographique.

H. S.

Les Barbou, imprimeurs (Lyon, Limoges, Paris), par Paul Ducourtieux, imprimeur. Limoges, Ducourtieux, 1896; in-8 de [IV]-IV-411 p. — Prix : 8 fr.

Ce n'est pas une mince besogne que de suivre une très nombreuse famille d'imprimeurs de 1524 à 1820. C'est cependant ce qu'a entrepris M. Ducourtieux, continuant avec succès les recherches de bibliographie limousine composées en 1861 par P. Poyet. Son travail se divise nette-

ment en deux parties : dans la première, il publie, en l'annotant, le livre de raison de cette famille Barbou, originaire du département de la Manche, et peut en dresser un utile tableau généalogique; dans la seconde, il apporte la bibliographie aussi complète que possible des ouvrages sortis des presses des Barbou à Lyon (1524-1566), à Limoges (1567-1820) et à Paris (1704-1808), en y ajoutant quelques détails sur la librairie classique dans les anciens collèges des Jésuites et sur le commerce des papiers en Limousin aux XVIIe et XVIIIe siècles. On trouvera aussi quelques notices sur des personnages alliés aux Barbou, tels que le littérateur normand Guillaume Guéroult, et sur chacun des membres de cette nombreuse famille, encore existante à Limoges. Quelques privilèges, quelques reproductions de marques, le catalogue de la vente de Jean Barbou d'après l'inventaire dressé en 1751, et de bonnes tables achèvent de donner un véritable intérêt à la nouvelle publication de M. Ducourtieux. H. S.

Bibliographie d'Aristote, par M. Schwab, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Paris, H. Welter, 1896; in-8 de IV-320 p. — Prix : 20 fr.

Ce travail n'a été publié qu'à un petit nombre d'exemplaires, et en autographie; il comprend 3742 numéros classés méthodiquement, et suivis d'un index alphabétique. Les divisions adoptées sont les suivantes : Vie (Biographes latins, Biographes modernes, Portraits); Analyses générales et résumés (Doctrines, parallèles avec ses prédécesseurs et successeurs, études critiques du texte); Traductions, versions et commentaires des œuvres complètes et des ouvrages séparés (Logique, Analytiques et topiques, Philosophie de la nature, Physique, Météorologie et Psychologie, Métaphysique, Histoire des animaux, Philosophie des choses humaines, Éthique, Politique, Économique, Rhétorique, Poétique); Imitateurs et Continuateurs; Œuvres apocryphes. — Le manuscrit de cette bibliographie, dont le plan est raisonnable et l'exécution satisfaisante en général, a été couronné en 1882 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; l'auteur l'a revu depuis lors et l'a complété jusqu'en 1891; mais il y a lieu de regretter de voir s'arrêter en 1891 une publication parue en 1896. De la sorte M. Schwab n'a pu mettre à profit (ni naturellement signaler) les dernières publications, qui sont nombreuses, surtout pour l'Ἀθηναίων πολιτεία. Ces omissions sont très fâcheuses pour des ouvrages bibliographiques tels que A.-O. Prickard, *Aristotle on the art on poetry* (London, 1891, in-8), qui a donné, lui aussi, en appendice, la liste des principales éditions et des commentaires relatifs à la Poétique; et J. Lippert, *Studien auf dem Gebiete der griechisch-arabischen Uebersetzungslitteratur; I. Quellenforschungen zu den arabischen Aristotelesbiographien* (Braunschweig, 1894, in-8). Quant à la Politique, il faudra compléter les indications déjà fort utiles de M. Schwab par le travail de V. von Schœffer, *Bericht über die in den Jahren 1892-1895 erschienene*

Litteratur zu Aristoteles Ἀθηναίων πολιτεία, qui vient de paraître (Berlin, 1896, in-8 de 84 p.), extrait du *Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Altertumswissenschaft*. — Il est grand dommage que le volume soit autographié ; il manque de clarté, et l'absence des artifices différentiels de typographie nuit à la facilité des recherches, et aussi (M. Schwab s'en est aisément aperçu) à la correction des épreuves. Certaines indications (n° 2265, etc.) sont trop incomplètes pour pouvoir être utiles à tous les lecteurs indistinctement, s'il s'agit de livres ou de revues en langues peu répandues. Ce n'en est pas moins, dans l'ensemble, une œuvre nécessaire dont il convient de féliciter l'auteur. H. S.

Saggio di una Bibliografia ragionata per servire alla storia dell' Epoca Napoleonica ; V (Benoît-Bernays), per ALBERTO LUMBROSO. Roma, Moses e Mendel (Paris, Picard), 1896 ; in-8 de xv-144 p. — Prezzo : 3 lire 50.

Voici la cinquième partie d'un travail colossal qu'a entrepris M. Lumbroso avec autant de science que de succès. Le premier fascicule avait paru en 1894 à Modène ; en deux ans, nous voici arrivés avec lui à peine au milieu de la lettre B. Cela peut donner une idée de l'immensité des documents réunis et du temps qu'il faudra à l'auteur pour achever une publication qui, d'ailleurs, ainsi qu'il le dit lui-même, « crescit eundo. » Voici le plan suivi : tout auteur, contemporain des événements ou moderne, qui a écrit la plus petite page sur l'époque napoléonienne ou sur un événement se rattachant à cette période de l'histoire, y figure à son ordre alphabétique (ainsi que les œuvres anonymes par le premier mot du titre) ; pour les travaux vraiment sérieux, la mention est suivie d'une analyse plus ou moins détaillée, et parfois d'une appréciation qui caractérise la nature du travail ; dans certains cas, M. Lumbroso y ajoute des extraits typiques. Dans le fascicule V que nous avons sous les yeux, il y a de curieux détails sur Béranger et sur Bernadotte notamment, qui pourront servir à compléter leur biographie et leur bibliographie. On ne peut qu'encourager l'auteur à persévérer, et applaudir à ses heureux débuts. H. S.

Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français ; Ancien supplément français (n°s 6171 à 15369 du fonds français), par HENRI OMONT, conservateur adjoint au département des Manuscrits. Paris, Leroux, 1895-1896 ; 3 vol. in-8 de XII-412, XII-637 et X-444 p. — Prix : 22 fr. 50.

On a longtemps reproché à la Bibliothèque nationale de Paris de ne pas imprimer assez de catalogues de ses richesses. M. Omont semble s'être donné pour tâche de répondre à ces détracteurs par une production merveilleusement active d'inventaires, de notices et de fac-similés dont voici le dernier échantillon. Ces volumes continuent l'ancienne série in-4, entreprise sur un plan beaucoup trop vaste, et qui menaçait de

durer plusieurs siècles au train où elle était publiée. Ils comprennent, il est vrai, des manuscrits d'un contenu généralement plus homogène et dont la désignation sommaire était plus aisée à faire. D'ailleurs on trouvera, à la fin du tome III, un tableau du classement méthodique des manuscrits cotés aujourd'hui 6171 à 15369, ainsi qu'un très utile tableau de concordance des numéros anciens et actuels des manuscrits du supplément français. Le tome II a été publié avec la collaboration de M. C. Couderc. H. S.

Annuaire des Musées scientifiques et archéologiques des Départements. 1re année (1896). Paris, Leroux, 1896; in-12 de IV-275 p. [Ministère de l'instruction publique].

L'idée de publier un annuaire des musées, sur le modèle de l'Annuaire des Bibliothèques et des Archives qui existe déjà depuis 1886, est une idée utile en soi. Le ministère a donc bien agi en l'entreprenant. Mais il ne faut pas oublier la publication bien antérieure et bien autrement détaillée et complète de M. Th. Guédy : *Musées de France et collections particulières.* Dans le nouvel Annuaire, les notices sont d'ailleurs sommaires, et pas toujours en rapport avec l'importance de l'établissement. D'ailleurs, peut-il en être autrement lorsqu'une publication est le résultat d'une démarche officielle à laquelle les correspondants du ministère répondent de façons très différentes, suivant leur zèle, leurs aptitudes ou leurs loisirs? — Ce qui sera consulté avec fruit dans cet Annuaire, c'est le côté pratique et la partie bibliographique, pour laquelle, il faut le reconnaître, on s'est donné quelque mal. Encore faudrait-il que les indications fournies fussent exactes et à peu près complètes : ce qui n'est pas. Je ne puis, dans les limites d'un simple compte rendu, indiquer ici toutes les lacunes ; mais quelques courtes indications ne seront pas superflues, et si les rédacteurs dudit Annuaire veulent bien jeter les yeux sur cette page, ils pourront s'en aider pour améliorer la prochaine édition. — *Abbeville.* Il y a une notice sur le Musée Boucher de Perthes; — *Ajaccio.* Le catalogue est épuisé, il est vrai, mais une 2e édition a paru en 1893; — *Amiens.* Il convenait d'indiquer les reproductions phototypiques de belles pièces du Musée publiées en album par la Société des Antiquaires de Picardie; — *Auxerre.* Parmi les omissions, le catalogue spécial de la collection Davoust; — *Bagnols.* Un article à lire dans la *Revue du Midi,* 1895; — *Bayeux.* Il était indispensable de signaler au moins la reproduction complète de la fameuse Tapisserie par M. Jules Comte, ainsi que la notice descriptive plus courante qui se vend au musée même; — *Bourg.* La notice bibliographique est inexacte; — *Châlons-sur-Marne.* Il existe un catalogue général de 158 pages; — *Clermont-Ferrand.* Le musée est fermé les lundi et vendredi; — *Dijon.* Confusion fâcheuse entre le musée de la ville et celui de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or; — *Étampes.* A

citer le catalogue et son supplément; — *Fécamp*. Il existe un important catalogue illustré du Musée archéologique; — *Fréjus*. Catalogue, mais qui n'a pas été distribué, et qu'il est impossible de se procurer, et sur place et ailleurs; — *Gien*. M. Bréan a publié une notice explicative des objets formant la collection; — *Grenoble*. C'est de l'enfantillage que d'y mentionner un modèle de la Bastille, par Palloy! — *Lambèse*. Omis malgré la publication de R. Cagnat que le Ministère ne peut ignorer, et qui doit figurer à côté des musées d'Alger, Oran, Tunis, etc.; — *Le Mans*. Entre autres choses, les dates des catalogues manquent; — *Montélimar*. On aurait dû mentionner la notice de R. Vallentin sur le musée épigraphique; — *Périgueux*. Le conservateur indiqué, M. Hardy, est mort depuis deux ans, et la bibliographie est bien incomplète; — *Saint-Germain-en-Laye*. Rien sur le musée gallo-romain, pas même une mention; c'est trop peu et l'on ne conçoit pas un pareil oubli; — *Saint-Omer*. Il fallait indiquer diverses publications faites sur la collection de numismatique, les pierres tombales, etc.; — *Saint-Quentin*. Les fouilles de Vermand, l'un des plus riches ornements du musée archéologique, ont donné lieu à d'importants travaux du conservateur lui-même, M. Eck; — *Salins*. Notice insuffisante; — *Semur*. Il existe un catalogue important de la section de numismatique; — *Toulouse*. Comme les catalogues sont bien antérieurs à l'arrivée dans le musée des produits des fouilles de Martres-Tolosane, il était indispensable d'indiquer au moins les travaux spéciaux de Lebègue sur la question; — *Tournus*. La brochure de L. Lex sur l'inauguration était à citer; — *Troyes*. La bibliographie est incomplète et singulièrement inexacte, car le catalogue de la collection sigillographique n'est pas de 1847 (mais toute récente) et n'a pas *1112* pages; — *Verdun*. Aucune mention des pertes subies dernièrement par l'incendie. — Enfin, il faut préciser de quel Saint-Valery et de quel Saint-Remy on parle, puisqu'il existe un suffixe sous lequel ces localités sont généralement désignées; et l'on ne doit point classer à la lettre R des localités telles que La Rochelle et La Roche-sur-Yon, qui commencent alphabétiquement par la lettre L. — Voilà un petit nombre d'observations; la publication en appellerait beaucoup d'autres. H. S.

LIVRES NOUVEAUX

Archives.

Inventaire sommaire des Archives de l'*Aube* antérieures à 1790. Archives ecclésiastiques, G (fin du chapitre cathédral de Troyes, officialité épiscopale), tome II, par H. d'Arbois de Jubainville et F. André. Paris, Picard; Troyes, Lacroix, 1896; in-4, [IV-]XXVIII-481 p.

Inventaire sommaire des Archives départementales de la *Charente*

antérieures à 1790. Archives civiles (E. 1386-1735; notaires d'Angoulême), tome III, par P. de Fleury. Angoulême, Chasseignac, 1896; in-4, IV-409 p.

Département du Nord; ville de *Mortagne-du-Nord*. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, par J. Finot et A. Vermaere. Lille, Danel, 1896; in-4, [IV-]XXXVIII-40 p.

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790; *Deux-Sèvres*. Archives civiles et ecclésiastiques (séries C, D, E, F, G, H et suppléments), par A. Gouget, Dacier et J. Berthelé. Melle, Lacuve, 1896; in-4, IV-22-6-183-63-2-24-55-XII p.

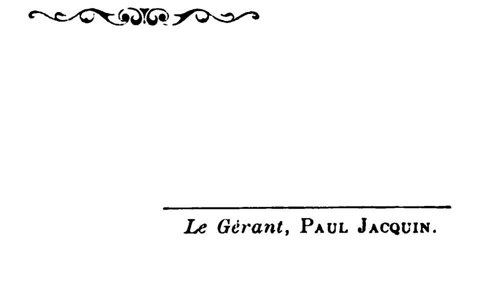
Archives de la *Seine;* fonds des mairies des douze anciens arrondissements municipaux de Paris. Inventaire des lois, décrets, ordonnances royales, arrêtés, instructions, circulaires.... relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services municipaux (an VIII-1859), par [G. Thorlet]. Paris, Dupont, 1897 ; in-4, XIV-184 p.

Anciens registres des églises réformées de Nantes et de la *Loire-Inférieure* (XVIe-XVIIe siècles), par le marquis de Granges de Surgères. Nantes, Grimaud, 1897; in-8, 72 p.

Dell' archivio nell' amministrazione comunale; guida teorico-pratica, per L. Mulinaris. Udine, tip. A. P. Cantoni, 1896; in-8, 29 p.

Apuntes sobre las escrituras mozárabes toledanas que se conservan en el Archivo histórico nacional, per Fr. P. Boigues. Madrid, Murillo, 1896; in-8, 320 p.

Des David Fabricius Karte von Ostfriesland und andere Fabriciana des Oldenburger Archivs, von Dr G. Sello. Norden, Braams, 1896; in-8, 52 p. et pl.



Le Gérant, PAUL JACQUIN.

BESANÇON. — IMPRIMERIE DE PAUL JACQUIN

PREMIÈRE ANNÉE 1897 MARS-AVRIL

LE BIBLIOGRAPHE MODERNE

Courrier international des Archives et des Bibliothèques

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

M. HENRI STEIN

SOMMAIRE DU NUMÉRO 2. — MARS-AVRIL 1897

PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

38, RUE GAY-LUSSAC, 38

On peut souscrire également chez M. H. WELTER, libraire, 59, rue Bonaparte, Paris

—

OUVRAGES ANALYSÉS

Dans les comptes rendus de la présente livraison :

J. Flammermont : *Les Correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution.*

P. J. Blok : *Verslag aangaande een voorloopig onderzoek te Parijs naar Archivalia belangrijk voor de Geschiedenis van Nederland.*

P. Bergmans : *Analectes belgiques; notices et documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Belgique; — Les imprimeurs belges à l'étranger.*

F. Pastrnek : *Rukopisy a Starotisky Chilandarské.*

J. L. Heiberg : *Beiträge zur Geschichte Georg Valla's und seiner Bibliothek.*

O. Mühlbrecht : *Die Bücherliebhaberei am Ende des XIXten Jahrhunderts.*

H. P. Thieme : *La Littérature française du XIXe siècle; bibliographie des principaux prosateurs, poètes, auteurs dramatiques et critiques.*

A. Rebière : *Les Femmes dans la science.*

G. Duplessis : *Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservés au département des Estampes de la Bibliothèque nationale,* tomes I et II.

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

C. M. Briquet : *Les anciennes papeteries du Barrois.*

A. Bénet : *Les archives de Bayeux.*

H. Stein : *Bibliographie générale des cartulaires français.*

E. Poncelet : *Le fonds de Tournai aux archives de Mons.*

E. Deshayes : *Les livres illustrés du musée Guimet.*

G. Martin : *Les papeteries d'Annonay.*

A. Goovaerts : *Le nouveau dépôt des archives d'Anvers.*

P. Bergmans : *La typographie dans quelques petites localités de Belgique.*

Et des Actualités bibliographiques : *L'impôt sur le revenu; — Les rayons Roentgen;* — etc., etc.

TOT BIBLIOTHECÆ

TOT SCIENTIÆ

Une excellente mesure vient d'être prise par les Américains, qui démontre une fois de plus leur sens pratique et leur ingéniosité.

Les conservateurs des trois grands dépôts de Chicago, « the Public Library, » « the Newberry Library » et « the John Crerar Library, » ont tenu, il y a peu de temps, une série de conférences destinées à améliorer la situation respective de leurs dépôts. De ces conférences est sortie une idée qui, sans être peut-être absolument nouvelle, mériterait d'être appliquée dans tous les pays, dans toutes les villes où il existe plusieurs bibliothèques ouvertes au public : c'est la « spécialisation » de chacun des trois dépôts américains, pour éviter les doubles envois naturellement très fréquents si l'entente n'existe pas.

Il a été décidé qu'à l'avenir la « Public Library » acquerrait tous les ouvrages qui peuvent servir à l'instruction générale des citoyens, à la lecture en famille, et qui sont de nature à leur procurer un sain divertissement (wholesomely entertaining); on y trouvera également tout ce qui concerne l'architecture, l'art décoratif, les brevets d'invention, ainsi que les journaux et les publications officielles des gouvernements. — A la « Newberry Library » devront échoir exclusivement les livres relatifs à la littérature, au langage, à l'histoire, au droit, à la sociologie, à la philosophie, à la religion, à la médecine. — Enfin, c'est à la « John Crerar Library » que l'on trouvera réunies les publications intéressant les sciences naturelles et physiques, les connaissances utiles, les sciences sociales, les beaux-arts et les applications des sciences en général.

D'ores et déjà les livres faisant partie d'une de ces séries spécifiées, et n'appartenant pas à la bibliothèque à laquelle ils sont

désormais attribués, ont été transférés dans le dépôt qui les contiendra d'après la récente décision.

En apprenant cette nouvelle, on sera sans doute surpris qu'une telle mesure n'ait pas été prise depuis longtemps, partout où il est possible de l'adopter.

Nous croyons savoir qu'à Rome, la « Minerva » a reçu en dépôt tous les livres de droit que possédaient les autres bibliothèques de la ville; nous n'ignorons pas qu'à Besançon une entente s'est établie entre le conservateur de la Bibliothèque municipale et celui de la Bibliothèque de l'Université, pour éviter dans les acquisitions les doubles emplois.

Mais ce ne sont là que des mesures isolées, qu'il y aurait avantage à généraliser : il serait même sage, à tous points de vue, en raison de la production incessante des livres et de la parcimonie des budgets de chaque établissement, de prendre une détermination sérieuse et définitive, comme on vient de le faire à Chicago.

Nombreuses sont en Europe les villes qui offrent au public travailleur les ressources de plusieurs bibliothèques où l'on peut être plus ou moins officiellement admis. Si chaque bibliothèque avait son caractère propre, et si l'on savait y trouver, au moins pour les ouvrages modernes, ceux qui rentrent dans une spécialité, il y aurait un double intérêt : et pour le public, et surtout pour la bibliothèque elle-même, qui pourrait avec plus d'avantage profiter des fonds mis à sa disposition. Il y a naturellement des ouvrages généraux, tels que dictionnaires, encyclopédies, bibliographies, indispensables à tous les dépôts publics, et il convient de les excepter de la mesure que nous préconisons.

A Paris notamment, si un tel principe était admis, ce serait un grand bienfait. La Bibliothèque nationale est manifestement encombrée, et le service des acquisitions du département des imprimés, dont nous reparlerons ultérieurement, se trouve à tout le moins paralysé par son trop mince budget : il n'y entre pas le quart des livres étrangers utiles à acquérir. La cause en est, partiellement, en ce que ce service est obligé de s'étendre à toutes les branches des connaissances humaines (droit, médecine, sciences naturelles, sciences sociales, histoire, géogra-

phie, littérature, etc.). En se confinant à quelques-unes de ces sciences, et spécialement aux sciences historiques dans leur acception la plus large, ce service se trouverait soulagé d'obligations qui lui pèsent singulièrement et dont il pourrait se débarrasser aisément. Il existe à Paris assez de bibliothèques spéciales, telles que celles de l'École de médecine, de l'École de droit, de l'École des Hautes Études (philologie), de l'École de pharmacie, de l'École des beaux-arts, de la Chambre de commerce, du Muséum d'histoire naturelle, sans compter l'Arsenal, la Mazarine et Sainte-Geneviève, qui peuvent recevoir des affectations différentes, et où chaque science est suffisamment et dignement représentée. Les spécialistes trouvant un facile accès dans ces différentes bibliothèques, la salle de la Bibliothèque nationale en deviendrait par là même moins encombrée. N'est-ce pas possible à réaliser? Mais s'entendrait-on aussi bien à Paris qu'à Chicago?

HENRI STEIN.

LA NOUVELLE ORGANISATION

DES

ARCHIVES DE L'ÉTAT

EN ITALIE

Aucune des Revues italiennes qui s'occupent ordinairement d'archives, même les plus sérieuses, n'a cru devoir mentionner les derniers actes du gouvernement italien relatifs aux Archives d'État; et à l'étranger on pourrait croire que rien n'a été changé dans cette administration, tandis que, grâce aux dispositions prises et aux projets de loi qui vont être discutés, bien des nouveautés ont été et seront sans doute introduites dans ce service.

Pour suppléer à l'extraordinaire silence des Revues italiennes, nous croyons bien faire en publiant les premiers, dans leur intégrité, les Dispositions italiennes relatives au personnel des Archives d'État, promulguées le 21 septembre 1896, et déjà depuis plusieurs mois en pleine vigueur, ainsi que le projet de loi ayant pour but la fondation d'Archives nationales en Italie, projet qui va être discuté dans peu de jours par le Conseil des Archives et portera peut-être dans l'administration une révolution qu'il est de notre devoir d'observer.

Tout en faisant cette publication, qu'il nous soit permis d'avouer que, puisque les *Dispositions* relatives *au personnel* sont déjà appliquées depuis plusieurs mois, nous avons voulu aussi rechercher comment on les avait exécutées; et nos recherches nous ont permis de faire les quelques observations qui suivent et que nous exprimons avec l'espoir qu'au delà des Alpes on voudra bien les considérer comme le résultat d'une enquête faite sans parti pris, dans l'intérêt du corps auquel nous appartenons.

D'abord toutes ces dispositions ne semblent être dictées que par la seule et unique préoccupation d'introduire dans les rôles du personnel des employés extraordinaires qui, en nombre assez grand, y ont, à plusieurs reprises, été adjoints sans qu'ils aient aucun titre scientifique, et seulement pour les récompenser de services rendus ailleurs.

Et, en effet, à la suite du décret du 21 septembre 1896, dix de ces employés extraordinaires ont trouvé place parmi les employés de la 1re catégorie, c'est-à-dire parmi les sous-archivistes, et quinze parmi ceux de la 2e catégorie, sans compter les seize qui ont constitué la 3e catégorie.

A cela, rien à dire; mais est-il bien juste, bien légal, bien digne d'une grande administration, de distribuer ces nouveaux venus, surtout dans la première catégorie, en leur attribuant les mêmes honoraires (qu'on peut considérer comme étant de faveur) dont ils jouissaient précédemment, et, par conséquent, d'augmenter exclusivement pour eux les places de chaque classe, et de les y nommer sans tenir compte des anciens employés des archives qui y ont régulièrement fait toute leur carrière et se voient maintenant arrêtés dans leur avancement, les rares promotions dont ils pouvaient bénéficier étant réservées à ces nouveaux collègues, hier leurs inférieurs, aujourd'hui leurs supérieurs ? N'était-il pas plus juste de faire de ces employés extraordinaires un rôle à part, en tenant compte de leurs anciens émoluments, qui eussent été remplacés par une gratification annuelle égale à la différence entre leurs anciens et leurs nouveaux appointements? Nous le croyons, et, en agissant différemment, le ministère italien risque fort de mécontenter et de décourager un personnel digne d'intérêt et aussi, semble-t-il, de quelques égards.

DÉCRET RELATIF AU PERSONNEL DES ARCHIVES D'ÉTAT

Classification et admission.

ART. 1er. — Les employés de l'administration des archives d'État se distinguent en trois catégories : à la première appartiennent les chefs

archivistes, les premiers archivistes, les archivistes et les sous-archivistes ; à la seconde, les assistants et les sous-assistants ; à la troisième, les commis d'ordre.

Art. 2. — Les grades, les catégories, les appointements de chaque catégorie, le nombre des employés de chacune d'elles et le rôle du personnel inférieur sont déterminés par le tableau B, joint au présent décret et vu et approuvé par notre ordre, par le ministre de l'intérieur. (Doc. 1.)

Art. 3. — Chacune des archives a un directeur.

La distribution du personnel dans les différentes archives d'État est faite selon leur importance et les exigences du service, par disposition du ministère de l'intérieur, sur l'avis du conseil des archives.

Art. 4. — Personne ne pourra être admis aux emplois de 1re et 2e catégorie dans l'administration des archives d'État, s'il ne commence par être élève. On est nommé élève à la suite d'un concours, qui a lieu pour un nombre déterminé de places, chaque fois qu'une ou plusieurs vacances ont été déclarées.

Art. 5. — Chaque aspirant au grade d'élève, pour être admis au concours, doit justifier :

a) Du titre de citoyen italien ;

b) De dix-huit ans au moins et de trente au plus ;

c) Du tirage à la conscription, si son âge l'exige ;

d) D'une bonne conduite régulière ;

e) Et : pour les aspirants aux emplois de la 1re catégorie, du grade de docteur en jurisprudence ou ès lettres de l'une des Universités du royaume ou de l'Académie scientifique-littéraire de Milan, ou de l'Institut des hautes études pratiques de Florence, ou bien encore d'avoir obtenu le diplôme du cours de paléographie et sciences auxiliaires de l'histoire audit Institut ; pour les aspirants aux emplois de 2e catégorie, le baccalauréat ès lettres.

Art. 6. — Quand un concours est ouvert, les demandes, accompagnées des documents prescrits, doivent être adressées au ministère de l'intérieur par l'intermédiaire du préfet de la province où chaque aspirant réside.

Dans leurs demandes, les candidats pourront indiquer à quelles archives ils préféreraient être attachés, de telle sorte que le ministère puisse tenir compte de ce désir.

Art. 7. — Les aspirants admis au concours doivent passer un examen écrit et un examen oral sur les matières indiquées dans le programme joint au présent décret et vu et approuvé par le ministre de l'intérieur (tableau B, n° 2) selon les règles ci-jointes.

Art. 8. — Les candidats qui passent avec succès l'examen sont nommés élèves, et classés selon l'ordre des points obtenus par chacun d'eux, jusqu'au nombre de places pour lesquelles le concours a été ouvert.

Dans le cas d'*ex-æquo*, on donnera la préférence aux candidats qui auront remporté un plus grand nombre de points dans l'examen écrit; et entre deux candidats égaux même à ce point de vue, on choisira le plus âgé.

ART. 9. — Les élèves doivent faire aux archives d'État un stage d'un an pour acquérir les connaissances pratiques nécessaires et donner des preuves de leur aptitude au service d'archiviste. Ce stage est gratuit; toutefois, six mois après la nomination, le ministère pourra accorder aux susdits élèves une indemnité mensuelle qui ne dépassera pas 100 francs.

ART. 10. — Les élèves pourront être congédiés si à la fin du stage ils sont reconnus incapables au service des archives, ou si leur conduite a laissé à désirer.

ART. 11. — Pendant l'année d'épreuve et la suivante, les employés, tant de première que de seconde catégorie, s'appliqueront principalement aux études théoriques et pratiques de la science des archives et des sciences auxiliaires, dans les archives auxquelles ils sont attachés.

Dans les villes où il n'y a pas d'école de paléographie et de science des archives, le directeur ou bien, sous sa surveillance, un employé de 1re catégorie qu'il désignera, fera un cours sur les matières de l'examen théorique et pratique (tableau B, nos 3 et 3 *bis*).

ART. 12. — L'année suivante auront lieu les examens écrits et oraux de science des archives et sciences auxiliaires, dont on tiendra compte dans les examens de promotion (voir l'article 30).

ART. 13. — Les places de commis d'ordre sont accordées, par titre au choix, par le ministère de l'intérieur, pourvu que les candidats prouvent leur nationalité italienne, leur âge (18 à 30 ans), leur bonne conduite et leur aptitude pour le service d'ordre des archives d'État.

Nominations et promotions.

ART. 14. — Les promotions de classes se font dans les différents grades du personnel, tant de 1re que de 2e catégorie, en proportion des trois quarts par ancienneté et d'un quart au choix, dans le corps des archives exclusivement. Les promotions de classe des commis d'ordre se font également en raison de trois quarts par ancienneté et d'un quart par mérite.

ART. 15. — Les promotions des sous-archivistes de 1re classe au grade d'archivistes de 3e classe et des sous-assistants de 1re classe au grade d'assistants de 3e classe, seront faites dans la proportion de trois quarts par examen et d'un quart au choix, dans le corps des archives exclusivement. Les examens seront écrits et oraux; ils auront lieu sur les matières indiquées dans le programme joint au présent décret (tableau B, n° 4).

ART. 16. — Au cas où les susdits articles 14 et 15 ne pourraient être appliqués, en ce qui concerne les promotions au choix, par défaut des conditions exigées, la promotion sera faite à l'ancienneté.

ART. 17. — Aux examens de promotion au grade d'archiviste pourront aussi être admis, sur leur demande, les assistants de 1re et de 2e classe qui auront fait preuve de capacité et auront obtenu un des titres qui, selon l'article 5 (voir ci-dessus), seront requis pour les employés de la 1re catégorie. Pourront aussi être admis à cet examen, les sous-archivistes de 2e classe, si dans un précédent concours le nombre des candidats déclarés capables de remplir la place d'archiviste a été inférieur à celui des places vacantes.

ART. 18. — Les assistants de 1re et 2e classe qui, à la suite du susdit examen, auront été promus archivistes de 3e classe, prendront, dans le nouveau rôle, la place qui leur revient selon l'ordre obtenu à l'examen.

ART. 19. — Les promotions d'archiviste à premier archiviste et de premier archiviste à chef archiviste auront lieu au mérite, et, à égalité de mérite, on tiendra compte de l'ancienneté.

ART. 20. — Les directeurs d'archives sont nommés, au choix, parmi les fonctionnaires archivistes de 1re catégorie de grade non inférieur à celui d'archiviste, sur l'avis motivé du conseil des archives.

ART. 21. — Exceptionnellement, et sur l'avis conforme du conseil des archives, on pourra choisir les directeurs d'archives aussi parmi les personnes étrangères à l'administration, à condition qu'elles puissent être considérées comme capables en raison de leurs études antérieures et des preuves qu'elles auront données de leurs capacités.

ART. 22. — Dans les promotions au choix (art. 19), on demandera l'avis du conseil des archives qui le motivera. Pour les autres promotions faites au mérite (art. 14 et 15), elles auront lieu sur l'indication d'une commission nommée chaque année par le ministre de l'intérieur et composée d'un membre du conseil des archives, président, et de deux autres membres choisis parmi les fonctionnaires du ministère, de grade non inférieur à celui de directeur-chef de division.

Examens.

ART. 23. — Pour les concours, tant d'admission que de promotion, et pour l'examen de la science des archives et des sciences auxiliaires, le ministère fixera les directions d'archives où devront être faites les épreuves écrites. Les épreuves écrites indiquées dans les précédents articles 7, 12 et 15 auront lieu devant une commission locale de surveillance, composée du directeur des archives où l'examen aura lieu, président, d'un conseiller ou d'un secrétaire de préfecture désigné par le préfet, et d'un fonctionnaire des archives, chargé des fonctions de secrétaire, désigné par le ministère.

ART. 24. — Les sujets des épreuves écrites seront expédiés du ministère au président de la commission de surveillance, sous pli cacheté qui sera ouvert devant les candidats, aux jours indiqués sur chacune des enveloppes qui les renferment.

ART. 25. — Le développement de ces sujets aura lieu en deux jours pour les examens à la place d'élève et pour ceux de science des archives et sciences auxiliaires, et en trois jours pour les aspirants au grade d'archiviste et d'assistant. Chaque séance ne pourra durer plus de sept heures, après quoi les candidats devront présenter leurs travaux dans l'état où ils se trouvent. Les candidats remettront leur travail au membre de la commission chargé de le recevoir, et celui-ci les fermera dans une enveloppe qu'il scellera du sceau officiel et sur laquelle il écrira un numéro d'ordre, reporté en même temps sur l'enveloppe dans laquelle on cachettera, comme ci-dessus, un bulletin avec le nom du candidat.

ART. 26. — Pendant ces épreuves, il sera permis aux candidats de consulter le texte des lois et règlements et les dictionnaires.

ART. 27. — Les candidats qui, pendant l'épreuve, communiqueront ou tenteront de communiquer tout ou partie de leur travail, qui apporteront des manuscrits ou des livres pouvant servir à leur faciliter le travail, seront exclus des examens par la commission de surveillance, qui en référera au ministère.

ART. 28. — Les épreuves écrites seront expédiées au ministère et examinées par une commission centrale, composée d'un membre du conseil des archives, désigné par le ministre, président, d'un fonctionnaire du ministère, de grade non inférieur à celui de chef de division, d'un professeur universitaire d'histoire, d'un directeur d'archives et d'un professeur de paléographie et science des archives. Les fonctions de secrétaire seront exercées par un employé du ministère.

ART. 29. — Devant la même commission, auront lieu, pour les candidats reçus à l'écrit, les examens oraux, d'une durée de 45 minutes pour chaque candidat.

Ceux qui, pour cause légitime, n'auront pas pu répondre à l'appel à leur tour, pourront être admis à concourir avant la fin des examens.

ART. 30. — Pour l'épreuve écrite, chaque examinateur disposera de dix points par matière, et le candidat devra, pour réussir, obtenir pour chaque matière les 6/10 du nombre total des points. La même disposition s'applique à l'examen oral. La somme des points des épreuves écrites et orales (et, dans les examens de promotion, ceux aussi de l'examen de science des archives et sciences auxiliaires) détermine le résultat final de l'examen et sert à la formation de la liste de classement des concurrents. A égalité de points, les candidats qui ont remporté le plus de points dans l'examen écrit ont la préférence ; à égalité encore en cette matière, on préférera le plus ancien en service.

Tant dans les promotions de mérite qu'aux effets de la gradation dans l'examen de promotion, on considérera comme titre spécial de mérite la connaissance des langues (sauf le latin) en usage dans les documents des fonds spéciaux conservés dans les archives où le candidat est fonctionnaire.

ART. 31. — Aux candidats appelés à Rome pour les examens de science des archives et sciences auxiliaires (art. 12) et de promotion (art. 15), les frais de voyage et de séjour seront remboursés selon les règles fixées pour les employés en mission.

Transferts.

ART. 32. — Pour de graves raisons de service, ou par motif de discipline, les fonctionnaires archivistes pourront être transférés d'un bureau à un autre, sur l'avis du conseil des archives. Dans les cas urgents, le ministère y pourvoira en se réservant d'en référer audit conseil.

Dispositions générales et transitoires.

ART. 33. — Les élèves de 1re et de 2e catégorie, actuellement en service, pour être reçus respectivement aux grades de sous-archivistes et de sous-assistants, passeront, deux ans après leur nomination, l'examen selon le programme annexé au décret royal du 27 mai 1875, n° 2552 (tableau A), mais selon les règles contenues dans les articles 23 et suivants du présent règlement.

ART. 34. — Les sous-archivistes de 1re classe reconnus dignes d'être promus au grade d'archiviste de 3e classe, avec exemption d'examen, en vertu du décret ministériel du 20 décembre 1895, concourront à la nomination d'archivistes en raison d'un tiers, et dans la formation des listes de trois candidats, ils auront la préséance sur ceux qui seront déclarés dignes de l'avancement par examen : à celui-ci pourront aussi, sur leur demande, être admis ceux qui en auront été exemptés par mérite.

ART. 35. — Les registrateurs (copistes) de 3e classe actuels seront promus sans nouvel examen au grade d'assistant de 2e classe, selon les règles prévues aux précédents articles 14 et 22.

ART. 36. — On ne pourra plus prendre de nouveaux collaborateurs ou surnuméraires sous n'importe quelle dénomination. Ceux qui sont actuellement en service seront placés dans une des trois catégories qui constituent le personnel des archives d'État, selon la classification qui, en tenant compte de la rétribution, a déjà été approuvée par le conseil des archives dans sa séance du 27 juin 1896, pour l'attribution aux différentes classes, et en tenant compte de l'ancienneté pour l'attribution à la même classe.

Art. 37. — Le droit de passer à la 1re catégorie est conservé aux employés de 2e catégorie qui se trouvent dans les conditions prévues à l'article 78 dudit décret royal (27 mai 1875, nº 2552).

Art. 38. — Les dispositions relatives à la situation des employés de l'administration centrale de l'intérieur seront étendues à l'administration des archives pour tout ce qui n'est pas modifié dans le présent règlement. Pour l'application des mesures disciplinaires on entendra le conseil des archives.

Dans les cas urgents, le ministère pourvoira, sauf à en référer au conseil susdit.

Art. 39. — On dérogera aux conditions existantes pour ce qui sera contraire au présent règlement.

Par le Roi :

Le ministre de l'intérieur,

Rudini.

TABLEAU A. (DOC. Nº 1)

ROLE ORGANIQUE DU PERSONNEL DES ARCHIVES D'ÉTAT

1re catégorie

Grades.		Nomb.	Traitement	Total	
Chefs archivistes	de 1re classe	4	7000 fr.	28000 fr.	
— —	2e —	4	6000	24000	
Premiers archivistes	1re —	4	5000	20000	
— —	2e —	3	4500	13500	
Archivistes	1re —	10	4000	40000	
—	2e —	11	3500	38500	
—	3e —	14	3000	42000	
Sous-archivistes	1re —	20	2500	50000	
—	2e —	21	2000	42000	
—	3e —	33	1500	49500	
		124		347500	347500 fr.

2e catégorie.

Assistants	de 1re classe	7	3000 fr.	21000 fr.	
—	2e —	18	2500	45000	
Sous-assistants	1re —	21	2000	42000	
—	2e —	38	1500	57000	
		84		165000	165000

3e catégorie.

Commis d'ordre	de 1re classe	4	1400 fr.	5600 fr.	
— —	2e —	4	1200	4800	
— —	3e —	8	1000	8000	
		16		18400	18400

Personnel inférieur.

Chefs huissiers (custodi)	1re classe	2	1200 fr.	2400 fr.	
— —	2e —	4	1100	4400	
Huissiers	1re —	4	1000	4000	
—	2e —	22	900	19800	
—	3e —	34	800	27200	
		66		57800	57800
Gratification aux professeurs de paléographie :					4300
				Total général :	593000 fr.

PROGRAMMES DES EXAMENS

TABLEAU B. (DOC. No 2)

Admission au grade d'élève.

[De 1re catégorie] :

Épreuves écrites.

Récit en langue italienne d'un événement historique.

Traduction en langue italienne d'un morceau d'auteur classique latin.

Traduction en langue italienne d'un morceau classique français, espagnol ou allemand, selon les besoins des archives où le candidat est appelé à devenir fonctionnaire.

Épreuves orales.

Histoire politique, civile, littéraire et artistique de l'Italie, depuis la chute de l'Empire romain. Notions de droit romain, canonique, féodal, municipal et administratif.

[De 2e catégorie] :

Épreuves écrites.

Récit en langue italienne d'un événement historique.

Traduction en langue italienne d'un morceau d'auteur classique latin et français. Arithmétique et calligraphie.

Épreuve orale.

Histoire politique de l'Italie depuis la chute de l'Empire romain.

TABLEAU C. (DOC. N° 3)

Science des archives et sciences auxiliaires.

[POUR LA 1re CATÉGORIE] :

Épreuves écrites.

Transcription, résumé et explication paléographique et diplomatique d'un document latin écrit en Italie avant le XVIe siècle.

Notions sur les institutions relatives à la science des archives antérieurement à la Révolution française.

Épreuves orales.

Doctrine des archives en général.

Lois et règlements modernes des archives italiennes.

Lois sur le timbre et autres qui ont leurs applications dans les archives.

[POUR LA 2e CATÉGORIE] :

Épreuves écrites.

Transcription, résumé et explication paléographique et diplomatique d'un document latin écrit en Italie après le XVe siècle.

Notions sur les institutions relatives à la science des archives depuis la Révolution.

Épreuves orales.

Même programme que pour la 1re catégorie.

TABLEAU C. (DOC. N° 3 *bis*)

Matière de l'examen de science des archives et sciences auxiliaires.

[POUR LA 1re CATÉGORIE] :

Prolégomènes. — Archivistique; histoire des doctrines et de la diplomatique jusqu'à et depuis la Révolution.

Paléographie latine. — Origine et histoire de l'alphabet latin ; écri-

tures capitale, onciale, cursive; notes tironiennes; écritures dites nationales (lombarde, gothique, anglo-saxonne, mérovingienne); réforme caroline; système des abréviations; signes orthographiques; écritures secrètes; signes numéraux; notations musicales.

Diplomatique intrinsèque. — Principes généraux; analyse des documents; documents ecclésiastiques (émanés de la papauté et des autres autorités provinciales); documents souverains (rois lombards, empereurs d'Occident, rois normands, angevins, aragonais de Sicile et de Naples, doges de Venise, rois de France, d'Espagne et d'Angleterre, empereurs latins de Constantinople, Orient latin); documents seigneuriaux et communaux d'Italie; documents privés; actes judiciaires. Traditions des documents, falsifications; méthodes de lecture et de transcription.

Diplomatique extrinsèque. — Matières et ustensiles de l'écriture (rouleaux, livres, pierre, métal, etc., tablettes de cire, parchemin et papier).

Sphragistique. — Étude des sceaux.

Chronographie. — Étude de la chronologie.

Monnaies, poids et mesures.

Archivistique. — Les principales archives au moyen âge et à l'époque moderne; les archives publiques en Italie depuis la Révolution. Méthodes techniques de travaux d'archives et de classement des documents; inventarisation, conservation, mobilier des archives; service du gouvernement, des administrations publiques et des particuliers; législation du service des archives et règlements en vigueur; mesures à prendre dans la disposition architecturale et dans l'appropriation intérieure d'un dépôt d'archives; devoirs et obligations des archivistes d'État.

[POUR LA 2e CATÉGORIE.)

Même programme, moins détaillé.

TABLEAU C. (DOC. N° 4).

Examen de promotion au grade d'archiviste.

Épreuve écrite.

Transcription, analyse et explication critique, paléographique, diplomatique et philologique d'un document latin écrit en Italie antérieurement au XIIe siècle.

Notions de la science des archives en général.

Épreuve orale.

Interrogations sur toutes les matières indiquées dans le tableau pré-

cédent (Doc. n° 3 *bis*), et spécialement sur les matières d'archivistique.

Examen de promotion au grade d'assistant.

Épreuve écrite.

Transcription, analyse et explication historico-critique d'un document latin écrit en Italie (entre le XIIIe et le XVIe siècle).

Notions de la science des archives en général.

Épreuve orale.

Interrogations sur toutes les matières indiquées dans le tableau précédent (Doc. n° 3 *bis*; 2e catégorie), et spécialement sur les matières d'archivistique.

L'exposition qui précède le nouveau projet de loi semble uniquement faite pour sauvegarder les intérêts des fonctionnaires des archives notariales, jusqu'ici indépendants des archives d'État; la fusion va se faire entre ces archives notariales et les archives d'État : fort bien. Mais est-ce une raison pour sacrifier le personnel des archives d'État, à coup sûr plus savant et plus intéressant ? Il y aurait là une *diminutio capitis* que nous ne comprenons pas.

Au moment où l'on institue des examens, avec programme détaillé et sérieux, pour former des archivistes compétents, comment admettre que les 509 fonctionnaires qui exercent dans les 136 archives notariales du royaume d'Italie, et dont l'érudition laisse généralement plus qu'à désirer, viendront prendre le pas sur des archivistes moins anciens en grade et relégués par le fait de ce projet de loi à un rang absolument inférieur ?

Le ministère italien ne devra appliquer cette nouvelle réforme qu'après avoir mûrement réfléchi à ses conséquences fâcheuses pour beaucoup d'archivistes capables et méritants ; d'ailleurs, nous aurons à lui soumettre, dans notre prochain numéro, plusieurs autres observations relatives audit projet de loi et pour lesquelles un supplément d'informations nous est nécessaire.

G. P.

LETTRES ROYALES

EN FAVEUR DE

PHILIPPE TINGHI

IMPRIMEUR LYONNAIS

(1578-1580)

Parmi les grands imprimeurs lyonnais du XVI[e] siècle, Philippe Tinghi, Florentin d'origine, tient une place importante que nous révélera M. Baudrier dans l'un de ses prochains volumes de *Bibliographie lyonnaise*. On lira sans doute avec quelque intérêt les deux documents inédits suivants, qui concernent ce typographe et l'exercice de son art.

H. S.

Henry, par la grâce de Dieu Roy de France et de Pologne, à noz amez et féaulx les gens tenans noz courtz de parlemens, bailliz, seneschaulx, ou leurs lieutenans, et à tous noz juges et officiers qu'il appartiendra, salut. Nostre bien amé Philippes Tinghy, marchant libraire florentin, demeurant en nostre ville de Lion, nous a en nostre Conseil faict remonstrer que noz prédécesseurs Rois, mesmes nostre très honoré seigneur et ayeul le feu roy François premier, auront grandement favorizé l'art de l'imprimerie, laquelle a prins grand accroissement en nostredite ville de Lion par la diligence dudit Tinghy, lequel se seroit entièrement dédié à imprimer et mettre en lumière plusieurs beaulx livres tant en loix que autres facultéz, ce qu'il a continué soubz le nom et marque qui est une fleur de lis de Florence, et desireroit pour l'entretenement de ladite imprimerie, au grand profit, utilité et splendeur de nostre royaume, commodité particulière de nostredite ville de Lion, mettre en lumière plusieurs bons livres qu'il a faict réunir, corriger et augmenter par gens doctes, mais il crainct qu'après avoir faict les grandz fraiz à ce nécessaires pour mettre en lumière lesdites œuvres, quelques ungs envieux d'une si bonne volunté ne voulsissent imprimer les mesmes livres qu'il pourroit faire imprimer, spéciallement toutes les œuvres de Albericus de Rozate, toutes les lectures et conseilz de

Alexandre, toutes les œuvres de Angelus, toutes les œuvres de Anthonius de Butrio, toutes les œuvres de Archidiaconus, toutes les lectures et conseilz d'Alciat, toutes les œuvres de Bartole, toutes les œuvres de Balde, toutes les œuvres de Petrus Paulus, Parisius, Consilia Bertrandi, Consilia Cornei, toutes les œuvres de Philipus Decius, toutes les œuvres de Bartholomeus Socinus, toutes les œuvres de Marianus Socinus, Consilia Barbazie, le Cours civil avec les glosses, le Cours canon avec les glosses, Christophorus Portius super Instituta, les œuvres de Ludovicus Romanus, les œuvres de Jason Maynus, Consilia Ruyni, toutes les œuvres de Rumualdus, toutes les œuvres de Turrecremata, toutes les œuvres de Felin, toutes les œuvres de Joannes Faber, les œuvres de Dominicus de Sancto Geminiano, les œuvres de Henricus Brichus, les œuvres de Hippolitus de Marsiliis, les œuvres de Joannes de Imola, les œuvres de Lucus de Prena, les œuvres de Mathaeus de Afflictis, les œuvres de Rippa, toutes les œuvres de Paulus de Castro, les œuvres de Bartachinus, les œuvres de Salicet, les œuvres de Hostiensis, les œuvres de Azo, les œuvres de Zabarelle, le grand volume des Répétitions de divers autheurs, le grand volume des Grandz traictés de divers autheurs, les œuvres de Cynus, la grande glosse ordinaire Singularia omnium doctorum, toutes les œuvres de Jacobus Meurchius, toutes les œuvres de Arius Pinellus, toutes les œuvres de Julius Clarus. Nous requérans à ces fins luy estre sur ce pourveu, pour ce est-il que nous, voulans favorizer ledit exposant en une si bonne et louable entreprinse, luy avons permis et permettons d'imprimer ou faire imprimer soubz sondit nom et marque de la fleur de lis de Florence telle qu'elle est cy attachée soubz nostre contrescel lesdits livres sus escriptz et spéciffiéz, avec deffenses à tous autres imprimeurs, libraires et autres de nostre obéissance d'imprimer ou faire imprimer lesdits livres en quelque sorte et manière que ce soit, sans le sceu et consentement dudit Tinghy pendant et durant le temps et terme de dix ans prochains, à compter du jour que lesdits livres seront achevéz d'imprimer, sur peine de confiscation desdits livres et marchandises et autres peines arbitraires; ce que nous voulons estre estroictement gardé et observé, en considération des grandz fraiz qu'il a convenu et conviendra faire, que si aucun s'estoit ingéré d'usurper ladite marque de la fleur de lis de Florence, appartenant audit Tinghy florentin, voulons et entendons, sans aucune forme ny figure de procès, vous empeschez telles contraventions nonobstant oppositions ou appellations quelzconques et lettres à ce contraires données cy devant ou après, ausquelles avons dérogé et dérogeons, et en mettant par ledit Tinghy au commancement et à la fin à chascun desdits livres suspécifiéz l'extraict du présent privileige, Nous entendons qu'il soit bien et deuement signiffié à tous ceulx qu'il appartiendra sans qu'ilz puissent prétendre juste cause d'ignorance; Si vous mandons et à chascun de vous comme il apartiendra ordonnons que du

contenu cy dessus vous faictes ledit exposant joyr plainement et paisiblement, cessans et faisans cesser tous troubles et autres empeschemens qui pourroient estre faictz ou donnéz au contraire, contraingnant à ce faire souffrir et obéyr tous ceulx qu'il apartiendra et pour ce feront à contraindre par toutes voies deues et raisonnables, car tel est nostre plaisir; et pour ce que de ces présentes l'on pourra avoir à faire en plusieurs endroictz, Nous voulons que au vidimus d'icelles deuement collationné par l'un de noz améz et féaulx notaires et secrétaires ou soubz scel royal foy soit adjoustée comme au présent original. Donné à Paris, le deuxiesme jour de juin l'an de grâce mil cinq cens soixante dix huit et de nostre règne le cinquiesme [1].

Henry, par la grâce de Dieu Roy de France et de Poloigne, à noz amez et féaulx les gens tenans noz courts de Parlemens, bailliz, seneschaulx, ou leurs lieutenans et à touz nos juges et officiers qu'il appartiendra, salut. Nostre bien aymé Philippes Tinghy, marchant libraire florentin demeurant en nostre ville de Lyon, nous a en nostre Conseil faict remonstrer que dès longtemps il se seroit retiré et habitué en nostredite ville de Lion en laquelle, pendant le temps et espace de quarante ans ou environ, il auroict exercé l'art de libraire et faict imprimer plusieurs beaulx et grands livres tant en droict civil et canon que autres facultéz, avec ung grand nombre de docteurs requis et nécessaires, au grand profict, utillité et splendeur de nostre royaume et commodité particulière de nostredite ville de Lion où spéciallement auroict fleury ledit art de librairie et imprimerie, à l'occasion de quoy noz prédécesseurs Roys désirans favoriser ledit art, iceluy acroistre et augmenter de plus en plus, auroient faict plusieurs beaulx éédictz et ordonnances, et octroié de grands privileiges tant aux maistres que compaignons libraires et imprimeurs de ce royaume, mais les troubles et guerres civiles estans survenues dès l'année soixante deux, comme ainsi soit que toutes choses ayent esté réduictes en très piteux estat, et pendant icelles toute bonne institution aye esté abatardie et presque réduicte à néant, aussi lesdictes ordonnances et privileiges concédéz par noz feuz Roys prédécesseurs n'auroient peu estre gardées, maintenues et conservées ainsi qu'il estoit de besoing, et par ce moien ledit art d'imprimerie auroict discontinué, quoy que soit grandement descheu de son cours et première splendeur, mesmement en ladite ville de Lion, laquelle oultre les troubles continuelz auroict esté grandement affligée de contagion de peste ès années soixante quatre et soixante seize, de sorte que la pluspart des maistres compaignons imprimeurs de celle ville, se voyans nécessitéz et sans moien d'y pouvoir exercer ledit art d'imprimerie, se seroient absentéz pour quelque temps et retiréz ès villes circonvoisines

1. Archives nationales, X[1a] 8634, fol. 209.

hors nostredit royaume, èsquelles ledit Tinghy auroict esté contrainct les emploier pour n'encourir une perte inestimable des fraiz et préparatifz de son impression, faisant parachever et imprimer soubz le nom toutesfois et décoration de nostredite ville de Lion plusieurs beaulx livres désjà encommancez et autres non prohibéz et défenduz, requis et nécessaires, comme dict est, tant ès loix que autres facultéz et qui ont cours non seullement en nostre royaume, mais aussi en toutes autres provinces et nations estrangières, ignorant les deffenses, si aucunes y a ou que l'on pourroit prétendre estre à ce contraires, pour raison desquelles il crainct à présent d'estre recherché à la suscitation d'aucuns siens ennemis et envieulx d'un si louable effect, et du restablissement des bons livres et docteurs qui ont esté par lui impriméz avec très grandz fraiz et labeurs, sur quoy il nous a très humblement supplié et requis luy octroyer sur ce noz lettres de déclaration; A ces causes, ayant faict mettre en délibération en nostre Conseil cest affaire et ayant aucunement égard à la bonne volunté, mérites et sallaires dudit exposant, attendu le peu de congnoissance qu'il a de noz ordonnances et qu'il est estranger, joinct que les troubles continuelz et contusion de peste l'ont contrainct à faire imprimer hors nostredit royaume, et en considération des grands fraiz et labeurs qui luy a convenuz supporter pour mettre en lumière tous les livres susdits non prohibéz ny défenduz, èsquelles comme dict est a esté gardé le nom, marque et auctorité de nostredite ville de Lion, tout ainsi que s'ilz avoient esté impriméz en icelle, avons permis et permettons par ces présentes audit exposant et à ses facteurs et entremetteurs et tous autres qui pourroient avoir acheplé de luy de mettre lesdits livres en vente, nonobstant qu'ilz ayent esté impriméz ou parachevéz d'imprimer hors de nostre royaume, dont à ceste occasion nous l'avons relevé et dispensé, relevons et dispensons par ces présentes, luy remettant à cest effect toute la peine, amende et offence en laquelle il pourroit estre encouru envers nous, sans que pour raison de ce ledit Tinghy ne autres qui auroient ou pourroient avoir le droict ou cause de luy soient ou puissent estre recherchéz à l'occasion susdite, imposant sur ce silence à nostre procureur général et tous autres qu'il apartiendra. Si vous mandons et à chascun de vous commettons par ces présentes que nostre présente permission et de tout le contenu cy dessus vous faictes, souffréz et laisséz ledit exposant, sesdits facteurs et entremetteurs et tous autres qui auroient achepté de luy lesdits livres, joir et user plainement et paisiblement, sans en ce leur faire mettre ou donner ne souffrir estre faict, mis ou donné aucun trouble, destourbier ou empeschement au contraire, lequel si faict mis ou donné estoit, faictes réparer et remettre le tout au premier estat et deu, car tel est nostre plaisir, nonobstant quelzconques ordonnances, mandemens, deffenses, arrestz et lettres à ce contraires, ausquelles pour ce regard et sans y préjudicier nous avons dérogé et dérogeons par cesdites pré-

sentes, et pour ce que de ces présentes ledit suppliant pourra avoir à faire en plusieurs et divers lieux, nous voulons que au vidimus d'icelles deuement collationné par l'un de noz améz et féaulx notaires et secrétaires ou faict soubz séel royal foy y estre adjoustée comme au propre original. Donné à Saint Maur des Fosséz, le cinquiesme jour de juillet l'an de grâce mil cinq cens quatre vingtz, et de nostre règne le septiesme [1].

1. Archives nationales, X[1a] 8635, fol. 249.

MANUSCRITS GRECS ET LATINS

DE

L'ABBAYE DE MARMOUTIER

EN ALSACE

Au moment de la suppression par la Révolution française de l'antique abbaye bénédictine fondée au VIe siècle par saint Léobard, un disciple de saint Columban, le dernier abbé, Dom Anselme Marchal, eut le temps de sauver les objets les plus précieux conservés dans l'abbaye. Les archives et les manuscrits de la bibliothèque furent ainsi mis en lieu sûr...., si sûr que les premières n'ont pas encore été retrouvées. Quant aux seconds, devenus, en partie du moins [1], la propriété du neveu de Dom Marchal, M. l'abbé Maimbourg, curé de Colmar, ils furent, à la mort de ce dernier, septembre 1834, catalogués par M. Hugot, à ce moment bibliothécaire et archiviste de Colmar, et on ne sait pas davantage ce qu'ils ont pu devenir.

Nous publions aujourd'hui ce catalogue [2], qui ne manque pas d'un certain intérêt. Sa publication fera peut-être connaitre où se trouvent aujourd'hui les manuscrits en question. Ce catalogue est divisé en deux parties : manuscrits grecs et manuscrits latins.

1. Quelques-uns arrivèrent à la Bibliothèque de Strasbourg, notamment les ouvrages du P. Fach. — M. l'abbé Sigrist, curé de Bitschhofen, en Alsace, qui a sous presse une seconde édition de sa belle *Histoire de Marmoutier*, nous renseignera exactement sur ce que l'on sait des papiers et des livres de l'abbaye.

2. Conservé à la bibliothèque de Colmar.

Notitia in codd. mss. D. L. Maimbourg, decani ecclesiæ Colmariensis.

I. — Codices græci.

I. *S. Dionysii Areopagitae opera omnia.*

Cod. membranac., elegantia insignis, tegumento fabre ornato, caract. aureo in titulis et initialibus, accentibus et ligaturis distinctus. In-4, fol.

Titulus deest.

Continentur in ea quae solent Dionysii nomine circumferri, nempe :

1° Περὶ οὐρανίου ἱεραρχίας. De celesti hierarchia.

2° Περὶ θείων ὀνομάτων. De divinis nominibus, lib. I.

3° Περὶ ἐκκλησιαστικῆς ἱεραρχίας. De ecclesiastica hierarchia, lib. I.

4° Περὶ μυστικῆς θεολογίας. De mystica theologia, lib. I.

5° Επιστόλαι ί. Epistolae decem, nempe ad Caium IV, ad Dorotheum I, ad Sopatrem I, ad Polycarpum I, ad Demophilum I, ad Titum I, ad Joannem theologum I.

Cuique libro praemittuntur indices capitulorum, rerum praecipuarum elenchus et epigrammata metrice scripta.

Ad textum in foliis mediis exaratum accedunt hinc inde, supra et infra scholia in marginibus eleganter delineata, interdum Georgii Pachymeris, plerumque ac fere continuo D. Maximi, lectionibus saepe ab editis variantibus.

II. *Pindari carmina.*

Titulus cum folio primo deest, ni ab ipso carmine primo codex incipiat : primi extantis folii margines frondium decore, auro initiales litterae micant, accentus insperguntur accurate, paucae ligaturae; scriptura elegans et nitida, optimae sane et priscae aetatis : XIII olympiaca continentur.

III. 1° Εκκλησιαστικὸς διάλογος ἐν τῷ Χῷ, τῷ Θεῷ ἡμῶν. Οἵ τ' ἀπὸ μοῦ Συμεὼν ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης διάλογοι, ἐν Χριστῷ, κατὰ πάσων τῶν αἱρέσεων καὶ περὶ τῆς μόνης πίστεων, κ. τ. λ.

Quos ego feci Simeon Thessalonicensis archiepiscopus dialogi in Christo circa omnes haereses et de unica fide. — Cum scholiis et notis in margine.

2° Περὶ τῆς μόνης χριστιανοῦ πίστεως, κ. τ. λ.

De veritate et unitate fidei christianae.

3° Τοῦ αὐτοῦ ἀπόκρισις πρὸς ἀνάς ἐρωτήσας ἀρχιερέως ἐρωτήκατος αὐτόν.

Ejusdem responsum et discussio ad quasdam quaestiones ipsi ab archipresbytero factas.

Codex chartaceus, saec. XIV circiter.

IV. Ἀνδρὸς τιμαίου Κενδρετοῦ μοναχοῦ τοῦ Ἁγίου Σάββα, ἐκκομιδὸς Μαρίαμ καὶ Ἰώσαφ.

Viri venerabilis Cendreti, e monasterio S. Sabbae, encomium Mariae et Joseph.

Codex chartaceus, saec. xv.

II. — Codices latini.

I. *S. Cypriani opera.*

Cod. membranac. vetustissimus, caractere unciali interdum merovingico, saec. circ. VIII.

Continentur in eo : 1° epistolae XLI ad diversos, quarum VII ad Cornelium, ex quibus duae, f° 188 et 190, inscribuntur ad Cornelium pseudo episcopum. 2° Opuscula tria litteris intermixta, nempe ad Quirinum libri tres, de vanitate idolorum, sententiae LXXXVII episc. In finem legitur nota ipsiusmet celeberrimi Bartholomei subscriptio : « Orate pro Bartholomeo, abbate Murbacensi [1]. »

Textus nitidus, accurate manu coaeva correctus.

Ex modo recitata subscriptione constat hunc librum ad insignem abbatiae Murbacensis librariam pertinuisse.

II. *S. Cypriani opuscula et epistolae quaedam.*

Cod. membran., praecedenti paulo recentior, caractere unciali carolino, eleganter scriptus ; haec in praevio indice signantur, nempe opuscula XIV ad Donatum, ad Demetianum, ad Fortunatum, de lapsis, de opere et eleemosyna, de mortalitate, de patientia, de dominica oratione, de sacramento calicis, de disciplina et habitu virginum, de zelo et livore, de ecclesiae catholicae unitate, quod idola dii non sint, deinde epistolae X, tunc de infantibus baptizandis sententiae episcoporum.

Codex cum impresso Sameliano, ut videtur ex notis recentibus margini appositis, fuit collatus.

In foliis coopertura ligneae illitis plura reperta sunt notatu digna, scilicet : 1° fragmentum glossarii latino-theotisci ; 2° index miscellaneorum misere deperditorum, inter quae recensentur plura carmina poetarum christianorum, chronica strictim verbis composita, glossae super canones ac regulam S. Benedicti, libellus Plinii secundi, etc... ; 3° versus S. Cypriani de resurrectione carnis ; 4° versus de resurrectione Domini.

III. *Areopagitica Hilduini abbatis.*

Cod. membran. eleg. caract. unciali, saec. IX.

Ibidem sunt : 1° Epist. Ludovici Pii ad Hilduinum ; 2° Epist. Hilduini ad Ludovicum imper.

Liber est imperfectus.

1. La bibliothèque de Murbach, si l'on en croit le catalogue de 1464, rédigé précisément à l'époque de B. d'Andlau, ne contenait qu'un manuscrit de saint Cyprien dont la description correspond plutôt au manuscrit II. Cf. un article de Roth dans les *Strassburger Studien*, III. Bd., Heft 3, p. 336.

IV. *Chronica SS. Pontificum et Imperatorum*, per fratrem Martinum de ordine FF. Praedicatorum.

Desinit ad annum 1273; additio cujusdam pergit ad annum 1282. In eodem codice reperiuntur Praefatio epistolae D. Bernhardi ad fratres de Monte Dei, et Historia Nicodemi ex ipsiusmet evangelio.

V. *Biblia sacra*, minusculo caractere pereleganter exarata, duobus columnis distincta, saec. XIII.

VI. *Biblia sacra*, paulo recentior ac praecedens, eodem caractere descripta, eod. saeculo.

VII. *Breviarium FF. Praedicatorum*, saec. XIV.

VIII. *Chronicon Königshovii* fere coaeva manu scriptum, saec. XIV.

IX. *Horae communes*, saec. XV cum picturis.

X. *Horae* ut supra, saec. ejusd.

XI. *Liber miraculorum* de imagine B. M. V. in ambone sub testitudine chori monasterii Sororum de Sub Tilia Columbar.

Cod. membran., in form. in-4° parvo, cum picturis inconcinnis, saec. XV desinentis cum imagine in tegumento illita saec. XVI.

De tous ces manuscrits, les plus importants, au point de vue historique, sont les IV, VIII et XI latins, le *Martinus Polonus*, le *Kœnigshofen* et le *manuscrit d'Unterlinden*. Ce sont précisément ceux sur lesquels je puis donner quelques renseignements.

La *Chronica SS. Pontificum* avait été communiquée au savant Mone par M. Maimbourg lui-même, à l'un des voyages que l'illustre directeur des archives de Carlsruhe fit en Alsace. Il y remarqua, à la fin du manuscrit, sur deux feuillets écrits au commencement du XIV° siècle, un fragment d'*Annales Habsburgienses* qu'il publia dans le troisième volume des *Quellensammlung der badischen Landesgeschichte* (Karlsruhe, 1863, p. 621-624). Ces *Annales* vont de l'année 1273 à l'année 1292.

Quant au *Kœnigshofen* de la collection Maimbourg, ce pourrait être celui qui a ensuite appartenu à M. Charles Bartholdi et dont Mone a donné, dans le même volume [1], une analyse « fort fidèle [2], » avec la longue liste des importantes variantes de ce manuscrit. Ce qui donne un certain fondement à mon hypothèse, c'est que le manuscrit Maimbourg est dit par Hugot « fere

1. Cf. aussi Hegel, *Deutsche Städte, Closener und Kœnigshoven*, I, manuscrit 11.

2. Ch. Pfister, *Revue d'Alsace*, 1889, p. 20.

coaeva, » ce qui convient aussi à celui de Bartholdi, dont, à la vente récente de cette collection, la bibliothèque de l'Université de Strasbourg a fait l'acquisition. En 1855, ce manuscrit avait aussi été communiqué à Pertz.

Enfin le manuscrit XI, *Liber miraculorum* d'Unterlinden, avait été remis à M. Maimbourg par M[lle] Spies (sœur Heinrich), une des dernières survivantes d'Unterlinden, pour rester au presbytère de Colmar réuni à d'autres objets provenant de ce célèbre monastère. Revendiqué, à ce titre, par M. l'abbé Meyblum, administrateur de la paroisse à la mort de M. Maimbourg, il était encore, en mai 1857, entre les mains de M. Hugot, qui en prit copie. Cette copie est en ma possession, et, faute de l'original dont on a perdu toute trace à Colmar, c'est cette copie que je compte publier incessamment [1].

A.-M.-P. INGOLD.

1. Dans le troisième volume de mes *Miscellanea alsatica*. — Au moment où je corrige les épreuves de cet article, le bibliothécaire de Colmar, M. Waltz, me communique le *Catalogue des livres rares et précieux, imprimés et manuscrits, provenant de la bibliothèque de feu M. Maimbourg de C****, où figurent la plupart des manuscrits dont on vient de lire la liste. Cette vente a eu lieu à Paris, le 6 mars 1858, maison Silvestre, par le ministère du libraire Benj. Duprat. Voilà donc une piste plus sûre à suivre pour les retrouver.



ACTUALITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

ALFRED DE VIGNY

1797-1863

Alfred de Vigny est né (à Loches) le 27 mars 1797. C'est donc à l'occasion de son centenaire que nous donnons ici, comme nous l'avons fait pour Schubert, un essai de bibliographie des principaux écrits qui lui ont été consacrés. Nous ajouterons peu de commentaires à cette liste : la plupart ne sont que des articles ou des travaux plus ou moins partiels, qui valent surtout ce que valent leurs auteurs. Une étude complète et définitive d'Alfred de Vigny reste encore à faire. Il en est de même de la bibliographie de ses œuvres, en dépit d'excellentes recherches, généralement faites à quelque point de vue spécial, mais qu'il reste à coordonner. Pour ceci, qui n'entre pas dans notre plan, nous nous bornerons aux dates principales.

I. — ŒUVRES

Poèmes (Héléna, etc.) : 1822, Pélicier, 1 vol. — ***Le Trappiste :*** 1822, Guiraudet, 1 broch. — *Eloa :* 1824, Boulland, 1 vol. — ***Poèmes antiques et modernes :*** 1826, Urbain Canel, 1 vol. — ***Poèmes*** (2e éd. orig.) : 1829, Gosselin, 1 vol. — ***Paris***, élévation : 1831, Gosselin, 1 vol. — ***Scènes du désert :*** 1831, ***Revue des Deux Mondes***. — ***Poèmes philosophiques :*** 1843-1844 et 1854, ***Revue des Deux Mondes***. — ***Les Destinées :*** 1864, Michel Lévy, 1 vol.

Le More de Venise : 1830, U. Canel, 1 vol. — ***La maréchale d'Ancre :*** 1831, Gosselin, 1 vol. — ***Quitte pour la peur :*** 1833, ***Revue des Deux Mondes***. — ***Chatterton :*** 1835, Souverain, 1 vol. — ***Théâtre :*** 1838-39, Delloye et Lecou, 2 vol.

Cinq-Mars : 1826, Urbain Canel, 2 vol. — *Lettre sur le Théâtre moderne :* 1831, *Revue des Deux Mondes.* — *Anecdotes sur Alger :* 1831, *ibid.* — Les consultations du Docteur Noir : *Stello*, ou les Diables bleus : 1831, *ibid.*; 1832, Gosselin et Renduel, 1 vol. — *Servitude et grandeur militaires :* 1833-1835, *ibid.*; 1835, Bonnaire, 1 vol. — *De Mlle Sedaine et de la propriété artistique :* 1841, *ibid.* — *Discours de réception à l'Académie française :* 1846, Didot, 1 vol. — *Le Journal d'un poète*, 1867, M. Lévy, 1 vol. — Lettres inédites : 1897, *Revue des Deux Mondes.*

Œuvres collectives : Delloye et Lecou, 1837-1839, 7 vol. in-8. — Michel Lévy, div. éditions en 5 ou 6 vol. in-8 et in-12. — Lemerre, 1883-1885, 8 vol. in-18.

Bibliographies : Voy. Ch. Asselineau, vicomte de Spoelberch, Eug. Asse.

II. — LITTÉRATURE

Planche (Gustave). — *Portraits littéraires*, t. I : « Alfred de Vigny. » Paris, Werdet, 1836, in-12 (*Revue des Deux Mondes*, 1er août 1832).

Sainte-Beuve. — *Portraits contemporains*, t. I : « Alfred de Vigny. » Paris, Didier, 1846, in-12 (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1835). — *Portraits littéraires*, t. III. Paris, Garnier, 1864, in-12 (*ibid.*, 1er février 1846). — *Nouveaux lundis*, t. VI, Paris, M. Lévy, 1866, in-12 (*ibid.*, 15 avril 1864). — *Causeries du lundi*, t. XI, « Notes et pensées. » — Paris, Garnier, in-12.

L'étude des *Portraits contemporains* contient quelques lettres inédites d'Alfred de Vigny. — On sait d'ailleurs avec quelle mesquine rancune, avec quelle mauvaise foi même, la malignité est mêlée à l'éloge dans ces divers articles, les derniers surtout. On en a plus d'une fois relevé l'injustice et le fiel : voy. notamment M. Paléologue, qui cite en outre, dans son étude, de très curieux *Mémoires inédits* de Sainte-Beuve.

Loménie (L. de). — *Galerie des contemporains illustres* (10 vol.) : « Alfred de Vigny par un homme de rien, » t. II. Paris, René, 1841, in-12.

Magnin (Ch.). — *Causeries et Méditations historiques et littéraires.* Paris, B. Duprat, 1843, in-12 (t. I).

Molé (le comte).— *Réception d'A. de Vigny. Réponse* du comte Molé. Paris, Didot, 1846, in-4.

Dumas (Alexandre).— *Mes Mémoires* (22 vol.). Paris, Cadot, 1852-1854, in-8 et (10 vol.) Paris, M. Lévy, 1863, in-12 (t. V, p. 582).

Mirecourt (E. de). — *Les Contemporains* : (n° 34) *Alfred de Vigny*. Paris, 1855, in-32.

Gautier (Théophile). — *Histoire du Romantisme*, suivie de notices romantiques et d'une étude sur la poésie française. Paris, Charpentier, 1874, in-12 (p. 152-165, etc.).

Il n'y a pas là d'étude spéciale, mais simplement une critique de *Chatterton* et quelques souvenirs personnels, puisés, après la mort de Th. Gautier, dans le *Moniteur universel* (1857 et 1863).

Barbey d'Aurevilly. — *Les Œuvres et les hommes*, t. III : *Les Poètes*. Paris, Amyot, 1863, in-12.

Pontmartin (A. de). — *Dernières semaines littéraires*. Paris, M. Lévy, 1864, in-12 (p. 332, étude d'ensemble). — *Nouveaux samedis*, I. Ibid., 1865, in-12 (p. 125, au sujet des *Destinées*).

Lamartine. — *Cours familier de littérature* : Entretiens 94-95. Paris, 1864, in-8. — Reproduit dans *Souvenirs et Portraits*, t. III (p. 136-161). Paris, Hachette, in-12.

Souvenirs et études d'ensemble, d'une émotion sincère et d'un style superbe.

Porry (Comte Eug. de). — *Alfred de Vigny*, étude morale et littéraire. — Marseille, 1864, in-8.

Saint-René Taillandier. — *Biographie Michaud*, nouvelle édition, t. XLIII. 1865 — (p. 386-390, l'article contient une page inédite d'Alfred de Vigny).

Doucet (C.). — *Discours de réception* à l'Académie française; et *Réponse* de Jules Sandeau. Paris, Didot, 1866, in-4.

Ratisbonne (L.). — *Journal d'un poète*, recueilli et publié *sur des notes intimes d'Alfred de Vigny*. Paris, M. Lévy, 1867, in-12, et 1882, in-32.

Montégut (Émile). — *Nos morts contemporains* : 1re série. — Paris, Hachette, 1883, in-12 (*Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1867).

Un des meilleurs articles d'ensemble sur A. de Vigny, publié à propos du *Journal d'un poète.*

France (Anatole). — *Alfred de Vigny, étude.* Collection du Bibliophile français. Paris, Bachelin, 1868, in-16.

Le premier opuscule du célèbre écrivain.

Coupy (F.). — *Marie Dorval.* Paris, Lacroix, 1868, in-12 (p. 82).

Brunon (G.). — *Alfred de Vigny, esquisse littéraire.* Aurillac, 1869, in-8.

Asselineau (E.). — *Bibliographie romantique.* Catalogue anecdotique et pittoresque des éditions originales des œuvres de .... (1867). 2e édition. Paris, Rouquette, 1872; et appendice 1874; in-8.

Babou (Hipp.). — *Les Sensations d'un juré. Vingt figures contemporaines.* Paris, Lemerre, 1875, in-18.

Nettement (A.). — *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet.* Paris, Lecoffre, 1855, et dernière édit., 1876, in-8 (t. II).

Charavay (Et.). — *Alfred de Vigny et Charles Baudelaire candidats à l'Académie française.* Paris, Charavay, 1879, in-16.

Charpentier (P.). — *Une Maladie morale : le mal du siècle.* Paris, Didier, 1880, in-8.

Fournier (Ed.). — *Souvenirs poétiques de l'École romantique.* Paris, Laplace, 1880, in-12 (p. 517).

Banville (Th. de). — *Mes souvenirs.* Paris, Charpentier, 1882, in-12.

Séchan (Ch.). — *Souvenirs d'un homme de théâtre* (1831-1865), recueillis par Ad. Badin. Paris, C. Lévy, 1883, in-12 (p. 240).

Barbier (Aug.). — *Souvenirs personnels et silhouettes contemporaines.* Paris, Dentu, 1883, in-12.

Albert (Paul). — *Poètes et poésies* (2e éd., p. 85-115). Paris, Hachette, 1884, in-12.

Houssaye (Arsène). — *Les Confessions;* souvenirs d'un demi-siècle, t. IV. Paris, Dentu, 1885, in-8 (p. 260). — *Souvenirs de*

jeunesse, t. I. Paris, Flammarion, 1896, in-12 (publication posthume).

Faguet (Émile). — *Études littéraires sur le XIXe siècle*. Paris, Lecène et Oudin, 1887, in-12 (p. 127-152).

Une des meilleures études générales qui aient paru sur A. de Vigny.

Tissot (E.). — *La Poésie d'Alfred de Vigny*. Paris, Savine, 1887, in-12.

Caro (F.). — *Poètes et Romanciers* (Alfred de Vigny, p. 1-33). Paris, Hachette, 1888, in-12.

Étude générale publiée peu d'années après la mort du poète.

Des Essarts (Emm.). — *Portraits de maîtres* (Alfred de Vigny). Paris, Perrin, 1888, in-12.

Bonnières (R. de). — *Mémoires d'aujourd'hui*. 3e série (Alfred de Vigny, homme politique). Paris, C. Lévy, 1888, in-12.

Bourget (P.). — *Études et portraits*. I (Alfred de Vigny, p. 75-92). Paris, Lemerre, 1889, in-12.

A propos de l'édition complète publiée par Lemerre; étude fine et pénétrante.

Fortier (A.). — *Sept grands auteurs français*. London, Heath, 1889, in-8.

Guyau (M.). — *L'Art au point de vue sociologique*. Paris, Alcan, 1890, in-8.

Paléologue (M.). — *Alfred de Vigny*. — Coll. des grands écrivains français. Paris, Hachette, 1891, in-12.

Petite monographie un peu sommaire, mais élégante et chaude.

Devaux (J.). — *La Famille d'Alfred de Vigny*. Fontainebleau, 1891, in-8 (Annales de la société historique et archéologique du Gâtinais, IX, p. 228-256, avec un tableau généalogique).

Brunetière (F.). — *Essais sur la littérature contemporaine*: « Alfred de Vigny » (à propos du livre de Paléologue). Paris, C. Lévy, 1892, in-12 (*Revue des Deux Mondes*, 1er déc. 1891).

Lachaud (Georges). — *Histoire d'une âme*. Paris, 1892, in-12.

Contient des lettres inédites d'Alfred de Vigny, très intéressantes.

VOGÜÉ (Vte E. Melchior DE). — *Regards historiques et littéraires* (p. 308-332). « La poésie idéaliste en France : Alfred de Vigny. » Paris, Colin, 1892, in-12.

DORIZON (L.). — *Alfred de Vigny, poète philosophe.* Paris, Colin, 1892, in-8.

Thèse pour le doctorat, où l'écrivain est surtout étudié au point de vue philosophique et d'après *les Destinées.* — L'ouvrage est complété par le suivant, plus spécial encore :

— *Un symbole social. Alfred de Vigny et la poésie politique.* Paris, Perrin, 1894, in-12.

SPŒLBERCH DE LOVENJOUL (Vte DE). — *Les Lundis d'un chercheur* (p. 101-147). « Alfred de Vigny, notes bibliographiques ; pages oubliées. » Paris, C. Lévy, 1894, in-12.

Travail paru d'abord dans la *Petite Revue*, en 1866, et complété ici, mais qui n'a pour objet que les *poésies* d'Alfred de Vigny.

BRUNETIÈRE (F.). — *L'Évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle*, t. II, p. 1-37. « Alfred de Vigny. » Paris, Hachette, 1894, in-12.

Brillante et remarquable étude sur le poète, parue d'abord comme *leçon*, dans la *Revue bleue*, en 1893.

LAFOND (P.). — *Alfred de Vigny en Béarn* (avec 2 portraits). Pau, 1894, in-8 (Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Pau. 2e série, t. XXIII, p. 1-35).

BRANDES (G.). — *Emigranten-Litteratur.* III-V. Leipzig, 1894, in-8.

ASSE (Eugène). — *Alfred de Vigny et les éditions originales de ses poésies.* Paris, Techener, 1895, in-8 (Bulletin du Bibliophile).

Biographies du XIXe siècle. 10e série : « Alfred de Vigny, » etc., etc. Paris, Bloud et Barral, 1896, in-8.

*
* *

Joignons à cette liste quelques indications d'articles de revue ou de journal particulièrement intéressants :

Globe, 8 juillet 1826 : article de Sainte-Beuve, à propos de Cinq-Mars ; — 21 oct. 1829 : article de Ch. Magnin.

Mercure du XIXe siècle (t. XII et XXV), 1826 et 1829 : articles de Brizeux et autres, à propos des *Poèmes*.

Revue des Deux Mondes, 1er août 1832 : article de G. Planche (voy. plus haut).

Il était si excessif et manifestement partial, qu'A. de Vigny prit exceptionnellement la peine de publier une réponse, insérée le 1er septembre sous le titre : *Lettre au directeur*.

— 15 février 1835 : article de G. Planche, à propos de *Chatterton*.

— 15 octobre 1835 : article de Sainte-Beuve (voy. plus haut).

— 1er février 1846 : article de Sainte-Beuve, à propos de la réception d'A. de Vigny à l'Académie (voy. plus haut).

Westminster-Review (Londres), XXIX, p. 1 (1839) : article de J. Stuart-Mill.

Le National (avant 1841), grand article de Rolle (A. de Vigny et ses œuvres) dont le poète parle dans son *Journal*.

Moniteur universel, 14 décembre 1857 : article de Théophile Gautier, à propos de *Chatterton* (voy. plus haut).

— 28 septembre 1863 : article de Théophile Gautier (voy. plus haut).

La Correspondance littéraire, 25 mars et 25 avril 1863 : articles de G. Vattier : « Galerie des Académiciens, M. A. de Vigny. »

Revue nationale, 10 octobre 1863 : article de M. de Lagardie.

Revue contemporaine, 1863 : article de A. Claveau.

Journal des Débats, 1863 : article de L. Ratisbonne (repris dans le volume qu'il édita sous le titre : *Le Journal d'un poète*, avec le testament littéraire d'A. de Vigny, qui l'instituait son exécuteur testamentaire).

— 12 janvier, 1er et 8 mars 1864 : articles de Cuvillier-Fleury.

La Presse, 12 janvier, 7 mars 1864 : article de Ch. de Mouy.

Revue des Deux Mondes, 15 avril 1864 : article de Sainte-Beuve (voy. plus haut).

Petite Revue, 1866 : article du vicomte de Spoelberch de Lovenjoul (voy. plus haut).

Revue des Deux Mondes, 1er mars 1867 : article d'Émile Montégut (voy. plus haut).

Revue des Deux Mondes, 1er juillet 1881 : article de H. Blaze de Bury, « Idées sur le romantisme et les romantiques : Alfred de Vigny. »

Temple-Bar (Londres), XXXIV, p. 533 (1869) : article de W. Besant.

— LXXXIV, p. 533 (1881): article de C. Hervey (A reception by Alfred de Vigny).

— LXXXIV, p. 580 (1882) : article de H. Corkran (A little girl's recollection of A. de Vigny).

Mémoires de la Société archéologique de Touraine, 1877 (p. 298) : article de L. Archambault (note sur la naissance d'A. de Vigny à Loches).

Revue politique et littéraire, 25 août 1883: article de Ch. Lenient (L'homme dans Alfred de Vigny).

Journal des Débats, 24 mars 1885: article de Paul Bourget (L'idée de la femme chez Vigny).

Samedi-Revue, 8 décembre 1888: article de Victor Fournel.

L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux, 1890, col. 436-439: article de E. Thoinan (note généalogique critique).

Revue des Deux Mondes, 1er décembre 1891 : article de Brunetière (voy. plus haut).

Revue Encyclopédique, 1892, p. 318-320 : article de G. Pellissier (à propos du volume de Paléologue, avec reproductions de portraits et autographies).

Revue politique et littéraire, 1er juillet 1893 : article d'Ed. Grenier (Souvenirs littéraires; Autour de l'Académie).

Revue d'Art dramatique, t. XXXVII, p. 394-401, et t. XXXVIII, p. 11-16. — Mars-avril 1895 : article de J.-G.-Eug. Bertin (Le théâtre d'Alfred de Vigny).

Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans, t. VII (1895) p. 377-397 : article de G. Baguenault de Puchesse (Alfred de Vigny et le pessimisme dans la poésie).

Comme pour Schubert, nous renonçons à donner un aperçu des articles de tous genres provoqués, dans les revues ou les journaux, par le centenaire d'Alfred de Vigny.

HENRI DE CURZON.

CHRONIQUE DES ARCHIVES

Les études de diplomatique entreprises en France par MM. Delisle et Giry, et, à leur suite, par différents érudits, commencent à porter leurs fruits. Un peu partout, en province, on apprend à discuter les textes qui paraissent douteux, on apprend à passer au crible de la critique des documents falsifiés jadis dans un intérêt personnel ou financier.

M. l'abbé A. Angot a été ainsi amené à constater dans un ancien chartrier seigneurial du Bas-Maine, celui du château de Goué (actuellement entre les mains de l'abbé Pointeau), la présence d'une série de documents faux qui ont induit en erreur de nombreux historiens, et en particulier les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*. Dans une savante étude intitulée : *Les croisés de Mayenne en 1158; étude critique* (Laval, imp. Goupil, 1896; in-8 de 17 p.), l'abbé Angot explique très nettement la fabrication des chartes fausses de Goué par un conseiller au Grand Conseil, J.-B. de Goué, dans une fâcheuse pensée de prétention nobiliaire, sous Louis XV, et démontre que l'une des pièces les plus importantes, le catalogue des seigneurs croisés en 1158 avec Geoffroy de Mayenne (publié par Ménage, *Histoire de Sablé*, et par les *Historiens de France*, XII, 556, comme authentique) est un document manifestement controuvé et dû à la fantaisiste imagination d'un faussaire du XVIIIe siècle. — A ces conclusions très justifiées, M. l'abbé Angot vient d'en ajouter d'autres dans la nouvelle brochure qu'il consacre à la question : *Les croisés et les premiers seigneurs de Mayenne; origine de la légende* (Laval, imp. Goupil, 1897; in-8 de 33 p.), après avoir retrouvé trois pancartes du chartrier de Goué, longtemps égarées, aux archives départementales de la Mayenne. Les soupçons deviennent certitude, grâce à ce nouvel examen, et toutes les pièces du chartrier antérieures à 1323 sont des faux évidents (sans compter d'autres plus récentes); bien plus, les procédés de falsification sont démasqués, et, ce qui est véritablement intéressant à un point de vue général, c'est que l'on a non seulement sous les yeux l'œuvre d'un faussaire, « mais que l'on peut « jeter un regard dans son officine et assister à l'opération, suivre les « procédés qu'il employait pour produire ses documents apocryphes ; » spectacle rare, car ordinairement les falsificateurs de textes savent plus prudemment faire disparaître toute trace de fabrication frauduleuse.

— L'archiviste du département du Cher, M. Jacques Soyer, a étudié les chartes fausses de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Sulpice-lez-Bourges dans les *Mémoires de la Société historique, littéraire, artistique*

et scientifique du Cher, 4e série, XI (1896), p. 323-334. Ces deux chartes sont un diplôme de Clodomir et un diplôme de Pépin II d'Aquitaine; transcrites dans un cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice du XIVe siècle (consumé par l'incendie des archives du Cher en 1859), elles n'existent plus qu'à l'état de copies beaucoup plus modernes aux archives du Cher. En les soumettant à une sévère et minutieuse critique, M. Soyer a fait preuve de sagacité en démontrant la fausseté de documents dont l'un avait été seulement suspecté jusqu'ici, et dont l'autre avait toujours passé pour un document en bonne et due forme, et en reconnaissant que la supercherie devait remonter au XIe siècle.

— De son côté, M. Maurice Lecomte a examiné de près le privilège de saint Faron, évêque de Meaux (VIIe s.), pour l'abbaye de Faremoutiers : privilège déjà suspecté par Dom Toussaint Du Plessis et par Pardessus. L'original n'existe plus, mais le texte se trouve dans le cartulaire de Faremoutiers à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, indépendamment des éditions qui en ont été faites. Après avoir savamment discuté et prouvé la fausseté de l'acte, M. Lecomte recherche la date de sa composition, ainsi que l'époque et les causes (ou au moins les circonstances) de sa fabrication. Tous les termes employés par le falsificateur sont discutés un à un; c'est une bonne étude de diplomatique mérovingienne et un travail définitif que l'on trouvera dans le *Bulletin de la conférence d'histoire et d'archéologie du diocèse de Meaux*, n° 5, 1897 (tir. à part; Lagny, imp. Colin, in-8 de 27 p.).

— Signalons, à ce propos, un travail du même genre sur les diplômes faux de Charlemagne pour Bremen et Verden, qu'a publié récemment le docteur Tangl dans les *Mittheilungen des Instituts fur österreichische Geschichtsforschung*, XVIII, 1 (1897), p. 53-68.

Allemagne. — Les archivistes de la Thuringe se sont groupés depuis 1896 en une sorte de fédération qui se réunira pour la deuxième fois cette année, à Weimar, le 21 juin. Le programme de la réunion, qu'a bien voulu nous adresser M. le docteur P. Mitzschke, conseiller aux archives grand-ducales, comporte un échange de vues entre les confrères, qui trouveront ainsi un moyen de resserrer les liens qui les unissent, une visite du *Staats-archiv* (de Weimar) et du Musée-Gœthe.

Espagne. — L'*Archivo histórico nacional*, à Madrid, s'est enrichi récemment de fonds très importants. Nous citerons plus de 3000 documents provenant des églises de Lugo, Orense et Pontevedra; 9300 liasses du tribunal métropolitain et du conseil royal des ordres militaires de Santiago, Alcántara et Calatrava; 340 liasses et 1037 volumes provenant des archives de l'université de Alcalá de Henarès; en outre, tous les papiers de l'ancienne université de Sigüenza, précédemment déposés à l'Institut provincial de Guadalajara, sont venus grossir les fonds de l'*Archivo histórico nacional*, auquel on vient de réunir égale-

ment, par raison d'économie sans doute, l'*Archivo histórico* de Tolède supprimé par décret ministériel.

Les heures d'ouverture de l'*Archivo* viennent d'être modifiées en faveur du public; désormais cet établissement est ouvert de huit heures et demie du matin à quatre heures et demie du soir.

— Dans la *Revue des Pyrénées* (1896, n° 6), M. Ern. Mérimée a consacré quelques pages à une « Note sur les archives municipales de Burgos et les travaux historiques de M. Anselmo Salvà. »

France. — On vient de placer, dans un des salons de réception du ministère des affaires étrangères, les moulages fort bien exécutés des sceaux attachés aux documents diplomatiques de toutes les puissances européennes et extra-européennes.

— A noter une importante publication de M. J. Halkin : *Dépêches des officiers au service de la France, concernant les opérations militaires des armées de Louis XIV en Belgique* (*mai-juillet 1675*), *suivies d'un inventaire des archives du ministère de la guerre de France concernant la Belgique* (Bruxelles, imp. Hayez, 1896; in-8 de 82 p.; extr. du *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5e série, VI). L'inventaire des pièces d'archives contenu dans cette brochure sera toujours utilement consulté par les historiens des XVIIe et XVIIIe siècles, car on sait que les archives du ministère de la guerre ne sont pas précisément riches en inventaires imprimés.

Bouches-du-Rhône. — On sait que ces archives départementales possèdent les belles archives de l'abbaye de Montmajour. L'inventaire qui fut dressé de ce fonds en grand détail, au XVIIe siècle, citait environ 2000 cotes et mentionnait chaque liasse distinctement avec indication des sceaux, etc. C'était un utile instrument de travail et un précieux moyen de contrôle. M. F. Daudet, qui le possédait autrefois (voir *Revue du Midi*, décembre 1896, p. 491), le prêta à un sien cousin bien connu, Alphonse Daudet, chez qui l'inventaire des archives de Montmajour reste égaré, pour longtemps peut-être.

Cher. — *Rapport de M. Soyer*. — En prenant possession de son service, le nouvel archiviste a rédigé un procès-verbal de récolement qui contient un aperçu complet des archives du département. Les archives ont été transférées dans un nouveau local récemment aménagé à cet effet. Il est question de rédiger un état sommaire de la série Q (période révolutionnaire, biens nationaux), dans laquelle les moyens de recherche ont été jusqu'ici des moins satisfaisants.

Haute-Garonne. — Le fonds des archives notariales de Toulouse ne comprend pas moins de 12,000 registres à partir du XIVe siècle, parmi lesquels on distingue 300 livres de commerce, extrêmement curieux pour l'histoire économique, et environ 135,000 pièces détachées, dont un tiers environ d'intérêt général. Ce dépôt est désormais public et sous

la surveillance de l'archiviste départemental. On y a déjà distingué le dossier particulier d'un gentilhomme catalan au service de la France, des années 1642-1658, où figurent cent soixante-dix lettres historiques.

HÉRAULT. — M. A. Cavalier a fait une étude particulière du compoix de 1600 environ, conservé aux archives de la commune de Pérols, et en a communiqué les résultats au récent congrès des Sociétés savantes.

ILLE-ET-VILAINE. — L'archiviste départemental, M. Parfouru, a trouvé dans son dépôt des feuillets épars du Compte du temporel de l'évêché de Meaux de 1422 à 1426; ce compte est assez intéressant, parce qu'il est de très peu postérieur au siège de Meaux par les Anglais, et fera l'objet d'une prochaine publication.

INDRE-ET-LOIRE. — Les archives départementales ont reçu en don, du comte de Saint-Exupéry, les importantes archives du château de Sassay (à Ligré, près Chinon), dont les anciens possesseurs, les de Razilly, de Varie, de Bourbon-Montpensier, de Richelieu, de La Chastre, de Mondion, d'Effiat, sont représentés par de nombreux documents.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — Sept chartes originales en français du XIIIe siècle, appartenant aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle, ont été publiées par M. Léon Germain dans les *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, XLV (1896), p. 178-184. Elles émanent de Jacques de Lorraine, évêque de Metz; de Henri, comte de Luxembourg; de Henri de Bar et de Robert d'Esch; et presque toutes se rapportent au château de Conflans [Jarnisy].

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — Au dernier congrès des Sociétés savantes, M. Guibeaud a présenté une très intéressante étude sur les prénoms usités en Roussillon, étude faite d'après les actes de l'état civil de la ville de Perpignan qui remontent à 1516.

SARTHE. — *Rapport de M. Chavanon.* — Faute d'un local convenable, l'archiviste est obligé de refuser des dons importants, et surtout des archives des notaires. On a pu accepter, néanmoins, diverses donations de pièces, notamment sur la famille de Sallaynes et la seigneurie de Rouessé-Vassé (XVe-XIXe siècles), la corporation des ciergiers du Mans (1640-1762), les familles de Saint-Méloir (1618) et de Vendômois; enfin, les papiers de feu l'abbé Esnault, savoir : 28 liasses contenant l'inventaire des registres paroissiaux du Mans, les analyses des minutes de notaires de la même ville (actuellement en cours de publication), et divers documents sur le clergé local. — On imprime l'inventaire de la série L (correspondance de l'administration centrale de la Sarthe de 1790 à l'an VIII).

SEINE. — Des documents provenant de l'administration de l'enregistrement et des domaines et restés jusqu'ici déposés dans les recettes de la banlieue de Paris, ont été récemment transférés aux archives dépar-

tementales et classés d'après les instructions en vigueur. L'inventaire sommaire de ces documents, dressé par M. E. Coyecque, a été publié dans le *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris* du samedi 6 février 1897, p. 478-483; on y remarque des pièces relatives aux églises paroissiales de Nanterre (xviie-xviiie siècles), de Villemomble (xviiie siècle) et d'Aubervilliers (xvie-xviiie siècles), aux abbayes de Montmartre, de Longchamp et de Saint-Denis, à la maison de Saint-Louis à Saint-Denis, aux Ursulines de Saint-Denis, aux Hospitalières de Saint-Mandé, à la ville de Vincennes et à la congrégation de l'Oratoire d'Aubervilliers.

Pays-Bas. — L'archiviste du Limbourg, M. A.-J. Flament, a dressé l'inventaire analytique des archives (assez importantes) de la ville de Gennep, et l'a fait paraître dans les *Publications de la Société historique et archéologique du Limbourg*, XXXII (1896).

Suisse. — On doit à M. A. Covelle la publication d'un texte fort important et depuis longtemps désiré, le *Livre des bourgeois de l'ancienne république de Genève*, d'après les registres officiels conservés à Genève, de 1339 à 1792 (Genève, Jullien, 1897; in-8 de xvi-562 p.).

— Mme Al. de Chambrier a offert à la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français (à Paris) une centaine d'extraits manuscrits des archives de Zurich, relatifs à l'histoire du Refuge.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

La librairie A. W. Sijthoff a envoyé de Leyde, à la date du 22 mars 1897, la circulaire suivante, que nous nous faisons un devoir de publier intégralement :

« Il m'est agréable de vous faire savoir que la grande entreprise que je vous annonçais l'année dernière, à savoir : la reproduction photographique d'une série de douze des manuscrits grecs et latins les plus anciens et les plus précieux, a pu être menée à ce point que la première partie a paru en janvier sous le titre de :

> *Vetus Testamentum Graece. Codicis Sarraviani-Colbertini quae supersunt in Bibliothecis Leidensi, Parisiensi, Petropolitana phototypice edita. Praefatus est* HENRICUS OMONT [1].

« Le tirage limité et les souscriptions qui me sont déjà parvenues m'obligeront bientôt à hausser le prix de fr. 200, fixé tout d'abord. Provisoirement, et jusqu'à l'apparition de la seconde partie, je suis encore à même de fournir des exemplaires reliés au prix primitif, et en consé-

1. M. Léopold Delisle, en rendant compte de cette publication dans le *Journal des savants*, mars 1897, p. 178-185, donne une liste approximative des manuscrits reproduits intégralement jusqu'à présent :
   1. Géographie de Ptolémée (ms. du mont Athos). Paris, 1867.
   2. Psautier d'Utrecht. London, 1875.
   3. Ancien et Nouveau Testament (Codex Alexandrinus du British Museum). London, 1879-1883, 4 vol.
   4. Sophocle (ms. de la Laurentienne). London, 1885.
   5. Codex Vaticanus. Roma, 1890.
   6. Catulle de la Bibliothèque nationale (ms. latin 14137). Paris, 1890.
   7. Poétique d'Aristote (ms. grec 1741; Bibl. nat.). Paris, 1891.
   8. Constitution d'Athènes, d'Aristote (ms. du British Museum). London, 1891.
   9. Poésies de Hérodas (papyrus du British Museum). London, 1892.
   10. Démosthène de la Bibliothèque nationale (ms. grec 2934). Paris, 1892.
   11. Papyrus grecs du British Museum. London, 1893.
   12. Festus de Verborum significatu (ms. de Bibl. Napoli). Budapest, 1893.
   13. Catulle (ms. de San Marco da Venezia). Venezia, 1893.
   14. Genèse en grec (ms. Hof.-Biblioth. zu Wien). Wien, 1895.
   15. Eschyle de la Laurentienne. Firenze, 1896.

   N'y aurait-il pas lieu d'y ajouter la reproduction photographique du Premier registre de Philippe-Auguste (Bibl. Vatican), qu'a fait exécuter M. Delisle lui-même en 1883, ainsi que le *Niebelungenlied nach der Hohenems-Münchener Handschrift* (München, 1893) ?

quence je vous prie, si vous ne possédez pas encore l'ouvrage, de me faire parvenir votre souscription aussitôt que possible.

« Peu de jours avant l'édition du premier volume, un décès inattendu a privé notre entreprise de son chef éminent, M. le docteur W. N. Du Rieu, directeur de la Bibliothèque universitaire de Leyde, et qui était aussi l'auteur du projet. Je dois beaucoup à sa remarquable direction comme à son concours désintéressé, et je conserverai au défunt un souvenir reconnaissant.

« C'est pour moi une grande consolation de constater que M. le docteur S. G. de Vries, récemment nommé directeur de la Bibliothèque de Leyde, est aussi disposé à prendre la place de son prédécesseur dans la direction de notre entreprise. Étant depuis des années conservateur de la célèbre collection de manuscrits de l'Université de Leyde, M. de Vries a déjà pris, en commun avec le docteur Du Rieu, toutes les mesures préparatoires pour l'édition de la série entière. J'ai donc la grande satisfaction de voir assurée la continuation de la publication d'après les plans et les désirs du docteur Du Rieu.

« Je me propose de publier bientôt, comme seconde partie de la première série :

CODEX BERNENSIS 363

Horatii carmina, Ovidii Met. fragm., Servii et aliorum opera grammatica, S. Augustini de dial. et de rhetor., Bedae Hist. Brit. I, cet. cet. continens.

« Il n'est pas nécessaire d'attirer votre attention sur la grande importance de ce manuscrit. Depuis longtemps connu et célébré comme le plus ancien et le meilleur manuscrit d'Horace, des fragments des Métamorphoses d'Ovide, etc., il renferme encore un trésor de la science au moyen âge et a aussi un grand intérêt pour la connaissance des savantes études de Sedulius Scotus et de ses collaborateurs irlandais.

« Déjà, en 1891, le docteur L. Traube écrivait dans : « O Roma nobilis, » page 56 (= *Abhandlungen der k. Bayer. Akademie der Wiss.*, I Cl., XIX Bd., II Abth., p. 352) :

> « Der Bernensis 363 ist überhaupt so überaus und in jeder Beziehung wichtig, dass man sich gern der Hoffnung hingeben möchte ; eine gelehrte Körperschaft wolle seine vollständige Widergabe in Lichtdruck veranlassen und dadurch ebenso der Verallgemeinerung als der Erhaltung dieses kostbaren Schatzes einen Dienst leisten. »

« Ayant maintenant décidé de reproduire photographiquement, sans le concours de corps savants et à mes seuls risques, le manuscrit en entier, je le fais avec la certitude de rendre un grand service à la science et avec l'espoir de pouvoir compter sur votre sympathie et sur votre appui.

« Pour l'introduction latine de cette partie, j'ai eu l'avantage de trou-

ver en M. le professeur docteur H. Hagen de Berne un auteur aussi savant que bienveillant, et son concours contribuera beaucoup à augmenter la valeur de ce volume.

« Le CODEX BERNENSIS 363 comprendra, outre la préface, 394 pages en photographie, format grand in-4, au prix de fr. 250, relié, et devra probablement être augmenté après la publication.

« Par la même occasion, je me permets de fixer encore votre attention sur le grand intérêt de mon entreprise. On constate de plus en plus combien il est important de reproduire par la photographie les grands trésors littéraires que nous ont laissés l'antiquité et le moyen âge. Une œuvre de ce genre ne doit plus être considérée comme une œuvre de luxe, offerte à la fantaisie de quelques riches bibliophiles. Pour toutes les études paléographiques et critiques, les manuscrits sont indispensables. De plus, ces reproductions, si elles sont exécutées de façon irréprochable, pourraient presque remplacer les originaux, si ceux-ci venaient à périr d'une manière ou d'une autre, danger dont ils ne peuvent être entièrement préservés même par les soins les plus assidus de MM. les bibliothécaires. De cette façon, ce que nous avons le bonheur de posséder peut être conservé pour l'avenir.

« Dans l'intérêt de la science, chaque partie est vendue séparément et je ne désire exercer aucune pression pour obliger à souscrire à toute la première série des 12 manuscrits. Mon intention est néanmoins de publier entièrement la première série, si j'obtiens le concours de tous les intéressés, afin d'arriver par l'union de la science et de l'art à produire une œuvre qui ne rende pas seulement des services aux savants modernes, mais prépare encore pour l'avenir une riche moisson.

« Je termine cette communication en vous faisant savoir que je me réserve d'introduire quelques changements dans le programme déjà annoncé. Il est dès à présent certain que certains manuscrits devront être remplacés, vu que leurs possesseurs ont décidé de les reproduire eux-mêmes. Ceci vise particulièrement le manuscrit florentin d'Eschyle qui, en ce moment, est publié par la direction de la Bibliothèque Laurentienne, avec le patronage du ministère, en Italie. »

Abyssinie. — L'empereur Ménélik se propose de fonder une bibliothèque dans sa nouvelle capitale Addis Ababa. Dans quelques mois il y aura réuni tous les manuscrits conservés dans son royaume, et notamment ceux qui au XVI[e] siècle furent transportés, pour les préserver des dangers de l'invasion, dans l'île sacrée de Debra Sinai, au lac Zuai ; il y fera placer également des copies authentiques de manuscrits appartenant à des corporations particulières. Voilà une mine nouvelle à explorer pour l'étude de la paléographie et de la langue éthiopienne.

Allemagne. — Dans le courant de février, la bibliothèque Eulenbeck, dépendant de la Kreuzkirche, à Dresden, a été la proie des flam-

mes. Quatre mille sept cents ouvrages, sans compter les feuilles volantes, journaux, mélanges, importants pour l'histoire ecclésiastique de la Saxe, ont disparu; cette bibliothèque avait été fondée, il y a exactement trois cents ans, par le D[r] Wolfg. Eulenbeck.

— Une importante bibliothèque hymnologique (1200 numéros) a été récemment acquise par la Hof- und Staats-Bibliothek de Münich.

Belgique. — Il vient de paraître une nouvelle édition du *Catalogue des bibliothèques du Ministère des finances* (Bruxelles, imp. A. Lesigne, 1896, in-8 de IV-404 p.), précédé de l'arrêté ministériel du 10 août 1896, relatif au service des bibliothèques de ce département, et rapportant l'arrêté du 5 décembre 1857. De son côté, le ministère de la guerre a publié un supplément au premier volume de son *Catalogue : Art et histoire militaires* (Bruxelles, imp. J.-B. Stevens, 1897, in-8 de XV-652 p.).

P. B.

Cap (colonie du). — Il y a, actuellement, quatre-vingt-seize bibliothèques publiques dans l'Afrique centrale, qui possèdent dans leur ensemble un total de cent trente-deux mille volumes. Les plus importantes collections sont celles de Cape Town, Kimberley, Port Elizabeth et Grahamstown.

Espagne. — Dans la *Ciudad de Dios*, à signaler (numéro de mars 1897) un article du P. J. Lazcano sur les manuscrits arabes de la Bibliothèque de l'Escorial, et (numéro d'avril 1897), un article du P. Luis Villalba sur la collection de musique manuscrite conservée dans le même établissement.

— La *Revista Gallega* contient, dans sa livraison de janvier 1897, un travail instructif sur trois bibliothèques de la ville de La Coruña (Instituto, Consulado, Diputación).

France. — Le nombre des lecteurs de la Bibliothèque nationale augmente chaque année dans de notables proportions. Les bibliothécaires de la grande salle de travail (département des imprimés) ont reçu, l'année passée, 340,978 bulletins de demandes, soit, pour les 290 jours d'ouverture pendant l'année, une moyenne de 1167 bulletins par jour (cette moyenne était de 400 il y a vingt ans). En 1895, le nombre des bulletins avait été de 293,246; en 1894, de 279,573. Cette gradation a diverses causes, mais on ne peut guère s'en féliciter, car le service en souffre et la communication des volumes a lieu avec une lenteur parfois désespérante.

Grande-Bretagne. — Le numéro de janvier 1897 de la *Revue de philologie* contient un article de F. G. Kenion sur deux papyrus grecs du British Museum, et un autre de B. Haussoullier sur le papyrus CLXXXVII du même dépôt. — On y lira également une courte note de M. Em. Chatelain sur « Un nouveau manuscrit des lettres de Sénèque, dispersé entre Leyde et Oxford. »

— Sous ce titre : Les débris du manuscrit G. de la Chronique anglo-saxonne (*Englische Studien*, XXII, 1896, n° 3), C. Horst étudie les quelques fragments, trop peu connus, qui subsistent de ce manuscrit en grande partie consumé dans l'incendie de la Cottonienne en 1731.

— L'additional manuscrit 21,235 du British Museum est un beau livre d'heures du chancelier Nicolas Perrenot de Granvelle exécuté par un artiste bruxellois en 1531. M. Jules Gauthier l'étudie dans le dernier volume de la *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, XX (Paris, 1896, in-8), p. 104-109, en accompagnant sa description de quatre reproductions photographiques de miniatures.

Italie. — On a découvert à la Bibliothèque du Vatican, dans des palimpsestes, quelques fragments du 12e livre de la Géographie de Strabon ; G. Cozza-Luzzi a étudié ces fragments dans les *Studi e documenti di storia e diritto* (sept. 1896).

— A. Spagnolo a continué l'intéressante histoire littéraire de la bibliothèque capitulaire de Vérone, de l'abbé Giuliari, dans le *Nuovo Archivio Veneto*, XII (1896), p. 259-270.

— Du Dr O. Seebass : Ein bisher noch nicht veröffentliches Pœnitential einer Bobbiensen Handschrift der Ambrosiana (*Deutsche Zeitschrift für Kirchenrecht*, 1897, VI, n° 1, p. 24-48).

Luxembourg. — Le tome XLV des *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg* (Luxembourg, Bück, 1896, in-8) contient (p. 221-244) le début d'un catalogue descriptif des manuscrits conservés dans la bibliothèque de cette association, dû aux soins de l'actif et érudit secrétaire docteur Nic. van Werveke. Il y a là une mine assez abondante et assez peu connue, intéressant en majeure partie l'histoire de l'ancien duché de Luxembourg et du comté de Chiny, et où nous remarquerons de préférence : deux répertoires des archives de l'abbaye d'Echternach (fin XVIIe siècle), quatre cartulaires de l'abbaye de Munster à Enschringen (le plus ancien du XIIIe siècle), le tome I des Annales des Capucins de la province wallonne des Pays-Bas Espagnols (1586-1704), et le livre de raison de la famille Veyder, de Malberg (commençant en 1618).

Portugal. — *O archeologo portuguez* contient, dans son numéro de décembre 1896, quelques renseignements sur les collections archéologiques de la bibliothèque d'Evora ; — et dans celui de novembre précédent, un article sur la salle de numismatique à la Bibliotheca Nacional, à Lisbonne.

Turquie d'Asie. — On trouvera dans les *Sitzungsberichte der k. k. Akademie der Wissenschaften zu Wien* (phil.-hist. Classe, CXXXV, 1897), un travail sur les manuscrits arméniens conservés à Sivas et à Senqus, avec l'analyse des principaux manuscrits théologiques, dû au professeur F. Müller.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La classification bibliographique. — La question de la classification bibliographique est toujours à l'ordre du jour. Nous n'en donnerons pour preuves que ces deux travaux récents, ayant pour origine des préoccupations similaires quoique diverses : l'un de A. Stadler, « Zur Klassifikation der Wissenschaften, » a paru dans l'*Archiv für systematische Philosophie*, II, 1896, p. 1-37; — l'autre, de F. Ramorino, est publié sous forme de lettre au bibliographe philologue L. Valmaggi dans la *Rivista di filologia e d' istruzione classica*, XXIII, 1896, n° 7.

Concours bibliographique belge. — A l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles en 1897 (secrétariat : 17, rue de la Presse), la section des sciences a mis au concours, entre autres questions, et sous le patronage du gouvernement, les deux points suivants qui doivent être traités avant le 15 juin (le concours est international) :

DESIDERATUM. N° 229. — Présenter un choix d'ouvrages catalogués, au nombre de mille à quinze cents, destiné à servir de bibliothèque modèle pour bibliothèques populaires d'une région déterminée. — S'inspirer, dans cet ordre d'idées, de ce qu'a présenté, à l'Exposition de Chicago, l'American Library Association. PRIME : 1000 fr.

CONCOURS. N° 248. — Présenter soit une machine, soit un procédé, permettant d'imprimer des fiches bibliographiques et satisfaisant aux conditions suivantes :

1° L'impression à un petit nombre d'exemplaires (50 ou 100) doit être plus facile et plus rapide qu'avec les machines ou procédés actuellement en usage ;

2° Cette impression doit être plus économique ;

3° La matrice de la composition de chaque fiche doit pouvoir être conservée, sous une forme maniable et de petit volume, afin de permettre des tirages ultérieurs. PRIME : 500 fr.

Un nouveau journal bibliographique anglais. — On sait que les bibliographies courantes ou journaux de librairie qui se publient en Angleterre sont très médiocres ; la plus renommée, *The Publisher's Circular and Bookseller's Record of British and Foreign Literature*, vieille de soixante ans, est non seulement très incomplète dans son enregistrement hebdomadaire, mais encore très insuffisante dans les indications de pages, etc. Nous sommes heureux d'annoncer que depuis peu de temps parait à Londres, à la librairie internationale W. Muller (1, Star

Yard, Carey Street, London, W. C.), une nouvelle bibliographie mensuelle de la littérature anglaise, sous le titre de *New Book List*, où l'on trouve bien exactement les titres et prix des livres parus dans le mois précédent, au prix de 5 francs par an (réduit à 3 francs pour les clients de la maison). Les premiers numéros de cette concurrence aux autres journaux de même nature nous satisfont pleinement; les livres y sont classés par ordre alphabétique de noms d'auteurs, et l'éditeur y joint une table de renvoi par matières imprimée sur papier de couleur.

Catalogue de la librairie autrichienne. — L'Association des libraires autrichiens a récemment décidé de publier un catalogue général annuel des livres, des cartes géographiques, de la musique, et des publications périodiques paraissant dans l'empire austro-hongrois. Ce sera un fort utile complément du journal hebdomadaire de cette association (*Oesterreichisch-ungarische Buchhändler-Correspondenz*) qui, comme on sait, est peu commode à consulter, étant classé d'après le nom de chaque libraire, sans autre point de repère. — On a également mis en délibération à Vienne le projet de fondation d'un musée de bibliothéconomie.

Bibliographies diverses. — M. Hipp. Blanc, auteur d'une *Bibliographie des corporations ouvrières avant 1789* (Paris, Société bibliographique, 1885, in-8), a proposé récemment à son éditeur l'impression d'une deuxième édition augmentée. Nous en souhaitons vivement la prochaine apparition, mais nous nous permettrons de faire observer que d'importantes modifications seraient nécessaires à introduire dans le plan de la publication pour la rendre vraiment utile. Nous conseillons, en principe, à M. Blanc [1] de laisser de côté les manuscrits relatifs à son sujet (le nombre en est très grand, il ne peut les connaître tous, et en conséquence il vaut mieux s'abstenir complètement) ; et surtout, au lieu d'adopter un classement alphabétique d'après le premier mot du titre de chaque livre ou brochure (méthode facile mais mauvaise, et que ne corrige pas suffisamment la table des matières), il nous semble indispensable de préférer un classement méthodique qui simplifie les recherches et permet de grouper, sous une même rubrique, des travaux de même nature ou relatifs au même objet. Enfin certains ouvrages, dont la nature est mal définie par le titre qu'impose leur auteur, exigeraient une courte explication à la suite de la transcription du titre.

— M. Louis Régnier continue avec persévérance la série de ses travaux bibliographiques locaux et vient de faire paraitre la *Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1896* (Évreux, imp.

1. Au moment de la correction des épreuves, nous apprenons la mort de M. Hipp. Blanc. Souhaitons qu'il se trouve quelqu'un capable de mener à bonne fin la nouvelle édition.

Ch. Hérissey, 1897; in-8 de 93 p.). C'est un recueil utile, dressé avec compétence et avec soin; l'auteur a vu, à très peu d'exceptions près, tous les travaux dont il parle, et il énumère tout ce qui, de près ou de loin, intéresse le département de l'Eure et les hommes qui y sont nés ou l'ont illustré. La publication est dressée avec la collaboration presque anonyme de M. E. Guillemare et faite par les soins de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. — Ce sont là des travaux qui devraient tenter plus souvent des Sociétés de province, ceux-là seuls qui habitent une région pouvant arriver à en préparer la bibliographie complète de chaque année : autant de jalons posés pour une publication générale ultérieure qui manque encore presque partout.

Un nouveau Musée de journaux. — On parle de fonder à Bruxelles un « musée de journaux » comparable à celui qui existe déjà à Aix-la-Chapelle et actuellement unique en son genre.

Une imprimerie particulière à Cuba. — Il a déjà paru un certain nombre de numéros d'un journal cubain, *La Indipendencia*, rédigé par un certain José Guinot; il serait assez difficile de dire exactement où cette nouvelle feuille se publie. Elle s'imprime, en effet, avec un atelier typographique portatif « dit de camp » qui suit et raconte les marches et contre-marches de l'armée insurgée et sert en quelque sorte de bulletin officiel (8 pages par numéro) au gouvernement révolutionnaire cubain.

L'Imprimerie à Minorque. — Le dernier fascicule de l'année 1896 de la *Revista de Menorca* renferme d'intéressants détails bibliographiques sur les impressions faites dans l'île de Minorque depuis 1750, par B. Fabregues, et sur les périodiques publiés dans cette île de 1811 à 1896, par G. Llabrés.

L'introduction de l'imprimerie à Malines. — Dans le 1er fascicule du tome VI du *Bulletin* du Cercle archéologique de Malines, qui vient de paraître avec la date de 1895, M. H. Cordemans publie la première partie de sa *Bibliographie malinoise*, consacrée au xve siècle. L'auteur a retrouvé des documents figurés et des textes établissant, selon lui, que l'imprimerie était pratiquée dès 1467, c'est-à-dire cinq ans avant l'établissement de Thierry Martens, à Alost, au couvent des chanoinesses augustiniennes de Béthanie, près de Malines. M. Cordemans donne, notamment, le fac-similé d'un placard portant la souscription : *Juxta muros castelli Marthe Bethania prope Mechliniam impressum anno Domini m cccc lxvij.* Textes et documents ne me paraissent pas absolument probants et l'authenticité du placard de 1467 demande à être établie; la rédaction et l'impression en présentent, en effet, des particularités étranges pour sa date. Je compte les soumettre à un examen approfondi, dont je communiquerai les résultats aux lecteurs du *Bibliographe moderne*. P. B.

COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

REVUES SPÉCIALES

1. — CENTRALBLATT FÜR BIBLIOTHEKSWESEN (april 1897) : A. Schmidt, Untersuchungen über die Buchdruckertechnik des xv[ten] Jahrhunderts [fin]; — K. Lechner, Nachtrag zur Olmützer Agenda des Bischofs Stanislaus Pawlowsky [cf. même Revue, VI, 452]; — F. Eichler, Zu Horns Schrift « Die Disputationen und Promotionen an den deutschen Universitäten. »

2. — THE LIBRARY JOURNAL (march 1897) : C. H. Garland, The trials of the librarians; — W. M. Stevenson, Weeding out fiction in the Carnegie Free Library of Allegheny.

3. — BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE (févr. 1897) : V[te] de Savigny de Moncorps, Les Almanachs de modes de 1814 à 1830 [suite]; — H. Harrisse, Un rarissime « americanum; » — E. Asse, Jean Polonius [suite]; — P. Gauthiez, Une lettre inédite de Gustave Flaubert.

4. — REVUE DES BIBLIOTHÈQUES (janv.-févr. 1897) : C. Frati, Saggio di un catalogo dei codici estensi [mss. italiens]; — H. Omont, Recueils généalogiques du baron de Launay, conservés à la Bibliothèque nationale (mss. français 31812-31861, surtout relatifs aux familles des Pays-Bas et très sujets à caution); — L. Polain, Note sur le supplément de Proctor aux Annales de Campbell.

5. — REVISTA DE ARCHIVOS, BIBLIOTECAS Y MUSEOS (enero 1897) : A. M. Barcia, Estampas primitivas españolas que se conservan en la Biblioteca nacional; — A. Rodriguez Villa, Cartas autógrafas de Felipe III á su hija doña Ana reina de Francia; — A. Paz y Mélia, Biblioteca fundada por el Conde de Haro en 1455 [catalogue rédigé en 1553]; — J. Paz, Relación de la Invencible por el contador Pedro Coco de Calderón [del Archivo de Simancas].

— REVISTA DE ARCHIVOS, BIBLIOTECAS Y MUSEOS (febr. 1897) : M. Serrano y Sanz, Vida e escritos de Fr. Diego de Landa; — A. Paz y Mélia, Biblioteca fundada por el Conde de Haro en 1455 [suite]; — Carta dirigida al Rey por los embajadores de Castilla en el concilio de Basilea (1434); — M. Castillo, La clasificación bibliográfica decimal, tablas generales.

6. — PUBLIC LIBRARIES (jan. 1897) : Fr. C. Patten, Library legislation; — L.-E. Stearns, Educational force of children's reading; — F.-W. Ni-

chols, How to induce school reading; — M.-E. Schriber, Cooperation between librarian and teacher; — J.-S. Klink, Use of libraries by school children.

7. — MAGYAR KÖNYVSZEMLE (janv.-mars 1897) : G. Fraknói, La vie, les œuvres et la bibliothèque de Nicolas, évêque de Modrus [xve s., avec 2 pl.]; — La bibliothèque du Musée national hongrois en 1896 [notes de statistique, avec noms des donateurs]; — F. Kollányi, Monumentum actorum comitialium provinciæ Hungariæ Salvatoris; — J. Illésy, L'examen de la bibliothèque de l'Université de Bude en 1780; — F. Zoltan, Les décrets des diètes de Transylvanie dans la bibliothèque du Musée transylvanique; — La question des archives au Parlement hongrois; — La bibliothèque Somogyi de Szeged en 1895-96.

8. — LE COURRIER DU LIVRE [de Québec]; REVUE MENSUELLE DE BIBLIOPHILIE ET DE BIBLIOGRAPHIE (janv.-mars 1897) : R. Renault, Sir James-M. Lemoine, littérateur canadien [avec bibliographie de ses œuvres]; — Mémoires et documents historiques [nomenclature des publications des Sociétés littéraires et historiques de la province de Québec jusqu'à ce jour]; — H. Tielemans, Pressophilie; — R. Renault, Aux auteurs, amateurs, éditeurs et imprimeurs canadiens [projet d'un dictionnaire bibliographique de la littérature canadienne française]; — Nouvelles publications bibliographiques.

9. — LE BIBLIOPHILE LIMOUSIN (janv. 1897) : P. Ducourtieux, Les origines et les débuts de l'imprimerie à Bordeaux, d'après M. A. Claudin; — Une vente de livres à Limoges (bibliothèque Tandeau de Marsac).

— LE BIBLIOPHILE LIMOUSIN (avril 1897) : A. Claudin, Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Limoges; l'atelier de Paul Berton (1519); — L. Bourdery, La bibliothèque de Pierre de Loménie de Faye, écuyer (1681); — P. Ducourtieux, La bibliothèque Tandeau de Marsac [vendue aux enchères].

COMPTES RENDUS

Les correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution, conservées dans les archives de Berlin, Dresde, Genève, Turin, Gênes, Florence, Naples, Simancas, Lisbonne, Londres, La Haye et Vienne, par JULES FLAMMERMONT, professeur d'histoire à l'Université de Lille. Paris, E. Leroux, 1896; in-8 de [IV-]XXI-628 p. (Nouvelles Archives des Missions scientifiques, VIII).

Ce livre est le résultat de plusieurs missions à l'étranger; la moisson a été productive presque partout. On y trouvera une courte notice sur chaque dépôt, de nombreux extraits de documents pris uniquement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (la période qui intéresse particulièrement M. Flammermont), des notices biographiques sur les princi-

paux agents diplomatiques accrédités à Paris à cette époque, enfin un inventaire sommaire de toute la série des documents conservés dans chaque dépôt cité, et dont voici la liste : *Archives de Berlin*, de 1497 à 1792 (p. 139-159); — *Archives de Dresde*, de 1545 à 1792 (p. 274-281); — *Archives de Genève*, de 1596 à 1792 (p. 297-305); — *Archives de Turin*, de 1492 à 1792 (p 368-383); — *Archives de Gênes*, de 1506 à 1792 (p. 391-394); — *Archives de Florence*, de 1544 à 1738 (p. 401-410); — *Archives de Naples*, de 1733 à 1792 (p. 446-451); — *Archives de Alcalá de Henarès et de Simancas*, de 1746 à 1788 (p. 480-486); — *Archives de Lisbonne*, de 1668 à 1792 (p. 492-493); — *Archives de Londres*, de 1577 à 1792 (p. 515-526); — *Archives de La Haye*, de 1593 à 1796 (p. 533-542); — *Archives de Vienne*, de 1500 à 1792 (p. 582-619). Il y a là toute une série de précieux renseignements, beaucoup plus complets et plus précis que ceux qui étaient connus jusqu'ici sur tous ces fonds diplomatiques, de premier ordre pour l'histoire générale. Des missions de ce genre rendent les plus signalés services, à condition, toutefois, d'être confiées à un homme aussi compétent et aussi actif que l'est M. Flammermont.

Toutefois, il y a quelques lacunes dans les rapports de l'auteur; nous déplorons avec lui l'absence (faute de temps) de renseignements de même nature pour les archives de Moscou, du Vatican et de Washington (le travail reste à faire pour ces trois dépôts); Munich n'est représenté que par une courte note à la page x de l'introduction; Carlsruhe et Stockholm ont été négligés comme ayant été déjà suffisamment étudiés; enfin, M. Flammermont n'a pas cru devoir compléter ses voyages d'informations en visitant les archives de Copenhague, de Soleure, de Milan, de Mantoue, et quelques autres, qui ne rentraient pas absolument dans son cadre, car il ne faut pas oublier que la correspondance des ambassadeurs étrangers en France au XVIII[e] siècle était, au fond, sa principale préoccupation. H. S.

Verslag aangaande een voorloopig onderzoek te Parijs naar Archivalia belangrijk voor de Geschiedenis van Nederland, door D[r] P.-J. Blok, Hoogleeraar te Leiden. 's Gravenhage, W.-P. van Stockum en Zoon, 1897; in-8 de 54 p.

Après avoir été chargé par son gouvernement de différentes missions en Allemagne, en Angleterre, etc., M. le professeur Blok est venu en France l'an dernier et a examiné de près les documents conservés à Paris qui peuvent présenter quelque intérêt pour l'histoire de sa patrie. Le rapport dont nous venons de transcrire le titre est le compte rendu de la visite, naturellement un peu sommaire, que M. Blok a faite aux principaux établissements publics (bibliothèques et archives) de la capitale; il s'est naturellement arrêté de préférence à la Bibliothèque nationale, aux Archives nationales et aux archives du ministère des affaires étrangères; dans ces dernières, il a spécialement examiné les fonds de

France, de Hollande, d'Espagne et d'Angleterre. La Bibliothèque nationale lui a fourni des textes diplomatiques et des correspondances ; enfin, les Archives nationales, où son séjour a été fructueux, lui ont fourni une masse inattendue de documents inédits sur toute la période de 1795 à 1814, si intéressante pour l'histoire intérieure de la Hollande; ces documents, notamment pour le règne du roi Louis et pour toute l'histoire administrative du pays, complètent admirablement les papiers de cette époque conservés à La Haye. Nul doute que les érudits néerlandais ne profitent des renseignements fournis par M. le professeur Blok et ne viennent chercher aux Archives nationales les matériaux d'intéressantes publications. Ils y trouveront aussi des pièces originales relatives à la famille d'Egmont, aux biens des commanderies de Saint-Jean de Jérusalem situés en Hollande, et à l'histoire de la Gueldre et de la Frise (ces dernières vont être publiées incessamment par M. Blok lui-même dans une revue frisonne). Une courte visite a été réservée aux archives du ministère de la guerre et à celles de la marine; n'y aurait-il pas eu avantage aussi à étudier celles du ministère des colonies? — M. Blok a constaté partout à Paris une assez bonne organisation des bibliothèques et des archives; son rapport témoigne même, avec beaucoup d'indulgence, de la bienveillance toute naturelle avec laquelle il a été accueilli; mais nous pouvons dire ici publiquement que l'accueil réservé à Paris aux Hollandais ne sera jamais aussi gracieux que celui qui attend les travailleurs français visitant les Pays-Bas, où la plus franche cordialité règne partout : d'autres que moi ont été heureux de le constater. H. S.

Analectes belgiques; notices et documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Belgique, par Paul Bergmans. Gand, C. Vyt, 1896; in-8 de [IV-]240 p. — Prix : 5 fr.

Ce livre est composé de douze notices qui ont paru dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, à l'exception de la onzième, qui avait primitivement trouvé l'hospitalité dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*. Sans lien apparent entre elles, ces notices ont l'avantage de fournir à l'histoire littéraire de la Belgique un appoint important, et la bibliographie ne saurait y être indifférente, puisqu'elle s'y trouve abondamment représentée. On y remarque successivement un mémoire inédit de Ph.-J. de Neny, président des États du Tournaisis à la fin du XVIII[e] siècle, sur les archives de Flandre (alors au château de Rupelmonde, aujourd'hui à Gand); — une étude sur Jean-François de Los Rios, libraire anversois établi à Lyon au XVIII[e] siècle; — des recherches, accompagnées de marques typographiques, sur la vie et les œuvres de Henri Vanden Keere, à la fois maître d'école, imprimeur, lexicographe, poète et dramaturge (XVI[e] s.), insuffisamment connu par la *Bibliographie gantoise* de M. F. Vander Haeghen ; — une contribution à la bio-bibliographie de P. Massenus Moderatus, maître de chapelle de l'em-

pereur Ferdinand Ier, né à Gand au commencement du XVIe siècle ; — la publication d'un poème en vers français, daté de 1727, relatif à l'Université de Louvain ; — la description d'un manuscrit acquis par la bibliothèque de l'Université de Gand, et contenant les poésies françaises (datées de 1675) de Guillaume van Exaerde, seigneur de Waterhoute ; — la description des différentes éditions du Traité d'arithmétique de Nicolas Martel (XVIIIe s.) ; — la biographie et bibliographie soignée des œuvres du P. Nicolas de Le Ville, prieur des Célestins d'Héverlé-lez-Louvain, né à Arras vers 1600, mort à Amiens en 1669 ; — une note bien présentée fixant, pour la première fois, la date de l'introduction de la typographie à Ostende en 1705 ; — une belle étude, ornée de reproductions, sur un manuscrit illustré du roman d'Olivier de Castille, du XVe siècle, conservé à la bibliothèque de l'Université de Gand ; — une biographie serrée et précise d'Antonius Mathias (de Flandre), né à Anvers, qui fut le premier imprimeur établi au XVe siècle à Gênes, à Mondovi et peut-être à Saragosse ; — enfin, un compte rendu du livre de M. R. Proctor sur l'imprimeur néerlandais Johan van Doesborgh, établi à Anvers au XVIe siècle, avec une bibliographie plus complète que celle de Proctor. — Dans toutes ces notices, on ne saurait trop louer la précision et l'érudition du bibliothécaire de Gand, dont les travaux bibliographiques sont bien connus de nos lecteurs. H. S.

Les Imprimeurs belges à l'étranger ; liste géographique des imprimeurs et libraires belges établis à l'étranger depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par Paul Bergmans. Gand, C. Vyt, 1897; in-8 de 79 p. (extr. du *Messager des sciences historiques de Belgique*, LXX). — Prix : 4 fr.

Après l'essai de Vander Meersch, aujourd'hui arriéré, M. Bergmans a voulu montrer quelle avait été la part de ses compatriotes dans la diffusion de l'art typographique en Europe, et il a dressé une carte qui fait voir d'un seul coup d'œil que des Belges se sont établis, et souvent pour la première fois, imprimeurs en Angleterre, en France, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Suisse, en Autriche, en Allemagne, en Hollande et en Suède. La liste géographique que nous devons à M. Bergmans commence par Alcalá de Henarés et finit à Zwolle, en comprenant soixante localités ; elle est le résultat de recherches très bien conduites qui font honneur à sa perspicacité, et nous n'y avons relevé aucune erreur (il est cependant préférable de dire Gilles [et non Égide] Beys). Mais, si nous ne nous trompons, on pourrait ajouter encore au moins trois noms à ceux des imprimeurs belges fixés à l'étranger : d'abord celui de Girard Thomas, Flamand, qui parait à Lyon de 1622 à 1631, et qu'a cité M. Natalis Rondot dans *Les Protestants à Lyon depuis la promulgation de l'Édit de Nantes jusqu'à sa révocation* (*Revue du Lyonnais*, 51e année, 5e série, X, 1890, p. 423) ; — puis deux frères sans doute,

Liévin [1] et Laurent de Bruges, qui sont qualifiés d'imprimeurs à Messine, en 1500-1503, dans quelques actes des archives notariales de cette ville publiés dans l'*Archivio storico siciliano*, nuova serie, IV, 1880, p. 337-342; nous signalons ces textes intéressants à M. Bergmans, d'autant plus que Messine ne figure pas sur sa carte, et nous sommes heureux de lui fournir quelque petit contingent aux additions qu'il ne pourra manquer de publier un peu plus tard à son utile travail.

H. S.

Rukopisy a Starotisky Chilandarské; papisuje Sava Chilandarec, v Praze, nákl. Královske Česke Společnosti Nauk, 1896, in-8 de 98 p. [Les manuscrits et les imprimés anciens du monastère de Hilandar, décrits par Sava de Hilandar; extr. du *Věstnik* de la Société bohême des sciences.]

L'inventaire du moine Sava, publié en tchèque par M. František Pastrnek, nous fait connaitre une bibliothèque dans laquelle peu de savants occidentaux ont eu accès. Les manuscrits y sont au nombre de 472, dont 37 sur vélin. La plupart de ces manuscrits (343) sont en slovéno-serbe; 96 en slovéno-bulgare; 28 en slovéno-russe; 3 en russe et 2 en roumain. Un volume, l'Évangéliaire de Miroslav, appartient au XIIe siècle; 5 appartiennent au XIIIe, 33 au XIVe, etc.

Les imprimés décrits sont au nombre de 147. On y relève deux volumes de Cetinje (1494 et 1495), onze volumes des pays roumains (1510-1649), un *Évangéliaire* de Belgrad (1552), quatre volumes de Miliševa (1537-1557), neuf volumes de Venise (1519-1569), un volume de Skadar ou Scutari d'Albanie (1563), un volume de Mrkšina Crkva (1566), puis des impressions russes de Vilno, Ostrog, Strjatina, Léopol, Novgorod, Moscou et Kijev.

Les notices de l'inventaire sont sommaires, mais tous les articles offrant un intérêt particulier sont suffisamment décrits. Pour les livres imprimés, on eût pu souhaiter que les volumes restés inconnus à Undoljski et à Karatajev fussent l'objet de descriptions plus complètes.

M. Pastrnek a joint à son travail des tables qui en facilitent beaucoup l'usage.

ÉMILE PICOT.

Beiträge zur Geschichte Georg Valla's und seiner Bibliothek, von Prof. Dr J.-L. HEIBERG in Kopenhagen. Leipzig, O. Harrassowitz, 1896; in-8 de [II-]129 p. [Beihefte zum *Centralblatt für Bibliothekswesen*, XVI.] — Prix : 5 mk.

Très intéressante étude sur un savant humaniste du XVe siècle, G. Valla, né à Plaisance (Piacenza) en 1447, mort à Venise en 1500, l'un des premiers traducteurs d'auteurs grecs, commentateur d'Aristote, de Cicéron et de Juvénal. M. le docteur Heiberg, à la suite de plusieurs

1. Il paraît impossible de traduire différemment le texte italien : *Holivinus de Brujes*.

voyages en Italie, a réussi à retrouver une biographie, des ouvrages et des lettres (en nombre) de Valla, ainsi que le catalogue des livres manuscrits et imprimés qui composaient sa bibliothèque. Parmi les correspondants nous citerons les Trivulzi, Jacopo Antiquarj, Constantin Lascaris et Pico di Mirandula. Il ne manque à cette publication (très soignée et très intéressante pour l'histoire de la Renaissance littéraire en Italie) qu'un index pour être parfaite. H. S.

Die Bücherliebhaberei (Bibliophilie-Bibliomanie) am Ende des XIX. Jahrhunderts, von Otto Muhlbrecht. Berlin, Puttkammer und Mühlbrecht, 1896; in-8 de VIII-216 p. — Prix : 6 mk.

Cet élégant volume passe en revue les différentes phases et les différentes formes de la bibliophilie; il suit le livre depuis le xylographe et l'incunable jusqu'à l'époque actuelle; il interroge l'ex-libris comme la reliure et examine du volume l'extérieur autant que l'intérieur; il étudie la bibliophilie spécialement en Angleterre, en France et aux Pays-Bas, et termine par quelques conseils généraux à mettre en pratique. Tout cela est très superficiel. En appendice, l'auteur a donné une liste assez abondante de livres de bibliographie qu'il recommande aux bibliophiles (malheureusement, le choix n'est pas toujours heureux, et quelques-uns de ces livres ne sont plus à consulter). Suit une liste alphabétique des noms d'imprimeurs connus avant l'an 1500 et une liste chronologique des localités qui ont connu l'art typographique jusqu'en 1830 (ces deux listes d'après Falkenstein, qui n'est plus au courant; d'où quantité d'erreurs et d'omissions qui rendent ces appendices extrêmement dangereux à consulter). Pour que de tels travaux aient leur utilité, il est indispensable que leur auteur se tienne au courant de la science. H. S.

La Littérature française du XIXe siècle. Bibliographie des principaux prosateurs, poètes, auteurs dramatiques et critiques, par Hugo P. Thieme, de l'Université Johns Hopkins. Paris et Leipzig, H. Welter, 1897; in-8 de 90 p. à 2 col. — Prix : 2 fr. 50.

J'aurais été sévère pour cet opuscule, sans la petite préface de l'auteur, un professeur de Baltimore, qui déclare avoir préparé ce travail surtout pour sa commodité personnelle, et supplie le lecteur de ne le considérer que comme un essai, un début, une esquisse arrachée par des amis zélés, qu'il compte bien compléter et améliorer. Il ajoute qu'il serait reconnaissant des corrections qu'on lui pourrait envoyer. Je regrette de ne pouvoir prendre la peine de mériter sa reconnaissance : il y aurait trop à faire. Et, je le demande, comment en pourrait-il être autrement d'un Américain, si érudit qu'il soit, pour une chose aussi minutieuse que la bibliographie, et relativement à notre littérature française contemporaine?

A peine est-il besoin de dire que les erreurs de formats, de nombre

de volumes, de titres même, fourmillent, aussi bien que les fautes d'impression dans les titres ou des insuffisances d'énoncé.... Ce qui est plus grave, ce sont les omissions complètes d'œuvres importantes, celles de dates des premières éditions, celles de noms d'éditeurs de ces premières éditions : en ce sens, je citerai, pour le premier cas, les bibliographies d'Octave Feuillet et surtout de Labiche et de Scribe, qui ne contiennent *pas le quart* de ce que ces écrivains ont publié; pour le second cas, celles de Balzac ou P. de Kock; pour le troisième, celles de Victor Hugo, de Musset ou de Vigny. Enfin, je demanderai à quel titre, dans cette bibliographie d'auteurs *du XIXe siècle*, figurent Bernardin de Saint-Pierre, André Chénier et J.-J. Rousseau?

Je finirai cependant par un éloge. Outre les indications, encore assez souvent exactes, des œuvres des écrivains mentionnés dans cette brochure, il y a une série de *références*, de livres ou d'articles relatifs à ces écrivains. Là aussi, naturellement, il y a force lacunes, mais du moins ce qui y est sera toujours utile, et certaines informations sont considérables et neuves. On trouverait difficilement ailleurs d'aussi copieux renseignements sur la *littérature* des œuvres de Victor Hugo, de Renan et de Zola. C'est la partie la plus méritoire de l'essai de M. Hugo P. Thieme. H. DE C.

Les Femmes dans la science; notes recueillies par A. REBIÈRE; 2e édit. très augmentée. Paris, Nony et Cie, 1897; in-8 de IX-361 p. et fig.

Ce livre est un dictionnaire alphabétique des femmes célèbres, de tous les temps, dans la carrière des sciences et des lettres; on constate surtout chez la femme une particulière aptitude pour les sciences mathématiques et physiques, et c'est ce qui, évidemment, a inspiré et séduit l'auteur, un mathématicien. Au point de vue bibliographique, il y aurait des réserves à faire sur l'insuffisance des références et des renseignements; mais, même à ce point de vue, les indications pourront être utiles à consulter. Je n'ai rien à dire ici des biographies, si ce n'est qu'elles sont souvent détaillées, écrites facilement, agréables à lire et parfois accompagnées de portraits qui font mieux comprendre la psychologie de l'individu. En tout cas, ce livre est à signaler comme un complément de l'ouvrage anonyme que nous devons à la patience d'A. Ungherini : *Manuel de bibliographie biographique et d'iconographie des femmes célèbres* (Turin, 1892, in-8). H. S.

Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservée au Département des Estampes de la Bibliothèque nationale, par GEORGES DUPLESSIS, conservateur du Département des Estampes. Tomes I et II. Paris, G. Rapilly, 1896-97; in-8 de [VI-]399 et [IV-]400 p. — Prix : 20 fr. le vol.

Les deux volumes que nous avons sous les yeux contiennent les portraits alphabétiquement catalogués de *A* à *Colonius*, et se réfèrent

à 10,265 personnages. On peut donc juger de l'importance de ce catalogue lorsqu'il sera entièrement terminé.

Tout autre chose est l'utilité d'un semblable répertoire, non critique et non raisonné, destiné à servir de trompe-l'œil et peu digne de figurer parmi les catalogues de la Bibliothèque nationale. En quoi, en effet, nous peut-il servir de savoir que cet établissement possède 147 portraits de la duchesse de Berry, 191 de la duchesse d'Angoulême, 116 d'Anne d'Autriche, 191 du czar Alexandre Ier, 72 de Béranger, 54 de Blücher, 197 de Charles-Quint, 48 de Bolivar, 374 de Charles X, roi de France, 94 de Christine de Suède, 28 de Boccace et 52 de Colbert, si l'éditeur du catalogue, évidemment le mieux placé pour les discerner, ne nous donne aucun détail sur la valeur respective de chacun d'eux, tant au point de vue iconographique qu'au point de vue de l'excellence de la gravure? Il y a, dans ce fatras, un certain nombre de bonnes épreuves, à côté d'une foule de portraits sans doute extraits de journaux (*Illustration*, *Magasin pittoresque*, etc.), qui ne peuvent mériter que par la valeur iconographique. Et, s'il vous plait, que nous importe de savoir qu'il existe à la Bibliothèque nationale 52 portraits d'Aristote, 44 de l'empereur Claude, 110 de Charlemagne, 58 du roi Clovis Ier, 46 de Charles le Chauve, et 61 de Jeanne d'Arc, puisque toutes ces représentations sont manifestement fausses et ne peuvent passer que pour des produits de l'imagination d'artistes plus ou moins ingénieux?

Il y a un autre défaut, plus grave. Cette collection, ainsi cataloguée, est loin de représenter l'ensemble des portraits que possède le Département des Estampes à la Bibliothèque nationale. La raison? C'est que beaucoup de ces portraits (et non les plus mauvais) sont classés ailleurs, dans l'œuvre de tel ou tel artiste, et ne figurent ici que si l'établissement les possède en double. N'était-ce pas le devoir du conservateur de nous signaler aussi, dans son inventaire, ces portraits placés ailleurs et dont nous ne pouvons soupçonner l'existence en ouvrant un catalogue qu'à juste titre on doit considérer comme complet? H. S.

LIVRES NOUVEAUX

Catalogues de bibliothèques.

Bamberg. — Katalog der Handschriften der königl. Bibliothek zu Bamberg. I. 2. Abtheilung (lief. 2) : Historische Handschriften, von F. Leitschuh. Bamberg, C. Buchner, 1897, in-8, p. 117-291. (4 mk.)

Berlin. — Verzeichnis der aus der neu erschienenen Litteratur von der königl. Bibliothek zu Berlin erworbenen Druckschriften (1896). Berlin, Asher und Co, 1897, in-8 de 941 p. (24 mk.)

Hamburg. — Die spanischen Handschriften der Stadtbibliothek, von

F. Eyssenhardt. Hamburg, L. Gräfe, 1897, in-8 de 21 p. [Aus : « Jahrb. der hamburgischen wissenschaftl. Anstalten. »]

KARLSRUHE. — Die Handschriften der grossherzogl. badischen Hof- und Landesbibliothek in Karlsruhe. IV (Die Karlsruher Handschriften). Karlsruhe, Ch. Th. Groos, 1897, in-8 de x-283 p. (5 mk.)

LEYDE. — Bibliothèque japonaise. Catalogue raisonné des livres et des manuscrits japonais enregistrés à la bibliothèque de l'Université de Leyde, par L. Serrurier. Leyde, Brill, 1897, in-4 de 298 p. (15 sh.)

MESSINA. — Catalogo dei manoscritti greci della biblioteca universitaria di Messina, per G. Fraccaroli. Firenze-Roma, tip. Bencini, 1897, in-8 de 8 p. [Estr. dagli Studi italiani di filologia classica, V.]

PARIS. — Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale; Auteurs. I (A.-Albyv.), avec introduction par L. Delisle. Paris, Imp. nationale, 1897, in-8 de LXXXII-569 p. (12 fr.)

— Catalogue de la Bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes. I (Linguistique; langue arabe); par E. Lambrecht. Paris, Leroux, 1897, in-8 de VII-627 p. (15 fr.)

— Catalogue de la Bibliothèque de l'Institution nationale des Sourds-Muets de Paris. 1re partie (Enseignement des sourds-muets; ouvrages en langue française), par Ad. Bélanger. Paris, Impr. de l'Institution, 1897, in-8 de 99 p.

ROMA. — Libri liturgici bibliothecæ apostolicæ Vaticanæ manuscripti, rec. Hugo Ehrensberger. Friburgi Brisgoviæ, Herder, 1897, in-8 de XII-591 p. (25 mk.)

— Catalogo della biblioteca degli avvocati e procuratori di Roma, per F. Pasini-Frassoni. Rocca S. Casciano, tip. Cappelli, 1896, in-8 de VIII-480 p.

TORINO. — Catalogo delle opere esistenti nella biblioteca della r. Accademia Albertina di belle arti di Torino. Torino, tip. V. Bona, 1897, in-8 de VIII-216 p.

Le Gérant, PAUL JACQUIN.

BESANÇON. — IMPRIMERIE DE PAUL JACQUIN



PREMIÈRE ANNÉE 1897 MAI-JUIN

LE BIBLIOGRAPHE MODERNE

Courrier international des Archives et des Bibliothèques

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

M. HENRI STEIN

SOMMAIRE DU NUMÉRO 3. — MAI-JUIN 1897

PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

38, RUE GAY-LUSSAC, 38

On peut souscrire également chez M. H. WELTER, libraire, 59, rue Bonaparte, Paris

OUVRAGES ANALYSÉS

Dans les comptes rendus de la présente livraison :

L. GUÉRARD : *Les recherches d'histoire provinciale du moyen âge dans les archives du Vatican.*

P. MARICHAL : *La collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale.*

K. DZIATZKO : *Beiträge zur Kenntnis des Schrift-, Buch- und Bibliothekswesens.*

E. KÜHN und H. SCHNORR VON CAROLSFELD : *Die Transcription fremder Alphabete.*

E. DE MARGERIE : *Catalogue des bibliographies géologiques.*

V. CHAUVIN : *Bibliographie des ouvrages arabes,* tome II.

J. COMET : *L'imprimerie à Perpignan.*

D. JORDELL : *Catalogue annuel de la librairie française pour 1896.*

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

C. M. BRIQUET : *Les anciennes papeteries du Barrois.*

H. OMONT : *Les manuscrits de Capperonnier.*

A. INGOLD : *Les manuscrits de l'abbaye de Murbach.*

G. MONVAL : *Les archives de la Comédie française.*

A. BÉNET : *Les archives de Bayeux.*

H. STEIN : *Bibliographie générale des cartulaires français.*

E. PONCELET : *Le fonds de Tournai aux archives de Mons.*

E. DESHAYES : *Les livres illustrés du musée Guimet.*

A. GOOVAERTS : *Le nouveau dépôt des archives d'Anvers.*

P. BERGMANS : *La typographie dans quelques petites localités de Belgique.*

Et des ACTUALITÉS BIBLIOGRAPHIQUES : *L'impôt sur le revenu; — Les rayons Roentgen;* — etc., etc.

L'INSTITUT INTERNATIONAL

DE BIBLIOGRAPHIE

ET LE

PROJET DE BIBLIOGRAPHIE UNIVERSELLE

On sait qu'il existe à Bruxelles, depuis deux ans, un « Institut international de bibliographie, » créé par MM. La Fontaine et Otlet, subventionné par le gouvernement belge, et animé des meilleures intentions. Les organisateurs, pleins d'enthousiasme pour le système de M. Dewey qu'ils voudraient voir partout en usage, ont des projets grandioses et quelque peu téméraires. Ils ont pensé qu'un congrès bibliographique était nécessaire pour faire adopter ces projets, et ils ont convié récemment à Bruxelles tous ceux que ces questions peuvent intéresser. Le programme du congrès comprend notamment : 1° Application du système décimal au classement de toutes les bibliothèques et à la confection de toutes les bibliographies ; 2° préparation et discussion d'un plan de bibliographie universelle.

Nos lecteurs seront tenus au courant des résultats du congrès de Bruxelles ; notre ami M. Paul Bergmans, le très distingué bibliothécaire adjoint de l'Université de Gand, a bien voulu nous promettre un compte rendu détaillé qui sera publié dans notre prochain numéro.

En attendant, qu'il nous soit permis de donner notre opinion personnelle sur les deux projets de l'Institut international de bibliographie, et d'en montrer, malgré tout ce qu'ils peuvent avoir de suggestif, la parfaite inanité et la réelle inutilité.

Du « système décimal » je ne dirai qu'un mot : les critiques qui lui ont été adressées par des gens très compétents et se plaçant à des points de vue très divers (il suffit de citer MM. Delisle, Van-

der Haeghen, Hartwig, Deniker, Fumagalli, Ch.V. Langlois, etc.) ne semblent pas avoir refroidi l'admiration de MM. La Fontaine et Otlet pour un système assurément ingénieux, mais inapplicable, plein d'erreurs et de méprises [1], et sujet à trop de controverses. On l'a si bien compris qu'aujourd'hui on veut apporter quelques modifications urgentes au système décimal de Dewey [2]; il est trop tard, car, si le tableau général qui nous a été présenté doit être modifié dans l'avenir, à quoi bon un *système* et tant de peines pour l'établir? Un plan reconnu et adopté doit l'être dans toutes ses parties; c'était avant de l'adopter qu'il fallait le rectifier; et, s'il est rectifié, ce ne sera plus le plan de M. Dewey. Né de l'essence même du système décimal et voulant tout faire rentrer dans une classification de 0 à 10, avec une multiplication de chiffres à l'infini d'où ne peut sortir que la plus grande confusion [3], ce plan est inacceptable dans les bibliothèques publiques européennes, et son adoption présente à nos yeux beau-

1. Indépendamment de celles qui ont été déjà signalées, voici quelques observations sur les défectuosités du système Dewey. Peut-on admettre que les ouvrages sur les incendies soient classés sous la rubrique « Médecine »; sur l'horticulture et l'équitation dans les « Beaux-arts », et le folk-lore dans les « Sciences sociales »? La sténographie et l'écriture ne peuvent raisonnablement faire partie du « Commerce », et c'est aller à l'encontre du bon sens que de placer l'archéologie sous la rubrique de la « Géographie ». Le sanscrit, placé (on ne sait pourquoi) après les langues modernes qui en dérivent, occupe dans cette classification la vingtième partie de la place réservée aux idiomes autochtones primitifs d'Amérique; le droit romain, placé sous le même numéro décimal que le droit français, allemand, etc. (avec ce titre : *Droit étranger!*), occupe la trois centième partie de la place réservée au droit anglo-américain; l'histoire de la Hongrie, la dixième partie de la place qu'y occupe l'État de Nebraska! Il est d'ailleurs impossible de s'appesantir sur toutes les inconséquences dont fourmille ce plan que l'on veut nous imposer.

2. Les fervents adeptes du système Dewey trouvent que les critiques n'ont pas été épargnées à leur œuvre et s'obstinent dans leur idée. Ils se plaignent qu'après avoir démoli la classification décimale, voulant ensevelir sous des décombres le bon et le mauvais, personne ne se soit encore avisé de reconstruire. — Mais qui donc, je vous prie, parle de reconstruire?

3. Sera-t-on bien avancé lorsqu'on saura que, dans certaines bibliothèques, une publication sur les calculs salivaires recevra la cote 612. 313. 64, une histoire de la Congrégation de l'Oratoire à Paris portera la cote 271. 79. 791 (443. 6), ou une étude sur l'ethnographie du Japon deviendra 572. 9 (52). Si encore ces difficultés n'étaient pas décuplées par les contradictions qui se rencontrent à chaque endroit du plan adopté par les fervents du « système décimal »!

coup plus d'inconvénients que d'avantages dans la confection des bibliographies courantes. Il est toujours fâcheux de vouloir restreindre une classification aux limites d'un cadre étroit, d'arrêter l'essor des idées nouvelles, et de dire au bibliographe : « Voilà le programme que nous t'avons tracé ; tu n'en sortiras pas. » Le mieux est toujours l'ennemi du bien.

Il existe des bibliographies excellentes, dressés sur des plans très variés et qui poursuivent le même but, malgré des divergences très apparentes. Multiplions ces bibliographies, mais, de grâce, ne cherchons pas à apporter dans ces travaux un élément de troubles néfaste qui ne saurait en aucune façon concourir à les améliorer.

J'arrive au second projet dont je serais curieux de voir même un commencement de réalisation : *Préparation d'une bibliographie universelle*. Dans l'idée des organisateurs, MM. La Fontaine et Otlet, il s'agit d'un répertoire complet de tout ce qui a été imprimé depuis le xve siècle jusqu'à la fin du xixe sur toutes les matières et dans tous les pays [1], à composer d'après le même système décimal. Cette bibliographie universelle serait établie sur fiches, par des centaines de collaborateurs, et publiée sur fiches par l'Institut international de Bruxelles à raison de 100,000 chaque année, au prix (exorbitant) de 800 francs par an.

Je crois qu'il n'est pas un seul des lecteurs du « Bibliographe moderne » qui ne reste très sceptique en présence d'une semblable prétention et d'une aussi formidable entreprise. Quelle que soit la valeur des collaborateurs de l'œuvre, quelles que soient les sommes employées à la construire, on peut franchement dire qu'elle est *absolument irréalisable*. On a calculé qu'il faudrait, d'après le nombre de fiches fournies chaque année, plus de cinquante ans pour la voir aboutir (!), et les auteurs du projet ont évalué eux-mêmes à 25 °/₀ au moins le nombre des erreurs qui se glisseraient dans un travail ainsi préparé par des collaborateurs trop nombreux et insuffisamment contrôlés. N'est-ce pas là même qu'est la condamnation de cette folle en-

1. Livres, articles de revues, publications périodiques des académies et des sociétés.

treprise? Demandez aux bibliographes sérieux ce qu'ils pensent d'un répertoire bibliographique ainsi dressé, même sur une seule matière bien définie? Il serait puéril de discuter un point sur lequel tout le monde tomberait d'accord.

Le plus singulier est de voir naître un semblable projet au moment où, de l'aveu des gens les plus expérimentés, la division du travail s'impose absolument. La production littéraire et scientifique est telle, de nos jours, qu'un répertoire courant de cette production est presque impossible à obtenir; à peine arrive-t-on à un résultat à peu près satisfaisant en se spécialisant, comme le font les savants auxquels on doit l'*Orientalische Bibliographie* et la *Bibliographia zoologica*, œuvres collectives qui ont uniquement pour but de fournir l'état de la littérature actuelle. C'est là le moyen pratique et vraiment utile de faire de la bibliographie, et MM. La Fontaine et Otlet l'avaient parfaitement compris, puisqu'au début de leur entreprise ils ont pris l'initiative de la publication d'une *Bibliographia sociologica*, donnant le sommaire méthodique des traités et des revues de sociologie et de droit, d'une manière courante et continue depuis 1895. Malheureusement ce répertoire est loin d'être parfait, et nous donne la preuve que les collaborateurs de l'Institut international ne sont pas toujours parfaitement choisis. Que serait-ce dans le cas d'une publication rétrospective universelle?

Mais non seulement il est indispensable que la bibliographie, pour être vraiment utile, se spécialise de plus en plus; il est encore nécessaire qu'elle soit raisonnée et expliquée. Ce n'est pas tout d'aligner à la file de longues listes de livres et d'articles de périodiques; ce n'est pas tout de bien classer ses fiches et de bien corriger ses épreuves: il faut lire, comprendre et critiquer. La véritable bibliographie doit être faite à tête reposée, par des gens connaissant la matière traitée, et pouvant donner un avis utile sur la façon dont elle a été traitée. Un bibliographe digne de ce nom ne doit pas être un enregistreur mécanique qui copie sans comprendre et ne sait pas mettre en garde contre les livres mauvais: il doit être un spécialiste et pouvoir discerner l'ivraie du bon grain. Il ne me chaut guère de savoir qu'il existe, sur une question quelconque, 30 livres et 200 articles de revues, si

le répertoire bibliographique que je consulte ne m'indique pas le meilleur livre à consulter dans tel cas ou à tel point de vue qui me concerne particulièrement.

L'avenir est à la bibliographie spéciale, critique et raisonnée; il n'est pas aux catalogues bibliographiques généraux et universels, dont l'usage semble aussi inutile aujourd'hui que la préparation, et que condamnera vraisemblablement le Congrès réuni à Bruxelles.

HENRI STEIN.

LE NOUVEL ÉDIFICE

DES

ARCHIVES COMMUNALES DE LEIDE

En Hollande comme ailleurs, les archives communales ont eu des destinées très différentes les unes des autres. Trop souvent on est obligé d'avouer des pertes de documents sans en connaître les causes. Parfois cependant, les accidents se sont joints au hasard pour la destruction ; l'incendie y a joué un grand rôle, ainsi que les déménagements successifs des administrations municipales, opérant à l'occasion d'un transfert dans un nouvel immeuble un triage de « papiers inutiles » qui seraient devenus avec le temps des pièces historiques d'un haut intérêt. Ce ne sont pas les troubles révolutionnaires qui ont été les plus nuisibles aux archives communales. On cite bien l'exemple de ce maire qui, au temps qu'on appelle en Hollande l'époque française, vers 1810, brûla tous les papiers de la localité en les remplaçant par un écriteau portant cette inscription empruntée à saint Paul [1] : *les choses vieilles sont passées, voici que toutes choses sont devenues nouvelles*, mais cette mesure radicale demeura un fait isolé.

Le calme revenu, après la Restauration, on pouvait croire tout danger écarté. Les destructions n'en continuèrent pas moins. La période de 1795 à 1814 séparait le nouveau régime de l'ancien dont on ne se glorifiait pas toujours. Dans les grandes villes, on épargna les archives par crainte du triage, qui eût exigé beaucoup de temps et de peine ; dans les petites, ce fut souvent l'état des finances municipales qui décida du sort des vieux documents. Ici, le concierge recevait du parchemin en

1. Deuxième épître aux Corinthiens, V, 17.

guise d'étrennes; là, des kilogrammes de parchemin et de papier étaient vendus pour acheter une table destinée aux séances du conseil municipal ou des rideaux pour le cabinet du bourgmestre : le compte de ces singuliers échanges existe, et mériterait d'être reproduit dans le « livre noir » des archives hollandaises, si on le publie jamais. Un pasteur, en résidence dans une petite ville du Brabant, me raconta un jour sa surprise de voir, épars dans les rues, des fragments de lettres portant les signatures de Guillaume et de Maurice de Nassau : la correspondance du Taciturne et de son fils avait servi à allumer un feu d'artifice en un jour de fête nationale !

Depuis une trentaine ou une quarantaine d'années, la situation s'est notablement améliorée, quoiqu'elle laisse encore çà et là quelque peu à désirer; mais les archivistes de l'État dans les provinces hollandaises opèrent encore d'utiles sauvetages et veillent à l'installation et au classement de ce que les localités un peu importantes tiennent à conserver.

A Leide, le dépôt d'archives communales est particulièrement riche. Leide est aujourd'hui une ville de 50,000 habitants environ, chef-lieu du Rijnland, la plus grande des « Waterschappen » ou surintendance des digues et canaux. Son territoire est riche et parsemé de villages, ses marchés de bestiaux comptent parmi les plus considérables du pays, son industrie textile est encore prospère quoique bien différente de ce qu'elle fut au moyen âge et au XVIIe siècle, son université suffit à la rendre célèbre dans le monde entier.

Mais la conservation à peu près intacte de ses archives depuis 1400 et de nombreux parchemins antérieurs (dès 1290) s'explique par ce seul fait que l'hôtel de ville a été le même depuis le milieu du XIVe siècle. Depuis lors, pas la moindre trace d'incendie, et une place toujours réservée aux vieux papiers dans les immenses greniers du bâtiment. Puis, à la fin du XVIe siècle, un homme éminent, le secrétaire Jean van Hout, prit soin des archives des couvents (dont les biens sécularisés étaient attribués aux villes où il se trouvaient situés) et les fit mettre en lieu sûr, classer et inventorier : c'est aujourd'hui une section importante des archives municipales; qui contient environ 4000 pièces. Van

Hout rétablit aussi les traditions de bon ordre dans l'administration, revisa les privilèges de la ville, et le premier fit véritable œuvre d'archiviste.

Son œuvre fut reprise au commencement du XVIIIe siècle par David van Royen. Celui-ci fit relier tous les registres anciens, rédigea des comptes rendus sur diverses matières, et inventoria ou fit inventorier sous sa direction les archives d'un certain nombre d'établissements. Il est probable que, si van Royen n'en avait pas pris soin, les précieux « Kenningbocken, » où se trouvent contenus les sentences judiciaires et les plaidoyers de tous les procès engagés devant les échevins de la ville depuis le XIVe siècle, auraient été infailliblement détruits. Déjà à cette époque, un très vaste espace situé au-dessus des chambres du conseil et du cabinet du bourgmestre avait été aménagé comme salle des archives fermée à clef et garnie de grandes armoires numérotées.

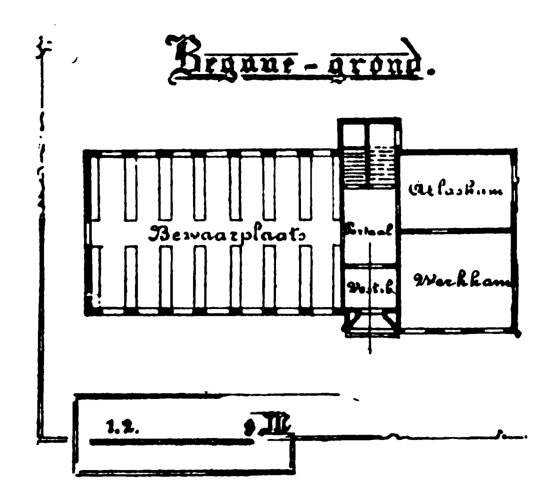
Les successeurs de van Royen ne suivirent point son exemple; leur négligence coupable ne fit toutefois pas trop de mal. On se contenta d'envoyer les papiers qui gênaient dans la salle des archives ou dans les greniers avoisinants, sans y toucher.

En 1886, je trouvai les papiers de l'administration communale dispersés dans tous les locaux de l'hôtel de ville. Les bureaux étaient parfois encombrés de documents très anciens dont ils ne pouvaient faire aucun usage ; les archives entassées dans les greniers n'avaient eu que peu à souffrir de l'humidité et des insectes. L'ancienne salle des combles était devenue tout à fait insuffisante, et, bien que les archives judiciaires fussent conservées en dehors de l'hôtel de ville dans des conditions anormales, une amélioration à bref délai s'imposait. Plusieurs projets étaient à l'étude, lorsqu'une offre gracieuse de la famille Krantz vint soudain, en 1891, apporter une solution inespérée au problème. Obéissant à un désir que leur frère défunt avait exprimé à son lit de mort, les membres de cette famille mirent à la disposition de la ville de Leide une somme de 40,000 florins (82,000 francs) pour la construction d'un bâtiment spécialement destiné aux archives de la ville et suffisamment spacieux pour pouvoir les contenir avec tous les accroissements prévus pen-

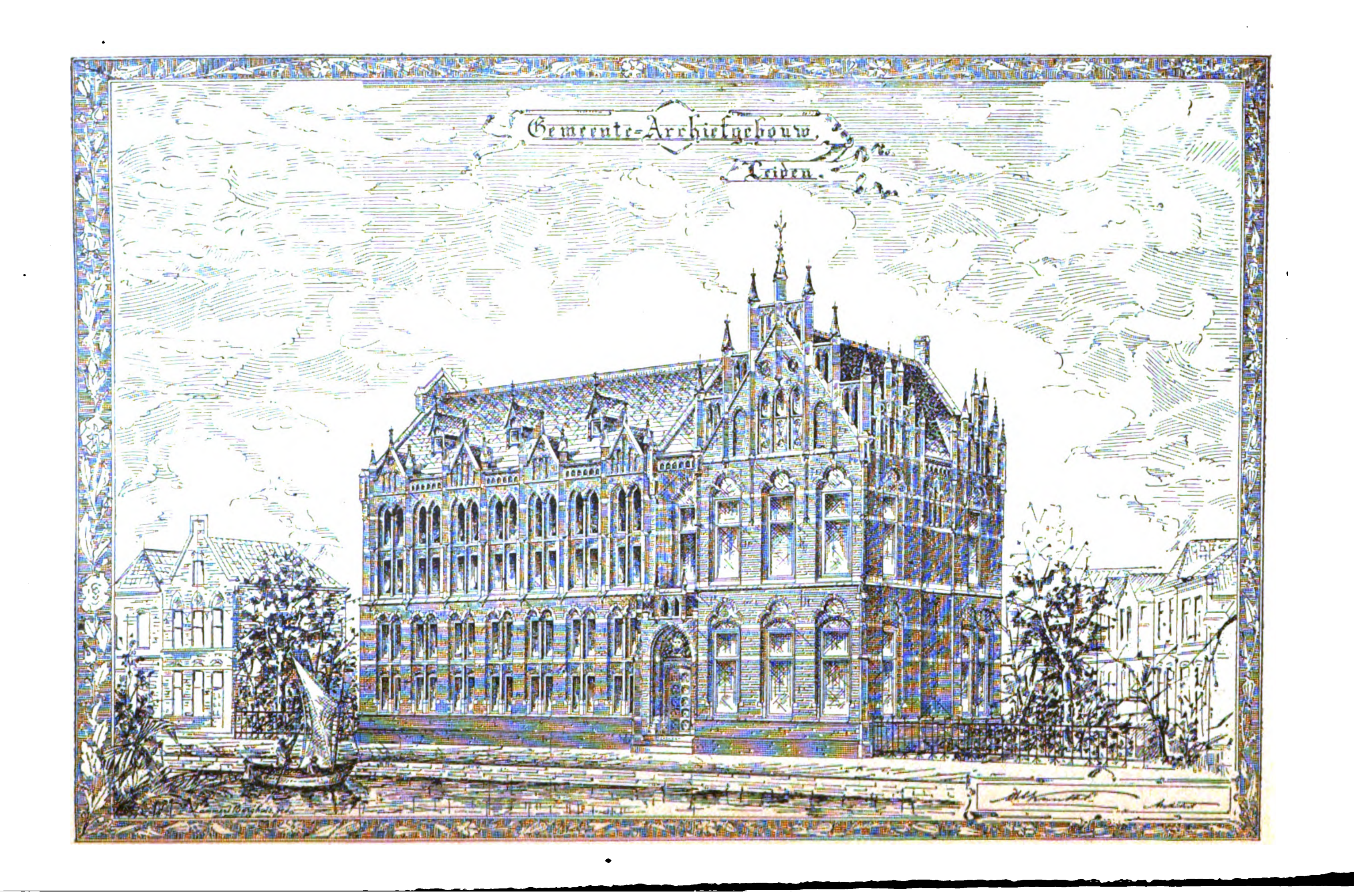
dant de longues années : ils voulurent en même temps ériger un monument digne de la mémoire de leur parent.

L'architecte de la ville, M. Knuttel, se mit aussitôt à l'œuvre. Dès le mois de décembre 1891, les fondations sur pilotis furent adjugées au prix de 3291 florins, et en mars suivant l'édifice lui-même pour 31,990 florins (y compris l'annexe devant servir de demeure au concierge). La construction totale revint, sans le mobilier, à 38,000 florins environ. Elle était terminée le 1er mai 1893, et le transfert des archives se fit pendant l'automne de la même année.

La rédaction de cette revue m'ayant demandé de vouloir bien traduire pour ses lecteurs la description que j'ai récemment donnée de l'édifice dans le *Nederlandsch Archievenblad*, comme explication de la planche ci-jointe, je satisfais à son désir.



Un bâtiment comme celui-ci est mieux disposé pour servir de dépôt d'archives communales que d'archives d'État, toujours plus considérables. En Hollande, seules certaines archives d'État avaient jusqu'ici des constructions adaptées spécialement à leur objet. La ville de Rotterdam se propose à son tour d'en ériger une pour loger ses archives communales; et l'édifice sera plus spacieux qu'à Leide, Rotterdam ayant pris un développement rapide et s'étant agrandi récemment encore par l'incorporation


Gemeente-Archiefgebouw,
Leiden.

de plusieurs villages voisins. A Leide, l'accroissement de la population est plus lent; toutefois, des mesures utiles ont été prises pour l'avenir et un terrain reste libre à côté de la construction récente, pour parer aux éventualités futures. Comme d'un côté il y a des jardins, et que de l'autre ce sont les anciens remparts situés au bord du canal, tout danger d'incendie venant de l'extérieur paraît écarté.

La cage de l'escalier sépare les deux parties du bâtiment, réservées l'une au dépôt ou magasin des archives, l'autre à l'administration. Au premier étage, les salles d'administration comprennent le cabinet de l'archiviste et la salle du public; ces deux pièces communiquent entre elles par une porte vitrée (qui facilite le contrôle). Dans la salle du public, on a placé une collection de livres imprimés relatifs à l'histoire de la ville de Leide et une petite bibliothèque d'ouvrages de références.

Au rez-de-chaussée, il se trouve une partie plus grande, où s'opère le travail de triage, reliure et réparation des documents; une autre plus petite, où se conserve la collection des plans, gravures et dessins concernant Leide et ses environs. Au-dessus de la porte d'entrée se trouve un autre petit cabinet de travail. Une porte de sortie mène, par derrière, au jardin qui sépare la construction proprement dite de la loge du concierge. Les salles, toutes voûtées, ont $4^{m}90$ d'élévation.

L'escalier est en pierre; les barres de fer qui soutiennent les marches sont ancrées dans le mur de sûreté qui le sépare du dépôt.

Le dépôt ou magasin est formé de quatre étages ayant chacun $2^{m}50$ de hauteur. Les planchers sont constitués par des barres de fer formant grille, de sorte que l'air et la lumière peuvent partout circuler librement : il va sans dire que la direction de ces barres de fer concorde avec celle des rayons de lumière qui entrent par les fenêtres. Le deuxième étage est à même hauteur que le cabinet de l'archiviste, d'où l'on peut y avoir facile accès. Les escaliers intérieurs du dépôt, en fonte, ont été placés près de l'entrée, si bien que pour la recherche des documents il n'y a ni chemin inutile ni temps perdu. La partie la plus éclairée du magasin ayant été réservée aux documents, le passage qui traverse

chaque étage a été placé non près des fenêtres, mais dans la partie centrale; il a $1^{m}32$ de large, et se trouve suffisamment éclairé par une fenêtre de fond. La profondeur du magasin est de $8^{m}35$; les armoires sont indépendantes et distantes l'une de l'autre de $1^{m}30$, qui est à peu près la largeur des fenêtres. Entre les grilles de fer formant plancher et les armoires, il a été réservé un petit espace avec barre de $0^{m}25$ de haut (qui aurait dû être recourbée à ses extrémités), sur laquelle il est possible de s'appuyer pour prendre les lourds volumes qui peuvent être placés sur les rayons supérieurs.

Les armoires sont divisées verticalement en trois parties au moyen de cloisons, où l'on a placé des pointes en fer supportant des rayons épais de $0^{m}03$. Dans la plupart des armoires, les rayons sont au nombre de cinq, placés à distances égales de $0^{m}37$, que l'on peut toujours modifier en retirant et en replaçant les pointes : il n'y a pas de place perdue entre les cloisons et les volumes. La base de l'armoire a $0^{m}13$; le rayon supérieur se trouve donc à une hauteur de $1^{m}73$, assez facile à atteindre par toute personne de taille moyenne. Les rayons, distants de $0^{m}05$ de ceux de l'armoire voisine, sont profonds de $0^{m}32$; les volumes placés dos à dos ne se touchent pas et l'air circule librement partout.

Dans le passage central, on a ajusté aux côtés latéraux des armoires des planches en bois qui s'abattent à volonté pour servir de support ou de décharge; il est très à recommander aussi de pratiquer dans chaque armoire, près de la fenêtre, une planchette à coulisse pour faciliter à l'archiviste l'examen des documents qu'il est nécessaire de consulter sur place.

Quelques armoires sont divisées par des cloisons en six compartiments au lieu de trois; dans ce cas il n'y a qu'un rayon en bas, un autre en haut, et le reste est remplacé par des tiroirs. Chaque armoire en contient $6 \times 36 = 216$; elle a un fond de carton et une surface de $0^{m}535$ sur $0^{m}300$; d'assez grands parchemins peuvent y trouver place sans être pliés, et les sceaux sont bien garantis.

Le dépôt ainsi aménagé, long de $14^{m}70$ et large de $8^{m}35$, peut contenir, outre les 4000 à 5000 parchemins placés dans les

tiroirs, une quantité de registres, liasses et portefeuilles in-folio dont la série ininterrompue présenterait un développement de 1800 mètres. Cet espace suffit largement aux 16,000 à 18,000 volumes et portefeuilles que possèdent les archives de Leide. La place est encore libre pour recevoir, et les archives modernes postérieures à 1852, dont l'hôtel de ville pourra quelque jour être encombré, et les 3000 registres de notaires de Leide, qui se trouvent actuellement à La Haye, inaccessibles au public, quels qu'aient été les efforts faits pour les réunir au dépôt des archives communales.

Le magasin est également voûté; au-dessus, règne dans l'étage supérieur de l'édifice un grenier séparé en deux parties par le mur mitoyen qui divise les étages inférieurs, et sans communication directe avec les bureaux. Par mesure d'économie, le dépôt n'est pas chauffé, mais un système circulaire de chauffage à eau chaude sera peut-être adopté plus tard, comme à la bibliothèque de l'Université. Le cabinet de l'archiviste et la salle du public sont chauffés par des poêles à gaz. Les chances d'incendie sont ainsi écartées autant que possible; il n'y a donc pas inconvénient à avoir une toiture en bois; les armoires également sont en bois : d'ailleurs le fer transmet plus facilement la chaleur que le bois, où la propagation se fait lentement, et nous ne croyons pas que le fer soit préférable dans la construction des dépôts d'archives et des bibliothèques.

Je ne veux pas terminer cet article sans assurer d'un bon accueil tous ceux qui seraient tentés, à leur passage à Leide, de visiter les archives confiées à mes soins.

Ch. M. Dozy.



LES PAPETERIES D'ANNONAY

(1634-1790)

I.

Les frères Montgolfier, appelés par l'intendant de Dauphiné pour apaiser les ouvriers papetiers de Voiron et de Rives révoltés contre leurs patrons, écrivaient au Contrôleur général en 1769 : « Rien de plus révoltant que le tiranique empire que l'ouvrier « exerce envers son maître, rien de plus débauché et de plus « insolent que cette engeance, rien en même tems qui mérite « autant l'attention du Conseil que la réformation de la conduite « de ces séditieux qui sont tous ou presque tous de mauvais « garnemens que l'*Auvergne* a vomi de son sein, soit à cause « de leur intempérance, soit à cause de leur peu d'aptitude au « travail [1]. »

Pour maltraiter de la sorte les *Auvergnats*, les Montgolfier oubliaient que la ville d'Annonay était redevable de ses belles papeteries à deux habitants de cette province. En effet, le 24 avril 1634, deux frères, originaires d'Ambert, Barthélemy et Mathieu Johannot, achetaient un moulin à blé, établi sur la Déone. Quelque temps après ils transformaient leurs moulins à blé en moulins à papier. Telle est l'origine des papeteries de Faya [2].

Les papeteries de Vidalon, propriété de la famille Montgolfier, s'élevèrent en 1693. A cette époque, un nommé Antoine Chelles, possesseur de moulins à blé, mariait deux de ses filles à deux frères Montgolfier. Ceux-ci, à l'exemple des Johannot, transformaient les moulins à blé de leur beau-père en moulins à papier, puis en achetaient un troisième au lieu dit de Vidalon [3].

1. Archives nationales, F^{12} 644.
2. Filhol, *Histoire religieuse et civile d'Annonay*, IV (appendice).
3. [Rostaing], *Les papeteries de Vidalon-les-Annonay* (Vienne en Dauphiné, impr. Savigné, 1872, in-8).

Le développement des fabriques de Faya et de Vidalon fut lent. L'une d'elles dut même disparaître vers 1715; on lit dans un état des manufactures de Languedoc de 1720 : « Il y a une manufacture de papier à Annonay [1]. » En 1728, un autre rapport constatait son rétablissement. L'absence de matières premières fit souvent chômer les ouvriers papetiers d'Annonay. Les manufacturiers de Provence leur enlevaient les vieux linges et les débris de peaux nécessaires à la fabrication. De là naissaient de nombreux différends entre les industriels de Provence et ceux d'Annonay. Le Conseil du commerce donnait gain de cause à ceux-ci en août 1715 et défendait à ceux-là d'acheter en Languedoc les « retails de peaux et les chiffons [2] ».

En 1728, ce n'étaient plus les Provençaux, mais les habitants du haut Vivarais qui enlevaient les matières premières aux manufacturiers. Les particuliers accaparaient les vieux linges en telle quantité que les fabricants étaient obligés de s'adresser à eux et de « subir leur loi » pour avoir des chiffons. Les industriels suppliaient l'Intendant d'interdire à tous les « artisans des environs de la ville » l'achat de « tout ce qui pourrait servir à la fabrication du papier ». Le subdélégué de Tournon, dans un rapport à l'Intendant du Languedoc, constatait que les fabriques d'Annonay étaient en voie de prospérité. — Les ouvriers employés dans les manufactures étaient originaires d'Auvergne; ils venaient volontiers à Annonay, car on leur donnait de « gros gages ». On y produisait deux qualités de papier, « le blanc et le bulle ». Le subdélégué constatait que les fabricants n'obéissaient à aucun règlement; ce qui ne nuisait en rien à la qualité des produits, les papiers d'Annonay « étant plus beaux et plus blancs que ceux de Dauphiné, de Forez et de Beaujolais ». Lyon consommait la plupart des produits de Faya et de Vidalon. On les utilisait pour « l'impression des livres, des images, pour la « fabrication des cartes à jouer et le pliage des étoffes d'or, « d'argent et de soye et autres marchandises [3] ».

La consommation était cependant inférieure à la production;

1-2. Archives départementales de l'Hérault, C 2670.
3. Idem, C 2671.

en effet, les acheteurs habitant hors du Languedoc payaient, en plus du prix du papier, les droits de douane de Valence et de la Foraine [1]. Les papiers fabriqués dans les provinces voisines n'étaient pas soumis à ces impositions. Aussi les manufacturiers de Dauphiné et de Provence vendaient-ils leurs produits avec plus de facilité que les Johannot et les Montgolfier. Pour cette raison, ceux-ci avaient dû abandonner le projet, mis un instant à exécution, de vendre leurs papiers en Levant après les avoir transportés par le Rhône jusqu'à Marseille. Les Suisses et les Allemands achetaient, à la fin du XVIIe siècle, des papiers à Annonay; découragés de payer les droits de douane, ils avaient établi dans leurs pays des fabriques dont les produits étaient très inférieurs à ceux de cette ville mais bien moins coûteux [2]. En 1738, l'Intendant étudiait les moyens de supprimer les droits exorbitants des douanes de Valence et de la Foraine. Dans un rapport au contrôleur général il écrivait que les « chamoiseurs » fournissant aux manufacturiers la colle nécessaire à la fabrication du papier leur vendaient un produit détestable. L'Intendant remarquait en outre que les fabricants avaient lieu de se plaindre de leurs compatriotes. Les habitants d'Annonay débauchaient les colporteurs de vieux chiffons qui, autrefois, vendaient leurs marchandises aux manufacturiers et, à présent, les cédaient à des intermédiaires. Ceux-ci accaparaient les matières premières et en falsifiaient la qualité.

Les manufacturiers étaient en 1738 Mathieu et Jean Johannot, Reymond et Antoine Montgolfier. Ils possédaient ensemble vingt moulins et douze cuves. Leur personnel se composait de soixante ouvriers et quatre-vingts ouvrières. Leurs papiers vendus à Paris y étaient estimés pour leur blancheur. Afin d'obtenir d'excellents produits, les fabricants ne collaient leurs papiers qu'au printemps ou en automne et n'employaient que les eaux de la Déone, « les plus belles et les plus pures du royaume » [3].

En 1739, le Conseil du commerce étudiait un projet de règlement pour les papiers manufacturés dans le royaume. Le 27 jan-

1. Nom donné à la douane du Forez.
2. Archives départementales de l'Hérault, C 2671.
3. Idem, C 2672.

vier 1739, il était mis en vigueur. Les fabricants d'Annonay durent se soumettre aux nouveaux arrêts, mais ils demandèrent l'autorisation de vendre 1574 rames non conformes aux modèles prescrits. L'Intendant ne répondit pas à leur demande. Les Johannot et Montgolfier de protester; ils exposèrent que, seuls parmi les fabricants, ils se soumettaient aux dernières prescriptions; ce qui leur occasionnait de grosses dépenses : achats de nouvelles formes, etc. Ils priaient l'Intendant de faire droit à leur requête et lui demandaient en outre d'interdire la sortie des matières propres à la fabrication du papier, hors de sa province. En agissant ainsi, il suivrait l'exemple de l'Intendant de Bourgogne qui défendait toute exportation de chiffons ou de débris de peaux. Les papetiers désiraient qu'on modérât leurs impositions; en 1740, ils payaient 80 livres, tandis qu'en 1734, ils ne donnaient que 34 livres 4 sols; de plus, ils devaient solder pour chaque ouvrier 11 livres 8 sols. Le contrôleur général Orry invitait l'Intendant du Languedoc à faire droit à cette demande. Il avait pu juger par lui-même de la bonne fabrication des papeteries d'Annonay, car les manufacturiers avaient adressé à l'administration centrale des échantillons de leurs papiers en demandant qu'on les employât dans les bureaux, à Paris. L'administration jugeait les papiers excellents, mais elle ne voyait pas « qu'ils fussent tellement supérieurs » aux papiers de Paris et des environs, pour qu'on en fît venir [1].

L'Intendant du Languedoc recevait l'ordre de rechercher pour quelle cause les papiers d'Annonay étaient aussi beaux. Le subdélégué de Tournon attribuait leur réputation « à la perfec- « tion qu'on leur donnait à Marseille au moyen d'une machine « appelée *roulette* ».

II.

La surveillance des papeteries d'Annonay incombait donc au subdélégué de Tournon. Il était aidé dans ses fonctions par les juges des manufactures de cette ville qui veillaient à l'exacte

1. Archives départementales de l'Hérault, C 2672.

observation des règlements de 1739. Ils constataient si les formes en usage dans les moulins à papier étaient fabriquées selon les règles prescrites. Les manufacturiers devaient porter leur outillage à Tournon pour le montrer aux juges; ce qui occasionnait de grandes dépenses; puis il arrivait souvent que les formes se brisaient pendant le trajet, il en coûtait « plus de trois mille livres à chacun des fabricants ». Aussi les Johannot et Montgolfier réclamaient-ils de l'Intendant l'établissement de juges des manufactures dans la ville d'Annonay. Les officiers du prince de Rohan, juges de police de la ville, demandaient pour eux cette nouvelle charge; le 4 octobre 1739, l'Intendant nomma les consuls d'Annonay « juges des manufactures et en particulier des papeteries [1] ».

A cette époque, celles-ci occupaient quarante maîtres ouvriers et en plus cent cinquante personnes. Les papiers manufacturés étaient « extrêmement blancs, unis et glacés ». Les Montgolfier avaient des dépôts pour leur vente à « Paris, Orléans, Roanne, Saint-Rambert, Lyon et Serrières ». Trois mille cent vingt rames y étaient en réserve. Les Johannot, Mathieu et ses fils avaient des magasins dans les mêmes villes, où ils déposaient six mille trois cent cinquante rames; ceux de Jean Johannot, autre fabricant, contenaient trois mille huit cent soixante rames [2].

Les manufactures produisaient en outre des papiers bruts qui se consommaient à Paris, Lyon, Marseille et à l'étranger. On les perfectionnait en les lissant à la « roulette ». Leur vente était toujours gênée par les droits de douane de Valence. Les fabricants les évitaient pour les papiers vendus à Paris. Voici comment ils s'y prenaient. Ils faisaient transporter à dos de mulets leurs ballots jusqu'au port de Tarontignac, situé sur l'Allier; de là, les marchandises étaient dirigées sur Paris. Quant aux papiers vendus à Lyon, ils payaient les droits de douane, qui furent encore augmentés en 1740. — Les règlements de 1739 s'ajoutaient à ces nouvelles impositions pour gêner la fa-

1. Archives départementales de l'Hérault, C 2674.
2. Idem, C 2675.

brication. Ils interdisaient aux industriels de manufacturer des sortes de papier autres que celles prescrites dans les articles de l'ordonnance; ce qui détruisait toute initiative et empêchait les fabricants de satisfaire aux commandes qu'on leur adressait. Ils priaient donc l'Intendant de les autoriser à manufacturer du papier dit « Grand-lion », pour le pliage des étoffes riches. En 1741, l'Intendant faisait droit à leur demande. Il ne résolvait pas aussi facilement les difficultés survenues entre les fabricants de papier et les mégissiers d'Annonay. Ceux-ci avant l'établissement des manufactures jetaient leurs « retails de peaux » dans la rivière, puis ils les vendaient, en 1720, 7 livres le « cent pesant »; en 1740, ils en demandaient 15 livres, tandis qu'en Auvergne on obtenait la même quantité de matière première à raison de 12 livres; à Orléans à raison de 9 livres. Si les mégissiers avaient pu fournir la quantité de débris de peaux suffisante à l'apprêt du papier, les fabricants n'auraient point protesté; mais ils produisaient à peine la moitié des marchandises nécessaires aux quatre papeteries, de Mathieu Johannot et de son frère Jean, de Pierre et d'Antoine Montgolfier, qui fabriquaient ensemble 1200 livres de papier par jour. Les manufacturiers manquaient donc de débris de peaux pour la fabrication de leur colle, ce qui les mettait dans un état inférieur à celui des papetiers d'Auvergne, de Forez, de Lyonnais, qui avaient à profusion et chiffons et autres matières premières. En 1746, le Conseil du commerce, dans sa séance du 23 août, s'occupait du différend existant entre les tanneurs et les papetiers d'Annonay. Un édit était rendu qui permettait de tirer de toutes les provinces du royaume les matières propres à la fabrication du papier. On espérait contenter ainsi et les mégissiers et les papetiers d'Annonay. — On y réussit; les manufacturiers ne se plaignirent plus du manque de matières premières [1]. Dans la suite, les papeteries progressèrent avec rapidité. Jean Johannot fournissait le papier nécessaire au service des bureaux de l'Intendance du Languedoc. Son frère Mathieu remportait en 1760 le prix des arts de l'Académie de Besançon, « parce qu'il avait le

1. Archives départementales de l'Ardèche, C 229.

« mieux défini le moyen de perfectionner les papeteries ». En 1764, il trouvait avec son fils un nouvel apprêt pour le papier. Enfin, en 1769, des échantillons de leurs produits présentés à l'Académie royale des sciences de Paris étaient reconnus supérieurs en blancheur au papier de Hollande et presque égaux en qualité.

A cette époque, les fabriques rivales étaient dirigées par les trois frères Montgolfier et leur père. Deux de ceux-là devaient plus tard découvrir les aérostats. Ils s'occupèrent avec grand soin de leurs fabriques, les perfectionnèrent et furent appelés en 1765 en Dauphiné, afin de relever les papeteries de cette région — celles de Rives notamment — en complète décadence. La mutinerie des ouvriers était cause du déclin des manufactures [1]. Remarquons d'ailleurs que dans la France entière les ouvriers papetiers jouèrent au XVIII[e] siècle le rôle de « grévistes » forcenés. Bien qu'ils fussent l'objet de nombreuses faveurs, exemption de service dans la milice par exemple, ils excellaient dans l'art de fomenter des révoltes qui s'étendaient à tout le royaume. Un arrêt du roi de 1777 constatait que les « ouvriers des manu- « factures de papier du royaume s'étaient liés par une *Associa-* « *tion générale* au moyen de laquelle ils arrêtaient ou favorisaient « à leur gré l'exploitation des papeteries et par là se rendaient « maîtres des succès ou de la ruine des entrepreneurs » .... « Lesdits ouvriers se sont fait entre eux des règlements, dont « ils maintiennent l'observation par des amendes qu'ils pro- « noncent tant contre les maîtres qui ont des démêlés avec leurs « ouvriers, que contre les ouvriers qui n'abandonnent pas les « fabriques où ces démêlés ont eu lieu.... L'effet de cette police « séditieuse est qu'un seul ouvrier mutin et entreprenant peut « débaucher tous les ouvriers d'une papeterie, empêcher que « d'autres ne viennent les remplacer [2] ». Les frères Montgolfier trouvaient deux causes pour expliquer la turbulence des ouvriers. « Tous ou presque tous étaient de mauvais garnemens

1. Archives nationales, F[12] 644.
2. Voir sur ce sujet un récent travail de C.-M. Briquet, *Associations et grèves des ouvriers papetiers en France aux XVII[e] et XVIII[e] siècles* (Paris, 1897, in-8; extr. de la *Revue internationale de sociologie*).

« que l'Auvergne vomissait de son sein [1] », et de plus, ces gens « de peu d'aptitude au travail [2] » s'adonnaient par trop à la boisson. En 1781, Pierre de Montgolfier père, pour expliquer une révolte de ses ouvriers, écrira : « Depuis plus de soixante « ans que je conduis des ouvriers papetiers, j'ai observé que « *c'est le vin* qui leur monte l'imagination, et que plus ils sont « en nombre plus ils sont violents dans leur délibération [3] ».

Pour faire rentrer dans l'ordre les ouvriers du Dauphiné, les frères Montgolfier s'efforcèrent de les soumettre à un régime de nourriture dont l'abus « du vin pur » était exclu. Voici d'ailleurs le texte de leur rapport qui nous instruit sur la vie des ouvriers papetiers. Ils étaient nourris aux frais de leurs patrons et « .... généralement bien nourris ».

« Il y a cependant quelque différence et la même à peu près « qui se trouve entre l'aisance de l'un et l'autre papetier. Tous « cependant mettent la nappe trois fois par jour ; à diner on « leur donne la soupe, un morceau de viande de boucherie et du « lard ou petit salé, ce qui peut être évalué à une livre par per- « sonne ; à goûter, la soupe, quelques légumes, fricassées « comme pois, fèves, truffes appelées taupinanbours, ou quel- « que autre production équivalente, avec un morceau de fro- « mage de gruière ; à souper, encore de la soupe avec les « mêmes portions et quantités que le matin ; du vin à chaque « repas à discrétion, il est mixtionné d'un tiers d'eau et pas « plus si on veut conserver la paix dans le ménage : outre ces « trois repas, toutes les fois que les ouvriers passent la journée, « c'est-à-dire qu'ils font les avantages ou qu'ils sont occupés à « la fabrique du grand papier, ils ont entre quatre, un qua- « trième repas appelé extraordinaire, composé d'une pinte et « un tiers de vin pur, ce qui fait un pot, mesure de la province, « et du pain à discrétion. On ne parlera point ici de certains « mets que les ouvriers exigent à certains jours de l'année, « mets que la coutume autorise et que la loi que se sont faite « les ouvriers leur permet de demander avec arrogance.

1. Archives nationales, AD[xi] 44, et Archives de l'Hérault, C 2664.
2. Archives nationales, F[12] 644.
3. Archives départementales de l'Hérault, C 2678.

« Le premier de l'an, le maître papetier est obligé de leur « donner outre et pardessus leur repas un coq d'Inde, le mardi « gras à goûter une oreille de cochon, le jeudi gras un jambon « et des croûtes dorées, le dimanche des Rameaux des beignets, « et une carpe le vendredi saint. Tout ceci est d'institution et se « trouve dans le calendrier des ouvriers ; si l'on manquait à « leur servir ces pièces aux jours indiqués, tous les ouvriers de « concert demanderaient leur congé et déserteraient la fabrique « dès le lendemain. On se contentera de terminer cet article par « dire que pour la nourriture de quatre ouvriers occupés à une « cuve il faut annuellement 35 à 40 charges de vin, ce qui fait « douze à treize pièces d'Orléans, 50 septiers de bled mesure de « Romans, quatre cochons de 7 à 8 quintaux, pareille quantité « de viande de boucherie, quatre minots de sel, trois quintaux « d'huile de noix pour l'assaisonnement de leurs ragouts, fri- « cassées et salades, 5 à 6 mille œufs, un quintal de morue sè- « che ou merluche et une grande quantité de truffes rouges [1] ».

Les frères Montgolfier n'abandonnèrent jamais le Dauphiné. Ils acquirent pour leur compte des papeteries à Voiron, à Rives, à Beaujeu. Ils possédèrent Rives jusqu'en 1787 [2].

En 1781 ils aidaient leur père à réprimer les révoltes des ouvriers de Vidalon. Ceux-ci avaient formé entre eux « une asso- « ciation qui avait pour but de maintenir les conventions faites « entre eux qu'ils appellent *modes*, qui consistent principale- « ment : à ne laisser travailler dans les diverses fabriques que « les ouvriers qui sont de leur choix ; à en exclure les étrangers « ou même les nationaux des provinces différentes, et ceux qui « n'ont pas payé à partie d'entre eux les sommes qu'ils en exi- « gent pour l'agrégation à leur corps ; à imposer les amendes à « ceux qui sont contrevenus à leurs conventions ou qui ont con- « sentis à ce que leur maître exigeait sans avoir pris l'avis du « corps entier ; à exiger diverses sommes des nouveaux ou- « vriers sous le nom d'apprentissage, assetage à la table, bien-

1. Archives nationales, F^{12} 644.

2. Voy. X. Roux, *Les papetiers du Dauphiné* (Grenoble, [1887], in-8), 4e partie, p. 14.

« venue, etc. ; à prétendre d'avoir le droit d'introduire dans la « maison de leur maitre qui bon leur semble sans sa permission « et malgré sa deffense. Pour parvenir à procurer l'exclusion aux « ouvriers qui leur déplaisent, ils refusent de travailler avec eux, « menacent de quitter et quittent tous en même temps les fabri- « ques dont les maitres voudraient les recevoir, et interdisent « les dittes fabriques à tous ceux de la ditte association. Les « maitres fabriquants qui ont passé outre et pris le parti de « former des ouvriers qui fussent plus dociles ont vu ceux de « l'association qui sont employés dans les autres fabriques s'at- « trouper, menacer, injurier et attaquer les élèves qu'ils for- « maient, ainsi que les ouvriers étrangers qu'ils avaient ap- « pelés »[1].

III.

En 1781, une transformation complète s'opéra dans l'outillage des papeteries d'Annonay. Jusqu'à cette époque le matériel des manufactures comprenait des cuves, trois par manufacture environ ; des maillets broyaient la pâte ; des presses de fer servaient à donner le dernier apprêt au papier.

Un membre de l'Académie des sciences, Desmarets, qui avait étudié le mécanisme des papeteries de Hollande, résolut de transformer le matériel des usines d'Annonay. Il proposa aux États de Languedoc de donner à l'un des manufacturiers de cette ville un secours de vingt à vingt-quatre mille livres. Avec cette somme le fabricant devrait monter deux cylindres hollandais, l'un pour l'effilochage des chiffons, l'autre pour l'affinage des pâtes. Desmarets s'engageait à donner tous les renseignements nécessaires pour l'installation d'autres machines qui permettraient de fabriquer les papiers suivant la méthode hollandaise. La manufacture produirait des papiers d'écriture fin et surfin, des papiers propres aux enluminures et au dessin, etc. Tous les fabricants de la province viendraient s'instruire dans cette manufacture pour y copier les nouvelles machines et sui-

1. Archives départementales de l'Hérault, C 2678.

vre la méthode de préparation des pâtes. Elle serait dirigée par un ouvrier hollandais, débauché par Desmarets.

Celui-ci voulait donc créer une manufacture-type qui servirait de modèle à toutes les autres fabriques de France et serait « *une école de papeterie* » [1].

Serait-ce de Montgolfier et ses fils ou l'un des Johannot qui recevraient des États de Languedoc un secours de vingt mille livres pour transformer leur matériel? Les manufactures de Pierre de Montgolfier et de Mathieu Johannot étaient l'une et l'autre prospères; les États appréciaient également le mérite de leurs directeurs. Le subdélégué de Tournon disait que tous deux étaient susceptibles d'obtenir cette faveur. Pierre de Montgolfier, « plein de sagesse », avait une papeterie plus grande que celle de Mathieu Johannot, et son commerce était plus considérable; il essayait de blanchir le papier avec de la colle de poisson et d'égaler celui de Hollande. De son côté Mathieu Johannot, « très actif et entreprenant », manufacturait des produits supérieurs en qualité à ceux de son concurrent [2].

L'Intendant, dans la crainte de créer une grande rivalité entre Montgolfier et Johannot, conseillait à Necker d'accorder des secours à celui-ci, tandis que la province donnerait la subvention de 20,000 livres à Montgolfier. Malgré les excellentes intentions de l'Intendant, les bonnes relations qui avaient toujours existé entre P. de Montgolfier et Mathieu Johannot cessèrent. Johannot s'adressait à Necker et aux États de Languedoc, pour obtenir un secours de 20,000 livres, afin d'installer « une manu- « facture modèle à la façon de Hollande ». Il exposait aux États qu'il ne fondait pas sa réputation sur « un choix d'échantil- « lons », méthode capable de « surprendre le jugement de ceux « qui ignoraient l'industrie du papier ». Johannot réclamait des subventions, parce qu'il était capable de porter à la plus grande perfection la fabrication du papier. Didot l'aîné, « habile impri- « meur de Paris », se servait chez lui et regardait ses produits comme « les plus beaux qu'il ait vus ». Malgré ces bonnes rai-

1. Archives nationales, H 917, p. 492-493.
2. Archives départementales de l'Hérault, C 2678.

sons, Pierre de Montgolfier obtenait un secours de 9,000 livres des États de Languedoc. Un ouvrier hollandais, nommé Écrivisse, installait dès 1780 des cylindres et autres machines pour effilocher les chiffons et raffiner le papier [1]. Le 5 janvier 1782, l'archevêque de Narbonne, dans son rapport aux États de Languedoc, relatait que deux cylindres étaient installés chez Pierre de Montgolfier : les 9000 livres accordées par les États avaient servi à payer leur construction. De plus, Montgolfier avait fait monter à ses frais un troisième cylindre et garnir son atelier de toutes les machines nécessaires à l'exécution des procédés hollandais. Il avait pu fabriquer des papiers d'écriture fin et superfin, des papiers propres au dessin, des papiers violets pour plier les sucres. Il était le fournisseur de « la raffinerie « royale de Montpellier ». Aussi priait-il les États de lui accorder une nouvelle subvention de 9000 livres. Les États votaient cette somme. Mathieu Johannot et son fils obtenaient même faveur. Il faut reconnaître qu'ils avaient fait preuve d'une grande activité. Les dimanches et jours de fêtes, le nommé Écrivisse travaillait chez eux. Il y avait établi un petit cylindre raffineur « dont la matière était effilochée par un moulin à maillets ». Les Johannot construisaient uue nouvelle manufacture qui serait dirigée par Écrivisse; « elle serait conforme à celle de Sardam et comprendrait six cylindres, trois effilocheurs et trois raffineurs » [2].

A la fin de 1783, la rivalité de Johannot et de Montgolfier, qui paraissait s'apaiser, se raviva. C'est que l'un et l'autre demandaient le titre de *manufacture royale*. Auquel des deux l'accorder? Le subdélégué de Tournon jugeait que les deux fabriques étaient très importantes. Celle de Pierre de Montgolfier avait neuf cuves, dont cinq ancien système et quatre autres munies de cylindres hollandais. Johannot et ses fils étaient installés dans des bâtiments neufs et « bien compris ». Toutefois le subdélégué donnait la supériorité aux Montgolfier, parce qu'ils avaient importé la fabrication du papier vélin en France.

1. Archives départementales de l'Hérault, C 2678.
2. Archives nationales, H 923, p. 447-448.

Ils auraient fait construire en 1777, à Roanne en Forez, « par un « habile artiste nommé Alcok », une machine composée « de toiles « de letton ou d'argent », semblable à celles dont on se servait en Angleterre [1].

De Laverdy, ancien contrôleur général, soutenait, à l'encontre du subdélégué, que l'honneur d'avoir fabriqué les premiers du papier vélin revenait à Johannot et à l'imprimeur Didot. Pour éloigner toutes les faveurs de Pierre de Montgolfier et de ses fils, il s'efforçait de tourner en ridicule l'invention récente des aérostats. Il écrivait le 29 janvier 1784 au Contrôleur général : « Il est possible que M. de Montgolfier, non content d'envoier « avec succès des balons dans les airs, mais avec une machine « qui ne vaut rien pour transporter les hommes, emploie ici « une équivoque pour se donner un mérite qu'il n'a pas et obte- « nir une récompense qui ne lui est pas due : ce que j'ai sou- « tenu, c'est que Didot et Johannot sont les premiers qui ont « fabriqué du papier vélin avec des matières toutes de France. « C'est ce que je vous prie de vouloir bien vérifier avec votre « justice et votre attention ordinaire. L'honneur du sieur Didot « y est intéressé, j'ai seu par moi-même dans le tems ses efforts « pour y parvenir, et je ne croiois pas qu'il y pût réussir » [2].

Le syndic général de Languedoc ne jugeait guère plus sainement la découverte des deux frères Montgolfier. En 1784, il écrivait aux États : « Ce particulier [Étienne de Montgolfier] profi- « tant de la bonne fortune que lui procure sa prétendue, et « selon mes foibles lumières très inutile découverte, de faire « élever et soutenir en l'air une matière plus légère que celle « de l'atmosphère, cherche à emplifier les grâces qu'il a déjà « reçues » [3].

Le pouvoir central pensait autrement que le syndic et l'ancien contrôleur général. Le 19 avril 1784, il accordait le titre de manufacture royale à la fabrique de Montgolfier, une médaille d'or à Étienne de Montgolfier et à Mathieu Johannot [4].

1. Archives départementales de l'Hérault, C 2678.

2-3. Idem.

4. Idem, C 2679. — En 1783, le roi avait aussi accordé des lettres de noblesse à Montgolfier (Archives nationales, O[1] 132, p. 51).

De 1784 à 1790, la rivalité des Montgolfier et des Johannot continua. Leurs fils leur succédèrent et demandèrent tour à tour des secours aux États de Languedoc pour renouveler ou augmenter leur outillage. Ceux-ci refusèrent sans cesse.

Notons encore que dans une de ses dernières séances le Conseil de commerce examinait la demande d'un frère Montgolfier qui désirait « obtenir l'autorisation de fabriquer des cartes de « même format que les cartes à jouer d'Angleterre, sans être « tenu de mettre sur chaque jeu la bande de contrôle de la « régie [1] ».

La Révolution empêcha le Conseil de délibérer plus longtemps sur cette affaire.

Après 1790, les deux familles Johannot et de Montgolfier continuèrent leur fabrication. Actuellement, les descendants des Montgolfier exploitent les manufactures de leurs ancêtres; les Johannot ont récemment cédé à une Compagnie la direction et l'administration de leur importante fabrique de Faya.

IV.

L'histoire des papeteries d'Annonay offre un double intérêt.

On voit comment la *fabrication du papier* fut importée dans cette ville par deux habitants d'Auvergne qui transformèrent quelques moulins à blé en moulins à papier. Au milieu du XVIIIe siècle, ces humbles fabriques devenaient d'importantes manufactures qui avaient des magasins de vente dans plusieurs grandes villes de France. En 1780, Desmarets, de l'Académie des sciences, dotait les usines d'un nouvel outillage. Aussi les papeteries d'Annonay de la fin du XVIIIe siècle font-elles prévoir les grands établissements manufacturiers du XIXe.

Les lecteurs qu'intéresse surtout *l'histoire économique* verront combien l'application du système mercantile — dont les erreurs subsistèrent jusqu'à la Révolution — entrava le commerce et l'industrie par ses douanes et ses règlements.

Les douanes intérieures, créées pour gêner la vente des pro-

1. Archives nationales, F[12] 86.

duits étrangers dans le royaume et conserver le plus d'argent possible en France, donnèrent un résultat contraire : elles éloignèrent l'or étranger des caisses de nos industriels. Nous avons vu, en effet, comment les douanes de Valence et du Forez augmentèrent les prix des papiers à un tel point que les Suisses et les Allemands renoncèrent à acheter les produits des fabriques d'Annonay. Ces mêmes droits, appliqués sans distinction aux nationaux et aux étrangers, empêchèrent les fabricants de papier de commercer avec le Levant; les impositions que payaient les ballots de marchandises pour le trajet d'Annonay à Marseille étaient assez élevées pour doubler le prix des marchandises avant leur arrivée.

Les règlements du milieu du XVIIIe siècle sur la fabrication du papier eurent pour but de substituer l'action de l'État à l'initiative individuelle. Tout produit non conforme aux prescriptions royales fut saisi. Des négociants adressaient-ils une commande de papier « grand-lion », les manufacturiers d'Annonay devaient la refuser, à moins que l'Intendant ne voulût bien enfreindre les étroites dispositions des règlements.

Enfin, l'histoire des papeteries d'Annonay nous permet de comprendre sous quelle forme se produisirent les « grèves » du XVIIIe siècle. Nous voyons que, comme au XIXe siècle, les ouvriers formèrent « entre eux des associations » pour ne laisser travailler « dans les fabriques que des ouvriers de leur choix ». Aussi furent-ils souvent assez puissants pour compromettre l'existence de plusieurs papeteries et notamment de celles de Voiron.

GERMAIN MARTIN,
Archiviste paléographe.

UNE IMPRIMERIE CLANDESTINE

A VALOGNES

Toute liberté d'imprimer n'était pas permise au XVIIIe siècle, et, quand on n'osait pas s'attaquer aux forts, on s'en prenait aux faibles. Les archives du Châtelet de Paris et les manuscrits de la collection Anisson-Duperron renferment de nombreux renseignements sur les descentes de police faites tant à Paris qu'en province, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, chez des libraires et imprimeurs soupçonnés de débiter des livres prohibés et d'échapper ainsi à la censure par des moyens illégaux.

On n'a jamais signalé nulle part l'existence d'un typographe à Valognes avant la Révolution; il existait cependant, contrairement à l'arrêt de 1739, et sans autorisation. Le sieur Pierre Clamorgant, qui dirigeait cet atelier qualifié de « clandestin », se vit en conséquence l'objet de poursuites de la part des autorités en éveil : celles-ci, mal informées sans doute par quelque vil dénonciateur, durent reconnaître après enquête qu'il y avait eu erreur de leur part, et que Clamorgant ne méritait nullement l'excès de zèle déployé pour découvrir sa presse « clandestine ».

Nous avons entre les mains les pièces de l'enquête [1], et nous les publions sans autre commentaire.

I.

Valognes, le 21 novembre 1772.

On m'a envoyé par un exprès, à la campagne où j'étois, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 15 pour faire une visite exacte chez tous les libraires de mon département. Je n'ai point perdu de temps à remplir vos intentions ; je me suis rendu à Cherbourg, et le lendemain j'ai fait une descente chez ce que nous en avons à Valognes. J'ai celui de vous adresser les procès-verbaux de mes opérations, des-

1. Archives départementales du Calvados, C 2889, n° 21.

quels il résulte que nos libraires n'ont été trouvés saisis d'aucuns imprimés et manuscrits contraires au bon ordre. J'aurois été surpris de les trouver en flagrant délit, car leurs moyens sont si médiocres que les livres de classe, de piété, et un très petit nombre d'exemplaires d'histoire de la plus mauvaise édition font tout leur commerce. S'il parvient jusques ici des libelles répréhensibles, ce n'est que par le canal de libraires ambulants qui sans domicile distribuent à qui paye le mieux la marchandise qu'ils vont deux fois par an chercher à Paris. Je suis, Monsieur, avec respect votre très humble et très obéissant serviteur.

(Signé :) VIRANDEVILLE.

II.

A Fontainebleau, le 23 octobre 1774.

Monsieur, on prétend qu'il y a à Valognes une imprimerie clandestine que l'on pourra découvrir en prenant les mesures nécessaires. Je ne crois pas pouvoir mieux faire que de m'adresser à vous pour cette découverte qui peut être très importante et qui exige des personnes sûres et prudentes. Je suis, Monsieur, votre affectionné serviteur.

(Signé :) MIROMESNIL.

III.

Le 9 novembre 1774.

Monsieur, quelques perquisitions que j'ayent faites, je n'ai pu rien découvrir jusques à présent qui ressemble à une imprimerie clandestine. Il y en a une à Valognes de la plus mince qualité, où l'on imprime simplement des thèses, des ordonnances de police, des billets d'inhumation, chansons, affiches et autres choses d'aussi peu de conséquence, mais point du tout de livres. En envoyant les états d'imprimeurs et libraires que l'on a demandés pendant plusieurs années, j'ai observé qu'il étoit utile au public que l'on tolérât un si petit objet tant que l'on s'y renfermeroit dans des bornes aussi étroites. S'il y arrivoit du changement, je vous en informerois aussitôt. Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

(Signé :) VIRANDEVILLE.

IV.

A Caen, le 14 novembre 1774.

Monseigneur, je ne pouvois mieux m'adresser qu'à mon subdélégué à Valognes pour découvrir l'imprimerie clandestine que l'on vous a dit qu'il y avoit dans cette ville. C'est un homme qui réunit l'exactitude à la fermeté, et qui jouit dans son département de toute la considération possible ; mais quelques recherches qu'il ait faites, il n'a pu rien découvrir qui annonçât une imprimerie clandestine. Il y a à Valognes une

imprimerie de la plus grande médiocrité, où l'on n'imprime jamais de livres, mais seulement des ordonnances de police, des thèses, des affiches, des chansons, et autres choses semblables. Tant que cette imprimerie sera bornée à de pareils objets, il n'y aura peut-être pas de raison de la supprimer. Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. (Signé :) FONTETTE.

A Monseigneur le Garde des Sceaux.

V.

[Février 1780.]

Monsieur, je suis informé que, depuis plusieurs années, il existe à Valognes une imprimerie sous le nom de Clamorgant ; cet établissement est contraire à l'article 51 du règlement de 1723 qui ordonne la suppression de toute imprimerie qui a moins de quatre presses roulantes ; d'ailleurs la suppression de l'imprimerie de Valognes a été expressément prononcée par l'arrêt de 1739. Vous voudrés bien, au reçu de ma lettre, donner les ordres les plus précis pour faire procéder à la saisie et à la vente des ustenciles qui composent l'imprimerie du sieur Clamorgant. Je suis, Monsieur, votre affectionné serviteur. (Signé :) MIROMESNIL.

VI.

Valognes, 26 février 1780.

Monsieur, au reçu de votre lettre, j'ay fait saisir les ustencilles et effets d'imprimerie du nommé Clamorgan, et je vous envoie le procès-verbal par le détail duquel vous appercevrez facilement que cette petite imprimerie n'est pas dans le cas de faire une grande sensation, ni d'être préjudiciable jusqu'à un certain point aux intérêts de la librairie. Cet homme est aù contraire d'une nécessité assés indispensable dans le lieu par l'éloignement des imprimeries autorisées, dont la plus prochaine à Coutances, distant de douze lieues de Valognes, et sans lui il seroit très difficile, pour ne pas dire impossible, de suffire à la quantité des exemplaires d'ordres, d'affiches et publications que les circonstances rendent fréquemment indispensables. (Signé :) SIVARD DE BEAULIEU.

VII.

Valognes, le 28 février 1780.

A Monseigneur l'Intendant de la généralité de Caen. Suplie humblement Pierre Clamorgant, habitant de Valognes. Le supliant n'avoit, Monseigneur, pour faire subsister son épouse et six enfans, qu'une petite imprimerie d'une seule presse. Il la tenoit de ses pères qui la possédoient depuis plus d'un siècle. Elle ne servoit qu'à l'impression d'actes de collège, de judicature et de commerce, avec les ordres et expéditions des commandans et officiers militaires. Un ordre surpris de Monseigneur le Garde des Sceaux vient de lui ravir cet état unique ; le

supliant vient d'implorer avec confiance la révocation de cet ordre rigoureux, mais il implore également votre bienfaisance, Monseigneur, et il ose espérer que le tableau touchant et vrai d'un père chargé de six enfans, et sans aucune autre ressource, intéressera votre humanité. Le supliant adressera ses vœux au Ciel pour la conservation de vos jours précieux, Monseigneur. (Signé :) P. CLAMORGANT.

VIII.

Valognes, 28 février 1780.

Je ne puis m'empêcher d'avoir l'honneur de vous représenter que l'utilité dont est dans ce pays le sieur Clamorgan, imprimeur (quoique sans authorisation), me fait prendre la liberté de réclamer votre protection pour luy. Ce jeune homme, d'une des meilleures familles de Valognes, âgé de 32 ans, a déjà six enfants et n'a pu les élever, n'ayant point de fortune, qu'au moyen d'un travail assidu. Quoiqu'il eût obtenu il y a environ deux mois une lettre de recommendation de la part de M. le marquis d'Héricy auprez de M. de Neville, maître des requêtes chargé de ce qui concerne l'imprimerie, pour obtenir cette authorisation qu'il sçavoit bien luy être absolument nécessaire, l'ordre de la part de Monseigneur le Chancelier de saisir son imprimerie vient de luy être signifié et l'a consterné ainsi que toute sa famille. (Signé :) DHÉU.

IX.

Valognes, 5 mars 1780.

.... On ne peut atribuer l'ordre rigoureux prononcé contre luy qu'à une étourderie qu'il a faite par bêtise ce carnaval. Un officier du régiment de Bourgogne, très mauvais poëte, luy donne une très petitte pièce de vers à imprimer pour les distribuer à une redoute, et le fit sans la permission du lieutenant de police. Des gens aussi bêtes que l'auteur ont crû y voir de l'allégorie, et en vérité il ne pouvoit y en avoir; ils crièrent *tolle* sur l'imprimeur, le lieutenant général de police le réprimanda vivement, et tout fut dit. On croit que c'est une nouvelle plainte portée à M. le Garde des Sceaux qui a occasionné le désastre de ce malheureux, et en vérité cette punition seroit mille fois au-dessus du délit. Il ne méritoit que du ridicule pour l'auteur et les commentateurs, et une forte réprimande pour l'imprimeur : il l'a subie et elle doit l'exempter de tout autre.

On vient de me dire que c'est peut estre l'imprimeur de Coutances qui a demandé cette supression. Son intérest ne devroit pas, je crois, être préféré à celuy de toute cette presqu'isle qui en désire une à Valognes. (Signé :) D'HÉRICY.

X.

Versailles, le 5 juillet 1780.

Monsieur, sur le compte que je me suis fait rendre du procès-verbal

de saisie que vous avez fait faire des ustenciles de l'imprimerie du sieur Clamorgant, de Valogne, et d'après l'exposé des motifs d'utilité actuelle, mais passagère, que vous m'avez présenté pour laisser subsister cette imprimerie, vous voudrez bien faire surseoir à la vente de ces ustenciles et en laisser au sieur Clamorgant l'exercice jusqu'à nouvel ordre, en le prévenant qu'il ne doit pas espérer que cette imprimerie sera conservée lorsque le service qu'il fait présentement pour les troupes sera cessé. Je suis, Monsieur, votre affectionné serviteur.

(Signé :) Miromesnil.

A Monsieur l'Intendant de Caen.

XI.

Ce 4 juillet 1784.

Monsieur, permettez moy de réclamer votre indulgence pour un nommé Clamorgan, imprimeur de cette ville qui éprouve des difficultés de la part de la Chambre sindicale. En ayant éprouvé de pareilles il y a quelques années, M. Esmangart voulut bien le protéger, et depuis il avoit continué sa petite imprimerie sans aucune inquiétude ; car il n'imprime point de livres mais seulement des affiches, des sentences des différents sièges tant de cette ville que de Cherbourg, en un mot toutes les petites choses pour lesquelles il seroit fort onéreux d'aller à Caen ou à Coutances, et dont néantmoins la publicité est essentielle tant au bien public qu'à celui des particuliers. C'est d'ailleurs l'unique ressource pour fournir une famille assés nombreuse et dont il n'a point abusé jusqu'à ce moment. C'est sous ces rapports que je prends la liberté de vous le recommander ; le certificat dont il est porteur prouve que sa conservation est le vœu de tout le canton.

(Signé :) Sivard de Beaulieu.

Ainsi les poursuites se renouvelèrent et la saisie eut lieu, mais, grâce à d'influentes interventions, on toléra la présence à Valognes d'un typographe reconnu nécessaire, et qui, au dire de Clamorgant lui-même, existait depuis plus de cent ans déjà sans avoir été jamais inquiété. A la dernière lettre de Sivard de Beaulieu, la réponse ne fut ni favorable ni défavorable; malgré l'illégalité évidente, on ferma les yeux et l'on fit semblant d'ignorer l'imprimerie de Valognes, qui continua de fonctionner comme précédemment et dont les produits doivent être aujourd'hui plus que rarissimes.

Henri Stein.

PROJET DE LOI

CONCERNANT

LES ARCHIVES NATIONALES EN ITALIE

Nous avions promis, dans notre dernier numéro, de revenir sur la question des archives en Italie, et nous complétons nos informations en publiant dès à présent le projet de réorganisation actuellement soumis à l'examen d'une commission ministérielle qui, nous l'espérons, ne se montrera pas favorable à tels de ces articles qui lèsent des intérêts considérables (art. 13, 15 et 18), en fusionnant les archives notariales avec les archives d'État.

Le sujet appellerait d'autres observations. Il est vraiment assez étrange de décorer du titre d'*archives nationales* des archives véritablement provinciales, surtout dans un pays qui, comme l'Italie, est composé d'un grand nombre de régions très différentes et parfois sans lien historique; les différents dépôts visés dans ce projet de loi peuvent bien être des archives d'État, mais non point des archives nationales. — En outre, est-il bien sûr que l'on puisse, avec 300,000 francs, créer des dépôts là où il n'y en a pas, agrandir les autres, et rémunérer d'une façon satisfaisante tout le personnel qu'exigeront les prévisions dudit projet?

ART. 1er. — Le ministère de l'Intérieur est chargé de la conservation des actes des administrations publiques du royaume; il en a la surintendance.

ART. 2. — Dans chaque chef-lieu de province sont instituées des Archives nationales destinées à concentrer, dans leurs circonscriptions respectives: *a*) les actes des magistratures judiciaires et des services publics qui n'existent plus; *b*) les actes des magistratures judiciaires et des services publics qui existent; *c*) les actes des particuliers ou des corps moraux, dont le dépôt volontaire aura été autorisé.

Art. 3. — Le dépôt dans les Archives nationales est obligatoire pour les actes et documents ayant un caractère public ou historique, qui se trouvent entre les mains de fonctionnaires publics en raison de leurs fonctions, ou entre les mains de corporations ou de particuliers qui les auraient reçus d'anciens fonctionnaires publics.

Art. 4. Les actes des administrations centrales de l'État, qui concernent des affaires terminées depuis dix ans et ne sont plus nécessaires aux besoins du service, sont conservés dans les archives de la capitale du Royaume.

Art. 5. — Les provinces, les communes et les corps moraux tant civils qu'ecclésiastiques doivent conserver en bon ordre les actes de leurs propres archives et déposer une copie de l'inventaire de ces documents aux Archives nationales. Au cas où cette prescription serait négligée, le ministère de l'Intérieur fixera un terme après lequel les documents à classer ou à inventorier le seront par les soins de l'État, mais aux frais du propriétaire. Au contraire, on devra déposer aux Archives nationales les archives des corporations religieuses supprimées, à l'exception de celles qui, par disposition spéciale, ont été laissées à leur siège primitif, et pour la conservation desquelles on possède des garanties suffisantes.

Art. 6. — Aucun document, manuscrit ou imprimé, ayant une importance scientifique, historique, artistique, et en général d'intérêt public, ne pourra, sans une autorisation préalable du ministère de l'Intérieur, être vendu, acheté ou transporté hors du royaume. L'État se réserve le droit de préemption pour l'achat de ces documents, tant pour son compte que pour celui des provinces, des communes ou autres corps moraux et administrations publiques; l'acquisition se fera au prix offert ou à un prix à déterminer, définitivement et sans appel, par des experts nommés d'office à la requête du préfet par le président du tribunal le plus voisin, parmi les fonctionnaires des archives d'État, les paléographes et les libraires antiquaires.

Art. 7. — En cas d'inobservance des dispositions contenues dans le précédent article 6, les documents manuscrits ou imprimés dont il est question seront mis en sûreté aux archives, en séquestre ordonné par le président du tribunal et à la requête du préfet; les contrevenants seront passibles d'une amende fixe de cinq cents lire, convertissable en détention, et d'une autre amende non convertissable et correspondant au double de la valeur reconnue à dire d'expert des papiers ainsi vendus, achetés ou transportés hors du royaume. Les amendes seront appliquées à l'acheteur dans la mesure des limites de celles qui auront été infligées au vendeur.

Art. 8. — Le droit de préemption devra être exercé dans le délai de deux mois qui suivra la demande; si l'approbation du Parlement est nécessaire, ce délai pourra être prolongé de six mois par décret ministériel.

ART. 9. — En cas de décès de fonctionnaires publics ou de personnes qui auront eu des charges publiques, tels que ministres et diplomates, le Procureur général du Roi près la Cour d'appel du district où aura lieu le décès, ou un magistrat par lui requis, procédera aux formalités légales et, avec l'assistance d'un archiviste de l'État délégué à cet effet par le ministre, examinera les papiers laissés par le défunt, pour en extraire les documents d'intérêt public qui seront déposés dans des archives gouvernementales. A cet examen aura le droit d'assister un représentant de la famille du défunt, qui en recevra notification spéciale du Procureur général. En cas de controverse sur la nature des papiers examinés, la décision définitive appartiendra au ministère de l'Intérieur.

ART. 10. — Les personnes soumises aux dispositions de l'article 3, qui n'y auront pas satisfait dans le délai de quinze jours à partir de la notification à eux faite par ministère d'huissier, à la requête du président du tribunal compétent, seront punies d'une amende de 50 à 1000 lire, et les documents poursuivis seront mis sous séquestre dans un dépôt d'archives par ordre de l'autorité judiciaire compétente, en vertu des articles 142 et suivants du Code de procédure criminelle.

ART. 11. — Les dépenses occasionnées par l'entretien des locaux respectifs des archives nationales seront supportées par le budget de chaque province, limitées toutefois aux documents indiqués par les précédents articles 2 et 5.

ART. 12. — Les archives déjà existantes sous le nom d'Archives d'État et d'Archives provinciales seront conservées avec le titre d' « Archives nationales ».

ART. 13. — Les archives notariales, de provinces et de districts, sont déclarées gouvernementales et annexées aux archives nationales, dont elles constitueront une section spéciale et rempliront les fonctions dans leurs circonscriptions territoriales respectives.

ART. 14. — Tous les revenus des archives notariales seront intégralement versés dans les caisses de l'État, selon les règles ordinaires de la comptabilité générale du Trésor, sauf en ce qui est établi par l'article 98 du texte unique de la loi sur la réorganisation du notariat, approuvée par le décret royal n° 4900, du 25 mai 1879.

ART. 15. — Le gouvernement royal est autorisé à réorganiser, en conformité de la présente loi, les dispositions actuellement en vigueur sur les archives notariales.

ART. 16. — Dans le délai de quatre mois à partir de la publication de la présente loi, un règlement d'ordre spécial devra être approuvé par décret royal, ainsi que devront être établies des règles relatives au service général des archives du Royaume, particulièrement en ce qui concerne le personnel et l'unification des taxes à percevoir.

ART. 17. — Sont et demeurent abrogées toutes les dispositions antérieures non conformes à la présente loi.

Dispositions transitoires. — Art. 18. — Les fonctionnaires attachés actuellement aux archives notariales et provinciales, si tant est qu'ils seront maintenus en service d'après les dispositions actuellement en vigueur, feront désormais partie du personnel des employés civils du royaume, avec des appointements non inférieurs à ceux dont ils jouissent présentement.

Art. 19. — Sur le surplus des revenus des archives notariales, actuellement existant à la Caisse des dépôts et des prêts, sera prélevée une somme de 300,000 lire pour la réorganisation générale des archives du royaume et spécialement pour l'établissement d'un dépôt d'archives dans les chefs-lieux de provinces où il n'en existe pas encore.

Tels sont les articles sur lesquels il sera discuté, paraît-il, en novembre prochain, et qui ne seront pas adoptés, dit-on, sans une forte opposition. Quoi qu'il en soit, le Ministère italien ne devrait-il pas, dans l'intérêt du service des archives, faire cesser des vacances qui se prolongent indéfiniment? A Milan, Cantù n'a pas encore été remplacé à la tête des si importantes archives milanaises où tout est encore à faire; de même à Venise, depuis la mort du sùrintendant Stefani. Et ce ne sont pas les seuls dépôts où l'absence de direction se fait vivement sentir. G. P.

CHRONIQUE DES ARCHIVES

Allemagne. — WEIMAR. — La réunion des archivistes de la Thuringe a eu lieu à Weimar, comme nous l'avions annoncé, et le compte rendu en a paru dans l'*Allgemeiner Anzeiger* d'Erfurt (22 juin). Étaient représentées les archives d'État de Weimar, Meiningen, Sondershausen, Rudolstadt, les archives ecclésiastiques (Domarchiv) de Naumburg, et les archives municipales d'Arnstadt, Nordhausen et Erfurt. L'archiviste docteur Mitschke a exposé le but de la réunion et proposé quelques modifications aux statuts de l'association; puis fait à ses collègues les honneurs des archives grand-ducales, superbement installées dans un édifice remarquable entre tous les dépôts allemands, et dont la construction, toute en pierre et fer, a coûté 110,000 mk. La visite a été pratiquement instructive, car plus d'une amélioration pourra être apportée dans les autres dépôts voisins. — La réunion de l'an prochain est fixée à Gotha.

— KARLSRUHE. — Les archives grand-ducales de Bade (Grossherzogliches Generallandesarchiv) possèdent depuis plusieurs années un musée intéressant et précieux, situé au troisième étage, près de la salle de travail, et ouvert au public les mardi et jeudi de chaque semaine, de onze heures à midi. A l'occasion des modifications que vient de subir cette salle d'exposition, nous donnerons ici un aperçu des différentes armoires et vitrines où sont réunis des chartes et diplômes, livres à miniatures, plans et dessins relatifs à l'histoire du pays.

D'abord un choix de diplômes impériaux, parmi lesquels on remarque la plus ancienne pièce du dépôt (donation de l'empereur Louis le Pieux en faveur du monastère de Reichenau, 1er janvier 816); une charte célèbre de Frédéric Barberousse du 27 novembre 1155 confirmant les biens de l'évêché de Constance (Konstanz), munie d'une bulle d'or à double face; une charte de Frédéric II, encore roi de Sicile, qui confirme en 1210 les privilèges du couvent de Thennenbach, avec un sceau très rare placé dans une boite en bois d'olivier; la plus ancienne lettre armoriée connue (1392), émanée du roi Venceslas pour les frères Conczmann von Staffurt; une remarquable charte du roi Sigismond, de l'époque du concile de Constance (1417), et une autre de Maximilien Ier (1501) avec souscription autographe.

Parmi les documents pontificaux, on remarque surtout une lettre d'indulgence, datée d'Avignon, 2 octobre 1343, pour la chapelle du châ-

teau d'Heidelberg, et un exemplaire du décret d'union du concile de Florence (6 juill. 1439), en langues grecque et latine.

Parmi les chartes de la maison princière de Bade, la plus ancienne que conservent ces archives est du margrave Hermann V (1197); tout auprès on voit un rouleau de l'abbaye de Saint-Pierre, long de 6m30, qui contient la généalogie des Zähringen ; un charte de l'année 1425, à laquelle sont attachés soixante sceaux différents, et où la succession éventuelle de Lorraine est reconnue à Catherine, sœur du duc Charles de Lorraine et femme du margrave Jacques de Bade; une lettre de Charles Ier, roi d'Angleterre (1626) ; un précieux livre ayant appartenu au margrave Philippe II de Baden-Baden; l'acte de fondation du collège des Jésuites à Baden-Baden (1642). — Les documents militaires ne sont pas moins intéressants dans ce musée : carte des opérations du fameux margrave Louis-Guillaume de Baden-Baden en Serbie et Bulgarie (1689), un plan du camp de Peterwardein (1692), une lettre turque interceptée à cette époque; une description des campagnes dirigées par ce prince contre la France (1693-1696), une carte de l'investissement de Landau, ainsi qu'une exposition de la marche du maréchal Tallard à travers la Forêt-Noire et le Brisgau en 1704. Nombreux d'ailleurs sont les plans de villes et cartes de tout genre exposés, ainsi que de jolis dessins à la la plume et autres, représentant le combat de Wimpfen (mai 1622), l'attaque de Villingen (1632), les actions héroïques de Philippe Witt et de Laurent Schlegel qui conduisirent des bandes de paysans armés dans l'Odenwald lors de l'invasion française (1796). Citons encore les représentations des pompes funèbres des anciens princes régnants. — La collection diplomatique est particulièrement précieuse, et renferme les traités signés par le grand-duché de Bade avec l'Angleterre (1793), la France (1796 et 1805), l'Autriche (1806), la Russie et la Prusse (1815), les États-Unis (1868), ainsi que des traités de commerce avec un certain nombre de pays orientaux.

Terminons cette rapide revue par l'indication des pièces véritablement curieuses au point de vue de l'art décoratif et de la miniature : livres d'anniversaires de l'évêché de Constance et de la cathédrale de Bâle depuis le début du XIVe siècle; livres d'investiture de l'évêque Mathias de Spire (XVe siècle) et des palatins Frédéric Ier le Victorieux (1449-1475) et Louis V (1508-1544) ; statuts de la cathédrale de Constance (1576) ; nobiliaires à planches coloriées et portraits, costumes militaires et autres; un incunable enfin *(Vita sancti Fridolini)* dont il n'existe qu'un autre exemplaire moins complet, à Saint-Gall.

Autriche-Hongrie. — Dans les familles nobles de Styrie se conservent des matériaux historiques inconnus, notamment des correspondances d'hommes d'État autrichiens, en nombre considérable, des XVIIe et XVIIIe siècles. L'*Historische Landes-Commission für Steiermark* n'a pas les fonds nécessaires pour entreprendre la publication de ces sources

historiques, mais on espère que la demande de subvention sollicitée du ministère de l'Instruction publique par cette Société lui permettra de mettre au jour des documents si précieux pour l'histoire du pays.

— A la demande de l'évêque de Seckau, on a procédé l'an dernier au classement des archives diocésaines, qui forment un fonds considérable et intéressant.

France. — M. H.-François Delaborde vient de traiter dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, LVIII (1897), p. 126-154, avec tirage à part sous ce titre : *Les travaux de Dupuy sur le trésor des chartes et les origines du Supplément* (Paris, 1897 ; in-8 de 31 p.), une question fort intéressante pour l'histoire de l'un des fonds les plus précieux des Archives nationales. Ce fonds, appelé bien à tort « Supplément du Trésor des chartes » depuis 1835 environ, et pour lequel il n'existait jusqu'ici qu'un très défectueux et insuffisant inventaire dû à Dom Joubert (M. Delaborde a entrepris de refaire ce travail), a longtemps servi de déversoir pour des pièces peu faciles à classer et pour diverses raisons extraites jadis des « sacs » de l'ancien Trésor des chartes, où le désordre n'a guère cessé de régner depuis les récolements de Dupuy jusqu'à ceux de Camus, c'est-à-dire pendant plus de cent cinquante ans. Les explications de M. Delaborde, qu'il est facile de suivre malgré l'aridité du sujet traité, fournissent sur les travaux d'inventaire de Dupuy et de Godefroy au XVII[e] siècle, sur ceux de Dom Joubert au XIX[e], des éléments de comparaison qui ne tournent pas à l'avantage de ce dernier. En réalité, les documents actuellement compris dans le « Supplément du Trésor des chartes » ne constituent qu'une des trois séries dont se composait originairement le Trésor des chartes lui-même.

— La *Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre* a fait paraître, en janvier dernier (circulaire n° 2917), une instruction en date du 25 novembre 1896, relative aux registres et papiers inutiles existant dans les bureaux de recette, les magasins du timbre et les bureaux des directions. Les archives départementales y étant particulièrement intéressées, il importe d'en faire connaître ici le contenu :

« Des décisions ministérielles des 21 mai 1822, 24 mai 1824 et 15 mai 1829 ont prescrit de vendre les registres et papiers concernant le service et qui seraient reconnus inutiles. D'après l'instruction n° 1785, à laquelle est annexée une nomenclature distinguant les documents à conserver de ceux à vendre et faisant connaître pour ces derniers les délais après lesquels l'opération peut être réalisée, le soin de provoquer la vente est laissé à l'appréciation des receveurs ou des conservateurs, ainsi qu'à celle des directeurs : chacun, en ce qui le concerne, établit ou fait dresser, dès qu'il le juge à propos, et dans les conditions prévues, l'état des documents qui, suivant les indications de la nomenclature, paraissent susceptibles d'être vendus. De plus, aux termes de l'Instruction n° 2721, les agents vérificateurs doivent signaler

les archives qu'il pourrait convenir de vendre. En toute hypothèse, les ventes ne peuvent être effectuées qu'en vertu d'une autorisation spéciale de l'administration.

« Cette réglementation ne répondant plus aux besoins actuels, le Conseil d'administration a délibéré qu'il y a lieu de reviser l'Instruction n° 1785, en vue non seulement d'abréger les délais après lesquels certains documents peuvent être vendus, mais encore de compléter la nomenclature par l'indication de tous les registres, sommiers, tables, etc., créés depuis cette Instruction et pour lesquels aucune règle n'a été tracée. En exécution de cette délibération, approuvée par le directeur général, une nomenclature nouvelle a été dressée, qui fait l'objet de l'annexe n° 1 et qui comprend certans documents dont il conviendra d'offrir préalablement le dépôt aux archives départementales.

. . . .

« Les directeurs devront, avant le 31 décembre 1897, établir des états complets de tous les papiers qui doivent être vendus ou peuvent être remis aux archives départementales. Dès les premiers jours du mois de janvier 1898, ils adresseront au préfet de leur département la liste des documents susceptibles d'être versés aux archives, en le priant de leur faire connaître s'il se propose d'en réclamer le dépôt en totalité ou en partie; ils feront d'ailleurs savoir à ce magistrat qu'en cas de transfert l'opération se ferait par les soins et aux frais du département.

« Aussitôt que les directeurs auront été avisés de la détermination prise par le préfet, ils prescriront la remise des documents réclamés. Ceux-ci seront détaillés dans un bordereau dressé en deux expéditions, dont l'une, destinée à recevoir une mention de prise en charge par l'archiviste du département, sera conservée au bureau d'où proviennent les documents. La remise de certaines pièces aux archives une fois décidée, les directeurs feront procéder sans retard, avant le 30 juin 1898 s'il est possible, à la vente de tous les autres papiers définitivement reconnus inutiles.

. . . .

« L'exécution des prescriptions contenues dans la présente Instruction aura pour effet de remédier à l'encombrement des bureaux que l'ancienne réglementation n'avait point empêché, et qui a été signalé de divers côtés lors de la récente enquête sur les réformes. Elle intéresse ainsi, en même temps que le service, les agents eux-mêmes qui, l'on n'en doute pas, s'empresseront de la faciliter et d'apporter aux diverses opérations qu'elle comporte tous les soins désirables. »

L'annexe n° 1, qui est jointe à l'Instruction, contient la nomenclature des « registres, sommiers, tables, papiers et documents divers existant dans les directions et magasins du Timbre, les bureaux d'Enregistrement, des Domaines et du Timbre et les conservations des hypothèques, susceptibles d'être conservés indéfiniment, d'être remis aux

archives départementales ou d'être vendus à charge de mise au pilon ou de lacération. »

Les documents susceptibles d'être versés aux archives de chaque département sont les suivants : Registres des amendes et droits réservés (1691-1791); — Registres des quatre deniers pour livre (1771-1791); — Registres des petits scels (1706-1791); — Enregistrement des quittances de rachat de rentes et droits féodaux; — Tontine nationale; — Voitures publiques (an VI-an XIII); — Tabacs (an IV-an XII); — Patentes (an IV-an X); — Recouvrement de l'arriéré des aides (an IV-an VII); — Bacs et bateaux, passages sur les fleuves et rivières navigables (1793-an XIII); — Barrières, taxes d'entretien des routes (an VIII-an XIII); — Canaux et salins (an IV-an XII); — Cartes à jouer (an VI-an XIII); — Marques d'or et d'argent ou droit de garantie (an VI-an XIII); — Sommiers des actes de dépôt et consignation, saisie-arrêt et opposition; — Sommiers et papiers concernant la liquidation de la dette publique; — Sommiers ou liasses contenant des arrêtés des directoires des départements ou des préfets; — Registres et sommiers des maisons et communautés supprimées, ou relatifs à des affaires domaniales (antérieurs à 1791).

[Nous ne comprenons pas bien pourquoi l'administration tient à conserver, dans ses bureaux, les registres des actes des notaires antérieurs à 1791, ainsi que les registres qui ont appartenu à des bureaux de départements détachés de la France; il nous semble que leur place serait aussi bien dans des dépôts d'archives publiques.]

ARDENNES. — *Rapport de M. Laurent.* En cours d'inventaire : la fin de la série E (familles), et les archives hospitalières de Mouzon.

CANTAL. — *Rapport de M. Aubépin.* Les archives se sont enrichies d'un registre du XVI[e] siècle et de l'inventaire des titres du prieuré de Jussac (1304-1643); de diverses minutes des notaires Conthe (1446-1520), Dupuy (1464-1487), Vigier (1520-1531), Boissadel (1520-1556, avec répertoire), Lagarrigue (répertoire de 1597 à 1696), Bastid, Boussac et Pertus (XVII[e] siècle); de titres relatifs à la fondation du collège d'Aurillac (1548); et du cahier de doléances du bailliage royal de Salers en 1789. On a mis en ordre le fonds de Montboissier-Canillac, faisant partie des papiers de la seigneurie de Dienne (80 art.).

CORSE. — *Rapport de M. Touranjon.* L'inventaire du fonds du « Civile Governatore, » imprimé jusqu'à l'année 1589, est rédigé jusqu'en 1622; on y trouve des renseignements intéressants pour la situation économique du pays. L'archiviste continue à réclamer un meilleur local.

DOUBS. — *Rapport de M. Gauthier.* Parmi les achats faits pour le dépôt départemental chez un libraire de Paris (1349-1860), on remarque les documents relatifs à la famille Boisot, et un manuscrit sur les prisons

de Besançon pendant la Terreur. L'archiviste a refondu les huit cents dossiers de la série Q, et fait des démarches pour faire rentrer des différents bureaux de l'enregistrement du département ce qui concerne les domaines nationaux.

GARD. — *Rapport de M. Bondurand.* Parmi les réintégrations, à citer celle de trois registres de notaires d'Anduze, Champclos et Vébron (xve-xvie s.), provenant de la mairie de Villevieille; parmi les dons, l'inventaire général des actes du château de Brizis (1211-1749). — L'archiviste signale des compoix dans beaucoup de communes du département, dont un de 1396 à Castillon-du-Gard. Quelques documents anciens à Saint-Hilaire-d'Ozilhan et surtout à Pompignan; à Vers, délibérations depuis 1654, comptes consulaires et parchemins nombreux depuis le xive siècle, état civil depuis 1542; aux hospices de Villeneuve-lez-Avignon, une règle des Chartreux du xiiie siècle. — La ville d'Alais a fait l'acquisition à Toulouse de treize anciens registres de notaires très importants (1344-1532), qui ont enrichi d'autant les archives municipales.

MARNE. — *Rapport de M. Pélicier.* Sous presse actuellement : inventaire de la série G des archives départementales (collégiales de Sézanne et de Vertus), et inventaire des archives municipales de Châlons-sur-Marne (dépouillement des registres paroissiaux de Saint-Alpin).

MORBIHAN. — *Rapport de M. Estienne.* On rédige l'inventaire de la série G (insinuations ecclésiastiques du diocèse de Vannes). La série L, dont l'état sommaire est à dresser au plus tôt, s'est enrichie de documents provenant des autres séries.

RHÔNE. — *Rapport de M. Guigue.* Importante réintégration des documents du greffe du tribunal de Villefranche-en-Beaujolais, où l'on a trouvé un compte du châtelain de Cours (xive s.) et de nombreux cahiers intéressants des communautés de 1789, qui manquaient totalement aux archives du Rhône. L'archiviste a dirigé le triage des registres et cahiers venus du greffe de la cour de Lyon; il publie (p. 552-557) l'inventaire très sommaire des fonds de la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, appels du Forez, privilèges des foires de Lyon, et (p. 557-580) le tableau alphabétique des paroisses des départements d'Ain, Isère, Jura, Loire, Rhône et Saône-et-Loire qui figurent dans les six volumes in-folio des registres de visites archiépiscopales, de 1613-1719. — L'archiviste préconise la publication de l'ancien inventaire de Chappe pour les archives municipales de Lyon.

SÈVRES (DEUX-). — *Rapport de M. Dupond.* Le dépôt d'archives a été transféré dans un local plus spacieux. On imprime l'inventaire de la série révolutionnaire L (abondante correspondance de la Société populaire de Niort; malheureusement les papiers des districts sont perdus), et on revise l'inventaire de la série Q.

Italie. — Dans ses *Notizie storiche, statuti antichi, documenti e antichità romane di Malesco, comune della Valle Vigezzo nell' Ossola* (Torino, Clausen, 1896, in-8 de xxxi-699 p.), G. Pollini a consacré un chapitre aux archives communales de Malesco, et un autre chapitre aux archives de la paroisse.

— Les 1-3 et 18-19 juin, ont eu lieu à Rome les examens pour l'obtention du grade d'archiviste et de sous-archiviste, conformément au décret du 21 septembre 1896, dont on connait la teneur (voir ci-dessus, p. 71). Sur les treize candidats au diplôme d'archiviste qui se sont présentés, neuf ont été reçus ; six seront prochainement nommés aux places vacantes disponibles. Le programme de l'examen qu'ils ont eu à subir était celui-ci : 1° Établir le classement des archives d'une ancienne famille noble où sont conservés des documents des cinq derniers siècles, historiques, administratifs, patrimoniaux, etc. ; — 2° Lire un diplôme de l'année 814, en faire l'étude diplomatique à tous les points de vue, et en dresser l'analyse.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Le bibliothécaire en chef de l'université de Gand, M. Ferd. Vander Haeghen, a fait à l'Académie royale de Belgique une communication au sujet *Des graves dangers auxquels sont exposés les livres et les manuscrits de nos dépôts publics* (*Bulletins*, 3e série, t. XXXIII, p. 132-137). Il s'agit de la funeste habitude de se mouiller le doigt pour tourner les pages. Aussi malpropre qu'antihygiénique, cette pratique tend à la détérioration de nos trésors littéraires en même temps qu'elle est de nature à nuire à la santé des hommes d'étude. Comme le dit M. Vander Haeghen, « les règlements atteignent difficilement de tels abus, si graves qu'ils nous paraissent, car lorsque la souillure d'un livre se révèle irréparable, c'est une nombreuse collectivité qui est responsable du fait accompli. La persuasion seule peut être mise en œuvre pour déraciner de si malpropres traditions, et sans doute on contribuerait efficacement à ce résultat en fixant l'attention du public sur le danger que les germes d'infection déposés sur les pages des livres présentent pour la santé des lecteurs ». P. B.

Autriche-Hongrie. — Le Musée national de Budapest (Magyar nemzeti Múzeum) vient de s'enrichir d'une collection de haute valeur. M. K. Darnay a fait don de la bibliothèque particulière du poète Alexandre Kisfaludy, à la condition qu'elle forme un ensemble distinct : elle comprend 2145 imprimés, 118 manuscrits et 1017 documents relatifs à la famille Kisfaludy.

— Le ministère des Cultes et de l'Instruction publique a fait paraitre, à la date du 30 décembre dernier (n° 26362), un décret relatif aux bibliothèques des professeurs dans les écoles moyennes de l'Empire. Pour augmenter l'importance de ces bibliothèques sans occasionner plus de dépenses, il recommande un groupement des écoles moyennes d'un même district ou d'une même ville dans les centres un peu importants : de la sorte, les abonnements aux revues littéraires et pédagogiques, qui entament une bonne part chaque année du budget de chaque bibliothèque, pourront être répartis en un certain nombre d'établissements, ainsi que les ouvrages de fond dont l'acquisition pèse lourdement sur ces mêmes budgets. Le ministère invite donc les directeurs ou bibliothécaires des écoles moyennes à dresser, au mois de novembre de chaque année, l'état des achats et abonnements proposés; chacun de ces états sera communiqué aux autres bibliothèques associées, de manière à

rendre les doubles emplois aussi rares que possible, et à mettre à la disposition des professeurs un plus grand nombre de livres que précédemment. En outre, il invite ces mêmes directeurs ou bibliothécaires à faire paraître au plus tôt le catalogue de leurs bibliothèques, qui sera imprimé (sur un plan identique pour toutes) dans les *Jahresprogramme* publiés à chaque nouvelle année par la plupart de ces établissements d'instruction. — L'innovation de ces groupements peut produire de bons résultats que les professeurs des petites localités surtout apprécieront.

Égypte. — On trouvera une notice sur la bibliothèque khédiviale du Caire, dans un récent volume de Manfr. Cagni, intitulé : *Egitto* (Torino, Clausen, 1897; in-8 de 224 p.).

France. — Sous ce titre : *La collection de Bourgogne à la Bibliothèque nationale*, par Ern. Petit (Dijon, impr. Darantière, 1896; in-8 de 110 pages; extr. des *Mémoires de l'Académie de Dijon*, nouvelle série, V), nous possédons un inventaire sommaire des 129 volumes qui forment cette collection, rédigé primitivement par l'auteur pour son usage personnel. Les volumes 1-74 proviennent de Dom Plancher et, recueillis par Dom Villevieille, ont été achetés par la Bibliothèque en 1811; les volumes 75-90 proviennent du fonds de l'abbaye de Cluni; les volumes 91-111 contiennent les matériaux recueillis par Dom Aubrée en 1711-1716; enfin, les volumes 112-129, relatifs à la Franche-Comté, ont été offerts par M. B. Prost. Malheureusement, on s'aperçoit trop vite, en parcourant cet inventaire, que ce sont surtout des notes personnelles, insuffisamment préparées pour l'impression, le plus souvent trop sommaires pour être utilisées avec fruit, et auxquelles un index eût été nécessaire.

— D'autre part, M. L. de Grandmaison a publié l'*Inventaire sommaire de la collection de Dom Poirier conservée à la Bibliothèque nationale sous les numéros 20800-20852 du fonds français* (Tours, 1896; in-8 de 15 p.; extr. du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, XXIII, p. 161-173); ce fonds contient des papiers de l'époque révolutionnaire, et peut être consulté pour l'histoire des abbayes parisiennes et les travaux de la Commission des monuments et des arts. Il y a lieu de le compléter par le manuscrit 7088 de la Bibliothèque de l'Arsenal, qui a la même origine.

— Sur la bibliothèque de Caen, on a de M. G. Lavalley, conservateur, une *Notice historique sur la bibliothèque de Caen* (Caen, impr. Delesques, 1896, in-8 de 86 p. et pl.; extr. des *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1896, p. 265-332). — D'autre part, M. Decauville-Lachênée a fait paraître, l'an dernier, dans le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire* une étude sur les plus belles reliures de ce dépôt.

— *La Bibliothèque de l'abbaye de Montmartre*, par Gaston Duval (Paris,

1896, in-8 de 20 p.; extr. du Bulletin du Vieux-Montmartre, n° 27), est une instructive brochure ornée de deux planches représentant un dessin et la reliure du manuscrit 5168 de la Bibliothèque de l'Arsenal, et donnant, d'après un document du même dépôt, la liste des manuscrits qui appartenaient à l'abbaye de Montmartre au moment de sa disparition. M. Duval y a joint un utile essai de bibliographie des ouvrages relatifs à la localité et à l'abbaye de Montmartre-lez-Paris.

— M. l'abbé A. Vacant étudie : *La Bibliothèque du grand séminaire de Nancy* d'une manière approfondie, dans les *Annales de l'Est*, XI (avril 1897), p. 177-277. Ce dépôt, dont l'histoire est complexe, existe depuis 1780, époque de la fondation du séminaire, et possède aujourd'hui 48,000 volumes, sans compter la bibliothèque circulante Gorini, fondée en 1890, et ainsi appelée du nom de son bienfaiteur, laquelle est spécialement destinée aux prêtres du diocèse. M. Vacant étudie chacune des divisions de la bibliothèque et passe en revue les principales richesses de chacune d'elles, publie la liste sommaire des incunables qui y sont conservés, et entre dans de très longs détails sur les treize manuscrits liturgiques, les vingt-huit manuscrits didactiques (généralement peu intéressants), les cent trente-deux manuscrits relatifs à l'histoire de Lorraine (cartulaires de Gorze et d'Étival, procès-verbaux de visites, documents sur les prieurés, important journal ecclésiastique du diocèse de Toul et de celui de Nancy, allant de 1764 à 1810) et à des personnages lorrains, divers ouvrages d'histoire générale, ecclésiastique et autre (dont un certain nombre sur les Prémontrés), une série de correspondances adressées à Dom Mathieu Petitdidier, à Dom Calmet [1], à Dom Fangé, tous trois bénédictins de Saint-Vannes, enfin les papiers modernes de l'abbé Guilbert, l'abbé Baudot, l'abbé Michel, l'abbé Marguet, l'abbé Adrian, l'abbé Guillaume et de l'historien lorrain A. Digot.

— La *Revue historique ardennaise*, 1897, p. 115-116, publie la liste des plans manuscrits de localités ardennaises que possède la bibliothèque de la ville de Reims.

Italie. — D'après un dernier recensement, la Bibliothèque du Vatican compte actuellement 2465 manuscrits orientaux, dont 926 arabes, 656 hébreux, 469 syriaques, 93 coptes, 73 turcs, 38 hindous, 22 slaves, 13 arméniens, 10 chinois, 2 géorgiens, 1 sanscrit.

1. L'auteur aurait pu ajouter à ses indications bibliographiques la publication des lettres de Coustelier à Dom Calmet, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, XIX (1892), p. 180-189. Tout récemment (1897) des documents tirés de ce fonds de manuscrits ont été publiés par L. Jérôme dans les *Annales de l'Est*, et par A.-P. Ingold dans le tome III de ses *Miscellanea alsatica*.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Un nouveau congrès bibliographique. — La Société bibliographique de Paris annonce, pour l'année 1898, un congrès semblable à ceux qu'elle avait organisés en 1878 et 1888. A côté des questions d'instruction populaire et morale qui semblent l'une des principales raisons d'être de ces congrès, nous ne pouvons oublier qu'une section y est plus spécialement consacrée à la bibliographie rétrospective du mouvement scientifique et littéraire contemporain. Ces vues d'ensemble sur une période décennale fournissent matière à un intéressant rapport, surtout lorsqu'il est signé d'un nom connu ; et la réunion de ces rapports constitue un guide apprécié pour l'homme d'études. Aux congrès précédents, toutes les sciences étaient malheureusement loin d'être représentées; souhaitons que ces lacunes ne se retrouvent pas dans le congrès prochain, et que le succès réponde à l'attente des organisateurs.

La Société bibliographique italienne. — Un groupe de bibliothécaires et de bibliographes italiens ont constitué une société, sous la présidence du savant directeur de la *Brera*, M. Giuseppe Fumagalli. La première des réunions périodiques annoncées aura lieu à Milan, dans le courant de septembre.

Le premier livre imprimé à Castres.— Le catalogue bien connu de livres à prix marqués, que publie la librairie Claudin sous le nom d'Archives du Bibliophile, mentionne sous le n° 69920 le premier livre imprimé à Castres, dont on ne connaissait l'existence jusqu'ici que par une mention de Borel dans ses « Antiquités de Castres ». M. Ch. Pradel, dans sa *Notice sur l'imprimerie à Castres* (publiée en 1882 dans les Mémoires de l'Académie de Toulouse), faisait sur ce livre des suppositions qui se trouvent corroborées par la découverte d'un exemplaire, naturellement rarissime, dont voici le titre exact : « Responce au libelle de « Pierre Sapets appellé la descouverte de la Cène par Jean Josion, mi- « nistre de la parole de Dieu en l'Église réformée de Castres. A Castres, « par Pierre Fabry, 1605, in-8. » Si la date de 1605 se trouve sur le titre, à la fin on lit : « Achevé d'imprimer le 10 de febvrier 1606. »

Un incunable d'Albi. — Dans le même catalogue (n° 70712) : *Manipulus Curatorum Guidonis de Monte Rocherii*, in-folio en caractères ronds, débutant par une dédicace à Raymond, évêque de Valence, et publié sans lieu ni date. La mention de ce volume, mis en vente au

prix de 600 francs, est suivie d'une note de M. A. Claudin que nous croyons devoir reproduire intégralement : « EDITION PRÉCIEUSE, imprimée à Albi-en-Languedoc. Les caractères sont identiques à ceux de l'*Historia Septem Sapientum* et de l'*Æneas Sylvius* portant *Albie* comme lieu d'impression. Elle est antérieure au *Turrecremata* daté de 1481, et imprimée dans la même ville en caractères gothiques. Les impressions en caractères ronds faites à Albi et qui sont dues à un proto-typographe anonyme ont précédé celles en caractères gothiques. Nous n'avions pas connu cette impression d'Albi lorsque nous avons écrit notre ouvrage sur les origines de l'imprimerie dans cette ville. Cette édition, qui se trouvait dans la bibliothèque du cardinal de Brienne au XVIII[e] siècle, avait été mentionnée par le P. Laire dans son *Index librorum XVI. sæculi* (tome I, p. 153), mais il en attribuait l'impression aux proto-typographes de Sorbonne : *Character pertinet ad eum quo Gering Parisiis circa 1472 utebatur*, dit ce bibliographe. Panzer, n'ayant pas vu le livre, a douté de son existence et a cru qu'il s'agissait de l'édition datée du 21 mai 1473, imprimée en caractères gothiques, au Soleil d'Or de la rue Saint-Jacques, par Gering, Friburger et Crantz, associés. Une certaine ressemblance avec le caractère rond des proto-typographes de la Sorbonne a pu induire en erreur le P. Laire. Le caractère d'Albi est d'un œil un peu plus petit et les lettres ne sont pas les mêmes. Nous les avons vérifiées une à une avec celles de l'*Historia Septem Sapientum*, et nous pouvons en garantir l'identité. De plus, les filigranes de la main qui bénit sont les mêmes que dans les autres impressions d'Albi et que l'on retrouve dans les papiers de la région. — La restitution de cette édition du *Manipulus Curatorum* aux presses d'Albi-en-Languedoc est maintenant absolue et certaine. »

M. Claudin prépare d'ailleurs un supplément au travail jadis publié par lui sur l'imprimerie à Albi.

L'imprimerie arménienne de Venise. — A la suite des événements d'Orient qui ont tant occupé la diplomatie et la presse depuis plus d'un an, le gouvernement ottoman a interdit l'introduction des livres arméniens dans toutes les provinces dépendant ou suzeraines de l'Empire. Comme conséquence de cette mesure, la typographie arménienne fondée par les Pères Méchitaristes dans l'ile San Lazzaro à Venise, pour la propagation des livres en langue arménienne, a été fermée.

Centenaire de Leopardi. — On se prépare à fêter à Recanati le centenaire de la naissance du célèbre littérateur Giacomo Leopardi (29 juin 1898). A ce sujet, la *Deputazione Marchigiana di storia patria* met au concours (prix : 1000 lire) une bibliographie de Leopardi; Italiens et étrangers peuvent y prendre part. Il est probable que cet anniversaire amènera aussi la publication d'un catalogue raisonné et descriptif des « manoscritti Leopardiani. »

Bibliographie de Tomaso Natale. — Se trouve dans la publication récemment faite par le professeur G. B. Impallomeni du traité de Tom. Natale : *Della efficacia e necessità delle pene* (Palermo, Reber, 1896 ; in-16 de LXVI-100 p.). Tom. Natale, émule de Beccaria, était célèbre en Sicile au XVIII[e] siècle par ses théories politiques et criminelles.

Un livre anversois. — Dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, 4[e] série, IX, n[os] 3-4, M. F. Donnet fait l'histoire d'un livre intitulé *Pompa introitus Fernandi* : bonne étude bibliographique sur un ouvrage d'art publié à Anvers en souvenir de la joyeuse entrée de Ferdinand d'Espagne en 1635.

Périodiques grecs. — Un état exact des périodiques en langue grecque qui paraissent actuellement, tant en Grèce qu'à l'étranger, se trouve dans le dernier rapport (Ἔκθεσις) de la Bibliothèque nationale d'Athènes pour 1896, par le directeur G. Konstantinidès.

Censure des livres. — La Cour de Rome a publié, le 25 janvier, un décret qui réforme les règles en vigueur pour la censure des livres ; les lecteurs français qui veulent en connaître l'esprit pourront se procurer la brochure suivante récemment parue : *Constitution apostolique de Notre Très Saint Père Léon XIII sur l'interdiction et la censure des livres ; texte et traduction* (Paris, Poussielgue, 1897 ; in-8 de 28 p.). Les livres condamnés par la Congrégation de l'Index le sont dans tous les pays et dans toutes leurs versions. L'Index comprend tous les ouvrages condamnés comme contraires à l'Église romaine et à la foi catholique depuis l'an 1600, ainsi que ceux qui travestissent les enseignements de l'Écriture Sainte, qui enseignent ou approuvent la magie et le spiritisme, qui racontent des apparitions, miracles et révélations sans l'autorisation supérieure ecclésiastique ; qui traitent de choses obscènes (à l'exception des auteurs classiques servant à l'instruction, à condition d'être amendés) ; qui approuvent le duel, le suicide, le divorce et les sectes maçonniques.

COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

REVUES SPÉCIALES

1. — CENTRALBLATT FÜR BIBLIOTHEKSWESEN (mai 1897) : C. Haeberlin, Griechische Papyri [suite].

2. — THE LIBRARY JOURNAL (may 1897) : W. E. Foster, Developing a taste for good literature; — J. W. Harbourne, The guileless west on « weeding out »; — An index to portraits ; — Recent library legislation in Wisconsin.

3. — BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE (mars 1897) : G. Vicaire, Le baron Jérôme Pichon (1812-1896); — M. Tourneux, L'œuvre des Goncourt, essai bibliographique; — R. Portalis, Nicolas Jarry et la calligraphie au XVIIe siècle [suite]; — C. La Raulx, Quelques points à noter pour la bibliographie de Bossuet.

4. — REVUE DES BIBLIOTHÈQUES (mars-avril 1897) : L. Dorez, Recherches sur la bibliothèque de Pier Leoni, médecin de Laurent de Médicis [suite]; — L. Thuasne, Jean L'Huillier, évêque de Meaux, et la bibliothèque du collège de Sorbonne [publie le testament]; — L. Dorez, La marque de la fleur de lis de Florence [procès entre la veuve G. Giunta et Filippo Tinghi, libraire de Lyon]; — H. Omont, Complément du catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Madrid [d'après des notes inédites d'E. Miller].

5. — REVISTA DE ARCHIVOS, BIBLIOTECAS Y MUSEOS (marzo 1897) : A. Paz y Mélia, La santa real Hermandad vieja y la nueva Hermandad general del Reino; — M. Serrano y Sanz, Vida y escritos de fr. Diego de Luna [fin]; — J. Paz, Caricaturas de Alejandro Farnesio y del Conde de Mansfeldt y Pasquin puesto en Namur en 1594 por los soldados españoles.

— REVISTA DE ARCHIVOS, BIBLIOTECAS Y MUSEOS (abril 1897) : A. Paz y Mélia, Biblioteca fundada por el Conde de Haro en 1455 [suite]; — C. Perez Gredilla, Carta de la princesa de Galles y del Rey Católico (1531); — M. Serrano y Sanz, Relación del martirio de los PP. Roque González de Santacruz, Alonso Rodríguez y Juan del Castillo, de la Compañía de Jesús, padecido en el Paraguay (16 nov. 1628); — V. Vignau, Relación de los fondos que han ingresado en el Archivo histórico nacional durante el primer trimestre de 1897 [détail des fonds que nous avons pré-

cédemment indiqués, page 99]; — M. del Castillo, La clasificación bibliográfica decimal, tablas generales [fin].

6. — MAGYAR KÖNYVSZEMLE (avril-juin 1897) : P. Erdélyi, La Bibliothèque du British Museum; — A. Aldasy, Un registre du pape Clément IV dans la bibliothèque du musée national hongrois [analyse, avec planche]; — L. Thallóczy, Le diplôme du roi Tvartko sur le grand-duché de Hervoja; — K. Rupp, La bibliothèque du comte Ráday (XVIe siècle); — Fr. Kanyaro, Notices sur les anciens calendriers hongrois; — J. Bartha, « Tóldalék », un dictionnaire inconnu des temps du néologisme; — Rapport sur la bibliothèque du musée national hongrois et celle de l'Université de Budapest en 1896.

7. — RIVISTA DELLE BIBLIOTECHE E DEGLI ARCHIVI (janv.-mai 1897) : L. Frati, Di Taddeo Crivelli e di un graduale da lui miniato giudicato erroneamente perduto; — E. Rostagno, Lettere inedite di Lodovico A. Muratori a Domenico M. Manni; — C. Mazzi, L'inventario quattrocentistico della Biblioteca di S. Croce in Firenze [publie le texte d'après un ms. Magliabechiani de la Nazionale de Florence]; — C. Frati, Di due versioni latine della « Gerusalemme »; — F. P. Luiso, Ricerche cronologiche per un riordinamento dell' epistolario di A. Traversari (1431-1437); — G. Bresciano, Bibliografia statutaria delle corporazioni romane di arti e mestiere [suite]; — E. Casanova, La libreria di M. Mattia Lupi in San Gimignano [publication de deux documents, dont un autographe, sur cette ancienne bibliothèque].

8. — BULLETIN DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE (1897; n° 1) : La classification décimale, son but, ses avantages, ses divisions, son application, tables générales. — (1897, nos 2-3) : H. Arçtowsky, La généalogie des sciences [quelques remarques sur la bibliographie des Mémoires scientifiques et le principe de la classification naturelle des sciences]; — L. De Marchi, La classificazione cosi detta decimale del sig. Dewey; — Alex. Watt, A new « Bookform » card catalogue; — La deuxième conférence bibliographique internationale.

COMPTES RENDUS

Les recherches d'histoire provinciale du moyen âge dans les Archives du Vatican, par LOUIS GUÉRARD. Rome, impr. Ph. Cuggiani, 1897; in-8 de 57 p. (extr. des *Annales de Saint-Louis des Français*, n° 2).

« Plusieurs personnes ont déjà poursuivi à diverses reprises, dans les archives du Vatican, des recherches d'histoire locale. Mais l'absence de méthode et d'unité dans les efforts a jusqu'ici empêché les meilleures volontés de produire ce qu'on aurait pu en attendre. Et d'abord ces personnes ont trop souvent choisi arbitrairement pour objet de leurs

travaux une région mal définie, ou bien elles ont été poussées par un amour exagéré du sol natal à se cantonner dans des cadres trop étroits. Ensuite, chacun a poursuivi isolément son travail, se condamnant ainsi à dépouiller des inventaires et des registres déjà examinés par tel de ses prédécesseurs qui aurait pu, sans grand surcroit de peines, lui épargner beaucoup d'efforts. Pour éviter ces inconvénients, il faudrait d'abord bien s'entendre sur le cadre géographique qu'il convient d'adopter. Il faudrait, par exemple, renoncer à émietter diocèse par diocèse les documents trouvés au Vatican. On donnerait d'autre part aux besoins et aux désirs des érudits de province une satisfaction suffisante en adoptant pour cadres les anciennes circonscriptions métropolitaines. On peut même se demander s'il ne conviendrait pas de réunir dans la même collection certaines provinces voisines qui ne comprennent pas un grand nombre de diocèses, ou entre lesquelles existent des relations attestées par les documents pontificaux eux-mêmes. On pourrait ainsi réduire à une douzaine le nombre de nos bullaires provinciaux et les faire correspondre, dans les grandes lignes, avec les principales divisions civiles de l'ancienne France.... Une étude préalable des inventaires écarterait les divisions arbitraires. »

C'est dans ces termes, que nous avons tenu à reproduire fidèlement, que M. l'abbé Louis Guérard, un des plus assidus aux archives du Vatican pendant plusieurs années consécutives, formule un programme de travail qui doit sourire à beaucoup de Français; il serait facile de l'adopter, soit à l'école de Rome, soit à Saint-Louis des Français, où plusieurs prêtres érudits semblent vouloir poursuivre avec fruit des recherches analogues à celles qui sont recommandées depuis longtemps au Palais Farnèse.

Dans le reste de sa brochure, M. Guérard donne, surtout pour les XIVe et XVe siècles, des renseignements précis et intéressants sur un certain nombre d'inventaires manuscrits à dépouiller et à utiliser, et classe ses observations sous trois rubriques (*Bulles; Archive caméral* comprenant « Introitus et Exitus », « Servitia », « Collectoriæ » ; *Miscellanea* dont fait partie la série des « Armaria ») qui correspondent aux trois principaux groupes de documents du moyen âge que renferment les archives du Vatican. Cette brochure est à lire par tous ceux qui voudront y aller travailler.

M. Guérard formule un vœu qui, tôt ou tard, nous l'espérons, sera entendu et à Rome et ailleurs : c'est que les administrations des Archives et de la Bibliothèque du Vatican mettent à la disposition du public tous les répertoires manuscrits dont elles ont la garde et qui peuvent être d'excellents moyens de recherches, sans qu'il soit nécessaire pour en avoir communication de libeller une requête spéciale, parfois non prise en considération. H. S.

La collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale, notice par Paul Marichal. Nancy, impr. Crépin-Leblond, 1896; in-8 de 48 p.

Le fonds conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale sous le nom de « Collection de Lorraine » compte 984 volumes. La plus grande partie (1 à 725), qu'on peut examiner en faisant abstraction du reste, a fait, l'an dernier, l'objet d'un catalogue publié par M. Marichal pour la Société d'archéologie lorraine; et la notice que nous analysons n'est que l'introduction audit catalogue. Dans cette notice, l'auteur examine comment ces documents sont parvenus à la Bibliothèque nationale et en indique tout l'intérêt. Il réfute une vieille assertion d'après laquelle ces papiers auraient été envoyés à Paris après le siège et la destruction du château de la Mothe, et démontre, pièces en main, que cet envoi ne fut fait que très pacifiquement, juste un siècle après, par l'archiviste Lancelot, envoyé en mission spéciale par le roi en Lorraine, et digne des éloges que lui prodigue M. Marichal pour la façon dont il s'en acquitta. H. S.

Die Transcription fremder Alphabete; Vorschläge zur Lösung der Frage auf Grund des Genfer « Rapport de la Commission de transcription » und mit Berücksichtigung von Bibliothekszwecken, von E. Kühn, Professor, und H. Schnorr von Carolsfeld, Oberbibliothekar. Leipzig, O. Harrassowitz, 1897; in-8 de 16 p. — Prix : 1 mark.

Ces « Vorschläge » répondent à un des besoins actuels de la bibliographie, dont nous avons parlé dans l'article de début par où commence ce volume. La transcription en caractères latins des alphabets étrangers est une véritable question à l'ordre du jour, et nous sommes heureux de voir un orientaliste et un bibliothécaire s'entr'aider pour arriver à présenter une solution satisfaisante et pratique. Les tableaux fournis par leur commun travail comprennent les caractères sanscrits, arméniens, arabes (y compris turcs, persans, malais, etc.), hébreux, syriaques, éthiopiens, coptes et slaves (russes, bulgares, serbo-croates). Ils adoptent une transcription généralement identique à celles que recommandent la *Deutsche morgenländische Gesellschaft,* Bühler dans le « Grundriss der indo-arischen Philologie, » et les différents auteurs de grammaires orientales publiées dans ces dernières années sur un même plan en Allemagne (Berlin, libr. Reuther). Il pourra toutefois y avoir quelques critiques à formuler sur certaines transcriptions recommandées; — pour le slave en particulier, il sera assez difficile de faire écrire à des Français un *ž* pour représenter un signe original qui est absolument l'égal de notre *j*; il sera de plus nécessaire, je crois, de traduire l'*x* russe par *kh*, et non par *ch* comme le veulent MM. Kühn et Schnorr von Carolsfeld, puisque la prononciation indique un son dur qu'il faut reproduire dans l'écriture. Pour les langues orientales proprement dites, on pourrait signaler aussi quelques divergences d'opinion,

mais la haute compétence du savant professeur de l'université de Munich nous est un sûr garant de la valeur de ses propositions.

H. S.

Catalogue des bibliographies géologiques, rédigé avec le concours des membres de la Commission bibliographique du congrès géologique international par EMM. DE MARGERIE. Paris, Gauthier-Villars, 1896 ; in 8 de xx-733 p.

C'est un fait reconnu que nous recevons des États-Unis, à périodes fort rapprochées, les meilleurs travaux de bibliographie relatifs aux sciences naturelles. Aussi est-ce avec un véritable plaisir que nous avons vu un Français entreprendre, sous les auspices du congrès géologique international, non pas une bibliographie générale de la géologie (le travail dépasserait les efforts d'un seul), mais l'indication générale de toutes les bibliographies partielles de la géologie déjà publiées dans tous les pays. Les immenses recherches de M. de Margerie l'ont amené à cataloguer et à classer un total de près de 4000 numéros, ainsi répartis : PARTIE GÉNERALE (histoires et bibliographies de l'ensemble de la géologie ; bibliographies périodiques de la géologie et des sciences naturelles en général ; bibliographies personnelles de toute nationalité ; bibliographies par matières; géologie géographique en général) ; PARTIE RÉGIONALE (généralités ; publications des services géologiques officiels ; recueils périodiques ; catalogues de bibliothèques ; bibliographies personnelles ; bibliographies par matières et par localités, le tout dans l'ordre alphabétique des pays d'Europe, d'Asie, d'Océanie, d'Afrique et d'Amérique).

Le travail est très bien divisé ; la typographie en est très soignée ; les index préparés avec soin (auteurs, matières, régions) complètent un ensemble excellent. Ce qui fait le mérite de cette publication, c'est que M. de Margerie a vu la presque totalité des livres et que sa bibliographie est raisonnée. A vrai dire, on pourrait lui reprocher d'avoir voulu trop bien faire, d'avoir mentionné des bibliographies vieillies, remplacées, par conséquent devenues inutiles, et d'avoir laissé encore au lecteur l'obligation de faire un choix toujours délicat; mais les notes explicatives qu'il a jointes à la plupart des titres cités peuvent aisément guider dans ce choix. Je pourrais également faire quelques réserves sur la transcription des noms russes, mais comme l'auteur a toujours fait précéder sa transcription du titre en caractères originaux, mes observations seraient certainement hors de saison. J'aime mieux dire (et j'en éprouve un réel plaisir) que ce livre sans précédent est un véritable monument de bibliographie scientifique, destiné à être complété par des suppléments annuels qui le tiendront au courant. Il faut féliciter du résultat obtenu et M. de Margerie, qui n'a pas reculé devant un travail colossal, et la Commission, qui a su trouver pour l'accomplissement d'une tâche difficile un géologue-bibliographe aussi éclairé. H. S.

Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885, par VICTOR CHAUVIN, professeur à l'Université de Liége. II (Kalîlah). Liége, impr. Vaillant-Carmanne, 1897; in-8 de XI-239 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le savant professeur poursuit par « Kalilah » la bibliographie arabe, continuation de Schnürrer, dont il a fait paraitre la première partie en 1892. Son excellent travail recevra le même accueil qu'il y a cinq ans, et n'intéressera pas seulement les arabisants, mais tous ceux qui sont curieux des transformations successives de l'ancienne littérature orientale dans toutes les langues et chez tous les peuples. En effet, si l'on examine le tableau placé en tête du volume, ou la liste des langues dans lesquelles le Kalilah a été traduit (p. 79-80), on verra que ce célèbre recueil de contes arabes existe en trente-neuf versions, traductions et adaptations différentes de langue, où l'on ne sera pas peu surpris sans doute de voir figurer l'afghan, l'arménien, l'éthiopien, l'islandais, le javanais, le malabare et le mongol.

Tous ceux qui connaissent M. Chauvin connaissent ses procédés de travail; ce n'est donc pas à eux qu'il sera besoin de redire l'excellence de son travail bibliographique, préparé avec une persévérance et un soin faciles à comprendre quand il s'agit de faire des recherches dans presque toutes les langues du monde, et de suivre à travers les âges tous les emprunts faits à Kalilah par un grand nombre de fabulistes plus ou moins connus. Peut-être aurait il pu donner plus de clarté au texte, en faisant plus fréquent usage de l'italique, qui n'abonde pas dans ce volume, et qui permet de mieux mettre en vedette ou les titres des volumes ou les publications périodiques. Peut-être aurait-il pu aussi donner l'équivalent des dates (1307 par exemple = 1890) inscrites sur les livres imprimés en Égypte en suivant l'ère de l'hégyre. Je me permettrai de regretter que l'absence de caractères slaves n'ait pas permis à l'imprimeur de reproduire exactement les titres de certains livres tchèques et russes, et encore que M. Chauvin n'ait pas songé à retrouver, dans le *Catalogue des livres de l'imprimerie arménienne de Saint-Lazare* [*à Venise*] (dernière édition de 1894), le titre exact des publications arméniennes citées à la page 169. Mais qu'est-ce que de telles vétilles en présence du travail accompli et du résultat acquis ?

H. S.

Beiträge zur Kenntnis des Schrift-, Buch- und Bibliothekswesens, herausg. von KARL DZIATZKO. III. Leipzig, M. Spirgatis, 1896; in-8 de [IV-]IV-133 p. et pl. — Prix : 6 mk. [Sammlung bibliothekswissenschaftlicher Arbeiten, n° 10].

Le nouveau fascicule composé et imprimé sous la direction du savant bibliothécaire de Göttingen comprend neuf travaux d'intérêt différent et qui ont pour lien la bibliographie. Ils sont généralement le résultat de recherches approfondies sur des questions plus ou moins étudiées

déjà, mais où la sagacité des auteurs trouve quelque point nouveau à élucider. J. Schnorrenberg a examiné, à la loupe pour ainsi dire, quelques différences imperceptibles dans les deux premières éditions du *De arte prædicandi* de saint Augustin (Mentelin de Strasbourg, et Füst de Mayence); — K. Dziatzko a étudié après beaucoup d'autres la vie de Caxton, ce littérateur érudit si épris de littérature médiévale, cet émule des Manuce et des Estienne, et s'est demandé pourquoi Caxton s'était fait imprimeur; — F. Eichler a écrit le premier chapitre d'un essai sur la manière de cataloguer les dissertations académiques; — K. Dziatzko a tenté de reconstituer la bibliothèque de Pergame et d'en connaître les dispositions principales; — W. Brambach a consacré aux bibliothèques pontificales quelques pages qui paraissent n'être qu'un résumé du P. Ehrle; — J. Joachim a examiné et condamné le système décimal de Dewey appliqué aux bibliothèques allemandes; — Max Spirgatis, à qui la bibliographie est déjà redevable d'importantes contributions, a écrit une intéressante notice sur la traduction des pièces de Molière, publiée à Nürnberg à partir de 1694 par l'éditeur J. Daniel Tauber; enfin K. Dziatzko a repris encore une fois la plume pour donner (à l'instar de L. Delisle) aux bibliothécaires allemands d'utiles et savants conseils sur la manière de cataloguer les incunables, et aussi pour étudier une gravure sur bois du XVe siècle (Mönch am Kreuze) conservée à la bibliothèque de l'Université de Göttingen et dont il attribue l'impression à Hans Schobser (ou peut-être à Anton Sorg) d'Augsburg.

Tout cet ensemble, joint aux précédents « Beiträge » publiés de la même façon en 1894 et 1895, constitue des éléments sérieux dont il y aura lieu désormais de tenir compte dans l'étude des si nombreux problèmes de la bibliographie. H. S.

L'imprimerie à Perpignan; Rosembach (1493-1530), étude historique, par [J. COMET]. Perpignan, imp. Ch. Latrobe, 1896; in-8 de 46 p. (extr. du XXXVIIe *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.*)

Johann Rosembach, d'Heidelberg, typographe ambulant, parait avoir passé sa vie hors de son pays natal. On peut le suivre à Perpignan, à Barcelone et au monastère voisin de Montserrat. On pense qu'il est aussi l'imprimeur qui introduisit l'art nouveau en 1491 à Narbonne. M. Comet s'est appliqué à rechercher les publications faites par Rosembach dans ces diverses localités et en a retrouvé notamment trois datées de Perpignan : un *Breviarium elnense* (1500), un *Vocabularius catalan y aleman* (1502), dont aucun exemplaire n'est connu, et une *Cirurgia* du Père de Argilata (1503). Une quatrième, citée par Deschamps, et qui serait de l'année 1510, doit être inexactement citée. L'auteur, qui a borné ses recherches à Barcelone et à Perpignan, n'a sans doute pas dit le dernier mot sur la question; certains ouvrages indispensables n'ont même

pas été consultés par lui. On doit cependant lui savoir gré des détails qu'il nous fournit sur les livres qu'il a pu examiner de près, et des marques typographiques qu'il reproduit à la fin de sa brochure. H. S.

Catalogue annuel de la Librairie française pour 1896, donnant la nomenclature de tous les livres français parus en France et à l'étranger pendant l'année 1896, suivie d'une table alphabétique des matières, par D. Jordell. Quatrième année. Paris, Per Lamm-Nilsson, 1897; in-8 de IV-287 p. — Prix : 4 fr.

M. Jordell est le continuateur du *Catalogue général de la Librairie française*, d'Otto Lorenz, qui est pour la France le meilleur des répertoires bibliographiques généraux de notre époque, et le guide indispensable des bibliothécaires, des libraires et des travailleurs en général. Mais cette grande publication exige une préparation de plusieurs années (ainsi le catalogue des ouvrages publiés de 1891 à 1900 ne sera pas terminé complètement avant 1905), de sorte qu'en attendant on est heureux d'avoir sous la main un répertoire facile à consulter, plus pratique et moins encombrant que le « Journal de la Librairie. » L'entreprise de M. Jordell est donc méritante et utile; la première partie présente l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, la seconde l'ordre alphabétique des titres, et le tout est complété par une table des matières qui permet de s'orienter avec précision et promptitude. Mais nous croyons devoir appeler l'attention de l'éditeur sur l'insuffisance de cette dernière partie, où nous avons remarqué des lacunes regrettables. En vue d'une amélioration future, très désirable, nous lui ferons part de nos observations, qui sont de deux sortes. Un grand nombre de mots typiques, qui devraient figurer à la table, sont totalement absents, tels que : *Acide tartrique*, *Annam*, *Armorial*, *Boissons*, *Bonaparte*, *Bonchamps*, *Carrières*, *Cartographie*, *Cataracte*, *Châtillon-sur-Seine*, *Cléopâtre*, *Corneille*, *Couturier*, *Culte protestant*, *Denys le Chartreux*, *Dunes*, *Enfants naturels*, *Grammaire*, *Grégoire IX*, *Kabylie*, *Landes*, *Le Mans*, *Limbourg belge*, *Montebourg*, *Musulmans*, *Mysticisme*, *Papeterie*, *Procès*, *Projectiles*, *Psychiatrie*, *Quesnay*, *Renée de France*, *Représentation proportionnelle*, *Restauration*, *Saint-Privat*, *Scholastique (sainte)*, *Sépultures*, *Simonoseki*, *Sorbonne*, *Tennyson*, *Théophile de Corte*, *Tite-Live*, *Tolstoï*, *Tupi* (*dialecte*), *Valeurs mobilières*, *Vallès*, etc., bien qu'un et parfois plusieurs ouvrages mentionnés dans le catalogue intéressent ces matières ou ces personnes; — et en second lieu, certaines matières indiquées dans cette table ne sont pas toujours suivies de tous les renvois nécessaires (à Courbet, il manque *Cahu;* à Inventaires, *Guiffrey;* à Paris, *Robinet;* à Pétrarque, *Delisle;* à Phosphates, *Grandeau;* à Presse, *Lepreux*; à Théâtre, *Noussanne;* à Venise, *duc de Rivoli*, etc.). Il y a donc mieux à faire de ce côté.

J'insisterai sur un autre point. M. Jordell affirme dans le titre que son catalogue donne la nomenclature de *tous* les livres français parus en

France et à l'étranger dans le courant d'une année. C'est là une prétention injustifiée. D'abord son travail est rédigé d'après le « Journal de la Librairie », qui est lui-même bien loin d'être complet, et pour la France seule on pourrait y faire un ample supplément. Quant à la production française à l'étranger, on s'en ferait une singulière idée si l'on prenait ce catalogue pour base d'une statistique, car c'est à peine si les livres belges et suisses sont représentés; du Canada, de la Turquie, et de quelques autres pays (l'Italie entre autres, où il se publie chaque année quelques ouvrages en langue française), il n'en est absolument pas question. Il faut donc en rabattre beaucoup à ce point de vue, et ce serait cependant un service que pourrait nous rendre M. Jordell si cette partie de son programme était exécutée à la satisfaction générale. H. S.

LIVRES NOUVEAUX

Archives.

Leitfaden für Archivbenutzer, von Archivar Dr Max Bär. Leipzig, S. Hirzel, 1896; in-8 de VII-71 p. (1 m. 60).

Die Notariats-Signete; ein Beitrag zur Geschichte des Notariates, sowie zur Lehre von den Privat-Urkunden, von Dr Frdr. Leist. Leipzig, Giesecke und Devrient, 1896; in-4 de 25 pl. avec 17 p. de texte (16 mk.).

Album paléographique du nord de la France; chartes et documents historiques, reproduits par la phototypie et publiés avec transcription partielle, par Jules Flammermont, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Lille. (Atlas n° 2). Lille, imp Lefebvre-Ducrocq, 1897; in-4 de III-205 p. oblong.

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790; *Hautes-Alpes;* série G, tome III (clergé séculier, évêché de Gap; suite), par l'abbé P. Guillaume, archiviste. Gap, impr. Jean et Peyrot, 1897; in-4 de LII-468 p.

Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790; ville d'*Amiens;* tome III (série BB 39 à 323), par Georges Durand, archiviste de la Somme. Amiens, imp. Piteux, 1897; in-4 de 540 p.

Inventaire sommaire des registres de la Jurade [de *Bordeaux*], de 1520 à 1783, publ. et annoté par Dast Le Vacher de Boisville. I. Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1896; in-4 de XVII-709 p.

Inventaire analytique des archives de la ville de *Cherbourg* antérieures à 1790, par G. Amiot, bibliothécaire-archiviste. Cherbourg, imp. L'Hôtelier, 1896; in-8 de 327 p.

Département du Nord; ville de *Condé-sur-l'Escaut;* Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, rédigé par Maurice

Hénault, archiviste de la ville de Valenciennes. Lille, imp. L. Danel, 1897; in-4 de [IV-] XIX-76 p.

Inventaire des minutes anciennes des notaires du *Mans* (XVII[e] et XVIII[e] siècles), par l'abbé G. R. Esnault, et publ. par l'abbé E. L. Chambois. Tomes V et VI. Le Mans, imp. Leguicheux, 1897; in-8 de 328 et 298 p.

Département de la Dordogne; ville de *Périgueux;* inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, par [feu] Michel Hardy, archiviste. Périgueux, imp. Joucla, 1897; in-4 de XXXVI-543 p.

Inventaire des archives des châteaux bretons; VI : Archives du prieuré de *Saint-Georges-de-Trédias* (Côtes-du-Nord), publ. par le marquis R. de l'Estourbeillon. Vannes, imp. Lafolye, 1897; in-8 de 58 p.

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790; *Seine-et-Oise;* Archives civiles, série E (tome V, notaires et tabellions [suite], art. 5864 à 6930), par [feu] Bertrandy-Lacabane et E. Couard, archivistes. Versailles, imp. Cerf, 1897; in-4 de LXXXIV-431 p.

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790; *Somme;* Archives civiles, tome IV (séries C [fin], D et E), par Georges Durand, archiviste. Amiens, imp. Redonnet, 1897; in-4 de [IV-]VI-592 p.

Antwerpsch Archievenblad [Bulletin des Archives d'*Anvers*], publ. par P. Génard, archiviste honoraire. XX, 2. Anvers, imp. Wauters et Clauwaert, 1897; in-8.

Beiträge zur Geschichte *Dortmunds* und der Grafschaft Mark. VIII (1896). Dortmund, Köppen, 1896; in-8 de 53 p.
[Contient l'inventaire des archives municipales de Dortmund.]

Ueber eine römische Papyrusurkunde im Staats-archiv zu *Marburg*, von P. Kehr. [Abhandlungen der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen; philologisch-historische Klasse, neue Folge, I, 1.] Berlin, Weidmann, 1896; in-4 de 28 p. et 2 pl. (3 mk.).

Mitteilungen aus dem Stadtarchiv von *Köln*, von J. Hansen. XXVII. Köln, M. Du Mont-Schauberg, 1896; in-8, p. 159 à 371.

Inventare *hansischer* Archive des XVI[ten] Jahrhunderts, herausg. vom Verein für hansische Geschichte. I. Kölner Inventar. (Bd. I : 1531-1571), von K. Höhlbaum und Herm. Keussen. Leipzig, Duncker und Humblot, 1896; in-4 de XVII-637 p. (22 mk.).

Mitteilungen der 3. [Archiv-] Section der k. k. Central-Commission zur Erforschung und Erhaltung der Kunst- und historischen Denkmale. III Bd., 7 (Archiv-Berichte aus *Tirol*), von E. v. Ottenthal und O. Redlich. Wien, W. Braumüller, 1896; in-8, p. 385 à 448 (2 mk.).

Brevis historia archivi Archi-Abbatiae O. S. B. de *S. Monte Pannoniae*, cum brevi notitia illius alterius archivi publici regnicolaris ven.

Conventus S. Martini de S. Monte Pannoniae; concinnavit Dr V. Récsey, archivarius. Veszprimii, ex typographaeo dioecesano, 1896; in-4 de 116 p.

St. Gallische Gemeinde-Archive, herausg. vom historischen Verein des Kantons St. Gallen. III. St. Gallen, Fehr, 1897; in-8 de 318 p. (5 fr.).

Bibliographie.

Elementi di bibliografia pratica, per L. Nobile-Lojacono. Firenze, tip. G. Civelli, 1897; in-8 de 34 p. et fig. (0 fr. 50).

Bibliographie nationale [*belge*]; Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications (1830-1880). III; livr. 6 (Stas-Uz). Bruxelles, P. Weissenbruch, 1897; in-8, p. 481 à 599 (2 fr. 50).

Bibliographie nationale *suisse* [Bibliographie der schweizerischen Landeskunde]; Répertoire méthodique de ce qui a été publié sur la Suisse et ses habitants. Fasc. I b. Bibliographie des revues, gazettes et almanachs suisses, par J. L. Brandstetter. Berne, K. J. Wyss, 1897; in-8 de XIX-302 p. (3 fr.).

Bibliotheca bibliografica italica; Catalogi degli scritti di bibliologia, bibliografia e biblioteconomia pubblicati in *Italia* e di quelli risguardanti l'Italia pubblicati all' estero. Secondo supplemento annuale (1896), per G. Ottino. Torino, C. Clausen, 1897; in-8 de 39 p.

Régi magyar könyvtar. III. *Magyar* szerzőktöl külföldön 1480-tól 1711-ig megtelent nem magyar nyelvii nyomtatványoknak könyvészeti kézikönyve. [Bücher ungarischer Verfasser.] I (nos 1-2547), von K. Szabó und Arp. Hellebrandt. Budapest, Académya, 1897; in-8 de XIII-800 p. (5 gulden).

Répertoire général de bio-bibliographie *bretonne;* livre I (les Bretons). IX, fasc. 25 (Cler-Coëtm), par R. Kerviler. Rennes, Plihon et Hervé, 1897; in-8, p. 321 à 477 (5 fr.).

Bibliographie des travaux scientifiques (sciences mathématiques, physiques et naturelles) publiés par les Sociétés savantes de la *France.* I, 2; par J. Deniker. Paris, Impr. nationale, 1897; in-4, p. 201 à 400 (5 fr.).

Historia y bibliografía de la prensa *sevillana,* por Man. Chaves. Madrid, Murillo, 1897; in-4 de XLII-375 p. et pl. (8 fr.).

Bibliografitcheskiĭ ukazatel literatury po geologii guberniĭ *Kievskago* utchebnago okruga, na G. Radkevitch. Kiev, J. N. Kuchnerev, 1896; in-8 de 73 p.

Bibliotheca Erasmiana; Bibliographie des œuvres d'*Érasme.* I (Adagia), par F. Vander Haeghen, R. Vanden Berghe et Th. I. Arnold. Gand, C. Vyt, 1897; in-12 de VI-579 p. et marques typographiques (12 fr.).

Bibliographie zu *Wolfram von Eschenbach*, von Fr. Panzer. München, Ackermann, 1897 ; in-4 de VI-37 p. et pl. (1 mk. 25).

Bibliographische Uebersicht über die Schriften von Dr Johann Jakob *Merlo;* herausg. von der Stadtbibliothek in Köln. Köln, M. Du Mont-Schauberg, 1896 ; in-8 de VI-26 p.

Bibliografia del *Blocco continentale* per servire alla storia della lotta economica tra la Francia e la Gran Bretagna fino alla caduta di Napoleone I, per Alb. Lumbroso. Roma, Moses e Mendel, 1897 ; in-16 de 52 p.

Bibliographie de l'*anarchie*, par Max Nettlau. Bruxelles et Paris, Tresse, 1897 ; in-8 de XII-294 p. (5 fr.).

Catalogue des ouvrages, articles et mémoires publiés par les professeurs de l'Université de *Genève*, ainsi que des thèses présentées de 1873 à 1895 aux diverses facultés pour l'obtention des grades universitaires, par Ch. Soret. Genève, Georg, 1897 ; in-8 de VIII-402 p. (4 fr.).

Histoire de l'Imprimerie.

Les imprimeries particulières en *France* au XVe siècle, par A. Claudin. Paris, Claudin, 1897 ; in-8 de 30 p. (trad. des *Bibliografica* et extr. de la *Typologie-Tucker*).

Early english printing ; a series of facsimiles of all the types used in *England* during the fifteenth century, with some of those used in the printing of english books abroad ; with introduction by E. Gordon Duff. London, Paul, 1896 ; in-portfolio (42 sh.).

Gutenberg; sein Leben, sein Werk, sein Ruhm ; zur Erinnerung an die 500jährigen Geburt des Erfinders der Buchdruckerkunst für weitere Kreise dargestellt, von Alf. Börckel. Giessen, Em. Roth, 1897 ; in-8 de VII-122 p. et fig.

Les graveurs sur bois et les imprimeurs à *Lyon* au XVe siècle, par N. Rondot. Lyon, imp. Mougin-Rusand, 1896 ; in-8 de 251 p. (extr. de la *Revue du Lyonnais*).

L'imprimeur béarnais Louis *Rabier* (1583-1606) ; renseignements inédits sur lui et sur sa famille, par l'abbé Dubarat. Paris, Imp. nationale, 1897 ; in-8 de 15 p. (extr. du *Bulletin historique et archéologique du Comité des travaux historiques*, 1896).

Simon *Millanges*, imprimeur à Bordeaux (1572-1623), par M. Dast de Boisville. Paris, Imp. nationale, 1897 ; in-8 de 25 p. (extr. du *Bulletin historique et archéologique*, 1896).

L' introduzione della stampa in *Aquila ;* documento, per T. De Marinis. Aquila, tip. Aternina, 1897 ; in-8 de 4 p. (estr. dal *Bollettino della società storica abruzzese*, IX, 18).

Die slovenische Erstlingsdrucke der Stadt *Laibach* (1575-1580), von Fr. Ahn. Graz, Leuchner und Lubensky, 1897; in-8 de 21 p. (1 gulden).

Les plus anciens libraires du *Puy* (1541-1544), par G. Martin. Le Puy-en-Velay, imp. R. Marchessou, 1897; in-8 de IV-13 p. et fig.

Catalogus librorum in Austria prohibitorum; Verzeichniss der in *Oesterreich* bis Ende 1895 verbotenen Druckschriften mit Ausschluss der politischen Tages- und der slavischen Literatur, von Ant. Einsle. Wien, Verein der österr.-ungar. Buchhändler, 1897; in-8 de XXXII-159 p. (3 gulden 50).

Bibliothèques.

Le biblioteche delle scuole secondarie; osservazioni e proposte, per S. Ortu-Carboni. Milano, tip. Capriolo e Massimino, 1897; in-16 de 16 p. (estr. dal periodico *La scuola secondaria italiana*, nº 13).

BERLIN. — Katalog der Bibliothek des Vereins für die Geschichte Berlins, bearb. von H. Ghiard. Berlin, E. Mittler und Sohn, 1896; in-8 de XXIII-285 p. (4 mk.).

— Die Handschriften-Verzeichnisse der königl. Bibliothek zu Berlin. 2. II. Verzeichniss der hebräischen Handschriften. 2 Abth., von M. Steinschneider. Berlin, A. Asher und Co., 1897; in-4 de VIII-172 p. (10 mk.).

— Die Handschriften-Verzeichnisse der königl. Bibliothek zu Berlin, 11. Verzeichniss der griechischen Handschriften, II, von C. de Boor. Berlin, A. Asher und Co., 1897; in-4 de VIII-XXXVI-254 p. (14 mk.).

BOSTON. — A list of periodicals, newspapers, transactions and other serial publications currently received in the principal libraries of Boston and vicinity. Boston, Public Library, 1897; in-8 de 144 p.

— A brief description of the Chamberlain collection of autographs now deposited in the Public Library of the city of Boston. Boston, Public Library, 1897; in-8 de 66 p.

BRANFORD (Connecticut). — Catalogue of the James Blackstone Memorial Library. New Haven, Morehouse and Taylor Press, 1897; in-8 de 248 p.

BRUXELLES. — Les heures de Notre-Dame dites de Hennessy; étude sur un manuscrit de la Bibliothèque royale de Belgique, par Jos. Destrée. Bruxelles, Lyon-Claesen, 1896; in-4 de 82 p. et 58 pl. (60 fr.).

CZERNOWITZ. — Die k. k. Universitäts-Bibliothek in Czernowitz (1885-1895), von C. Reifenkugel. Czernowitz, Pardini, 1896; in-8 de 32 p.

DETMOLD. — Katalog der fürstlichen Landesbibliothek zu Detmold; Zugänge der Jahren 1869-1895, von Dr E. Anemüller. Leipzig, Hinrichs, 1897; in-8 de XV-244 p. (1 mk. 40).

KAZAN. — Alfavitnyï katalog knig pojertvovannykh universitetu zasl. ord. prof. N. N. Bulitchem. Kazan, universit. tip., 1896; in-8 de 319 p.

LONDON. — Voy. PARIS.

MARSEILLE. — Catalogue des incunables de la bibliothèque de la ville de Marseille, par H. Barré, bibliothécaire adjoint. Marseille, imp. Barthelet et Cie, 1897; in-8 de VII-73 p.

NAPOLI. — I codici manoscritti della biblioteca Oratoriana di Napoli, illustrati, per Enr. Mandarini. Napoli, tip. Andrea e Festa, 1897; in-4 de XIX-403 p. et fig. (35 lire).

PARIS. — Siriiskiia rokopisi s miniatiurami parijskoï natsionalnoï biblioteki i britanskago muzeia, na E. Riedin. Moskva, tip. Mamontov, 1896; in-8 de 11 p.

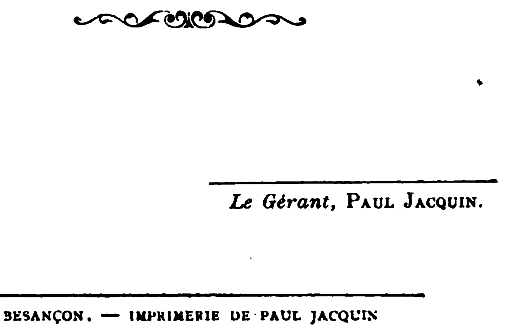
SAINT-PÉTERSBOURG. — Katalog biblioteka-muzeia drevnosteï Imperatorskiï S. Peterburgskiï universitet. St. Peterburg, tip. Skorokhodov, 1897; in-8 de IV-211 p.

STRASSBURG. — Katalog der kaiserl. Universitäts- und Landesbibliothek in Strassburg; Elsass-lothringische Handschriften und Handzeichnungen, bearb. von Dr K. A. Barack. Strassburg, J. E. Heitz, 1897; in-8 de VII-227 p. (5 mk.).

UDINE. — Catalogo generale metodico dei libri e delle carte geografiche della biblioteca sociale della Società alpina friulana fino al 31 diciembre 1896. Udine, tip. G. A. Doretti, 1897; in-8 de 127 p.

VENEZIA. — Il prestito dei codici manoscritti nella Biblioteca di San Marco in Venezia ne' suoi primi tempi e le conseguenti perdite dei codici stessi; ricerche e notizie, per C. Castellani. Venezia, tip. Ferrari, 1897; in-8 de 67 p. (estr. dagli *Atti del r. Istituto veneto di scienze, lettere ed arti*, serie 7, tomo VIII).

WIEN. — Tabulæ codicum manu scriptorum præter græcos et orientales in Bibliotheca Palatina Vindobonensi asservatorum. IX (Codicum musicorum pars 1; nos 15501-17500). Wien, C. Gerold's Sohn, 1897; in-8 de x-420 p. (5 gulden).



Le Gérant, PAUL JACQUIN.

BESANÇON. — IMPRIMERIE DE PAUL JACQUIN

PREMIÈRE ANNÉE 1897 JUILLET-AOUT

LE BIBLIOGRAPHE MODERNE

Courrier international des Archives et des Bibliothèques

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

M. HENRI STEIN

SOMMAIRE DU NUMÉRO 4. — JUILLET-AOUT 1897

PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

38, RUE GAY-LUSSAC, 38

On peut souscrire également chez M. H. WELTER, libraire, 59, rue Bonaparte, Paris

OUVRAGES ANALYSÉS

Dans les comptes rendus de la présente livraison :

G. MAINOT : *De la condition des objets mobiliers faisant partie des collections des bibliothèques publiques.*
A. GRÆSEL : *Manuel de bibliothéconomie* (traduction française).
Mis DARUTY DE GRANDPRÉ : *Vade-mecum du bibliothécaire.*
D. CHILOVI : *I cataloghi e l'Istituto internazionale di bibliografia.*
F. EICHLER : *Begriff und Aufgabe der Bibliothekswissenschaft; — Bibliothekspolitik am Ausgange des XIX^ten^ Jahrhunderts.*
ABBÉ REURE : *Le bibliographe Antoine Du Verdier.*
Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.
EM. RIVOIRE : *Bibliographie historique de Genève au XVIIIe siècle.*
P. E. RICHTER : *Bibliotheca geographica Germaniæ.*
H. MONCEAUX : *Les Le Rouge de Chablis.*
J. BAUDRIER : *Bibliographie lyonnaise*, tome II.
G. BERGHMAN : *Nouvelles études sur la bibliographie elzévirienne.*

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

C. M. BRIQUET : *Les anciennes papeteries du Barrois.*
H. OMONT : *Les manuscrits de Capperonnier.*
A. INGOLD : *Les manuscrits de l'abbaye d'Unterlinden.*
G. MONVAL : *Les archives de la Comédie française.*
A. BÉNET : *Les archives de Bayeux.*
E. BLOCHET : *Les manuscrits persans de la Bibliothèque nationale.*
C. COUDERC : *Les manuscrits de Monteil.*
H. STEIN : *Bibliographie générale des cartulaires français.*
E. DESHAYES : *Les livres illustrés du musée Guimet.*
A. GOOVAERTS : *Le nouveau dépôt des archives d'Anvers.*
P. BERGMANS : *La typographie dans quelques petites localités de Belgique.*
Et des ACTUALITÉS BIBLIOGRAPHIQUES : *L'impôt sur le revenu; — Les rayons Roentgen;* — etc., etc.

LE
CONGRÈS DES BIBLIOTHÉCAIRES
A LONDRES

Du 13 au 16 juillet 1897, s'est tenu à Londres un congrès international de bibliothécaires où dominait l'élément anglo-américain. En effet, le vieux continent s'était presque entièrement désintéressé de ces réunions, auxquelles on a remarqué seulement la présence de MM. Biagi (Italie), Omont (France), Otlet (Belgique), Lundstedt (Suède) et Steenberg (Danemark). Tous les autres congressistes étaient anglais ou américains (environ 80 représentants, parmi lesquels plusieurs bibliothécaires féminins, auteurs de rapports intéressants), ou délégués des différentes colonies anglaises (Guyane anglaise, Jamaïque, Canada, Inde, Hongkong, colonie du Cap, Australie, Nouvelle-Zélande). Il convient d'ajouter que le Japon était aussi représenté (par M. E. Yamazo).

Le précédent congrès avait eu lieu à Londres en 1877. Il y avait intérêt à connaître les résultats appréciables obtenus, en l'espace de vingt années, dans l'organisation des bibliothèques et le développement des études bibliographiques. Les Américains semblent enthousiasmés de ces résultats, — et peut-être plus encore de la cordiale réception qui vient de leur être faite en Angleterre. Il ne faut pourtant rien exagérer. Assurément, ce sont les Américains qui sont sortis grandis de ces réunions où chacun a pu admirer leur esprit d'observation, leur activité et leur expérience : ils ont droit d'en être fiers, car ils ont fait sur leurs collègues la meilleure impression.

Il n'est point inutile, croyons-nous, de résumer en quelques pages les travaux du Congrès, en suivant le programme distri-

bué et l'ordre des sessions successivement présidées par Sir John Lubbock, le comte de Crawford, Justin Winsor, Melvil Dewey et Alderman Harry Rawson, président actuel de la « Library Association ».

Dans un discours inaugural, Sir John Lubbock a rappelé l'origine de ces congrès et les progrès réalisés depuis vingt ans, au point de vue des bibliothèques publiques, à Londres d'abord (34 nouvelles bibliothèques ; richesse de tous les dépôts réunis : plus de 5 millions de volumes), puis en Australie (844 bibliothèques ; 1,400,000 vol.), en Nouvelle-Zélande (298 bibliothèques ; 330,000 vol.), en Afrique du Sud (100 bibliothèques ; 300,000 vol.), au Canada (1,500,000 vol.). Les États-Unis à eux seuls possèdent 4050 bibliothèques publiques avec 35 millions de volumes.

Puis les communications suivantes ont été faites :

J. Y. W. Mac Alister, bibliothécaire de la Société royale de médecine et de chirurgie (London) : *Some tendencies of modern Librarianship.*

Henry R. Tedder, secrétaire de l'Athenæum Club (London) : *The evolution of the Public Library* [histoire des bibliothèques suivant l'histoire des civilisations, en Assyrie, en Égypte, à Rome, à Hippone, aux mains des congrégations religieuses au moyen âge, fondations royales et universitaires, etc.].

Melvil Dewey, directeur de la State Library (Albany, U. S. A.) : *The relation of the State to the Public Library* [plaide pour une extension de la législation en faveur des bibliothèques qui constituent un des éléments indispensables de l'éducation, et regrette le temps perdu par la lecture des journaux et gazettes aux dépens des livres sérieux].

Herbert Jones, bibliothécaire au Kensington Museum (London) : *Public Library authorities, their constitution and powers, as they are and as they should be* [contrôle de l'État et des administrations locales sur les bibliothèques publiques].

Ald. Harry Rawson, président de la « Library Association » (Manchester) : *Duties of Library Committees* [la composition, les devoirs et les avantages des comités de surveillance, leur utilité pour les acquisitions de livres et de périodiques].

CHARLES WELCH, bibliothécaire du Guildhall (London) : *The training of Librarians* [insiste sur l'importance pour les bibliothèques d'une large et libérale éducation, complétée au dernier moment par une solide instruction bibliographique].

MISS HANNAH P. JAMES, bibliothécaire de l'Osterhout Library (Wilkes-Barré, U. S. A.) : *Special training for Library work* [indications des écoles spéciales où le bibliothécaire peut s'instruire aux États-Unis].

E. R. N. MATHEWS, bibliothécaire (Bristol) : *Female Library assistants and competitive examination* [remarques sur l'aptitude remarquable des jeunes femmes au service des bibliothèques].

F. M. CRUNDEN, bibliothécaire de la Public Library (Saint-Louis, U. S. A.) : *Books and text-books; the function of the Library in education.*

SIDNEY LEE (London) : *National biography and national bibliography* [rappelle les grands travaux bibliographiques anglais de Robert Watt, Lowndes, Allibone, etc.].

A. W. POLLARD, du British Museum (London) : *Relations of bibliography and cataloguing* [le but du bibliographe n'est pas le même que celui du bibliothécaire cataloguant ses livres, malgré la connexité des deux travaux : l'un décrit un volume dans ses relations avec les autres volumes, avec l'auteur, avec son objet, tandis que l'autre se contente de le décrire tel qu'il est dans une bibliothèque particulière, et de façon à le pouvoir retrouver le plus aisément possible].

F. T. BARRETT, bibliothécaire de la Mitchell Library (Glasgow) : *The alphabetical and classified forms of catalogue compared* [traite des avantages et des désavantages de chaque méthode pour l'usage du public].

CH. A. CUTTER, bibliothécaire de la Forbes Library (Northampton, U. S. A.) : *Classification and notation* [du classement des livres sur les rayons, système Cutter, combinant la méthode alphabétique avec le système décimal].

A. W. ROBERTSON, bibliothécaire de la Public Library (Aberdeen) : *Classification in Public Libraries* [après s'être contenté d'une large classification générale, le bibliothécaire est forcé-



ment amené par l'extension de son dépôt et les exigences de ses lecteurs à en adopter une plus étroite].

Henry C. L. Anderson, bibliothécaire de la Public Library (Sidney) : *Library work in New South Wales* [bibliothèques soutenues par l'Etat et autres dues à l'initiative privée].

W. H. James Weale, bibliothécaire de la National Art Library (London) : *History and cataloguing of the National Art Library* [son histoire depuis 1852 ; modifications du système des catalogues à partir de 1890].

Peter Cowell, bibliothécaire de la Public Library (Liverpool) : *Public Library work forty years ago* [travail spécial à Liverpool ; ce qu'on y a fait pour les publications musicales et pour les publications spéciales aux aveugles].

F. J. Burgoyne, bibliothécaire du palais Lambeth (London) : *Public Library architecture from the Librarian's standpoint* [une bibliothèque doit être bien située, centrale, accessible, et cependant dans un endroit calme; les bâtiments construits pour cette destination à grands frais, dans ces dernières années, ne sont pas toujours en rapport avec l'intérêt du public].

Beresford Pite (London) : *Library architecture from the Architect's standpoint* [des différents styles dans la construction des bibliothèques, éclectisme possible, idéal ; usage et abus de la décoration ; dignité et simplicité nécessaires ; problèmes variés que soulèvent les questions d'aménagement des salles, surtout au point de vue de l'aération et de la lumière].

Miss Caroline M. Hewins, bibliothécaire de la Public Library (Hertford, U. S. A.) : *Books that children like* [rapport fondé sur l'exposition des lettres écrites par des enfants pour exprimer leurs désirs et dire leurs lectures favorites : étude curieuse et particulièrement intéressante].

J. C. Dana, bibliothécaire de la Public Library (Denver, U. S. A.) : *Our youngest readers* [de l'utilité de songer dans les bibliothèques publiques à satisfaire les désirs des jeunes lecteurs de six à quatorze ans, désireux de connaître et curieux de savoir, et de l'utilité aussi d'approprier des salles de lecture spéciales pour ces enfants].

J. N. Larned, ancien bibliothécaire (Buffalo, U. S. A.) : *Orga-*

nization of co-operative work among Public Libraries [auteur absent].

H. H. Langton, bibliothécaire de l'Université (Toronto) : *Co-operation in the compilation of a catalogue of periodicals* [par les soins d'une agence dirigée par un comité international de publication, et avec la collaboration des bibliothécaires des principaux centres de chaque contrée, chacun s'occupant respectivement des sociétés et périodiques de ladite contrée].

C. W. Andrews, bibliothécaire de la John Crerar Library (Chicago, U. S. A.) : *Printed card catalogues* [indique les avantages et désavantages, prix, etc., des différents systèmes de cartes ou fiches de catalogue en usage aux États-Unis].

H. Putnam, bibliothécaire de la Public Library (Boston, U. S. A.) : *Local Library associations in the United States.*

A. S. Steenberg, bibliothécaire (Horsens, Danemark) : *Libraries of the northern States of Europe* [notice des bibliothèques scientifiques et populaires de la Scandinavie et de la Finlande].

W. H. Breet, bibliothécaire de la Public Library (Cleveland, U. S. A.) : *Freedom in Public Libraries* [est d'avis que l'accès des rayons dans les bibliothèques devrait être libre à tous les lecteurs et emprunteurs, en dépit des mutilations, larcins et déplacements possibles, et prétend qu'il y aurait économie de temps d'une part, effet moral produit, et aussi une bien plus grande mise en valeur des bibliothèques : il est certain qu'il y a déjà un commencement de réalisation de ce désir dans les grandes bibliothèques où un certain nombre de volumes (au British Museum, 20,000) sont mis librement et sans inconvénient à la disposition du public dans la salle de lecture].

Jacob Schwartz, bibliothécaire de la Société générale de mécanique (New-York, U. S. A.) : *An indicator-catalogue charging system.*

F. Blake Crofton, bibliothécaire de la Legislative Library (Halifax) : *A hint in cataloguing* [signale quelques curiosités dans les catalogues].

E. A. Petherick (London) : *Theoretical and practical bibliography* [insiste sur la nécessité des catalogues systématiques et

analytiques, des livres de référence, des bibliographies spéciales et nationales].

R. R. Bowker (New-York, U. S. A.) : *Bibliographical endeavors in America* [indique les grandes publications bibliographiques parues aux États-Unis dans le courant des dernières années : ce travail vient d'être publié dans le « Library Journal »].

E. Cushing Richardson, bibliothécaire de la Princeton University (New-Jersey, U. S. A.) : *Libraries the prime factor in human evolution* [pensées philosophiques].

George Iles (New-York, U. S. A.) : *Expert appraisal of literature* [comparaison du bibliothécaire d'autrefois, aux États-Unis, avec celui d'aujourd'hui].

Frank Cundall, bibliothécaire de l'Institute of Jamaica (Kingston) : *Library work in Jamaica* [bibliothèques d'aujourd'hui et d'autrefois à la Jamaïque ; de l'installation particulière des dépôts de livres dans les régions tropicales où il faut lutter sérieusement contre les insectes].

Tel est le bilan de ces quatre journées, au cours desquelles ont été présentées, par leurs auteurs, plusieurs publications de MM. Biagi, Lundstedt, Otlet, et par M. Omont, le premier volume du nouveau Catalogue alphabétique de la Bibliothèque nationale de Paris (le 1er d'une série de 150 vol., suivant l'appréciation de l'administration).

Au nombre des rapports annoncés et non lus, figure celui du docteur Dziatzko, bibliothécaire en chef de l'Université de Göttingen, absent ; son travail avait pour but d'étudier les facilités accordées par les pouvoirs publics à l'art de l'imprimerie dans les premiers temps de son essor.

Parmi les sujets traités, il en est quelques-uns de fort instructifs, et l'on n'aura pas été sans remarquer la variété des matières qui ont servi de thèmes aux congressistes ; mais il faut reconnaître aussi que sur beaucoup de points les bibliothécaires réunis à Londres ont parlé de choses très connues sans apporter eux-mêmes aucun détail, aucune observation nouvelle, ou bien sont restés dans de vagues généralités qui eussent volontiers cédé la place à des renseignements plus précis. Enfin quelques opinions

ont été difficilement admises par la réunion, et, pour des raisons différentes, on a plus particulièrement discuté sur les mémoires apportés par Cutter, Robertson, Breet, Beresford Pite, Hewins et Dana.

En résumé, les séances ont été intéressantes et très suivies par un grand nombre de bibliothécaires anglais et américains, parmi lesquels on remarquait les plus savants et les plus distingués ; on ne peut que souhaiter de voir de temps à autre se renouveler ces assises utiles pour la science, pour la bonne organisation des bibliothèques et aussi pour les bons rapports des bibliothécaires entre eux.

A. D.

LA

DEUXIÈME CONFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

DE BRUXELLES

Du 2 au 4 août 1897, s'est tenue à Bruxelles la deuxième conférence bibliographique internationale organisée par l'Institut international de bibliographie afin d'examiner « l'état actuel de « la bibliographie des sciences et l'étude des moyens pratiques « de procéder à sa réorganisation sur une base internationale. » Je n'ai pas besoin de faire connaître l'Institut et l'Office de bibliographie, issus tous deux de la première conférence de 1895; M. Ch.-V. Langlois leur a consacré un article étendu dans la *Revue internationale des archives, des bibliothèques et des musées* (Bibl., p. 97-125). Je me bornerai ici à résumer, aussi fidèlement que possible, les travaux du Congrès.

*
* *

Le bureau était composé de MM. le chevalier Descamps-David, H. La Fontaine et P. Otlet, respectivement président et secrétaires de l'Institut, qui ont accueilli très courtoisement les congressistes, contradicteurs comme partisans, et n'ont rien négligé pour leur faire passer agréablement leurs heures de loisir.

La conférence avait réuni une centaine d'adhérents, dont la moitié, à peine, ont suivi les discussions. Parmi les assistants, on remarquait quelques savants, tels que MM. le général Sebert, de l'Institut; Mourlon, directeur du service géologique de Belgique; Th. Bouquillon, professeur de théologie à l'université catholique de Washington, — ainsi que quelques bibliothécaires: MM. Anderson, de l'université écossaise de Saint-Andrews, et Mac Farlane, du British Museum; Fr. Funck-Brentano, de l'Arsenal; B. Lundstedt, de la bibliothèque royale de Stockholm; et,

pour l'Amérique, MM. Andrews, de la John Crerar Library (de Chicago), et Ch. A. Cutter, de la Forbes Library (Mass.).

Dans la séance d'ouverture, M. La Fontaine a fait un exposé des travaux de l'Office depuis sa création, et des progrès réalisés dans l'organisation de la bibliographie internationale. Il mentionne les diverses publications commencées par l'Office, d'après la classification décimale de Dewey : *Bibliographia sociologica*, *Bibliographia philosophica*, *Bibliographia astronomica*, *Bibliographia zoologica*, *Bibliographia physiologica*, et quelques autres, dont la dernière venue est la *Bibliographia bibliographica*. Cette communication est suivie de rapports très sommaires sur l'organisation bibliographique en Autriche (Carl Junker), aux États-Unis (Biscoe, résumé par Otlet) et dans les Pays-Bas (A.-A. Vorsterman van Oyen). M. Junker fait remarquer qu'il n'existe pas de bibliographie autrichienne, quoique le dépôt légal y soit institué, et même d'une façon fort onéreuse (de 4 à 7 exemplaires) ; il déclare que le système décimal a été accueilli favorablement en Autriche, et exprime le vœu que les libraires ajoutent à leurs publications des fiches imprimées, classées décimalement, destinées à faciliter la rédaction des catalogues ; en terminant, il présente la traduction allemande des tables générales de la classification Dewey. Le rapport américain suggère, notamment, l'idée d'utiliser, comme fiches, les récépissés que la bibliothèque de Washington délivre des ouvrages reçus en vertu du dépôt légal ; les descriptions bibliographiques seraient ainsi faites une fois pour toutes les bibliothèques.

Les installations de l'Office, très confortablement logé dans une aile de la Bibliothèque royale de Bruxelles, sont l'objet d'une visite détaillée, au cours de laquelle M. Otlet fait une conférence très développée sur l'organisation de l'Office. Il expose les principes de la classification décimale, et les modifications que le bureau bruxellois y a apportées dans la confection de ses répertoires et dans leur publication. On distribue aux visiteurs des types de publications, sur fiches ou en fascicules, qui montrent les modes divers de coopération au répertoire bibliographique universel. Voici la reproduction exacte d'une fiche imprimée par l'Office :

Tisserand (François). 52.344
1895. Sur la libration des petites planètes. Paris, *Bulletin astronomique*, décembre.

Edidit Société belge Astronomie in Bibliographia Universali

Pour la facilité des recherches, il existe des fiches intercalaires, de couleur orange foncé et du modèle suivant :

52
Astronomie

52. Astronomie.
.1 Astronomie théorique.
.2 Astronomie pratique.
.3 Astronomie descriptive.
.4 Observations, cartes et tables.
.5 Terre.
.6 Géodésie.
.7 Navigation.
.8 Ephémérides.
.9 Chronologie.

Un troisième modèle montrait une application des bulletins de commande de librairie à la confection des répertoires. Ces derniers sont au nombre de deux : onomastique et méthodique ; le premier est formé principalement au moyen d'exemplaires des catalogues imprimés des grandes bibliothèques du monde entier, découpés et collés sur fiches; le second contient, pour la plus grande partie, des copies des fiches du répertoire onomastique, classées décimalement, ainsi que des découpures de bibliographies rétrospectives et périodiques. Pour loger les fiches, l'Office possède une série de meubles, composés de soixante-douze tiroirs, pouvant contenir chacun mille fiches. Les fiches sont fixées dans les tiroirs au moyen d'une tringle traversant le trou dont chaque fiche est percée à sa partie inférieure ; les tiroirs eux-mêmes peuvent être immobilisés par une serrure qui ferme, d'un tour de clef, tout le meuble.

Cette visite servit de préparation aux séances du lendemain, consacrées tout entières à la discussion de la méthode et des travaux de l'Office. M. Funck-Brentano résume les critiques qui ont été dirigées contre la classification décimale, et montre qu'elle est trop défectueuse pour être utilisée comme base d'un répertoire universel. Les directeurs de l'Office ont spontanément renoncé à l'appliquer aux bibliothèques. M. Funck-Brentano fait remarquer que l'on a dû abandonner la traduction, par des chiffres, des noms propres et des noms géographiques, ce qui rompt l'unité rigoureuse du système, lui enlève son caractère international, et doit, par conséquent, finir par le ruiner complètement ; un des collaborateurs de l'Office avoue qu'il éprouve les plus grandes difficultés pour faire une bonne classification linguistique, et qu'il devra probablement renoncer, ici aussi, aux chiffres. Notre confrère de l'Arsenal admet que la « décimale » puisse éventuellement rendre des services dans le domaine des sciences exactes, mais il conteste qu'elle soit applicable à la bibliographie de l'histoire et, en général, des sciences d'érudition qui sont dans un perpétuel devenir. Il termine en déclarant que, pour faire une œuvre bibliographique utile, il faut faire d'abord un catalogue général des livres existant dans les grandes bibliothèques, puis se servir des matériaux ainsi obtenus pour élaborer des bi-

bliographies choisies et critiques, destinées aux hommes de science et aux étudiants.

M. Funck-Brentano est soutenu dans ses justes critiques par MM. F. Cumont, professeur à l'Université de Gand, et par l'auteur de cet article; celui-ci insiste sur les erreurs que doit inévitablement contenir un travail composé non sur les sources, c'est-à-dire les livres, mais sur des découpures de catalogues.

MM. Descamps-David, Junker, Otlet, etc., répondent successivement aux critiques et essaient de les réfuter par des arguments tirés de la simplicité du principe de la classification par chiffres, et de son caractère international. Un partisan du répertoire universel déclare qu'il ne reconnait à aucun spécialiste une valeur suffisante pour faire, dans la littérature d'un sujet, le triage qu'exige la confection d'une bibliographie critique.

M. Cutter est également adversaire du système Dewey; il en présente un autre, dont il est l'auteur, et qui est connu sous le nom de système expansif. Celui-ci consiste à désigner, par une combinaison de lettres et de chiffres, les différentes classes de sciences, groupées dans un ordre logique et rationnellement subdivisées; les lettres indiquent plus spécialement les sujets, et les chiffres, les pays.

Quelques orateurs prennent ensuite la parole pour constater que la méthode décimale leur a permis de classer aisément la géologie (Mourlon), les sciences zoologiques (H. Field, qui trouve le système Cutter trop compliqué), la médecine (M. Baudouin), la photographie (général Sebert) et les travaux relatifs aux chemins de fer (M. Weissenbruch).

Après cet échange de vues, on adopte les vœux suivants :

I. — La Conférence bibliographique internationale reconnait la nécessité de donner aux travaux bibliographiques une organisation internationale; après avoir pris connaissance des travaux exécutés conformément à la méthode décimale par l'Office international de bibliographie et par ses collaborateurs, elle les invite à poursuivre leur œuvre, sur la base de la plus large coopération internationale et scientifique, en tenant compte de toutes les améliorations qui seront successivement suggérées.

(MM. Funck-Brentano et Bergmans s'abstiennent parce que,

tout en admirant le zèle des collaborateurs de l'Office, ils ne peuvent donner leur adhésion à la classification décimale.)

II. — La Conférence bibliographique internationale exprime le vœu que, dans l'enseignement supérieur, une part plus importante soit accordée à la bibliographie.

III. — La Conférence bibliographique internationale adopte le principe des bibliographies spéciales et critiques, comme complément au catalogue bibliographique général.

La dernière séance a été consacrée à la liquidation des autres questions de l'ordre du jour, que les auteurs ont dû traiter assez hâtivement. M. Andrews lit un rapport sur l'impression des fiches au moyen du linotype, permettant la conservation des clichés de chaque fiche. M. Ilovaïsky, de l'université d'Odessa, préconise la création de groupes nationaux au sein de l'Institut international de bibliographie. M. Bergmans présente un *Inventaire archéologique de Gand*, qui constitue une application de la fiche à l'archéologie; chaque objet intéressant forme l'objet d'une description, confiée à un spécialiste, illustrée d'un dessin ou d'un croquis, et imprimée sur une fiche de 18×24 centimètres, le classement étant réservé jusqu'à la fin de la publication. MM. Lameere et Sury résument les conclusions d'un rapport très étendu qu'ils avaient préparé sur l'organisation, à Bruxelles, d'une *École du livre*, destinée à former des bibliothécaires et des libraires ; l'enseignement serait divisé en trois sections : l'édition, la librairie et la bibliologie, en comprenant, dans ce dernier terme, l'histoire du livre, la bibliographie proprement dite et la bibliothéconomie. Voici les vœux adoptés au cours de cette dernière séance :

IV. — La Conférence bibliographique internationale (C. B. I.) félicite le gouvernement belge des encouragements précieux qu'il a donnés à la science bibliographique en ces deux dernières années. Elle émet le vœu de voir les autres gouvernements seconder également les efforts tentés en vue d'organiser la bibliographie sur une base coopérative et internationale.

V. — La C. B. I. reconnaît l'utilité de la formation de groupes nationaux au sein de l'Institut international de bibliographie.

VI. — La C. B. I. invite les sociétés savantes et les comités

de rédaction des recueils périodiques à envoyer mensuellement, sur feuilles volantes ou sur fiches, aux secrétariats nationaux de l'Institut international de bibliographie, ou directement au siège de l'Institut, à Bruxelles, le sommaire des périodiques publiés sous leur direction, en vue de l'élaboration rapide du Répertoire bibliographique universel.

VII. — La C. B. I. émet le vœu qu'une entente intervienne, dans les différents pays, entre les associations d'éditeurs, de libraires, les bibliothèques et l'Office international de bibliographie ou ses sections nationales, pour la création d'écoles du livre sur des bases à la fois théoriques et pratiques.

VIII. — La C. B. I. charge le bureau de l'Institut international de bibliographie de nommer une commission de spécialistes de divers pays dans le but d'établir un code international de règles à suivre dans la rédaction des notices bibliographiques.

IX. — La C. B. I. charge le bureau de l'Institut international de bibliographie d'étudier les procédés les plus pratiques et les plus économiques pour l'impression des fiches bibliographiques.

X. — L'assemblée proroge les pouvoirs du bureau de l'Institut international de bibliographie jusqu'à la prochaine conférence.

Pour être complet, il me reste à signaler deux communications de M. Jellinek, de Vienne, absent à la conférence, mais dont les rapports imprimés ont été distribués au cours des séances : *Organisation des allgemeinen bibliographischen Repertoriums* (le futur répertoire universel doit se baser sur les livres mêmes, et faire complètement abstraction de toutes les bibliographies existantes), et *Abfassung der Titelcopien* (l'auteur recommande de rédiger les fiches très exactement, en donnant le titre complet du livre avec, éventuellement, l'indication de la collection dont il fait partie, des principaux comptes rendus, etc.; il déclare que les *Cataloging rules* américaines sont absolument insuffisantes, et conseille d'employer des fiches de couleur variée d'après les sujets), — ainsi qu'une note de M. le comte de Las Navas, bibliothécaire du roi d'Espagne, demandant de remplacer l'indication du format par un petit dessin schématique de l'aspect d'une page (hauteur et largeur du papier, du texte, des colonnes, etc.).

*
* *

Une des premières observations à faire sur les travaux de la conférence de Bruxelles, c'est qu'il est bien regrettable d'y avoir vu prendre part si peu de personnes, et surtout si peu de « gens du métier », bibliothécaires et bibliographes. Aucune des grandes bibliothèques d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, n'était représentée; on ne remarquait la présence d'aucun des auteurs de ces vastes entreprises bibliographiques qui voient actuellement le jour en Angleterre, en France, et en Belgique même. Ce fait diminue singulièrement, il faut bien l'avouer, l'importance scientifique de la conférence, et la valeur des décisions qui y ont été prises.

Après les nombreux articles qui ont paru sur la classification décimale, il est inutile de refaire la critique de ce système. Je m'abstiendrai également d'insister sur le caractère utopique d'un répertoire universel; M. Henri Stein l'a fait ressortir, en termes excellents, dans le dernier numéro de cette revue. L'avenir est aux bibliographies spéciales et critiques; c'est l'avis des auteurs du troisième vœu voté par la conférence : MM. Th. Bouquillon, Fr. Cumont, Fr. Funck-Brentano, B. Lundstedt et moi-même. Et, je puis bien le dire ici, ce n'est pas sans un certain étonnement que nous avons vu adopter ce vœu à l'unanimité par une assemblée conquise aux idées de l'Office international de bibliographie. Notre motion nous semblait être la condamnation virtuelle de l'entreprise bruxelloise. Du moment qu'il ne s'agit plus de publier une *Bibliographia universalis*, mais seulement de favoriser l'éclosion de bibliographies critiques, le rôle de l'Office se réduit à fournir aux spécialistes des renseignements que ceux-ci devront contrôler avec d'autant plus de sévérité que l'Office travaille d'après les bibliographies et les catalogues existants, et ne rassemble donc que des matériaux de seconde main. Il sera bien rare, d'ailleurs, que ces renseignements ne fassent pas double emploi avec ceux que le spécialiste aura déjà recueillis.

D'autre part, le fait de renoncer à appliquer aux bibliothèques publiques le système décimal me paraît enlever à celui-ci une

grande partie de son utilité pratique. Le côté séduisant de l'idée de Dewey était précisément qu'elle pouvait devenir d'un usage général. La détermination qu'ont prise les directeurs de l'Office a pour conséquence d'obliger les travailleurs à s'assimiler deux méthodes différentes pour leurs recherches.

MM. Otlet et La Fontaine ont accompli un labeur considérable, dont j'ai été à même de me rendre compte personnellement. Ils ont obtenu des résultats d'autant plus méritoires qu'ils sont dus, pour une grande partie, à l'initiative et au dévouement personnels. Il est cependant permis de regretter qu'une pareille somme de travail ait été dépensée avant qu'on eût mûrement étudié les moyens de mettre en œuvre les documents recueillis. Les fiches de l'Office, classées décimalement dans leurs coquets tiroirs, fourniront certes des renseignements et rendront des services, comme tout répertoire méthodique, si incomplet et si défectueux soit-il. Mais les erreurs et les classements arbitraires y abondent et y abonderont nécessairement.

Il n'en faut pas moins savoir gré aux promoteurs de l'Office de leur généreuse entreprise. C'est de la discussion que sort la lumière, et les conférences de l'Institut auront peut-être un jour ce résultat heureux de provoquer les gouvernements à réunir un véritable congrès de bibliothécaires et de bibliographes, qui, lui, étudiera les meilleurs procédés pour établir un bon catalogue méthodique, cet idéal de tous les habitués de bibliothèques, de tous les hommes d'étude.

PAUL BERGMANS.

LE FONDS

DES

ARCHIVES DE TOURNAI-TOURNÉSIS

au dépôt des Archives de l'État, à Mons

L'arrêté royal du 17 décembre 1851 organisant les archives de l'État en Belgique avait maintenu le dépôt spécial formé à Tournai; un arrêté organique du 27 février 1878 le rangea parmi les dépôts de 3e classe.

L'établissement d'un dépôt d'archives de l'État dans une ville autre qu'un chef-lieu de province provenait de ce que le Tournésis formait, sous l'ancien régime, une province particulière, qui appartint longtemps à la France. Cette province fut administrée, dès le XVIe siècle, par des corps d'États distincts, et ayant un siège de judicature supérieur au bailliage, créé par le roi Charles VI, le 20 juin 1383, et érigé en conseil provincial par l'impératrice Marie-Thérèse, en 1773.

Le gouvernement belge a décidé que les dépôts d'archives de l'État existeraient à l'avenir dans chacun des neuf chefs-lieux de province, décision qui a amené, le 13 septembre 1895, la suppression du dépôt de Tournai et la création d'un dépôt à Anvers. Les documents qui composaient les archives de l'État, à Tournai, ont été transférés aux archives de l'État, à Mons, chef-lieu de la province de Hainaut; ils y ont été aussitôt triés et classés avec soin. Les États et le bailliage de Tournai-Tournésis sont venus prendre leur place à côté des États, du conseil souverain et du bailliage du comté de Hainaut; les greffes scabinaux, les règlements et comptes communaux ont été intercalés dans l'ordre alphabétique. Enfin, des chartes, documents et registres d'anciens établissements religieux ont complété les fonds

d'archives ecclésiastiques qui existaient déjà aux archives provinciales de Mons.

Toutes ces archives, dont un certain nombre présente un réel intérêt, sont à présent inventoriées, et peuvent être facilement et fructueusement consultées par ceux qui s'occupent de l'histoire du Tournésis.

Voici le relevé sommaire des documents que la suppression du dépôt de Tournai a réunis au dépôt des archives provinciales de l'État, à Mons.

États de Tournai-Tournésis.

Ces archives renferment de nombreux documents concernant l'histoire et l'administration générale des Pays-Bas, les actes de serments réciproques prêtés, lors de leur joyeuse entrée, par les souverains, depuis les archiducs Albert et Isabelle, la levée des aides, les frais de guerre, etc. On y remarque :

6 cartons de chartes, des années 1558 à 1793.

2 recueils de constitutions de rentes à la charge des États, de 1559 à 1780.

1 registre aux placards, lettres patentes et octrois, de 1550 à 1708.

17 registres aux résolutions, de 1572 à 1794.

3 registres aux actes des États généraux, de 1577 à 1579, et 1600.

18 liasses de minutes des actes des assemblées des États, de 1714 à 1794.

29 liasses et 18 registres aux lettres et décrets, de 1543 à 1794.

10 liasses et 3 registres de rescriptions et lettres écrites par les États, de 1701 à 1791.

30 liasses de dossiers d'affaires.

De nombreux registres et liasses concernant le dénombrement des biens des habitants du Tournésis, les chaussées et cours d'eau, la maladie contagieuse du gros bétail, les droits de barrière, les réquisitions militaires, les impôts et leur perception.

Bailliage et Conseil de Tournai-Tournésis.

Il existe, dans les archives du bailliage, de nombreux documents relatifs à l'ancienne organisation judiciaire du Tournésis, la compétence des diverses judicatures, les prérogatives du conseil, celles du procureur général.

Dans les dépêches du gouvernement au conseil et au procureur général, et dans les rescriptions adressées par ceux-ci au gouvernement, on trouve des renseignements curieux sur les événements politiques et autres dont le Tournésis fut le théâtre, les affaires de religion, la censure des ouvrages imprimés, les comédiens, les aventuriers, la monnaie, les établissements ecclésiastiques, les séquestrations à la maison de force de Froidmont-lez-Tournai, etc.

Voici l'indication de ces documents :

Carton contenant 12 chartes, de 1423 à 1703.

6 recueils de copies de chartes, arrêts, mandements, ordonnances, règlements et autres actes, de 1211 à 1786.

10 registres de chartes, ordonnances, arrêts, résolutions, rapports et dénombrements, de 1383 à 1794.

4 registres et 1 liasse contenant les tables des registres aux chartes, mandements, etc., de 1340 à 1794.

Registre contenant les coutumes du bailliage de Tournai-Tournésis, Mortagne et Saint-Amand, recueillies en 1687.

14 liasses de dépêches du gouvernement au conseil, de 1617 à 1794.

9 liasses de dépêches du gouvernement au procureur général, de 1713 à 1794.

5 registres aux résolutions du conseil, de 1773 à 1794.

4 liasses aux rescriptions, de 1617 à 1687; 1703 à 1779.

6 liasses aux rescriptions adressées au procureur général, de 1701 à 1794.

Un grand nombre de registres et de liasses aux comparutions, sentences, arrêts, mainmises, consignations, inventaires, placets, autorisations d'ester en justice et d'aliéner des immeubles, procurations, comptes de tutelles, exécutions testamentaires,

séquestrations, habilitations à posséder des bénéfices ecclésiastiques, rôles de procédures.

Registres aux résolutions, rôles et autres actes des juges commis aux impôts du Tournésis.

Une grande quantité de dossiers de procès.

Archives civiles [1].

Chartes, octrois et règlements communaux des XIIIe-XVIIIe siècles pour les villages et seigneuries de Chercq, Hérinnes et Warcoin, Marquain, Mortagne, Rumes.

Comptes communaux, comptes et répartitions de tailles, etc., des XVe-XVIIIe siècles, pour la plupart des villages du Tournésis.

Comptes de divers hospices et fondations charitables.

Greffes scabinaux.

Actes sur parchemin et sur papier des années 1271-1795, de la plupart des greffes scabinaux de l'ancien Tournésis.

Cours féodales.

Actes des années 1344 à 1794 émanant d'un grand nombre de cours féodales, reliefs, déclarations, dénombrements de fief.

Greffes de justice seigneuriales et échevinales.

Registres aux plaids et autres des cours de Blandain, Chercq, Helchin, Leuze, Maire, Meslin-l'Évêque, Saint-Martin et Saint-Nicolas des Prés à Tournai, Vaux, Wadelincourt, Wasmes et Briffoeil (XVe-XVIIIe siècles).

Archives seigneuriales.

Chassereaux, comptes et autres documents des XVe-XVIIIe siècles pour les seigneuries de Pecq (alleux à-), Antoing, Ascq-Annapes, Auberbus, à Estaimbourg; Néchin, Bourghelles, Braffe

1. L'État belge a acquis dernièrement, chez M. Vyt, libraire à Gand, pour le dépôt des Archives de l'État à Mons, six manuscrits importants d'anciennes corporations de métiers de Tournai.

et Lassus, à Quartes ; Brasmenil, Bury et Povengne, Celles et Bazinghem, Chin, Esquelmes, Florent (dép. de Taintignies), Hallennes et Erquinghem, Hornaing, Jollain et Merlin, La Hovarderie, Leuze, Mortagne, Mourcourt, Pecq, Rongy, Saint-Nicolas des Prés à Vaulx.

Archives ecclésiastiques.

Une grande partie des archives des anciennes corporations religieuses de Tournai et du Tournésis se trouve depuis longtemps déjà aux archives de l'État, à Mons, notamment le fonds de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai, comprenant plus de cent cartons de chartes et documents, et un grand nombre de registres ; le dépôt de Mons renfermait également de nombreux documents pour l'évêché et la cathédrale de Tournai, les abbayes de Saint-Nicolas des Prés, du Saulchoir, des Prés-Porchins, les couvents des Croisiers, des Chartreux de Chercq, des Augustins, Capucins, Carmes, Dominicains, Récollets, Annonciades, Carmélites, Dominicaines, Filles-Dieu, Sœurs grises, Sœurs noires, Ursulines, etc. de Tournai. La suppression du dépôt de Tournai a mis celui de Mons en possession de documents, registres, comptes, chassereaux, qui sont venus augmenter une partie des collections mentionnées ci-dessus, notamment celle de l'abbaye de Saint-Nicolas des Prés, qui s'est enrichie d'un carton de chartes, des années 1146 à 1779 ; et surtout celles des Chartreux de Saint-André à Chercq, et des Croisiers de Tournai, comprenant un grand nombre de chartes originales et autres documents importants.

*
* *

Il reste à Tournai un beau dépôt d'archives communales, renfermant d'importants manuscrits, des cartulaires et recueils de documents relatifs à cette ville, à ses anciens métiers, à sa chambre de commerce, à ses paroisses et fondations pieuses. Les actes passés devant les anciennes juridictions échevinales y sont nombreux et remontent au XIIIe siècle. On y remarque, en outre, une collection importante de testaments.

De plus, on conserve aux Archives générales du royaume, à

Bruxelles, une partie des archives de l'ancien évêché de Tournai; d'autre part, la bibliothèque publique, et les archives de la cathédrale de Tournai renferment de beaux cartulaires et d'autres manuscrits de l'ancien chapitre Notre-Dame et de la ville de Tournai.

Édouard PONCELET.

UNE FAUSSE

IMPRESSION DE CHARLEVILLE

Dans sa *Notice historique sur le canton de Charleville* (Reims, 1890, in-8), p. 103-107, Dom Albert Noël a donné des renseignements fort nouveaux pour l'histoire de l'imprimerie dans cette localité et montré une fois de plus le peu de cas que l'on doit faire du livre de Deschamps. D'après les recherches de Dom Noël, le premier typographe local est Claude Vasard, qui fit sortir de ses presses, en 1613, une *Réfutation complète des erreurs de ce siècle*, actuellement le premier volume caropolitain connu. Après Vasard vinrent s'établir successivement Hubert Raoux et Gédéon Poncelet, dont l'atelier fut ensuite, et jusque vers 1680, dirigé par sa veuve, Jeanne Rennesson. Il n'y a pas de trace d'autres imprimeurs à Charleville jusqu'à cette date.

Néanmoins, un volume existe qui porte la date de 1671 et l'adresse d'un typographe de Charleville; mais cette adresse, à tout le moins, est l'œuvre d'un imposteur qui a voulu dépister les recherches de la police et dut avoir un évident intérêt à laisser ignorer le véritable lieu d'impression. C'est ce que nous apprend la lettre suivante, émanée de Basile Morel, président de la Cour souveraine d'Arches :

« A Charleville, le 20 juillet 1671.

« Monseigneur, le sieur Aigron [1] venant de Cologne [2] m'a faict voir un imprimé portant pour tiltre *Conférence infructueuse de Vuindisgrast* [3] *ou violence de la France à retenir la Lorraine avec ce qui*

1. Aigron de Marcilly était l'associé d'un ingénieur liégeois qui obtint, en 1671, l'autorisation de rechercher et de faire extraire la houille dans le ressort de la souveraineté d'Arches (*Archives départementales des Ardennes*, B. 8).
2. Peut-être le livre en question a-t-il été imprimé à Cologne.
3. Windischgrætz, grande famille autrichienne encore représentée.

s'est passé là-dessus de plus remarquable, imprimé à Charleville, chez Louis François, 1671. Je puis asseurer vostre Grandeur [1] qu'il n'y a point ici d'imprimeur qui s'appelle Louis François, qu'on n'y imprime rien sans ma permission, et que je ne souffrirois pas qu'on mit soubs la presse rien de semblable à ce livre là. Aussy, Monseigneur, ledit sieur Aigron l'a achepté à Liège ou à Cologne. Si nous en avions eu un exemplaire, ou ledit sieur Aigron nous eût voulu donner le sien qu'il veut présenter à vostre Grandeur, nous en eussions faict, Monseigneur, un désaveu public et esclatant, parce qu'outre la fausseté pour le lieu de l'impression, l'autheur parle si insolemment du Roy en la page quarante six, et advance une proposition si fausse et si séditieuse dans les pages 87 et 88, que je crois son ouvrage digne du feu ; le surplus du livre est un grand discours qui ne dit et ne conclud rien. J'ay creu, Monseigneur, vous devoir donner cet advis là, et vous asseurer que je suis avec la soubmission la plus respectueuse, Monseigneur, de vostre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur, MOREL » [2].

L'opinion de Morel sur ce livre, d'autres durent la partager, et le feu n'en a certainement pas épargné beaucoup d'exemplaires. A la vérité, c'est un opuscule rarissime aujourd'hui, et dont on chercherait vainement la trace à la Bibliothèque nationale.

HENRI STEIN.

1. Le duc de Bouillon.
2. *Bibliothèque nationale*, mss. Clairambault, vol. 1203, f° 129.

LES MANUSCRITS

DES

ANCIENNES MAISONS RELIGIEUSES

D'ALSACE

Sous ce titre, nous avons le dessein de donner la liste, accompagnée çà et là de quelques renseignements, des manuscrits encore conservés aujourd'hui, principalement à la bibliothèque de Colmar, qui proviennent des anciennes abbayes et autres maisons religieuses, d'hommes et de femmes, de l'Alsace. Ce petit travail, bien que forcément incomplet, n'en sera pas moins, nous l'espérons, de quelque intérêt ; car ces manuscrits contiennent encore bien des choses non encore utilisées.

I.

MURBACH

On possède, comme l'on sait [1], plusieurs anciens catalogues de la bibliothèque de Murbach : celui d'un certain abbé Igsher du

1. Cf. Becker, *Catalogi antiqui*, Bonn, 1884; Gottlieb, *Ueber mittelalterliche Bibliotheken*, Berlin, 1890 ; [Pellechet], *Catalogue des incunables de Colmar*, p. 6, où, dans l'*Avant-propos*, est reproduite une intéressante notice de Hugot sur la bibliothèque de Colmar. Hugot y parle d'un catalogue de Murbach, du IXe siècle, qui serait conservé à Genève. C'est une erreur que le savant bibliothécaire de Colmar a commise à la suite de Pertz (*Archiv der Gesellschaft für ältere d. Geschichtskunde....*, VII, 1839, p. 1018) : le fameux catalogue de Genève, bien que se trouvant à la suite d'un Bède qui a appartenu à Murbach, est un catalogue de Reichenau, comme l'a démontré R. Beer, qui l'a publié dans les *Wiener Studien*, XIX, 1887, p. 160 et seq.

Le catalogue de Genève ne se rapportant pas à Murbach, la note de l'*Alsatia* de 1853, p. 301, sur un recueil de poésies allemandes carolingiennes, porte donc à faux.

XIe siècle [1]; celui de Barthélemy d'Andlau du XVe, mais évidente reproduction d'un catalogue plus ancien [2], peut-être du précédent; enfin celui que nous a donné Montfaucon [3].

Bon nombre de ces manuscrits ont disparu [4], ou du moins nous ne savons pas où ils sont conservés. Voici ceux qui ont passé, au moment de la suppression par la Révolution française de l'antique abbaye, à la bibliothèque de Colmar et dans quelques autres collections.

COLMAR

38. Concordia evangeliorum. Folios 1 à 172. — *Épitres de saint Paul.* F. 173 à 238. — Parchemin, VIIIe-IXe siècles. 238 f. in-4.

Au f° 172 : *Morbac*, et au verso *Ratfridus*.

39. S. ISIDORE DE SÉVILLE. — *Liber de ortu et obitu patrum.* F. 1-60. — *Liber de mystica numerorum significatione.* F. 61-176. — Parch., VIIIe siècle. 180 f. in-fol. (Cat. de 1464).

Le texte de ce second traité est beaucoup plus complet que celui qu'a publié Arevalo, tome VII, app. XXI de ses *Isidoriana*.

1. C'est Roth (article cité plus bas) qui donne cette date, mais on ne voit sur quel fondement, comme le remarque R. Busch (*Centralblatt für Bibliothekswesen*, V, 1888, p. 365). De fait, il n'y a pas d'abbé de Murbach de ce nom (*Isgherus* ou *Isghterus*, comme écrit Matter. — Il y a en 1012 un *Helmeric*, en 1075 un *Ulricus* ??).

2. BUSCH, article cité. — Roth, quoi qu'en dise Busch, a édité convenablement ce catalogue dans les *Strassburger Studien*, III Bd., p. 336, d'après un manuscrit de Darmstadt, et bien mieux que Matter (*Revue d'Alsace*, 1855, et *Lettres et pièces rares et inédites*. Paris, 1846, p. 40), dont la traduction (le texte original devait figurer dans une seconde édition de sa traduction du *Voyage de Ruinart* qui n'a jamais paru) est accompagnée de ridicules commentaires que Mossmann (*Murbach et Guebwiller*, p. 77) s'est empressé de reproduire en partie. Cf. GATRIO, *Die Abtei Murbach*, II, p. 34. Le texte qui a servi à Matter est aux Archives départementales de Colmar, f. de Murbach, dans un cartulaire du XVIe siècle. Malgré la publication de Roth, il serait encore intéressant à reproduire.

3. *Bibl. bibliothec. mss. nova*. Paris, 1739. Mentionnons pour mémoire ce que disent des manuscrits de Murbach RUINART, *Iter liter.*, p. 469; MARTÈNE, *De ant. ritibus*, III, 303; GERBERT, *Iter alem.*, p. 368; HAENEL, *Cat. libr. manusc.*, 1828; MIGNE, *Dict. des mss.*, I, p. 359...., etc.

4. Déjà anciennement, du reste; ainsi le fameux *Velleius Paterculus* de Beatus Rhenanus que ne mentionne plus Montfaucon.

40. S. Grégoire. — *Pastorale*. — Parch., ixe s. 145 f. in-4 (Cat. de 1464 et Montfaucon).

Au f° 145, v° : *Orate pro Dominò Bartolomeo de Andolo abbate Morbacensi*, M CCCC LX.

41. S. Jérôme. — *Libri questionum hebraicarum*. — Parch., xiiie s. 134 f. in-fol. (Cat. de 1464 et Montfaucon).

Ad calcem : *Orate pro.... B. de Andolo*.

42. Lactance. — Papier, xve s. 191 f. in-fol. (Cat. Montfaucon).

Au dernier f° : « *Comparatus p. R. Patr. Barth. de Andolo anno Dñi 1467*. »

43. [Recueil.] *Scripta super Decretum*, *Liber disputationum*, *Casus breves*.... etc. — Pap., xve s. 192 f. in-fol.

Au f° 141 : « *Scripta per manum Werheri de Moersperg* [1];.... 1401. »

Au dernier f° : « *Orate pro.... B. de Andolo*. »

45. [Recueil de pièces privées et officielles, de diverses mains, de l'époque de l'abbé B. d'Andlau, dont quelques-unes fort importantes.]

Plusieurs ont déjà été publiées. Citons : dans l'*Alsatia* de Stoeber, 1874, p. 221 et seq., par Julian See, *Kurze Colmarer Chronik* [2]; dans la *Westdeutsche Zeitschrift für G. und K.*, 1885, IV, p. 299 et seq., par Kerler, *Zur Geschichte des Geheimmittelwesens*, et par Haupt, *Ein zeitgenoss. Bericht über den Reichskrieg gegen Ludwig den Reichen, 1461* [3].

46. Buchler (Joh.). — *Scrutinium Scripturarum Pauli Burgensis*. — Pap., xve s. 270 f. in-fol. (Ruinart, Montfaucon, Gerbert).

Au f° 260 : « *Finitus est iste liber per Johannem Buchler rectorem*

1. Qui fut étudiant à Heidelberg en 1400. Cf. Töpke, *Matrikel des Universitäts Heidelberg* (1888).

2. J. See dit par erreur ms. XV au lieu de XLV. — Cette chronique a été publiée de nouveau d'après un meilleur manuscrit par A. Bernouilli. *Die älteste deutsche Chronik von Colmar* (Colmar, 1888).

3. Potthast, qu'on n'est pas habitué à trouver en défaut, cite, dans sa dernière édition, des *Annales Murbacenses* qui auraient été publiées d'après ce ms. 45 par Th. de Liebenau, dans l'*Anzeiger für schweizerische Geschichte*, IV, Zurich (c'est Soleure qu'il faut lire), 1875 (c'est 1883), p. 167. Or Liebenau ne cite pas du tout notre ms. 45 et n'en cite aucun. Potthast n'a pas compris la note de Wattenbach qu'il indique comme référence.

Sur les Annales de Murbach, cf. Pertz, *Scriptores*, I, p. 19 et seq.

scolarum in Morbach anno Dñi M. CCCC. LXVI.... *Materia autem hujus libri allata est per Hyspanos ad sacrum concilium Basiliense.*

47. S. THOMAS D'AQUIN. — *Prima sec. partis Summæ theolog.* — Pap., xve s. 253 f. in-fol.

On voit, f° 3, que ce livre a été obtenu par échange avec les dominicains de Guebwiller, en 1484.

48. [Recueil d'une douzaine de traités de théologie, philosophie.... Boèce, Sénèque.... etc.]. — Pap., xve s. 406 f. in-fol.

Au f° 120 v° : « *Reportata sunt hec in famosa civitate Bolwir ubi viget studium latinorum et judeorum per manum fratris Jacobi de Ungaria ad instanciam Reverendi P. D. Bartholomei de Andolo....* »

49. NIDER. — *Præceptorium.* – Pap., xve s. 327 p. in-fol. (Montfaucon).

51. *Scripta alme universitatis studii Wiennensis super negotio neutralitatis et aliis materiis super factis concilii Basiliensis per Mgr Narcissum sacre theologie professorem.* — A la suite, recueil de divers traités analogues. — Pap., xve s. 272 f. in-4 (Montfaucon ? Gerbert ?).

Au f° 66 : « *Legentes orant pro B. de Andolo.... qui hunc partim scripsit, partim comparavit librum 1452.* »

52. [Recueil] : *Liber.... de fide. — Liber de septem Ecclesie sacramentis.... etc.* — Pap., xve s. 180 f. in-4 (Montfaucon).

53. [Recueil] : *Sophilogium. — Tract. de tribus partibus poenitentiae. — Liber de gestis et translatione trium regum.* — Pap., xve s. 204 f. in-4 (Montfaucon).

54. *Decretales, Casus summorum decretorum....* — Pap., xve s. 163 f. in-4 (Montfaucon).

55. [Recueil] : *La légende des trois Rois* (allemand). — *Le Lucidarius. — Les sept sages. — Légende de saint Antoine.* — Pap., xive s. 232 f. in-8.

56. [Recueil] : *Tractatus de corporum complexionibus. — Ars memorandi. — Cato.... — Petrarchae translatio de patiencia Criseidis marchionisse Saluciarum....* etc. — Pap., xve s. 161 p. in-8 (Montfaucon ?).

129 et 130. Biblia sacra. — Parch., XII[e] s. 276 et 242 f. in-fol.

Sur le premier feuillet de garde du premier volume de cette Bible, se trouve une sorte de *Chronique de Murbach* qui paraît être comme une suite de la *Notitia fundationis et primorum abbatum Murbacensis abbatiae*, publiée par Grandidier, dans son *Histoire d'Alsace*, II, p. 71 et seq.

Cette chronique, qui commence ainsi : *Hy sunt abbates monasterii Morbacensis ab anno Dñi* M° CC° XL°, mériterait d'être publiée.

228. [Recueil en partie imprimé.] *Prologus Hieronymi in librum de viris illustribus. — Epistola Eusebii.... de morte Hieronymi. — Epist. Augustini de magnificentia B. Hieron. in visione sibi ostensa. — Epist. G. de Boedensele.... de descriptione Terre Sancte.* — Pap., XV[e] s. 110 et 30 f. [1] in-fol.

229. [Recueil] : *Graduale. — De tempore historie* (légendes des saints). — Pap., XV[e] s. 307 f. in-4.

294. Breviarium ad usum abb. Murbacensis. — Parch., XVI[e] s. 332 p. in-4.

321. [Recueil] : *Manuale J. de Voragine. — Tract. div. Chrysostomi. — Tract. div. Bernardi. — De arte bene vivendi....* — Pap., XVI[e] s. 193 f. in-4.

340. Psalterium et hymnarium abbatiae Murbacensis. — Parch., XV[e] s. 188 f. in-fol.

420. Pontificale. — Parch., XIV[e] s. 112 f. in-8.

421. Breviarium O. S. B. ad usum abbatie Murbacensis. — Parch., XV[e] s. 357 f. in-4.

Utilisé par D. PITRA, *Hist. de S. Léger*, p. 519.

427. Graduale (noté). — Parch., XV[e] s. 187 f. in-fol.

428. Psalterium et hymnarium.... — Parch., XV[e] s. 166 f. in-fol.

429. Graduale et missale.... (noté). — Parch., XIII[e] s. 179 f. in-fol.

Utilisé par le P. Lambillotte, D. Pitra (*op. cit.*, p. 512) et les Bénédictins de Solesmes (pl. 126), qui l'attribuent par erreur à Pairis.

1. Pour les parties manuscrites.

Au f° 171, acte de confraternité avec Luxeuil, de 1234, publié par PFANNENSCHMID, *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, N. Folge, IX (1892), p. 175.

430. Breviarium.... Pars aestiva. — Parch., XIIIe s. 487 f. in-4.

Utilisé par D. Pitra, p. 512.

432. Psalterium et hymnarium.... — Parch., XIVe s. 304 f. in-8.

443. Missale.... — Parch., XIIIe s. 268 f. in-4.

Au f° 3 : Récit de la consécration d'un autel *in castro S. Amarini*. La planche 114 de la *Paléographie musicale* des Bénédictins de Solesmes est la reproduction d'une page de ce manuscrit.

444. Missale.... — Parch., XIIIe s. 268 f. in-4.

Utilisé par D. Pitra, *op. cit.*, p. 506.

555. B. DE FERRETTE. — *Protocollum praenob. capituli Murbacensis a.... 1704 ad ann. 1708.* — Pap., XVIIIe s. 282 p. in-fol.

556. B. DE FERRETTE. — *Diarium de Murbach.* — Pap., XVIIIe s. 618 p. in-fol.

Le *Diarium* (traduit et publié par mon frère et par moi) va de la page 1 à la page 366. Puis : p. 367-369 (*Series*) *metrica principum et abb. Murbacensium;* — p. 419-455, *Chronique de l'abbaye* (en allemand) ; — p. 517-522, *Registre des serviteurs....* (en allemand) ; — p. 567-584, *Spécification de l'état de santé du prince-abbé* (Beroldingen) *et du sien*. Le reste est composé de pages blanches.

GENÈVE

21 (du catalogue Senebier). BÈDE, *Commentaire sur les Actes des Apôtres, l'Apocalypse....* — Parch., VIIIe s. [1]. In-fol. (Cat. de 1464).

C'est dans ce manuscrit que se trouve, sur les deux derniers feuillets, le catalogue de livres dont nous avons parlé.

OXFORD

193 (du catalogue de la *Bodleiana*). *Hymnes.* — Parch., IXe s. 193 f. in-8.

1. Senebier n'indique pas le nombre de feuillets.

Publié par SIEVERS, *Die Murbacher Hymnen*, Halle, 1874 (avec 2 fac-similés). Cf. GATRIO, *Die Abtei Murbach*, I, p. 131.

ÉPINAL

Commentarioli de saint Jérôme sur le Psautier.

Publiés par D. MORIN, dans le IIIe volume des *Anecdota Maredsolana* (cf. p. VII, et la *Notice sur un manuscrit mérovingien de la bibliothèque d'Épinal*, Paris, 1878, de M. Léopold Delisle.)

STRASBOURG

L'ancienne bibliothèque de Strasbourg possédait, d'après D. Pitra, un *Passionnaire* de Murbach du XIe siècle, dans lequel le futur bibliothécaire de la S. E. R. découvrit la *Vie de saint Léger* du moine Fruland. Cf. *op. cit.*, p. 525.

COLLECTION MAIMBOURG

La collection Maimbourg que, sur la foi d'une tradition colmarienne, — dont l'inexactitude me paraît maintenant évidente [1], — je regardais comme composée de manuscrits provenant de Marmoutier [2], possédait au moins deux manuscrits de Murbach. Ce sont : *Codices latini*, les deux S. Cyprien (Cat. de 1464 ; Catalogue Duprat, p. 21, nos 138 et 139).

La *Chronica* de Mart. Polonus (Cat. Duprat, p. 20, no 132) est peut-être aussi celle dont Montfaucon signale l'existence à Murbach.

A.-M.-P. INGOLD.

1. Outre ces deux ou trois manuscrits de Murbach, le 11e venait d'Unterlinden et peut-être aussi le 7e.
2. Cf. dans cette revue même, ci-dessus, p. 85.

LES

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

EN FRANCE

Le *Journal officiel de la République française* a publié, à la date du 3 août 1897, les rapport et décret suivants, intéressants pour l'histoire et pour l'avenir des bibliothèques municipales en France :

Paris, le 1er juillet 1897.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'ordonnance du 22 février 1839 a réglementé l'usage des collections littéraires et scientifiques qui forment l'ensemble des bibliothèques publiques de la France.

Rendue sur le rapport du ministre de l'instruction publique, M. de Salvandy, cette ordonnance comprenait trois titres : le premier avait trait à la bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque nationale; le second aux bibliothèques Mazarine, Sainte-Geneviève et de l'Arsenal; le troisième aux bibliothèques publiques des villes, des facultés et autres établissements dépendant du ministère de l'instruction publique.

Le titre Ier, relatif à la Bibliothèque nationale, a été successivement remplacé par des ordonnances ou décrets, rendus en la même forme, sur le rapport du ministre de l'instruction publique, les 2 septembre 1847, 9 mars 1852, 31 août 1854, 14 juillet 1858, 27 janvier 1869, 30 mai 1879, 17 juin 1885, 28 janvier 1888 et 20 juillet 1895.

Le décret du 7 avril 1887, relatif aux bibliothèques Mazarine, Sainte-Geneviève et de l'Arsenal, a modifié le titre II. Quant aux bibliothèques des facultés, comprises dans le titre III, elles ont été transformées en bibliothèques universitaires et sont régies comme telles par la loi de finances du 29 décembre 1873, par les décrets des 18 décembre 1885, 22 février 1890, et par divers arrêtés ministériels.

Ainsi, de l'ordonnance du 22 février 1839 il ne reste qu'une partie du titre III, celle qui concerne les bibliothèques publiques des villes. Est-il surprenant que l'application en ait parfois varié, depuis un temps déjà si long, que quelques hésitations se soient produites dans la jurisprudence? Pour les faire disparaître, il m'a paru indispensable de vous

présenter le décret ci-dessous, atténuant certaines parties de l'ancienne ordonnance, en expliquant quelques autres, mais s'attachant à n'introduire aucune innovation. En effet, toutes les prescriptions que je propose sont le résultat d'une expérience prolongée et, en quelque sorte, la simple énonciation de la pratique actuelle.

Les bibliothèques des villes, du moins les plus considérables d'entre elles, sont généralement formées de fonds d'origines diverses. Les dons et legs des particuliers y ont apporté quelques richesses; certaines municipalités se sont imposé des sacrifices pour accroître les collections dont elles disposaient; mais, on le sait, le fonds principal est presque toujours un fonds d'État. A lui seul, le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts a réparti, en ce siècle, environ 10 millions de volumes dans les bibliothèques provinciales; divers autres départements ministériels en ont distribué de 2 à 3 millions. Mais, si de là provient la plus large partie des collections contenues dans les bibliothèques des villes, ce n'est pas leur fonds le plus important. Les ouvrages ainsi répartis sont le plus souvent de ceux que l'on retrouve, qui peuvent être remplacés. Les dépôts opérés pendant la période révolutionnaire ont un tout autre prix; ils comprennent des ouvrages de la plus grande rareté, quelquefois uniques, et les collections confiées alors à la garde des villes ne s'élèvent pas à moins de 7 millions de volumes.

On connaît l'histoire de ces dépôts. Lorsque les lois et décrets de la Révolution sur les ordres religieux et les émigrés eurent mis entre les mains de l'État d'incomparables richesses littéraires et scientifiques, on ne se préoccupa tout d'abord que de leur conservation : ce fut l'objet de nombreux actes législatifs.

Mais bientôt on voulut utiliser ces richesses : un décret du 8 pluviôse an II les réunit par districts en de vastes dépôts formant parfois déjà des bibliothèques publiques; puis la Convention, par les décrets des 7 ventôse an III et 3 brumaire an IV, affecta ces bibliothèques aux écoles centrales.

Ces écoles n'ayant pas longtemps subsisté, Chaptal, ministre de l'intérieur au moment de leur suppression, écrivait aux consuls : « Plusieurs communes réclament la jouissance de ces bibliothèques....

« On pourrait leur accorder cette jouissance, à la charge pour elles de nommer et payer à cet effet un conservateur et de répondre de tous les volumes mis à leur disposition.... »

Le projet de Chaptal fut adopté : un arrêté consulaire du 8 pluviôse an XI « mit les bibliothèques à la disposition et sous la surveillance des municipalités. » Diverses circulaires expliquèrent cet arrêté sans jamais en atténuer la pensée principale. Celle du 22 septembre 1806, par exemple, qualifiait les villes de simples « conservatrices des collections. »

L'ordonnance du 22 février 1839 est inspirée par les mêmes vues.

Elle intervient pour introduire dans les divers services des bibliothèques publiques « l'ordre, l'ensemble et la régularité ». C'est ce qu'exposait le ministre de l'instruction publique dans le remarquable rapport qui précédait cette ordonnance.

Mais, malgré la clarté des dispositions édictées alors, les abus dont se plaignait le ministre ne disparurent pas tous, ou ne disparurent que pour un temps. Combien de fois, depuis, la négligence des bibliothécaires a-t-elle permis des lacérations graves, des soustractions de miniatures, des vols de la plus haute importance; ou l'insouciance des municipalités les a-t-elle entraînées à des ventes considérables de manuscrits et d'imprimés, dont le produit a servi à des usages tout à fait étrangers à la science !

Ces abus ne pouvaient manquer de préoccuper mon administration. Ils devaient d'autant plus attirer son attention, que la loi du 30 mars 1887 est venue rappeler à l'État ses anciens devoirs de surveillance, en même temps que lui en créer de nouveaux.

Dans ses articles 3 et suivants, cette loi prescrit au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts de classer les objets mobiliers « appartenant aux communes, aux fabriques et autres établissements publics, dont la conservation présente au point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt national, » afin de les rendre imprescriptibles et inaliénables. Mais si l'État croyait indispensable de protéger les objets précieux qui n'étaient pas encore garantis, à plus forte raison devait-il veiller à la stricte observation des règles déjà existantes pour assurer la conservation de ceux qui étaient contenus dans les bibliothèques publiques.

Ces règles établissaient que, par le fait même qu'ils sont déposés dans des bibliothèques publiques, les manuscrits, livres et autres objets précieux font partie du domaine public, soit national, soit communal, et sont, comme tels, imprescriptibles et inaliénables.

Mon administration s'est sans cesse efforcée de rappeler ces principes, et, je suis heureux de le reconnaître, elle a presque toujours trouvé dans les municipalités le meilleur vouloir. Les principes qu'elle s'appliquait à ne pas laisser oublier ont d'ailleurs reçu la consécration formelle de la jurisprudence (voir notamment les arrêts de la cour de Lyon du 10 juillet 1894 et de la Cour de Cassation du 17 juin 1896).

L'expérience ainsi acquise m'a amené à penser qu'il était indispensable d'expliquer, de préciser le titre III de l'ordonnance de 1839. Une seule partie de ce titre subsistant encore, il m'a paru meilleur de le reprendre tout entier, n'en modifiant d'ailleurs que la forme.

J'ai tenu à indiquer, dès le début de l'article 1er, que les villes conservaient le plein usage en même temps que la garde des fonds d'État, sans qu'il y eût à cet usage d'autre limite que l'abus.

Si l'article 2 demande un rapport annuel pour mieux éclairer mon

administration, si l'article 3 marque d'une manière plus précise les importantes attributions du comité d'inspection et d'achats de livres, on ne peut dire qu'ils innovent. Il n'y a pas non plus une innovation dans ce fait que les inspecteurs généraux me proposent les conseils qu'ils croient utiles de donner aux municipalités au sujet de leurs bibliothèques.

L'article 4, qui interdit toute aliénation des objets contenus dans les bibliothèques publiques, est, pour sa partie principale, la copie rigoureuse de l'article 40 de l'ordonnance de 1839.

Mais la garde des bibliothèques peut parfois paraître aux villes une responsabilité assez lourde : des incendies sont à redouter, des vols, des détériorations diverses. C'est dans le dessein de rassurer celles qui s'en étaient inquiétées qu'il m'a paru utile d'ajouter un paragraphe à l'article 4, afin de les inviter à porter sans retard à la connaissance du ministre les soustractions et détériorations de toute nature qui se produiraient dans ces dépôts. Comme elles ne manqueront pas de faire ressortir les précautions qu'elles avaient prises pour éviter ces soustractions ou détériorations, elles mettront ainsi leur responsabilité à couvert.

La même pensée a inspiré la suite de cet article et l'article 5. J'y ai marqué que les échanges des objets faisant partie du fonds d'État devaient être autorisés par arrêté ministériel, et que ces objets pouvaient être prêtés par le ministre. Les municipalités qui voient souvent avec inquiétude les demandes de prêts, dont l'usage est répandu aujourd'hui dans l'Europe entière, trouveront dans cette disposition un moyen d'échapper à une responsabilité qu'elles redoutent.

L'article 6 ne peut soulever aucune difficulté. Il établit que, pour les bibliothèques ayant un fonds d'État, les conservateurs ou bibliothécaires doivent être pris soit parmi les élèves diplômés de l'École des chartes, soit parmi les personnes qui auront obtenu du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts un certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire.

Cet article décide que la nomination du bibliothécaire ou conservateur de la bibliothèque appartient au maire. A qui revenait-elle légalement jusqu'ici? La question a soulevé quelques controverses. L'ordonnance de 1839 donnait au ministre le choix du bibliothécaire; mais ce procédé de nomination a été bientôt abandonné. Le décret du 25 mars 1852 semble l'avoir attribué au préfet, et certaines personnes insistent sur le droit ainsi reconnu de nouveau au Gouvernement ou à son représentant. Il m'a paru que le maire devait, ou avoir, ou garder la nomination ; mais personne, à coup sûr, ne trouvera excessive la légère précaution dont on entoure son choix, lorsqu'il s'agit de collections d'un caractère vraiment scientifique. Beaucoup de maires, et non des moindres villes, ont déjà usé de cette précaution. C'est ainsi que les municipalités de Besançon,

de Bourges, de Vitry-le-François, etc., pour ne citer que des faits récents, et, dans ces derniers jours, celle de Lille, se sont adressées à mes prédécesseurs ou à moi afin de connaître les archivistes-paléographes disponibles, et de choisir parmi eux des bibliothécaires. Elles se sont louées des choix ainsi faits.

Il convenait de rappeler, dans le même article 6, ce qui concerne les dépenses de personnel et de matériel. Les villes en supportent légalement toutes les charges, aussi bien pour la partie des bibliothèques qui constitue un fonds d'État, que pour celle qui constitue une propriété municipale. Le rapport de Chaptal signalé plus haut et l'arrêté consulaire du 8 pluviôse an XI établissent nettement ce principe, qui repose sur l'usage même des collections.

L'article 7 a pour objet de faire connaître au ministère tous les règlements des autorités locales relatifs au service des bibliothèques.

Enfin l'article 8 abroge le titre III de l'ordonnance royale du 22 février 1839.

Les mesures que j'ai l'honneur de vous soumettre, monsieur le Président, attireront, j'en suis sûr, votre attention. Il s'agit d'assurer la conservation d'un trésor littéraire et scientifique dont le public reconnait aujourd'hui la véritable valeur, dont chaque jour il use davantage, et dont il est désirable qu'il se serve plus largement encore dans l'avenir. Il serait superflu d'insister sur un pareil intérêt.

J'ai la confiance que vous serez frappé de son importance et que vous voudrez bien revêtir de votre signature le décret ci-après.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

A. Rambaud.

Le président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts;

Vu l'ensemble des lois et décrets qui établissent les droits de l'État sur les collections déposées dans les bibliothèques publiques;

Vu l'arrêté consulaire du 8 pluviôse an XI, le décret du 29 février 1809, enfin, l'ordonnance du 22 février 1839, dont le titre III régit les « bibliothèques publiques des villes »;

Vu les avis émis par le comité du contentieux et la commission des bibliothèques nationales et municipales, institués près le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts,

Décrète :

Art. 1er. — Sont et demeurent maintenues les dispositions ré-

glementaires qui, en plaçant les collections de l'État sous la surveillance des municipalités, leur en ont permis l'usage et en ont mis la conservation à leur charge.

Lesdites collections peuvent être retirées par le ministre pour cause d'insuffisance de soins ou pour abus dans l'usage de la part des villes.

Art. 2. — Les catalogues des bibliothèques auxquelles sont affectés les ouvrages dont dispose le ministère doivent être adressés au ministère de l'instruction publique.

Les villes envoient, en outre, au ministère un rapport annuel sur la situation et le fonctionnement desdites bibliothèques, ainsi qu'une liste des acquisitions faites pendant l'année écoulée.

Art. 3. — Un comité d'inspection et d'achats de livres est établi par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts dans toutes les villes qui possèdent une bibliothèque publique municipale.

Ce comité est renouvelable par moitié tous les cinq ans. Présidé par le maire, il se réunit obligatoirement au moins une fois par trimestre, exerce son contrôle sur l'état de la bibliothèque, fixe l'emploi des fonds affectés tant à la conservation et à l'entretien des collections qu'aux acquisitions, donne son avis sur les propositions d'échanges. Le bibliothécaire, sous la surveillance du comité, procède à la confection des catalogues, exécute tous les travaux d'ordre et les prescriptions réglementaires.

Le ministre s'assure, par des inspections, de la situation et de la tenue des bibliothèques.

Art. 4. — Toute aliénation des livres, manuscrits, chartes, diplômes, médailles, estampes et objets quelconques contenus dans les bibliothèques publiques des villes est et demeure interdite.

S'il se produit des incendies, sinistres, soustractions, détournements dans une bibliothèque, la ville doit, sous sa responsabilité, en prévenir immédiatement le ministre.

Pour les fonds d'État, c'est-à-dire les fonds déposés dans les bibliothèques à la suite des lois et décrets de la Révolution ou ajoutés depuis par des concessions ministérielles, il ne peut être opéré d'échanges entre les diverses bibliothèques qu'en vertu d'arrêtés du ministre.

Une simple autorisation de ce dernier suffit pour les échanges que les villes pourraient faire des objets leur appartenant.

Art. 5. — Les communications au dehors des manuscrits et des imprimés sont consenties par le maire, sous la responsabilité des villes. Le ministre peut ordonner ces communications en ce qui concerne les fonds d'État.

Art. 6. — Les bibliothèques sont confiées à un bibliothécaire et, suivant leur importance, à plusieurs sous-bibliothécaires, employés ou surnuméraires.

Pour les bibliothèques municipales classées, dont l'importance aura été signalée au ministre par une délibération de la commission des bibliothèques nationales et municipales, les maires doivent choisir les conservateurs ou bibliothécaires parmi les élèves diplômés de l'École des chartes ou les candidats dont l'aptitude à ces fonctions aura été constatée après examen.

Le classement des bibliothèques municipales est établi par arrêté ministériel.

Les dépenses de personnel et de matériel demeurent à la charge des villes.

Art. 7. — Tous règlements des autorités locales sur le service public, l'établissement du service de nuit et les fonds affectés aux dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions sont adressés au ministère de l'instruction publique et y restent déposés.

Art. 8. — Le titre III de l'ordonnance royale du 22 février 1839 est abrogé.

Art. 9. — Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 1er juillet 1897.

FÉLIX FAURE.

Par le président de la République :

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

A. RAMBAUD.

Paris, le 26 juillet 1897.

Monsieur le maire,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en ampliation, un décret du 1er juillet 1897 relatif aux bibliothèques publiques des villes.

Je n'ai besoin de vous indiquer ni l'intérêt de ce décret, qu'explique assez le rapport préliminaire, ni la manière dont il doit être appliqué, que le même rapport précise aussi. Je tiens seulement à vous assurer que si j'ai cru devoir rappeler certaines prescriptions tombées en désuétude, il n'entre point dans ma pensée de les faire revivre sans transition. En ce qui concerne, par exemple, les conservateurs ou bibliothécaires visés par l'article 6, aucun trouble ne doit être apporté dans la situation des fonctionnaires actuels. Seulement, au fur et à mesure de leur disparition, je devrai toujours être prévenu, afin d'examiner, avec le maire intéressé et la commission des bibliothèques nationales et municipales, comment doit être fait le choix du nouveau conservateur ou du nouveau bibliothécaire.

Je vous serai obligé de m'accuser réception de la présente circulaire.

Recevez, monsieur le maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre de l'instruction publique
et des beaux-arts,
A. Rambaud.

Trois choses sont à retenir de ce décret, qui en réalité innove moins qu'il ne consacre un état de choses existant : le désir du ministère de voir les principales bibliothèques municipales confiées à des hommes experts et reconnus capables ; l'obligation pour les maires d'adresser un rapport annuel au ministre sur la situation des bibliothèques ; et la nécessité de généraliser autant que possible le service des prêts de dépôt à dépôt. Le reste du document publié ci-dessus a été motivé par le jugement de la Cour de Cassation qui a donné récemment gain de cause à la ville de Mâcon, et l'a déclarée véritablement propriétaire de feuillets jadis arrachés et enlevés à l'un des manuscrits qui lui appartiennent, et retrouvés il y a quelques années. On ne peut que se féliciter de voir le ministre s'intéresser ainsi au sort des bibliothèques.

NÉCROLOGIE

ALFRED D'ARNETH

Le chevalier Alfred d'Arneth est mort à Vienne, dans les derniers jours de juillet, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il était directeur général du *K. und K. Haus-, Hof- und Staatsarchiv* depuis 1868, et comme tel a rendu de grands services à la science historique en Autriche pendant trente ans. Historien connu et estimé, très apprécié à la cour de Vienne et très affable pour tous ceux qui l'approchaient, il laisse des travaux sur l'histoire d'Autriche, notamment sur Marie-Thérèse et Marie-Antoinette, qui honorent un savant et le sauvent de l'oubli. Il a extrait des archives confiées à sa garde et publié des documents de premier ordre sur le XVIII[e] siècle.

Son successeur au poste si important qu'il occupa est M. Gustave Winter, précédemment vice-directeur; on ne peut que se louer du choix qui a été fait, car cette nomination d'un homme pour qui les archives d'État de Vienne n'ont pas de secrets est une excellente garantie : on dirige bien un service après l'avoir longuement pratiqué soi-même. Il y a un point sur lequel M. Winter pourra innover, et les érudits lui en sauront gré : je veux parler de la publication d'inventaires imprimés qui manquent absolument pour faciliter les recherches dans ce riche dépôt d'archives de Vienne où les instruments de travail sont trop rares, et où les investigations ne sont rendues faciles que par l'extrême complaisance des archivistes.

H. S.

CHRONIQUE DES ARCHIVES

Allemagne. — On trouvera dans la *Zeitschrift der historischen Gesellschaft für die Provinz Posen*, XI (1896), p. 349 et suiv., une intéressante étude de A. Warschauer sur les « Stadtbücher » du moyen âge qui existent dans les archives municipales de la province de Posen, et qui remontent dans certaines localités au xve siècle. — Il y en a de plus anciens, dans la province de Poméranie, qui ont été signalés et étudiés récemment dans les *Baltische Studien*, XLVI (1896), p. 45-102.

— L'inventaire des chartes conservées dans les archives paroissiales de Landshut (Bavière), de 1374 à 1469, a été publié par le Dr Kalcher dans le tome XXXII (1896) des *Annalen des historischen Vereins für Niederbayern*.

— La *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins* continue à publier d'utiles inventaires de fonds d'archives; dans la première partie du volume afférent à l'année 1897, on remarque ceux des archives municipales de Bühl, du chapitre rural d'Ottersweier et du château de Neweier, près Bühl.

Belgique. — Un bon inventaire des archives de la commune de Bras vient d'être publié dans le tome XXXI (1897) des *Annales de l'Institut archéologique de Luxembourg* (Arlon).

Espagne. — La revue du pays basque *Euskal-Erria* (mai-juin 1897) contient un article de C. de Echeragay sur les archives de la petite ville de Guernica.

France. — ALPES (HAUTES-). — M. l'abbé P. Guillaume, archiviste du département, a entrepris tout récemment la publication d'un périodique intitulé : *Annales des Alpes, recueil périodique des archives des Hautes-Alpes* (Gap, impr. Jean et Peyrot), qui a pour but de faire connaître un grand nombre de textes historiques appartenant à ces archives, ou intéressant le département. Les deux premières livraisons parues font bien augurer de l'avenir et deviendront un très intéressant complément de l'inventaire sommaire des Archives.

Cette revue nous annonce une bonne nouvelle : le don récent au dépôt départemental de vieilles minutes de notaires de Barret-le-Bas, Éourres, Salérans, et surtout la collection depuis 1545 des minutes des notaires de Guillestre et environs (203 vol. avec répertoires), ce qui porte à 1968 le nombre des registres ou liasses d'actes de notaires locaux que possède le dépôt actuellement.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Rapport de M. de Richemond.* L'archiviste continue à dépouiller et analyser les registres judiciaires de Rochefort et de Saint-Jean-d'Angély. Quelques dons (copie du serment des bourgeois de Saintes à Édouard III, roi d'Angleterre, 1359; documents sur le temple protestant de Segonzac; correspondance des Phelip; extraits d'un censif de la seigneurie de Marans, 1349) ont contribué à enrichir le dépôt. Le rapport de cette année contient d'intéressants extraits des doléances des habitants d'Andilly, Arvert, La Tremblade, Brouage, Hiers et autres paroisses rurales de l'Aunis, en 1789. Quelques détails sur les archives communales de Château-d'Oléron, Gemozac, Marennes, Tonnay-Boutonne; plaintes justifiées contre les municipalités qui font relier leurs registres d'état civil par des ouvriers ambulants dont la besogne est généralement néfaste.

GARD. — *Rapport de M. Bondurand.* M. A. Falguière a donné au dépôt départemental une série de documents curieux, relatifs à la seigneurie de Montdardier (1373-1743). On continue à imprimer l'analyse des registres anciens des notaires de Nimes (série E). Le rapport signale quelques fonds d'archives anciennes à Congéniès, Saint-Côme (délibérations consulaires depuis 1685), Clarensac, Gaujac (copies de documents anciens), Bréau (délibérations depuis 1691), Aumessas (délibérations depuis 1693), Beaucaire (état civil à partir de 1546 et archives importantes dans trois corps d'armoires), Soustelle (délibérations et comptes anciens, compoix depuis 1581), Cendras (documents des XVIIe-XVIIIe siècles), et Saint-Pons-la-Calm (parchemins communaux remontant à 1353, enquête de 1545 sur les limites du territoire, compoix du XVIe siècle, dépôt intéressant).

HÉRAULT. — *Rapport de M. Berthelé.* La salle du public des archives départementales a été définitivement installée et munie d'une bonne bibliothèque de travail. Avec l'inventaire de la série C en cours, l'archiviste fait marcher de front les impressions des inventaires communaux d'Agde, Cessenon, Pézenas et Saint-Pons. — M. Bord, notaire à Montpellier, a offert le registre-table des minutes du notaire Martin (1524-1571), un inventaire en deux volumes des « documents de Carcassonne » (archives du domaine royal) et les procès-verbaux des audiences du présidial de Montpellier (1648-1657). M. le duc de Lévis-Mirepoix a fait don d'un gros inventaire de tous les documents qu'il possède, en son château de Léran (Ariège), dans ses riches archives de famille, sur la région d'Olargues (Hérault) dont ses ancêtres ont été seigneurs.

Les archives diocésaines de Montpellier, dont s'occupe avec activité M. l'abbé Cassan, se sont enrichies d'un ancien inventaire, très détaillé et très soigné, des archives de l'ancien évêché de Saint-Pons, et d'autant plus important que ces archives ont complètement disparu.

LOIRE. — Une mention particulière est due à la *Notice sur la forma-*

tion et la composition des archives départementales de la Loire, par Joseph de Fréminville, archiviste du département (Saint-Étienne, imp. Théolier, 1897; in-4 de 18 pages), qui a paru dans le volume publié récemment à l'occasion du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences réuni cette année dans la Loire. Nous y voyons comment les décrets de la Révolution sur la constitution des archives départementales furent mal appliqués dans la Loire et comment Aug. Bernard, Chaverondier et M. de Fréminville lui-même ont su s'y prendre pour améliorer une situation très défectueuse. Les réintégrations s'y poursuivent très intelligemment. Cette brochure donne un état des fonds civils et ecclésiastiques dont se compose aujourd'hui le dépôt départemental de la Loire : il suffit de le comparer à l'état imprimé en 1852, pour reconnaître le chemin parcouru depuis cette date.

Loir-et-Cher. — On a commencé dans le *Loir-et-Cher historique* (1897, p. 235 et suiv.) la publication fidèle d'un manuscrit appartenant à M. de Behenet et intitulé « Inventaire des papiers et titres de la ville de Blois, par Guillaume Druillon de la Buchetière, maire de la ville de Blois, en janvier 1691. » On y retrouve l'indication des registres de délibérations municipales remontant à 1565 (existant encore dans la série BB) et des comptes de la ville depuis 1402 (aujourd'hui disparus).

Loire-Inférieure. — La plupart des registres d'état civil ancien des paroisses de l'arrondissement de Nantes ont été dispersés pendant la Révolution. Pour y suppléer, on peut recourir aux doubles (moins détaillés) conservés au greffe du tribunal civil. M. le marquis de Granges de Surgères fait œuvre utile en les publiant aujourd'hui dans la *Revue historique de l'Ouest*, XIII, juillet 1897. Il commence son dépouillement par le canton d'Aigrefeuille. Rarement ces registres sont antérieurs à 1668.

Loiret. — *Rapport de M. Bloch.* L'archiviste continue l'inventaire de la série B des archives départementales, et celui de la série HH des archives municipales d'Orléans; il rédige celui des archives hospitalières de Lorris (comptes depuis 1491); il a dressé un état sommaire des séries C, D et G (en partie); il a fait l'acquisition d'anciennes cartes de l'Orléanais, et reçu en don un « état général des paroisses de la généralité d'Orléans » (1768).

Marne. — *Rapport de M. Pélicier.* L'inventaire de la série G se termine avec les titres des collégiales de Vertus et de Vitry. Les archives de l'Aisne ont restitué des comptes de fabriques du xviii[e] siècle pour plusieurs paroisses de la Marne (qui avaient fait partie de la généralité de Soissons). Le fonds de l'abbaye de Saint-Thierry s'est accru d'une belle charte originale de l'archevêque de Reims, Guillaume de Champagne (1191), achetée à Paris. — On procède à l'analyse des registres paroissiaux de Châlons-sur-Marne, et au classement des archives an-

ciennes de la ville d'Épernay. Quelques documents anciens dans le dépôt communal de Champigneul.

ORNE. — *Rapport de M. Duval.* Réintégrations faites : du tribunal civil d'Alençon, registres du bailliage, de la vicomté et du présidial (XVIIIe siècle), cahiers de doléances des communautés d'arts et métiers de la ville (1789), registres du couvent de Sainte-Claire d'Alençon, terrier de la ville de Laigle (1701) ; des archives municipales de Vimoutiers, dix liasses provenant du prieuré des Bénédictines de cette ville ; de celles de Champhaut, des comptes de fabrique et de confréries, des délibérations, cahiers de doléances et rôles de tailles (XVIe-XVIIIe s.) ; de celles de Gacé, les titres de la famille du Chapelet (1530-1705) et de nombreux documents révolutionnaires émanés du district de Laigle ; etc. — L'inventaire des fonds révolutionnaires a été remanié et mis à jour ; le dépouillement des registres paroissiaux d'Alençon a été commencé. On s'occupe activement de l'inventaire du dépôt municipal d'Alençon et du dépôt hospitalier de Sées. — A Préaux, comptes depuis 1463 ; à Saint-Aignan-sur-Erre, titres de la chapelle Saint-Gatien remontant à 1397.

SEINE-ET-MARNE. — A signaler un article de l'abbé F. A. Denis sur le brûlement des archives à Meaux et à Coulommiers, à l'époque de la Terreur (*Bulletin de la Conférence d'histoire et d'archéologie du diocèse de Meaux*, V, 1897, p. 288-294). On y voit comment le décret du 17 juillet 1793 fut exécuté : le 11 septembre, on en donna communication à tous les notaires de Meaux, au nombre de six, aux commis à terrier, feudistes, greffiers et autres intéressés, avec sommation de s'y conformer ; les notaires déclarèrent qu'ils ne connaissaient pas d'émigrés parmi leurs clients ; de plus, ils eurent à faire connaître les registres, dossiers et minutes ayant pour objet les biens seigneuriaux et ecclésiastiques, et le conseil municipal désigna un agent pour procéder à l'inventaire des papiers en question. M. l'abbé Denis donne la liste des dossiers ainsi détruits, d'après des renseignements tirés des archives municipales de Meaux. L'autodafé fut l'occasion d'une grande cérémonie patriotique qui eut lieu le 15 octobre ; puis de nouvelles recherches furent opérées. Le secrétaire du district, alors en prison, n'avait pu fournir les papiers dont il était détenteur : une perquisition eut lieu dans son domicile. Nous savons aussi exactement ce qui fut enlevé successivement au tribunal, à l'évêché, et chez quelques particuliers craintifs ou suspects. A Coulommiers il en fut à peu près de même, mais on est moins riche en renseignements précis.

De cet article il résulte que l'évêché de Meaux a perdu toutes ses anciennes archives ; il ne s'y trouve plus que l'inventaire des pièces concernant le spirituel de l'ancien diocèse. Quelques volumes manuscrits sur l'histoire du diocèse ou de certaines communautés, recueillis par des amateurs, sont conservés au Grand Séminaire.

Pays-Bas. — Depuis quelques jours seulement nous possédons les *Verslagen omtrent 's Rijks oude Archieven*, XVII, 1894 (s' Gravenhage, Landesdrukkerij, 1896; in-8 de IV-524 p.). Cette publication, dont nous avons donné l'analyse complète jusqu'à ce jour dans la « Revue internationale des archives, des bibliothèques et des musées », contient tous les rapports des archivistes d'État en Hollande pour le service de l'année 1894. La plupart de ces rapports sont assez étendus, et il convient de signaler particulièrement celui de l'archiviste général Th. H. F. van Riemsdijk sur le dépôt de La Haye, où sont mentionnées les principales acquisitions et nouvelles augmentations de ce dépôt : les archives de la légation néerlandaise à Constantinople et des consulats en Turquie (1617-1812), les archives judiciaires de la commune de Nootdorp (1636-1810), de Nieuweveen (1629-1810), de Hoogeveen (1558-1809); de nombreux documents militaires des années 1793-1810 provenant du lieutenant-colonel C. R. T. Kraijenhoff, directeur des fortifications en Hollande; registres financiers et judiciaires de la seigneurie de Cuijk (depuis le XV[e] siècle); belle collection de cartes et plans de la colonie du cap de Bonne-Espérance (1760-1806); plans et cartes militaires des Pays-Bas (XVIII[e] siècle); riches archives personnelles du général Hermann Willem Daendels qui combattit dans les rangs de l'armée française (en 1793-1795) et devint gouverneur général des Indes néerlandaises, où l'on rencontre des lettres de l'ambassadeur Schimmelpenninck, du général Brune, de Lazare Carnot, de R. Abercomby, du roi Louis, du prince d'Orange (1814), etc., et que l'on consultera avec profit pour l'histoire militaire et coloniale de cette époque. — Dans le même volume, nous trouvons (pp. 145-159) un inventaire des chartes concernant les seigneuries de Besoyen et de Waalwijk (conservées aux archives du Nord-Brabant); un inventaire des archives judiciaires de Roermond, Gennep et Venlo (gildes), avec une très longue et très intéressante étude de M. Flament (p. 314-480), illustrée de documents inédits, sur l'histoire des archives d'État de Roermond ou Ruremonde depuis le XIII[e] siècle jusqu'en 1894, archives qui, placées dans une situation très particulière par suite d'une clause du traité d'Utrecht, ont reçu successivement la visite officielle de l'archiviste français Camus, et de l'archiviste belge Gachard.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Autriche-Hongrie. — Un décret du Ministère des Cultes et de l'Instruction publique, en date du 3 mai 1897 (on en trouvera le texte complet dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, 1897, p. 425-427), règle le mode d'aliénation des doubles dans les bibliothèques universitaires et publiques de l'Empire. Ce document recommande les échanges de doubles entre bibliothèques à titre de réciprocité; un état en sera dressé avant le 1er octobre de chaque année et communiqué aux autres dépôts intéressés. Les règlements antérieurs sont maintenus en vigueur pour les ouvrages imprimés avant 1850.

Espagne. — Le *Boletin de la Real Academia de la Historia* (mayo 1897) donne l'indication des manuscrits arabes nouvellement acquis pour la Bibliothèque de l'Académie.

États-Unis. — L'Université d'Austin (Texas) vient de s'enrichir de 25,000 volumes offerts par le vice-consul de Suède, M. Swante Palm.

France. — Dans un intéressant article de la *Gazette des Beaux-arts* (1er avril 1897, p. 281-296; fin en août), M. E. Blochet étudie dans leur ensemble les miniatures des manuscrits musulmans; ses recherches sont restées dans les généralités, mais font espérer et désirer un travail plus approfondi sur les manuscrits musulmans de la Bibliothèque nationale, semblable à celui que fit jadis Bordier pour les manuscrits grecs du même établissement.

— Par un arrêté du 5 janvier dernier, les manuscrits de Duplessis-Mornay, conservés à la Bibliothèque Mazarine (nos 2093-2095), ont été transférés à la Bibliothèque de l'Université de Paris.

— De M. Paul Fournier une récente brochure : *Notice sur le manuscrit H. 137 de l'École de médecine de Montpellier* (Grenoble, 1897, in-8; extr. des *Annales de l'Université de Grenoble*) où est consciencieusement analysé ce recueil des IXe-XIe siècles, provenant de l'Oratoire de Troyes et de Pithou, et contenant des mélanges canoniques, des lettres de Fulbert de Chartres, etc. Deux planches de fac-similés accompagnent la notice.

— Dans l'*Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée* (1897) se trouve publié le catalogue de la bibliothèque de l'historien poitevin Jean Besly, dressé par lui-même et annoté par M. Eug. Louis, d'après un manuscrit provenant des notes de Benjamin Fillon.

Grande-Bretagne. — Une exposition de livres liturgiques eut lieu à Londres en juin 1896 ; à ce propos sir E. Maunde Thompson fit à la Société des antiquaires anglais une conférence où il exalta particulièrement un missel du xve siècle, type des manuscrits luxueux de la Grande-Bretagne, exécuté à Sherborne par ordre de Richard Mitford, évêque de Salisbury († 1407) et de l'abbé Bruynyng († 1415), dont les portraits figurent en belle place dans cette œuvre d'art, d'autant plus intéressante que l'on connait le nom du copiste [John Was, monachus] et celui du peintre-miniaturiste, un moine dominicain d'origine normande [frater Johannes Siferwas [1]]. Cf. une étude du Dr J. Wickham Legg, *Liturgical notes on the Sherborne missal, a ms. in the possession of the duke of Northumberland at Alnwick Castle* (London, 1896, in-4 de 31 p., from *Transactions of the St. Paul's ecclesiological Society*, IV), où l'on trouvera une étude comparative de ce manuscrit avec d'autres missels et sacramentaires anglo-normands.

Italie. — On vient de fonder à Rome (piazza di Spagna, 22) et d'inaugurer une bibliothèque circulante gratuite à l'usage des aveugles. Elle est l'œuvre de personnes pieuses auxquelles n'ont pas manqué les encouragements de la reine d'Italie. On y trouve une collection déjà importante d'ouvrages de la littérature italienne moderne, et le public y est admis librement de dix heures du matin à six heures du soir.

— Dans les *Atti e memorie della r. Accademia di scienze, lettere ed arte di Padova*, nuova serie, XIII (1897), on remarque, p. 107 et ss., un article de Br. Biagi sur un important manuscrit du *Codex Justinianus* conservé à la Bibliothèque de l'Université de Padoue.

Monténégro. — On va prochainement créer à Cetinje une bibliothèque publique : une loi du prince Nicolas la place sous la protection de l'État et lui assigne un crédit personnel de 1000 florins par an. La bibliothèque acquerra toutes les publications en langues slaves, et son directeur est déjà nommé : c'est M. Philippe Rovatchevitch.

Pays-Bas. — Du rapport de M. C. P. Burger pour 1896, il ressort que la Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam a communiqué, pendant cet exercice, 26,571 volumes (dont 1057 le soir), 696 manuscrits et 435 cartes, et prêté tant en ville qu'au dehors 10,917 volumes. Le bibliothécaire et son adjoint travaillent au catalogue des manuscrits, qu'il ne peut encore être question d'imprimer, ainsi qu'aux catalogues de la collection Brugmans et de la collection du Musée pédagogique. Un nouveau don est venu augmenter l'importance de la « Bibliotheca Rosenthaliana ».

1. Probablement de *Chiffrevast* (Manche).

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Les origines de l'imprimerie à Bruges. — M. Gilliodts-van Severen, archiviste de la ville de Bruges, va publier, dans les *Annales de la Société d'émulation*, une étude très étendue sur l'imprimeur brugeois Jean Brito, autour duquel se sont accumulées tant de légendes. Il espère pouvoir établir que c'est à Bruges qu'il faut chercher le berceau de la typographie dans les Pays-Bas. Nous attendons, avec la plus vive curiosité, l'apparition du travail de notre savant confrère. P. B.

Cartographie luxembourgeoise. — M. C. de Muyser avait publié en 1887 dans un journal local, et tiré à part (in-8 de 16 p.) un *Recueil des cartes et plans du pays et de la ville et forteresse de Luxembourg publiés depuis 1579 jusqu'à nos jours*. Cet essai, reconnu par l'auteur insuffisant, a été repris et transformé; on trouvera le début de son travail très amplifié dans les *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal luxembourgeois*, XLV (1896), p. 185-220.

Iconographie des Hautes-Alpes. — M. J. Roman a commencé dans le *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, XVI (1897), p. 97 et 201, la description des portraits gravés intéressant les Hautes-Alpes; il y comprend tous les personnages nés dans le département ou ayant eu quelque attache officielle ou familiale avec la région.

Un almanach plantinien. — Le catalogue de la librairie Paul et Guillemin, à Paris (1897, n° 2) contient un feuillet oblong in-fol., qui y est qualifié avec raison d'unique et rarissime. Le titre exact est : *Almanach oft Journael van t' Jaer ons Heeren MDLXXXII, door M. Peeter Hassard van Armentiers, medecyn* (Gedruct t' Antwerpen by Christoffel Plantin, in den Gulden Passer, 1582). Cette pièce ne figure dans aucune bibliographie, ni plantinienne ni autre; et le docteur P. Hassard (d'Armentières) ne parait pas connu davantage.

Bibliographies méridionales. — Il n'est peut-être pas inutile de signaler ici les bulletins historiques régionaux que publie depuis trois ans la *Revue des Universités du Midi*, à la fin de chacun de ses numéros trimestriels. Ces bulletins présentent un classement rationnel et un résumé critique de tout ce qui a récemment paru sur la région étudiée; ce sont des indications bibliographiques dont il sera facile de tirer parti et qui permettent en même temps de mieux connaître les travaux des sociétés et revues locales. Ont paru jusqu'ici : en 1895, des bulletins re-

latifs à Bordeaux (C. Jullian), à la Provence (M. Clerc), à l'Agenais (J. Andrieu), au Béarn et pays basque (V. Dubarat) ; en 1896, à l'Hérault (L.-G. Pélissier), au Roussillon (J. Calmette), à Toulouse (P. Dognon), au Périgord (E. Labroue); en 1897, aux vallées d'Andorre (J.-A. Brutails), à la Gironde (C. Jullian), à l'Aude (L.-G. Pélissier).

Répertoire des revues allemandes. — On annonce, pour paraitre incessamment, un nouveau répertoire bibliographique des principales revues de langue allemande (*Bibliographie der deutschen Zeitschriften-Litteratur*), édité par la librairie Fr. Andrä (Leipzig, Glockenstrasse, 11). Ce premier volume, — car la publication en est promise annuellement, — comprendra le dépouillement d'environ deux cent soixante-quinze périodiques de l'année 1896, appartenant à toutes les sciences (littérature, théologie, jurisprudence, sciences sociales, statistique, sciences naturelles, mathématiques et physiques, philologie, enseignement, philosophie, histoire, géographie, beaux-arts et musique, armée et marine); ce dépouillement sera classé alphabétiquement et par ordre de matières, sans aucune distinction. Le spécimen que nous avons reçu nous fait bien augurer de cette entreprise utile et appelée à un succès évident, bien que le système adopté ait pu être sujet, selon nous, à quelques modifications avantageuses dans la pratique.

Papiers français aux armes d'Amsterdam. — D'après une note publiée dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, XXIV (1897), p. 135, les anciennes papeteries du Bergeracois fabriquaient beaucoup de papier pour la Hollande, aux armes de la ville d'Amsterdam ; l'archiviste de la Dordogne possède une marque de fabrique en bois ($0^{m}20 \times 0^{m}15$) d'un papetier périgourdin, Jean Jardel, à Couze, servant à fabriquer le papier moyen de Périgord, aux armes d'Amsterdam, en 1742. Cette marque n'était point particulière aux papeteries du Périgord ; on l'a retrouvée dans la Corrèze, et on a signalé dans un inventaire dressé en 1694, à la mort de Nicolas Beronnie, maitre papetier au moulin de Gouteneygre, paroisse de Saint-Julien à Tulle, la mention de papiers aux armes d'Amsterdam qui, avec quantité d'autres papiers, n'avaient pu être vendus à cause des guerres.

COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

REVUES SPÉCIALES

1. — CENTRALBLATT FÜR BIBLIOTHEKSWESEN (juni-juli 1897) : O. Hartwig, Karl Adolf Werner als Bibliothekar ; — C. Haeberlin, Griechische Papyri [suite] ; — A. S. Hunt, The library of the cathedral of Pamplona ; — A. Werminghoff, Die Bibliothek eines Konstanzer Officials (1506).

2. — THE LIBRARY JOURNAL (june 1897) : H. Johnston Carter, Travelling libraries of illustrations ; — B. W. Pennock, The Browne charging system ; — The New York Public Library building ; — Portrait Index [preliminary list of books to be indexed] ; — F. D. Tandy, The question of indexes ; — P. F. Bicknell, The new Library building of the University of Illinois.

— THE LIBRARY JOURNAL (july 1897) : A. F. Foerste, The public school and the Public Library ; — W. E. Foster, Cooperation in Providence Libraries ; — Contributions to an index to the literature of meteorology ; — Portrait index [fin] ; — Specifications for bookbinding ; — The American Library Conference (Philadelphia, june 1897).

— THE LIBRARY JOURNAL (aug. 1897) : Fr. P. Hill, Organization and management of a Library staff ; — R. R. Bowker, Bibliographical endeavors in America ; — The disinfection of books by vapor of formalin ; — Meeting of Library department of the National Education Association ; — The Newark public Library building.

3. — BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE (avril 1897) : Ph. Renouard, Guillaume Guerson de Villelongue ; — Vte de Grouchy, La maison mortuaire de Mme Racine ; — abbé A. Tougard, Notes inédites de l'abbé Rive.

— BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE (mai-juin 1897) : Em. Picot, Le duc d'Aumale et la bibliothèque de Chantilly ; — M. Tourneux, L'œuvre des Goncourt, essai bibliographique [fin] ; — E. Quentin-Bauchart, Le Miroir d'Origny et l'abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoite.

— BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE (juillet-août 1897) : H. Martin, L'évangéliaire de sainte Aure ; — P. d'Estrée, Un autre abbé Prévost ; — A. de Grangés de Surgères, Notes sur les imprimeurs nan-

tais (xve-xviiie siècles); — R. Portalis, Nicolas Jarry et la calligraphie au xviie siècle [suite].

4. — Revue des Bibliothèques (mai 1897) : E.-G. Ledos, Les poésies latines d'Andrea Ammonio della Rena; — C. Frati, Saggio di un catalogo dei codici Estensi [suite].

— Revue des Bibliothèques (juin-juillet 1897) : L. Delisle, Dépouillement alphabétique du « Monasticon Benedictinum » (mss. latins 12658-12704 de la Bibliothèque nationale); — C. Frati, Saggio di un catalogo dei codici Estensi [suite]; — H. Omont, Inventaire sommaire des portefeuilles de Fontanieu, conservés à la Bibliothèque nationale [documents relatifs à l'histoire de la bibliothèque de l'intendant du Dauphiné, cédée au roi le 27 août 1765].

5. — Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (mayo 1897) : A. Barcia, Retratos de Agustina Zaragoza y de Don Mariano Zerezo, dibujos originales de Juan Galvez (Biblioteca nacional); — V. Vignau, Correspondencia de Carlos IV con el Emperador Napoleón (año 1805); — P. Roca, Autógrafos de D. Pedro Velarde, D. Mariano Alvarez de Castro y D. Francisco de Goya; — J. Catalina García, Archivo municipal de Cifuentes [inventaire chronologique de documents originaux, 1242-1602].

— Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (junio 1897) : J. Menéndez Pidal, Sello en cera de Martin rey de Aragón (del año 1399) en el Archivo histórico nacional [avec 3 pl.]; — A. Paz y Mélia, Biblioteca fundada per el Conde de Haro en 1445 [suite]; — P. Roca, Rectificacion de algunas lecciones del « Poema del Cid ; » — V. Vignau, Diario de los sucesos que tuvieron lugar en Madrid (29 julio-6 agosto de 1670).

— Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (julio 1897) : M. Baselga y Ramírez, Fragmentos inéditos para ilustrar la historia literaria del Principe D. Carlos de Viana; — V. Vignau, Carta del arzobispo de Toledo D. Alfonso Carrillo á Juan II de Aragón (1474).

6. — Public Libraries (febr. 1897) : Travelling Libraries in Pennsylvania; — A bibliography of fine art.

— Public Libraries (march-april 1897) : A. van Walckenburg, Selection of fiction; — Reading rooms for children.

— Public Libraries (may 1897) : Sarah H. Miner, The two-book system.

— Public Libraries (june-july 1897) : A. E. Whitaker, The College library in education; — W. H. Cheever, Use and abuse of township libraries; — Mary E. Tanner, A travelling library of pictures.

7. — Le Bibliophile Limousin (juillet 1897) : P. Ducourtieux, Comment on devenait libraire et imprimeur à Paris au xviiie siècle. — Livres et brochures du Bas et du Haut-Limousin.

COMPTES RENDUS

De la condition des objets mobiliers faisant partie des collections des bibliothèques publiques et de la poursuite de ces objets contre les tiers détenteurs, par G. Mainot, greffier en chef du tribunal de police de Paris. Paris, impr. de Soye et fils, 1896; in-12 de 32 pages.

A la date du 17 juin 1896, la Cour de Cassation a rendu un arrêt intéressant au plus haut point tous ceux qui se préoccupent de l'intégrité et de l'avenir de nos collections publiques. Il renforce et consacre, d'une manière irrévocable, une longue jurisprudence en vertu de laquelle les objets mobiliers, faisant partie des collections publiques et par conséquent du domaine public, sont frappés d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité (voir ci-dessus, p. 39).

Il s'agit, en l'espèce, de trois feuillets enluminés appartenant à un manuscrit important à miniatures de la Bibliothèque de Mâcon (*Cité de Dieu, de saint Augustin*), qui en ont été détachés postérieurement à 1835 et vendus en 1889 par un marchand d'antiquités au musée archéologique de Lyon. Forte de son droit et des articles de loi qui l'autorisaient à agir, la ville de Mâcon revendiqua ces feuillets jadis détournés frauduleusement; après six années de procédures, elle a obtenu gain de cause définitif. Les arrêts qui se rapportent à cette affaire sont : un jugement du tribunal civil de Mâcon (18 juin 1890) favorable à la revendication, un arrêt de la Cour d'appel de Dijon (5 février 1891) réformant le précédent, un jugement du tribunal civil de Lyon (21 janvier 1893) défavorable, un arrêt très motivé de la Cour d'appel de Lyon (10 juillet 1894) confirmant l'interprétation première des juges de Mâcon, enfin une décision conforme rendue par la Cour suprême deux ans après. Ce n'est pas sans peine, on le voit, que la Bibliothèque de Mâcon est rentrée en possession de ces feuillets dont elle était légitime propriétaire.

Frappé de l'importance de ces documents judiciaires et de leurs conséquences, M. Mainot les a réunis en brochure et commentés avec une compétence indiscutable; il pense qu'un texte de loi serait nécessaire pour établir d'une façon formelle le moment à partir duquel un livre déposé dans une bibliothèque publique entre dans le domaine public et devient par conséquent inaliénable et imprescriptible; à son avis, c'est le moment précis où il entre par voie de don ou d'achat, et non point l'époque d'inscription sur un registre quelconque. H. S.

Manuel de Bibliothéconomie, par le D[r] ARNIM GRAESEL, bibliothécaire à l'Université de Berlin Édition française revue par l'auteur et considérablement augmentée; traduction de JULES LAUDE, bibliothécaire universitaire. Paris, H. Welter, 1897; in-8 de xx-628 p. avec 72 fig. et 13 tableaux. — Prix : 12 fr. 50.

Les « Grundzüge der Bibliothekslehre » du D[r] A. Graesel ont paru à Leipzig en 1890. Ce livre a été très vite et universellement reconnu comme le meilleur manuel de bibliothéconomie; et un ouvrage français du même genre paru depuis lors ne l'a pas fait oublier. Traduits bientôt en italien par le D[r] Capra, les « Grundzüge » ont trouvé aussi un traducteur français, et peuvent être aujourd'hui consultés par tous ceux qui ne sont pas assez familiarisés avec la langue allemande. Il n'est pas exact de dire, d'ailleurs, que le nouveau volume est une traduction : les nombreuses corrections et les additions importantes faites au texte primitif, sous la direction de l'auteur lui-même et avec sa coopération active, permettent de le considérer comme une œuvre entièrement nouvelle, augmentée dans des proportions réelles et tenue au courant des progrès faits et des études publiées jusqu'en 1897 sur les différentes questions se rattachant à la bibliothéconomie. La possession de l'édition allemande de 1890 ne peut donc en aucune façon dispenser de recourir à l'édition française en 1897.

Ceci posé, et puisque le livre dans sa forme première était remarquable, il faut hausser le ton et dire que l'adaptation française de Jules Laude atteint, ou peu s'en faut, à la perfection. Je ne sais pas en effet de manuel mieux compris, mieux ordonné comme plan, mieux disposé comme typographie, plus complet dans son ensemble, plus simple dans ses divisions. Toutes les théories intéressantes sont exposées, discutées avec les arguments de chaque adversaire, et mises au point avec une grande sagesse, particulièrement sur les terrains brûlants.

En parcourant l'index alphabétique des matières, qui est très développé, on pourra rapidement se faire une idée de tout ce que contient le manuel de Graesel (édition française); sur le dépôt légal, les questions de locaux, d'organisation intérieure, de timbrage, d'échange, de catalogues, de systèmes de fiches, d'intercalations, de numérotage, etc., on ne sera jamais mieux renseigné qu'en ouvrant ce volume aux pages indiquées. Et, à l'user, on en découvrira tous les mérites et toute la valeur. L'illustration est à la hauteur du texte, et l'ensemble laisse une impression excellente qui fait le plus grand honneur au savant bibliothécaire de l'Université de Berlin. H. S.

Vade-mecum du Bibliothécaire, ou règles pratiques pour la rédaction des catalogues et le classement des volumes, suivies d'une instruction raisonnée sur le format des livres, par le marquis DARUTY DE GRANDPRÉ. Paris, Em. Paul et fils et Guillemin, 1897; in-8 de IV-64 pages. — Prix : 3 fr.

Après avoir soigneusement étudié la bibliographie de son sujet,

M. Daruty de Grandpré a pensé qu'il y avait lieu d'émettre, sous une forme claire et présentée avec ordre, des instructions sommaires sur la classification des livres, périodiques, autographes, cartes, plans et estampes, sur leur placement dans les bibliothèques et sur la rédaction du catalogue. Il me paraît avoir écrit sa brochure spécialement en vue des bibliophiles et des hommes du monde, qui précisément ignorent souvent les règles pratiques et utiles d'un bon ordonnancement de leurs bibliothèques privées. Ses observations et son tableau des notices bibliographiques (p. 14-15) sont d'un esprit judicieux qui a longuement étudié et qui s'est rendu compte par lui-même de toutes les minuties du sujet. Je me trouve presque toujours en complète conformité d'idées avec l'auteur, sauf pour l'utilité de l'application du système décimal dont il est partisan.

La seconde partie du travail est un exposé complet de la question du format des livres. On peut le lire, même après l'article spécial de MM. Ch. et V. Mortet sur la matière (*Revue des bibliothèques*, 1893, p. 305-325). M. D. de Grandpré entre dans un luxe de détails que nous recommandons à tous ceux qui veulent se rendre compte de l'extrême variété du pliage du papier; les exemples sont bien choisis pour la faire remarquer.

Dans la pratique, je ne crois pas utile l'indication des anciens noms (raisin, cavalier, jésus, soleil, couronne, lexique, etc.) par lesquels on désignait les papiers de différents formats, parce que ces appellations ne répondent guère plus à rien dans les imprimés et n'ont plus de raison d'être que chez les marchands de papiers. La bibliographie aime la précision, et préfère que le format soit formulé en termes mathématiques, par les dimensions de hauteur et de longueur; et c'est ce que l'on fait trop rarement dans les travaux soignés.

Je regrette, dans cette brochure, l'emploi du mot « papier d'eau », traduction exacte de l'allemand *Wasserzeichen*, au lieu du mot généralement usité en français « filigrane ». Mais, à cette petite observation près, je ne vois rien à reprocher à une brochure qui mérite d'être lue, recommandée et répandue.

H. S.

I cataloghi e l'Istituto internazionale di Bibliografia; osservazioni di D. Chilovi, bibliotecario della Biblioteca nazionale centrale di Firenze. I (I cataloghi delle biblioteche). Firenze, fratelli Bocca, 1897; in-8 de 24 p.

Le récent congrès bibliographique de Bruxelles a fait éclore, entre autres travaux, celui dont nous venons de transcrire le titre. Il était bien naturel que le directeur d'un grand dépôt public tel que la Bibliothèque nationale de Florence ne se désintéressât pas des questions à l'ordre du jour; M. Chilovi semble d'ailleurs avoir un faible pour le système décimal, que je suis loin de partager; mais sa brochure n'en est pas moins une étude intéressante des avantages comparés de la classi-

fication alphabétique et de la classification systématique. Il y est longuement question des défauts de méthode dans le classement des livres à la Bibliothèque nationale de Paris, qui d'ailleurs ne passe pas pour être un idéal de classement. La brochure est à lire en entier; elle contient beaucoup et donne beaucoup à réfléchir. H. S.

Begriff und Aufgabe der Bibliothekswissenschaft ; Vortrag gehalten im Oesterreichischen Verein für Bibliothekswesen in Wien am 30 mai 1896, von Dr Ferd. Eichler, Amanuensis der k k. Universitäts-Bibliothek in Graz. Leipzig, O. Harrassowitz, 1896; in-8 de 32 p. — Preis : 1 mk.

Bibliothekspolitik am Ausgange des neunzehnten Jahrhunderts, von Dr Ferd. Eichler. Leipzig, O. Harrassowitz, 1897; in-8 de [IV-] IV-23 p. — Preis : 1 mk.

M. Eichler est un jeune bibliothécaire plein de bonnes intentions et paraissant beaucoup aimer son métier. De quand date la science des bibliothèques, et qu'est-ce aujuste que cette « Bibliothekswissenschaft »? Remontant à Richard de Bury, et rappelant certaines définitions empruntées à des bibliographes et à des philologues de ce siècle, M. Eichler nous répond dans sa première brochure : La « Bibliothekswissenschaft » est la recherche des monuments littéraires par rapport à leur origine, à leur développement et à leur utilisation. J'avoue que cette réponse ne me satisfait nullement, et aussi que je serais peut-être bien embarrassé de proposer quelque chose de mieux.

Dans la seconde brochure, écrite à l'occasion du congrès des philologues qui vient de se réunir à Dresde, le même érudit examine les questions à l'ordre du jour dans la science des bibliothèques, en prenant pour point de départ cet aphorisme, que tout progrès en avant est un combat. C'est cependant dans le paisible champ de la bibliographie, ce me semble, que devraient le plus facilement se faire, sans le moindre combat, les meilleurs progrès. Le récit de M. Eichler se compose de souvenirs de voyage réunis par une plume facile, où il est question de la construction des bibliothèques, des fiches de catalogues, du service des échanges, des congrès de bibliothécaires, d'expositions bibliographiques, de bibliographie internationale. Rien de tout cela n'est approfondi; c'est plutôt une agréable conférence à laquelle nous avons été conviés.

H. S.

Le bibliographe Antoine Du Verdier (1544-1600), par l'abbé Reure, docteur ès lettres. Paris, Picard et fils, 1897; in-8 de 68 p. (extr. de la *Revue du Lyonnais*). — Prix : 2 fr.

Voilà un hommage rendu à l'un des plus anciens bibliographes français : hommage sincère, et pas plus enthousiaste qu'il ne convient. « Né dans la bourgeoisie et mort gentilhomme de la chambre du roi; soldat, magistrat, administrateur, financier; littérateur, bibliophile,

quelque peu libraire, en commerce avec les écrivains illustres de son temps ; accablé de procès, emprisonné trois fois, maltraité par les événements de la Ligue, » voilà l'homme qu'on nous présente et qui serait sans doute complètement tombé dans l'oubli s'il n'avait eu l'idée de consacrer aux écrivains français cette *Bibliothèque* qui, parue à Lyon en 1585, rééditée en 1772-1773, est encore un ouvrage fondamental, bien qu'incomplet. M. l'abbé Reure l'a heureusement fait revivre dans son milieu, a établi exactement sa postérité, et trouvé quelques documents inédits pour éclaircir plusieurs points obscurs de cette existence agitée. La brochure se termine par l'indication soignée des premières éditions de ses œuvres imprimées (parmi lesquelles une tragédie, « Philoxène », de 1567, et le *Mysopoleme ou discours contre la guerre*, de 1568, dont on n'a pu retrouver encore aucun exemplaire), et la mention intéressante de dix ou onze ouvrages manuscrits, également inconnus.

H. S.

Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs. I (Aachs-Albyville). Paris, Imprimerie nationale, 1897; in-8 de [IV-]LXXXII-565 p. [Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.]

La Bibliothèque nationale de Paris adopte un nouveau système pour la publication de ses catalogues de livres imprimés. Après avoir fait imprimer d'utiles catalogues pour les fonds de médecine, d'histoire de France (où le grand nombre de subdivisions est un grave écueil pour les recherches), d'histoire de Grande-Bretagne, etc., elle adopte le principe du répertoire alphabétique général par noms d'auteurs. Cette transformation ne s'explique pas ; mais passons. D'ailleurs la multiplicité des répertoires ne saurait être regrettée. Et il résulte de l'excellente introduction de M. Léopold Delisle, placée en tête du volume, que ce n'est pas la première transformation subie : ce n'est peut-être pas la dernière.

Occupons-nous donc de ce qui est, et non de ce qui aurait pu être. On a décidé en haut lieu l'impression de ce catalogue qui, de l'aveu général, n'aura pas moins de cent cinquante volumes le jour où nos petits-fils le verront terminé. Je crois qu'on a été hanté par le désir de copier la méthode du British Museum, dont le catalogue rend d'immenses services. Mais on a oublié que les crédits affectés aux publications d'inventaires permettent d'aller vite en besogne, au British Museum, tandis que la Bibliothèque nationale, n'ayant pas de crédit spécial pour ses impressions, se verra obligée de réclamer chaque année des corps constitués une subvention nouvelle qui d'un jour à l'autre peut lui manquer. En admettant l'impression d'un nouveau volume tous les deux ans, il n'est pas difficile de savoir approximativement où cette tentative nous conduira.

Je me permets de croire que l'on pouvait très sensiblement réduire les proportions de cet immense catalogue. En premier lieu, il eût sans doute été préférable de laisser de côté les livres orientaux qui encom-

breront inutilement ces volumes, d'autant plus inutilement (il faut bien le dire) que la richesse de la Bibliothèque nationale en livres orientaux est très relative. — En second lieu, il était facile de gagner un espace considérable en restreignant la place consacrée aux nombreuses éditions des romans d'About et d'Achard, des œuvres ascétiques de l'évêque Louis Abelly et des grammaires d'Adler-Mesnard. A quoi bon ces répétitions insignifiantes pour des livres aussi peu intéressants et dont les éditions sont généralement clichées ? Notez que, à ce compte-là, Molière, Victor Hugo et Zola occuperont chacun un volume entier ; et quel grand profit pour la science ? Ou bien la Bibliothèque possède toutes les éditions d'un livre français (il suffirait d'indiquer le chiffre de la dernière pour des ouvrages classiques et des romans), ou elle ne les possède pas : dans ce dernier cas, c'est une preuve que le service du Dépôt légal fonctionne mal. Hélas! combien de preuves, en parcourant ce premier volume ! — En troisième lieu, je n'aurais fait figurer les incunables que par un renvoi au répertoire de Mlle Pellechet qui les contient tous, et dont la marche parallèle autorisait cette facilité.

Par contre, le catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale devrait contenir non pas seulement les auteurs, mais aussi les anonymes, qui n'ont pas mérité cette exclusion ; il devrait indiquer pour chaque volume le nombre de pages, qui peut avoir son importance ; enfin il ne devrait pas faire figurer au nombre des auteurs « le chevalier Henri-Louis-Nestor d'Aï », dont il était peu malaisé de dévoiler le pseudonyme.

Sous bénéfice de ces quelques observations, on ne peut qu'applaudir à la décision de ceux qui ont patronné et encouragé une publication de cette nature. H. S.

Bibliographie historique de Genève au XVIIIe siècle, par Émile Rivoire. Genève, Jullien et Georg, 1897; in-8 de xv-586 et viii-509 p. — Prix : 20 fr.

Ces deux volumes, qui forment les tomes XXVI et XXVII des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, font grand honneur à l'auteur, qui n'a pas reculé devant un travail énorme, et à la Société, qui n'a pas craint d'imposer à ses membres une publication d'une lecture difficile. Le premier volume va jusqu'en 1792, le second, du 1er janvier 1793 au 13 juin 1798 (date importante dans l'histoire de Genève), et contient un ensemble de 6218 numéros, dont plus de 3000 relatifs à l'époque de la Révolution française. C'est un recueil qui vaut à l'égal des meilleures publications de documents inédits, la plupart de ces brochures, affiches, placards, feuilles volantes étant rarissimes. M. Rivoire a eu la chance d'en trouver un grand nombre déjà classées dans les collections spéciales Lullin et Odier, à la Bibliothèque publique de Genève; mais ce premier fonds s'est accru de plusieurs milliers de renseignements pris ailleurs.

Libelles, pamphlets, livres condamnés s'y présentent fréquemment et sont d'un grand intérêt pour l'histoire politique du pays. M. Rivoire a le réel mérite d'avoir tout vu et collationné lui-même ; ce qui lui a a permis, à la suite du titre très complet et très exact de chaque pièce, d'inscrire le plus souvent des observations personnelles fort intéressantes : il a donc fait œuvre de bibliographie critique, et ainsi son ouvrage gagne prodigieusement en intérêt. Joignez à cela deux tables soignées de noms de personnes, localités et matières, auxquelles je ferai seulement le reproche de ne jamais donner les prénoms des individus : dans beaucoup de cas il eût été utile de les connaître.

H. S.

Bibliotheca geographica Germaniæ ; Litteratur der Landes- und Volkskunde des Deutschen Reichs, bearbeitet in Auftrage der Zentral-Commission für wissenschaftliche Landeskunde von Deutschland, durch Paul-Emil Richter, Oberbibliothekar an der königl. öffentl. Bibliothek zu Dresden. Leipzig, W. Engelmann, 1896 ; in-8 de x-841 p. — *Autoren-Register*. Leipzig, W. Engelmann, 1897 ; in-8 de II-54 p. — Prix : 14 mk.

Je ne suis pas suspect de parti pris à l'égard des publications allemandes, et j'ai souvent dit, dans des livres ou dans des comptes rendus, que la science allemande, surtout en bibliographie, méritait l'estime et imposait le respect ; et que dans d'autres pays il y avait avantage à suivre les méthodes de critique et de précision qui sont depuis longtemps en faveur entre le Rhin et la Vistule. Cet aveu, si étrange qu'il puisse paraître ici, je suis obligé de le faire avant de parler de la *Bibliotheca geographica Germaniæ*, en raison de l'importance de l'ouvrage, de la haute situation qu'occupe son auteur, et des éloges inconsidérément décernés à cette publication dans certaines revues par des personnes qui ne se sont pas donné la peine d'en couper les pages ou qui ne se doutent pas de la différence capitale, au point de vue pratique surtout, qui existe entre une bonne et une mauvaise bibliographie.

M. le bibliothécaire en chef de la Bibliothèque royale de Dresde est un compilateur infatigable, et, si les articles de son ouvrage étaient comptés (ce qui, entre parenthèses, ne me paraît pas indispensable), on verrait que le travail ne lui a pas manqué.

Englobant dans le mot de *géographie*, comme les Allemands ont coutume de le faire, toute l'universalité des sciences relatives à la terre et à ses habitants, M. Richter a fait en réalité une bibliographie générale de l'Allemagne, classée ainsi qu'il suit : I. Bibliographie (p. 1-23) ; — II. Géodésie, cartes et plans (cartographie générale, physique, géologique, en relief, linguistique, agricole, militaire, postale, hydrographique, locale, etc., p. 24-168) ; — III. Descriptions générales et voyages (p. 169-262) ; — IV. Histoire naturelle (géologie, eaux, climat et météorologie, plantes, animaux, p. 263-364) ; — V. Habitants (préhistorique, antiquité, anthropologie, formation territoriale, langue, patois, gram-

maire et écriture, mœurs et usages, croyances et traditions, civilisation et caractère, sigillographie, armoiries, société, bourgeoisie, fonctionnaires et classes laborieuses, juifs, droit privé, public et pénal, ancien et moderne, mythologie, population, statistique, état sanitaire, agriculture, élevage, horticulture, mines et salines, forêts, industrie, commerce, poids et mesures, monnaie, postes et télégraphes, loteries, douanes, navigation, ports, aérostation, municipalités, incendie, armée, flotte, sauvetage, police, culture intellectuelle, églises, enseignement, aveugles, sourds-muets et idiots, écoles professionnelles et industrielles, militaires, vétérinaires, techniques, universités, archives, bibliothèques, associations scientifiques et artistiques, presse périodique, sciences, beaux-arts, musique, théâtre, p. 365-814).

On conçoit bien ce plan, mais on peut s'étonner que l'auteur ait eu la pensée de le remplir en un seul volume et sous un titre unique. Quelques géographes verront sans regret l'importance donnée à la science dont ils sont les adeptes, puisqu'elle les comprend toutes depuis la philologie jusqu'à la numismatique ; d'autres seront peut-être effrayés de la quantité de matières qu'ils devraient approfondir. M. Richter, lui, n'a pas été effrayé. Il s'est lancé sur une piste immense sans être déconcerté. Je me permets de croire que sa publication eût été infiniment plus utile s'il l'eût faite plus restreinte (à la géographie proprement dite, c'était déjà suffisant) et s'il eût employé une bonne partie de son temps à donner quelques indications critiques au lieu d'une sèche énumération de titres classés chronologiquement dans chaque subdivision.

En effet, la grande erreur de M. Richter — et de beaucoup d'autres bibliographes avec lui — est de croire à l'utilité de listes énormes et sans fin servant de bibliographies à un sujet déterminé. Nous ne cesserons de dire dans cette revue que c'est là une mauvaise méthode, capable d'engendrer de mauvais livres et surtout des livres inutiles. Prenez, par exemple, l'article consacré aux Juifs (p. 522-523). A mon grand étonnement, je n'y trouve presque aucun ouvrage relatif à l'histoire des Juifs en Allemagne, mais une série de titres de livres écrits de 1803 à 1893 pour ou contre le cosmopolitisme juif, l'antisémitisme, la situation actuelle des juifs, etc., sans que l'on ait pris la peine de nous avertir quels livres sont *pour* et quels autres sont *contre* : c'était cependant, en la circonstance, absolument indispensable. Pour l'histoire des Juifs, on nous apporte le titre d'une revue fort importante créée à Braunschweig en 1886 ; c'était le détail des articles de fond qu'il fallait nous donner, car si je m'intéresse à l'histoire des Juifs de Hamburg ou de Frankfurt am Main, je recourrai peut-être à la bibliographie de Richter, mais en vain : aucune indication ne me sera fournie, et si je dois me livrer au dépouillement des revues et des publications générales, je serai bien près de déclarer inutile la bibliographie qui aurait dû m'épargner ce travail et qui ne l'a pas fait.

Mon étonnement a été le même quand j'ai jeté les yeux sur la rubrique *Beaux-arts*, puis sur la *Numismatique*, la *Philologie*, etc. Je pourrai dire que mon étonnement, devenu général, s'est traduit en une appréciation peu bienveillante dont ces lignes ne sont que l'écho affaibli.

La première partie, consacrée à la cartographie, aurait plus qu'aucune autre exigé quelques développements. Dans la masse de cartes anciennes de la totalité ou d'une partie de l'Allemagne qui nous est présentée (M. Richter nous apporte en somme le catalogue de celles qui sont conservées à Dresde et au British Museum), quelles sont les pièces de valeur ou tout au moins de curiosité ? De même, dans la liste également considérable de récits de voyage en Allemagne publiés par des Français, des Anglais, des Suédois, etc., il fallait suppléer à l'insuffisance du titre et nous indiquer quelles localités ont été spécialement visitées par ces écrivains, afin de renseigner d'une façon précise le lecteur qui veut savoir dans quels volumes il a chance de rencontrer une bonne description archéologique ou artistique de Nüremberg, de Bayreuth ou d'Hildesheim, par exemple.

Ai-je besoin d'ajouter, après cela, que naturellement les omissions abondent ? Le contraire surprendrait, car le champ était trop vaste à explorer. Ai-je besoin de dire aussi que le nombre des desiderata serait long, si l'on voulait en adresser la liste à M. Richter ? Faut-il encore regretter que la table des noms d'auteurs soit aussi sèche et aussi dépourvue de renseignements complémentaires ? Tout me porte à croire qu'en envisageant la question sous un aspect infiniment plus étroit, et en considérant seulement comme de son domaine la géographie physique, historique et politique de l'Allemagne, et s'allégeant ainsi d'une quantité de chapitres mal rattachés à la science géographique, l'auteur aurait pu donner au public, — et il était en situation de le faire, — une œuvre véritablement intéressante et précieuse, à condition toutefois qu'elle fût critique et raisonnée. H. S.

Les Le Rouge de Chablis, calligraphes et miniaturistes, graveurs et imprimeurs ; étude sur les débuts de l'illustration du livre au XVe siècle, par Henri Monceaux, conservateur du Musée d'Auxerre. Paris, A. Claudin, 1896 ; 2 vol. in-8 de VII-309 et IV-332 p. avec 200 fig. — Prix : 40 fr.

Ce luxueux ouvrage est certainement l'un des plus consciencieux et des plus complets que l'on puisse consacrer à une famille d'imprimeurs. L'auteur n'a négligé ni son temps ni ses peines pour arriver à publier un travail définitif, dont tous les éléments lui ont été fournis directement : je veux dire qu'il a examiné un à un, et avec la plus grande diligence, la plupart des livres dont il parle et qu'il décrit avec une minutie d'observations qu'on doit louer sans réserve.

Originaire de Chablis en Bourgogne, la famille Le Rouge fit souche d'imprimeurs dès 1470, et émigra en différents pays. On trouve Jacques

Le Rouge successivement établi à Venise, Pignerol, Milan et Embrun (1471-1490); Nicolas Le Rouge à Venise (1479); Pierre Le Rouge, le plus célèbre, à Paris et à Chablis (1478-1493); Jean Le Rouge à Chablis, Troyes et Paris (1483-1486); Guillaume et Nicolas Le Rouge, à Paris et à Troyes (1489-1531). La parenté de tous ces typographes est désormais établie d'une façon définitive, et s'il se trouve encore, malgré les recherches étendues de M. Monceaux, une lacune dans la biographie de quelques-uns, on peut se déclarer satisfait du résultat acquis. La bibliographie des ouvrages sortis des presses de tous les Le Rouge, soit pour leur propre compte, soit pour le compte de libraires parisiens tels qu'Antoine Vérard et Denis Roce, est dressée avec un soin tout particulier, et l'auteur, en examinant tous ces ouvrages (Calendrier des Bergers, Danse des morts, Mer des hystoires, Art de bien vivre, Bréviaire de Troyes, Postilles, Évangiles en françois, Heures de la Vierge, etc.), a vu surtout le côté artistique des livres, ce qui l'a amené à constater que la plupart des belles illustrations ornant les livres d'Antoine Vérard, et dont on a fait à cet éditeur comme un titre de gloire, ont eu pour auteur un des Le Rouge. En effet, Pierre et Jean Le Rouge, avant de s'établir d'imprimeurs, avaient été de très habiles miniaturistes et calligraphes; devenus typographes, ils mirent à profit leurs goûts artistiques et leurs talents d'illustrateurs pour produire des ouvrages ornés de planches très remarquablement exécutées : M. Monceaux nous en donne des preuves excellentes et aussi variées que possible, et a rendu ainsi à la science bibliographique un service considérable. On peut s'étonner que les Le Rouge, originaires d'une petite localité où ils introduisirent la typographie de très bonne heure, n'aient pas jugé à propos de s'établir dans la ville la plus voisine, Auxerre, où l'on ne connaît pas de livre imprimé avant 1580. Mais, quoique M. Monceaux ait découvert aux archives départementales de l'Yonne des contrats d'apprentissage qui permettent de supposer l'existence d'imprimeurs à Auxerre dès 1504, ce point d'histoire a dû encore être laissé inexpliqué. C'est déjà beaucoup d'avoir pu réunir sur une famille aussi dispersée une somme de renseignements aussi précieux et aussi instructifs.

H. S.

Bibliographie lyonnaise; Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle, par le président BAUDRIER, publiées et continuées par J. BAUDRIER. 2e série. Lyon, Louis Brun; Paris, Picard et fils, 1896, in-8 de IV-450 p. et 127 fac-similés. — Prix : 20 fr.

On se souvient des éloges que nous avons adressés aux auteurs de cette précieuse publication, en rendant compte (ci-dessus, p. 58) du premier volume. Le deuxième n'a pas tardé à paraître; il s'attaque cette fois à la nomenclature détaillée des ouvrages sortis des presses lyonnaises du XVIe siècle, atelier par atelier, avec un nombre plus ou moins

grand de références aux documents d'archives pour aider à reconstituer la biographie de chaque imprimeur. Il comprend les travaux des imprimeurs et libraires suivants : Pierre Bailly, Étienne de Basignana, Louis Berthaud, Simon Berthelot, Simon Bevilaqua, Mathurin Breuille, Jean Citoys, Antoine Constantin, Jean Dallier, Claude et Michel Despréaulx, Catherin Fontanel, Simon Gorlier, Robert Granjon, Jean Holier le jeune, Laurent Hyllaire, Michel Jove ou Jouve (en réalité Giove, d'origine italienne), Louis Lanchart, Bernard Lescuyer, Guy Malignan, Alexandre Marsilii, Pierre Mérant, Barthélemy Molin, Jean Patrasson, Adrien Périer, les 5 Pillehotte, Germain Rose, Corneille et Sébastien de Septgranges, Jean Stratius, Louis Tantillon, Guillaume Testefort, Claude Volet. Le volume, fort bien imprimé, est remarquablement illustré de marques, signatures, reproductions de titres, encadrements, fleurons. Les documents y abondent, et, comme on y trouve répertoriés, principalement sous les noms de Patrasson et de Pillehotte, un grand nombre de pièces de l'époque de la Ligue, les extraits qu'en donne çà et là M. Baudrier seront une très utile contribution à l'histoire de ce temps. La plupart de ces pièces étant d'une excessive rareté, l'auteur a eu soin de toujours mentionner dans quels dépôts elles sont conservées (ce qui est d'ailleurs une méthode désormais adoptée par tous les bibliographes consciencieux).

On ne peut que se féliciter de voir l'histoire des typographes lyonnais en de si bonnes mains ; ils étaient dignes du monument que leur élève M. Baudrier avec une science consommée et une infatigable énergie.

H. S.

Nouvelles Études sur la bibliographie elzévirienne; Supplément à l'ouvrage sur les Elzevier de M. Alphonse Willems, par G. Berghman. Stockholm, impr. Iduns Tryckeri Aktiebolag, 1897; in-8 de XVII-173 p.

Les Elzevier ont toujours le don de passionner certains bibliophiles. Après le livre fondamental de M. Willems, un habile collectionneur suédois, M. le docteur Berghman, avait publié en 1885 des *Études* qui ont été très remarquées et où l'examen attentif des vignettes lui avait permis de discerner d'une manière systématique les éditions imprimées en petit format par les Elzevier d'avec celles exécutées par leurs émules et leurs imitateurs. Continuant ses recherches avec une rare persévérance, M. Berghman a employé douze nouvelles années de sa vie à étudier de nouveau, à rechercher, à collationner, à contrôler avec une minutie et un soin infatigables : et voici un autre ouvrage sur la question, qui complète admirablement les précédents et donne une nouvelle preuve des résultats auxquels on peut aboutir lorsqu'on poursuit une question avec une telle ténacité. Il comprend une liste raisonnée de 47 nouveaux volumes attribués à l'officine elzévirienne de Leyde, un à celle de La Haye, 28 à celle d'Amsterdam, etc., et signale d'autre part 6 nouveaux

volumes à classer parmi les faux, et 5 à retrancher des *Annales typographiques* de M. Willems. La publication se termine par de nombreuses remarques, très intéressantes et très érudites (dues à la collaboration de MM. Willems et Berghman) sur les éditions elzéviriennes, et par un compte rendu critique et justement sévère d'un ouvrage d'Edmund Goldsmid (Edinburgh, 1885, in-8) qui n'est autre qu'un effronté plagiat écrit sans aucune remarque personnelle et sans l'ombre de connaissance particulière du sujet. En nous ralliant pleinement à cette critique, nous rendrons pleine justice aux travaux vraiment remarquables de M. Willems et de son savant continuateur, dont il sera impossible de négliger les résultats pour tout ce qui touche à la bibliographie des Elzevier. Il reste un seul point sur lequel je ne puis être d'accord avec M. Berghman : celui-ci, à la fin de son avant-propos, s'excuse des imperfections de son style en arguant de sa qualité d'étranger écrivant en français; je pense au contraire qu'il est difficile de manier la langue française avec plus de précision et de finesse, et que beaucoup de Français même pourraient envier ces qualités à M. le docteur Berghman (de Stockholm).

H. S.

LIVRES NOUVEAUX

Archives.

Allemagne. — Uebersicht über den Inhalt der kleineren Archive der Rheinprovinz, von A. Tille. II. Köln, Boisserée, 1897; in-8, p. 45 à 128. [Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein, Beiheft II.] (1 mk.).

— Regesten ungedruckten Urkunden zur bayerischen Orts-, Familien- und Landesgeschichte. XXVII. Urkunden des städtischen Archives zu Landsberg am Lech, von H. Zintgraf. München, G. Franz, 1896; in-8 de 25 p. (1 mk.).

— Das historische Archiv der Stadt Frankfurt am Main; seine Bestände und seine Geschichte, von Dr Rud. Jung. Frankfurt am Main, Th. Völcker, 1896 ; in-8 de IV-297 p. (4 mk.).

Bibliothèques.

Berlin. — Die Handschriften-Verzeichnisse der königl. Bibliothek zu Berlin. 21. Verzeichniss der arabischen Handschriften, IX, von W. Ahlwardt. Berlin, A. Asher und Co., 1897 ; in-4 de VIII-618 p. (28 mk.).

Cambridge. — Bibliotheca patrum latinorum britannica. II. 2. Die Bibliotheken der Colleges in Cambridge. I, von Heinr. Schenkl. Wien, C. Gerold's Sohn, 1897; in-8 de 80 p. (1 mk. 80).

Libourne. — Catalogue des livres composant la bibliothèque communale de la ville de Libourne. Libourne, Imp. libournaise, 1897; in-8 de xcv-472 p.

Maihingen. — Œttingen-Wallersteinische Sammlungen in Maihingen. Handschriften-Verzeichnis. I. Nördlingen, Th. Reischle, 1896; in-8 de vi-36 p. (1. mk.).

Vilna. — Opisanié rukopisnago otdiéléniia Vilenskoï publitchnoï bibioteka. II. Vilna, impr. A. G. Syrkin, 1896; in-4 de 166 p.



Le Gérant, Paul Jacquin.

BESANÇON. — IMPR. ET STÉRÉOTYP. DE PAUL JACQUIN.

PREMIÈRE ANNÉE 1897 SEPTEMBRE-OCTOBRE

LE BIBLIOGRAPHE MODERNE

Courrier international des Archives et des Bibliothèques

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

M. HENRI STEIN

SOMMAIRE DU NUMÉRO 5. — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1897

PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

38, RUE GAY-LUSSAC, 38

On peut souscrire également chez les libraires :

H. WELTER
59, rue Bonaparte, Paris

P. CHERONNET
19, rue des Grands-Augustins, Paris

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte, Paris

M. SPIRGATIS
23, Marienstrasse, Leipzig

OUVRAGES ANALYSÉS

Dans les comptes rendus de la présente livraison :

G. DE MANTEYER : *Les manuscrits de la reine Christine aux archives du Vatican.*

A. DE ROUMEJOUX, PH. DE BOSREDON et F. VILLEPELET : *Bibliographie générale du Périgord*, tome I.

Annales de géographie; 6e bibliographie annuelle (1896).

ÉM. BONNET : *Les débuts de l'imprimerie à Montpellier; — L'imprimerie à Béziers au XVIIe et au XVIIIe siècle.*

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

C. M. BRIQUET : *Les anciennes papeteries du Barrois.*

H. OMONT : *Les manuscrits de Capperonnier.*

A. INGOLD : *Les manuscrits de l'abbaye d'Unterlinden.*

G. MONVAL : *Les archives de la Comédie française.*

G. MARTIN : *Les papeteries de Castres.*

H. STEIN : *La collection Lenain.*

E. BLOCHET : *Les manuscrits persans de la Bibliothèque nationale.*

C. COUDERC : *Les manuscrits de Monteil.*

H. STEIN : *Bibliographie générale des cartulaires français.*

E. DESHAYES : *Les livres illustrés du musée Guimet.*

A. GOOVAERTS : *Le nouveau dépôt des archives d'Anvers.*

P. BERGMANS : *La typographie dans quelques localités de Belgique.*

Et des ACTUALITÉS BIBLIOGRAPHIQUES : *L'impôt sur le revenu; — Les rayons Roentgen; — Le peintre Holbein;* etc., etc.

Maurice Tourneux

LES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

DE

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE[1]

I.

« La science, a dit M. Ernest Renan, est astreinte à des règles immuables, et la première de toutes ces règles est de ne point s'engager dans un sujet avant d'en connaître exactement l'étendue et la bibliographie. »

Cette loi, formulée par l'un des plus célèbres écrivains et l'un des plus illustres érudits de ce siècle, peut s'appliquer sans doute à n'importe quelle branche du savoir humain, mais elle se vérifie tout particulièrement en ce qui concerne l'étude des sources de l'histoire de la Révolution.

Il n'y a, en effet, aucune période de nos annales qui ait laissé plus de témoignages manuscrits et imprimés, et c'est cependant depuis quelques années à peine que l'on s'est préoccupé d'en dresser l'inventaire.

Les sources proprement dites de l'histoire de la Révolution

1. Au mois d'août 1897, durant la seconde partie du huitième *Summer meeting* organisé par l'*Extension University* anglaise, j'ai fait en français, à Oxford, six « lectures » ou conférences sur les sources bibliographiques de l'histoire de la Révolution. Ce sont ces leçons que je publie aujourd'hui, en les dépouillant autant que possible de la forme oratoire (si le mot n'est pas trop ambitieux) que j'avais dû leur donner. Je ne me dissimule pas combien cette esquisse, dans laquelle je me suis efforcé de condenser une matière singulièrement abondante et presque chaque jour accrue, est imparfaite et susceptible d'améliorations. Telle quelle, elle a paru assez intéressante au directeur du *Bibliographe moderne* pour être présentée à ses lecteurs. C'est de ceux-ci que éclame, avec leur indulgence, les conseils qui me permettraient de faire de premier travail l'introduction d'un *Manuel* auquel je songe, et dont notre eignement supérieur est actuellement encore dépourvu. M. Tx.

sont, comme toutes celles de l'histoire moderne, de deux sortes : les documents manuscrits et les documents imprimés. A la première classe appartiennent les actes administratifs de toute nature, les procès-verbaux des élections et ceux des assemblées délibérantes, les pièces de comptabilité, les lettres autographes, en un mot, tout ce qui, en France, est du ressort des archives, les imprimés étant considérés, à quelques exceptions près, comme revenant de droit aux bibliothèques.

Pour les premiers, il serait téméraire de risquer une évaluation numérique qui ne reposerait sur aucune donnée certaine ; pour les seconds, on peut hardiment estimer leur nombre en chiffres ronds à 50,000, en ne tenant compte que des écrits contemporains, et sans parler des travaux modernes dont le total s'accroît chaque année.

Comment s'orienter au milieu d'un pareil dédale?

Avant d'indiquer aux chercheurs les répertoires généraux et spéciaux destinés à leur servir de guides, il est utile de dire comment se répartissent ces richesses :

Le principal dépôt des documents manuscrits est celui-là même que la Révolution avait institué, et dont la destination n'a pas changé : ce sont les Archives nationales, installées dans l'ancien palais des princes de Soubise, rue des Francs-Bourgeois, à Paris. Elles embrassent à la fois les papiers de l'ancien et du nouveau régime, dont la centralisation s'opéra par une série de mesures nées des circonstances mêmes.

Dès le 29 juillet 1789, l'Assemblée constituante entendit prendre les précautions nécessaires pour assurer la conservation de ses actes et des travaux de ses comités, et elle chargea de ce soin l'un de ses membres, un homme d'une intégrité, d'une compétence et d'une autorité reconnues, Armand-Gaston Camus, avocat du clergé et député du tiers état de Paris. Camus ne tarda pas à proposer d'adjoindre à ce premier fonds « la réunion en un seul dépôt de tous les actes relatifs à l'état ancien de la monarchie, ainsi que tous les actes émanés des cours et autres établissements qui seront supprimés, de manière que tous les actes puissent être conservés sûrement comme documents historiques. »

La proposition de Camus ne fut pas sanctionnée alors par le vote de ses collègues, mais elle reçut en fait une première satisfaction lorsqu'on réunit en 1791 les archives du Conseil du Roi à celles du Conseil de Lorraine. Camus nommé, en 1793, archiviste de la République, eut à présider au classement de tout ce qu'avaient reçu ou laissé l'Assemblée constituante, l'Assemblée législative et la Convention dont il faisait partie comme député de la Haute-Loire. En même temps il présidait aux premières opérations de l'*Agence temporaire du triage des titres*, chargée de choisir dans l'immense entassement résultant de la suppression des anciennes juridictions, des couvents et des communautés, ce qui pouvait être détruit et ce qui méritait d'être conservé. Livré aux Autrichiens par Dumouriez, avec ceux de ses collègues qui étaient venus lui signifier les volontés de la Convention, Camus subit, avec une inébranlable fermeté, une captivité des plus dures, et quand il reprit ses fonctions en 1795, les Archives s'étaient accrues de ce que l'Agence temporaire des titres avait épargné, de l'immense fonds dit de la *Maison du Roi* (aujourd'hui Archives de la Couronne) et de celles des princes du sang, des dossiers du tribunal révolutionnaire, des papiers saisis chez les émigrés et condamnés. C'est dans ces séries et dans celles des assemblées que puisent journellement encore les érudits attirés par l'étude de la Révolution.

Leurs recherches ont pour point de départ un *État sommaire, par séries, des documents conservés aux Archives nationales* (1891, in-4), dressé par les diverses sections des Archives, et terminé par une table très copieuse rédigée par M. Paul Guérin; mais, si précieux que soit cet *État*, il ne fournit au chercheur qu'un aperçu très bref des ressources qu'il est en droit d'espérer trouver aux Archives. On ne saurait s'en étonner, si l'on songe que les assemblées de la période révolutionnaire sont représentées aux Archives, d'après le récolement de 1878, par 2291 registres, 1624 cartons et 1600 liasses; que les papiers dits du *séquestre*, c'est-à-dire provenant des particuliers ou des corporations laïques, y remplissent 2909 cartons et 1540 registres, et que les dossiers du Tribunal révolutionnaire et des autres juridictions exceptionnelles (série W) occupent 567 car-

tons. Mais le dépouillement de ce fonds par les archivistes chargés de le classer est assez avancé pour qu'on puisse toujours répondre sur place à une demande de renseignements sur tel ou tel personnage ou sur tel ou tel détail.

Au sens rigoureux des mots, les Archives de l'*empire*, du *royaume* ou *nationales* (car elles ont tour à tour porté ces divers titres), conservées dans l'ancien palais des princes de Soubise, ne justifient pas l'appellation officielle qu'on leur a maintenue, car elles n'ont guère reçu en dépôt que les papiers des cours souveraines, de la maison du Roi et depuis lors ceux de quelques-uns de nos ministères (instruction publique, justice, intérieur, commerce, cultes). Le ministère des finances avait conservé les siens, qui ont été incendiés en 1871. Les archives anciennes des Affaires étrangères, de la Marine et de la Guerre, longtemps interdites aux travailleurs, sont demeurées dans les édifices affectés à ces divers établissements, et l'on peut désormais y pénétrer. Un inventaire des fonds des Affaires étrangères antérieurs à 1815 a été imprimé et rend des services quotidiens. Les communications s'obtiennent plus difficilement à la Marine et à la Guerre, à celle-là surtout, mais peu à peu cet inflexible règlement a perdu de sa sévérité.

Malgré son goût excessif pour la centralisation, — défaut né de l'excès contraire qu'on a souvent reproché à l'ancien régime, — la Révolution ne songea jamais, comme Napoléon en eut la velléité, à rassembler en un local unique tous les documents administratifs et historiques. Lorsque les divisions de provinces, de bailliages, de présidiaux, etc., firent place aux délimitations et aux juridictions votées par l'Assemblée constituante, les archives de l'ancienne administration et celles des établissements ecclésiastiques firent retour au chef-lieu du district, et plus tard au chef-lieu du département. On y versa ensuite les registres tenus durant la Révolution même par les directoires de districts et de cantons, les municipalités et les sociétés populaires; mais cette opération s'effectua presque partout avec une extrême négligence, et les déplacements matériels, les destructions fortuites, les déprédations intéressées aggravèrent le mal. De plus, et jusqu'à ces récentes années, les séries plus spécialement

affectées à l'histoire moderne, et désignées dans le cadre de classement établi en 1841 par les lettres K (registres et arrêtés des administrations), L (administration intermédiaire de 1789 à l'an VIII, c'est-à-dire depuis la division en départements jusqu'à l'institution des préfectures), Q (domaines nationaux), avaient été à peu près partout négligées par les archivistes, et il n'en existait pas d'inventaires. Sous l'impulsion de M. Xavier Charmes, cet état de choses s'est récemment modifié ; les séries K, L et Q ont été répertoriées, et des doubles de leurs inventaires ont été déposés aux Archives nationales. Enfin, quelques conseils généraux, entre autres ceux de la Somme et de l'Yonne, ont voté les fonds nécessaires pour l'impression des procès-verbaux de l'administration du département pendant la période de transition, et cette initiative mériterait de trouver des imitateurs.

En conformité de la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796), qui organisait les archives départementales, le Bureau central du canton de Paris, nommé par la Convention pour remplacer la Commune révolutionnaire abattue le 9 thermidor, avait reçu les registres des paroisses et corporations supprimées, ceux des districts, des sections, des clubs et de la municipalité. Le tout fut compris, à partir de l'an VIII, dans les attributions de la préfecture de la Seine. Aucun inventaire n'en fut jamais dressé, bien que les communications y fussent relativement faciles et nombreuses, et lorsqu'en 1871 les bâtiments de l'avenue Victoria, où les archives étaient empilées dans les combles, furent incendiées par l'autre Commune, rien, absolument rien, ne subsista de ces vestiges de l'histoire sociale et révolutionnaire de Paris ! Personne ne connaîtra jamais l'étendue du désastre, car il ne reste de cet incomparable fonds qu'une liste numérique des plus sèches, dressée probablement en 1848, et retrouvée par hasard, il y a quelques années, dans un carton du ministère de l'instruction publique [1].

Plusieurs historiens appartenant aux partis les plus opposés : Michelet, Granier de Cassagnac, Mortimer-Ternaux, avaient du

1. Cf. *Archives historiques, artistiques et littéraires*, publiées par MM. B. Prost et Eug. Welwert, t. I (1889-1890), p. 465-489.

moins mis à profit les papiers de la période révolutionnaire et Taschereau leur avait emprunté un certain nombre de curiosités pour sa première *Revue rétrospective*.

Un autre dépôt, également fort riche sur la même période, n'a pas été non plus épargné par les flammes : c'étaient les archives de la préfecture de police où l'on conservait, outre les rapports quotidiens des commissaires des sections et des « observateurs » politiques, les registres des anciennes prisons et des communautés transformées pendant la Terreur en maisons de détention. Pendant le bombardement de Paris par les Prussiens, on prit la précaution d'enfermer dans une cachette quelques-uns de ces dossiers et de ces registres les plus précieux; ils y étaient encore lorsque la Commune incendia la préfecture de police; on les retrouva intacts sous les débris fumants. Tout le reste a irrémédiablement disparu!

Je n'insiste pas davantage sur les origines des archives de notre histoire moderne, et, malgré tant de pertes irréparables, sur les ressources qu'elles offrent aux érudits, mais je recommande à ceux qui voudraient s'y attacher plus spécialement le guide de MM. Henri Stein, archiviste aux Archives nationales, et Ch. Victor Langlois, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, intitulé : *Les Archives de l'histoire de France* (1893, in-8), où tout ce qui a trait à la question est exposé avec précision et certitude et pourvu d'abondantes références bibliographiques.

Nos bibliothèques publiques sont incontestablement moins riches que nos archives en documents et manuscrits administratifs relatifs à cette période, mais beaucoup d'entre elles possèdent de précieux recueils d'autographes, entrés par voie de dons ou d'acquisitions. Il n'existe pas, pour ces fonds, de répertoires spéciaux, et il faut les rechercher soit dans les inventaires du département de la Bibliothèque nationale, soit dans la collection en cinquante volumes des catalogues des manuscrits des autres bibliothèques de Paris et des départements, publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique.

Jadis recherchés à titre de simples curiosités, les autographes sont aujourd'hui tenus partout pour ce qu'ils sont réellement, c'est-à-dire pour des documents historiques au premier chef, et

ceux de la période révolutionnaire ont excité particulièrement la convoitise des amateurs. Il n'y a pas d'époque de notre histoire où l'on ait tant écrit et imprimé; il n'est donc pas surprenant que les minutes d'arrêtés ou de proclamations, ou même les lettres, soient aussi nombreuses. Il n'est pas un catalogue d'autographes, un peu important, qui ne contienne quelques pièces émanées de personnages célèbres ou ayant trait à un événement de l'époque. La plus riche de ces collections avait été constituée en 1862 par MM. Charavay frères, avec celle du colonel Maurin, qui avait lui-même recueilli les papiers du fameux patriote Palloy et de plusieurs conventionnels. Le catalogue rédigé par MM. Jacques et Gabriel Charavay (1862, in-8) est très précieux et fait regretter que cet ensemble incomparable et qu'ils auraient voulu vendre en bloc, ait été démembré faute d'acquéreur. Plusieurs de ces dossiers les plus importants, entre autres ceux de Marat, du 31 mai, du 9 thermidor, ont depuis passé dans la partie révolutionnaire de la belle collection de M. Benjamin Fillon, qui a elle-même été vendue aux enchères.

Si le gouvernement français laissa échapper ainsi en 1862 l'occasion de mettre au service de l'érudition une collection qu'il serait impossible de reformer aujourd'hui, il ne commit pas la même faute lorsqu'on proposa de lui céder la bibliothèque spéciale formée par M. de La Bédoyère. Ancien officier de la garde royale de Charles X et démissionnaire en 1830, M. le comte Huchet de La Bédoyère avait consacré ses loisirs et sa fortune à rassembler deux bibliothèques assurément très différentes : l'une exclusivement formée des plus beaux exemplaires des livres anciens qu'il avait pu se procurer, l'autre affectée à tout ce qui avait été imprimé pendant et sur la Révolution. Trente années durant, M. de La Bédoyère ne cessa d'accroître et aussi d'épurer cette partie de ses collections en y incorporant plusieurs collections rivales et notamment celle de Deschiens. Celui-ci s'était surtout attaché à recueillir des journaux et il en avait même donné en 1829 une bibliographie qui a fait longtemps autorité, bien qu'elle offre des erreurs et des lacunes nombreuses. A la mort de M. de La Bédoyère, ses héritiers, après de longs pourparlers, cédèrent en 1863, à la Bibliothèque

nationale, la totalité de ses livres, cartons et portefeuilles; et l'administration de la Bibliothèque, qui venait d'acquérir, aussi à l'amiable, une autre collection formée par un avocat, Amédée Hennequin, s'occupa aussitôt de les répartir dans le fonds spécial déjà existant, travail qui exigea de longues années et qui n'a été définitivement terminé que tout récemment. Il ne sera pas hors de propos de donner à ce sujet quelques détails sur le *Catalogue de l'histoire de France*, imprimé pour le service de la Bibliothèque nationale, et sur le moyen d'en faire usage.

Ce Catalogue méthodique, œuvre anonyme et collective de plusieurs générations de savants, comprend 12 volumes in-4, pourvus chacun d'une table des matières, plus quatre suppléments autographiés. La lettre L, affectée dans le catalogue général de la Bibliothèque à l'Histoire de France, est ici subdivisée en une multitude d'exposants et de sous-chiffres qui ne laissent pas de dérouter le chercheur encore mal familiarisé avec ce vaste répertoire.

Pour la période qui seule doit nous occuper ici, voici les indications essentielles à retenir :

Tome Ier. La ^{32} (p. 161), Généralités de l'histoire de la Révolution française. La ^{33} (p. 176), Collection de mémoires relatifs à la Révolution. La ^{34} (p. 183), Généralités de l'émigration. La ^{35} (p. 184), Vendée, Chouannerie et Guerre civile.

Tome II. Lb ^{39} (p. 445-714), Histoire du règne de Louis XVI jusqu'au 10 août 1792. Cette partie, déjà très considérable, a été l'objet d'un supplément qui occupe les pages 513-690 du tome X.

La série Lb ^{40} (tome II, p. 715), affectée à la municipalité de Paris, aux districts, aux sections et aux clubs de Paris et des départements, a également reçu un supplément important imprimé tome X, p. 690-770.

Tome III. Lb ^{41} (p. 1), Convention nationale. Lb ^{42} (p. 139), Directoire; suppléments tome XI, p. 1-183.

Tome IV. Lc ^{2} (p. 355), Journaux et supplément tome XI, p. 677.

Tome V. Histoire religieuse Ld ^{4}. La période révolutionnaire y est représentée par un très petit nombre d'articles, mais les fonds La Bédoyère et Hennequin ont fourni un supplément notable qui n'existe encore que sur fiches.

Tome VI. Histoire constitutionnelle. Le ^{29}, Assemblée constituante. Le ^{34}, Assemblée législative. Le ^{38}, Convention nationale (actes et délibérations). Le ^{39}, Rapports des représentants en mission. Le ^{43}, Conseil des Cinq-Cents. Le ^{45}, Conseil des Anciens. Un supplément autographié de ces diverses séries a été récemment mis à la disposition du public.

Tome VII. Administration, mœurs et usages (Li). Pas de divisions spéciales à la Révolution, mais beaucoup d'articles sont à relever dans ses subdivisions trop complexes et trop nombreuses pour être signalées ici.

Tome VIII. Histoire locale (Lk ^{7}). L'histoire de Paris de 1789 à 1800 y occupe les n°s 6565-6627, plus quelques articles disséminés dans un supplément autographié.

Tomes IX et X. Lm ^{3}, Histoire des familles. Ln ^{27}, Biographies individuelles.

Tomes X et XI. En partie remplis par les suppléments indiqués plus haut.

Dans chacune des sections du catalogue, l'ordre adopté est l'ordre chronologique indiqué par la date, ou la nature des pièces. Il est résulté des adjonctions dues à l'acquisition des collections La Bédoyère et Hennequin, que des articles de date identique et relatifs au même fait sont numériquement séparés par plusieurs centaines et même par plusieurs milliers de chiffres. Ainsi donc une recherche commencée au tome II, dans la série Lb ^{39}, doit, pour être complète, se poursuivre et s'achever en consultant le tome X.

Le tome XII du catalogue est entièrement rempli par la *Table des noms d'auteurs;* il est à noter que les renvois s'y font non au *numéro* des articles, mais à la *page* des volumes, et que la lettre *a* placée après le chiffre mentionné indique la seconde colonne de la page. La table des ouvrages anonymes ou sans titres est en préparation. Il est également important de dire que cette Table ne peut servir pour les suppléments autographiés consacrés à l'histoire locale, à la biographie, à l'histoire constitutionnelle et à l'histoire des mœurs.

Après la Bibliothèque nationale, les deux fonds d'imprimés les plus importants sur la Révolution française à Paris sont

ceux de Rondonneau aux Archives nationales et de la Bibliothèque de la ville, plus connue sous le nom de Carnavalet, parce qu'elle a occupé de 1875 à 1897 l'hôtel de ce nom, jadis habité par Mme de Sévigné. Le premier de ces fonds a été acquis en 1804, d'un libraire qui l'avait formé au jour le jour avec grand soin; le second ne remonte qu'à quelques années, mais il s'accroît tous les jours. La collection Rondonneau est devenue la série AD I-XX des Archives et l'*État* contient le résumé de ses divisions; le catalogue de Carnavalet est en voie de réfection et l'inventaire provisoire manuscrit, mis à la disposition du public, est, depuis longtemps déjà, très incomplet.

La bibliothèque du Sénat et celle de la Chambre des députés possèdent également deux collections spéciales importantes, mais de natures différentes. La première, appartenant au Sénat, a été formée par Guilbert de Pixérécourt; elle est exclusivement composée de pièces de théâtre, de pamphlets, de chansons et d'almanachs. La seconde, acquise sous la Restauration, de la veuve d'un ancien conventionnel, Portiez (de l'Oise), est très riche en documents administratifs et législatifs; mais la partie la plus curieuse de cette collection est une série d'affiches de toute nature, aujourd'hui classée avec soin et donnant des renseignements qui n'existent pas ailleurs. Les bibliothèques du Sénat et de la Chambre ne sont pas publiques; toutefois, l'accès n'en est jamais refusé à une personne munie de sérieuses références.

Des trois autres bibliothèques publiques de Paris (Mazarine, Sainte-Geneviève, l'Arsenal), la dernière seule mérite d'être citée au point de vue de nos études, parce qu'elle possède la collection léguée par l'évêque Grégoire sur les colonies et la traite des nègres, et une réunion vraiment importante de journaux politiques et littéraires de la fin du siècle dernier.

Il y a une quarantaine d'années, la plupart des ressources que je viens d'énumérer ne s'offraient point aux travailleurs parisiens, tandis que le British Museum pouvait d'ores et déjà satisfaire aux demandes d'un illustre exilé, Louis Blanc, qui rédigeait à Londres même sa grande ***Histoire de la Révolution française***. De 1817, date de l'acquisition de la première collection

Croker, jusqu'à nos jours, le British Museum n'a jamais cessé de s'enrichir, sur ce chapitre comme sur tous les autres, et l'ensemble qu'il a constitué est le seul qui puisse être sérieusement mis en comparaison avec celui de notre Bibliothèque nationale. Pour ma part, je n'oublierai jamais l'accueil que j'y ai reçu en 1887 et en 1889, durant des semaines entières, et la surprise, mêlée d'un peu de dépit, bien excusable, lorsque je constatais la présence à Londres d'une brochure qui manquait à Paris. Mon seul regret est que ces richesses soient quelque peu noyées dans le grand catalogue alphabétique, presque entièrement imprimé aujourd'hui, et que nous n'en ayons pas un inventaire spécial, comme celui que l'administration de la nouvelle Université d'Ithaca a fait dresser de la collection d'imprimés, d'autographes et d'estampes légués par le président White [1]. Ce beau volume est un excellent instrument de travail, et, là encore, j'ai noté plus d'une pièce dont nous n'avons pas l'équivalent à Paris.

La bibliothèque de Zurich possède une importante collection de brochures et de journaux français formée par un contemporain et qui a rendu de grands services à divers érudits, entre autres à M. le professeur Alfred Stern, auteur d'une remarquable *Vie de Mirabeau*.

Tel est, et fort abrégé, le tableau des ressources que les grands établissements scientifiques de Paris et de Londres, et que deux bibliothèques de Suisse et d'Amérique mettent au service de chacun de nous, mais ce tableau même a pour corrélation les efforts tentés par l'État, par les diverses municipalités et par les particuliers pour accroître encore ce domaine de nos connaissances.

Longtemps on n'a connu ou cru connaître la Révolution que par des histoires générales, qui, sans parler de leurs autres défauts, négligeaient forcément les détails au profit de l'ensemble qu'elles prétendaient reconstituer.

A cette époque, rares, bien rares étaient ceux qui affrontaient

1. *Library of Cornell University. Catalogue of the historical library of Andrew Jackson White, first president of Cornell University. II. The French Revolution.* Ithaca (N. Y.), the University press, 1894, in-4, [v]vi-318 p.

soit les Archives, d'ailleurs à peu près inaccessibles, soit la Bibliothèque, qui ne leur était guère plus favorable. Ces pionniers de la première heure n'en eurent que plus de mérite, et, sans prendre parti sur les dissidences politiques qui pouvaient les séparer, c'est un devoir de stricte justice de rendre hommage à M. Ernest Hamel, auteur de l'*Histoire de Saint-Just* et de l'*Histoire de Robespierre*; à M. Alfred Bougeart, pour son étude sur *Marat*; à M. Charles Vatel, pour ses recherches sur *Charlotte Corday et les Girondins*; à M. Émile Campardon, pour son *Histoire du Tribunal révolutionnaire*; à M. Jules Claretie, pour ses *Derniers Montagnards*; à M. le docteur Robinet, pour ses *Mémoires sur Danton*, tous livres parus de 1860 à 1870, et dont quelques-uns, comme le *Saint-Just* de M. Hamel ou le *Marat* de M. Bougeart, valurent à leurs auteurs ou à leurs éditeurs la saisie, l'amende ou la prison.

Les terribles conjonctures que traversa la France de 1870 à 1871 n'étaient guère favorables à ce réveil des études historiques, et plusieurs années s'écoulèrent sans qu'aucune tentative fût faite pour ranimer les bonnes volontés et provoquer l'émulation.

En 1881, un petit groupe, à la tête duquel étaient M. Hippolyte Carnot et M. Édouard Charton, fonda une revue mensuelle, sous ce titre même : *la Révolution française*, dont l'objet était de faire prévaloir la méthode scientifique là où les passions politiques l'avaient trop souvent altérée. Quelques années plus tard, en 1888, les adhésions étaient assez nombreuses pour que l'on pût songer à constituer une Société dont la revue devenait l'organe et qui se donna en outre la mission de célébrer le centenaire de 1789. Avec de très modestes subsides, la Société parvint à organiser, au pavillon de Flore, une exposition historique qui supporta vaillamment la concurrence écrasante de l'Exposition universelle et qui même, tous frais payés, laissa dans la caisse de la Société une somme relativement importante. Cette somme a été consacrée, comme tous les autres fonds de la Société, à la publication de travaux qui forment actuellement seize volumes.

La *Revue de la Révolution*, dirigée par MM. Gustave Bord et

Charles d'Héricault, se proposait un tout autre but que la *Révolution française* ; c'était avant tout un organe de combat, mais elle a publié aussi des travaux personnels ou des documents utiles à consulter. La collection forme 16 volumes (1883-1889).

Elle a été remplacée par la *Société d'histoire contemporaine*, qui a édité, outre divers volumes de mémoires ou de correspondances, un excellent recueil de textes sur la captivité et la mort de Louis XVI et celui des lettres authentiques de Marie-Antoinette.

Le gouvernement a décidé, en 1887, d'ouvrir une seconde série de *Documents inédits sur l'histoire de France* et d'y faire figurer le *Recueil des actes du Comité de salut public*, préparé par M. Aulard, la *Correspondance militaire* de Carnot, recueillie par M. Étienne Charavay, la *Correspondance secrète de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche en France, avec Joseph II et le prince de Kaunitz*, publiée par MM. d'Arneth et Jules Flammermont, les *Procès-verbaux* des comités d'instruction publique de l'Assemblée législative et de la Convention, publiés par M. Guillaume, un *Recueil de documents sur la convocation des États généraux*, publié par M. Armand Brette.

Le conseil municipal de Paris avait, l'année précédente, voté les fonds nécessaires pour la rédaction d'un *Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris*, dont l'exécution avait été confiée à M. Alexandre Tuetey, sous-chef de section aux Archives nationales, et d'une *Bibliographie* des documents imprimés dont je me suis chargé, et qui a eu l'honneur de se voir décerner en 1894, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, la plus haute récompense dont elle puisse récompenser un travail de cette nature. Il sera de nouveau question de ces deux ouvrages quand nous traiterons de l'histoire locale, ainsi que d'une autre collection, également créée par le conseil municipal, et destinée à grouper des documents inédits ou rares afférents à l'histoire politique moderne de Paris. Elle compte présentement vingt volumes.

Jusqu'en 1888, il n'existait aucun cours d'histoire de la Révolution ; c'est encore le conseil municipal de Paris qui fit les frais de celui qui fut institué près de la Faculté des lettres, et confié

à M. François-Alphonse Aulard. En 1891, ce cours a été érigé en chaire et M. Aulard en a été nommé titulaire. Depuis, le conseil municipal a encore créé à l'Hôtel de ville même un autre cours d'histoire moderne dont il a chargé M. Henri Monin, professeur d'histoire au collège Rollin. La Faculté des lettres de l'Université de Lyon a également autorisé un de ses membres, M. Émile Bourgeois, à traiter des mêmes matières que MM. Aulard et Monin.

Ce ne sont pas, on le voit, les moyens d'action et d'information qui manquent à ceux que leur curiosité attire vers ce genre de travaux, et cette curiosité n'est pas le fait de quelques Français isolés. Chaque année nous avons la preuve qu'elle s'est manifestée aussi en Allemagne, en Russie, en Suède, en Amérique, et qu'elle n'est pas une simple question de mode. L'histoire de la Révolution française figure ou doit désormais figurer sur le programme de toutes les Universités du monde civilisé. Son champ d'investigations est, d'ailleurs, pour ainsi dire, indéfini. Il nous faut voir maintenant comment nos prédécesseurs ont compris leur tâche, et avant de s'engager sur leurs traces, jeter un coup d'œil rapide sur le chemin déjà parcouru et les terres qu'ils ont défrichées.

II.

Pour tous les esprits qui prennent la peine de réfléchir, la Révolution n'a pas commencé, à proprement parler, le 5 mai 1789, et n'a pas pris fin le 19 brumaire an VIII, mais ces délimitations, empruntées aux événements et non aux idées, sont traditionnelles, commodes, et répondent à la définition courante de la période dont nous avons à nous occuper. Toutefois il est indispensable, si l'on veut se rendre compte des origines et des causes multiples d'où la Révolution a procédé, d'examiner les idées et les faits qui lui ont donné naissance.

Sans remonter jusqu'au moyen âge ni à la Réforme, il est certain qu'on pressent l'imminence des bouleversements futurs dès le milieu du XVIII[e] siècle, et c'est presque une banalité que de

signaler à ce point de vue les œuvres de Voltaire et de Rousseau, ou l'*Encyclopédie*.

Ce n'est pas, comme on peut le faire pour la Révolution elle-même, comme on le fera plus tard sans doute pour notre époque, à la presse qu'on peut demander la trace de cette propagation des idées nouvelles; la presse, telle que nous la concevons aujourd'hui, n'existe pas encore. On voit poindre beaucoup plus nettement le mouvement dans les mémoires et journaux intimes du temps.

Très nombreux pour le règne de Louis XIV, les mémoires le sont beaucoup moins pour le règne de Louis XV, mais leur importance n'en est pas moins réelle.

Ce sont, pour la cour, de 1733 à 1758, les *Mémoires* si secs, mais si instructifs dans leur monotonie apparente, du duc de Luynes, que MM. Dussieux et Soulié ont publiés intégralement, d'après le manuscrit conservé au château de Dampierre, et qui ne forment pas moins de dix-sept volumes in-8; c'est le journal, bien autrement suggestif, du marquis René-Louis de Voyer de Paulmy d'Argenson, ministre des affaires étrangères de 1744 à 1747, et qui, s'il fut un diplomate médiocre, se montra dans la retraite, où il passa les douze dernières années de sa vie, « plein de pensées sur les livres et sur les choses », selon l'expression de Sainte-Beuve. Les manuscrits de d'Argenson ont été détruits en 1871, dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre, mais on en avait tiré l'essentiel dans une édition donnée par l'un de ses descendants (5 vol. in-16), et dans celle que M. Rathery avait colligée pour la Société de l'histoire de France (9 volumes in-8), d'après les manuscrits de cette même bibliothèque.

Le *Journal* de l'avocat Barbier a été aussi l'objet de deux éditions, l'une pour la même Société de l'histoire de France (4 vol. in-8), l'autre plus complète, en huit volumes in-18. C'est pour l'histoire des luttes du Parlement contre l'autorité royale, de 1723 à 1762, un document très précieux, et les réflexions dont Barbier apostille les événements qu'il relate éclairent d'un singulier jour l'état d'esprit d'une partie de la bourgeoisie à la veille des temps nouveaux. Un autre journal de même nature et beaucoup plus volumineux, conservé à la Bibliothèque nationale,

celui du libraire Hardy, est démeuré inédit, en raison même des frais que présenterait sa publication intégrale. Ce *Journal*, que l'auteur a intitulé : *Mes loisirs, ou Journal des événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance*, commence précisément à l'époque où la mort interrompit celui de Barbier (1762), et s'arrête en 1790, lorsque Hardy mourut à son tour. Le Journal de Hardy a été mis à profit par de très nombreux historiens et notamment par M. Ch. Aubertin, auteur d'un livre remarquable sur *l'Esprit public au XVIIIe siècle* (1874, in-8). M. Aubertin n'a pas négligé non plus les *Mémoires secrets de la République des lettres*, dits de Bachaumont, et la *Correspondance littéraire secrète*, dite de Métra, imprimés tous deux au siècle dernier et où abondent les menus faits sur lesquels il a établi son enquête. On trouve enfin beaucoup de citations et d'indications précieuses dans *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*, de M. Félix Rocquain (1878, in-8), et notamment une liste des livres condamnés de 1715 à 1789.

Les remontrances des parlements pourraient également fournir à l'histoire des causes latentes de la Révolution des sources trop négligées jusqu'à ce jour. M. Jules Flammermont, professeur à la Faculté des lettres de Lille, achève en ce moment, dans la collection des Documents inédits de l'histoire de France, la publication des *Remontrances du Parlement de Paris au XVIIIe siècle* (3 vol. in-4); mais si les parlements de province ont été, pour la plupart, l'objet d'études personnelles de dates et de valeur diverses, il resterait à faire, à l'aide de leurs archives pour la plupart intactes, un travail analogue tantôt sous forme d'analyse, tantôt par une reproduction intégrale.

Ce n'est pas d'hier, au reste, que la transformation radicale subie par la vieille France a pour la première fois attiré l'attention des historiens et des penseurs, comme on peut s'en rendre compte en consultant *la France avant la Révolution*, de M. Raudot (1841, in-8); *l'Histoire des causes de la Révolution*, de Granier de Cassagnac (1850, in-8); *l'Ancien régime et la Révolution*, de Tocqueville (1856, in-8); *l'État de la France en 1789*, de Paul Boiteau (1861, in-8); *la Révolution et la féodalité*, de M. Doniol (3 vol. in-8); *la Chute de l'ancien régime*, de M. Aimé Chérest

(1884-1885) ; les leçons d'Ed. Laboulaye, non recueillies depuis en volumes et publiées dans la *Revue des cours publics* [*Revue bleue*], t. II, sur *l'administration française sous Louis XVI* et les *Approches de la Révolution;* enfin le livre fameux de M. Taine : *les Origines de la France contemporaine, l'ancien régime* (1875, in-8) et, à un point de vue plus spécial, mais non moins important, *les Finances de l'ancien régime et la Révolution*, par M. René Stourm, membre de l'Institut (1885, 2 vol. in-8), et *les Causes financières de la Révolution*, par M. Ch. Gomel (1892-1896, 3 vol. in-8).

La Révolution durait encore lorsque parurent les premiers ouvrages qui prétendaient la raconter; mais l'incertitude du lendemain et les revirements de l'opinion rendaient la tâche singulièrement difficile. Les éditeurs avaient, il est vrai, recours à un moyen fort simple de se tirer d'affaire et de plaire à leur clientèle : ils substituaient, sans scrupule, un texte nouveau au texte ancien, ou le faisaient retoucher par l'auteur au point de le rendre méconnaissable. On pourrait à l'appui citer plusieurs exemples : je me contenterai d'en citer un seul, parce qu'il s'agit du livre qui tient sans conteste le premier rang dans l'iconographie du temps : il est intitulé : *Tableaux historiques de la Révolution* (3 vol. in-fol.), et comporte cent quarante-quatre planches et soixante portraits, accompagnés d'un texte dû primitivement à Claude Fauchet, Chamfort, Ginguené et peut-être à Roucher. En 1798, Pagès retoucha ce texte presque à chaque ligne, et, en 1817, Miger en rédigea un autre, cette fois nettement royaliste. J'ai pris la peine de comparer les variantes des deux premiers textes; rien n'est plus instructif, pour qui veut se rendre compte de la fluctuation des jugements portés par les contemporains sur les hommes et sur les événements qu'ils avaient vus de près. Quant aux estampes qui justifient le titre du livre, c'est une série de documents tout à fait hors ligne et qui a été maintes fois mise à contribution ; c'est assurément l'un des plus beaux livres illustrés du siècle dernier.

Toutes les premières histoires générales de la Révolution se présentent à nous sans références, sans pièces justificatives, sans aucune des garanties et des preuves que nous exigeons

aujourd'hui ; mais leurs lecteurs n'étaient pas difficiles, et, pourvu qu'on fît suivre le mot *Histoire* d'une épithète sonore, telle que « philosophique » ou « secrète », Fantin-Désodoard ou François Pagès avaient non seulement la chance d'être lus, mais de voir leurs élucubrations plusieurs fois réimprimées. Parmi leurs très nombreux concurrents, il faut du moins distinguer et mettre à part les divers ouvrages suivants : *Essais historiques sur les causes et les effets de la Révolution*, par C.-F. Beaulieu (1803, 6 vol. in-8) ; *Histoire de France depuis la Révolution de 1789*, par Emmanuel Toulongeon (1801-1806, 4 vol. in-4), et enfin l'*Histoire complète de la Révolution française*, par P.-Fr. Tissot (1834-1836, 3 vol. in-8), beaucoup moins connue qu'elle ne mériterait de l'être, mais que le succès des livres contemporains de Thiers, de Mignet, et un peu plus tard de ceux de Michelet et de Louis Blanc, a fait tomber dans un injuste oubli.

L'*Histoire de la Révolution*, par M. Adolphe Thiers, fut publiée de 1823 à 1827 en dix volumes in-8 ; les deux premiers portent, avec le nom de l'auteur encore à peu près inconnu, celui d'un publiciste alors fameux et depuis complètement oublié : Félix Bodin. Pour justifier cette adjonction, destinée en réalité à protéger l'œuvre du débutant, le titre de ces deux premiers volumes annonçait une *Histoire de la révolution de 1355, ou des États généraux sous le roi Jean*, qui n'a d'ailleurs jamais paru et qui devait, on ne sait trop comment, former le prologue du plus grand fait de l'histoire moderne. Débarrassé de l'appui bénévole, mais, en somme, bien inutile que lui avait prêté Félix Bodin, M. Thiers exposa, dans l'Avertissement du tome III, le plan qu'il s'était tracé. Il se flattait, avec raison, d'avoir, le premier, donné le prix du pain, du savon et de la chandelle, et d'être entré dans le détail des contributions, des emprunts et du papier-monnaie. Pour atteindre son but, il avait peu feuilleté les documents d'archives, alors à peu près inaccessibles, mais il avait surtout interrogé les survivants très nombreux de ces grandes luttes, et consulté leurs notes ou leurs mémoires. Est-ce à dire, pour cela, que cette *Histoire* fût exempte d'erreurs ? Non certes, et Thiers en a corrigé un certain nombre dans les éditions subséquentes, tout en se refusant parfois à admettre les

rectifications les plus légitimes, comme celle de Bouchotte, ancien ministre de la guerre, au sujet de la subvention payée à Hébert, rédacteur du *Père Duchesne*, et à d'autres journalistes. Las de ne pouvoir obtenir justice, Bouchotte prit le parti de faire imprimer sa justification dans *l'Histoire parlementaire* de Buchez et Roux, dont je parlerai plus loin.

François Mignet, compatriote, contemporain et, jusqu'au dernier jour, ami inséparable de Thiers, avait, comme lui, vingt-cinq ans à peine lorsqu'il écrivit, en quatre mois, dit-on, mais après l'avoir préparée pendant deux ans, cette *Histoire de la Révolution depuis 1780 jusqu'à 1814* (Paris, 1824, 2 vol. in-8), qui est moins une histoire proprement dite qu'un précis, un admirable précis, où pas un fait essentiel n'est omis, où pas une erreur grave n'a été jusqu'à présent signalée; mais en raison même de sa concision, le livre de Mignet ne peut et ne doit être recommandé qu'à ceux qui possèdent déjà les éléments de l'histoire de la même période et qui veulent s'essayer à en dégager la philosophie.

Le livre de Michelet n'est pas non plus écrit à l'usage des débutants. Il faut pour en subir l'attrait, et aussi pour s'en défendre, connaître très suffisamment l'époque et les hommes qu'il met en scène. La rédaction de cette *Histoire* présente deux phases bien distinctes : les deux premiers volumes eurent pour origine les leçons professées par l'auteur au Collège de France; toute la fin fut écrite en Bretagne, puis en Italie, après le coup d'État du 2 décembre 1851, mais il n'y a nulle disparate dans l'ensemble du livre. D'un bout à l'autre, c'est la même flamme, la même passion, le même don de vie, de « résurrection », comme il l'a dit lui-même, que Michelet a prodigué à tout ce qu'il a touché. Au point de vue spécial, qui doit seul nous préoccuper ici, j'ajouterai que si Michelet cite rarement ses sources, il ne les perd jamais de vue. Il s'est vanté d'avoir le premier mis à contribution les délibérations de la Commune et les registres des sections de Paris alors empilés dans les combles de l'Hôtel de ville et réduits en cendres en 1871; il avait également eu à sa disposition les dossiers formés par MM. Benjamin Fillon et Dugast-Matifeux sur les guerres de Vendée et qui appar-

tiennent aujourd'hui à la Bibliothèque publique de Nantes.

Le livre de Louis Blanc fut, comme celui de Michelet, entrepris avant la révolution de 1848 et achevé loin de Paris, mais non pour les mêmes causes. Réfugié à Londres après l'émeute du 15 mai 1848, et condamné par contumace à la déportation, Louis Blanc se remit sans désemparer au travail et trouva dans les richesses du British Museum des ressources que notre Bibliothèque nationale elle-même n'eût pu alors lui fournir. Il a reconnu hautement, à diverses reprises, tout ce qu'il devait à cet admirable établissement et à son fondateur, sir Anthony Panizzi. Il y avait trouvé en effet, avec la riche collection acquise de M. Croker, les papiers, si importants pour l'histoire des guerres de la Vendée, du marquis de Puisaye, et il y avait été en outre l'objet de ces prévenances exceptionnelles, dont la tradition s'est maintenue bien après la retraite et la mort de sir Anthony, et dont tous les étrangers qui ont travaillé au British Museum gardent un si reconnaissant souvenir.

Le livre d'Edgar Quinet (*La Révolution*, 1865, 2 vol. in-8) est, comme celui de Louis Blanc, une œuvre d'exilé; mais c'est moins, à proprement parler, une histoire de la Révolution que la critique de ses doctrines et l'explication logique de ses actes. Violemment attaqué dans le parti républicain lui-même, au moment de son apparition, ce livre marque une date importante dans l'histoire des idées, en ce sens qu'il a le premier introduit le libre examen là où l'on n'avait vu auparavant qu'une série de surprises inexplicables. Pour Quinet, chacune des grandes journées de la Révolution contient le germe de celle qui la suivra, et le 18 brumaire n'est que la conséquence légitime du 20 juin, du 31 mai et de la Terreur.

Le vaste ouvrage d'Hippolyte Taine est le dernier en date que l'on puisse citer parmi les grands travaux consacrés à l'ensemble de l'Histoire de la Révolution. Sous le titre générique de *Origines de la France contemporaine*, l'auteur de *l'Ancien Régime* a complété son œuvre dans les divisions suivantes : *l'Anarchie*, *la Conquête jacobine*, *les Gouvernements révolutionnaires*, *le Régime moderne* (1878-1894, 6 vol. in-8). On y retrouve à chaque page le même luxe d'informations, le même parti pris,

la même tension de la phrase courte, drue, serrée, qui rend si pénible la lecture des ouvrages de l'auteur et qu'un critique comparait pour le lecteur au supplice de la cangue.

A mesure que les études relatives à cette période se sont développées, on s'est mieux rendu compte de la difficulté, des dangers, si j'ose dire, que présentaient ces généralisations trop hâtives, et d'ici à longtemps, sans doute, personne n'osera entreprendre de fondre en un livre unique tant de travaux épars. J'oserais même aller plus loin et je ne crois pas être contredit en affirmant que l'heure n'est encore pas venue de donner à une histoire générale de la Révolution la forme d'un *Dictionnaire*. Des cinq entreprises tentées dans ce sens et que l'on peut citer, le *Dictionnaire* de Décembre-Alonnier n'est que ce qu'on appelle une entreprise de librairie. Il est cependant moins méprisable qu'une compilation de même nature commencée par un publiciste nommé Boursin et achevée par M. Augustin Challamel. Auteur d'un livre estimable, l'*Histoire-Musée de la Révolution française*, qui eut le mérite d'attirer le premier l'attention sur la partie pittoresque et graphique de la Révolution, M. Challamel était fort âgé lorsqu'il se chargea de mettre en ordre les notes de Boursin, et il aggrava ou multiplia les erreurs grossières dont fourmille ce manuscrit posthume. Des trois autres tentatives de même nature que je connais, il ne subsiste que quelques pages ou même qu'un prospectus : le *Dictionnaire encyclopédique* de Decmanville (1854) s'est arrêté au mot *Arrestation*. *Le Grand dictionnaire des hommes et des choses de la Révolution*, de MM. Arcès et Rochet, n'a pas dépassé le mot *Aix*; quant à l'*Encyclopédie de la Révolution*, annoncée en 1868 par deux jeunes écrivains, dont l'un a aujourd'hui une célébrité européenne, Louis-Xavier de Ricard et Anatole France, il n'en a paru qu'un prospectus depuis longtemps recherché par les curieux.

S'il n'y a pas de dictionnaire historique de la Révolution vraiment digne d'être recommandé, il convient de signaler dans la *Grande Encyclopédie*, qui se publie en ce moment à Paris, des articles sur les hommes et les institutions de la même période rédigés par les écrivains les plus compétents, comme on peut s'en

assurer en consultant les articles *Août (journée du 10)* et *Convention nationale*, par M. Aulard; *Assemblée constituante*, *Assemblée législative et Directoire*, par M. René Samuel; *Danton*, par M. le docteur Robinet; *Girondins*, par M. Henri Monin, ainsi que toutes les notices biographiques traitées par MM. Étienne Charavay, Auguste Kuscinski, etc. La plupart de ces articles sont en outre suivis de nombreuses références bibliographiques.

Ce ne sont pas, d'ailleurs, bien souvent les plus gros livres qui renferment l'essentiel de ce qu'il nous importe de connaître, et un mince volume est, sans parler de son format, d'un usage infiniment plus pratique. A ceux qui n'ont besoin que d'une date, d'un détail ou d'un nom propre, je recommande donc un certain nombre de *Précis*, qui, soit sous ce titre même, soit sous tout autre, sont, dans l'ordre chronologique, les ouvrages suivants :

— *Almanach historique* (devenu ensuite *Précis historique*) *de la Révolution française*, par Rabaut Saint-Étienne (1792; 5e édit., 1820, in-18).

— *Précis historique de la Révolution française*, par Lacretelle jeune (1801-1806, 6 vol. in-18).

— *Répertoire ou Almanach historique de la Révolution française*, par Hullin de Boischevalier (an VI-1807, 6 vol. in-12). C'est de tous les travaux de même nature, immédiatement contemporains, le plus concis, le mieux informé, le plus pratique, et je le préfère même à *l'Art de vérifier les dates de la Révolution* (an XII) que l'on peut attribuer à Rondonneau. Le *Répertoire* de Hullin de Boischevalier mériterait d'être réimprimé, en tenant compte des rectifications qu'il serait aujourd'hui possible et même indispensable d'y apporter, particulièrement en ce qui concerne les noms propres; la quatrième partie du travail de Hullin est tout entière remplie, en effet, par un répertoire des représentants élus aux diverses assemblées depuis les États généraux jusqu'aux deux Conseils et, malgré les travaux plus récents et assurément plus critiques de MM. Brette et Guiffrey, sur les constituants et les conventionnels, cette partie est encore fort bonne à consulter et le demeurera jusqu'à ce que les listes promises par MM. Charavay et Tuetey sur l'Assemblée

législative et sur les deux Conseils aient vu le jour. On peut également ranger dans la classe des précis, mais sans exiger d'eux la même utilité pratique, les petits livres qui portent tous le même titre, ou peu s'en faut, de Th. Barrau (1857, in-18), de Lanfrey (1858, in-8), de M. Ernest Hamel (1870, in-8), de M. Alfred Rambaud (1883, in-18), de M. Hipp. Carnot (1883, in-18), qui ont entrepris de condenser tout ce qu'il est essentiel de savoir sur les événements et les hommes.

A cette série de consultations préliminaires auxquelles devra s'astreindre quiconque veut étudier sérieusement la Révolution, il convient de rattacher encore quelques ouvrages que la diversité même de leur contenu ne permet pas de classer ailleurs que parmi les généralités. Ce sont dans l'ordre chronologique : les *Épisodes et curiosités révolutionnaires*, de Louis Combes (1869, in-12); les *Lundis révolutionnaires*, de Georges Avenel (1878, in-8); les *Variétés révolutionnaires*, de M. Marcellin Pellet (1884-1890, 3 vol. in-12); les *Légendes révolutionnaires*, de M. Edmond Biré (1896, in-8).

Les *Épisodes et curiosités*, de Louis Combes, datent des dernières années du second empire et se ressentent des passions du moment. A plusieurs de ces études on pourrait appliquer notre vieux dicton : « Qui veut trop prouver ne prouve rien », et l'argumentation de l'auteur ne s'appuie pas toujours sur des preuves suffisamment solides; mais il lui reste le mérite d'avoir le premier ramené l'attention sur des faits travestis ou mal connus et obligé plus d'un esprit prévenu à reviser des traditions jusqu'alors acceptées sans contrôle.

Le livre de Georges Avenel est formé d'une réunion d'articles parus dans la *République française*, de Léon Gambetta, à propos de publications récentes et de natures très diverses. Connu par un premier livre quelque peu exubérant sur *Anacharsis Clootz*, Georges Avenel, assagi par l'étude et par les années, avait apporté dans sa nouvelle tâche des dons critiques qui donnent presque à ce recueil de comptes rendus la valeur d'une œuvre originale. C'est la première fois, notamment, que la question si épineuse des *biens nationaux* était traitée avec cette compétence et cette clarté. Georges Avenel mourut prématuré-

ment en 1876, et M. Marcellin Pellet reprit sa succession littéraire. *Les Variétés révolutionnaires* qu'il a rassemblées en trois séries ont également pour origine, soit des publications récentes, soit quelques documents inédits ou mal connus. Inspirées par un sincère amour de la Révolution à un esprit vraiment libéral, elles constituent une très agréable et très profitable lecture.

Vers le même temps, M. Aulard préludait aux travaux qui l'ont placé à la tête du mouvement dont je m'efforce de tracer l'esquisse, en donnant, lui aussi, à la *Justice* des « lundis révolutionnaires » qu'il signait du pseudonyme de *Santhonax*, par allusion à ses origines saintongeaises. Par malheur, la plupart des articles n'ont pas été repris par l'auteur sous une forme plus accessible; d'autres, parus pour la plupart dans la *Revue bleue*, ont été réunis dans ses *Études et leçons sur la Révolution française* (1893, in-12).

Le parti hostile aux idées et aux hommes de 1789 n'a eu garde de négliger un moyen d'action que ses adversaires ont depuis longtemps adopté, et le plus actif et le mieux informé de ses représentants, M. Edmond Biré, a donné à son recueil ce titre significatif : *Légendes révolutionnaires*.

Il serait tout à fait injuste de ne pas faire sa part à la critique étrangère, dans cette revue rapide des efforts tentés par le XIXe siècle pour se rendre compte du mouvement qui ébranla le vieux monde. Le livre le plus original, sinon le plus équitable, en cette matière, est celui de Thomas Carlyle ; depuis et dans la même langue a paru celui d'un homme qui a longtemps professé à Oxford, M. H. Morse Stephens, et qui a donné récemment un recueil très heureusement choisi des discours de quelques-uns des grands orateurs de la Constituante et de la Convention.

Dès 1792, les Allemands fort attentifs, comme toujours, à ce qui se passait en France, ont publié des manuels, des répertoires chronologiques, et jusqu'à un premier essai bibliographique des écrits parus de 1789 à 1792. En 1793, Fichte exposait ses *Considérations destinées à rectifier les jugements publics sur la Révolution*, et en 1829, Niebuhr en faisait le sujet de son cours à

l'Université de Bonn. Édouard Arndt a donné, en 1851, à Brunswick, une *Histoire de la Révolution française* en six volumes. Le grand travail de M. de Sybel sur l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution* a servi de point de départ aux belles études de M. Albert Sorel sur le même sujet, *l'Europe et la Révolution française* (1885-1887, 2 vol. in-8), mais on peut dire qu'il l'a renouvelé, tant par la perspicacité et la profondeur de ses vues que par l'emploi de documents que l'historien allemand n'avait pu connaître. C'est, en effet, l'une des plus notables conquêtes de l'érudition moderne sur la routine que d'avoir obtenu à peu près partout la communication de ces fameux secrets diplomatiques naguère enfermés sous triple serrure. Après le livre magistral de M. Albert Sorel, on peut et l'on doit citer : les *Papiers de Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse* (1792-1797), publiés par M. Jean Kaulek (1887-1889, 4 vol. in-8) ; *la Mission de Talleyrand à Londres en 1793*, par M. Georges Pallain (1889, in-8), et *le Ministère de Talleyrand sous le Directoire* (1890, in-8), du même écrivain ; *l'Ambassade de France en Espagne durant la Révolution*, par M. Geoffroy de Grandmaison (1892, in-8).

L'histoire militaire de la Révolution, comme son histoire diplomatique, a bénéficié de l'abolition de règlements surannés : les archives du ministère de la guerre lui sont enfin ouvertes, de même que tous nos autres dépôts. M. Étienne Charavay, qui publie dans la nouvelle série de la collection des Documents inédits sur l'histoire de France la *Correspondance de Lazare Carnot*, a entrepris de reconstituer ou de reviser, d'après ces sources jadis à peine soupçonnées, la biographie d'un certain nombre d'officiers supérieurs. M. Aulard puise dans le même fonds pour son grand recueil des *Représentants en mission*, délégués par le Comité de salut public auprès des armées. M. A. Escande a raconté, d'après les sources françaises et anglaises, l'expédition de *Hoche en Irlande* (1889, in-12). M. Arthur Chuquet poursuit avec une science impeccable et un rare talent d'écrivain sa série des *Guerres de la Révolution* : les campagnes du Nord et de l'Est ne lui ont pas demandé moins de onze volumes, et il abordera bientôt, sans doute, celles d'Italie et d'Égypte.

Sur l'histoire non moins glorieuse de nos guerres maritimes

il n'y a guère à mentionner, outre le livre de M. le capitaine de vaisseau Édouard Chevalier : *Histoire de la marine française sous la première République* (1886, in-8), que des ouvrages de propagande patriotique, tels que *les Marins de la République*, de M. H. Moulin (1883, in-18), ou *les Marins français*, de M. Paul Lecène, qui, si estimables qu'ils soient, ne sauraient être considérés comme des instruments vraiment scientifiques.

A côté de ceux qui ont vaillamment défendu la France, il peut paraître singulier de donner place à ceux qui ont fait passer leur dévouement dynastique ou simplement le souci de leur sûreté personnelle avant le salut de la patrie. L'émigration, dont les deux frères du roi donnèrent les premiers l'exemple, a inspiré une foule de Mémoires et quelques importants ouvrages modernes, tels que *l'Angleterre et l'émigration française*, de M. André Lebon (1882, in-8) ; *l'Histoire générale de l'émigration*, de MM. H. Forneron et Le Trésor de la Roque (1884-1890, 3 vol. in-8), et *l'Histoire de l'émigration*, de M. Ernest Daudet (1886-1889, 3 vol. in-8).

III.

Bien que la chute de la monarchie ne date officiellement que du 10 août 1792, en fait, le pouvoir royal n'est plus qu'un mot à partir du 17 juin 1789, jour où la représentation du tiers état aux États généraux décida de ne point se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France. Aussi, pour le groupement des documents qu'il nous importe de consulter, et afin de nous rendre compte de l'état des esprits et de la marche des événements, est-il préférable de diviser les dix années qui suivent en trois périodes d'inégale longueur, correspondant à la durée des assemblées, d'où dépendait alors le sort de la patrie.

La première de ces périodes s'étend de 1789 à 1792, c'est-à-dire de la réunion des États généraux à la séparation de l'Assemblée législative, qui avait elle-même remplacé l'Assemblée constituante.

La seconde (21 septembre 1792-4 brumaire an IV, 26 octobre 1795) est celle de la Convention.

La troisième commence avec l'élection des deux Conseils (Anciens et Cinq-Cents), dont la réunion prend le titre de Corps législatif, et qui confièrent l'exécution de leurs volontés à une délégation de cinq membres appelés *Directeurs*.

Ces trois périodes inaugurent en France ce qu'on appelle le régime parlementaire, qui, proscrit sous Napoléon, toléré, non sans restrictions, sous Louis XVIII et Charles X, remis en honneur sous le règne de Louis-Philippe, redevient un moment en 1848 ce qu'il fut sous la première Révolution, constitue tardivement sous le second Empire le premier centre de l'opposition et qui est, depuis l'avènement de la troisième République, le rouage le plus apparent, sinon le plus effectif, de son mécanisme.

Les débats des anciens parlements n'étaient pas publics, et les remontrances elles-mêmes étaient arrêtées et rédigées dans ce qu'on appelait le *Conseil secret*. Les plus importantes d'entre elles étaient imprimées furtivement, condamnées au feu, au moins pour la forme, et n'avaient, par conséquent, aucune influence directe et immédiate sur l'opinion publique. La Révolution changea tout cela et le reste. Elle mit entre les mains des élus du suffrage restreint un pouvoir dont eux-mêmes ne soupçonnèrent pas tout d'abord l'étendue, et qui, par l'abdication progressive de la vieille monarchie, demeura peu à peu sans frein et sans contrôle. Ils eurent le droit de tout dire, et, par la force même des choses, la presse, autre pouvoir aussi neuf que celui de la tribune, la presse eut, ou plutôt s'attribua, le droit de tout imprimer.

Les travaux des assemblées nous sont parvenus sous trois formes distinctes et qu'il importe essentiellement de ne pas confondre :

La physionomie officielle des débats nous a été conservée par le procès-verbal rédigé, alors comme aujourd'hui, par ce que nous appelons encore *le bureau*.

La sténographie n'existait pas alors, et les comptes rendus des séances destinés à renseigner le public étaient rédigés sur des notes prises par des journalistes apostés dans des tribunes spéciales. De là bien des oublis, des négligences, des

partis pris qui ne permettent d'accorder qu'une confiance très relative aux résumés des journaux quotidiens. Enfin on a, et vraisemblablement au complet, l'immense série imprimée des rapports, opinions, motions, projets, etc., déposés par les représentants, soit avant, soit après les débats auxquels ils avaient pris ou se proposaient de prendre part, tantôt en leur nom personnel, tantôt comme organes du comité dont ils faisaient partie.

Il existe pour les États généraux et la Constituante un certain nombre de listes contemporaines plus ou moins fautives. Elles sont aujourd'hui avantageusement remplacées par le volume récent de M. Armand Brette, intitulé *les Constituants* (1897, in-8).

Il n'existe pas, à proprement parler, de procès-verbaux des premières réunions particulières ou plénières des trois ordres (noblesse, clergé, tiers état), appelées à Versailles le 4 mai 1789, pour former les États généraux, mais on a deux relations officielles, intitulées, l'une : *Récit historique de ce qui s'est passé aux États généraux depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 17 juin suivant, époque à laquelle les communes se sont constituées en Assemblée nationale* (Imp. nationale, 1791, in-8, 2 ff. et 159 p.), et un *Récit des séances des députés des Communes, depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 12 juin suivant, époque à laquelle la rédaction des procès-verbaux a commencé* (s. l. n. d., in-8, 172 p.).

On a aussi plusieurs relations particulières émanées des membres de l'Assemblée, telles que le *Journal du baron de Gauville* (4 mars 1789-1er juillet 1790), 1864, in-12, et les *Lettres du duc de Biron, duc de Lauzun* (du 4 mai au 15 novembre 1789), 1865, in-8.

C'est encore à M. Armand Brette que nous devons la seule liste authentique et complète, accompagnée du fac-similé de l'original, du serment dit du *Jeu de Paume*, prononcé et signé le 20 juin 1789 par les députés du tiers, à qui un ordre de Louis XVI avait provisoirement interdit l'hôtel des Menus-Plaisirs à Versailles. Ce document capital, dont l'original est déposé aux Archives nationales, n'avait jamais été l'objet d'un examen critique, et M. Brette a pris le premier la peine d'identifier

chaque signature. De tous les vestiges matériels qui nous sont parvenus de cette grande époque, aucun assurément n'est plus précieux, et on pourrait l'appeler à juste titre une relique.

L'un des secrétaires du tiers, dans cette mémorable journée, était un avocat du clergé, député du tiers état : Armand-Gaston Camus, que, dès le 14 août 1789, l'Assemblée constituante désigna pour être son archiviste. Elle ne pouvait faire un meilleur choix. Grâce à Camus, les procès-verbaux imprimés des séances, formant 76 volumes in-8 (y compris un volume supplémentaire), ont été pourvus d'une table des matières, des noms de lieux et de personnes (1807, in-folio ou 5 volumes in-8) rédigés avec une clarté et une méthode qu'on n'a jamais dépassées, sinon même atteintes depuis. Mais Camus a d'autres titres encore à notre reconnaissance : on peut dire, sans exagération, qu'il ne laissa pas s'égarer une seule feuille de papier, manuscrite ou imprimée, et tout ce qui se déversait quotidiennement sur le bureau de l'Assemblée était par ses soins recueilli, classé, répertorié. C'est ainsi que nos Archives nationales actuelles, dont il fut plus tard le premier garde, peuvent encore présenter aujourd'hui, avec les dossiers formés par Camus, un recueil factice considérable d'imprimés de toute nature adressés aux assemblées et relié par ses soins, recueil familièrement désigné, encore aujourd'hui, sous le nom de *collection verte* (en raison de la reliure), ou de *collection Camus*.

Quant aux opinions et rapports émanés de divers membres de l'Assemblée constituante, nous les trouvons énumérés, par ordre chronologique dans la série Le [29] (tome VI) du catalogue de l'histoire de France, et sous la même cote dans le supplément récemment autographié de l'histoire constitutionnelle.

Le rôle politique de l'Assemblée constituante a fait l'objet de mémoires écrits par plusieurs de ses membres et d'un certain nombre de travaux d'ensemble, soit contemporains, soit plus récents. Parmi les premiers, figurent en première ligne ceux de Bailly, de Ferrières et de Montlosier, sur lesquels nous aurons à revenir lorsque nous traiterons la question des témoignages individuels; parmi les seconds on peut citer l'*Histoire de l'Assemblée constituante*, par Ch. Lacretelle (1821, 2 vol. in-8), celle d'Alexan-

dre de Lameth (1828-1829), ainsi que *les Constituants*, par Lamartine (1855, 4 vol. in-8), brillante et superficielle amplification, tracée par la plume besogneuse de l'auteur des *Girondins* qu'elle aurait dû logiquement précéder.

Il faut signaler encore *les Orateurs de la Constituante*, par M. Aulard (1882, in-8), étude sur l'éloquence parlementaire qui fut le point de départ de l'enseignement auquel il aura si honorablement attaché son nom.

Le mandat de l'Assemblée législative n'a pas duré tout à fait un an, et, pendant ces onze mois, les événements se précipitèrent avec une telle impétuosité qu'elle n'a pas eu le loisir d'accomplir quelques-unes de ces réformes qui ont immortalisé l'Assemblée précédente et la suivante.

Un vote de la Constituante avait interdit à ses membres de se représenter devant leurs électeurs pour faire partie de la nouvelle législature : ce fut donc un personnel entièrement nouveau et en grande partie composé d'inconnus, qui vint siéger sur les bancs occupés la veille encore par tant d'hommes devenus ou demeurés célèbres. De même que pour la Constituante, on a un certain nombre de listes contemporaines des membres de l'Assemblée législative, mais M. Étienne Charavay nous fait espérer la prochaine publication d'un travail raisonné et critique sur le même sujet.

Les Procès-verbaux de l'Assemblée législative forment seize volumes in-8, pour lesquels Camus, maintenu dans ses fonctions d'archiviste, a rédigé une table (in-folio ou 2 vol. in-8), non moins précieuse et non moins détaillée que la précédente. A cette collection se joignent trente-sept volumes in-4 et in-8 de *Pièces imprimées par ordre de l'Assemblée nationale* (Le^{33} 3 A-Z), renfermant, sous des rubriques distinctes, les documents émanés des Comités, au nombre de douze, qui s'étaient partagé les travaux que la Législative n'eut que le temps d'ébaucher. On y retrouve également un certain nombre de motions et de rapports décrits au catalogue de l'Histoire de France sous la cote Le^{34} (tome VI).

Un seul de ces comités a eu, malgré son peu de durée, un rôle assez important pour que ses délibérations aient l'honneur

de figurer dans la collection des Documents inédits sur l'Histoire de France : ce sont les Procès-verbaux du Comité d'instruction publique, publiés par M. J. Guillaume (1889, gr. in-8).

La Convention, plusieurs fois décimée par ses propres dissensions, surtout après les journées du 31 mai 1793 et du 1er prairial an III, se recruta primitivement aussi bien parmi les constituants et les législateurs que parmi de nouveaux venus. De très nombreuses listes de ses membres ont été publiées, soit isolément, soit dans des histoires générales ou particulières de la Révolution. La plus complète, parce qu'elle comprend aussi les suppléants, est celle que M. Jules Guiffrey a rédigée d'après les procès-verbaux conservés aux Archives nationales et qu'il a publiée sous ce titre : *Les Conventionnels* (1889, in-8), dans la collection de la Société de l'Histoire de la Révolution.

La Convention s'était, de même que les Assemblées précédentes, subdivisée en comités ou commissions dont le chiffre total s'élevait à vingt et un. Le plus important, le plus célèbre, sinon le plus connu d'entre eux est le Comité de Salut public ou de Défense générale (ce fut son premier titre), qui, du 1er janvier 1793 au 9 thermidor an II, tint entre ses mains les destinées de la France et la vie de tous les citoyens. Après lui, le Comité de Sûreté générale, dont les attributions, assez vaguement définies, consistaient surtout à veiller sur la sécurité intérieure de la République, unit souvent ses pouvoirs à ceux du Comité de Salut public, et plusieurs des arrêtés les plus célèbres pris par celui-ci furent contresignés par les membres du second. Aussi les désignait-on parfois sous le nom de *Comités de gouvernement.* M. Aulard a entrepris et mené jusqu'au tome X, dans la seconde série de la collection des Documents inédits sur l'histoire de France, la publication du *Recueil des actes du Comité de Salut public, avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire* qui, du 10 août 1792 au 12 germinal an II (1er avril 1794), exerça, au moins nominalement, sinon en fait, toutes les attributions de la puissance exécutive.

Un autre comité, dont le rôle a été longtemps ignoré ou méconnu, et qui a cependant contribué dans une large mesure à la

gloire de la Convention, le Comité d'instruction publique, fait également, en ce moment, l'objet d'une publication analogue à celle que son éditeur, M. J. Guillaume, avait exécutée pour le Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative. Trois volumes des *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale* ont déjà paru, et j'y reviendrai à propos des institutions dont ce Comité a été le promoteur.

Le procès-verbal des séances de la Convention a été imprimé et forme soixante-quatorze volumes in-8; mais, le croirait-on? nous en sommes encore à attendre l'impression de la table rédigée par Camus! Oui, l'assemblée la plus célèbre que la France ait élue et qui a eu sur ses destinées une influence prépondérante est présentement la seule dont les délibérations soient dépourvues de cet indispensable instrument de recherches.

Et cependant cette table, comportant environ 155,000 fiches, existe aux Archives nationales ; mais des raisons que je n'ai pas à exposer ici, de mesquines questions de personnes, ou plutôt « de boutique », ont, jusqu'à ce jour, empêché la réalisation d'un projet dont l'exécution n'aurait dû souffrir aucune difficulté. Une copie abrégée de cette table a été, il est vrai, mise à la disposition du public dans la salle de travail des Archives, mais elle ne saurait remplacer le répertoire dressé par Camus, qui, malgré toutes les précautions prises, est toujours exposé à la destruction par le feu, ou par n'importe quel autre accident.

Dans le Catalogue de l'histoire de France, les rapports et discours des membres de la Convention remplissent deux séries (Le ^{38} et Le ^{39}, tome VI et supplément autographié); la première, consacrée aux motions formulées dans le sein même de l'Assemblée, la seconde aux rapports et comptes rendus des représentants en mission. Les *Pièces imprimées par ordre de la Convention*, sous une rubrique spéciale, sont beaucoup moins nombreuses que l'on ne serait tenté de le croire : elles forment en tout treize volumes in-8 (Le ^{37} 2 A-J).

Les mémoires rédigés, soit par les conventionnels eux-mêmes, soit sur leurs notes ou sous leur nom, et les histoires de la grande Assemblée, sont, par le nombre au moins, très consi-

dérables, mais il s'en faut qu'on doive puiser à ces sources si diverses avec une égale sécurité.

Il faut tout d'abord distinguer parmi ces souvenirs ceux qui furent tracés au milieu ou au lendemain même des événements par Dulaure, par Louvet et par quelques autres, de ceux qui occupèrent au contraire les loisirs ou la vieillesse de leurs auteurs. Tel fut le cas de Daunou, dont on ne possède qu'un très court fragment, de Thibaudeau, de Durand-Maillanne qui a donné à ses réminiscences le titre ambitieux d'*Histoire de la Convention*, de Baudot, dont le manuscrit, mis à profit par Quinet, n'a été publié que de nos jours et avec une fidélité excessive, puisqu'on a reproduit jusqu'aux transcriptions faites par l'auteur de pages qui l'avaient frappé au cours de ses lectures.

Il faut ne consulter qu'avec prudence les *Mémoires* de René Levasseur (de la Sarthe), rédigés avec son agrément par un écrivain libéral, Achille Roche, et rejeter sans pitié des compilations affublées de noms retentissants, comme les *Mémoires authentiques* de Robespierre, qui ont eu pour auteur Louis Reybaud.

Dès 1797 la Convention trouva un premier historien dans un contemporain, Vasselin, dont le *Mémorial* n'est ni plus ni moins qu'un pamphlet. Inspirées par des passions très différentes, les *Histoires* de Durdent (1818, 2 vol. in-8), de Léonard Gallois (1834-1848, 8 vol. in-8), de M. de Barante (1851-1853, 6 vol. in-8), ne méritent qu'une créance relative qu'il faut impitoyablement refuser à une autre prétendue *Histoire de la Convention* (1833, 4 vol. in-8), présentée par les éditeurs comme l'œuvre du citoyen L...., membre de cette Assemblée, et qui est en réalité d'un entrepreneur de mystifications historiques et littéraires appelé Lamothe-Langon.

D'autres historiens ont donné à leurs livres le nom de l'un des partis qui divisaient la Convention : à cette classe appartiennent *la Montagne*, par M. Barthélemy Hauréau (1834, in-8), œuvre de jeunesse effervescente et dont l'auteur, devenu plus tard l'un de nos plus savants médiévistes, a désavoué, en 1842, non le fond, mais la forme; *l'Histoire des Montagnards*, d'Alphonse Esquiros (1847, 2 vol. in-8); enfin et surtout l'*Histoire*

des Girondins, par Alphonse de Lamartine (1847, 8 vol. in-8), depuis longtemps jugée, et sévèrement jugée, au point de vue de l'exactitude des faits, mais à laquelle la magie du style, l'éclat et la hardiesse de la pensée, le souffle prophétique qui court d'un bout à l'autre du livre, ont valu une notoriété universelle. Aux polémiques ardentes que souleva dès son apparition *l'Histoire des Girondins*, Lamartine répondit, quinze ans plus tard, par une *Critique* de son propre livre qui en est en réalité l'apologie : cette réponse, peu connue et qui mériterait de l'être beaucoup plus, forme le tome XV des *Œuvres complètes* de Lamartine publiées par lui-même : on y voit que l'auteur s'était enquis auprès d'un certain nombre de survivants de cette grande époque, ou de leurs veuves, des circonstances que leur mémoire pouvait évoquer et qui se sont transformées, soit dans leur propre imagination, soit dans celle de leur illustre visiteur. En reprenant la plume, Lamartine avait aussi pour but de réfuter à son tour les attaques récentes que ne lui avaient pas épargnées deux autres historiens des Girondins, l'un déterminément hostile, Granier de Cassagnac, l'autre (M. Joseph Guadet) nécessairement apologétique, en raison même du nom qu'il portait et de sa parenté avec l'un des représentants immolés aux haines de Robespierre et de Marat. M. Charles Vatel a réuni les éléments d'un dossier considérable sur *Charlotte Corday et les Girondins* (1864-1872, 3 vol. in-8), ainsi que sur Vergniaud (1873, 2 vol. in-8), et M. Edmond Biré a, dans la *Légende des Girondins* (1881, in-18), ravivé les rancunes du parti royaliste contre des hommes qui, après avoir devancé les événements, furent, comme il arrive d'ordinaire, débordés par eux.

Quels que soient les jugements contradictoires portés sur leur rôle, les Girondins n'en ont pas moins une belle place dans les fastes de la tribune française : M. Eugène Masson leur avait déjà dû rendre justice dans son *Histoire littéraire de la Convention* (1860, in-8), et M. Aulard les a caractérisés à son tour dans *les Orateurs de la Législative et de la Convention* (1885-1886, 2 vol. in-8).

Les débats du Conseil des Anciens et du Conseil des Cinq-Cents n'ont pas eu, à beaucoup près, l'éclat et le retentissement de

ceux de la Convention, et les crises terribles que le Directoire eut à traverser ne firent surgir aucun talent nouveau vraiment hors de pair. Néanmoins, si l'importance d'une assemblée se mesurait au nombre des motions de ses membres et des lois qu'elle a promulguées, la part des deux Conseils ne laisserait pas que d'être considérable. Le seul procès-verbal de leurs séances, du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) au 19 brumaire an VIII (9 novembre 1799), remplit quatre-vingt-dix-neuf volumes in-8 (50 pour les Cinq-Cents, 49 pour les Anciens), subdivisés en quatre législatures (car, par une fiction qui ne pouvait, je pense, faire illusion à personne, les deux Conseils étaient censés continuer l'œuvre de l'Assemblée législative), et terminés par neuf volumes de tables, dont l'infatigable Camus put surveiller la rédaction et même en partie l'impression. Il mourut le 2 novembre 1804.

Les discours et autres motions émanées individuellement des membres des deux Conseils occupent, dans le Catalogue de l'Histoire de France, 3827 numéros pour le Conseil des Cinq-Cents, et 2068 pour les Anciens.

Au lendemain même du 18 brumaire, Carnot-Feullins, frère cadet de l'organisateur de la victoire, traçait une rapide et superficielle *Histoire du Directoire* (an VIII, in-8); ses émules, Fabre (de l'Aude), de Barante, Granier de Cassagnac, M. Ludovic Sciout, n'ont apporté à leur tâche ni moins de rancune ni moins de partialité. Michelet avait ébauché, tout à fait à la fin de sa vie, une *Histoire du XIXe siècle* (1872-1875, 3 vol. in-8), dont le premier volume est consacré au Directoire et à l'*Origine des Bonaparte;* le second conduit le lecteur jusqu'au 18 brumaire, et le tome III jusqu'à Waterloo.

Deux tentatives ont été faites, de nos jours, pour grouper en un vaste *corpus* les éléments d'une histoire générale de la Révolution et des débats de ses assemblées, mais ces deux tentatives ne répondent ni l'une ni l'autre aux exigences actuelles de la science.

La première est *l'Histoire parlementaire* publiée par Buchez et Roux (1834-1838, 40 vol. in-8), et qui englobe, sous un titre unique, des extraits des procès-verbaux des assemblées et de la municipalité de Paris, des emprunts aux journaux du temps, le

compte rendu des séances des Jacobins, les procès les plus fameux jugés par le tribunal révolutionnaire, des fragments de mémoires, parfois même des mémoires entiers dans leur intégralité. Mais à cette vaste compilation manque précisément l'instrument qui seul lui eût donné quelque valeur : *l'Histoire parlementaire* n'a pas d'index final, et, si l'on veut rechercher un texte, il faut savoir d'avance à quelle date il correspond! Une nouvelle édition in-12, qui s'annonçait comme mieux ordonnée, entreprise en 1846, n'a pas dépassé le septième volume.

La seconde collection, publiée à partir de 1862, sous le patronage des Chambres françaises, est celle des *Archives parlementaires*. Primitivement destinées à recueillir les débats législatifs postérieurs à 1800, elles se sont augmentées d'une seconde série, la seule dont nous ayons à nous occuper ici, destinée à rassembler non seulement les délibérations des assemblées révolutionnaires, mais même les cahiers des doléances transmises aux États généraux. Ce plan immense et qui eût pu être très utile s'il avait été exécuté avec la suite et la méthode qu'il exigeait a, par malheur, prêté à des critiques trop justifiées.

La collection des cahiers des États généraux est loin d'être complète, et la table qui en termine la réimpression y est des plus défectueuses. L'on a signalé de nombreuses divergences entre le procès-verbal imprimé et le texte, le plus souvent emprunté au *Moniteur*, donné dans les *Archives parlementaires* comme un texte officiel : or, à aucun moment de la période révolutionnaire, la *Gazette nationale* ou *Moniteur universel* n'a eu le caractère que lui attribuaient les éditeurs des *Archives parlementaires*, et ils étaient, ce semble, mieux qualifiés que personne pour ne pas tomber dans une méprise aussi singulière.

L'exposé des travaux des assemblées a pour complément naturel l'indication sommaire des Répertoires où l'on peut consulter soit le texte des constitutions, soit celui des lois qu'elles ont votées.

Les constitutions sont au nombre de quatre : celle de 1791, votée par la Constituante ; celle de 1793, votée par la Convention et qui ne fut jamais mise en vigueur; celle de l'an III, également votée par la Convention et qui fonctionna jusqu'en l'an VIII, où

elle fut remplacée par celle que Bonaparte fit sienne et avec laquelle il forgea quelques-unes de ses armes les plus redoutables contre la liberté. Je néglige à dessein les éditions originales de ces diverses constitutions, et je recommande, comme plus pratiques, les éditions collectives et comparées qu'en ont publiées Louis Tripier (*Les Constitutions françaises depuis 1789*, 1848, in-18); Teulet (*Manuel du citoyen français*, 1848, in-8), et *Recueil des constitutions françaises depuis 1791*, décembre 1857, in-18).

L'ensemble des lois votées de 1789 à 1800 nous est parvenu en plusieurs collections.

La première en date, connue sous le nom de collection *Baudouin*, du nom de son imprimeur-éditeur, forme soixante-dix-neuf volumes in-8, plus trois volumes de tables pour l'Assemblée constituante.

La seconde, couramment désignée par les mots *Collection du Louvre*, parce qu'elle sortit des presses de l'Imprimerie royale, puis nationale, comprend vingt-trois volumes in-4.

Le *Bulletin des lois*, créé le 22 prairial an II, et qui a toujours gardé depuis son caractère officiel, se divise en deux séries, affectées l'une à la Convention (6 vol.), l'autre au gouvernement directorial (9 vol.). Baudouin avait entrepris de réimprimer, dans le même format in-8 et en douze ou quinze volumes, les lois promulguées antérieurement, mais il dut s'arrêter après la mise au jour du tome VII, et le gouvernement impérial, qui s'appropria l'idée, la modifia toutefois en ne conservant que les lois d'intérêt général, sous ce titre : *Lois et actes du gouvernement depuis août 1789 jusqu'au 15 prairial an II* (Imprimerie impériale, 1806-1807, 8 vol. in-8).

Si le *Bulletin des lois* existe dans toutes les grandes bibliothèques, il n'en est pas de même des collections qui l'ont précédé, et ni la Bibliothèque nationale, ni celles du Sénat et de la Chambre, ni celle de l'École de droit ne les possèdent au complet. Mais on peut suppléer à ces lacunes en consultant des répertoires plus modernes, tels que celui de Sirey (1806, 4 vol. in-8), contenant les lois civiles intermédiaires sur l'état des personnes et les transmissions des biens depuis le 4 avril 1789 jusqu'au 30 ventôse an XII (mars 1804), ou, mieux encore, la

première série de celui de Duvergier (1825-1828, 6 vol. in-8), pourvu de tables très pratiques. Le plus souvent d'ailleurs, c'est moins le texte d'un décret ou d'une loi dont on a besoin que de son objet ou de sa date, et l'on peut avoir prompte satisfaction en consultant les résumés suivants :

— *Extrait alphabétique de tous les décrets de l'Assemblée nationale*, par Yves-Claude Jourdain (Rennes et Paris, 1791-1792, 2 vol. in-8).

— *Répertoire alphabétique chronologique par classement de matières des lois rendues par les Assemblées nationales et les corps législatifs depuis 1789 jusqu'au 1er vendémiaire an X*, par G. Beaulac (an X, 1802, in-8).

— *Précis ou Tableau chronologique des événements et de la législation de la Révolution, suivi d'une classification méthodique des lois depuis 1789 jusques et y compris le Code civil, publiée en l'an XI*, par Heulhard-Montigny (1802, in-8).

Les derniers mots du titre choisi par Heulhard-Montigny nous rappellent qu'à cette date commence pour la législation française une ère nouvelle, celle du Code civil, préparé par les plus illustres jurisconsultes dont les noms ont dû s'effacer devant celui de Napoléon. L'œuvre politique et législative des assemblées révolutionnaires est close, et le vainqueur, tout en conservant un simulacre de gouvernement représentatif, dont la mission réelle est d'enregistrer ses volontés, ferme la porte des clubs et ne laisse subsister à Paris que treize journaux. Désormais c'est lui, et lui seul, qui entend diriger à sa guise l'esprit public. Pendant toute la durée de la Révolution, ces deux pouvoirs, la tribune publique et la presse, ont au contraire mené l'opinion et dicté leurs volontés aux assemblées élues; il est donc indispensable de dire au moins quelques mots des sources où l'on peut étudier le plus sûrement l'influence qu'ils exercèrent.

Le plus célèbre de ces clubs, en raison de sa durée et de la notoriété de ses membres, est la *Société des amis de la Constitution*, d'abord appelé *Club breton*, parce qu'il se composait surtout d'un certain nombre de députés de cette province aux États généraux. Après le retour du roi et de l'Assemblée à Paris, les membres du Club breton louèrent le réfectoire du couvent des

Jacobins de la rue Saint-Honoré, pour y reprendre leurs séances, et le surnom de *Jacobins*, que leur donna, par dérision, la presse royaliste, non seulement leur est demeuré, mais désigne encore, dans le langage politique actuel, un républicain intraitable et autoritaire.

Les papiers et registres de la Société des amis de la Constitution ont été détruits, mais on possède de très nombreuses brochures émanées de ses membres et le *Journal*, qui renfermait le résumé de leurs délibérations, ainsi que la correspondance avec les sociétés affiliées. M. Aulard a réimprimé les plus importantes de ces motions et les comptes rendus des séances du club, dans la collection « rouge », sous ce titre : *La Société des Jacobins* (1889-1897, 6 vol. in-8); il y a même reproduit, au moins dans les deux premiers volumes, un certain nombre de pamphlets dirigés contre l'autorité grandissante de la Société. A diverses reprises des scissions se produisirent au sein de cette vaste affiliation ; de là l'origine du club des *Feuillants* ou des *Amis de la Constitution*, qui représentait l'opinion modérée et resta fidèle au roi, même après l'affaire de Varennes, tandis que le club des *Cordeliers* ou *Société des droits de l'homme et du citoyen* ralliait les « enragés » et fomentait contre la Société mère une lutte dans laquelle il devait succomber. Les papiers de ces deux sociétés n'existent plus, et pour étudier leur politique, il faut se reporter à quelques imprimés ou journaux très rares. Les Feuillants n'eurent point d'organe attitré, mais les Cordeliers publiaient un *Journal* rédigé par Momoro et Senties, et qui ne dépassa pas dix numéros (28 juin-août 1791). Cette Société a été l'objet d'un travail posthume d'Alfred Bougeart, intitulé : *Les Cordeliers; Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française* (Caen, 1891, in-8).

Quant aux clubs modérés ou monarchistes, très nombreux, on peut consulter un travail également posthume de M. Augustin Challamel, intitulé les *Clubs contre-révolutionnaires* (1895, in-8), qui fait partie de la collection « rouge ». On y trouve de nombreux extraits des écrits et des journaux du parti royaliste et plusieurs listes de membres de ces associations, mais qu'il faut consulter avec défiance, car beaucoup de ces noms y sont estropiés.

Je n'entreprendrai pas davantage d'esquisser ici l'histoire de la presse durant la Révolution. Ce n'est pas un chapitre, c'est tout un livre qu'il faudrait lui consacrer, et le sujet a d'ailleurs été plusieurs fois traité, sans qu'il soit, tant s'en faut, épuisé. Je me borne donc à renvoyer, en ce qui concerne la presse parisienne, au tome II de ma *Bibliographie*, où j'ai repris, complété et le plus souvent rectifié les dires antérieurs de Deschiens et de M. Hatin, en me servant de la collection que la Bibliothèque nationale avait acquise de M. de La Bédoyère et qu'elle a incorporée à son ancien fonds déjà très riche. Dans mon livre, ce chapitre comporte près de onze cents numéros, et encore n'ai-je fait mention que des journaux politiques, réservant les autres pour d'autres chapitres; mais je crois utile d'indiquer aussi sommairement que possible les principales feuilles à consulter.

Si j'inscris en tête de cette liste la *Gazette nationale* ou *Moniteur universel*, c'est parce que ce journal est de beaucoup le plus connu et qu'il est encore fréquemment invoqué comme une autorité officielle. C'est là une erreur complète et contre laquelle il ne faut pas se lasser de protester. La *Gazette nationale* n'a jamais eu, durant la Révolution, d'attache officielle, et elle ne la prit qu'en l'an VIII, par arrêté du premier consul. Jusque-là c'est un journal plus grand que les autres (son fondateur, Panckoucke, avait emprunté l'idée de ce format in-folio aux journaux anglais), donnant, par suite, quatre fois plus de matière, mais sans couleur politique, et bénéficiant de cette neutralité volontaire lors des crises aiguës qui menacèrent plusieurs fois la liberté de la presse. Il est également le seul journal de cette période qui ait été pourvu de tables analytiques et qui ait eu l'honneur d'une réimpression (1840-1845, 32 vol. grand in-8). Présentée par les prospectus comme intégrale, elle ne l'est à peu près que jusqu'au 29 germinal an IV (18 avril 1796). Les éditeurs, effrayés des proportions qu'elle prenait, ont alors remplacé par des analyses tout à fait sommaires et insuffisantes les comptes rendus des séances du Corps législatif et supprimé la partie critique et littéraire qui est importante et curieuse.

Bien que ces classifications soient toujours quelque peu arbitraires, on peut, pour simplifier le coup d'œil que nous jetons

sur la presse, la diviser en deux groupes principaux : la presse royaliste, la presse patriote ou républicaine.

Au premier groupe appartiennent les *Actes des apôtres*, le *Journal de la ville et de la cour*, les trois *Ami du Roi*, le *Mercure de France*, rédigé par Mallet du Pan, le *Journal politique national* de Rivarol, dont l'abbé Sabbatier de Castres, qui le signait, ne fut que le prête-nom ; la *Gazette universelle*, de Cérisier et Michaud, le *Modérateur* de Fontanes, les *Folies d'un mois à deux liards par jour*, l'*Accusateur public*, de Richer-Sérizy, *le Thé*, de Bertin d'Antilly, etc.

Le second groupe comporte par ordre chronologique : le *Tribun du peuple*, de Bonneville, le *Patriote français*, de Brissot, le *Courrier des départements*, de Gorsas, les *Révolutions de Paris*, éditées par un libraire papetier, Prudhomme, et rédigées par Tournon, puis par Loustallot ; la *Chronique de Paris*, de Condorcet ; le *Journal des débats et des décrets*, devenu à partir de l'an VIII, entre les mains des frères Bertin, le *Journal des Débats* actuel ; *l'Ami du peuple*, de Marat ; les *Révolutions de France et de Brabant*, de Camille Desmoulins, le *Logographe*, de Lehodey, *l'Orateur du peuple*, de Stanislas Fréron, le *Mercure universel*, de Tournon (1796-1797), la *Feuille villageoise*, de Cerutti, Grouvelle et Ginguené, *le Défenseur de la Constitution*, de Robespierre, le *Père Duchesne*, de Lemaire, qu'il ne faut pas confondre avec celui d'Hébert ; *la Sentinelle*, de Louvet, *le Républicain*, de Charles Duval, *Rougyff ou le Franc en vedette*, de Guffroy, *le Vieux Cordelier*, de Camille Desmoulins, les *Annales patriotiques*, de Sébastien Mercier, l'*Historien*, de Dupont de Nemours, *la Clé du cabinet des souverains*, de Garat et autres, etc.

Il va sans dire que, dans cette énumération rapide, ne figurent que les « têtes de colonne » de chaque parti, et qu'il n'y est pas tenu compte des nuances nombreuses que présentaient leurs organes mêmes, non plus que des particularités bibliographiques qui se rattachent à leur histoire.

MAURICE TOURNEUX.

(La fin au prochain numéro.)

LES ARCHIVES DE BÉZIERS

Les archives municipales de Béziers occupent à l'hôtel de ville une salle spéciale, voisine de la Bibliothèque. Les documents sont enfermés dans deux séries de petites armoires, fermées soigneusement : d'un côté les archives anciennes; de l'autre, les archives modernes. Ce serait parfait (ou à peu près) comme local, 1° si cette salle était plus vaste [1] ; 2° si elle n'était pas envahie par les dessinateurs de la ville; 3° si elle était située dans des conditions la mettant à l'abri de l'incendie.

Les archives anciennes de Béziers ont été débrouillées par feu M. Boudard, le numismatiste biterrois bien connu. Il y a une vingtaine d'années, M. Palmade, ancien inspecteur primaire, bibliothécaire-archiviste de la ville, a classé par ordre chronologique un certain nombre de pièces et en a ébauché un inventaire, fort inégal dans ses proportions, défectueux en plus d'un point, mais qui au moins a eu le mérite de permettre jusqu'ici les recherches et sur lequel je reviendrai tout à l'heure.

Au mois d'avril 1897, nous avons procédé, avec l'obligeant concours de M. Alinat, bibliothécaire-archiviste de la ville, et de M. Soucaille, secrétaire de la Société archéologique, à un récolement général, dont il peut y avoir quelque utilité à consigner ici le résultat, les archives de la ville de Béziers n'étant pas de celles dont il est possible d'espérer le classement et l'inventaire dans un avenir prochain.

Série BB. — Les plus anciennes *Délibérations* conservées sont : un cahier des années 1435 et 1436, et un fragment de registre de 1574 à 1584. — Vient ensuite une belle série de trente registres, du commencement du XVII[e] siècle à la fin de l'ancien régime, dont voici le détail :

1. Chacune des armoires est encombrée.

1. de 1601 à 1625; — 2. de 1625 à 1641; — 3. de 1637 à 1642; — 4. de 1641 à 1647; — 5. de 1642 à 1651; — 6. de 1651 à 1656; — 7. de 1656 à 1662; — 8. de 1662 à 1664; — 9. de 1664 à 1667; — 10. de 1668 à 1669; — 11. de 1671 à 1673; — 12. de 1674 à 1679; — 13. de 1680 à 1692; — 14. de 1693 à 1695; — 15. de 1695 à 1696; — 16. de 1696 à 1702; — 17. de 1703 à 1707; — 18. de 1717 à 1721; — 19. de 1722 à 1732; — 20. de 1732 à 1738; — 21. de 1739 à 1744; — 22. de 1745 à 1750; — 23. de 1751 à 1756; — 24. de 1757 à 1761; — 25. de 1761 à 1770; — 26. de 1770 à 1775; — 27. de 1775 à 1778; — 28. de 1778 à 1780; — 29. de 1781 à 1784; — 30. de 1785 à 1789. — Les Délibérations sont conservées dans les armoires 7 à 12.

A la série BB appartiennent également huit recueils de contrats, etc., dits Registres *de omnibus*, ainsi répartis : tome I, actes de 1546 à 1626; — tomes II et III, idem; — IV, V et VI, de 1625 à 1669; — VII et VIII, de 1678 à 1728.

Série CC. — Nous noterons d'abord un stock de près de soixante-dix volumes de *Compois* : — compois de 1398 : neuf volumes (armoire 1); — compois de 1487 : douze volumes (armoire 2); — compois de 1555 : treize volumes (armoires 3 et 4); — compois de 1605 : quatorze volumes (armoires 4, 5 et 6); — compois de 1705 : trois volumes seulement (armoire 7); — compois de 1709 : dix-huit volumes (armoires 7 et 8); — à quoi il faut ajouter : diverses rubriques, trois liasses d'extraits de vieux compois, et un tarif de la valeur de la livre de compois de 1731 à 1791 (armoire 7, étagère).

Série GG. — Les *Baptêmes, mariages et sépultures* forment une collection de près de cent quatre-vingts cahiers, dont beaucoup auraient besoin de passer par les mains du relieur. — La paroisse *Saint-Nazaire* va de 1605 à 1792; — *Saint-Jacques*, de 1590 à 1792; — *La Madeleine*, de 1596 à 1792; — *Saint-Félix*, de 1612 à 1791; — *Saint-Aphrodise*, de 1593 à 1792; — *l'Hôpital Mage*, de 1688 à 1790; — *Saint-Jean-d'Aureilhan*, de 1681 à 1792; — et *Cabrials*, de 1717 à 1790.

De plus, il existe pour la paroisse Saint-Nazaire un volume de rubriques (1650-1791); pour la paroisse Saint-Jacques, cinq volumes de rubriques; pour la paroisse Sainte-Madeleine, cinq volumes également (1630-1791); pour la paroisse Saint-Félix,

six volumes de rubriques (1668-1791); pour la paroisse Saint-Aphrodise, deux volumes de rubriques (1593-1791); et pour l'hôpital Mage, un seul volume (1755-1788).

A cette liste de registres et de cahiers se rapportant aux séries BB, CC et GG, je joindrai (d'après l'inventaire de Palmade) les titres d'un certain nombre de liasses ou articles se rapportant aux mêmes séries et à d'autres :

[Série AA]. — 1. Livre de mémoire de Jacques Mascaro [1], écuyer des honorables seigneurs consuls de la ville de Béziers, comprenant les événements arrivés en cette ville de 1247 jusqu'à 1324.

2. Autre livre de mémoire pour les affaires de la ville, du 2 février 1607 jusqu'au mois de mars 1635.

3. Ordonnance, faite par Robert de Caylus, sur la forme des élections et créations des Consuls et conseillers de la ville de Béziers (s. d.) ; — ordonnance sur la forme du serment que MM. les nouveaux consuls devront prêter (cette ordonnance est encore de Robert de Caylus, sénéchal de Carcassonne, s. d.) ; autre ordonnance sur la reddition des comptes par les percepteurs de l'impôt public (s. d.) ; — forme du serment que MM. les Consuls modernes de la ville de Béziers doivent prêter (s. d.). — Ce cahier contient encore : 1° l'entrée dans la ville de Béziers des gens de l'archevêque de Narbonne [?] ; 2° l'entrée du cardinal de Strozzi, évêque de Béziers ; 3° l'entrée de M. le cardinal de Bonsy, le 17 avril 1605 ; 4° l'entrée de Louis XIII dans la ville de Béziers, le 18 juillet 1622 ; 5° l'entrée solennelle et pontificale de messire Thomas de Bonsy, évêque de Béziers, le 7 juin 1626 ; 6° l'entrée du roi Louis XIII, le 6 octobre 1632 ; 7° l'entrée du roi Louis XIV, le 15 décembre 1659 (armoire n° 8, étagère).

[Série CC]. — Registres des impositions et deniers royaux de la ville de Béziers, de 1480 à 1777 (en tout 15 registres) (armoire 9, étagère).

Mandements et quittances, de 1482 à 1791 (arm. 10 et 11, étag.).

Dettes de la ville, des XVIIe et XVIIIe siècles (arm. 12, étag.).

Budget de la ville; reddition des comptes des clavaires (arm. 13, bas).

Recensement pour la capitation, de 1721 à 1791 (arm. 14, bas).

Impositions et émoluments, de 1440 à 1790 (arm. 15 et 16, bas).

Subventions, de 1490 à 1790 (arm. 17, bas).

1. Ce livre a été publié dans la *Revue des langues romanes*, XXXIV (1890), p. 36 et suiv. et p. 515 et suiv. ; — cf. XXXVIII (1895), p. 12 et suiv., 206 et suiv., et XXXIX (1896), p. 1 et suiv.

[Série DD]. — Hôtel de ville, réparations, de 1685 à 1781 (arm. 18, bas).

Fontaines, de 1539 à 1792 (arm. 13, étagère).

Voirie, alignements, pavage, propreté des rues, promenades, voirie rurale, de 1541 à 1786; aqueducs et égouts, de 1723 à 1790 (arm. 14, étagère).

Remparts et portes de la ville de Béziers, de 1633 à 1784 (arm. 15, étag.).

Casernes, de 1698 à 1787 (arm. 15, étag.).

Collège, de 1552 à 1792 (arm. 16, étag.).

Hôpital Mage (arm. 17, étag.).

[Série EE]. — Milices, étapes et correspondances militaires, de 1714 à 1790 (arm. 19, bas).

[Série FF]. — Justice, de 1635 à 1785 (arm. 19, étag.).

Contentieux, de 1514 à 1797 (arm. 20, étag.).

Police municipale, de 1559 à 1789 (arm. 23, étag.).

[Série GG]. — Églises Saint-Nazaire et la Madeleine ; visite des églises du diocèse (arm. 20, bas).

Églises Saint-Félix et Saint-Jacques (arm. 21, bas).

Congrégations religieuses, de 1596 à 1789 (arm. 22, bas).

Registre du secrétariat de l'Évêché de Béziers, commencé le 13 juin 1757, fini le 31 décembre 1762 (arm. 20, bas).

Reconnaissances du XIVe siècle, faites à l'évêque de Béziers, au chapitre de Saint-Nazaire et à Saint-Aphrodise (arm. 20, bas).

Congrégations religieuses : Carmes, Dominicains, Jacobins, Augustins, Pénitents minimes, Pénitents bleus, Pénitents gris, Sœurs de Charité, Sœurs du Saint-Esprit, Sœurs de Sainte-Ursule et de Sainte-Claire ; — Un registre concernant le monastère de Gabian, de l'année 1454, donné par M. de Ginestet (en parchemin) ; — Procès entre le Procureur du Roi et les Consuls de Béziers, et le Prieur de Cassan (1321) ; — Procédure en exécution d'arrêt, fait par M. Delatour, commissaire député par le Parlement de Toulouse pour vérifier les fiefs appartenant à l'abbaye de Cassan, dans le canton de Béziers (en 1503) ; — Registre des délibérations de la compagnie des Pénitents minimes ; — Œuvre de Saint-Jean l'Évangéliste à Béziers (de 1607 à 1683) (arm. 22, bas).

Peste à Béziers en 1730 (arm. 18, étag.).

[Série HH]. — Agriculture, de 1371 à 1789 (arm. 22, étag.).

Commerce et industrie, de 1667 à 1790 (arm. 21, étag.).

Mercuriales, de 1500 à 1790 (arm. 22, étag.).

[Série II]. — Assiette du diocèse de Béziers, de 1598 à 1676 (arm. 23, bas).

Archives de Thésan et autres papiers (arm. 24, bas).

Compois de Thésan (arm. 24, étag.).
Minutes de Jean de Castagnié, notaire à Gabian, de 1533 à 1562 (arm. 24, étag.).
Compois de Colombiers (arm. 24, étag.).
Comptes et autres actes de la commune de Taussac (arm. 24, étag.).

A ce récolement il faut ajouter, pour être complet, onze liasses (placées dans les armoires 1 à 6) et contenant des pièces détachées, d'intérêt varié, des années 1188 à 1793. On y trouve de très précieux documents pour l'histoire municipale, — police, commerce, métiers, etc., de la ville de Béziers, — un grand nombre de lettres patentes des rois de France (à partir de Philippe le Bel), d'ordonnances des intendants et des sénéchaux, des testaments, et des pièces fort curieuses au point de vue de l'histoire générale (armée de Philippe III, Armagnacs, fortifications, descente des Anglais à Agde en 1710, etc.). Ces onze liasses ont fait l'objet d'un inventaire spécial de Palmade que nous avons reproduit presque textuellement dans le volume du *Conseil général de l'Hérault, Rapports du Préfet et des chefs de service*, session d'août 1897, p. 313 à 352.

Jos. Berthelé.

LES MANUSCRITS

DE L'ANCIENNE

ABBAYE DE SAINT-VANNE DE VERDUN

Dom Mabillon, qui visita l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun, au commencement de septembre 1696, admira le nombre et l'importance des manuscrits de sa bibliothèque [1]. Dom Martène, qui y passa plusieurs années plus tard, la trouva « excellente »; toutefois, ajoute-t-il, « il y a peu de manuscrits, mais ce qu'il y a est très bon [2] ». Les restes de la bibliothèque de Saint-Vanne conservés dans celle de la ville de Verdun confirment le jugement de Martène. Il nous reste heureusement un catalogue complet et détaillé des manuscrits de Saint-Vanne, dressé au milieu du XVIIIe siècle par un religieux de cette abbaye, Dom Pierre Le Court; l'ordre qu'il suit dans sa description correspond aux numéros assignés aux manuscrits dans la bibliothèque de Saint-Vanne, circonstance qui permet aisément de les identifier avec les volumes conservés actuellement à Verdun.

Dom Pierre Le Court, né à Provins en Brie, vers 1665 [3], fit profession à l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun, le 1er juin 1685; il occupa pendant quelque temps la charge de prieur à Saint-Airy de Verdun, revint plus tard à Saint-Vanne et mourut le 8 mai 1751, à Saint-Vincent de Metz [4].

Outre une relation de la vie et de la mort de M. d'Aligre, abbé régulier de Saint-Jacques de Provins, qui fut imprimée à Paris,

1. *Ouvrages posthumes*, III, 431.
2. *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, 1717, 2e partie, p. 95.
3. Calmet, *Bibliothèque de Lorraine*, 308-311.
4. D. François, *Bibl. des écrivains de l'ordre de Saint-Benoit*, I, 224-225; *Matricula relig. profess. congreg. SS. Vitoni et Hydulphi* (Nancy, Haener, 1782), 29.

en 1712 [1], quelques travaux de théologie et d'exégèse, notamment un abrégé en huit volumes in-4 du Commentaire de Dom Calmet sur la Bible, dont il remit les manuscrits à un de ses confrères de l'abbaye de Saint-Clément de Metz [2], Dom Pierre Le Court a composé une *Histoire de l'abbaye de Saint-Vanne* conservée à la bibliothèque de Verdun. Ce manuscrit porte la date de 1745. Les deux premières parties de ce travail concernent l'histoire de l'abbaye; la troisième, intitulée : « Monumens de la maison de Saint-Vanne », est divisée en cinquante chapitres (p. 237-500) et contient une description très minutieuse de l'église et du monastère. Les chapitres XXIX à XLIV sont consacrés à la bibliothèque.

Une note consignée dans la seconde partie du travail de Dom Le Court nous apprend que « le corps de logis où est le réfectoire et le dortoir a été bâti en 1620, comme celui des chambres d'hôtes, de l'infirmerie et de la bibliothèque » (p. 205).

.[P. 381.] La bibliothèque, dit notre auteur...., a quarante-neuf pieds de longueur et ving-cinq de largeur; la hauteur est d'environ quinze pieds. Lorsqu'on a passé la porte de fer, on en trouve une autre de menuiserie à deux battans; tout ce vaisseau est rempli de livres depuis le bas jusqu'en haut. Pour soutenir les tablettes, il y a une menuiserie qui a quelqu'ordre d'architecture, une baie, six pilastres d'un côté et cinq de l'autre, et entre deux quelques montans, au-dessus est un architrave, une frise et une corniche qui touche aux poutres, sur laquelle, entre les poutres jusqu'aux solivaux, sont les titres des tablettes qui servent de couronnement à l'architecture. Il y a partout huit étages de tablettes; dans les quatre plus belles sont les in-folio; les quatre autres ont les in-4°, les in-8°, les in-12, les in-16; le fond à l'entrée a jusqu'à neuf étages de livres, et celui du côté des vitres, à l'opposé, n'en a guère

1. Calmet et François, *l. c.*

2. Dans une lettre écrite le 4 janvier 1740 à D. Calmet, D. Pierre Le Court remercie l'abbé de Senones de l'avoir cité parmi les écrivains de la Congrégation de Saint-Vanne : « Me voyant vieux dans la quatre vingt^e de mon aage, dit-il, et apprehendant pour mes pauvres escrits le même sort qu'ont la plus part de ceux de nos religieux après leur mort, je les ay déposé entre les mains du R. P. D. Saintin Brié, actuellement professeur en théologie à Saint-Clément de Metz, dans l'espérance qu'il en pouroit faire quelque usage. » (Original conservé dans la correspondance de D. Calmet, au grand séminaire de Nancy.) Nous publions dans le numéro de janvier 1898 de la *Revue bénédictine* quelques lettres de Dom Pierre Le Court à Dom Calmet.

moins, excepté les in-folio qui sont au plus bas étage et des in-8° et des in-12 qui sont aux deux plus hauts étages, tous les autres sont dans des armoires grillées qui se ferment à clef. Les livres qui y sont renfermés et qu'on ne voit qu'au travers des grilles étant ou livres d'hérétiques ou livres deffendus, ou anciens manuscrits, ou de portraits et d'architectures, de fortifications, de plans de villes et autres semblables ouvrages. Tout cela n'est éclairé que de deux grandes fenestres qui sont à un de ses fonds opposé à celui de la porte, et qui regardent le petit jardin qui est dans la troisième cour ou le verger. Ces fenestres ont chacune environ dix pieds de haut et cinq de large, ayant chacune une double croisée de pierre : ce qui ne laisse pas d'y donner un beau jour.

La bibliothèque contient six mille quatre-vingt-deux volumes, dix-sept cent soixante et quatorze in-folio, onze cent [382] six in-4°, quatorze cent dix-huit in-8°, douze cent quarante et un in-12, cinq cent quarante-trois in-16. Ces livres sont partagés en vingt-six classes selon les lettres de l'alphabeth qui sont de vingt-quatre, en distinguant l'u consonne de l'u voyelle, cela fait vingt-cinq, et les manuscrits font la vingt sixième classe. La lettre A comprend les bibles ou les saintes Écritures.

Suit le détail (382-385) d'après la grandeur des volumes et l'ordre matériel de distribution.

B. Interprètes de la sainte Écriture (385-389).
C. Pères grecs (389-391).
D. Pères latins (391-393).
E. Bibliothèque des Pères (394).
F. Scolastiques (394-397).
G. Théologiens dogmatiques et quelques ouvrages d'hérétiques (397-406).
H. Théologiens ascétiques (406-411).
I. Théologiens ascétiques (411-414).
K. Prédicateurs (414-416).
L. Conciles (416-418).
M. Droit canonique (418-421).
N. Livres liturgiques (422-423).
O. Droit civil (424-427).
P. Géographes et historiens (429-431).
Q. Histoire ecclésiastique (431-433).
R. Histoire monastique (433-436).
S. Histoire des Grecs et des Romains (436-438).
T. Histoire de France (438-441).
U. Histoire des autres nations (441-444).
V. Polygraphes, encyclopédies, mélanges (444-446).
X. Philosophes (446-453).

Y. Grammairiens (453-456).

Z. Livres qui traitent de toutes sortes de choses. Hist. littér., etc. (456-458).

Le chapitre XLIII s'occupe des manuscrits du monastère, en commençant par les in-folio. Nous faisons précéder chaque numéro d'un chiffre arabe pour la facilité du lecteur.

[459] La dernière classe des livres comprend les manuscrits, dont les uns sont écrits sur membranes ou parchemins, les autres sur papier.

1. Le premier et le plus grand qui est sur membrane enferme plusieurs choses : 1° une chronique abrégée depuis Adam jusqu'à nos jours; 2° un lectionnaire pour toute l'année; 3° la chronique des évêques de Verdun jusqu'au IXe siècle, par Bertarius Pretre; 4° la continuation de cette chronique jusqu'en 1048, par un religieux de Saint-Vanne; 5° le faste des consuls romains; 6° après quelques leçons aux festes de quelques apôtres, de saint Thomas de Cantorbérie, de saint Pantaléon, suit le livre de la vie et miracles de saint Vanne, par le B. Richard, abbé de Saint-Vanne; 7° sont les histoires des saints patrons de l'église de Saint-Vanne avec quelques sermons du même B. Richard en honneur de saint Vanne, et de la dignité de l'abbaye de Saint-Vanne, ces vies sont de saint Saintin, premier évêque de Verdun, comment son corps a été transféré de Meaux à Verdun, de saint Magdalvée, de saint Possesseur, de saint Pulchrone; 8° on y lit les miracles qui arrivèrent à la translation du corps de saint Firmin de Verdun au prieuré de Flavigny en Loraine; 9° ce sont des sermons aux festes de saint Firmin et de saint Saintin; 10° c'est la vie et les miracles du bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne, par un contemporain; 11° sont les leçons qui se disent aux festes de saint Airry et de saint Paul, évêques de Verdun, le livre des miracles de ce dernier; 12° l'histoire de Verdun, par Laurent de Liège jusqu'à 1144, avec la continuation jusqu'en 1250; 13° est un sermon du bienheureux Saintin; 14° l'exemplaire de la lettre de Géronte, abbé de Saint-Benin de Dijon, à l'abbé de Saint-Hubert; 15° est une courte chronique de Verdun, depuis le Ier siècle jusqu'en 1320 [1].

2. Dans le second manuscrit qui est sur membrane in-folio, est la collection de Denis le Petit.

3. Dans le troisième de même, in-folio sur membrane, est l'exposition des épitres de saint Paul, apôtre, par le vénérable Bède [2].

1. Ce manuscrit du XIIe siècle avec additions postérieures portait à Saint-Vanne le n° 3. Il est conservé à la Bibliothèque de Verdun sous le numéro Hist. loc. 1. Dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publ. des départements*, tome V (Verdun), il est décrit sous le n° 1 (p. 423-426). Cf. *Archiv für aeltere deutsche Geschichtskunde*, VIII, 443-444.

2. Ms. du XIIe s., jadis codex 3, actuellement 55; *Catal. gén.*, 462.

4. Le quatrième in-folio et sur membrane contient l'exposition de saint Ambroise sur le psaume CXVIII [1].

5. Le cinquième in-folio et sur membrane, plusieurs livres et [460] traités sous le nom de saint Augustin, sçavoir ses soliloques de l'utilité de la foy, le prologue sur son livre des retractations, le livre de la grâce du Nouveau Testament, de la nature du bien, neuf questions sur le Vieux Testament, son livre de la foy à la sainte Trinité, du travail des moines; il y a encore dans ce manuscrit une lettre des religieux de Saint-Vanne aux chanoines de Cologne, où il est rapporté comment ils ont acquis à leur église le bras de saint Pantaléon, elle (est) du douzième : sur la fin est le décret du concile de Carthage sur les privilèges des moines, le décret aussi de Grégoire, pape, sur les mêmes privilèges, enfin, sous le nom de saint Augustin, comment il faut sortir du milieu des méchans [2].

6. Sur membrane et in-folio, contient la concordance des règles, par saint Benoist d'Aniane, abbé : à la fin duquel est en un mot la propriété de chaque animal [3].

7. En membrane et in-folio, contient les quatre évangiles; à la fin, on cite les évangiles de toute l'année [4].

8. En membrane et in-folio, contient les sentences des Pères, les prologues de saint Jérôme sur les petits prophètes, plusieurs passions de martyrs, treize chapitres des vertus, l'épitre aux moines sous le nom de Macaire, l'épître d'Urbain II à Philippe, évêque de Chaalons, où il y a des plaintes des religieux de Saint-Vanne des injures à eux faites dans leur celle d'Alzicourt proche Sermaise ; il y a aussi une lettre comme si elle étoit d'Alexandre le Grand à Aristote, de ses faits en Perse, dans l'Inde, etc. [5].

9. In-4° et en membrane est le Périarchon d'Origenes [6].

10. En petit folio et en membrane, contient la décrétale de Gélase, pape, des livres canoniques et apocriphes, la vie de saint Ambroise, l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée, quelque chose encore de la vie de saint Ambroise et plusieurs épitaphes en vers, surtout de souverains pontifes [7].

1. Ms. du XII° s., codex 4 de Saint-Vanne, actuellement 49; cf. *Catal. gén.*, 457-458.

2. Ms. du X° s., autrefois codex 5, actuellement 57; cf. *Catal. gén.*, 463-465.

3. Ms. du XI° s., jadis codex 6, actuellement 36; cf. *Catal. gén.*, 447-448; *Archiv*, 445.

4. Ms. du XI° s., jadis codex 7, actuellement 52; *Catal. gén.*, 459-460. Le n° 102 actuel (jadis alter codex 7), du XV° s., renferme également les évangiles de l'année; cf. *Catal. gén.*, 488.

5. Ms. des XI°-XII° s., jadis codex 8, actuellement 30; *Catal. gén.*, 444-445; *Archiv*, 445.

6. « Periarchon Origenis latine donatum annorum 800 » (Mabillon, *l. c.*).

7. Ms. du X° s., jadis codex 10, actuellement 45; *Catal. gén.*, 454; *Archiv*, 444.

11. In parvo folio et en membrane, les livres de saint Ambroise de la foy, du Saint-Esprit, des sacremens, de la foy contre les Ariens, des mystères, de Nabuthe Israélite ; sur la fin est une charte d'un certain Thiéry, comte de Mercœur, qui rend plusieurs choses à l'Église de Verdun [1].

12. En petit in-folio et en membrane, contient le commentaire de saint Jérôme sur le prophète Isaïe [2].

13. In-4. Les associations de plusieurs monastères avec celui de Saint-Vanne, la manière de recevoir les frères à l'habit religieux, l'épître de saint Anselme, archevêque de Cantorbérie, de la stabilité des moines, la Règle de saint Benoist, un martyrologe, la diversité des anniversaires de ce monastère, [461] homélies des dimanches et festes de l'année, l'épitaphe des huit Pontifes qui reposent sous le pavillon du jardin, l'épitaphe de saint Richard trouvé dans son tombeau écrit sur une lame de plomb en 1598, le livre des miracles de saint Richard, l'exemplaire de la charte trouvée dans la chasse de saint Saintin l'an 1132, le narret de l'acquisition des reliques des onze mille vierges, les interrogations qu'on doit aux moribonds par saint Anselme, et comment il faut prier pour les morts, encore une fois de la diversité des anniversaires et de celui du bienheureux Richard, statut du tems de l'abbé Laurent pour les sépultures, les offices claustraux et leur charges, les lettres de l'empereur Lothaire, des papes Honorius et Nicolas pour la restitution des biens temporels à l'Église de Saint-Vanne, où se trouve la confirmation de plusieurs biens, la formule du serment du chambrier à son institution et de la réception, les termes des minutions que l'infirmier acquite, le statut de l'abbé Guillaume pour la célébration de quelques festes avec plus de solemnités, le trentain de saint Grégoire pour les défuncts, les jours de dédicace de l'Église de Saint-Vanne et des autres de sa dépendance, les limites du comté de Verdun et en passant on marque les doyens de l'archevèché de Trèves, qui autrefois étoient du diocèse de Verdun, sçavoir d'Yvois de Juvigni, Langion, Bazaille et Erlun, les noms des Évéques de Verdun, des abbés de Saint-Vanne, le nécrologe de ce monastère, les statuts de Grégoire IX des additions à la règle de saint Benoist, la décrétale de Clement V *ne in agro* de l'état monastique, d'Innocent III sur la discipline monastique, les explications de l'article de la règle de saint Benoist qui défend de manger la chair des bêtes à quatre pieds, les statuts du chapitre provinciale tenu à Basle pour la réformation des Bénédictins [3].

1. Ms. du XIe s., jadis codex 11, actuellement 50 ; *Catal. gén*, 458-459 ; *Archiv*, 444-445.

2. Ms. du XIe s., jadis codex 12, actuellement 51 ; *Catal. gén.*, 459. — Dans sa liste D. Pierre Le Court a écrit deux fois : le quatorzième.

3. Ce ms. des XIIe-XIVe s. portait à Saint-Vanne le no 13. Il est conservé à la Bibliothèque de Verdun sous le no 7 (*Catal. gén.*, V, 431-432 ; *Archiv*, 445-

14. In-4. Contient l'histoire sous le nom de Clément pape ou l'itinéraire de saint Pierre, autrement les recognitions de Clément [1].

15. In-4. Contient la pluspart des ouvrages de saint Grégoire de Nazianze en latin de la version de Rufin, le traité de saint Chrysostome de la componction du cœur, son sermon de ce que personne n'a de mal que ce qu'il s'en fait, de la réparation du tombé, de la pénitence et cela en latin, le sermon de saint Laurent Évêque de Novare des deux tems, quelques lettres de saint Augustin à saint Jérôme et de saint Jérôme à saint Augustin, la lettre à Optat Évêque et celle de saint Jérôme à Marcellin [2].

16. In-4. Contient le prologue de saint Jérôme sur Job, le livre des Actes des Apôtres, les épitres canoniques, l'Apocalypse, le pastoral de saint Grégoire [3].

17. [462.] In-4 et in membranis et les suivans [4]. Le livre d'Alcuin sur la Trinité, la lettre à la vierge Eulalie [5].

18. Quelques vers au Roi Chilperic, la vie d'Ursmar en vers, la vie de saint Landelin en vers, quelques dittes à la louange de la sainte Croix par Thierry moine de Saint-Vanne, plusieurs ouvrages de Venantius Fortunat [6].

19. Le livre de saint Augustin des cinq hérésies, de la foy du Symbole à Laurent par Rufin, homélie du simbole de la divinité et toute puissance du Père, du Seigneur Jésus-Christ qu'il est sans commencement, du symbole intitulé discours aux Catéchumènes contre les juifs, les payens, les Ariens, la dispute de saint Augustin avec Félicien, de l'unité de la sainte Trinité signé à la fin par l'abbé Richard, de la connoissance du bien et du mal, de la pénitence et de la vie future [7].

20. In-8. Commentaire sur l'Apocalypse [8].

21. In-8. Les livres de saint Augustin du libre arbitre, de saint Anselme pourquoy Dieu s'est fait homme, éclaircissement des choses divines, de la condition angélique et humaine [9].

446). Une copie de ce nécrologe, conservée à la Bibl. nat. de Paris (n. acq. lat., 1417), a été décrite par M. Ernest Sackur, qui en a publié les passages les plus importants (*Neues Archiv für aeltere deutsche Geschichtskunde*, XV, 126-136; cf. 608-610).

1. Ms. du XIe s., jadis codex 14, actuellement 75 ; *Catal. gén* , 475-476.

2. Ms. du XIe s., jadis codex 15, actuellement 47 ; *Catal. gén.*, 455-456.

3. Ms. du XIIe s., jadis codex 16, actuellement 62 ; *Catal. gén.*, 467-468.

4. L'auteur indique souvent en marge le format des manuscrits; nous donnons cette indication à la suite des numéros.

5. Ms. du Xe s., jadis codex 17, actuellement 67 ; *Catal. gén.*, 470-471.

6. Ms. du XIe s., l'ancienne cote n'est pas donnée, actuellement 77 ; *Catal. gén.*, 476-477.

7. Ms. du XIe s., jadis codex 19, actuellement 53 ; *Catal. gén.*, 460-461.

8. Ms. du XIIe s., jadis codex 20, actuellement 66 ; *Catal. gén.*, 469-470.

9. Ms. du XIIe s., jadis codex 21, actuellement 54 ; *Catal. gén.*, 461-462.

22. In-8. Le livre de saint Ambroise des devoirs, de Joseph, du bien de la mort [1].

23. In-8. Le dialogue de l'Église et de la Synagogue par saint Augustin sous le titre de dispute, la passion de saint Gorgon avec la lettre de Milon Évêque de Verdun au monastère de Gorze, la vie de saint Gille et son office, la lettre d'Alcuin avec la vie de saint Willibrode, la vie de saint Euchaire Évêque de Trève, l'office contre le mal caduc ou l'épilepsie [2].

24. In-8. La Règle de saint Benoist en françois [3].

25. In-8. Un traité du ciel, des météores, etc. [4].

26. In-8. Quelques résolutions sur le même sujet écrites en langage gaulois [5].

27. In-8. Les statuts de Bertrand abbé de Cluni en 1300, la Règle de saint Benoist, un traité de Pierre de Poitier de la profession des moines [6].

28. In-4 et in membr. Contient le livre des miracles de saint Vanne par saint Richard, abbé de ce lieu, une homélie sur l'Évangile Designavit dominus et à la fin une petite exhortation en l'honneur de saint Vanne, le sermon qu'on dire (sic) au jour de sa feste, et un autre sermon sur le même sujet, la vie de saint Saintin premier pontife de la ville de Meaus, [463] l'épitre d'Hincmare archevêque de Reims au Roy Charles, la manière dont le corps de saint Saintin a été transporté de Maux à Verdun par des marchands, l'exemplaire de la charte cacheté qui a été trouvé dans la chase de saint Saintin Évêque, un sermon du même saint, un sermon qu'on devoit lire à la fête de saint Pulchrone Évêque, un autre à celle de saint Possesseur Évêque, les vers à la louange de l'abbé Richard, la vie de l'abbé saint Richard, la vie de saint Saintin premier Évêque de Verdun, la vie de saint Magdalvée Évêque de Verdun, l'exposition de saint Grégoire Pape de la ville de Rome sur le Cantique des cantiques, un traité sur le Cantique des cantiques [7].

29. In-8. Le livre de Boèce de l'arithmétique [8].

30. In-8. L'algorisme, le compute de l'Evêque de Lincolne [9].

1. Ms. des XIe-XIIe s., jadis codex 22, actuellement 48; *Catal. gén.*, 456-457.

2. Ms. des XIe-XIIe s., jadis codex 100 (?), actuellement 74; *Catal. gén.*, 474-475.

3. Ms. des XVe-XVIe s., jadis codex 24, actuellement 38[1]; *Catal. gén.*, 448-449.

4. Ms. de saint Isidore, du Xe s., jadis codex 25, actuellement 26; *Catal. gén.*, 442-443.

5. C'est l'Image du monde, par Gautier de Metz, ms. du XIIIe s., jadis codex 26, actuellement 28; *Catal. gén.*, 443-444.

6. Ms. des XVe-XVIe s., jadis codex 27, actuellement 39[1]; *Catal. gén.*, 450.

7. Ce ms. des Xe-XIIIe s., jadis codex 28, est conservé à Verdun sous le n° 2 (*Catal. gén.*, 426-428).

8. Ms. du Xe s., jadis codex 29, actuellement 24: *Catal. gén.*, 441.

9. Ms. des XIIIe-XVe s., jadis codex 30, actuellement 25: *Catal. gén.*, 441-442.

31. In-8. Les œuvres en vers de Théodulphe d'Orléans.

32. In-8. Le traité de Cassien des huit principaux vices [1].

33. In-8. La vie de saint Nicolas.

34. In-12. Les épigrammes de saint Prosper [2].

35. In-12. Un traité de saint Ambroise, de la vie bienheureuse et de la fuite du siècle [3].

36. In-8. L'abrégé des décrétales [4].

37. In-12. Le traité d'Isidore des tems, exposition sur l'oraison dominicale et sur le symbole, des questions de la Trinité et de l'unité de l'Église, des témoignages de la foy catholique [5].

38. In-8. La somme de Raymond, les sentences des Pères, la somme des pauvres, les formules de lettres.

39. In-4. La vie de saint Bernard par Guillaume, abbé de Saint-Thierry [6].

40. In-4. Les oraisons ou méditations de saint Anselme, archevêque de Cantorbérie [7].

40 *bis*. Les suivans sont des livres de chœur ou qui regardent l'Église manuscrits, le premier in-folio sont les leçons de l'écriture de toute l'année, les leçons des saints à matine; le second in-folio contient le sermon de saint Ambroise de l'advent du Seigneur, les sermons de saint Augustin sur le même sujet, l'épître du Pape Léon de l'incarnation du Seigneur, deux homélies du vénérable Bède prêtre, leçons des matines pour toute l'année; le troisième in-folio est un graduel [8].

40 *ter*. Le quarantième manuscrit, in-8, est un rituel [9].

41. In-8. Contient les bénédictions pontificales [10].

42. In-4. Un bréviaire très ancien où sont notées les antiennes et les repons, les leçons de la fête de l'Assomption, le psautier avec les cantiques [11].

43. In-8. Un bréviaire à l'usage de saint Mansui [464] de Toul [12].

44. In-8. Un bréviaire à l'usage de saint Vanne de Verdun [13].

45. In-8. Un autre bréviaire de saint Vanne.

1. Ms. du XIIe s., jadis codex 32, actuellement 59; *Catal. gén.*, 465.
2. Ms. des XIIe-XIIIe s., jadis codex 34, actuellement 58; *Catal. gén.*, 465.
3 Ce traité se retrouve aussi dans le codex 22.
4. Ms. du XIIIe s., jadis codex 36, actuellement 32; *Catal. gén.*, 446.
5. Ms. du XIe s., jadis codex 37, actuellement 27; *Catal. gén.*, 443.
6. Ms. du XIIe s.; cf. *Archiv*, 447.
7. Ms. du XIIe s., actuellement 70; *Catal. gén.*, 472.
8. Ces trois volumes in-folio du XIIe s. sont conservés actuellement sous le n° 42; *Catal. gén.*, 452-453; cf. nos 119, p. 494; 120, p. 494-495; 100, p. 487-488.
9. Ms. du XVe s., jadis 40, actuellement 38[2]; *Catal. gén.*, 449.
10. Ms. du XIIIe s., actuellement 88; *Catal. gén.*, 481-482.
11. Ms. du XIIe s., jadis codex 42, actuellement 108; *Catal. gén.*, 490-491.
12. Ms. du XVe s., jadis codex 43, actuellement 110; *Catal. gén.*, 491.
13. Ms. du XVe s., jadis codex 44, actuellement 113, sur papier; *Catal. gén.*, 492.

46. In-8. Celui à l'usage du R. P. D. Didier de la Cour [1].
46 *bis*. In-8. Un antiphonaire avec notes [2].
47. In-12. L'office du Saint-Sacrement, de saint Louis, de saint Martin [3].
48. In-8. Un rituel [4].
49. In-8. Les hymnes et les cantiques [5].
50. In-8. Le psautier [6].
51. In-8. Le psautier [7].
52. Id.
53. In-8. Le psautier avec les antiennes et les oraisons.
54. In-8. Le psautier.
55. Id.
56. Id.
57. In-12. Un processional [8].
58. In-4. Un processional [9].
59. In-8. Un processional [10].
60. Id. [11].
61. Id. [12].
62. In-4. Un processional.
63. In-4. Un antiphonaire [13].
64. In-4. Un bréviaire monastique [14].
65. In-8. Un bréviaire.
66. In-fol. Un missel.
67. Id. [15].
68. Id.
69. In-4. Le psautier [16].
70. Id.
71. In-4. Un collectaire [17].

1. Ms. du XVIe s., jadis codex 46, actuellement 109; *Catal. gén.*, 491.
2. Ms. du XIIe s., jadis codex 46, actuellement 129; *Catal. gén.*, 498.
3. Ms. du XIIIe s., jadis codex 47, actuellement 111; *Catal. gén.*, 491-492.
4. Ms. du XIIe s., jadis codex 48, actuellement 141; *Catal. gén.*, 501.
5. Ms. du XIIIe s., jadis codex 49, actuellement 149; *Catal. gén.*, 504.
6. Ms. du XIIIe s., jadix codex 50, actuellement 150; *Catal. gén.*, 504
7. Ms. du XIVe s., jadis codex 51, actuellement 151; *Catal. gén.*, 504.
8. Ms. du XIIIe s., jadis codex 57, actuellement 134; *Catal. gén.*, 499.
9. Ms. du XVe s., jadis codex 58, actuellement 135; *Catal. gén.*, 499-500.
10. Ms. du XIIIe s., jadis codex 59, actuellement 138; *Catal. gén.*, 500.
11. Ms. du XIIIe s., jadis codex 60, actuellement 136; *Catal. gén.*, 500.
12. Ms. du XIVe s., jadis codex 61, actuellement 137; *Catal. gén.*, 500.
13. Ms. du XIIIe s., jadis codex 63, actuellement 128; *Catal., gén.*, 497-498.
14. Ms. du XIIIe s., jadis codex 64, actuellement 112; *Catal. gén.*, 492.
15. Ms. du XIIIe s., jadis codex 67, actuellement 96; *Catal. gén.*, 485-486.
16. Ms. du XIVe s., jadis codex 69, actuellement 152; *Catal. gén.*, 504-505.
17. Ms. du XVe s., jadis codex 71, actuellement 126[1]; *Catal. gén.*, 497.

72. In-4. Un diurnal [1].

73. In-8. Est un fragment d'un ancien cérémonial de saint Vanne de l'onze ou douzième siècle.

74. In-8. Contient le psautier avec les antiennes et les oraisons.

75. In-8. L'office du Saint-Sacrement, de la transfiguration de Notre-Seigneur, de saint Vincent martyr, de saint Thomas évêque et martyr, de saint Firmin martyr, de saint Denys, de sainte Elisabeth, de sainte Anne, de la Conception et Assomption de la sainte Vierge, de saint Blaise [2].

76. In-8. Le petit office de la sainte Vierge, de la sainte Croix, du Saint-Esprit, du Saint-Sacrement et d'autres oraisons en latin et en françois, les psaumes pénitenciaux et les vigiles des morts.

77. In-12. L'office de la sainte Croix et autres prières en françois.

78. In-16. Un petit livre de prières avec images [3].

79. In-4. Le psautier, les cantiques et autres prières.

80. In-12. L'histoire abrégée de l'érection de la première Église de Verdun en l'honneur de saint Pierre à présent saint Vanne, la chronologie des abbés de Saint-Vanne et de leurs principales actions depuis l'an 951 jusqu'en 1453, la manière de recevoir un enfant religieux en l'abbaye de Saint-Vanne, l'épitaphe de quelques prélats et religieux de Saint-Vanne, les vers qui environnent la chase de saint Vanne, les vers qui environnent la grande table d'or et d'argent faite [465] par l'abbé Louis en 1225, les prières pour les religieux défunts du monastère de Saint-Vanne et des autres monastères qui lui sont associés.

81. In-fol. La déclaration de toutes les Églises du monde consistoriales dépendantes de Rome qui est le chef et la maitresse de toutes.

82. In-fol. Les droits de Verdun.

83. In-fol. L'histoire abrégée de Verdun depuis l'an 514 jusqu'en 1633.

84. In-folio papier. Un extrait d'aucuns titres, lettres, documens et enseignemens écrits d'anciens livres, registres, cartulaire et lettres autentiques de l'évêché de Verdun par Jacque Roland secrétaire de M. Pseaume, évêque de Verdun en 1554 [4]. Sçavoir les doyennés de la chrétienté de l'Évêché de Verdun, ce que l'Évêque doit avoir à Verdun, copie des lettres du moulin de Tilley, les charges de la prévosté de Tilley, copie du traité et accord d'entre M. de Sarrebrache évêque de Verdun et le chapitre, les noms des évêques de Verdun, les ordonnances synodales, mémoire et enseignement pour les sages-femmes, des estangs de l'évêché de Verdun, de la manière et ordonnances de la venüe d'un nouvel évêque de Verdun quand il vient premièrement en sa cité de

1. Ms. du XIII[e] s., jadis codex 72, actuellement 123; *Catal. gén.*, 495-496; cf. n° 124, p. 496.

2. Ms. du XV[e] s., codex 75, actuellement 133; *Catal. gén.*, 499.

3. Ms du XV[e] s., codex 78, actuellement 131; *Catal. gén.*, 498-499.

4. Note de l'auteur : « ceux cy sont sur papier. »

Verdun; copie des lettres de légation de Mgr Charles appellé cardinal de Loraine dans les villes de Metz, Toul et Verdun ; copie de ladite légation dans la ville de Verdun à M. Nicolas Pseaume évêque de Verdun par Mgr le cardinal de Loraine, la teneur du bref apostolique qui revalide ou confirme la susdite légation obtenue par l'illustre cardinal de Loraine et autres choses qui regardent cette légation, la forme du serment que doivent prêter les conseillers et échevins de la cité de Verdun ès mains du Sgr Evêque, ce que les greffiers, les mayeurs du Bailliage de Clermont ont accoutumé prendre pour leur salaire, les émolumens du sceau de la Cour de Verdun, mémoire de ce que doivent jurer les sergens, messagers, gréphiers, receveurs et controleurs, les actes et journalier du Concile de Trente depuis le 1er mai 1551 jusqu'au 28 avril 1552 écrit par M. Pseaume évêque de Verdun, ordonnance de Charles V empereur des Romains, aux Princes et aux Communautés soumises au Saint-Empire pour soutenir son authorité et de son empire, le même mandement en françois approuvé et publié à son de trompe en la cité Impériale de Verdun l'an 1549, lettres touchant le moulin de Tilly, copie de la trève entre l'Empereur et le Roy de France le 5 février 1555, avis des Docteurs en théologie touchant l'usage des images, des Ministres sur le même sujet, de M. de Valence et de Séez sur le même sujet, convocation de par le Roy de France [466] des prélats et membres des Eglises de son obéissance à un concile général audit royaume du 18 mars 1559, lettres de François II à M. le cardinal de Loraine sur l'impunité, pardon et rémission de ceux qui ont assisté aux assemblées et conspirations faites au royaume contre sa personne. Mandement du Roy portant permission à tous chacuns de se pouvoir trouver à la journée de Poissi, plusieurs autres pièces au sujet des huguenots, etc., du tems de la fondation de la ville de Rome et de ce qui la regarde, les ordres sacrés des religieux, décrets du concile provincial de Reims en 1564, avec la lettre synodale qui n'a pas encor été imprimée, lettres du cardinal Polus légat *a latere* en Angleterre au Pape du 30 novembre 1554 touchant l'obéissance et la soumission de ce Royaume à l'Eglise, etc.

85. In-folio. Les actes du concile de Trente et journalier qu'en a fait M. Pseaume, Évêque de Verdun, depuis le 13 novembre 1562 jusqu'à sa conclusion au mois de décembre 1563.

86. In-folio. Les mêmes actes mieux écrits dans un volume relié en veau et des éclaircissemens des congrégations du concile de Trente.

87. In-folio. Mémoires et explications des titres concernant les droits de souveraineté du Roy à Clermont et aux frontières de la Rivière de Meuse.

89. In-4. La règle de saint Benoist avec les déclarations et constitutions par les Pères du Mont-Cassin autrefois de Sainte-Justine, etc., selon l'exemplaire imprimé à Venise chez Nicolin, 1580; les grandes constitutions de la congrégation du Mont-Cassin pour la direction des reli-

gieuses soumises à la congrégation et aux monastères, les grâces et indulgences accordées par les souverains pontifes à cette congrégation, les cas réservez au Président, visiteurs et Prélats, de l'office divin, des cérémonies, des punitions et autres observances régulières, des constitutions des Camaldules, les bulles de Notre Saint Père Clément VIII, déclaration des largesses des présens, Décrets de visite du monastère de Saint-Vanne par l'illustrissime seigneur Erric de Lorraine, Évêque de Verdun, faite en 1598, de ce qui regarde les religieux, les cérémonies qui s'observent au Mont-Cassin, ce qu'on a tiré des constitutions des ermites de saint Augustin.

90. In-8. La Règle de saint Benoist, avec les déclarations et constitutions de la congrégation du Mont-Cassin, sur l'exemplaire imprimé à Venise en 1580.

91. In-4. Le traité de Maitre Estienne de Paris sur la Règle de saint Benoit abbé.

92. In-8. La Règle de saint Benoist, avec les déclarations et constitutions de la congrégation de Saint-Vanne, le tout accommodé [467] selon la lecture que l'on en fait tous les jours au réfectoire, 1635.

94 (*sic*). In-12. L'instruction du maitre des novices par le Révérend Père Fr. Jean de Jésus-Marie carmélite Deschaussé.

95. In-16. Contient la Règle de saint Benoist, les constitutions de la province de France, 1526.

Parmi les manuscrits de Verdun signalés comme venant de Saint-Vanne, le codex 46, jadis coté à Saint-Vanne 99, du x[e] siècle, est la collection de canons signalée par Mabillon et Martène [1]. Mabillon signale encore les manuscrits autographes de Dom Didier de la Cour, notamment une grammaire hébraïque [2]. Il faut y joindre différents manuscrits philologiques de D. Rupert Regnault († 16 fév. 1710), provenant également de l'abbaye de Saint-Vanne [3].

Le chapitre XLIV du travail de Dom Pierre Le Court s'occupe des meubles de la bibliothèque; nous donnons le texte de l'auteur pour compléter la description de la bibliothèque de Saint-Vanne.

Dans cette bibliothèque il y a une très grande table sous laquelle sont six grands tiroirs, et couverte d'un grand et beau tapis de Tur-

1. *L. c.*; cf. *Catal. gén.*. 454-455 ; *Archiv.* 445.
2. *Ouvrages posthumes*, III, 431.
3. *Catal. gén.*. V, 524-525.

quie, autour de laquelle est un fauteuil et six chaise de moequette. Derrière les deux batans de la porte de menuiserie en dedans de la bibliothèque sont attaché sur carton deux tables dont l'une est intitulé carte universelle et perpétuelle pour trouver la période Julienne, l'indiction, le nombre d'or, le sicle solaire, la lettre dominicale et du martyrologe, l'épacte, le 1er et combien de dimanches après les Rois, la Septuagésime....

Table perpétuel pour trouver l'arivée des jours et des saints selon le Virdunois et les almanachs.

Table perpétuel pour trouver le lever et le coucher du soleil à ses heures et minutes.

L'autre table est intitulé Comput Ecclésiastique pour le siècle 1700.

Il y en a une troisième attachée à un des pilastres où est marqué l'ordre des livres selon les lettres de l'alphabeth, à un autre pilastre est attaché un thermomèthe et baromèthe, sur la table est un calmaire où on trouve tout ce qu'on a besoin pour écrire ; sur la même table sont deux gros livres in-folio qui contiennent le cathalogue de tous les livres de la bibliothèque dans un bel ordre exposant clairement d'une manière précise ce que chacun traite, à la fin de chaque volume de ce cathalogue est le nom des auteurs par ordre alphabétique, leurs ouvrages et la page où ils se trouve ; c'est sur ce cathalogue que nous avons dressé le mémoire que nous en avons donné.

Dans les armoires sont les sphères, les globes céleste et terrestre qui n'ont rien de singulier étant petits et des plus communs ; il y a aussi un microscope : c'est tout ce qui est renfermé dans la Bibliothèque (p. 468).

D. URSMER BERLIÈRE, O. S. B.

CHRONIQUE DES ARCHIVES

Allemagne. — Dans la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, neue Folge, XII, 4 (1897), on trouve de nouveaux inventaires de dépôts d'archives municipales, ceux des districts de Bonndorf, Wolfach et Staufen (grand-duché de Bade).

Autriche-Hongrie. — Il n'est peut-être pas superflu de dire ici que le volume publié en 1896 par Jirecek, *Das böhmische Archiv*, est un simple recueil de textes et de chartes concernant la nation tchèque. Cette publication n'a pas satisfait la critique, qui reproche à l'auteur d'avoir publié ces textes non d'après les originaux, mais d'après d'anciens recueils où ces originaux sont loin d'avoir toujours été fidèlement et scrupuleusement reproduits. Sa valeur en est, par là même, considérablement diminuée.

Belgique. — Le *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 5e série, VI, p. 19-20, signale un recueil de lettres adressées à Ferdinand Nipho, secrétaire de la nonciature à Bruxelles (1655-1657), que les Archives générales du royaume ont acquis il y a peu de temps. Cette correspondance (on donne le nom des signataires de chaque lettre) intéresse les affaires religieuses des Pays-Bas et d'Angleterre.

France. — On nous prie de rappeler que le Règlement général des *Archives du ministère des affaires étrangères* doit être strictement observé dans ses différentes parties :

Article 1er. — Les personnes qui désireront être admises à consulter les correspondances ou documents conservés dans les Archives des affaires étrangères devront adresser leur demande au ministre, avant le premier lundi de chaque mois, en indiquant aussi exactement que possible l'objet de leurs recherches.

Art. 3. — Les autorisations seront strictement personnelles. Toutefois, les recherches pourront être faites, au nom de la personne autorisée, par un tiers préalablement agréé par le directeur des Archives.

Quiconque s'étant présenté en son propre nom serait ultérieurement reconnu pour être l'agent ou le prête-nom d'une personne non autorisée, et aurait de la sorte dissimulé sa véritable qualité, sera privé de l'autorisation qui lui avait été donnée.

Art. 4. — Les Archives des affaires étrangères seront ouvertes aux recherches pour les deux périodes suivantes :

La première, comprise entre la date des plus anciens documents conservés dans le dépôt jusqu'au 14 septembre 1791 ;

La seconde, allant de cette dernière date à celle du 31 juillet 1830.

Toute autorisation se référant à des documents appartenant à la première époque impliquera la faculté de prendre des extraits ou des copies, et d'en faire usage sans avoir à les soumettre au contrôle de la direction des Archives. Les extraits ou copies de documents appartenant à la seconde époque seront remis, à la fin de chaque séance, à l'employé du dépôt chargé de cette partie du service pour être communiqués au directeur, à l'examen duquel ils devront être soumis.

ART. 6. — L'autorisation de faire des recherches n'implique pas la faculté de copier intégralement, en vue d'une publication ultérieure, soit un manuscrit formant un tout, tel qu'un recueil de lettres, soit une série de documents ou de dépêches télégraphiques.

Celui qui voudra procéder à un travail de cette nature devra en demander l'autorisation, en faisant connaître exactement les documents ou correspondances qu'il a l'intention de publier.

Toute publication faite sans autorisation préalable entraînera, pour son auteur, l'exclusion des Archives pour l'avenir, sans préjudice de l'action judiciaire qui pourrait être exercée contre lui.

La salle des communications est ouverte aux personnes autorisées tous les jours non fériés, de midi à cinq heures en été, de midi à quatre heures en hiver. Elle est complètement fermée pendant la semaine de Pâques, et du 1er août au 1er septembre.

Les demandes d'admission étant soumises à la commission des Archives diplomatiques qui ne siège pas pendant les vacances parlementaires, les personnes qui désirent travailler de septembre à novembre feront bien d'envoyer leurs demandes avant le 1er juillet.

Toute demande adressée par un étranger doit être présentée ou recommandée par l'ambassade ou la légation dont il relève.

Toute demande doit, s'il est nécessaire, être munie de références.

— Les facilités accordées aux Affaires Étrangères se transforment en difficultés si l'on s'adresse aux *Archives du Ministère de la Guerre*. Nous n'en voulons pour preuve que l'accueil défavorable et inqualifiable fait à la requête de M. Léon Lecestre, désireux d'obtenir dans ce dépôt l'autorisation de dépouiller la correspondance de Napoléon Ier, en vue de compléter sa publication des *Lettres inédites de Napoléon Ier* (Paris, 1897, 2 vol. in-8). Il lui fut répondu (nous citons textuellement) que « les lettres relatives à telle année ou à telle campagne pouvaient être communiquées sans difficulté », mais qu'on ne pouvait tolérer davantage. Or, M. Lecestre est lui-même archiviste, attaché à un dépôt public. Que signifient donc ces règlements étroits et surannés, et pourquoi ces entraves aux travaux historiques les plus utiles? Et que diraient MM. les officiers fréquentant la salle du public des Archives natio-

nales, si on leur communiquait une liasse de documents, et si on leur interdisait les recherches dans la suivante? Aussi nous associons-nous bien haut aux justes récriminations de *La Révolution française*, qui, dans son numéro du 14 septembre 1897, p. 277, manifeste sa surprise de « voir le Ministre de la Guerre de la République refuser aux travailleurs sérieux les moyens de consulter utilement des pièces indispensables pour réparer, au profit de l'histoire, les effets si funestes et si célèbres de la négligence et de la partialité des éditeurs impériaux de la *Correspondance de Napoléon.* »

Rappelons, à ce propos, que M. Lecestre publie dans ses deux volumes, d'après les Archives nationales surtout, 1225 lettres nouvelles, dont 885 inédites, relatives aux années 1807 et suivantes. Le supplément complet à la *Correspondance* pourrait comprendre quinze volumes et 12000 lettres, dont beaucoup d'ailleurs manqueraient d'intérêt [1].

— Mentionnons un article d'Em. Couvreu, intitulé « France et pays de Vaud », publié dans la *Gazette de Lausanne* des 16-18 août 1897 ; il y célèbre le centenaire de l'indépendance du pays de Vaud en s'aidant de documents inédits tirés des Archives nationales qu'il publie. Le même auteur a publié un article sur « Le général Bonaparte à Lausanne » dans le *Nouvelliste Vaudois* du 23 novembre suivant.

AIN. — L'archiviste rédige la série B (bailliage et présidial de Bresse), qui comprend 650 registres.

CALVADOS. — *Rapport de M. Benet.* Par des dons et des acquisitions, les Archives départementales se sont enrichies entre autres de : dix cahiers du XVIIIe siècle concernant l'établissement des écoles et bénéfices militaires, les colonies de la mer du Sud et Saint-Domingue ; un fort ballot de pièces provenant de Le Courtois de Surlaville et offertes par M. de Beaumont, fort intéressantes pour l'histoire militaire du XVIIIe siècle et contenant, avec des correspondances, des documents sur les bataillons de milices gardes-côtes de Marseille, Antibes, Toulon et Roussillon, des mémoires et observations sur les capitaineries de Marseille et de Lunel, un état du duché de Gueldre (1762) et un tableau du cercle de Clèves à la même époque, un inventaire des munitions et pièces d'artillerie se trouvant à Ambleteuse et Audresselles en 1768 ; dix cartons recueillis par MM. Le Hardy et Anquetil des archives du château d'Asnières [complétant une précédente donation de M. Le Duc] ; un registre de délibérations (1669-1789), un obituaire (1688-1792) et une histoire abrégée de la fondation de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive ; deux liasses sur l'église Sainte-Marguerite de Ducy, remontant à 1383 ; une généalogie

1. M. le vicomte de Grouchy a récemment publié des *Lettres, ordres et décrets de Napoléon Ier en 1812-1814 non insérés dans la Correspondance* (Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1897 ; in-8 de 103 p., extr. de la *Sabretache*) ; ce sont des documents trouvés dans les archives de la famille Gourgaud.

de la famille de Mallevoue ; des documents sur Asnelles depuis 1475 ; une importante liasse provenant du chartrier d'Escoville (xve-xviiie siècles), offerte par l'abbé Deslandes ; un registre de délibérations de la paroisse de Mondeville (1767-an XI) ; des poésies de Le Bailly ; un dossier sur le musée de Caen [1] ; enfin deux registres de délibérations de Carpiquet (1757-1780). — Ont été réintégrés : de la sous-préfecture de Lisieux, des documents modernes intéressants sur les biens nationaux, le collège, le musée et le théâtre de cette ville ; des bureaux de l'enregistrement, des pièces intéressantes en grand nombre de l'époque révolutionnaire ; de la ville de Caen, des pièces dont l'intérêt n'était point municipal. — A Bayeux, où les archives ont été de tout temps dilapidées et dépourvues de classement régulier, l'archiviste a trouvé une opposition systématique et formelle, du Conseil municipal, à la réintégration demandée d'archives ecclésiastiques, dont la place est au dépôt départemental de par la loi du 5 brumaire an V ; opposition menée, d'ailleurs, par une seule personne dont la conduite très regrettable témoigne, en même temps, quoi qu'elle en dise, d'une parfaite ignorance des questions d'archives et d'une incomparable désinvolture à l'égard des prescriptions légales. — Le classement en cours des séries modernes a, comme chaque année, permis de reconnaître et de replacer au véritable endroit beaucoup de documents anciens et révolutionnaires. — Le rapport signale au Breuil, à Maizet, à Norrey, des documents sur l'église et les écoles (xviie-xviiie siècles) ; à La Boissière, des actes d'état civil datant de 1571. Les archives de l'hôpital de Honfleur ont été classées et inventoriées ; il est question de procéder prochainement au même travail pour les archives municipales de Caen.

CHARENTE. — *Rapport de M. de Fleury.* On y trouve de nombreux extraits des registres paroissiaux de Ruffec (qui commencent en 1601).

YONNE. — On imprime l'inventaire des archives anciennes des hospices du département, par ordre alphabétique de localités.

Grande-Bretagne. — L'administration du *Public Record Office* a fait paraître trois nouveaux volumes de ses collections : *Calendar of the close rolls preserved in the Public Record office ; Edward III (1327-1330)*, by C. W. Woodruff and W. H. Stevenson (London, Eyre and Spottiswoode, 1896 ; in-8 de viii-726 p.) ; — *Calendar of letters and State papers relating to english affairs preserved principally to the Archives of Simancas, III Elizabeth* (1580-1586), ed. by Martin A. S. Hume (London, 1896, in-8 de vi-lvi-720 p.) ; — *Calendar of State papers ; Colonial series, America and West Indies, III (1677-1680), preserved in the Public Record Office*, ed. by W. N. Sainsbury and J. W. Fortescue (London, 1896, in-8 de x-lvi-700 p.).

1. La liste des documents dont il se compose a été donnée dans le *Moniteur du Calvados* du 30 juillet 1896.

On annonce comme sous presse les volumes suivants : *Patent rolls* (le tome IV d'Edward I, 1301-1307 ; le tome II d'Edward II, 1313-1318 ; le tome IV d'Edward III, 1338-1340 ; le tome II de Richard II, 1381-1385) ; — *Close rolls* (le tome IV d'Edward II, 1323-1327) ; — *Foreign and domestic* (le tome XV de Henri VIII) ; — *Domestic* (le tome II de William III) ; — *Colonial Series* (le tome X) ; — ainsi que les *Calendars of entries in the papal Registers illustrating the history of Great Britain and Ireland* (tome I des Pétitions, et tome III des « Papal letters », 1343-1362).

Italie. — La *Rassegna abruzzese di storia ed arte*, dans son n° 1 (avril 1897), contient un article de M. Celidonio sur les archives de Saint-Pamphile à Sulmona.

— Des publications fort intéressantes de textes tirés des archives du Vatican ont été faites récemment pour les diocèses d'Auch, de Rodez et de Saint-Flour [1]. On peut y ajouter la publication relative au diocèse du Puy, de M. l'abbé de Surel de Saint-Julien : *Les évêques du Puy et la collation des bénéfices de ce diocèse d'après les schedæ inédites des archives du Vatican* (Rome, impr. Cuggiani, 1897, in-8 de 85 p., extr. des *Annales de Saint-Louis des Français*). — A un point de vue très différent, est à signaler le beau volume récemment paru du P. Henri Denifle : *La désolation des églises, monastères, hôpitaux en France, vers le milieu du XVe siècle*, tome Ier (Mâcon, impr. Protat, 1897, in-8 de xxv-608 p.) ; tous les textes inédits qui composent ce curieux volume proviennent de l'abondante série des « Suppliques » du Vatican.

Suède. — Le 21e fascicule des *Meddelanden från svenska Riksarkivet*, qui vient de paraître (Stockholm, P. A. Norstedt og Söner, 1897, in-8, p. 395-474), termine le tome IV de ce recueil, où l'on trouve, outre le rapport annuel de l'archiviste du royaume, C.-T. Odhner, pour 1896 (avec la liste des dons, achats et versements des ministères), quelques contributions à l'histoire des archives royales de Suède (textes de 1620, instruction de Gustave-Adolphe, 1697, 1699 et 1702), et un inventaire de chartes rédigé par Th. Westrin sous le titre de : *Förteckning öfver i Riksarkivet förvarade urkunder rörande Sveriges Konungahus* (1561-1872).

1. Je ne parle pas des publications antérieures, telles que celles de l'abbé Albanès pour différents diocèses du Sud-est.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Allemagne. — On signale dans le *Centralblatt für Bakterien- und Parasitenkunde*, XXI (1897), n° 7, une communication de von Schab sur la désinfection des livres des bibliothèques de prêt; la méthode recommandée met, parait-il, les lecteurs à l'abri de la tuberculose qui peut facilement se communiquer par ce seul contact.

— La bibliothèque de l'Université de Giessen s'est récemment enrichie d'un millier de volumes de philologie indo-européenne légués par le professeur de sanscrit P. von Bradke.

— La bibliothèque de l'Université de Heidelberg a acquis, dans le courant de l'année, une collection de papyrus égyptiens, coptes et grecs.

ALSACE-LORRAINE. — M. l'abbé A. Bouillet vient de publier le *Liber miraculorum sancte Fidis* (Paris, Picard, 1897, in-8 de XXXVI-290 p.), d'après le manuscrit de la bibliothèque de Schlestadt qu'il décrit soigneusement dans l'introduction.

— R. Reuss termine, dans la *Revue d'Alsace*, 1897, p. 185-214, son étude sur les manuscrits alsatiques de la bibliothèque municipale de Strasbourg (comptes de la ville, inventaires de biens, livres de métiers), et décrit plus spécialement un fragment (n° 834) d'un manuscrit d'Orosius (IX[e] siècle), et (n° 893) une correspondance du comte Maurice de Saxe à sa sœur la princesse de Holstein, datée de 1727-1750.

Autriche-Hongrie. — Un manuscrit remarquable du XIII[e] siècle, à figures et d'origine juive, qui provient vraisemblablement d'Espagne et appartient aujourd'hui au Landesmuseum de Serajewo, a fait l'objet d'une description par le docteur J. von Schlosser dans les *Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, du 27 juillet 1897.

France. — Le manuscrit Coste n° 3496, de la grande bibliothèque de Lyon, est un cartulaire du Temple de Vaulx (près Saint-Alban de Roche), resté inconnu jusqu'à présent. M. R. Delachenal vient de l'éditer dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4[e] série, X, et à part (Paris, Picard, 1897, in-8 de IV-125 p.).

— M. Favier, bibliothécaire de la ville de Nancy, imprime actuellement le catalogue du « fonds lorrain » de cet établissement; ce sera un excellent instrument de travail pour l'histoire de l'est de la France.

— Un ouvrage de Dom Liron, resté inédit à la bibliothèque de la ville

d'Orléans, vient récemment de voir le jour par les soins de M. C. Ballu : *Bibliothèque d'Anjou ; traité historique et critique des auteurs de cette province et de leurs ouvrages* (Nantes, Forest et Grimaud, 1897, in-4). L'introduction annoncée paraîtra ultérieurement.

— A la vente des livres du baron J. Pichon (mai 1897), la Bibliothèque nationale de Paris n'a pu acquérir que deux manuscrits, parmi lesquels le *Ménagier de Paris*, jadis édité par M. Pichon lui-même. — Le « Cartulaire du comté de Ponthieu, » publié par Ern. Prarond (Paris, Picard, 1898, in-4, extrait des *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*), est la reproduction fidèle du « livre rouge » conservé aux manuscrits de la Bibliothèque nationale (latin 10112). — M. C.-E. Ruelle a communiqué à la *Revue de philologie*, XXI (juillet 1897, p. 189), une note sur des fragments de Κυρανίδες retrouvés dans le manuscrit grec 2510 du même dépôt.

— La bibliothèque de la ville de Paris quitte le local (hôtel Carnavalet) qu'elle occupait depuis vingt-cinq ans, et est actuellement fermée pour cause de déménagement ; elle va être réinstallée à peu de distance, rue Sévigné, dans l'ancien hôtel Lepelletier de Saint-Fargeau, acheté par la municipalité à cette intention.

— La bibliothèque de l'École de droit de Paris vient de s'agrandir très heureusement dans les locaux nouvellement construits. On s'y trouve maintenant plus à l'aise, grâce aux trois cents et quelques places disponibles pour les lecteurs ; les salles de lecture sont, comme les dépôts de livres, éclairées à l'électricité ; et les travailleurs ont à leur disposition, outre le catalogue sur fiches par auteurs, le catalogue sur fiches par matières, et le répertoire sur fiches des articles de périodiques, qui font le plus grand honneur à l'initiative de MM. P. Viollet, bibliothécaire, et Rousselle, bibliothécaire adjoint, une suite de 200 périodiques juridiques et historiques placés alphabétiquement dans des casiers fort commodes et à leviers démontables.

— M. L. Soulice vient de faire paraître le tome II du *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Pau* (sciences et arts). Ce volume important fait honneur au zèle du bibliothécaire, mais nous ne pouvons nous empêcher de critiquer les règles du classement adopté, qui fait ranger l'histoire des opérations militaires dans les mathématiques appliquées (§ 19), et l'art culinaire, la gymnastique, la chasse et la pêche dans les beaux-arts (§ 22).

— Le même ouvrage qui a donné asile à une notice sur les archives départementales de la Loire (dont nous avons parlé p. 227) contient une notice de M. Maissiat sur la bibliothèque de la ville de Saint-Étienne (I, p. 221-241).

— Le manuscrit 1317 de la bibliothèque de la ville de Troyes est un manuscrit juridique des dernières années du XIIe siècle ; M. F. Patetta en a étudié le curieux côté paléographique dans un mémoire inséré

dans les *Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino* (à part, Torino, Clausen, 1897, in-8).

Grande-Bretagne. — Le British Museum a acquis, l'an dernier, un manuscrit carshouni in-folio, écrit au monastère de Zafaran (oriental 4402), et contenant l' « Histoire de Michel le Grand, patriarche d'Antioche » (1126-1199); M. l'abbé F. Nau en a donné une notice détaillée dans le *Journal asiatique* (déc. 1896, p. 523-527).

— Dans la Collection des chroniques belges inédites a paru : *Le Cotton ms. Galba B* I; *documents pour servir à l'histoire des relations entre l'Angleterre et la Flandre de 1341 à 1473*, transcrit sur l'original par Edw. Scott, publié et annoté par L. Gilliodts-Van-Severen (Bruxelles, impr. Hayez, 1896; in-4 de XLVI-552 p.).

— Sur le « Codex Turnebi » de Plaute, provenant de l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens, et un manuscrit de la Bodléienne (Oxford), lire une note de W. M. Lindsay, dans la *Revue de philologie*, XXI (juillet 1897), p. 137.

— A paru récemment (Paris, Rouveyre) : *Les manuscrits de Léonard de Vinci de la Bibliothèque royale de Windsor; De l'anatomie, feuillets A*, publ. par Th. Sabachnikoff, avec traduction en langue française, transcrits et annotés par G. Piumati, précédés d'une étude de Mathias Duval. La publication, qui comprend, avec le texte, une transcription diplomatique et une transcription critique, est accompagnée de trente quatre planches reproduisant en fac-similé les feuillets manuscrits du célèbre artiste avec ses 245 dessins.

— Une riche collection de livres imprimés appartenant au comte d'Ashburnham et contenant une précieuse série de bibles anciennes, a été vendue à Londres (Sotheby, Wilkinson et Hodge), du 25 juin au 3 juillet derniers. Cette collection de 1683 numéros a produit un total de 30,151 liv. sterling (753,775 fr.). Nous ne parlerons pas autrement de cette vente, sur laquelle on trouvera tous les renseignements désirables dans les revues de bibliophilie : qu'il nous suffise de dire que l'enchère la plus élevée a été atteinte (près de 100,000 fr.) par une « Biblia sacra latina » sur vélin, imprimée par Gutenberg et Füst à Mayence, et ornée de 123 miniatures initiales historiées, avec reliure de l'époque en plaques de chêne et peau de truie, à vingt motifs de métal en bossages et huit fermoirs (provenant de la vente Perkins).

Italie. — Comme les précédents, le tome V des *Studi italiani di filologia classica* (Firenze-Roma, tip. Bencini, 1897; in-8 de 518 p.) renferme un certain nombre de contributions à l'étude des richesses bibliographiques de différentes bibliothèques de la péninsule. Nous nous contenterons d'énumérer : Index des mss. grecs de la bibliothèque archiépiscopale d'Udine (A. Cosattini); — Deux mss. des Helléniques de Xénophon (L. De Stefani); — Mss. latins de Catane (M. Fava); —

Index des mss. grecs de Lucques et Pistoia (M. Festa); — Catalogue des mss. grecs de la bibliothèque de l'Université de Messine (G. Fraccaroli); — Mss. grecs du couvent de S. Salvatore, que conserve la même bibliothèque (G. Fraccaroli); — Un ms. inconnu de Tibulle (G. Malagoli); — Supplément au catalogue des mss. grecs de la Magliabechiana (A. Olivieri); — Sur un fragment de Xénophon dans le ms. grec 989 de la Vaticane (G. Pierleoni); — L'Économique de Xénophon dans le ms. 513 de la Marciana (G. Vitelli).

— P. Horn a entrepris de signaler les richesses de quelques bibliothèques italiennes en manuscrits turcs et persans. Il a commencé la série par les manuscrits de la Vaticane, qui sont décrits dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, LI (1897), p. 1-65.

Russie. — La nouvelle Bibliothèque de l'Université de Moscou est en bonne voie: la construction en coûtera 500,000 roubles, et les bâtiments pourront contenir 500,000 volumes. Ses collections se sont tout récemment enrichies de la bibliothèque chimique, riche de 12,000 volumes, du docteur Luginin, avec une dotation qui permettra de l'accroitre chaque année.

Suède. — Nous venons de recevoir: *Kongl. Bibliotekets Handlingar*, XIX (Stockholm, P. A. Norstedt og Söner, 1897; in-8 de 64 p.). On y trouve, outre le rapport sur le service de la bibliothèque pendant l'année 1896 (29000 lecteurs, 26553 ouvrages entrés, dont 4168 étrangers; 298 périodiques étrangers reçus), la première partie d'un catalogue des manuscrits norrois et islandais que possède la Bibliothèque royale de Stockholm, préparé avec beaucoup de soin par Vilhelm Gödel. Ces manuscrits, très intéressants pour l'histoire de l'ancienne littérature scandinave et des sagas, ont été utilisés récemment dans un savant ouvrage du même auteur: *Fornnorsk-isländsk Litteratur i Sverige*, I (Stockholm, 1897, in-8).

Suisse. — Une première réunion des bibliothécaires suisses a eu lieu à Bâle, le 30 mai 1897. Elle s'est tenue dans les nouveaux bâtiments de la Bibliothèque de l'Université, récemment inaugurés. Il y a été question de tout un peu: utilité d'une association des bibliothécaires, prix des livres, système Dewey, fiches de catalogues alphabétiques, etc. On a beaucoup admiré l'installation de la Bibliothèque de l'Université (ascenseur hydraulique, chauffage à eau chaude, éclairage de la salle du public par le haut et par les côtés, électricité pour le soir, salles spéciales pour les périodiques, les catalogues, les cartes, la lecture des documents paléographiques, et pour l'exposition de divers manuscrits et richesses particulières).

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Bibliographies philologiques. — Plusieurs travaux viennent d'être publiés sur cette matière, qui ont droit à une mention spéciale. L'un, de H. Breymann, formant un petit volume intitulé : *Die phonetische Literatur von 1876-1895; eine bibliographisch-kritische Uebersicht* (Leipzig, Deichert, 1897; in-8 de IV-170 p.), est fait avec beaucoup de soin. — L'autre, de P. L. Betz, intitulé : « Essai de bibliographie des questions de littérature comparée, » parait dans la *Revue de philologie française*, X (1896), p. 247-274, et XI (1896), p. 22-61 et 81-108. Cet essai, classé par pays, est loin encore d'être achevé d'imprimer. — On ne peut faire grand cas d'une autre brochure de C. Friesland : *Wegweiser durch das dem Studium der französischen Sprache und Litteratur dienende bibliographische Material* (Göttingen, Hortsmann, 1897, in-8 de 37 p.).

Bibliographies individuelles. — Les publications suivantes contiennent une liste intéressante et complète des ouvrages publiés par le défunt :

Alexandre Brückner, par Ch. de Larivière (Paris, Le Soudier, 1897, in-8 de 30 p.).

Notice sur Jules Vuy (1815-1896), dans le *Bulletin de l'Institut national genevois*, XXXIV, et à part (Genève, Georg, in-8 de 46 p.).

Auguste Daubrée [bibliographie par G. Malloizel] (Paris, Baudry, 1897; in-8 de 82 p.).

Léopold Favre († Niort, 1891), par Jos. Berthelé, p. 210-234 de son *Carnet de voyage d'un antiquaire poitevin* (Paris-Montpellier, 1896, in-8).

Abbé Ph.-A. Grandidier († Lucelle, 1787); bibliographie et iconographie, par l'abbé A.-M.-J. Ingold, p. 37-78 du tome Ier des *Nouvelles œuvres inédites de Grandidier*, publiées sous les auspices de la Société industrielle de Mulhouse (Paris, Picard, 1897, in-8).

Gabriel Meurier, pédagogue et philologue du XVIe siècle (né à Avesnes, mort à Anvers), auteur d'une « Grammaire française » et du premier « Dictionnaire français-flamen » connu (1574); bibliographie excellente, par W. de Vreese, dans la *Biographie nationale* [*de Belgique*], XIV, 2 (Bruxelles, 1897, in-8), col. 727-751.

Signalons l'important travail consacré à *Olivier de Clisson, connétable de France*, bibliographie et iconographie, par R. Kerviler, dans le

25e fascicule de son *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, IX (Rennes, Plihon, 1897, in-8).

Mentionnons encore l'iconographie de Descartes, qu'on trouvera dans la plaquette publiée par la Société archéologique de Touraine sous le titre de : *Troisième centenaire de Descartes* (Tours, Péricat, 1897, in-8), pages 68-97.

Un nouveau cours de bibliographie. — Aux deux cours de bibliographie professés à Paris, l'un à la Sorbonne par M. Ch.-V. Langlois, l'autre à l'École des Chartes par M. Ch. Mortet, va s'en ajouter prochainement un autre à l'École de Droit. M. Eug. Lelong annonce en effet, pour les mercredis de chaque semaine à partir du 15 décembre prochain, une conférence sur les « Sciences auxiliaires de l'histoire du droit », où la bibliographie occupe la première place.

La bibliographie scientifique générale. — La Commission internationale chargée de préparer la publication d'un *Catalogue international de la bibliographie scientifique* s'est réunie en juillet dernier. Elle a décidé que le catalogue serait publié par auteurs et par sujets, sur fiches pouvant être réunies en volumes, à partir du 1er janvier 1900 (1901 n'aurait-il pas été préférable, comme début de siècle ?), et on a adopté le mode de publication de chaque titre dans sa langue originelle (point n'était besoin de nous en prévenir, car des bibliographes sérieux n'emploient pas d'autres procédés).

Répertoire des revues françaises. — Nous avons annoncé dans notre dernier fascicule (p. 233) la publication très prochaine d'un répertoire des revues allemandes. Nous sommes heureux d'apprendre aujourd'hui qu'à partir de l'année 1898 nous posséderons un répertoire analogue pour les revues françaises. C'est M. D. Jordell, le consciencieux continuateur de Lorenz, qui l'entreprend, et nous pouvons dès à présent, en félicitant l'auteur de son initiative, lui assurer la reconnaissance de tous les travailleurs. Mais combien M. Jordell pourra-t-il analyser de revues, et combien en laissera-t-il de côté? — D'autre part, M. Alb. Quantin, éditeur du *Monde moderne*, qui ne recule pas devant les vastes entreprises, projette en même temps de publier une table annuelle générale des volumes publiés par les Sociétés savantes de France, qui sera mise en vente à un prix minime. Souhaitons la réalisation de ce projet, qui répond, lui aussi, à un besoin évident; et ce second instrument de travail complétera admirablement celui de M. Jordell.

Une fausse impression de Charleville. — A l'occasion du document que j'ai publié ci-dessus, p. 207-208, M. le docteur G. Berghman a bien voulu m'écrire : « La *Conférence infructueuse de Windisgrats* est citée et décrite dans le grand ouvrage de Willems sur les Elzevier

(n° 2060); selon lui, elle a été imprimée à Bruxelles par Philippe Vleugart. Il existe en outre deux autres publications sous la date de 1671 et avec l'adresse de Charleville (Willems, nos 2063 et 2068), imprimés à Bruxelles par François Foppens. La *Conférence infructueuse* doit être, en effet, des plus rares, et j'en ai depuis bien des années vainement cherché un exemplaire; mais les deux autres volumes ne sont pas si difficiles à rencontrer, et font partie de ma collection. »

L'almanach de P. Hassard. — J'avais (p. 232) qualifié Pierre Hassard d'inconnu. La faute en est à son nom, qui s'écrit plus ordinairement *Haschaert :* c'est à ce nom qu'il figure dans la *Biographie nationale de Belgique*, VIII, col. 744, ainsi que dans la *Bibliotheca belgica*, où M. Ferd. Van der Haeghen, à qui je dois cette aimable et bienveillante rectification, a décrit minutieusement quatorze ouvrages de lui, tous à la vérité fort rares. L'Almanach-placard de 1582 que j'ai signalé devra être ajouté à ces quatorze notices.

Cartographie brestoise. — Le deuxième *Bulletin trimestriel de la Société d'études historiques et géographiques de Bretagne* (octobre 1897) contient un très utile inventaire cartographique inédit, dû à M. le docteur Corre : cartes et plans manuscrits de Brest et de ses environs au XVIIIe siècle, conservés dans le fonds Langeron de la bibliothèque municipale.

Le premier dictionnaire franco-russe. — C'est le « Recueil de mots russes disposés par ordre alphabétique avec leur explication en françois, par M. le D. de S. N. [Duca di San Nicolà], » paru à Naples en 1778, d'après une brochure récente que lui a consacrée N. Likatchev : *Russko-frantsuzkiï slovar, napetchatanniï v Neapolié v 1778 godu; bibliografitcheskaia zamiétka* (St. Peterburg, V. S. Balatchev i K°, 1897; in-4 de 20 p.).

COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

REVUES SPÉCIALES

1. — CENTRALBLATT FÜR BIBLIOTHEKSWESEN (aug. 1897) : C. Haeberlin, Griechische Papyri [suite]; — F. Falk, Bibliographische Reisefrüchte [notes prises en voyage dans les bibliothèques des Franciscains, Carmélites et Augustins de Würzburg, au Kreisarchiv de la même ville, et à Maihingen].

— CENTRALBLATT FÜR BIBLIOTHEKSWESEN (sept. 1897) : C. Haeberlin, Griechische Papyri [suite]; — Dr Willems, Trierer Heiligthumsbücher.

2. — THE LIBRARY JOURNAL (sept. 1897) : The international Library Conference (London); — M. D. Bisbee, The place of bibliography in the equipment of a cultivated man; — Ch. A. Cutter, Corporate entry; further considerations; — The Denver Union catalog of medical literature.

3. — BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE (sept. 1897) : Ph. Renouard, Une facture d'impression en 1795; — E. Quentin-Bauchart, Le Miroir d'Origny et l'abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoite [fin]; — Mis de Granges de Surgères, Notes sur les anciens imprimeurs nantais [suite].

4. — REVUE DES BIBLIOTHÈQUES (août-octobre 1897) : L. Dorez, Nouvelles recherches sur la bibliothèque du cardinal Girolamo Aleandro; — C. Frati, Saggio di un catalogo dei codici Estensi [suite]; — Visite du roi de Siam à la Bibliothèque nationale; — Extrait de l'introduction au Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale; — H. Omont, Inventaire sommaire des portefeuilles de Fontanieu à la Bibliothèque nationale [suite].

5. — REVISTA DE ARCHIVOS, BIBLIOTECAS Y MUSEOS (agosto-sept. 1897) : A. Giménez Soler, El justicia de Aragón; Juan Giménez Cerdán [xive siècle]; — A. Paz y Mélia, Códices más notables de la Biblioteca nacional; El *Libro de horas* de Carlos VIII, rey de Francia [appartient à la Bibliothèque de Madrid depuis 1708; miniatures attribuées par les uns à Bourdichon, par d'autres à Jacques de Besançon; 4 planches jointes]; — C. Pérez Pastor, Escrituras de concierto para imprimir libros [documents relatifs à l'impression des ouvrages du célèbre musicien Antonio de Cabezón]; — C. Pérez Gredilla, Copias de cartas del Señor D. Juan

de Austria para Cristobal de Salazar (26 julio de 1577), y de D. José de Viana y Eguiluz al Marqués de La Paz sobre las condiciones personales del Emperador Carlos VI y familia (1731); — L. Tramoyeres, El archivo municipal de Valencia; — A. Bárcia, Necrologia de D. Mariano Aguiló y Fuster.

6. — Le Bibliophile limousin (octobre 1897) : A. Claudin, Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Limoges; l'atelier de Paul Berton [suite]; — La bibliothèque communale de Limoges; — P. Ducourtieux, Comment on devenait libraire et imprimeur à Paris au XVIII[e] siècle [suite].

7. — Nederlandsch Archievenblad (1897, n° 1) : R. Fruin, Les archives de la Chambre des orphelins de Middelburg à l'époque de l'occupation française; — S. Muller, Les questions d'archives à la réunion des Historiens allemands (Innsbruck, 1896). — (N° 2) : La sixième réunion des archivistes hollandais (Arnhem, 1897); — S. Muller, Le rapport annuel des archivistes de l'État.

8. — Zeitschrift für hebräische Bibliographie (1897, n[os] 1-4) : J. Preuss und M. Steinschneider, Schriften über Medicin in Bibel und Talmud; ein Nachtrag nebst einigen Berichtigungen zu Steinschneider's Artikel in der « Wiener klin. Wochenschrift »; — E. Biberfeld, Die hebräischen Druckereien zu Karlsruhe in Baden und ihre Drucke [fin]; — H. Brody, Ueber die Handschrift Orient. 2586 des British Museums; — M. Steinschneider, Christliche Hebraisten [dictionnaire bio-bibliographique, suite, lettres B à D]; — S. Poznański, Mitteilungen aus handschriftlichen Bibel-Commentaren; III. Aus Samuel b. Chofni's Pentateuchcommentar; — D. Kaufmann, Eine Elegie Isaac Sabbatai Rafael della Rocca's auf Leon und Elia da Modena; — G. Margoliouth, The British Museum Qirqisâni mss.; — A. Harkavy, Fragment einer Apologie des Maimonidischen.

COMPTES RENDUS

Les Manuscrits de la reine Christine aux Archives du Vatican, par Georges de Manteyer. Rome, impr. Ph. Cuggiani, 1897, in-8 de 42 p. (extr. des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'École française de Rome, XVII.)

On sait que le pape Alexandre VIII, lorsqu'il acquit en 1690 les manuscrits de la reine Christine de Suède, en attribua 72 aux archives du Vatican. Ce choix ne paraît pas avoir été tout à fait arbitraire, car il est à noter que la plupart de ces volumes, cartulaires, registres, recueils d'actes, etc., renfermaient principalement des « pièces d'archives ». En 1892, M. Léon Dorez a publié la liste de ces 72 manuscrits; et peu après M. Paul Fabre a reconnu qu'une quarantaine d'entre eux, après être

passés dans la collection du baron Philippe de Stosch, avaient fait retour au Vatican, non pour être réintégrés dans les Archives, mais pour être versés à la Bibliothèque, dans le fonds Ottoboni. Des 72 volumes formant le lot attribué, en 1690, aux archives du Vatican, il n'en restait plus que 29 dont le sort fût encore incertain. Poussant les recherches plus avant qu'il n'avait été donné à M. Fabre de le faire, M. de Manteyer a été assez heureux pour en retrouver 22 nouveaux, dont 8 dans ce même fonds Ottoboni, et 14 dans les archives du Vatican.

Parmi ces 22 manuscrits, dont M. de Manteyer donne des descriptions soignées, mais pas toujours assez méthodiques, il me paraît intéressant de signaler :

Dans les Archives : Un Registre de Clément IV ; un Registre de Boniface VIII ; un important Recueil de privilèges apostoliques accordés à la couronne de France ; une ancienne Histoire des évêques de Liège ; un exemplaire des *Gesta pontificum et comitum Engolismensium ;* un Recueil d'actes concernant l'archevêché de Tours ; un autre concernant l'église de Chartres ; un cartulaire de l' « église » (c'est-à-dire de l'abbaye) de Saint-Vincent de Laon, suivi de diverses œuvres de Marbode et d'Hildebert de Lavardin ou à eux attribuées ;

Dans la Bibliothèque, fonds Ottoboni : Un Formulaire de la chancellerie des rois de France, et le Registre bien connu de Philippe-Auguste, que l'on savait bien être passé chez le baron de Stosch, et de là dans le fonds Ottoboni, mais que l'on ne savait pas avoir été compris dans le lot attribué, en 1690, aux archives du Vatican.

Il est un des manuscrits signalés par M. de Manteyer comme se trouvant encore aux archives, qui a attiré particulièrement mon attention et dont il importerait de déterminer exactement l'origine ; c'est celui qui est coté : *Miscell. Arm. XV, t. 57*, et qui a pour titre : *Collectanea ad historiam Lugdunensem.* Chacun des actes composant ce recueil, tiré d'un ancien manuscrit de l'abbaye d'Ainay, est contresigné d'un certain *Bellièvre.* De quel Bellièvre s'agit-il ? D'après M. de Manteyer, l'écriture du manuscrit serait du XVII[e] siècle. Il m'est venu un doute à cet égard. Car, si le chancelier Pompone I[er] de Bellièvre était très amateur de peinture (comme en témoigne une curieuse lettre des échevins d'Anvers, qui, connaissant ses goûts, lui envoient deux toiles de peintres flamands), ni lui, ni aucun de ses descendants n'a passé, à ma connaissance, pour bibliophile ni curieux d'antiquités ; aucun d'eux ne paraît s'être intéressé à l'histoire du Lyonnais, d'où la famille était originaire. Tout au contraire, Claude Bellièvre, père du chancelier, était un antiquaire et un érudit passionné ; quoique n'ayant rien publié, il a beaucoup écrit, et il a laissé, principalement sur l'histoire de sa ville natale, quantité de papiers, de notes, d'extraits, malheureusement dispersés, dont une partie paraît être irrémédiablement perdue, mais dont une partie aussi subsiste encore, soit à Montpellier (son *Lugdunum pris-*

cum, par exemple), soit à la Bibliothèque nationale. Et je me suis demandé si le manuscrit des archives du Vatican (qui alors serait non du XVIIe siècle, mais du XVIe, Claude Bellièvre étant mort en 1557) ne serait pas un nouveau débris des recueils du savant lyonnais. Ce n'est là, toutefois, je m'empresse de le dire, qu'une supposition, supposition qui mériterait d'autant plus d'être vérifiée que, dans le catalogue dressé par Claude Bellièvre de sa propre bibliothèque, je ne rencontre aucun article que l'on puisse, sûrement, identifier à première vue avec les *Collectanea* du Vatican.

Quoi qu'il en soit de ce point particulier, les conclusions de l'important mémoire de M. de Manteyer sont : que « tous les manuscrits de la Reine disparus des archives après 1704 et actuellement retrouvés ont passé par la collection Stosch »; que « tous les manuscrits Stosch rentrés au Vatican en 1759 sont actuellement à la bibliothèque, dans le fonds Ottoboni » (sauf le manuscrit Vatic. 7241, lequel, d'ailleurs, a été coté Ottoboni 3385, avant d'être versé dans le fonds Vatican proprement dit); enfin, que, des 72 manuscrits donnés en 1690 aux archives du Vatican, il n'en reste plus que 6 à retrouver, et 2 ou 3 à identifier avec plus de certitude qu'il n'a été possible de le faire jusqu'à présent. Ces résultats sont rendus frappants par les utiles tables de concordance qui terminent le travail de M. de Manteyer, tables desquelles il ressort également que, sur les 72 manuscrits attribués aux archives du Vatican en 1690, 16 au moins provenaient de la bibliothèque du célèbre collectionneur orléanais Paul Petau. LUCIEN AUVRAY.

Bibliographie générale du Périgord, par MM. A. DE ROUMEJOUX, président de la Société historique et archéologique du Périgord; PH. DE BOSREDON, l'un des vice-présidents de la Société; FERD. VILLEPELET, archiviste départemental de la Dordogne, secrétaire général de la Société. Tome Ier (A.-F.). Périgueux, impr. de la Dordogne, 1897; in-8 de [IV-]XVIII-445 p. [Publications de la Société historique et archéologique du Périgord].

On possédait déjà un travail de M. de Roumejoux, assez médiocre d'ailleurs, sur la bibliographie périgourdine, qui a paru en 1882. C'est ce premier essai complété et amélioré dont nous annonçons aujourd'hui le tome Ier. D'après l'avertissement qu'on lit en tête, le plan de l'ouvrage a été d'y comprendre : 1° les écrits des auteurs périgourdins, c'est-à-dire nés sur le territoire de l'ancien Périgord ou du département actuel de la Dordogne, ou nés en dehors de ce territoire, mais descendants d'une famille incontestablement périgourdine; 2° les écrits, volumes, brochures, journaux, recueils périodiques, etc., qui ont été imprimés dans les localités situées soit sur l'ancien, soit sur le nouveau territoire du Périgord; 3° les écrits émanant d'un auteur non périgourdin ou anonymes, qui se rapportent directement au Périgord.

Nous croyons qu'il y avait là matière à deux publications différentes et non à une seule, qui a le défaut essentiel d'englober des renseigne-

ments de nature très différente. La première partie, les écrits des auteurs périgourdins, n'aurait pas dû être comprise dans une *Bibliographie du Périgord*, car une poésie intitulée « L'erreur de Bérénice » (p. 125), ou une étude sur « Le tremblement de terre de la Guadeloupe » (p. 273) n'ont, je pense, aucune espèce de rapport avec le Périgord. Il fallait donner à cette partie un titre spécial, tel que *Bibliographie des auteurs périgourdins*, et surtout ne pas mélanger ces renseignements avec d'autres d'un ordre absolument dissemblable. Il fallait séparer bien nettement les livres et articles relatifs à l'histoire, à l'archéologie, à l'agriculture, à la géologie, etc., du Périgord, des longues listes bibliographiques d'ouvrages publiés par Brantôme, Fénelon (p. 289-409) [1], Jules Claretie, Albert et Jules Delpit, Dessalles, Clédat, Chabaneau, Dubut de Laforest et autres.

Les renseignements fournis sont généralement complets et exacts et les périodiques locaux paraissent avoir été consciencieusement dépouillés. On ne pourrait peut-être pas en dire autant de toutes les revues parisiennes. Quant aux ouvrages eux-mêmes, je n'ai pas le loisir de vérifier les omissions qui pourraient se rencontrer dans cette publication; je suis surpris toutefois qu'on (p. 152) n'y trouve aucune indication relative aux procès-verbaux imprimés du département de la Dordogne avant 1834, alors que le *Catalogue des procès-verbaux des Conseils généraux de 1790 à l'an II conservés aux archives nationales et dans les archives départementales* (Paris, 1891, in-8) mentionne un procès-verbal du Conseil général imprimé dès l'année 1791 (in-4 de 171 p.).

Les recherches sur les journaux de la région eussent été simplifiées si l'on avait réuni sous une rubrique unique, au mot « Journaux » ou au mot « Presse », toutes les feuilles sérieuses ou éphémères qui ont paru depuis un siècle en Périgord, au lieu de les disperser au premier mot du titre. Par contre, il ne m'a pas paru très habile d'avoir placé à une rubrique unique tous les imprimés de la période révolutionnaire relatifs aux affaires politiques et autres du département de la Dordogne, et surtout de les avoir tous réunis sous le mot *Époque*, qui est bien certainement le dernier mot qui viendrait à l'esprit si on avait l'idée d'en chercher quelque part le groupement. J'eusse compris à la rigueur, et bien plus naturellement le mot *Révolution;* mais la réunion de toutes ces pièces volantes ne s'imposait pas. Dans la préparation d'un ouvrage de ce genre, il faut toujours se mettre dans la peau du chercheur qui consultera le livre, et dépouiller celle de l'auteur qui en connaît la composition; il faut toujours avoir soin d'éviter aux autres une perte de temps et leur faciliter les recherches de toutes les manières.

Tout ceci ne m'empêchera pas de reconnaître que la nouvelle *Biblio-*

1. Cette liste est suivie (p. 410-416) d'un intéressant essai de bibliographie relative à Fénelon.

graphie du Périgord pourra rendre beaucoup de services, et que la Société qui a fait les frais de l'impression n'aurait pas dû limiter le chiffre du tirage au nombre de ses membres. Un ouvrage bibliographique relatif à une province peut et doit être consulté bien au delà des limites géographiques de cette province. H. S.

Annales de Géographie ; *Bibliographie de 1896* (6e bibliographie annuelle). Paris, A. Colin et Cie, 1897, in-8 de 288 p. — **Prix** : 5 fr.

Depuis six ans, les directeurs des *Annales de Géographie*, MM. P. Vidal de La Blache, L. Gallois et Emm. de Margerie, ont annexé au volume publié annuellement une partie bibliographique ; depuis quatre ans, cette partie bibliographique ayant pris un développement inattendu, forme un fascicule à part et vendu séparément. Dans l'esprit des éditeurs, qui se sont adjoint pour cette grosse besogne le concours d'un groupe important de géographes français et étrangers, cette bibliographie annuelle ne prétend point donner, comme il en existe une en Allemagne, la liste complète de tous les travaux parus dans l'année précédente sur toutes les questions qui intéressent la géographie. Elle fait un choix judicieux, et paraît se préoccuper beaucoup des questions d'économie politique, de statistique, d'hydrographie, de géologie, de commerce, de colonisation, qui sont au plus haut point des questions géographiques et donnent à cette science un intérêt d'actualité et d'avenir dont on ne peut en vérité se désintéresser. Les divisions de la publication sont les suivantes : I. Partie générale, comprenant : Histoire de la géographie ; géographie mathématique ; géographie physique (avec la climatologie et l'océanographie) ; géographie politique (avec la colonisation, les voies de communication, les méthodes d'enseignement). II. Partie régionale, classée par États d'Europe, d'Asie, d'Océanie, d'Afrique, d'Amérique, et se terminant par les régions polaires.

Ce qui fait la supériorité marquée de cette bibliographie sur sa concurrente allemande, c'est qu'elle n'est pas une nomenclature sèche de titres de livres et d'articles de revues en nombre considérable ; c'est que la qualité y est supérieure à la quantité. En effet, les rédacteurs des *Annales de Géographie* ont jugé bon, et avec raison, de faire un choix dans l'immense littérature géographique annuelle, et ils ont pensé, avec plus de raison encore, que leur travail devait être critique : aussi la presque totalité des 1021 articles du volume de l'année courante est-elle suivie d'un compte rendu de longueur uniforme et permettant de juger très nettement du contenu de l'ouvrage apprécié et de ses qualités relatives. Chacun de ces comptes rendus est signé par un spécialiste dont la compétence est réelle, et met en valeur un nombre énorme d'articles de périodiques qui sans cela risqueraient fort de rester ignorés.

Les rédacteurs, et en particulier M. L. Raveneau, qui a été spéciale-

ment chargé de la mise au point de cette bibliographie, ont un véritable souci des règles à observer, et, à ce point de vue, leur volume de 1896 est réellement supérieur à ses devanciers, notamment aux premiers de la série : il importe, en effet, que les mêmes règles soient admises uniformément, et que, pour chaque notice autant que pour l'index alphabétique, on voie une pensée unique présider à l'ordonnance matérielle et typographique. Sur ce point, nos éloges seront d'autant moins marchandés que la plupart des publications collectives de ce genre manquent d'unité et d'homogénéité. Les noms étrangers sont toujours très correctement reproduits, et l'on peut se fier sans crainte aux indications matérielles de la bibliographie des *Annales de Géographie*, comme on peut se fier aussi à la science éprouvée de chacun des collaborateurs. H. S.

Les débuts de l'imprimerie à Montpellier, par Émile Bonnet, docteur en droit, avocat à la cour de Montpellier. Montpellier, G. Firmin et Montane, 1895; in-8 de 205 p. avec 4 pl. hors texte et fig. — Prix : 10 fr.

L'imprimerie à Béziers au XVIIe et au XVIIIe siècle ; étude historique accompagnée de recherches sur les débuts de la typographie à Pézenas, à Lodève et à Saint-Pons-de-Thomières, par Émile Bonnet. Béziers, J. Sapte, 1897; in-8 de 107 p. (extr. du *Bulletin de la Société archéolog. et scientifique de Béziers*). — Prix : 5 fr.

Le département de l'Hérault était l'un de ceux que les historiens de l'imprimerie avaient jusqu'ici négligé. Il fallait bien espérer qu'un jour viendrait où quelque zélé bibliophile viendrait combler cette lacune, et M. Bonnet s'est trouvé qui nous a successivement dotés de deux travaux très instructifs et très sérieux, dont l'un est en même temps un charmant spécimen de typographie élégante et de tirage supérieur, destiné à célébrer le troisième centenaire de l'établissement de l'imprimerie à Montpellier, et à présenter un produit des presses montpelliéraines actuelles en face des curieuses impressions de Jean Gillet.

C'est en effet à Jean Gillet, venu de Lyon, que l'on a l'habitude d'attribuer le premier volume imprimé à Montpellier en 1595. Mais M. Bonnet croit qu'il faudrait remonter cette origine beaucoup plus haut. Les preuves manquent malheureusement. Mais, puisque l'imprimerie a fait son apparition à Saint-Pons-de-Thomières dès 1516, par les soins d'un imprimeur allemand nomade, et que peut-être Lodève fut dotée aussi d'une presse en 1510 par l'initiative de l'évêque Guillaume Briçonnet (mais rien n'est moins certain), n'est-on pas en droit de supposer que Montpellier, cité beaucoup plus considérable et siège d'une université célèbre, a pu donner à la même époque asile à quelque typographe ambulant? L'avenir nous réserve peut-être des surprises à cet égard. En tous cas, M. Bonnet signale pour la première fois une plaquette in-12 de 98 pages, dont un exemplaire est conservé à Paris (Bibliothèque de l'Arsenal) et un autre à Montpellier (Bibliothèque du Musée Fabre), et

qui porte la mention : *Imprimé à Montpellier au mois d'Auril 1577, avec Priuilege;* mais la nature même de cette plaquette, qui est d'essence religieuse, a bien pu obliger son auteur (anonyme) à y inscrire un nom de ville fautif pour dépister les recherches.

L'ouvrage de M. Bonnet ne traite que des débuts de l'imprimerie à Montpellier; il s'arrête à 1621 pour la partie détaillée et ne donne que quelques renseignements complémentaires pour la suite, avec des pièces justificatives intéressantes et des reproductions soignées : nous nous permettrons de signaler à l'auteur une addition, et de porter à cinq le nombre des impressions connues d'Antoine Blanc, qui, outre le *Veritatis testimonium* de Cl. Ad. Abernethy, sorti de ses presses en 1611, publia aussi du même un in-4 intitulé : *Suspiria extemporanea a nuncio statim accepto de immatura morte Henrici Friderici Stuarti* (anno MDCXII, eid. decemb.), dont l'existence nous est révélée par le nouveau catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale.

Le travail consacré à Béziers est complet de 1612 jusqu'à la période révolutionnaire et excellent en tous points; on y trouvera la liste remarquablement dressée des impressions dues aux Pech, aux Martel et aux Barbut. Les notes sur la typographie à Pézenas, à Lodève et à Saint-Pons-de-Thomières sont également fort intéressantes et rédigées par un érudit parfaitement au courant de tout ce qui touche à l'histoire de l'imprimerie. H. S.

LIVRES NOUVEAUX

Histoire de l'imprimerie.

Printers of Basle in the XV. and XVI. centuries, their biographies, printed books and devices, by C. W. Heckethorn. London, Fisher Unwin, 1897; in-8 de 224 p. (1 l. s.).

Notre premier imprimeur, par Armand Weber. Verviers, P. Féguenne, 1897; in-32 de 62 p. (1 fr.).

Fac-similes from early printed books in the British Museum; 32 plates comprising 36 facs. with description by A. W. Pollard. London, Fisher Unwin, 1897; in-fol. (8 sh.).

The early printers of Spain and Portugal, by K. Haebler. London, Bibliographical Society, 1897; in-4 de 165 p. et 34 pl. de facs. (30 sh.).

Le Gérant, Paul Jacquin.

BESANÇON. — IMPR. ET STÉRÉOTYP. DE PAUL JACQUIN.

LIBRAIRIE H. WELTER

59, rue Bonaparte, à PARIS

NOUVELLES PUBLICATIONS

Bibliographie des Chansons de geste

(Complément des ÉPOPÉES FRANÇAISES)

Par Léon GAUTIER

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

1 vol. in-8 de IV-316 pages. — Prix . . . . **20** fr.

MANUEL DE BIBLIOTHÉCONOMIE

PAR ARNIM GRÆSEL

Traduit par A. LAUDE

AVEC CORRECTIONS ET ADDITIONS DE L'AUTEUR

1 vol. in-8 de XX-628 pages, avec figures, relié. — Prix . . **12** fr.

PREMIÈRE ANNÉE 1897 NOVEMBRE-DÉCEMBRE

LE BIBLIOGRAPHE MODERNE

Courrier international des Archives et des Bibliothèques

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

M. HENRI STEIN

SOMMAIRE DU NUMÉRO 6. — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1897

PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

38, RUE GAY-LUSSAC, 38

On peut souscrire également chez les libraires :

H. WELTER
59, rue Bonaparte, Paris

P. CHERONNET
19, rue des Grands-Augustins, Paris

A. PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte, Paris

M. SPIRGATIS
23, Marienstrasse, Leipzig

OUVRAGES ANALYSÉS

Dans les comptes rendus de la présente livraison :

M[is] DE L'ESTOURBEILLON : *Inventaires des archives des châteaux bretons.*

S. LIPPI : *L'archivio comunale di Cagliari.*

E. LAMBRECHT : *Catalogue de la bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes.*

A. CLAUDIN : *Origines et débuts de l'imprimerie à Poitiers.*

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

C. M. BRIQUET : *Les anciennes papeteries du Barrois.*

H. OMONT : *Les manuscrits de Capperonnier.*

CH. MORTET : *De l'emploi de titres imprimés pour la rédaction des catalogues de bibliothèques.*

A. INGOLD : *Les manuscrits de l'abbaye d'Unterlinden.*

G. MONVAL : *Les archives de la Comédie française.*

G. MARTIN : *Les papeteries de Castres.*

H. STEIN : *La collection Lenain.*

E. BLOCHET : *Les manuscrits persans de la Bibliothèque nationale.*

P. ARNAULDET : *Les associations d'imprimeurs et de libraires à Mantoue au XV[e] siècle.*

C. COUDERC : *Les manuscrits de Monteil.*

H. STEIN : *Bibliographie générale des cartulaires français.*

E. DESHAYES : *Les livres illustrés du musée Guimet.*

A. GOOVAERTS : *Le nouveau dépôt des archives d'Anvers.*

P. BERGMANS : *La typographie dans quelques localités de Belgique.*

Et des ACTUALITÉS BIBLIOGRAPHIQUES : *L'impôt sur le revenu; — Vasco de Gama;* etc., etc.

LES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

DE

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

(Suite et fin)

IV.

L'histoire locale tient, dans la bibliographie de la Révolution, une place considérable et il n'est guère de province, de département ou de ville qui ne lui ait apporté son contingent; mais, là encore, il faut distinguer entre les recueils de documents et la mise en œuvre de ces documents. Le second procédé est beaucoup plus séduisant que le premier et il a tenté beaucoup plus de travailleurs. Toutefois, il offre au chercheur impartial, ou du moins étranger aux querelles particulières, beaucoup moins de garantie qu'un bon dépouillement d'archives ou qu'une simple liste bibliographique. Ce n'est pas précisément, il faut le reconnaître, à la gloire de la Révolution que la plupart de ces monographies ont été écrites, et le souvenir des excès commis en son nom a laissé des traces qu'il n'est pas difficile de constater dans la plupart d'entre elles. Aujourd'hui que prévaut la méthode scientifique, nous sommes en droit de nous montrer plus exigeants et de demander la preuve de chacun des faits allégués. Ce retour aux pratiques de la véritable critique tend à se généraliser et nous avons vu, depuis quelques années, paraître d'excellents répertoires dressés soit par les archivistes départementaux ou municipaux, soit par de simples particuliers.

Le *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, rédigé par M. Alexandre Tuetey (1890-1893, 3 vol. in-4), a été publié concurremment avec

ma *Bibliographie*, mais sur un plan différent. En effet, tandis que M. Tuetey adoptait la division par *Assemblées* et ne dépassait pas, par conséquent, pour la première série de son travail, le 30 septembre 1791 [1], j'ai procédé autrement.

Mon premier volume embrasse, avec les *préliminaires* et les *généralités* du sujet, les *événements* qui se sont produits à Paris depuis la convocation des États généraux jusques et y compris le 18 brumaire an VIII; le second, ce que j'ai appelé le *Rôle et l'organisation politique de Paris*, c'est-à-dire les actes et délibérations de la municipalité, des districts, des sections, des clubs et des sociétés populaires, le recrutement et le fonctionnement de la garde nationale, la presse et les pamphlets périodiques et isolés. Le troisième volume, dont l'impression se poursuit en ce moment et que j'attribue aux *Monuments, mœurs et institutions*, comprend la topographie, l'histoire administrative, financière et religieuse, celle de l'instruction publique à tous les degrés, les théâtres, les beaux-arts, l'histoire des mœurs, et il sera terminé par un appendice réservé aux environs de Paris. Le tome IV sera rempli par les documents biographiques (notices, pamphlets, mémoires, dénonciations, etc.), et le tome V par une vaste table générale.

Je pourrais, je devrais peut-être m'en tenir à cette simple énumération, mais j'estime qu'il ne sera pas inutile d'indiquer rapidement les principaux ouvrages à consulter pour chaque événement ou sur chaque particularité de l'histoire de Paris, en laissant à chacun le soin de rechercher dans mes gros volumes les pièces moins importantes ou de pure curiosité. D'ailleurs, depuis l'impression du premier volume de ma *Bibliographie* (1890), il a paru divers répertoires qui n'y figurent pas et qui sont de très utiles instruments de travail.

C'est précisément pour venir en aide aux chercheurs que le conseil municipal de Paris a institué une collection publiée sous son patronage et destinée à colliger soit des imprimés devenus rares, soit des textes inédits accompagnés de notes et

1. La 2e série (Législative) vient d'être incessamment mise sous presse; elle comprendra aussi 3 volumes.

de références. Cette collection, couramment désignée sous le nom de collection *rouge*, en raison de la couleur du brochage qui la recouvre, a été inaugurée par les quatre volumes que M. Chassin a consacrés aux *Élections et aux cahiers de Paris* (1886-1889, 4 vol. in-8). M. Étienne Charavay y a apporté depuis un précieux complément, par la mise au jour des procès-verbaux des *Assemblées électorales* de 1791 et de 1792 d'où sortirent la nouvelle magistrature et le nouveau clergé séculier qui, aux termes de la constitution de 1791, devaient tenir leur pouvoir des votes des citoyens.

Les députés du tiers, de la noblesse et du clergé aux États généraux s'étaient transformés, de leur autorité privée, en Assemblée constituante ; de même, les électeurs de Paris qui avaient désigné leurs mandataires aux États généraux et conservé provisoirement leurs fonctions se trouvaient tout indiqués, après la prise de la Bastille, pour remplacer l'ancienne administration municipale abolie de fait, en attendant que leurs nouveaux pouvoirs eussent été ratifiés par de nouveaux scrutins. Les origines des procès-verbaux de leurs délibérations ont disparu dans les incendies de 1871, et les recueils imprimés que l'on en possède étaient depuis longtemps devenus rares et chers, lorsque M. Sigismond Lacroix s'est chargé d'en reconstituer la série, soit d'après les textes officiels qui nous sont parvenus, soit d'après les journaux contemporains, soit d'après des copies partielles que le temps a épargnées. Cinq volumes de ces *Actes de la Commune de Paris* ont déjà paru dans la collection « rouge » et attestent le soin, scrupuleux jusqu'à la minutie, que l'éditeur a apporté à sa tâche. Chaque séance est accompagnée de notes et d'éclaircissements, mais, en raison même de l'abondance de ces commentaires, la publication ne sera pas terminée d'ici à longtemps, et ceux qui auraient à consulter en ce moment les délibérations de la municipalité postérieures au 8 juin 1790 doivent se reporter soit à l'*Histoire parlementaire* de Buchez et Roux (t. XVII-XVIII), soit à un texte beaucoup plus rare, les *Affiches de la Commune de Paris*, dont le seul exemplaire connu (encore est-il incomplet) appartient à la Bibliothèque nationale. J'ai donné dans ma *Bibliographie* (t. II, n° 5566)

le détail de ce que renferment les *Affiches de la Commune*. J'ai publié également, pour la Société de l'histoire de la Révolution, les *Procès-verbaux de la Commune de Paris du 10 août 1792 au 1er juin 1793*, d'après un manuscrit retrouvé aux Archives nationales et qui offre avec le texte connu d'importantes variantes.

Deux autres volumes de la collection rouge doivent encore être mentionnés ici : l'*État de Paris en 1789* (1890, in-8), de M. Henri Monin, et le *Personnel municipal de Paris pendant la Révolution* (1893, in-8), de M. Paul Robiquet. Le premier serait plus exactement intitulé *Paris avant 1789*, car il expose en grand détail l'organisation politique, judiciaire et administrative de la grande ville aux derniers jours de l'ancien régime; le second, outre un certain nombre de listes et de notices biographiques, renferme d'abondants extraits de délibérations qui reprendront leur place dans le recueil de M. Sigismond Lacroix.

La Bastille a-t-elle été prise de vive force ou fut-elle rendue après un simulacre de défense ? C'est une question fort controversée sur laquelle je n'ai pas l'intention de prendre parti, et je dois me borner à signaler le travail où M. Jules Flammermont l'a discutée avec une absolue compétence en éditant, pour la Société de l'histoire de la Révolution, une relation inédite de l'un des électeurs de Paris, Louis-Guillaume Pitra, sous ce titre : *La journée du 14 juillet 1789* (1892, in-8).

Les journées des 5 et 6 octobre n'ont pas encore été soumises à un examen de même nature et il faut présentement nous contenter des relations contemporaines plus ou moins confuses et contradictoires qui nous sont parvenues.

Quel contraste entre le chaos de dénonciations, de perfidies et de mensonges que dévoile la procédure intentée aux fauteurs réels ou supposés de cette première victoire du peuple sur la royauté et cette rayonnante journée de la Fédération (14 juillet 1790), où tous les cœurs battirent à l'unisson, où, pour la première fois depuis des siècles, la nation tout entière eut le sentiment de sa cohésion et de sa force ! Parmi les deux ou trois cents écrits que provoqua cette fête sans précédent et sans lendemain, deux surtout méritent d'attirer l'attention : Le *Procès-verbal de la Confédération des Français à Paris, le*

14 juillet 1790 (1790, in-4), où l'on trouve la liste des délégués de tous les départements, et la *Confédération nationale ou Récit exact et circonstancié de tout ce qui s'est passé à Paris, le 14 juillet 1790, à la Fédération* (an II de la liberté [1790], in-8), qui donne le plus de détails sur la partie pittoresque de cette imposante manifestation.

Moins d'un an après, Paris apprenait avec stupeur que, dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, le Roi et la famille royale s'étaient enfuis, et qu'au moment d'atteindre la frontière ils avaient été reconnus et consignés chez le maître de poste de la petite ville de Varennes. Cet événement est assurément l'un de ceux qui ont fait le plus couler d'encre et il n'est guère de détail qui n'en soit connu aujourd'hui.

Dès 1791 parut une *Histoire du départ du Roi*, accompagnée de pièces justificatives empruntées aux rapports et aux « opinions » des députés de l'Assemblée nationale. Sous la Restauration parurent les relations de MM. de Goguelat, de Valori et de Moustier, les trois gardes du corps qui avaient pris place sur le siège de la berline royale, les *Mémoires* du marquis de Bouillé qui attendait avec ses troupes le Roi à Montmédy, ceux du duc de Choiseul-Stainville, alors colonel de dragons et placé sous ses ordres. A ces plaidoyers personnels sont venus s'ajouter plus tard des documents d'archives qui les ont contredits ou corroborés. C'est ainsi que le dossier de la procédure intentée précisément aux complices du Roi renvoyés devant la haute cour d'Orléans et qui n'y furent pas jugés, s'est retrouvé au greffe de cette juridiction et a été publié par M. Eugène Bimbenet, greffier en chef de la cour royale d'Orléans (Paris, 1844, in-8; 2e édition, augmentée de fac-similés, 1868, in-8). M. Gustave Fischbach a également retrouvé dans les archives municipales de Strasbourg d'autres documents qu'il a mis en œuvre (Paris et Strasbourg, 1879, in-8). M. Victor Fournel a, plus récemment encore, tiré parti de tous ces témoignages pour en composer un travail d'ensemble intitulé : *L'Événement de Varennes* (1890, in-8).

La journée du 10 août 1792 est assurément l'une des plus importantes de la Révolution, puisqu'elle vit s'écrouler la monarchie de droit divin, mais en dépit, ou à cause même des nom-

breuses relations qui nous en sont parvenues, la lumière définitive ne sera probablement jamais faite sur ses diverses péripéties, la plupart de ces relations émanant des familiers de la cour et des écrivains royalistes, telles que celles de Bigot de Sainte-Croix, de Peltier, de Regnaud, de Camille Durand. Les vainqueurs se sont montrés plus sobres, et je ne vois guère à citer qu'un *Précis* de Charles Duval (an II, in-8), des notes de Sergent Marceau dans la *Revue rétrospective* de Taschereau (2e série, t. III), la *Chronique de cinquante jours* de Rœderer, et, de nos jours, le *Bataillon du 10 août*, par MM. J. Pollio et Adrien Marcel (1881, in-18).

Les massacres de septembre ont eu le triste honneur d'engendrer aussi une littérature considérable, et les récits des survivants ou des témoins de cette boucherie ont été maintes fois réimprimés. *Mon agonie de trente-huit heures*, par Jourgniac Saint-Méard, aurait eu, si l'on en croit l'auteur, cinquante-huit éditions différentes et se trouvait, dès le 1er mai 1793, répandue à 280,000 exemplaires!

Il est permis de croire que Jourgniac exagérait un peu, en sa qualité de Gascon, mais il est certain que cette relation a eu, même de nos jours, un débit considérable. Celles de l'abbé Sicard, de Mme de Fars-Fausse-Landry, bien que moins célèbres, ont été maintes fois réimprimées aussi, notamment dans un des volumes de la collection des *Mémoires* éditée par Barrière et Baudouin (*Mémoires sur les journées de septembre*, 1823, in-8). Dans ce même volume figurent des extraits de la comptabilité de la Commune, d'août à novembre 1792, où sont inscrites les sommes payées aux égorgeurs et aux fossoyeurs. D'autres documents empruntés aux archives, aujourd'hui détruites, du département de la Seine, ont été publiés par Horace de Viel-Castel: *Les travailleurs de septembre* (Paris, 1862, in-8), et par M. Alexandre Sorel, ancien président du tribunal de Compiègne, auteur d'une très curieuse notice sur *Stanislas Maillard*, président du tribunal improvisé de l'Abbaye, et sur *le Couvent des Carmes* (1863, in-8, et 1864, in-12) qui fut l'un des principaux théâtres des massacres.

La captivité de la famille royale au Temple, le procès et l'exé-

cution de Louis XVI sont représentés dans ma *Bibliographie* par près de quatre cents numéros, car je me suis efforcé de ne rien omettre. A côté des pamphlets les plus grossiers on y trouvera la mention des diverses éditions des récits classiques, pour ainsi dire, de Cléry et des autres personnages qui eurent accès près des prisonniers. Tous ces témoignages ne sont pas d'égale valeur et plusieurs d'entre eux furent, en fait, des demandes de secours adressées à la Restauration.

M. le marquis de Beaucourt a établi, avec beaucoup de soin et de critique, pour la Société d'histoire contemporaine, un recueil de récits originaux et de documents officiels sur le procès et les derniers moments de Louis XVI (1892, 2 vol. in-8). Il y aurait à faire pour Marie-Antoinette le même travail et il serait pour le moins aussi considérable. J'ai tenté depuis lors le dénombrement des écrits de toute nature et de toute valeur qu'elle a inspirés depuis un siècle, soit dans le tome Ier de ma *Bibliographie*, où l'on trouvera ce qui concerne le procès de la reine et sa mort, soit dans une monographie intitulée *Marie-Antoinette devant l'histoire* (1895, in-8, extraite du *Bulletin du Bibliophile*), que je me propose de refondre plus tard.

Les journées du 31 mai, du 1er et du 2 juin 1793 mirent pour la première fois en présence l'antagonisme de la Convention et de la Commune de Paris, antagonisme qui devait aller s'accentuant toujours jusqu'au 9 thermidor, où la Convention prit sa revanche de l'humiliation que lui infligea la Commune, en l'obligeant, sous la menace de ses canons et de ses baïonnettes, à décréter d'accusation le groupe de députés à qui l'histoire a donné ou maintenu la qualification, inexacte pour la plupart d'entre eux, de *Girondins*. Cette abdication de l'assemblée représentative de la France devant une poignée de meneurs, pour la plupart fort obscurs, et les conséquences qu'elle entraina, ont été l'objet d'un livre de M. Henri Wallon, dont le sous-titre indique la pensée maitresse de l'auteur: *La Révolution du 31 mai et le Fédéralisme en 1793, ou la France vaincue par la Commune de Paris* (1886, 2 vol. in-8). Quant aux Girondins, on a vu plus haut combien de travaux leur rôle et leurs destinées diverses ont suggérés à des esprits très différents.

Il en est du 9 thermidor comme du 10 août : certains détails en demeureront toujours fort obscurs, précisément parce que chacun a prétendu alléguer sa preuve et détruire les affirmations de son voisin. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, Robespierre a-t-il reçu ou s'est-il tiré le coup de pistolet qui lui fracassa la mâchoire? Les deux hypothèses sont plausibles, mais ce ne sont et ne seront jamais que des hypothèses.

Cette date, célèbre entre toutes, du 9 thermidor, est considérée, à tort ou à raison, comme celle même de la fin de la Terreur, bien que la guillotine n'en soit pas moins restée en permanence sur la place publique et que le tribunal révolutionnaire, procédant le lendemain comme la veille par « fournées », ait envoyé à l'échafaud, dans la seule journée du 12 thermidor, soixante-dix condamnés, dont soixante-trois membres de la Commune! Il est certain, néanmoins, que peu à peu les prisons commencèrent à se dégorger et que la pitié, trop longtemps proscrite, put enfin faire entendre sa voix.

La Révolution a, par deux fois, eu recours à une juridiction extraordinaire, mais le *Tribunal criminel du 17 août*, créé « pour juger les délits commis le 10 août », ne siégea que jusqu'au 29 novembre suivant, tandis que le *Tribunal révolutionnaire* proprement dit, décrété par la Convention le 10 mars 1793, entra en fonctions le 19 mars suivant, et ne fut définitivement aboli que le 12 prairial an III (31 mai 1795). De plus, les attributions du tribunal du 17 août se trouvaient nettement délimitées et sa compétence ne dépassait pas l'étendue du département de Paris, tandis que le tribunal criminel révolutionnaire du 10 mars se voyait déférer des prévenus amenés de tous les points de la France. Ce pouvoir effrayant, et contre lequel il n'y avait ni appel ni recours, devint encore plus terrible lorsque la loi du 22 prairial an II lui eut, sur le rapport de Couthon, prescrit de juger les accusés sans autre preuve qu'une certitude « morale » et sans défenseur! On sait comment le tribunal usa de cette prérogative, soit lors de l'affaire des *Chemises rouges*, soit lors de la prétendue conjuration dite « des prisons ». Les acquittements, plus nombreux jusqu'alors qu'on ne pense, devinrent des exceptions dont on pourrait citer à peine quelques

exemples. C'est donc bien du 31 mai 1793 au 9 thermidor an II (27 juillet 1794), et surtout à partir du 22 prairial, que régna véritablement la Terreur.

De tous les livres dont cette phase sinistre de notre histoire a fourni la matière et le titre, un seul mérite d'être cité et consulté, car beaucoup de documents, aujourd'hui disparus, y sont mis en œuvre ou reproduits intégralement: c'est l'*Histoire de la Terreur*, par Mortimer Ternaux (1862-1871, 8 vol. in-8). L'auteur qui est mort, il est vrai, avant d'avoir pu rédiger les derniers chapitres du tome VIII, qu'un ami a terminé, a commencé son récit au 15 avril 1792 et s'est interrompu précisément à l'institution du Tribunal révolutionnaire.

Sur celui-ci les documents manuscrits et imprimés abondent, car on n'a pas seulement (à la Bibliothèque nationale) la collection complète des jugements imprimés par ordre du tribunal et le *Bulletin* officiel de ses opérations, mais encore tous les dossiers des affaires qui lui ont été soumises et qui remplissent, aux Archives nationales, les cartons de la série W. On a de plus, et sans parler du *Glaive vengeur de la République* de Tisset et d'autres listes plus ou moins fautives, deux ouvrages capitaux et qui dispensent le plus souvent de recourir aux documents eux-mêmes: c'est l'*Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris*, de M. Émile Campardon (1862, 2 vol. in-8), réimprimée avec additions et modifications en 1866 (2 vol. in-8), et l'*Histoire du tribunal révolutionnaire avec le journal des actes*, par M. H. Wallon, membre de l'Institut (1880-1882, 6 vol. in-8). Ces deux livres sont, au moins pour les causes jugées à Paris, très supérieurs à l'essai publié par un magistrat du second empire, M. Charles Berriat Saint-Prix (1861, in-18), qui se proposait d'étendre son enquête à tous les autres tribunaux criminels de France. Ce travail a été fait depuis pour un certain nombre de départements.

Les derniers mois de l'an II et les premiers mois de l'an III virent éclore une foule de petits livres qui, sous le titre de *Mémoires*, de *Souvenirs*, de *Tableaux*, d'*Almanachs*, etc., initièrent un public avide de telles confidences aux souffrances et aux angoisses des détenus échappés au couperet. Ces révélations préparèrent l'esprit public aux réactions inévitables et parfois non moins

sanglantes qui suivirent, car, si Barère, Collot d'Herbois et Billaud-Varennes, décrétés d'accusation comme membres de l'ancien Comité de salut public, évitèrent la guillotine (seul leur coaccusé Barère réussit à se soustraire à la déportation), et si l'on ne peut s'étonner ni s'affliger du sort de Fouquier-Tinville, de Carrier, de Joseph Le Bon, il est à jamais déplorable que la Convention, affolée par l'insurrection du 1[er] prairial an III, ait abandonné au bourreau le groupe de ceux qu'on a depuis appelés *les derniers Montagnards* et dont M. Jules Claretie a vengé la mémoire dans un livre de jeunesse qu'il signerait encore aujourd'hui (1867, in-18).

La Convention était à la veille de se dissoudre, lorsqu'elle fut de nouveau menacée, cette fois par les royalistes, dans la journée du 13 vendémiaire an IV. Elle eut recours, non à la guillotine, mais au canon, et chacun sait que ce jour-là son sauveur fut un jeune officier d'artillerie appelé Napoléon Bonaparte.

Du 13 vendémiaire an IV au 15 brumaire an VIII, Paris a été plusieurs fois troublé, soit par les attaques à main armée des partis, soit par les dissensions des deux conseils, mais en dehors d'une foule de pièces de circonstance, de *canards*, comme on les appelle vulgairement, de discours, de proclamations du Directoire, je ne vois à signaler ici, parmi les travaux modernes, qu'un petit nombre d'ouvrages qui les complètent ou les résument : sur la tentative avortée de Babeuf, le précurseur et l'ancêtre de nos socialistes et de nos anarchistes modernes, il faut lire le récit, plusieurs fois réimprimé de 1828 à 1869, de la *Conspiration des égaux*, écrit par l'un des survivants du complot et qui portait un nom entre tous illustre, Ph. Buonarotti. Il faut consulter aussi le livre très documenté de M. Victor Advielle intitulé : *Histoire de Gracchus Babeuf et du babouvisme* (1884, 2 vol. in-8). Deux autres conspirations, également déjouées par la police, celle du camp de Grenelle et celle de Brottier et de la Villeheurnois, n'ont pas trouvé d'historiens spéciaux. Le coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), qui expulsa Carnot et Barthélemy du Directoire et ramena une véritable terreur à l'égard des prêtres réfractaires et des émigrés, n'a encore été jugé que par ses acteurs ou ses témoins : les

plus récentes, sinon les plus impartiales dépositions que l'histoire ait enregistrées, sont celles de La Revellière-Lépeaux et de Barras, dont les mémoires, longtemps séquestrés, n'ont vu le jour qu'en ces toutes dernières années.

La déportation décrétée contre les Directeurs vaincus ne fut effective que pour Barthélemy; Carnot réussit à se cacher et ce furent, comme il arrive en pareil cas, d'ordinaire, des victimes, pour la plupart obscures, qui expièrent les rancunes des chefs des factions victorieuses. Les souffrances des malheureux transportés à la Guyane et des prêtres détenus à bord des pontons de l'île d'Aix ont fait l'objet d'un grand nombre de relations, telles que le *Journal de l'adjudant général Ramel*, les *Anecdotes secrètes sur le 18 fructidor*, le *Voyage à la Guyane*, d'Ange Pitou, le *Journal d'un déporté non jugé*, de Barbé-Marbois. D'autres témoignages ont été recueillis par M. Victor Pierre, dans un livre dont le titre ne laisse pas que d'être significatif : *La terreur sous le Directoire, histoire de la persécution politique et religieuse après le coup d'État du 18 fructidor* (1887, in-8).

La journée du 18 brumaire an VIII clôt la série des événements politiques dont Paris a été le théâtre; encore cette expression n'est-elle pas rigoureusement exacte, car ce fut au palais de Saint-Cloud que Bonaparte envahit la salle où le Conseil des Cinq-Cents délibérait sous la présidence de son frère Lucien, et c'est là qu'il aurait été menacé par le poignard de son compatriote Arena (le fait n'est rien moins que prouvé). Si ce détail est demeuré obscur, les préliminaires, les incidents et les conséquences du nouveau et définitif coup d'État ont été retracés par plusieurs contemporains, notamment par Lucien Bonaparte lui-même dans ses *Mémoires*, par trois représentants aux Conseils : Bigonnet, Savary et Cornet, par un publiciste, J.-P. Gallais, qui s'était déjà fait l'historien du 18 fructidor; mais il est à noter que le fragment de Lucien Bonaparte n'a vu le jour qu'en 1845, que les trois relations des représentants sont toutes trois de 1819 et que l'*Histoire du 18 brumaire*, de Gallais, ne put paraître qu'en 1814. Il y a donc lieu, pour un historien prudent, de tenir grand compte des circonstances et des dates où ces témoignages se sont produits.

Quel que soit le rôle prépondérant joué par Paris dans les événements dont je viens de rapporter l'historique aussi brièvement que je l'ai pu, ce rôle n'est cependant qu'un épisode du drame multiple qui s'est déroulé, dix années durant, sous les yeux de l'Europe. La province a, elle aussi, droit de cité dans ce résumé bibliographique, car elle a eu, comme Paris, ses convulsions populaires, ses massacres, ses exécutions en masse, ses luttes fratricides; seulement, nous nous trouvons ici en présence de travaux d'ordre bien différent : le plus souvent l'écrivain, s'aidant des traditions locales, de documents dont il n'est pas toujours libre d'indiquer l'origine, les met lui-même en œuvre et les accommode suivant ses tendances; bien plus rares sont ceux qui, ne voulant pas prendre parti dans la question, se contentent de placer sous les yeux du lecteur les pièces du procès!

Le temps est encore fort éloigné où des répertoires de cette nature seront partout établis et où les inventaires d'archives postérieurs à 1790 seront terminés et mis au jour dans chaque département; mais l'œuvre est en bonne voie et elle a même pris depuis vingt ans de telles proportions qu'il me serait impossible d'en exposer ici le détail. D'ailleurs, si la Révolution a laissé sa trace jusque dans la plus petite commune de France, c'est bien souvent moins par les excès dont elle fut le prétexte que par la transformation radicale qu'elle imprima à notre régime administratif, en substituant les divisions et subdivisions départementales aux anciennes délimitations des provinces, en dotant chaque agglomération d'une municipalité, en abolissant une multitude de droits vexatoires, en remplaçant le tirage au sort de l'ancienne milice par la conscription. Si le sang n'a que trop souvent et trop longtemps coulé dans une partie de la France, il est d'autres régions où les violences et les représailles furent à peu près inconnues, et ce sont précisément ces régions privilégiées qui ont fourni la plus faible part à la grande enquête dont nul ne peut encore prévoir l'achèvement; tant il est vrai que, pour les sociétés comme pour les individus, le bonheur n'a pas d'histoire!

Ce n'est pas seulement en vertu de l'ordre hiérarchique, adopté depuis longtemps pour nos grandes villes, que Lyon

doit d'être mentionné aussitôt après Paris : au point de vue tout à fait spécial auquel nous nous plaçons, Lyon a trouvé, bien avant Paris, un bibliographe qui a soigneusement décrit les innombrables feuilles volantes, arrêtés, proclamations, etc., que firent naître la longue résistance de sa ville natale aux décrets de la Convention et la répression terrible qui en fut le châtiment. Pierre-Marie Gonon, auteur de la *Bibliographie historique de la ville de Lyon pendant la Révolution française* (Lyon, 1844-1846, in-8), peut et doit être considéré comme un précurseur, et il est regrettable que son exemple n'ait point encore trouvé d'imitateurs à Bordeaux, à Nantes, à Toulouse, à Marseille, à Toulon, à Avignon, à Arras, à Nancy, etc. Il a du moins eu quelques émules dans Amédée Tarbouriech avec sa *Bibliographie historique du département du Gers* (Paris, 1868, in-8); M. Louis Soulice, avec son *Essai d'une bibliographie du département des Basses-Pyrénées* (Pau, 1874, in-8) ; M. Henri Monceaux et son excellente monographie bibliographique intitulée *la Révolution dans le département de l'Yonne* (Auxerre, 1894, in-8); M. Edmond Maignien et sa *Bibliographie historique du Dauphiné pendant la Révolution française de 1787 à 1801*, dont trois volumes sur quatre, primitivement annoncés, ont paru; M. Fray-Fournier et sa *Bibliographie de l'histoire de la Révolution dans le département de la Haute-Vienne* (Limoges, 1895, in-8).

Les haines et les passions se sont depuis longtemps d'ailleurs apaisées à peu près partout à mesure que le siècle qui s'achève a poursuivi sa course, et l'on pourra, dans un délai de plus en plus rapproché, traiter de l'histoire locale de la Révolution comme on parlerait de la Ligue ou de la Fronde. Il est cependant un coin de terre où les rancunes n'ont pas désarmé et où, comme dans la légende allemande, les âmes des adversaires d'autrefois semblent prolonger dans les limbes une lutte désespérée ; c'est dans la région de l'Ouest, où éclata et se continua cette guerre civile vingt fois étouffée et toujours renaissante à laquelle un paysan obscur, et dont l'identité même a été longtemps un problème, a eu la singulière fortune d'attacher son nom. Oui, la *chouannerie* a eu pour parrain, mais non pour *chef*, un ancien faux-saunier ou

contrebandier nommé Cottereau et surnommé Jean *Chouan*, qui périt d'ailleurs dès 1792 et que rien ne recommandait à la triste célébrité posthume qui l'attendait. On a de très bonne heure donné et l'on a maintenu depuis le nom de *chouannerie* aux insurrections qui se multiplièrent en Bretagne, en Vendée, dans le Maine, dans l'Anjou et jusqu'en Normandie à partir de 1792, moins encore, au début, pour marcher au secours de la monarchie menacée, que pour soustraire les jeunes gens aux réquisitions dont la guerre avec les puissances coalisées était la conséquence, et les prêtres au serment exigé par la constitution civile du clergé. Cette guerre d'extermination, car elle fut atroce de part et d'autre, jusqu'au jour où Hoche mit un terme à tant de cruautés, n'a forcément donné lieu qu'à un très petit nombre d'écrits contemporains : la plupart des paysans, soulevés et fanatisés par leurs prêtres ou leurs seigneurs, ne savaient pas lire, et les rhéteurs eussent perdu leurs peines avec les *blancs* comme avec les *bleus*. En revanche, les mémoires apologétiques ou justificatifs, les histoires prématurément annoncées comme « complètes », se sont succédé à partir de la Restauration et ont soigneusement entretenu la légende jusqu'au jour où des recueils de documents irréfutables sont venus l'ébranler; mais l'érudition même s'est départie de sa sérénité habituelle en présence des erreurs accréditées, et l'on sent, à parcourir les livres de M. Célestin Port, sur *la Vendée angevine* (1889, 2 vol. in-8), ou le vaste répertoire de M. Chassin sur *les Préparatifs de la guerre de Vendée*, *la Vendée patriote*, *les Pacifications de l'Ouest*, (1890-1897, 10 vol. in-8), aussi bien que les trois volumes de M. de La Sicotière sur *Louis de Frotté et les insurrections normandes* (1889, 3 vol. in-8), on sent combien ces luttes sont demeurées vivaces dans l'âme de ceux-là qui ne voudraient à aucun prix sans doute les voir renaître.

V.

La Révolution n'a pas seulement eu pour objectif de substituer à une monarchie absolue et de droit divin un pouvoir issu du vote de la nation et toujours responsable devant elle, et de

proclamer l'égalité de tous les citoyens devant la loi; elle a voulu aussi affranchir l'État de la domination de Rome et soumettre le clergé français au nouvel ordre de choses qu'elle avait institué; puis, entrainée par son propre courant, elle a prétendu implanter un culte rationnel aux lieu et place du dogme chrétien. Pour atteindre le premier de ces deux buts, l'Assemblée constituante assuma la responsabilité des réformes les plus hardies: en quelques mois, on la vit prononcer la sécularisation, puis la vente des biens de mainmorte ou du clergé, appelés désormais *biens nationaux*, la suppression des bénéfices, l'abolition des dimes, l'annulation des vœux monastiques, et décréter la constitution civile du clergé, qui imposait à chaque prêtre la prestation d'un serment civique et, en lui garantissant un traitement, l'assimilait à un fonctionnaire laïque.

A ces mesures, qui ne furent pas adoptées, on le pense bien, sans beaucoup de débats et sans résistances, l'Assemblée législative ajouta la prestation d'un second serment et la dissolution d'un grand nombre de congrégations des deux sexes qui avaient résisté au premier décret.

La Convention voulut, comme conséquence de la liberté des cultes officiellement proclamée, obliger les fidèles à salarier leurs prêtres, mais bientôt, cédant aux suggestions et à l'ascendant de Robespierre, elle décréta le culte de l'Être suprême, auquel la faction hébertiste opposa le culte de la Raison. Les deux tentatives ne survécurent que bien peu de temps à leurs promoteurs, et les églises catholiques se rouvrirent à peu près partout, par les soins du clergé *assermenté*, auquel le clergé dit *réfractaire* ne pardonnait pas son adhésion à la constitution civile et qui eut à souffrir de ces dissensions plus encore que des mesures des deux Conseils à son égard. Après le coup d'État du 18 fructidor, la persécution reprit un caractère aigu, qu'expliquent, si elles ne les excusent pas, les menées politiques des prêtres insoumis. Le Concordat mit fin à ces luttes intestines, et la religion catholique romaine fut de nouveau celle de la majorité du peuple français.

On pense bien que de pareils bouleversements ne se sont pas accomplis sans que les contemporains et leurs descendants y

soient restés indifférents, et la « littérature » de la question religieuse pendant la Révolution est assurément des plus abondantes.

Sans parler des pamphlets de toute valeur et des gros traités dogmatiques engendrés par les réformes de l'Assemblée constituante, ni des innombrables discours auxquels ils donnèrent naissance, cette partie de l'histoire révolutionnaire a été traitée par une vingtaine d'écrivains, la plupart ecclésiastiques ou dévoués à l'ancien régime. C'est dire qu'aucun de ces livres ne présente les qualités d'équité et de modération sans lesquelles un livre d'histoire n'est qu'un plaidoyer ou qu'un réquisitoire. On chercherait en vain ces qualités dans *l'Histoire du clergé pendant la Révolution française*, de l'abbé Barruel, publiée dès 1793 à Londres et plusieurs fois réimprimée jusqu'en 1881; dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution française*, par l'abbé Hesmivy d'Auribeau, imprimée à Rome en 1794; dans les *Martyrs de la foi durant la Révolution française*, de l'abbé Aimé Guillon (1811, 4 vol. in-8); dans *l'Histoire de l'Église de France pendant la Révolution*, de l'abbé Jaeger (1852, 3 vol. in-8); ni même dans *l'Histoire de la constitution civile du clergé*, de M. Ludovic Sciout (1872-1881, 4 vol. in-8), œuvre d'un laïque, mais où la passion éclate presque à chaque ligne. A ceux qui n'apportent à l'examen de la question que le souci de se renseigner et de démêler les causes multiples des faits, je recommanderai plutôt *l'Église et la Révolution française*, de M. Edmond de Pressensé (1864, in-8, 3e édit. revue et augmentée, 1889, in-8), et surtout les *Études sur l'histoire religieuse de la Révolution française*, de M. Augustin Gazier (1887, in-18), où le rôle capital de l'évêque Henri Grégoire, comme chef de l'Église constitutionnelle, a été mis en lumière par des documents inédits de premier ordre, puisque M. Gazier a entre les mains tous les papiers provenant de Grégoire, relatifs à ce rôle même.

Ce que je disais plus haut de l'histoire locale *civile* de la Révolution pourrait s'appliquer à l'histoire locale *religieuse*, et c'est même l'un des sujets que nous avons vu traiter en ces dernières années de préférence par une foule d'ecclésiastiques ou de laïques. Un prêtre du diocèse de Paris, M. l'abbé Delarc, a entrepris d'écrire une *Histoire de l'Église de Paris pendant la*

Révolution, dont la publication par fascicules, commencée en 1895, vient d'être achevée. Les travaux relatifs à diverses villes ou à divers diocèses de France sont trop nombreux, — et quelques-uns trop verbeux, comme cette *Histoire de la persécution religieuse dans le département du Doubs*, par M. Sauzay, qui ne comporte pas moins de dix volumes in-12 (1861-1873), — pour que j'essaie d'en donner ici la nomenclature. On trouvera d'ailleurs une statistique par département des prêtres déportés ou emprisonnés après le 18 fructidor, dans le livre déjà mentionné de M. Victor Pierre : *La Terreur sous le Directoire*.

A l'histoire de l'Église catholique pendant la Révolution se rattache celle des cultes dissidents, mais la bibliographie en est des plus pauvres. Je ne vois guère à citer que deux brochures de M. Armand Lods sur l'*Église réformée de Paris* (1889, in-8) et sur l'*Église luthérienne de Paris et le chapelain Gambs* (1889, in-8).

M. Aulard avait choisi pour sujet de l'un de ses cours de la Sorbonne *le Culte de la Raison et le culte de l'Être suprême*, et il a réuni ses leçons en un volume in-12 (1894). Il serait bien à souhaiter qu'il fît un jour le même honneur à la secte des théophilanthropes, qui compta de nombreux adhérents et partagea même avec le clergé constitutionnel la jouissance des églises catholiques jusqu'à la proclamation du Concordat.

La réforme de l'instruction publique à tous les degrés a été inscrite à l'ordre du jour des diverses assemblées politiques de la Révolution, et si elles n'ont pas réussi à l'accomplir en quelques années, — et quelles années! — il leur reste, quoi qu'on en ait dit, l'honneur d'avoir semé plus d'un germe qui depuis a fructifié.

Trois hommes, diversement célèbres, ont attaché leur nom au vaste programme inspiré par l'esprit philosophique et scientifique du XVIIIe siècle, que l'Assemblée se proposait de substituer aux essais plus ou moins malheureux dans la pratique, dont l'expulsion des jésuites et la fermeture de leurs collèges avait été la conséquence. Le rapport de Talleyrand ne put être discuté par la Constituante, car elle se sépara quelques jours après qu'il eut été imprimé et distribué; Mirabeau prêta l'autorité de son nom, sinon de sa plume, à un travail posthume sur le même sujet, publié par Cabanis et qui lui a été attribué;

celui de Condorcet provoqua la nomination par l'Assemblée législative d'un comité d'instruction publique, chargé, entre autres attributions, d'en discuter les voies et moyens ; mais au plan de Condorcet vinrent s'ajouter, dès que la Convention eut été réunie, ceux de Romme, de Bouquier, de Le Peletier de Saint-Fargeau, de Daunou, de Sieyès, de Lakanal, amendés par de très nombreuses motions. De ces délibérations sortirent les écoles primaires laïques (remplaçant les écoles congréganistes des deux sexes), les écoles centrales (remplaçant les collèges), les écoles spéciales (École normale, École polytechnique, École des langues orientales), les Écoles de santé (remplaçant les Facultés de médecine), enfin l'Institut national des sciences et des arts (remplaçant les anciennes Académies).

Les procès-verbaux des comités d'instruction publique de l'Assemblée législative et de la Convention nationale ont trouvé dans M. J. Guillaume un éditeur préparé par de longues études spéciales, et le texte qu'il en a donné dans la collection des Documents inédits (2e série) est accompagné de tous les discours et projets survenus au cours des débats. On ne pourra désormais rien écrire sur la question sans avoir constamment ces volumes sous les yeux.

Beaucoup d'écrivains ne les ont cependant pas attendus pour formuler leurs conclusions sur l'histoire de l'enseignement à la fin du siècle dernier. Je ne parle pas seulement du *Génie de la Révolution considéré dans l'éducation*, par Fabry (1817, 3 vol. in-8), qui n'est qu'un long pamphlet, mais aussi d'un livre plus brillant que solide d'Albert Duruy, intitulé *L'Instruction publique et la Révolution* (1882, in-8). Fils d'un ministre illustre, l'auteur, ami de M. Taine, avait abordé, comme lui, son sujet pour y trouver la justification de ses théories. Le même sujet a inspiré depuis des historiens plus sérieux et moins prévenus, tels que M. Louis Liard, auteur de *l'Enseignement supérieur en France, 1789-1893* (1888, 2 vol. in-8), et M. l'abbé Allain, archiviste du diocèse de Bordeaux, qui a su se montrer plus impartial et mieux informé dans *l'Œuvre scolaire de la Révolution* (1891, in-8) que M. Albert Duruy.

Pour observer un ordre chronologique plus rigoureux, j'aurais

dû commencer par citer *le Vandalisme révolutionnaire* d'Eugène Despois (1868, in-12). Si on ne lisait pas le sous-titre du livre, on pourrait se méprendre sur la pensée véritable de l'auteur, mais ce sous-titre : *Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention*, nous avertit que ce qui précède n'est qu'un trompe-l'œil. Publié à la fin du second empire, c'est-à-dire à une époque où les réhabilitations de ce genre n'étaient guère à l'ordre du jour, le petit livre d'Eugène Despois fut une courageuse protestation contre la légende, jusqu'alors propagée avec soin, suivant laquelle la Révolution, et plus spécialement la Convention, auraient tout détruit et n'auraient rien remplacé. Sans doute, sur quelques points, la thèse contraire soutenue par Eugène Despois est contestable, et l'on a pu relever dans son plaidoyer (car c'en est un) quelques exagérations et quelques erreurs de détail, mais, si l'on songe combien de sources étaient ignorées ou inaccessibles à l'époque où il écrivait, il faut rendre un sincère hommage à la pensée généreuse qui l'avait guidé et aux recherches alors singulièrement difficiles qui l'avaient amené à ses conclusions hardies. Personne ne songe à approuver les destructions ineptes, les lacérations sauvages, les mutilations absurdes, dont trop d'œuvres d'art, peintures, sculptures ou manuscrits furent alors les victimes. Il est déplorable qu'on ait vendu à vil prix, pour faire face à une situation financière chaque jour plus critique, les meubles des palais de Fontainebleau et de Versailles, mais il était bon de mettre en regard des désastres le tableau de tout ce que la Convention a fait ou tenté pour les lettres, pour les sciences et pour les arts, et c'est à Despois que revient l'honneur de l'avoir osé le premier. S'il avait vécu jusqu'en ces récentes années, il aurait eu la satisfaction de voir célébrer officiellement le centenaire de la fondation des grandes écoles, du Muséum d'histoire naturelle et de l'Institut, et ces solennités ont eu pour conséquence la publication de livres ou d'albums où sont relatées ces origines, jadis à peine avouées et aujourd'hui glorifiées.

Il faut bien savoir qu'à aucune époque, même dans la phase la plus aiguë de son existence, la Convention n'encouragea les actes de sauvagerie que Grégoire inventant, a-t-il dit, « le mot

pour tuer la chose », qualifia de « vandalisme », lorsqu'il dénonça par trois fois à la Convention comment étaient interprétées, surtout dans les départements, les instructions formelles données par le Comité d'instruction publique et la Commission temporaire des arts qui lui était adjointe. La Convention ne fut pas indifférente aux plaintes véhémentes de Grégoire et rendit de nombreux décrets qui, s'ils ne réparèrent pas le mal, contribuèrent à l'atténuer. Les rapports de Grégoire sur le vandalisme, la bibliographie et la destruction des patois ont fait l'objet d'une réimpression collective due à M. Ch. Renard (Caen et Paris, 1869, in-8), malheureusement dépourvue de notes critiques ou complémentaires qui seraient indispensables.

A la suppression, décrétée par la Constituante, d'un grand nombre d'églises, de chapelles et de couvents de Paris, les monuments et les tableaux qui les décoraient furent examinés par une Commission de savants et d'artistes qui se prononça sur leur valeur, mais n'avait pas qualité pour statuer sur leur sort. C'est alors qu'un des membres de cette Commission, le peintre Doyen, proposa de convertir les vastes salles du couvent des Petits-Augustins, abandonné par les moines, en un dépôt provisoire. L'idée fut agréée, et un jeune artiste, élève de Doyen, Alexandre Lenoir, fut bientôt chargé de surveiller ce dépôt. Telle fut l'origine du Musée des Monuments français, constamment accru par les soins de Lenoir, formé des dépouilles de toute provenance, et supprimé en 1817 par la Restauration. Lenoir a laissé un journal de ses opérations, qui a été publié par M. Louis Courajod (1878-1887, 3 vol. in-8), et des notes nombreuses éditées sous le titre d'*Archives des musées des Monuments français* (1883-1897, 3 vol. in-4), par MM. Jules Guiffrey, Henri Jouin, Paul Mantz, etc.

Le décret qui supprima toutes les Académies est du 8 août 1793, mais dès 1791 l'Académie royale de peinture et de sculpture s'était vu ravir une de ses plus anciennes prérogatives. Jusqu'alors, pour prendre part aux Salons qui s'ouvraient tous les deux ans, un artiste devait être au moins agréé par elle; un décret de l'Assemblée nationale abolit cette formalité, et le Salon de 1791 s'ouvrit à tous les concurrents.

M. Guiffrey a compris ce livret et les suivants, jusqu'en 1800, dans la réimpression intégrale qu'il a donnée des livrets des Salons antérieurs au XIX[e] siècle. Ce n'est pas seulement par le nombre des exposants que ces Salons furent remarquables; un art né des événements mêmes et qui avait pour thème favori le patriotisme, s'y montrait sous toutes les formes, et nous n'en pouvons juger aujourd'hui que par un bien petit nombre de spécimens. Plus heureux que les peintres et les sculpteurs, les graveurs sont assurés que leurs œuvres se défendront plus longtemps contre la destruction et l'oubli. Jules Renouvier a donc pu décrire *de visu* les pièces qui lui ont servi à composer son *Histoire de l'art pendant la Révolution, considérée principalement dans les estampes* (1863, in-8), travail posthume, en partie resté à l'état de notes et qui n'en demeure pas moins ce que nous possédons de plus complet sur ce sujet. Tout récemment, un jeune professeur du lycée de Chartres, M. François Benoit, a soutenu en Sorbonne une thèse sur *l'Art français sous la Révolution et l'Empire* (1897, in-4), où, à côté de théories plus ou moins justes, l'auteur a fait preuve d'une très réelle et très solide érudition, mais où la part de l'Empire est beaucoup plus large que celle de la Révolution.

La Constituante avait décrété l'ouverture d'un musée au palais du Louvre, comme elle avait demandé à l'Académie des sciences la refonte et l'unification des poids et mesures. Ce fut la Convention qui eut la mission d'ouvrir ce musée le 10 août 1793 et d'imposer à la France une réforme depuis longtemps réclamée, car elle ramenait à des titres et à des dimensions immuables les monnaies, les poids et les mesures, qui variaient, pour ainsi dire, avec chaque province. Celle du calendrier, qui lui appartient en propre, fut moins heureuse et il n'en est rien subsisté, sauf ces appellations si sonores et si poétiques que Fabre d'Églantine avait imaginées pour les douze mois de la nouvelle année. En revanche, personne ne lui conteste aujourd'hui l'honneur d'avoir créé l'École polytechnique, l'École normale, l'École des langues orientales, le Bureau des longitudes, réuni une ménagerie à l'ancien Jardin du roi (Jardin des Plantes), ni d'avoir appliqué à la défense nationale les découvertes de Montgolfier

sur l'aérostation et celles des frères Chappe sur la télégraphie optique. C'est ce qu'a pleinement mis en lumière Georges Pouchet, professeur au Muséum d'histoire naturelle, dans un mémoire sur *les Sciences pendant la Terreur*, publié jadis dans la *Philosophie positive*, organe de M. Littré, et réimprimé par les soins de M. Guillaume dans la collection de la Société de l'histoire de la Révolution (1896, in-8).

Il n'existe pas de travail d'ensemble sur les diverses phases de l'histoire du théâtre de 1789 à 1800; le sujet est, il est vrai, tellement vaste qu'il peut faire hésiter les plus intrépides; il n'en existe même pas une bibliographie, et sans doute pour la même raison. Durant ces dix années, la scène n'a jamais cessé de refléter au jour le jour l'état de l'opinion; si nous ne possédions pas la série à peu près complète, malgré de nombreuses lacunes, des journaux du temps, c'est au théâtre qu'il faudrait demander cette consultation. Elle resterait, d'ailleurs, toujours et quand même incomplète, car beaucoup de pièces, et non les moins curieuses, à en juger par leurs titres, n'ont jamais été imprimées et les manuscrits en sont perdus; mais on peut évaluer à plus de quatre cents celles qui nous sont parvenues et qui ont été représentées sur l'une ou l'autre des trente-quatre salles ouvertes de 1789 jusqu'à 1807, où un décret impérial les réduisit à sept. Les théâtres avaient d'ailleurs à ce moment leurs journaux et leurs almanachs spéciaux, et les feuilles politiques ne laissaient passer aucune pièce importante sans en donner le compte rendu. Quelques-unes, comme *l'Ami des lois*, de Laya, *le Jugement des rois*, de Sylvain Maréchal, furent par le fait de véritables événements. On trouve à leur sujet d'intéressants détails dans le premier volume de *l'Histoire par le Théâtre*, de Théodore Muret (1865, in-8), *le Théâtre révolutionnaire*, de M. Jauffret (1869, in-18), *le Théâtre de la Révolution*, de M. Henri Welschinger (1881, in-18), *la Comédie satirique au XVIIIe siècle*, de Gustave Desnoiresterres (1885, in-8); mais, à deux ou trois exceptions près, ces livres ne s'occupent que du théâtre *à Paris*, et, pour se rendre compte de l'état des esprits et du contre-coup des événements dans les départements, il faut consulter les rares monographies locales

qui ont été jusqu'à présent consacrées à la presse et au théâtre.

La poésie non plus n'a jamais chômé, même pendant les pires moments de la Terreur, et l'*Almanach des muses* n'interrompit pas plus sa publication que le *Calendrier des spectacles;* mais à côté des fadaises habituelles qu'on avait coutume d'y rencontrer, on y trouve aussi des chants patriotiques, depuis les plus célèbres, comme *la Marseillaise* et *le Chant du Départ*, jusqu'aux plus obscurs, qui souvent ne sont pas les moins significatifs.

La première « revue, » au sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot, date de la Terreur : c'est en floréal an II que Ginguené, Jean-Baptiste et Horace Say, Amaury Duval, La Chabeaussière, fondèrent la *Décadè philosophique* qui, justifiant son titre, fut l'organe des hommes imbus des doctrines du XVIIIe siècle, auxquelles ils restaient fidèles sans se laisser ébranler par le spectacle de la rue, ni par la persécution révolutionnaire (car plusieurs d'entre eux furent emprisonnés comme suspects avant le 9 thermidor), ni par le despotisme impérial. La *Décade*, devenue la *Revue philosophique*, après l'abolition du système décadaire, puis la *Revue*, tout court, parce que le mot « philosophique » sonnait mal aux oreilles du maître, la *Décade* prolongea sous ces différents titres son existence jusqu'en 1807. La collection forme cinquante-quatre volumes, ornés de planches de musique, d'histoire naturelle, etc. Elle n'a malheureusement pas de table générale.

Le *Magasin encyclopédique* fut fondé par Aubin-Louis Millin en 1794, comme la *Décade*, à laquelle il survécut, et traversa les temps difficiles de la fin du siècle et des premières années du suivant. Millin avait été également incarcéré pendant la Terreur et fut un moment, à Saint-Lazare, le compagnon de captivité d'André Chénier, dont il publia le premier l'admirable élégie de la *Jeune captive*. Le *Magasin encyclopédique* a fait une large part à la littérature et surtout aux sciences étrangères. Millin, qui avait pratiqué l'histoire naturelle avant de s'adonner plus spécialement à l'archéologie, était en correspondance avec tous les savants de l'Europe devenus ainsi ses collaborateurs.

Il a laissé inachevé un livre qui est encore aujourd'hui très con-

sulté; ce sont ses *Antiquités nationales* (1790-1799, 5 vol. in-4), où il avait entrepris de reproduire les monuments religieux ou civils menacés par la pioche des démolisseurs et d'en donner l'historique. Grâce à lui, on a ainsi des vues, parfois médiocres, mais exactes, d'une partie des édifices de Paris et de ses environs. *Les Antiquités nationales*, comme *les Tableaux historiques*, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, sont au nombre des sources le plus souvent consultées par ceux qui veulent étudier la topographie de Paris, si profondément modifiée aujourd'hui.

Un chercheur des plus actifs, M. Gosselin, ou, pour respecter son pseudonyme, M. G. Lenôtre, a eu l'idée de reconstituer cette physionomie, non plus à l'aide d'estampes du temps, mais par les dessins originaux, en grande partie inédits, qui nous en sont parvenus. Il a pu en réunir assez pour en former un album intitulé *les Quartiers de Paris pendant la Révolution* (1896, in-folio). Ces dessins sont presque toujours animés de personnages, qui, par leurs costumes et leurs attitudes, contribuent à rendre plus sensible cette résurrection.

Avant de parler des relations parfaitement authentiques qui peuvent le mieux nous aider à nous rendre compte du spectacle que Paris présentait à cette époque, il est bon d'avertir que deux écrivains appartenant à des opinions très différentes ont imaginé de donner à leur récit une forme romanesque qui leur enlève beaucoup de leur autorité : le *Journal d'un bourgeois de Paris en 1789*, par M. Henri Monin, et celui que M. Edmond Biré a publié sous le même titre pour les années suivantes, ne sont et ne peuvent être considérés que comme des fictions, malgré les notes et les documents inédits dont M. Biré a apostillé les dires de son personnage : on a fait aussi observer que celui-ci donnait à l'occasion des détails qu'il ne pouvait connaître, car ils n'ont été révélés que de nos jours par des pièces d'archives.

Les relations de voyages en France à la veille de la Révolution ou au lendemain de la Terreur sont très nombreuses; parmi les premières, la plus connue, peut-être, est le fameux *Voyage agronomique* d'Arthur Young, dont nous n'avons pas encore une bonne traduction française; mais Arthur Young n'est pas venu à Paris, et Paris, tout naturellement, a eu plus que les

autres villes le don d'attirer la curiosité. Les Anglais ont laissé de nombreuses preuves de cette curiosité très légitime, attestée par les relations ou les lettres de Mrs. Helena Williams, de Millingen, de Weston, de John Moore, de Rigby, de Swinburne, de Samuel Ireland, de William Twiss. Une de ces relations avait intrigué nos érudits; c'est celle que John Gifford (Green) a présentée comme émanant d'une dame anglaise (*A Residence in France during the years 1792 a 1795*) et que M. Taine a pris la peine de traduire en 1872. M. Taine a tenu cette relation pour authentique, mais son opinion a été très contestée et l'on assure que John Gifford avait usé d'un stratagème littéraire bien connu pour faire, sous le nom de la dame inconnue, le procès de la Révolution française.

Les Allemands sont venus à Paris, au moins autant que les Anglais, et parfois le même voyageur l'a visité à des dates très différentes, comme Friedrich Schulz, dont on a deux relations, l'une de 1797, et l'autre de 1801, ou Reichardt, qui assista en 1792 aux séances de l'Assemblée législative et en 1802 à la messe dite devant le Premier Consul dans la chapelle des Tuileries. Les détails précieux abondent dans les lettres de Louis Meyer, traduites par Dumouriez, dans celles de Rebmann, de Hinzmann, de Halem. Un seul de ces voyages est écrit en français, bien qu'il ait été imprimé et publié à Zurich; mais l'auteur des *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris* (1797, in-18), Jacques-Henri Meister, avait, durant près de vingt ans, vécu dans la familiarité de Diderot et de Grimm, et il avait même remplacé celui-ci, à partir de 1773, comme rédacteur de la *Correspondance littéraire* manuscrite adressée aux souverains du Nord. Aussi, son petit livre est particulièrement curieux et dit très bien quelles pouvaient être les sensations d'un survivant de l'ancienne société devant tant de ruines matérielles et morales.

Le point de vue auquel se place un voyageur change selon la nature de ses occupations. Le comte de Benincasa, auteur d'un très rare petit livre : *Journal d'un voyageur neutre* (Londres, 1796, in-8), — le seul exemplaire que j'en connaisse est au British Museum, — prétendait être venu à Paris pour recruter des danseurs et des danseuses; Kotzebue, auteur des *Souvenirs de*

ma fuite à Paris, avait aussi pour objectif d'examiner l'état de nos théâtres. L'astronome danois Bugge n'avait guère vu que nos savants; le médecin allemand George-Henri Behn avait surtout étudié nos hôpitaux; il y a néanmoins à glaner même auprès de ces spécialistes plus d'un détail précieux pour l'histoire des mœurs.

Cette histoire morale et sociale est, malgré sa complexité, un sujet qui a tenté nombre d'écrivains. Le *Tableau de Paris* de Louis-Sébastien Mercier (1782), dont le succès fut attesté par tant d'éditions, de contrefaçons et de traductions, et le *Nouveau Paris* qu'il publia en 1800 (6 vol. in-8), leur ont montré la voie. Dans l'*Histoire-musée de la Révolution* (1841) et dans les *Français sous la Révolution* (1841), Augustin Challamel a été le premier à rendre au document graphique la place que nul ne lui avait encore faite; mais l'insuffisance des moyens de reproduction dont on disposait alors a singulièrement nui à leur exactitude.

Edmond et Jules de Goncourt ont publié en deux volumes une *Histoire de la société française sous la Révolution et le Directoire* (1854-1855), dont ils avaient recueilli les matériaux dans une foule de journaux, de pamphlets et de brochures jusqu'alors dédaignés par les écrivains politiques et militaires, et ces deux livres, qui sont pourtant une œuvre de jeunesse, sont certainement ce qu'on a écrit de plus instructif et de mieux informé sur ce sujet. Il a été donné depuis une édition illustrée de l'*Histoire de la société française sous la Révolution* (1891, in-4), dont toutes les planches ont été empruntées aux documents contemporains reproduits directement.

VI.

Les répertoires biographiques généraux, les monographies spéciales à un personnage ou les écrits dont il est l'auteur, les mémoires, les journaux intimes, les correspondances particulières ont, aux yeux de l'historien, une importance incontestable; car, même dans un grand phénomène social tel que la Révolution française, l'*individu* ne perd jamais le privilège d'in-

téresser notre curiosité plus encore que la foule anonyme, dont il n'est cependant qu'une unité.

La réunion de tout ce que la Révolution a laissé de matériaux ou provoqué de travaux sur ses témoins ou ses acteurs suffirait à former une bibliothèque spéciale, et la difficulté ici est précisément de donner une idée à la fois succincte et suffisante de ce qui pourrait la constituer.

Pour y parvenir, le mieux est, je crois, d'introduire dans ce chaos quelques subdivisions fictives qui permettront de grouper ces répertoires et ces documents sous des rubriques spéciales, puis de ranger sous chacune de ces rubriques les livres qui s'y rattachent.

Nous passerons ainsi successivement en revue :

1° Les répertoires biographiques généraux;

2° Les écrits ou mémoires relatifs à la famille royale;

3° Les mémoires relatifs à la Vendée ;

4° Les mémoires relatifs à l'émigration;

5° Les mémoires des principaux personnages de la Révolution et les plus importants travaux dont ils ont été l'objet.

Il va sans dire que dans cette dernière subdivision ne figurera pas, et pour cause, tout ce que le catalogue de la Bibliothèque nationale a enregistré dans sa série Ln 27 (Biographies), où les pièces spéciales aux personnages de la Révolution atteignent un total de plusieurs milliers de numéros. Ces notices sont réparties, avec toutes les autres pièces de même nature, dans le tome IX, le tome X et dans un supplément autographié du catalogue de l'histoire de France.

1° Les répertoires biographiques généraux les plus importants sont les suivants :

— *Portraits de personnages célèbres de la Révolution*, par P. Quénard et François Bonneville (1796-1802, 4 vol. in-4).

Le tome III renferme des *Éclaircissements historiques* sur les cent cinquante personnages dont les portraits figurent dans cet ouvrage, et le tome IV contient diverses notices sur les membres du Directoire.

— *Dictionnaire biographique et historique des hommes mar-*

quants de la fin du XVIII[e] siècle, et plus particulièrement sur ceux qui figurent dans la Révolution française,.... rédigé par une Société de gens de lettres. Londres (Hambourg), 1800, 3 vol. in-8.

Souvent attribué au marquis Dubois de la Maisonfort, mais formellement revendiqué par le baron Henri-Louis Coiffier de Verseux, d'après une note inscrite sur un exemplaire et relevée par Quérard (*France littéraire*, t. XI, v° Coiffier).

Réimprimé, sans la participation du véritable auteur (toujours d'après la note alléguée par Quérard), sous le titre suivant :

— *Biographie moderne ou Dictionnaire historique des hommes qui se sont fait un nom en Europe, depuis 1789 jusqu'en 1802.* Leipsick (Paris), 1802, 4 vol. in-8.

D'après Barbier, la première édition aurait été saisie par la police consulaire; la seconde, qui présente des additions et des corrections, porte la rubrique de Breslau, 1806, ou Leipzig, 1807, 4 vol. in-8. Les exemplaires datés de 1807, auxquels est ajoutée la mention : troisième édition, sont en réalité les mêmes que ceux du tirage de 1806. Le texte, dont la *Biographie* dite « de Londres » avait fourni le prototype, a pour auteurs Alph. de Beauchamp, Joseph Michaud et autres. Malgré ses parti pris, ses lacunes et ses erreurs, la *Biographie* dite « de Leipzig » constitue un répertoire très utile et où sont mentionnés une foule de noms qui ont disparu de dictionnaires plus récents.

— *Biographie moderne ou Galerie historique, civile, militaire, politique et judiciaire, contenant les portraits politiques des Français de l'un et l'autre sexe, morts ou vivants, qui se sont rendus plus ou moins célèbres depuis le commencement de la Révolution jusqu'à nos jours....* Paris, Eymery, 1815, 2 vol. in-8.

Le principal rédacteur fut Étienne Psaume.

— *Biographie des hommes vivants, ou histoire par ordre alphabétique de la vie publique de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs actions ou leurs écrits; ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres et de savants.* Paris, L.-G. Michaud, septembre 1816-janvier 1819, 5 vol. in-8.

— *Biographie nouvelle des contemporains, ou Dictionnaire*

historique et raisonné des hommes qui, depuis la Révolution française, ont acquis de la réputation...., par A. V. Arnault, Jay, Jouy et Norvins. Paris, 1820-1825, 20 vol. in-8.

Orné de 240 portraits au burin et rédigé dans un sens nettement libéral, de même que l'article suivant :

— *Biographie universelle et portative des contemporains, ou Dictionnaire historique des hommes vivants et des hommes qui, depuis 1788 jusqu'à nos jours, se sont fait remarquer....*, publié sous la direction de MM. Rabbe, Vielh de Boisjolin et Sainte-Preuve. Paris, 1826-1830, 4 vol. in-8, ou 1836, 5 vol. (dont un de supplément).

Il a été gravé sur acier, pour cette collection, une série de portraits qui ne se trouvent que dans un petit nombre d'exemplaires.

— *Dictionnaire des parlementaires français, comprenant tous les membres des assemblées françaises et tous les ministres français, depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er mai 1889....*, publié sous la direction de MM. Adolphe Robert, Gaston Cougny et Edgard Bourloton (Paris, 1889-1891, 5 vol. in-8).

— *Grande Encyclopédie*. Paris, H. Lamirault et Cie, t. I-XXIII (en cours de publication).

J'ai déjà signalé plus haut les articles importants consacrés dans cet ouvrage aux personnages et aux faits de la Révolution, par MM. Aulard, Charavay, Kuscinski, Monin, Robinet, etc.

A côté de ces répertoires sérieux, on peut consulter aussi, mais en tenant compte des intentions satiriques de leurs auteurs, les pamphlets collectifs suivants :

— *La Galerie des États généraux*, s. l., 1789, deux parties in-8.

Attribuée sans certitude à la collaboration d'Antoine Rivarol, de Mirabeau, du marquis de Luchet, de Laclos et de Sénac de Meilhan. On a aussi attribué aux mêmes écrivains une *Galerie des dames françaises*, pour faire suite à celle-ci (Londres, 1790, in-8), et dont la paternité n'est pas mieux établie.

— *Les Chevaux au manège* (1790, in-8).

Pamphlet contre l'Assemblée constituante, dont les premières séances, après qu'elle eut quitté Versailles, se tinrent au manège du palais des Tuileries.

Lors de la seconde Restauration, on vit apparaître, dans la

seule année 1815, trois pamphlets également bons à citer ici, parce qu'ils visaient beaucoup de personnages qui avaient joué des rôles très variés pendant les vingt-cinq précédentes années.

— *Dictionnaire des protées modernes* (1815, in-8);

— *Dictionnaire des girouettes, ou nos contemporains peints par eux-mêmes* (Paris, 1815, in-8);

Par Alexis Eymery, qui était en même temps l'éditeur du livre, et avec la collaboration de P. L. Charrin, Testu, René Périn et le comte César de Proisy d'Eppe.

— *Dictionnaire des immobiles*, par un homme qui, jusqu'à présent, n'a rien juré et n'ose jurer de rien [A. J. Q. Beuchot] (Paris, 1815, in-8).

Ce dernier pamphlet, le plus piquant des trois, était exclusivement composé de fragments de discours insérés au *Moniteur* à des dates et dans des circonstances très diverses.

2° Écrits attribués aux membres de la famille royale, et principaux travaux dont elle a été l'objet.

Louis XVI, bien que fort laborieux, n'écrivait que fort peu de lettres, et son carnet intime, publié en partie par Louis Nicolardot, sous le titre de *Journal de Louis XVI* (1873, in-12), est d'une sécheresse et d'une insignifiance rares : cela n'a pas empêché deux écrivains des plus médiocres, Babié de Bercenay et Imbert de La Platière, de fabriquer de toutes pièces une *Correspondance politique et confidentielle de Louis XVI avec ses frères* (an XI-1803, 2 vol. in-8), dont ils se sont reconnus plus tard les auteurs et qui a été cependant réimprimée comme authentique en 1817 et même en 1862. Le testament célèbre tracé par Louis XVI au Temple a été, lui aussi, réédité une centaine de fois en tout format, mais son authenticité n'a jamais été mise en doute, et d'ailleurs l'original en est déposé au musée des Archives nationales.

Marie-Antoinette a été, de son vivant comme après sa mort, une proie toute désignée aux mystificateurs, mais je laisserai de côté les pamphlets publiés sous forme épistolaire, tels que la *Correspondance de la Reine avec d'illustres personnages* (1790) et bien d'autres dont on trouvera les titres dans mon essai

bibliographique intitulé : *Marie-Antoinette devant l'histoire* (1895, in-8), pour dire quelques mots de tentatives de même nature, quoique conçues dans un but apologétique et de dates plus récentes.

En 1864 parut une *Correspondance inédite de Marie-Antoinette publiée sur les documents originaux*, par le comte Paul Vogt d'Hunolstein, ancien député de la Moselle. La bonne foi de l'éditeur ne provoqua pas le moindre doute, et on lui rendit même encore plus volontiers hommage lorsqu'on sut qu'il avait payé fort cher ces prétendus originaux, dont il se refusa toujours d'ailleurs à faire connaître la provenance. M. Edmond Scherer souleva le premier la question d'authenticité dans le *Temps*, mais il eut bientôt l'occasion de donner une nouvelle preuve de sa sagacité, lorsque M. Feuillet de Conches mit au jour, en cette même année 1864, les deux premiers volumes d'un recueil intitulé : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth, lettres et documents inédits* (6 vol. in-8), dont la publication ne fut terminée qu'en 1873. Cette fois il y eut, dans la presse française de toute nuance, une véritable croisade à laquelle M. de Sybel et M. Alfred d'Arneth apportèrent l'autorité de leur nom et de leur situation. Feuillet de Conches accumula en vain les arguments captieux et les réticences : devant le faisceau de preuves réunies par ses adversaires, il ne lui restait que l'alternative d'avouer qu'il avait été dupe ou qu'il avait voulu tromper les autres. Il s'obstina dans ces déclarations et trouva même l'appui de quelques amis trop complaisants ou mal informés; mais, pas plus que M. d'Hunolstein, il ne montra les pièces mêmes du litige, c'est-à-dire les lettres qu'il attribuait à Louis XVI et à Marie-Antoinette. L'autorité de sa publication n'en demeura pas moins ruinée sans retour, surtout après celle que fit M. d'Arneth de toutes les lettres authentiques écrites par Marie-Antoinette, soit comme dauphine, soit comme reine, à Marie-Thérèse et à Joseph II, et conservées dans les archives de la maison impériale et de l'État d'Autriche. On a retrouvé depuis et publié quelques lettres de la Reine sans grand intérêt à ses sœurs ou à diverses dames de la cour.

M. Maxime de La Rocheterie et M. le marquis de Beaucourt

ont tenu compte de la sélection rigoureuse opérée par la critique dans une question naguère si obscure, et ils n'ont, à quelques exceptions près, admis que des documents vérifiés, empruntés surtout à M. d'Arneth, dans le recueil des *Lettres* de la Reine, qu'ils ont édité pour le compte de la Société d'histoire contemporaine (1895-1897, 2 vol. in-8).

Madame Élisabeth a laissé d'assez nombreuses lettres intimes à ses amies. Ces lettres ont également trouvé dans M. de Beaucourt un éditeur soigneux et scrupuleux. La *Correspondance de Madame Élisabeth* (1868, in-8), due à ses soins, est le seul recueil authentique qu'on puisse consulter avec confiance. Les souffrances, l'agonie et la mort du Dauphin ont été souvent racontées, notamment par M. A. de Beauchesne dans son *Louis XVII, sa vie et sa mort* (1852, 2 vol. in-8, pl. et portraits), et par M. R. Chantelauze, *Louis XVII au Temple d'après des documents inédits* (1884, in-8). Pour ces deux écrivains comme pour tous ceux qui bannissent le roman de l'histoire, le dénouement de cette frêle et lamentable existence n'a jamais fait l'ombre d'un doute; néanmoins, quelques érudits soutiennent encore la thèse contraire, et l'un d'eux, M. Otto Friedrichs, avait même entrepris la publication d'un *Bulletin de la question Louis XVII*, pour tenir tête à l'opinion généralement et définitivement admise. Alors même que l'enfant royal ne serait pas mort au Temple, le délabrement de sa santé, attestée par des témoignages unanimes, ne lui eût jamais permis de vivre jusqu'à la seconde Restauration et même plus tard, comme Naündorff et ses émules.

La Dauphine (Marie-Thérèse de France ou Madame) avait été séparée de son frère après la mort de leur mère et de leur tante; elle n'assista donc pas à l'agonie du Dauphin, mais elle l'avait entrevu peu de temps avant sa fin. Le récit, très émouvant dans sa simplicité, qu'elle a écrit de sa captivité, a été maintes fois réimprimé, et il en a été donné récemment (1892) une édition de grand luxe, d'après le manuscrit autographe appartenant à la duchesse de Madrid.

Le complément tout indiqué de ce paragraphe est une liste sommaire des principaux mémoires et livres à consulter sur la famille royale, bien que, par leur titre, plusieurs de ces témoi-

gnages ou de ces récits ne semblent avoir trait qu'au Roi ou à la Reine.

— *Mémoires concernant Marie-Antoinette*, par Joseph Weber, son frère de lait (Londres, 1804-1809, 3 vol. gr. in-8). Rédigés par Lally-Tollendal.

— *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, par Mme Campan, lectrice de Mesdames et première femme de chambre de la Reine (1822, 3 vol. in-8). Maintes fois réimprimés, ces *Mémoires*, qui ont fait longtemps autorité, ne sont pourtant rien moins qu'exacts, et M. Jules Flammermont, dans l'examen critique auquel il les a soumis (extrait du *Bulletin* de la Faculté des lettres de Poitiers, 1886), a montré combien il était nécessaire de contrôler les dires de l'auteur.

— *Mémoires* de M. le duc de Lauzun (1822, in-8).

Argués de faux par la presse royaliste au moment de leur publication, ces *Mémoires* ont cependant tous les caractères de l'authenticité, et personne ne la conteste plus aujourd'hui, tandis que les *Mémoires* du comte de Tilly, publiés d'abord en allemand à Berlin (1825, 3 vol. in-8), puis en français (1828, 3 vol. in-8), ne présentent pas les mêmes garanties. Quant aux insinuations propagées, par Lauzun comme par Tilly, contre la Reine, leur discussion est du domaine de l'historien et non de celui du bibliographe.

La captivité de la famille royale au Temple a donné lieu à de très nombreux témoignages; les plus célèbres sont ceux de Hue (1814), et surtout de Cléry (1798). Quant aux « éloges » et aux « histoires » du Roi et de la Reine qui se multiplièrent durant la première et après la seconde Restauration, leur valeur scientifique est nulle ou peu s'en faut, et tout au plus peut-on y glaner de loin en loin un renseignement qu'il importe toujours de vérifier.

Parmi les travaux modernes les plus connus, je citerai les suivants :

— *Histoire de Marie-Antoinette*, par Edmond et Jules de Goncourt (1858, in-8); nombreuses réimpressions, dont une illustrée (1878, in-4), d'après les documents du temps;

— *Histoire de Marie-Antoinette*, par Maxime de la Rocheterie (1890, 2 vol. in-8);

— *La Reine Marie-Antoinette*, par Pierre de Nolhac (Paris, 1890, in-folio, très nombreuses planches). Réimprimé depuis dans les formats in-12 et in-18, sans illustrations. L'auteur a donné dans les mêmes conditions de luxe un travail sur *la Dauphine Marie-Antoinette* (1896, in-folio), dont le texte a été également réimprimé en format in-18.

3° Mémoires relatifs à la Vendée.

Outre d'innombrables récits postérieurs aux événements et dont beaucoup n'embrassent qu'une période ou qu'une région, on peut citer, parmi les témoignages les plus importants sinon les plus véridiques, les *Mémoires* de Puisaye [1], de Mme de la Rochejacquelein [2], d'Olivier d'Argens [3], de Duchemin des Cépeaux [4], et je signalerai comme très suspects ceux du *comte de Rochecotte*, rédigés par Alphonse de Beauchamp (1818, in-8), et de *Mme de Bonchamp*, dus à la verbosité intarissable de Mme de Genlis (1823, in-8). A cette date et jusqu'en 1850, les souvenirs apocryphes ne se comptent plus, et toutes les époques de notre histoire sont mises à contribution par des industriels sans pudeur qu'encouragent l'absence d'esprit critique et l'ignorance des lecteurs. Il en va de même pour les mémoires relatifs à l'émigration : on peut tenir pour authentiques ceux de Dampmartin (*Événements qui se sont passés sous mes yeux*, Berlin, 1799, ou Paris, 1825), les *Souvenirs* du comte de Vaublanc (1838, 2 vol. in-8), les *Mémoires* de Mallet du Pan, publiés par André Sayous (1851, 2 vol. in-8), et pour suspects les *Mémoires* de Fauche-Borel, rédigés par Alph. de Beauchamp (1828-1829, 4 vol. in-8).

Beaucoup de ces *Mémoires* ont été publiés isolément, et quel-

1. *Mémoires qui pourront servir à l'histoire du parti royaliste français durant la dernière guerre*. Londres et Paris, 1803-1806, 6 vol. in-8.

Devenus très rares, ces *Mémoires* n'ont pas trouvé de nos jours un éditeur qui mettrait à contribution le fonds connu des *Puisaye's papers* conservé au British Museum et formant plus de cent volumes de pièces manuscrites et imprimées.

2. *Mémoires de Mme de La Rochejacquelein, écrits par elle-même, rédigés par M. de Barante* (1815, in-8, très souvent réimprimés).

3. *Mémoires d'Olivier d'Argens et correspondance des principaux chefs royalistes* (1824, in-8).

4. *Lettres sur l'origine de la chouannerie et sur les chouans du Bas-Maine*. Imp. royale, 1825-1827, 2 vol. in-8.

ques-uns n'ont pas été réimprimés depuis longtemps ; d'autres (et c'est le plus grand nombre) sont venus prendre place dans la collection éditée chez Baudoin, par Barrière et Berville, et qui est couramment désignée sous l'un ou l'autre de ces noms, mais le plus souvent sous les deux derniers. Publiée de 1820 à 1827, la collection Barrière et Berville forme 57 volumes non tomés, dont on trouvera la liste complète (par ordre alphabétique) dans le *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle*, de M. Georges Vicaire (t. II, col. 818, vº *Collection*).

La plupart de ces Mémoires ont reparu dans une nouvelle série (également décrite par M. Vicaire) intitulée : *Bibliothèque des mémoires relatifs à l'Histoire de France pendant le XVIIIe siècle*, conduite par Fr. Barrière jusqu'au tome XXVIII, et complétée par les soins de M. de Lescure (1846-1881, 37 vol. in-18). Presque tous les textes reproduits dans cette nouvelle collection ont subi des retranchements plus ou moins justifiés.

Je passe enfin à l'énumération sommaire des témoignages personnels laissés par les principaux acteurs ou contemporains de la Révolution, ainsi qu'à celle des travaux modernes qui complètent ou qui infirment ces témoignages, et je les rangerai par ordre alphabétique, sans égard aux nuances politiques qu'ils représentent, ni aux dates auxquelles ils se sont produits.

— *Souvenirs d'un sexagénaire*, par ANTOINE-VINCENT ARNAULT (1834, 4 vol. in-8).

Livre charmant, devenu très rare, et qui, on ne sait pourquoi, n'a pas encore été réimprimé.

— *Mémoires* d'AUGEARD, publiés pour la première fois par Évariste Bavoux (1866, in-8).

Important pour l'histoire des luttes du Parlement contre l'autorité royale.

— *Mémoires d'un témoin de la Révolution*, par BAILLY (1804, 3 vol. in-8). Réimprimés comme introduction au *Moniteur* (1805, in-folio) et avec additions en 1822 (coll. Barrière).

Le manuscrit autographe est déposé à la Chambre des députés. « Il n'y a pas, a dit M. Aulard, de document plus sincère et plus précieux pour l'histoire de la formation et des débuts de l'Assemblée constituante. »

— *Mémoires* de Barbaroux, publiés par son fils, 1822, in-8 (coll. Barrière).

— *Mémoires* de Barère, publiés par Hipp. Carnot et David d'Angers (1842-1845, 4 vol. in-8).

— *Mémoires* de Barras, publiés par M. Georges Duruy (1896, 3 vol. in-8). Ces mémoires comportent, en réalité, deux rédactions, l'une qui appartient en propre à Barras, l'autre qui émane de son exécuteur testamentaire, Alexandre Rousselin de Saint-Albin. La publication des *Mémoires*, constamment annoncée, puis différée pendant plus d'un demi-siècle, n'a, pas plus que celle des *Mémoires* de Talleyrand (voyez ci-dessous), apporté à l'histoire les révélations qu'elle en attendait.

— *Mémoires historiques et diplomatiques de* Barthelémy (1799, in-8). Apocryphes et rédigés par J. L. Giraud Soulavie. Les véritables *Mémoires* de l'auteur, peu intéressants, assure-t-on, sont restés entre les mains de sa famille. Pour étudier son rôle dans l'histoire diplomatique de la Révolution, mieux vaut consulter ses *Papiers*, publiés par le regretté Jean Kaulek dans la collection des Inventaires du ministère des Affaires étrangères (1887-1889, t. I-IV).

— *Mémoires* du baron de Besenval (1805, 3 vol. in-8). Désavoués par la famille dès leur apparition, ils ont été néanmoins réimprimés plusieurs fois, et notamment dans la collection Barrière (in-8 et in-12).

— *Mémoires* de Billaud-Varenne, publiés par M. Alfred Bégis (1893, in-8). D'autres souvenirs de jeunesse du conventionnel ont été publiés par M. Aulard dans *la Révolution française*, tome XIII.

— *Mémoires* de Brissot, publiés par son fils, avec des éclaircissements par M. de Montrol (1830-1832, 4 vol. in-8). Leur authenticité a été suspectée par M. Vatel, mais l'opinion contraire a depuis prévalu.

— *Mémoires* de Buzot (1823, in-8). Réimprimés en 1866, avec les *Mémoires* de Pétion (voyez ci-dessous).

— *Mémoires historiques et militaires sur Carnot*, rédigés par P. F. Tissot, d'après ses manuscrits, sa correspondance inédite et ses écrits (1824, in-8, coll. Barrière).

— *Mémoires sur Carnot*, par son fils [Hippolyte Carnot] (1861-1864, 2 vol. in-8). Nouvelle édition corrigée et augmentée, publiée par M. Étienne Charavay aux frais de M. Sadi-Carnot (1894, 2 vol. gr. in-8). — M. Charavay est également l'éditeur de la *Correspondance générale de* CARNOT (1892-1897, t. I-III), comprise dans la nouvelle série des Documents inédits sur l'histoire de France.

— *Mémoires de* CONDORCET *sur la Révolution française, extraits de sa correspondance et de celle de ses amis* (1824, 2 vol. in-8). Composés par le marquis Frédéric-Gaétan de La Rochefoucauld-Liancourt et formellement désavoués par les descendants de Condorcet.

— *Charlotte Corday et les Girondins*, par Ch. Vatel (1864-1873, 3 vol. gr. in-8 et album in-4).

Précédée d'une bibliographie raisonnée de toutes les pièces de théâtre dont Charlotte Corday a été l'héroïne, et enrichie de nombreux documents inédits. Cette publication est d'ailleurs moins un livre qu'un dossier indispensable à quiconque veut étudier le sujet. Comme son titre l'indique, il n'y est pas seulement question de Charlotte Corday, mais des principaux députés proscrits après le 31 mai.

— *Œuvres en prose d'*ANDRÉ CHÉNIER, *précédées d'une étude sur la vie et les écrits politiques d'André Chénier, et sur la conspiration de Saint-Lazare*, par Becq de Fouquières (1874, in-18). L'érudit à qui l'on doit la meilleure édition des poésies de Chénier avait également mis au jour un recueil de *Documents nouveaux sur André Chénier* et sur ses amis et contemporains (1875, in-18), ainsi que des *Lettres critiques sur André Chénier* (1884, in-16), où sont signalés nombre de *desiderata* et de points obscurs de sa vie et de ses écrits.

— [DANTON]. *Danton. Documents authentiques pour servir à l'histoire de la Révolution française*, par Alfred Bougeart (1861, in-8).

— Dr Robinet. *Danton. Mémoires sur sa vie privée*, accompagnés de pièces justificatives (1865, in-8 ; 3e édition, 1884, in-12).

— Dr Robinet. *Le Procès des dantonistes d'après les documents* (1879, in-8).

— Dr Robinet. *Recherches sur la diplomatie de la République, Danton émigré*, 1886, in-8.

— Dr Robinet. *Danton homme d'État*, 1889, in-8.

— [David]. Delécluze (Étienne-Jean). *Louis David et son temps* (1863, in-18).

Récits d'un élève et d'un témoin du rôle du peintre à la Convention.

— *Le peintre Louis David*, par Jules David (1890, in-4). Nombreuses illustrations.

— *Mémoires sur la Révolution, ou Exposé de ma conduite dans les affaires et dans les fonctions publiques*, par Garat (an III, in-8). Réimprimé avec notice, par Eugène Marron (1862, in-18). Il ne faut pas confondre ce plaidoyer personnel avec un autre ouvrage du même auteur : *Mémoires sur M. Suard, sur ses écrits et sur le XVIIIe siècle* (1820, 2 vol. in-8).

— *Mémoires* de Grégoire, publiés par Hippolyte Carnot (1837, 2 vol. in-8).

— *Mémoires, correspondance et manuscrits* de La Fayette, publiés par sa famille (1836-1837, 6 vol. in-8).

Rédigés par François de Corcelles.

— *Mémoires* de La Révélière-Lepeaux (1873, 3 vol. in-8). Malgré la date inscrite aux frontispices primitifs du livre, celui-ci ne fut mis en vente qu'en 1896. Cette mise sous séquestre volontaire, et bien rare dans les fastes de la librairie, a eu pour causes d'abord les scrupules d'une personne de la famille, puis la sévérité avec laquelle l'auteur jugeait le rôle de Carnot au 18 fructidor. Aussi les *Mémoires* ne sortirent-ils de l'ombre qu'après la mort du quatrième président de la République.

— [Le Bon]. *Joseph le Bon dans va vie privée et dans sa vie politique*, par son fils Émile Le Bon (1861, in-8).

— [Louvet]. *Quelques notices pour l'histoire et le récit de mes périls* (an III, in-8). Très souvent réimprimés sous le titre de *Mémoires* et notamment par M. Aulard, sur un texte plus complet (1889, 2 vol. in-18).

— [Marat]. Alfred Bougeart. *Marat, l'ami du peuple* (Bruxelles, 1865, 2 vol. in-8). L'auteur fut condamné à quatre mois de prison et le livre saisi.

— François Chèvremont. *Esprit politique de J. P. Marat*, 1880, 2 vol. in-8. — *Marat. Index du bibliophile et de l'amateur de peintures, gravures*, etc. (1876, in-8).

— [Mirabeau]. *Mémoires biographiques, littéraires et politiques sur Mirabeau,* par Lucas de Montigny, avec préface de Victor Hugo (1833-1841, 8 vol. in-8).

— *Correspondance entre Mirabeau et le comte de La Marck*, recueillie, mise en ordre et publiée par Ad. de Bacourt (Bruxelles, 1851, 3 vol. in-8).

— Alfred Stern, professeur à l'École polytechnique fédérale de Zurich. *Mirabeau's Leben* (Berlin, 1889, 2 vol. in-8; trad. en français, 1895, 2 vol. in-8).

— *Mémoires inédits* de Pétion, et *Mémoires* de Buzot et de Barbaroux, publiés par C. A. Dauban (1866, in-8).

— *Mémoires authentiques* de Maximilien Robespierre (1830, t. I-II). Apocryphes et composés par Ch. Reybaud. L'ouvrage était annoncé comme devant former quatre volumes.

— *Histoire de Robespierre*, par Ernest Hamel (1865-1867, 3 vol. in-8).

— *Mémoires* de Mme Roland. Rédigés par « époques » durant la captivité de l'auteur, et publiés en partie après sa mort sous le titre de : *Appel à l'impartiale postérité* (an III), ces *Mémoires* ont été maintes fois réimprimés depuis, ainsi que la correspondance intime et politique de Mme Roland; mais il n'en existe pas d'édition authentique et définitive. M. Cl. Perroud en prépare un texte soigneusement revisé pour la nouvelle série des Documents inédits sur l'histoire de France.

— *Histoire de Saint-Just*, par Ernest Hamel (1859, in-8). Livre saisi et détruit (sauf les exemplaires en grand papier) par ordre du parquet. L'auteur, qui l'a réimprimé à Bruxelles (1860, 2 vol. in-12), en préparait une nouvelle édition lorsque la mort l'a surpris.

— *Mémoires du prince de* Talleyrand, publiés avec une préface et des notes par M. le duc de Broglie (1891-1892, 4 vol. in-8).

Confié par l'auteur à MM. Andral et de Bacourt, le manuscrit de ces *Mémoires* a certainement subi des retranchements et des

interpolations que M. de Broglie, possesseur d'une copie qu'il a déposée depuis à la Bibliothèque nationale, n'a pu ni expliquer ni justifier. Les polémiques soulevées à ce sujet, et auxquelles ont pris part MM. Eugène Asse, Aulard, Pierre Bertrand, Jules Flammermont, Henri Welschinger, etc., ont gravement infirmé l'autorité de ces *Mémoires*, dont la mise au jour, tant de fois annoncée et retardée, apporte, en somme, une faible contribution à des faits depuis longtemps connus.

Il en sera de même, sans doute, de la plupart des mémoires restés inédits, signés de noms inconnus ou célèbres, qui peuvent encore exister, et qui, présentement, doivent être peu nombreux et peu importants. C'est aux documents d'archives, c'est aux imprimés, trop longtemps dédaignés et cependant féconds en surprises, que les érudits iront désormais demander les éléments ou le contrôle de leurs travaux. Les sujets ne leur manquent pas, et la matière est loin d'être épuisée. L'histoire de la Révolution fait à présent partie du grand domaine critique et scientifique que le XIXe siècle léguera demain à nos descendants, et les pionniers qui ont péniblement déblayé les routes doivent se tenir pour rémunérés de leurs efforts, s'ils ont, comme ils l'espèrent, servi de leur mieux la cause de la vérité, de la liberté et de la patrie.

MAURICE TOURNEUX.

LE FONDS « FRANCE »

AUX

ARCHIVES DE BALE

En principe, il peut paraître extraordinaire qu'aux portes mêmes de France, un dépôt aussi important que celui du *Staatsarchiv* de Bâle ait été peu utilisé jusqu'ici pour l'histoire de France. Cela est cependant.

A ce point de vue, à vrai dire, les renseignements contenus dans les *Archives de l'histoire de France*, de MM. Ch. V. Langlois et Henri Stein (p. 824-825), sont réellement insuffisants, et l'inventaire sommaire des Archives d'État du canton de Bâle, publié, il y a peu d'années, en tête des *Inventare schweizerischer Archive* (Bern, 1895, in-8 de 36 p.), qui ont paru en supplément à l'*Anzeiger für schweizerische Geschichte*, ne peut donner aucune idée des ressources particulières que peuvent fournir les archives bâloises aux érudits et chercheurs français.

Si l'absence de connaissances précises sur l'exact contenu de ce fonds en a éloigné jusqu'ici ceux qui en pouvaient tirer parti, il ne sera peut-être pas inutile de publier ici les notes que j'ai recueillies, dans un trop court passage à Bâle, grâce à un inventaire, rédigé en 1894 et aimablement mis à ma disposition par M. l'archiviste D[r] R. Wackernagel. On y verra que beaucoup de documents conservés dans le fonds « France » de ce dépôt sont de nature à éveiller la curiosité et à solliciter des travaux sérieux.

A. — Généralités. 1. Généralités (1479-1875);
2. Alliances (1524-1821);
3. Pensions (1517-1778);
4. Bourses (1544-1738);

5. Dettes (1526-1798);
6. Médailles commémoratives (1816-1858);
7. Légion d'honneur (1820-1871);
8. Port de Versoix (1707-1777);
9. École polytechnique de Paris (1804-1851);
10. Protestants français (1534-1761);
11. Émigrés (1792-1827).

B. — Relations diplomatiques. 1. Roi et famille royale (1615-1863);

2. Envoyés à la Cour de France (1565-1831);
3. Réceptions de princes et de généraux français (1624-1800);
4. Ambassadeurs français en Suisse (1500-1850);
5. Consulat français de Bâle (1858-1872);
6. Légation suisse à Paris (1805-1856);
7. Consulats suisses en France (xixe siècle).

C. — Relations judiciaires. 1. Citations et assignations, comparutions devant les tribunaux et exécution des sentences en matières civiles (1651-1873);

2. Poursuites en faillites (1667-1828);
3. Convention de 1828;
4. Conventions de 1864;
5. Extraditions entre la Suisse et la France en général (1718-1870);
6-7. Extraditions, citations, poursuites et condamnations en matières criminelles (1534-1877).

D. — Relations commerciales. 1. Billets de banque (1720-1726);

2. Pensions civiles (1794-1829).

E. — Suisses en France. 1. Commerçants suisses en France, généralités (1565-1870);

2. Droit d'aubaine, traite foraine (1585-1794);
3. Dixième et vingtième (1711-1763);
4. Successions des Suisses décédés en France (1706-1840);
5. Convocations au service militaire (1807-1831);
6. Condamnations de citoyens suisses aux galères royales (1613-1764);

7. Actes mortuaires (1841-1850);
8. Club helvétique à Paris (1790).

F. — TROUPES SUISSES. 1. Généralités (1542-1842);
2. Privilèges (1777-1792);
3. Justice et juridictions militaires (1806-1830);
4. Solde et pensions (1589-1866);
5. Officiers (1567-1834);
6. Capitulations (1671-1823);
7. Enrôlements, signalements et contrôle des recrues (1524-1830);
8. Rapatriements (1585-1831);
9. Désertions (1552-1830);
10. Régiment de Châteauvieux (1790-1818);
11. Registres du régiment Lullin de Châteauvieux (1780-1792).

G. — TROUPES FRANÇAISES. 1. Garnison de Huningue (1679-1860);
2. Légion étrangère (1841-1880);
3. Déserteurs (1680-1824);
4. Retraite par le pays de Bâle (1685-1860).

J'ai remarqué, comme plus particulièrement intéressant dans ces différentes séries et subdivisions, un recueil factice (A. 10), dont le titre est : « Acta über die Glaubens-Verfolgungen in Frankreich, Pariser Bluthochzeit, evangel. orthodox. Gesandschaft dahin, von 1536-1586; » — et (A. 11), le journal de l'émigré Noblat (de Morvillars), contenant un tableau curieux de l'arrivée des émigrés à Coblenz.

Et, bien entendu, mon examen est resté superficiel.

CHARLES SCHMIDT,
Archiviste-paléographe.

LE

CONGRÈS BIBLIOGRAPHIQUE DE MILAN

(Septembre 1897)

Le *Bibliographe moderne* ne peut rester indifférent au mouvement bibliographique qui se dessine nettement en Italie depuis quelques années. A côté d'un grand nombre de travaux particuliers, dont l'énumération ne saurait avoir sa place ici, on a été heureux de saluer par de sincères éloges la publication de la *Biblioteca bibliografica italiana*, signée de deux noms connus, G. Ottino et G. Fumagalli (Milano, 1889-1895, 2 vol. in-8), et complétée régulièrement depuis par des suppléments annuels que prépare M. G. Ottino [1].

Quelques personnes ont cru qu'il devenait opportun de grouper désormais des forces éparses et privées en une *Società bibliografica italiana* : d'où la pensée d'une réunion bibliographique, qui s'est tenue à Milan, les 23-25 septembre dernier, sous la présidence de M. Martini, ancien ministre de l'instruction publique, et à laquelle avaient été conviés les bibliothécaires, bibliographes, professeurs et érudits de la péninsule, en dehors des membres de la *Società* [2].

Le programme des séances comportait des réunions privées des sociétaires le matin, et des séances publiques l'après-midi, où, en dehors des communications d'intérêt scientifique, devaient

1. Dont nous venons d'apprendre avec regret la perte prématurée.

2. Au moment de la correction de ces épreuves, paraît le compte rendu de la réunion : *Atti della prima riunione bibliografica* [*Milano, 23-25 settembre 1897*] *promossa dalla Società bibliografica italiana* (Milano, Società bibliografica italiana, [tip. F. Pagnoni], [1898], in-8 de XXXII-96-8-8-12 p.).

être discutées les propositions suivantes: 1° l'application du système décimal à un répertoire bibliographique universel; 2° la conservation et la protection nécessaires des trésors bibliographiques conservés dans les bibliothèques non gouvernementales, et les moyens d'en rendre l'usage plus facile aux gens studieux; 3° la publication de la continuation des *Scrittori d'Italia*, de Mazzuchelli.

Sur le premier point, la réponse a été bien nette. Après le rapport de la Commission scientifique [1] chargée par la *Società* d'examiner l'état de la question, et après une assez vive discussion entre partisans et adversaires du système Dewey, l'assemblée a exprimé l'avis « que la classification Dewey, dans sa forme actuelle, était inacceptable », ce qu'il importe de signaler, au moment où elle est adoptée par un certain nombre d'Italiens; mais il est utile aussi de connaître les principaux considérants qui ont servi de base à cet avis et qui sont fort intelligemment rédigés : *a)* il y a lieu, tout d'abord, sur la question d'un répertoire bibliographique universel, de distinguer entre la publication de la partie rétrospective et celle de la littérature courante, et pour la partie rétrospective un tel programme parait aussi audacieux qu'irréalisable *(per quanto audace possa sembrare)*; *b)* pour la littérature courante, l'œuvre de l'Institut bibliographique de Bruxelles se confond avec celle d'autres établissements scientifiques qui ont entrepris des bibliographies scientifiques sur des bases internationales, et a la prétention non justifiée, avec une méthode inacceptée par beaucoup, de diriger universellement le mouvement bibliographique; *c)* la classification décimale amène, à l'examen le plus superficiel, une question préjudicielle : l'unité de classification n'a pas assez de réels avantages, au point de vue scientifique, pour compenser les nombreux inconvénients qui en résultent; *d)* la méthode de travail de l'Institut bibliographique, qui dépouille les travaux antérieurs sans aucune collation sur les originaux et sans aucune espèce de critique *(senza note nè scientifiche nè bibliografiche, senza critica, fosse da*

1. Composée de diverses sommités scientifiques, le sénateur G. Negri, L. Beltrami, G. Schiaparelli, F. Novati, A. Ceriani, G. Puliti, B. Galli-Valerio, etc.

biasimarsi), est une méthode trop répréhensible pour être approuvée et conseillée.

Sur la deuxième question traitée par le Congrès, ont été adoptées, après échange de vues entre un grand nombre de bibliothécaires, les propositions de M. G. Fumagalli, directeur de la Brerà, ainsi conçues: *a)* que le Ministère rétablisse l'inspection des bibliothèques autres que les bibliothèques d'État, avec des pouvoirs assez étendus pour établir un meilleur ordre de choses; *b)* qu'une sage loi pour la protection des ouvrages manuscrits et imprimés d'une grande valeur scientifique, artistique et littéraire intervienne à bref délai, et qu'en attendant la surveillance des exportations à l'étranger soit exercée plus sévèrement; *c)* que les bibliothécaires et les hommes de science s'unissent et fassent auprès des conseils municipaux les démarches nécessaires pour obtenir le prêt des livres entre les bibliothèques d'État (*governative*) et communales (*civiche*); *d)* que l'on encourage grandement le travail, par l'initiative privée, de catalogues et d'inventaires de bibliothèques peu connues.

En troisième lieu, le prof. A. Solerti a présenté et défendu son projet d'un *Dizionario bio-bibliografico degli scrittori d'Italia dalle origini al 1900*, en prenant pour point de départ les manuscrits laissés par Mazzuchelli. Ce projet a réuni les suffrages de la majorité des assistants, et une commission d'initiative a été nommée pour préparer le plan définitif de cette publication qui fera grand honneur aux Italiens.

Le congrès bibliographique de Milan a donc jeté quelques bonnes semences; il y avait utilité à les consigner ici, d'autant plus qu'aux réunions assistaient des bibliographes tels qu'Alberto Lumbroso, Antonio Manno, Diomede Bonamici, des professeurs tels qu'Antonio Favaro, Graziadio Ascoli et Alessandro d'Ancona, des bibliothécaires tels que Giuseppe Fumagalli et Giulio Puliti, tous hommes éminemment compétents. Le *Bibliographe moderne* est heureux de se trouver d'accord avec eux sur la plupart des points venus en discussion.

C. L.

LES MANUSCRITS

DES

ANCIENNES MAISONS RELIGIEUSES

D'ALSACE

II.

MUNSTER

L'abbaye impériale de Munster ou du Val-Saint-Grégoire, plus ancienne encore que Murbach bien que moins célèbre, eut son développement interrompu par le protestantisme qui réussit presque à la faire disparaître entièrement. Elle ne reprit un peu d'éclat qu'au XVIIe siècle, à partir de son union à la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, à laquelle elle doit l'honneur d'avoir eu pour sous-prieur l'illustre Dom Calmet.

Nous n'avons aucune liste ancienne des manuscrits de Munster [1], mais seulement deux catalogues des ouvrages imprimés de la bibliothèque de l'abbaye, l'un de 1665 [2], l'autre, comme on le verra plus bas, bien plus récent.

Voici ceux des manuscrits de Munster que nous avons retrouvés.

COLMAR

50. [*Traité historique et moral sur la nécessité et sur les moyens de réformer son temps, adressé par un anonyme à l'empereur Maximilien Ier.*] — Pap., XVe s. 203 ff. in-fol.

1. Cf. ce que dit D. Martène, *Iter litterarium*, p. 465.
2. Conservé aux Archives départementales de Colmar, fonds de Munster, carton 35. Ce catalogue, de 14 ff. in-fol., contient un millier de livres.

Très curieux manuscrit allemand, dont Haupt a tiré son étude intitulée : *Ein oberrheinischer Revolutionär aus dem Zeitalter Maximilian's I*, parue dans la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, VIII, 1893, et en tirage à part, in-8 de 144 p. Cf. aussi *Zeitschrift für deutsche Philologie*, XXIX, p. 109; et *Litterarischer Centralblatt*, 1894, n° 53.

121. (*Recueil de vies de Saints*). — Parch., xiie s. 152 ff. in-fol.

Très belles initiales.

122. [Recueil.] *Regula S. Benedicti*. — *Martyrologe d'Usuard*. — Parch., xiiie s. 117 ff. in-fol.

Sur les f. 113 v° à 117, censier de Turckheim.

Remarqué en 1696 par Dom Ruinart (*Iter in Alsatia et Lotharingia*, p. 467), qui observe au martyrologe l'attribution à saint Nicetius de Trèves du *Te Deum*. Ce passage se trouve au fol. 94.

127. *Fasciculus myrrhaeus orationum selectarum ex variis libris..., collectus a me M. Joa. Greg. Newkam....* — Pap., xviiie s. 220 ff. in-12.

282. *Manuale precum privilegiatarum*. — Parch., xive s. 107 ff. in-16.

331. *Directorium O. S. B.* — Parch., xive s. (?). 140 ff. in-4.

Dans la liste des fêtes, fol. 157, est indiquée une *Translatio ad nos Sanguinis Domini*.

377. *Breviarium ord. Cisterc.* — Parch., xiiie s. 201 ff. in-8.

408. *Missale monasticum*. — Parch., xve s. 177 ff. in-fol.

409. *Missale monasticum* (noté). — Parch., xiiie s. 165 ff. in-4.

Au fol. 44 v°, fragment de censier de l'abbaye.

La *Paléographie musicale* de Solesmes reproduit, pl. 126 B, une page de ce missel.

413. *Rituale monasticum O. S. B.* — Parch., xive s. 61 ff. in-8.

Noté.

451. *Antiphonarius minor secundum chorum monasterii O. S. B. vallis S. Gregorii*. — Pap., xvie s. 276 ff. in-4.

Noté.

478. Responsoriale. — Parch., XIIIe s., 29 f. in-4.

Noté.

551. Dom Calmet, Histoire de l'abbaye de Munster, 1704. — Pap., XVIIIe s., 376 p. in-4.

Copie de M. Mossmann d'après un manuscrit provenant de Marmoutier et portant des corrections qui paraissent être de la main de Dom Calmet. M. Dinago a publié cette *Histoire* (Colmar, 1882, in-8 de 255 p.), d'après un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Dié. Il y en a une 3e copie à la bibliothèque de l'université de Strasbourg, n° 24.

552. Catalogus alphabeticus authorum quorum opera extant in hac imperialis abbatiae S. Gregorii Monasteriensis bibliotheca. — Pap., XVIIIe s., 259 p. in-fol.

A cette date la bibliothèque, qui passait pour la plus riche de la Haute-Alsace, contenait 17,360 volumes, dont la plupart sont conservés aujourd'hui à Colmar [1].

553. (C'est une copie moderne des censiers qui se trouvent, comme nous l'avons dit, dans les manuscrits 122 et 409.)

Aux *Archives départementales de Colmar*, est conservé, fonds de Munster, carton III, le :

Journalier de Dom de l'Escale [2], qui est un véritable manuscrit. — Pap., XVIIe s., in-4.

LYON

67. [3] *Catalogus pontificum romanorum, imperatorum et regum francorum.* — Parch., XIIe s., 5 f. in-4.

Auctore monacho S. Gregorii, dit Waitz (d'après le fol. 33), qui l'a publié dans les *Monumenta Germaniae*, Scriptores, XXIV, p. 85.

GRAND SÉMINAIRE DE STRASBOURG

[Recueil.] *Tables paschales de Denys. — Obituaire de l'abbaye.*

1. Cf. [Pellechet], *Catalogue des incunables de Colmar*, p. 7.
2. Cf. mes *Bénédictins de Munster en Alsace et la question de l'auteur de l'Imitation*, p. 6.
3. *Inter Voss. Lat. n° 67*, disent les *Monumenta.*

— *Beda, de natura rerum.* — *Notes chronologiques.* — *Calendrier.* — Parch., x^{e}-xiie s., 63 f. in-fol.

En marge du Cycle dionysien se trouvent les notes que Martène (*Anecdot.*, III, p. 1435), Grandidier (*Hist. de l'église de Strasbourg*, II, p. xxi, et *Histoire d'Alsace*, II, p. lxxxii), et d'après ces deux auteurs, Pertz, *Monumenta Germaniae*, SS., III, 152, ont successivement publiées sous le titre d'*Annales monasterienses.* — Sur ce très curieux manuscrit, don de Mgr Raess, cf. Wiegand, *Aeltere Archivalien der Abtei Münster im Elsass*, p. 79 des *Mittheilungen Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, X, Heft 1. — M. Pfister (*Le duché mérovingien*, p. 13, note 5) se trompe en plaçant ce manuscrit aux archives de la Haute-Alsace qui n'ont point acheté, comme il dit, la collection de Mgr Raess, mais l'ont reçue en don de ses héritiers.

III.

SAINTE-FOI DE SÉLESTADT

BIBLIOTHÈQUE DE SÉLESTADT

95. [1] *De passione et miraculis sancte Fidis.* — Parch., xiie s., in-fol.

Ce manuscrit vient d'être publié par M. l'abbé Bouillet, dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* (Paris, Picard, in-8 de xxxvi-291 p.). Sur une feuille de parchemin ajoutée à ce manuscrit se trouve le catalogue de la bibliothèque de Sainte-Foi fait en 1296. M. l'abbé Gény l'a publié dans son étude : *Die Stadtbibliothek zu Schlettstadt* (1889, in-8), p. 4-8.

128. *Sermones varii et excerpta Patrum.* — Parch., xiie s., in-18.

132. [Recueil.] *Lectiones in Evangelia.* — *Inquisitio S. Betoni de penitentiali criminalium peccatorum.* — *De remediis peccatorum.* — Parch., xiie s , in-12.

PARIS (Bibliothèque nationale)

259 (du fonds latin). *IV Evangelia latina.* — Parch., ixe s., 143 f. in-4.

1. Numéros du catalogue imprimé.

Sur le plat : *Iste liber pertinet ecclesie Ste Fidis in Sletzstat.* — C'est sans doute le nº 10 du Catalogue de 1296.

IV.

SAINT-MORAND (Prieuré clunisien)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE COLMAR

DOM GRANTER, *Miracula S. Morandi.* — Pap., xvᵉ s., 6 p. in-4.

Cf. mes *Miscellanea alsatica*, I, p. 10, où sont mentionnés les auteurs qui ont utilisé ce manuscrit.

V.

SAINT-ULRICH (Prieuré clunisien)

M. l'abbé Fues (*Die Pfarrgemeinden des Cantons Hirsingen*, p. 200, note 1) mentionne une chronique manuscrite, *De monasterio S. Ulrici supra Largam*, que possédait, dit-il, M. Zimberlin. J'ignore ce qu'elle est devenue.

VI.

THIERENBACH (Prieuré clunisien)

COLMAR

322. Liber meditationum et orationum devotarum qui anthidotarius anime dicitur. — Pap., xviᵉ s., 164 f. in-16.

A la suite un recueil, non paginé, de prières liturgiques et autres, dont plusieurs avec notes.

327. Le commerce dangereux entre les deux sexes, traité moral et istorique (sic). — Pap., xviiiᵉ s., 76 f. in-12.

Sur le titre : « F. Guillaume Emonin, religieux bénédictin à Thierbach en 1760 », qui est peut-être l'auteur de ce traité, à la suite duquel se trouve un recueil de pensées, et, au fol. 31 vº, le fameux sermon : *Sicut unguentum....*

371. Præfatio ad universam philosophiam. — Pap., XVIIe s., 254 f. in-4.

Sur le plat : *In monasterio S. Vitoni 1669.* — *E bibliotheca pr. B. M. Thierbacensis 1743.*

400. Missale Cluniacense O. S. B. — Parch., XIVe s., 118 f. in-8.

Sur le plat : *Liber gloriosissime Virginis genitricis Dei Marie in Thierenbach.*

Aux *Archives départementales*, fonds Thierenbach, carton D, 1-3, les *Mémoires historiques de Dom Devillers.* — Pap., XVIIIe s., 80 p. n. n., in-fol.

VII.

LUCELLE (O. C.)

L'abbaye cistercienne de Lucelle, située sur la limite même de la Haute-Alsace et de la Suisse — qui passait, dit-on, par la cuisine de l'abbaye, — remonte à l'époque de saint Bernard, si elle n'a été fondée par lui. Elle disparut au moment de la Révolution. Mais en 1699 déjà un incendie avait détruit, avec toute l'abbaye, la bibliothèque. Reconstituée par le quarante-cinquième abbé, Gr. Girardin, qui acheta près de 12,000 volumes, elle s'augmenta de diverses anciennes épaves pour passer, à la Révolution [1], en majeure partie à la bibliothèque de Colmar, et à celle de Porrentruy.

Sont encore conservés aujourd'hui les manuscrits suivants :

COLMAR

286. Weingart (Meld.) professi Lucellensis sermones. — Pap., XVIIe s., 241 f. in-16.

1. La notice sur la bibl. de Colmar publiée en tête du *Catalogue des incunables*, p. 7, dit que la bibliothèque de Lucelle fut vendue en bloc à des marchands de Bâle : c'est, je crois, une erreur, vu la quantité de livres encore aujourd'hui conservés à Colmar, tous avec l'ex-libris de Lucelle.

2. Le n° 548 de la bibl. de Colmar est un terrier du XVIIIe siècle.

287. *Quid est cathechismus.* — Pap., xvie s., 233 f. in-12.

288. *Sermones Albertini.* — Parch., xiiie s., 52 f. in-4.

289. Domberg (Th.). — *Compendium theologiae veritatis.* — Parch., xiiie s., 130 f. in-12.

C'est le compendium communément attribué à saint Bonaventure et par d'autres à Hugues de Strasbourg.

291. *Bernardi sermones et commentarii in Mattheum.* — Parch., xii-xiiie s., 117 f. in-4.

292. *Privilegia ordinis Cisterciensis.* — Parch., xive s., 156 f. in-4.

Provenant de Bebenhausen.

293. [Recueil.] *Virgilii Bucolica.* — *Statius.* — *A. Prudentii Psicomachia.* — Pap., xvie s., 290 f. in-fol.

296. [Recueil.] *Acta capituli generalis 1584.* — *Acta visitationis.* — *Formae seu extractus literarum D. Hanseri abbatis.* — *Forma commeatus seu viatici publici.* — Pap., xvie s., 186 f. in-fol.

333. *Sermones terribiles* (titre ajouté sur le plat). — Pap., xvie s., n. f., gros in-4.

391. *Usus ordinis Cisterciensis.* — Parch., xve s., 49 f. in-12.

Avec l'ex-libris gravé de Lucelle, que portent presque tous nos manuscrits. — Provenait d'Olsperg d'après une note.

PORRENTRUY [1]

Walch (B.). — *Catalogue nécrologique des principaux personnages de l'abbaye de Lucelle.* — Pap., xviie s., in-fol.

Recueil de privilèges, chartes et titres de la même abbaye. — Pap., xviie s., in-fol.

Buchinger, *Diarium de Lucelle* (1655-1657). — Cf. *Revue catholique de l'Alsace*, 1863, p. 441-448.

1. D'après Trouillat, *Rapport sur la bibliothèque de Porrentruy*, 1849, p. 74.

STRASBOURG (Bibl. de l'Université)

172. Walch. — *Miscellanea Luciscellensia.* — Extraits de ce manuscrit faits par l'abbé Zimberlin. — Pap., xix[e] s., 52 f. in-4.

VIII.

NEUBOURG (O. C.)

Moreau (P. Marcellus). — *Epitome fastorum Neo-Castrensium seu brevis historia abbatiae de Novo-Castro....* Pap., 49 p. in-4 (1775).

Manuscrit de ma collection. M. l'abbé Vautrey l'a traduit et publié dans la *Revue d'Alsace*, 1860, p. 42 et 65, d'après une autre copie ou l'original.

IX.

PAIRIS (O. C.)

Filiale de Lucelle, l'abbaye de Pairis, fondée en 1139 par un comte d'Eguisheim, eut dès le début une grande célébrité à cause de son deuxième abbé, Martin Litz, qui assista à la prise de Constantinople après avoir prêché la quatrième croisade. Ruinée au xv[e] siècle et déchue en prieuré dépendant de Maulbronn, l'abbaye fut fondée une seconde fois par Lucelle, au commencement du xvii[e] siècle, et dura jusqu'à la Révolution [1].

Un incendie, qui détruisit l'abbaye en 1753, à l'époque où l'on en entreprenait la reconstruction, anéantit probablement la plupart des livres et des manuscrits de la bibliothèque. Voici ceux de ces derniers que l'on conserve encore aujourd'hui :

1. M. Bernoulli a publié dans le *Neues Archiv*, VIII, p. 616-621, des *Annales Parisienses* découvertes par lui dans le manuscrit E VI 26 de la bibliothèque de Bâle, fol. 179.

COLMAR

101. Compendium ordinis Cisterciensis. — Pap., xve s., 103 f. in-fol.

102. [Recueil.] Commentaire sur le Cantique. — Commentaire sur saint Denys. — Parch., xive s., 166 f. in-4.

103. [Recueil.] SAINT BONAVENTURE, *Lignum vitae. —De arte predicandi. — Itinerarium — Incendium amoris....* Quelques sermons de saint Augustin, de saint Anselme.... etc.... — Pap., xvie s., 357 f. in-4.

Utilisé par le P. F. de Fanna pour l'édition de saint Bonaventure.

104. [Recueil.] *Martyrologium Usuardi.— Regula S. Benedicti* (en latin, puis en allemand). — Parch., xive s., 175 f. in-4.

Sur le feuillet de garde de la fin, liste des onze premiers abbés de Pairis.

105. [Recueil analogue.] — Parch., xive s., 188 f. in-4.

106. B. GREGORIUS PAPA. — *Excerpta ex moralibus.* — Pap., 1515, 310 f. in-12.

107. Evangeliaire. — Parch., xiie s., 93 f. in-fol.

Conjecturé de Pairis à cause de la reliure.

108. Tractatus theologicus. — Parch., xve s., 171 f. in-4.

300. [Recueil.] *Collectorium.— Kalendarium et obituarium. — Officium defunctorum* (noté). — Parch., xve s., 123 f. in-fol.

Très belles initiales. — Le calendrier mentionne les douze premiers abbés.

314-315. Antiphonarium (noté). — Parch., xve s., 162 et 167 f. in-fol.

Sur le plat du 2e volume, note de 1552 sur l'entrée des Français à Metz.

318. Antiphonarium (noté). — Parch., 1475, 310 f. in-fol.

Dans une lettre du fol. 7, nom du miniaturiste *Rucinus.*

352. Psalterium ad usum Ord. Cist. — Parch., xiiie s., 131 f. in-4.

Très curieuses initiales.

406. Missale abb. Parisiensis (noté). — Parch., xve s., 151 f. in-fol.

Très belles initiales. — Utilisé par le P. Lambillotte.

422. Ordo Cisterciensis. — Pap., xve s., 157 f. in-12.

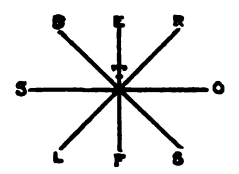
Provenait de Bebenhausen.

442. Hymnarium et processionale (noté). — Parch., xiie s., 96 f. in-4.

445. Missale O. S. B. (noté). — Parch., xiiie s., 134 f. in-fol.

Utilisé par le P. Lambillotte et les auteurs de la *Paléographie musicale*, qui en reproduisent une page, planche 144 A.

Aux fol. 130 v°. et 131, règles de chant suivies du monogramme *Bertolfus* :



456. [Recueil en partie imprimé.] *Problemata Aristotelis.* — *3. De magistris quaestiones* (imprimé). — Pap., xvie s., 150 f. in-fol. (pour le manuscrit).

Sur la première page : *B. Mariae de Paris ex dono Alspachi.*

457. [Recueil.] *Liber Belial*, 1472 (impr.). — *Ordo judiciarius.* — *Vocabularius juris civilis.* — Pap., 1472, 126 f. in-fol. (pour le manuscrit).

492. Biblia latina. — Parch., xve s., 419 f. in-4.

Très beau manuscrit provenant de Maulbronn [1].

144 (de la collection Chauffour). *Liber poeseos seu potius speculum vitae christianae*, a F. Emporte. — Pap., 1726, 68 f. in-fol.

Cf. le catalogue Chauffour, p. 187.

1. Le n° 557 de la bibl. de Colmar n'est point un manuscrit, mais un renouvellement de biens de 1560.

COLMAR (Archives départementales)

Dans le carton I, 3-12, le n° 10 est un manuscrit autographe de Buchinger :

Tabulae mortuorum Parisiensium complectentes nomina, memorias et anniversaria fratrum, familiarium et benefactorum nostrorum.... a F. B.... conscriptae et congestae. MDCL. — Pap., in-4 de 190 f.

A partir de la page 79, cartulaire, etc.

M. Rathgeber a publié (*Revue d'Alsace*, 1874, et dans son volume *Die Herschaft Rappolstein*, in-4, p. 48) divers documents extraits de ce manuscrit, d'après les copies de Billing.

A.-M.-P. INGOLD.

Note supplémentaire au précédent article.

Aux manuscrits provenant de Murbach, il convient d'ajouter deux volumes conservés à la Bibliothèque de Besançon, dont l'existence vient de nous être révélée par le catalogue récemment paru : un « Isidore de Séville » du VIIIe siècle (n° 184), et un « Hégésippe » du IXe (n° 833). — De plus, ce n'est pas un manuscrit d'Épinal, mais bien deux qui proviennent de la même abbaye de Murbach.

ACTUALITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

HANS HOLBEIN

1497-1543

On célèbre en Allemagne et en Suisse le quatrième centenaire du grand peintre Hans Holbein, né à Augsburg en 1497. Il nous a paru utile de publier ici la bibliographie de tout ce qui a été écrit sur son compte, en exceptant toutefois les ouvrages généraux sur l'histoire de la peinture et sur l'histoire de l'art, ouvrages d'ailleurs, quel qu'en soit le mérite, forcément incomplets sur un point spécial ou un personnage déterminé. Nous n'avons pas signalé davantage, dans cette bibliographie, les catalogues des musées et des expositions rétrospectives, où figurent des œuvres plus ou moins authentiques d'Holbein : c'eût été, sans utilité pour les recherches, augmenter cette bibliographie dans des proportions inattendues. Mais nous nous sommes appliqué, en classant les travaux dans l'ordre chronologique, à montrer le chemin parcouru, en insistant spécialement sur les reproductions des œuvres d'Holbein, car le peintre tout entier se révèle dans ses œuvres, et c'est dans ses œuvres que nous l'admirons. Dans cet ordre d'idées, nous espérons que rien d'important n'a dû nous échapper, et que la réunion des publications illustrées, consacrées à Holbein, permet de l'apprécier dans toute la plénitude de son génie.

Au surplus, on peut se procurer un très grand nombre de photographies de ses œuvres chez MM. Braun, photographes, avenue de l'Opéra, à Paris, et chez MM. Bossert frères, Nadelberg, 23, à Bâle.

Matth. Parker. — De antiquitate Britanniæ ecclesiæ et privilegiis ecclesiæ Cantuariensis. London, 1572, in-fol.

Mention de travaux d'Holbein (p. 306-309).

Karel van Mander. — Het Schilder-boeck. Amsterdam, 1604, in-4.

Contient une « Vie de Holbein » reproduite dans toutes les éditions successives et dans la traduction française de M. H. Hymans : « La vie des peintres de Carel von Mander » (Paris, 1884, 2 vol. in-4), tome I, p. 212-224.

D. Erasmus. — Μωρίας ἐγχωμίον ; Stultitiae laus. Basileæ, typis Genathianis, 1676, in-8.

En appendice : *Index operum Holbeni*, par Ch. Patin.

J. von Sandrart. — Academia nobilissimæ artis pictoriæ. Norimbergiæ, 1683, in-fol.

Les pages 238-242 sont relatives à Holbein.

G. Vertue. — Vertue on Holbein and Gerard's pictures. London, 1740, in-4.

J. G. Füssli. — Geschichte der besten Künstler in der Schweiz. Erste Ausgabe. Zurich, 1755, in-4; 2e Ausg., 1769.

Recueil des habillemens des différentes nations et en particulier des vieux ajustements anglais, d'après les dessins d'Holbein, de Van Dijck, de Hollar et autres. London, 1757-1772, 4 vol. in-4 [480 pl. en couleur].

G. Vertue. — Anecdotes of painting in England, published by Horace Walpole. London, 1762-1772, in-4.

Chr. de Mechel. — Holbein; son œuvre, ou recueil de gravures d'après ses plus beaux ouvrages avec sa vie. Basle, 1780-1792, 4 vol. in-fol. et 50 pl.

Chr. de Mechel. — Recueil de xii costumes suisses civils et militaires, hommes et femmes, du xvie siècle, gravés d'après les dessins originaux du célèbre J. Holbein. Basle, 1790, in-fol.

H. Bromley. — A Catalogue of engraved british portraits. London, 1793, in-4.

JOHN CHAMBERLAINE. — Imitations of original drawings by Hans Holbein in the Collections of his Majesty, for the portraits of illustrious persons of the court of Henry VIII. London, 1792-1800, 2 vol. in-fol. avec 83 pl.

Autre édition in-4 en 1812 (61 pl.).

ULRICH HEGNER. — Hans Holbein der Jüngere. Berlin, 1827, in-8.

J. SCHLOTTHAUER. — Hans Holbein's Todtentantz, in 53 getreu nach den Holzschnitten lithographirten Blättern, herausgegeben mit erklärendem Texte. München, 1832, in-12 de 78 p. et 53 fig.

Gravures sur pierre excellentes, qui ont servi pour une édition française de H. Fortoul (1842, in-8).

FR. DOUCE. — The dance of death, exhibited in elegant engravings on wood. London, 1833, in-8 avec 54 pl.

Nouvelle édition en 1858 sous ce titre : « Holbein's Dance of death exhibited », à laquelle on a ajouté l'Alphabet de la mort et les figures de la Bible.

CARL FRIEDRICH VON RUMOHR. — Hans Holbein der Jüngere in seinem Verhältniss zum deutschen Formschnittwesen. Leipzig, 1836, in-8.

C. J. RICHARDSON. — Holbein's ceiling of the Chapel Royal, St. James. The working drawings (copied from Holbein's panels), for the additional part over the royal pew, erected under the direction of Sir Robert Smirke, in 1837. London, [1837], in-fol.

Auswahl der Werke Hans Holbein des Jüngern von Basel welche sich auf der öffentlichen Bibliothek daselbst befinden. I (Passions-Geschichte in acht Abtheilungen nach den Originalgemälden in gleicher Grösse, von H. J. Oery lithographiert). Basel, s. d., in-fol., 8 pl.

H. F. MASSMANN. — Die Basler Todtentänze. Stuttgart, 1847, in-12, et atlas in-4.

Le même auteur a publié dans le *Serapeum*, et à part, en 1840 (Leipzig, in-8) une « Literatur der Todtentänze » que l'on consultera pour autant qu'il traite d'Holbein.

F. Fischer. — Ueber die Entstehungszeit und den Meister des Grossbasler Todtentanzes. Basel, 1849, in-8.

Il est établi aujourd'hui que la grande danse des morts de Bâle n'était pas l'œuvre d'Holbein.

H. Bürkner. — Hans Holbein's Altes Testament, in fünfzig Holzschnitten getreu nach den Originalen copirt, mit einer Einleitung von D. F. Sotzmann. Leipzig, 1850, in-8.

Sur les autres publications du même genre, on peut consulter les *Manuels* de Graesse et de Brunet.

G. F. Waagen. — Treasures of art in Great Britain (translated from the german by Lady Eastlake). London, 1853-1857, 4 vol. in-8.

Legationsrath Detmold. — Ueber ein Paar Holbein'sche Formschnitte. Leipzig, 1856, in-8 et 3 pl.

Aug. Lewald. — Hans Holbein. Basel, 1857, in-12.

Cette vie d'Holbein a été traduite et publiée en français par Fr. Caumont (Bâle, 1857, in-12), et en anglais (Basle, 1857, in-12).

Ch. Blanc. — De Paris à Venise; notes au crayon. Paris, 1857, in-12.

Quelques pages sur les dessins d'Holbein au musée de Bâle.

Découverte d'un tableau de H. Holbein à la maison des orphelins de Breslau (*Gazette des Beaux-Arts*, III, 1859, p. 371).

John Ruskin. — Sir Joshua Reynolds and Holbein. London, 1860, in-8 (from the *Cornill Magazine*).

A. Firmin-Didot. — Essai typographique et bibliographique sur l'histoire de la gravure sur bois. Paris, 1863, in-8 de iv pages et 315-xiv colonnes.

Contient une très importante étude sur Holbein (col. 43-91, 273-274 et 297-303), avee d'utiles indications bibliographiques.

E. Galichon. — Restauration d'un tableau de Holbein (*Gazette des Beaux-Arts*, IX, 1861, p. 60-62).

C'est un portrait de jeune femme, appartenant à M. le baron de Rothschild.

ALFR. DARCEL. — Du style des deux Holbein; dix feuilles d'un livre d'esquisses de J. Holbein, photographiées par le cabinet royal d'estampes de Copenhague *(Gazette des Beaux-Arts*, IX, 1861, p. 270-281).

W. H. BLACK and A. W. FRANCKS. — Discovery of the will of Hans Holbein (*Archæologia*, XXXIX, 1863, p. 1-18).

La découverte du testament d'Holbein dans les archives de la cathédrale Saint-Paul de Londres, publié dans cette notice avec divers extraits de comptes, a amené une série de communications insérées dans le même volume de l'*Archæologia*, et dont voici le détail : J. Gough Nichols, Notices of the contemporaries and successors of Holbein (p. 19-46); — G. Scharf, Additional observations on some of the painters contemporary with Holbein (p. 47-56);— G. Scharf, Remarks on some portraits from Windsor castle, Hampton Court and Wilton House (p. 245-271); — W. H. Black, On the date and other circumstances of the death of the painter Hans Holbein (p. 272-276).

ALFR. WOLTMANN. — Holbein-Album. Berlin, 1865, in-4, 44 p. (et 12 phot. par G. Schauer).

PAUL MANTZ. — Les Holbein de la collection Pourtalès *(Gazette des Beaux-Arts*, XVIII, 1865, p. 100-101).

ALFR. WOLTMANN. — Holbein und seine Zeit. Leipzig, 1866-1868, 2 vol. in-8; — Neue Ausgabe. Leipzig, 1874-1876, 2 vol. in-8 de XVI-494 et VIII-240 p. avec fig.

Excellent ouvrage, le plus complet, le plus sérieux et le plus documenté sur Holbein. Le deuxième volume contient des documents et une liste raisonnée de toutes les œuvres connues (classées par localités). Woltmann reste l'ouvrage à consulter en principe. Malheureusement l'illustration laisse fort à désirer et nous préférons ne pas en parler.

ED. HIS-HEUSLER. — Die neuesten Forschungen über Hans Holbein der Jüngern Geburt, Leben und Tod (*Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, VIII, 1866, Basel, in-8).

ALFR. WOLTMANN. — Holbein und Q. Matsys in Longford-castle *(Zeitschrift für bildende Kunst*, I, 1866, p. 198-199).

ALFR. WOLTMANN. — Holbein at the National Portrait exhibition. London, 1866, in-8 (from the *Fortnightly Review*, n° 32).

J. GOUGH NICHOLS. — Remarks upon Holbein's portraits of the royal family of England, and more particularly upon the seve-

ral portraits of the queens of Henry the Eighth (*Archæologia*, XL, 1866, p. 71-80).

Se complète par une notice de G. Scharf dans le même volume, p. 81-88. — G. Scharf est également l'auteur de : Remarks on a portrait of the duchess of Milan, recently discovered at Windsor castle, probably painted by Holbein at Brussels in the year 1538 (*ibidem*, p. 106-112 avec pl.).

G. TH. FECHNER. — Zur Deutungsfrage und Geschichte der Holbein'sche Madonna. Leipzig, 1866, in-8 de 45 p. (aus *Archiv für die zeichnende Künste*).

R. NICHOLSON WORNUM. — Some account of the life and works of Hans Holbein, painter of Augsburg. London, 1867, in-8 de 426 p. et fig.

Ouvrage important, sur lequel on pourra lire différents comptes rendus, notamment celui de G. Kinkel dans *Zeitschrift für bildende Kunst*, IV, p. 167-175, 194-203 et 232.

H. WARD. — Holbein in Germany. London, 1867, in-8 (from *Nature and Art*).

HERMANN GRIMM. — Holbein's Geburtsjahr; kritische Beleuchtung der von den neuesten Biographen Holbein's gefundenen Resultate. Berlin, 1867, in-8 de 26 p.

F. FEUILLET DE CONCHES. — Causeries d'un curieux. Paris, 1862-1868, 4 vol. in-8.

Le quatrième volume (p. 189-300) contient une intéressante vue d'ensemble sur Holbein.

EUG. MÜNTZ. — Holbein d'après ses derniers historiens. Paris, 1869, in-8 (extr. de la *Gazette des Beaux-Arts*, nouv. série, I, p. 366-390 et 425-442).

ED. HIS-HEUSLER. — Die Basler-Archive über Hans Holbein den Jüngeren und seine Familie (*Jahrbuch für Kunstwissenschaft*, III, 1870, p. 115-152).

Contient l'inventaire après décès de la sœur du peintre, en 1549.

W. SCHMIDT. — Ein paar Worte über die Holbeinfrage (*Jahrbuch für Kunstwissenschaft*, III, p. 207-219).

Katalog der Holbein-Ausstellung zu Dresden (15 aug.-15 oct. 1871). Dresden, von Zahn, 1871, in-8 de vi-53 p. et fig.

Cf. Die Ergebnisse der Holbein-Ausstellung (*Jahrbuch für Kunstwissenschaft*, V, p. 197).

E. Bunnett. — Holbein and his times. London, 1872, in-12.

Bayersdorfer. — Der Holbein Streit. München, 1872, in-8.

Ed. His. — Holbein's Verhältniss zur Basler Reformation (*Repertorium für Kunstwissenschaft*, II (1877), p. 156-161).

S. Vögelin. — Ergänzungen und Nachweisungen zum Holzschnittwerk Hans Holbein's des Jüngeren (*Repertorium für Kunstwissenschaft*, II, p. 162 et 312, et V, p. 179).

S. Vögelin. — Wandgemälde in bischöflichen Palast zu Chur (*Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, XX, 1878, in-4, n° 1).

S. Vögelin. — Der Holbein-Tisch auf der Bibliothek in Zurich. Wien, Gesellschaft für vervielfältigende Künste, 1878, in-4, et 5 pl.

J. E. Wessely. — Kunst und Künstler des Mittelalters und der Neuzeit. XXI-XXII. Lucas Cranach und Hans Holbein. Leipzig, 1878, in-4 (p. 47-80).

Paul Mantz. — Hans Holbein. Paris, 1879, in-folio de iv-203 p. et pl.

Ouvrage de grand luxe, écrit par un homme compétent, mais moins complet et moins fouillé que le Woltmann. Les planches hors texte représentent : Hans Holbein, sa femme, et Jacob Meyer (dessins du Musée de Bâle) — Le Christ mort (Musée de Bâle) — La Passion (10 pl. d'après les dessins du même Musée) — Érasme (Musée du Louvre) — La famille de Th. Morus (dessin du Musée de Bâle) — Combat de lansquenets, Saint Michel, Deux lansquenets (idem) — Costumes de femmes bâloises (6 pl. d'après des dessins du même Musée) — Fourreaux de poignard (idem) — Henri VIII octroyant la charte à la corporation des barbiers de Londres. — Les figures dans le texte reproduisent : Ambroise et Hans Holbein (Cabinet des estampes de Berlin) — Volets extérieurs du martyre de saint Sébastien (Pynacothèque de Munich) — Marques de l'imprimeur J. Froben — Titre des *Epigrammata* de Th. Morus, publ. à Bâle en 1518 — Les trois paysans (dessin du Musée de Bâle) — Portraits d'un jeune homme et d'un inconnu (dessins du Musée du Louvre)

— Le prophète Samuel et le roi Saül (dessins du Musée de Bâle) — Roboam menaçant ses sujets (idem) — Frontispice du traité de saint Augustin, publ. en 1522 — Portrait de jeune femme (dessin du Musée du Louvre) — Le Christ couronné d'épines, la Mère de douleur (Musée de Bâle) — Anna Meyer, Dorothée Kannengiesser et Jacob Meyer (dessins du Musée de Bâle) — La Madone de Darmstadt (collection du prince Ch. de Hesse) — Frontispice du *Novum Testamentum* publié en 1519 — Les mains d'Érasme (dessin du Musée du Louvre) — Érasme appuyé sur un dieu terme (bois ancien, conservé au Musée de Bâle) — Éloge de la folie (83 dessins) — Triomphe de la mort (encadrement du XVe siècle) Alphabet de la mort (24 lettres) — Simulacres de la mort (45 sujets) — Tableau de l'Ancien Testament (94 tableaux) — Lord Vaux (dessin de Windsor castle) — Deux volets de l'orgue de la cathédrale (dessins du Musée de Bâle) — Écusson tenu par des lansquenets, la Vierge et sainte Anne, le Christ entre la Vierge et saint Jean, l'évêque saint Pantale, la Vierge et sainte Anne jouant avec l'enfant Jésus (idem) — Un docteur (anc. collection Pourtalès) — Le triomphe de la richesse (dessin du Musée du Louvre) — Sir Nicolas Carew (dessin du Musée de Bâle) — La coupe de Jane Seymour (dessin de la Bodléienne) — Henri VIII (collection du duc de Devonshire) — Hubert Morrett (dessin du Musée de Dresde) — Une coupe de Holbein (d'après une gravure de W. Hollar) — Horloge de Henri VIII (dessin du British Museum) — Fourreau d'une dague (dessin du Musée de Bâle) — Un jeune homme (Musée de Bâle) — L'homme au grand chapeau (dessin du Musée de Bâle) — Le fauconnier (Musée de La Haye) — Portrait d'un Anglais (dessin du Musée de Bâle) — Dame de la cour de Henri VIII (idem) — Personnage inconnu (dessin de Windsor castle). — La plupart de ces gravures, spécialement des gravures hors texte, sont dues à des artistes en renom, mais elles ne sauraient avoir la fidélité d'une reproduction directe par un procédé photographique quelconque. — On pourra lire un compte rendu de cet ouvrage, par Eug. Müntz, dans la *Gazette des beaux-arts*, nouv. série, XIX, p. 86-101, et un autre par H. Houssaye, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1879.

J. CUNDALL. — Hans Holbein. London, 1879, in-8 et fig. [The great Artists.]

D'après Woltmann et peu important.

S. VÖGELIN. — Holbein's Madonna von Solothurn (*Neue Zürcher Zeitung*, 1880, p. 73-77).

Cet important tableau, appartenant à un particulier de Soleure, a fait l'objet d'autres notices dans l'*Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde*, III, p. 958, et dans la *Neue Zürcher Zeitung*, 1880 (par J. Amiet).

Il a été reproduit, entre autres, dans l'*Alte und neue Welt, illustrirte Monatsschrift* (Einsiedeln), XXIV (1890), n° 18.

Allgemeine deutsche Biographie. XII (Leipzig, 1880, in-8), p. 715-724.

Excellent article consacré à l'artiste, signé de Ed. His-Heusler, un des écrivains qui ont le plus et le mieux étudié ses œuvres.

Die Todesbilder im bischöflichen Palaste zu Chur (*Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde*, IV, 1880-1883, p. 318).

Les fresques d'Holbein au palais épiscopal de Coire avaient été déjà signalées par E. Perrier (*Revue suisse des beaux-arts, d'archéologie et de littérature*, III, 1878, p. 33), par S. Vögelin (voir plus haut), et par A. Woltmann (*Kunstchronik*, XIII, 1878, n°s 12-15).

H. de Chennevières. — Les dessins du Louvre. III. Paris, 1883, in-fol.

L'auteur signale de notre artiste 7 dessins conservés au Musée du Louvre, et publie la reproduction de deux : *Une jeune femme au corsage brodé de lettres*, et *Tête d'homme coiffé d'un bonnet plat*.

Ach. Burckhardt. — Abbruch des Todtentanzes in Basel (*Basler Jahrbuch*, 1883, p. 174-201).

Traite de la démolition de la « Danse des morts » à Bâle en 1778, trop longtemps attribuée sans fondement à Holbein.

Georges Duplessis. — Bibliographie des « Icones veteris Testamenti » d'Holbein. Paris, 1884, in-8 (extr. des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, XLIV, p. 45-64).

Rich. Muther. — Die deutsche Bücherillustration der Gothik und Frührenaissance (1460-1530). München-Leipzig, G. Hirth, 1884, in-8 de [x-]xvi-298 p. et viii-263 pl.

De nombreuses références aux œuvres d'Holbein ; voir la table au tome I, p. 264.

Hans Holbein's des Jüngeren Bilder zum alten Testament. Historiarum Veteris Testamenti icones ad vivum expressae (1538), mit einem Appendix. München, G. Hirth, 1884, in-8 [Liebhaber-Bibliothek alter Illustratoren in fac-simile Reproductionen, IX].

Reproduction de l'édition donnée à Lyon par les frères Melchior et Gaspard Trechsel. — Voir la bibliographie de G. Duplessis, que nous venons de citer.

Hans Holbein's des Jüngeren Todtentanz. München, G. Hirth, 1884, in-8 [Liebhaber-Bibliothek...., X].

Reproduction de « Les simulachres et historiées faces de la mort, » publiées à Lyon, « soubz l'escu de Coloigne », en 1538. — Voir pour cette publication le « Manuel » de Brunet au mot *Holbein,* ainsi que E. Vinet, Bibliographie méthodique et raisonnée des beaux-arts (1874), p. 119 et s.

Ach. Burckhardt. — Hans Holbein. Basel, 1885, in-4.

Jean Rousseau. — Hans Holbein. Paris, J. Rouam, 1885, in-4 de IV-72 p. et 37 fig. [Bibliothèque d'art ancien].

Travail incomplet et surtout mal illustré. A côté de deux mauvais portraits de Holbein, l'ouvrage reproduit les œuvres suivantes : Jacob Meyer, bourgeois de Bâle, et Anne Tschekapurlin (?) sa femme (Musée de Bâle) — Jeune noble suisse et femme noble suisse (dessins du Musée de B.) — Deux costumes suisses du XVIe siècle (idem) — Un inconnu (dessin de Windsor Castle) — Fitzwilliam comte de Southampton, lady Buts et John Poines (Windsor Castle) — Les mains d'Érasme (dessin du Musée du Louvre)—Portrait de Melanchthon (dessin de Windsor Castle) — Lady Audley, lady Rich, et lady Mary, fille de Henri VIII (Windsor Castle) — Sainte Hélène (dessin du Musée de Bâle) — Lady Barkley et lady Cobham (dessins de Windsor Castle) — Extraits divers des Simulacra mortis — Portrait de Henri VIII (carton chez le duc de Devonshire) — Portraits de Thomas Morus, de John More et son fils, de Ch. Southwell, d'Anna Boleyn et de Thomas Wyat (dessins de Windsor Castle) — La famille de Thomas Morus (dessin du Musée de Bâle) — Volets de l'orgue de la cathédrale (Musée de Bâle).

S. Vögelin. — Wer hat Holbein die Kenntniss des classischen Alterthums vermittelt (*Repertorium für Kunstwissenschaft,* X, 1885, p. 345-350).

La même revue, en 1885, a publié une notice de W. Lübke sur les peintures de Holbein conservées à Karlsruhe.

Gust. Leithäuser. — Hans Holbein der Jüngere in seinem Verhältnisse zur Antike und zum Humanismus. Hamburg, 1886, in-4.

L. Lalanne. — Deux portraits par Holbein à retrouver (*L'Art,* XLI, 1886, p. 160).

Il s'agit de portraits de G. de Selve, évêque de Lavaur.

Th. von Liebenau. — Hans Holbein's des Jüngeren Fresken am Hertenstein-Hause in Luzern. Luzern, 1888, in-8 avec 9 fig. (aus *Geschichtsfreund,* XXVIII, 7).

Ed. His. — Dessins d'ornements de Hans Holbein; fac-similé en photogravure avec texte. Paris, Boussod et Valadon, 1887 [1886], in-fol. de xliii pages avec 51 pl.

Compte rendu intéressant, par Eug. Müntz, dans *l'Art*, 13e année, II, 1887, p. 98-100, et par Ch. Ephrussi, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, XXXV, 1887, p. 163-166.

L. Cloquet. — Notice sur deux tableaux d'Holbein. Tournai, 1889, in-8 (extr. du *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, 1888).

D'après l'auteur, les portraits [présumés] de Nicolas d'Aubermont et de sa seconde femme Jeanne de Gavre, attribués à Holbein. Cette identification n'est pas généralement admise (voir plus loin).

Ed. His. — Les tableaux d'Holbein à la Tudor Exhibition, 1890 (*Gazette des Beaux-Arts*, 3e période, III, 1890, p. 249-251).

H. Janitschek. — Geschichte der deutschen Malerei. Berlin, 1890, in-8 de 640 p. avec fig.

B. Haendcke. — Hans Holbein's des Jüngeren Einfluss auf die schweizerische Kunst. München, Wissenschaftliche Beilage der « Augsburger allgemeine Zeitung, » 15 oktober 1891, in-4 de 3 p.

Fr. Meyer. — Geschichte der öffentlichen Kunstsammlung zu Basel. Basel, 1891, in-8 de 32 p. (aus « *Basler Jahrbuch* »).

Voir notamment p. 155-158 du *Jahrbuch* : « Die Passion Holbeins wird der Kunstsammlung einverleibt. »

Ed. His-Heusler. — Einige Gedanken über die Lehr- und Wanderjahre Hans Holbein's (*Jahrbuch der königl. preussischen Kunstsammlungen*, 1891, p. 59-66).

On y trouvera la reproduction de la *Vierge et l'Enfant*, dessin à l'encre de Chine, du Musée municipal de Leipzig.

De Gavere. — A propos de deux portraits attribués à Holbein (*Annales de la Société d'archéologie* de Bruxelles, V, 1891, p. 227).

J. Helbig. — La Vierge de Hans Holbein conservée au palais grand-ducal de Darmstadt (*Revue de l'art chrétien*, 1892, in-4, p. 26-28).

C'est une copie et non un original que possède le Musée de Dresde. Cet

article n'est que la traduction d'une étude de M. le chanoine Schneider. — Sur cette Vierge, qui avait été achetée à Paris en 1822, voir les *Archives* de Naumann, XI, n° 1 (1865).

B. Haendcke. — Geschichte der schweizerischen Malerei des XVIten Jahrhunderts, diesseits der Alpen, und under Berücksichtigung der Glasmalerei, des Formschnittes, und des Kupferstiches. Aarau, Sauerländer, 1893, in-8 de v-418 p. et pl.

Travail important, mais aucune planche ne reproduit quelque travail d'Holbein.

G. Geffroy. — La vie artistique. 2e série. Paris, Dentu, 1893, in-16 de 402 p.

Un chapitre consacré à Holbein.

Heinr. Alfr. Schmid. — Die Gemälde von Hans Holbein dem Jüngeren im Baseler Grossratsaale (*Jahrbuch der königl. preussischen Kunstsammlungen*, XVII, 2 (1896), p. 73-80).

R. Wackernagel. — Der Stifter der Solothurner Madonna Hans Holbeins (*Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, neue Folge, XI, 1895, p. 442-446).

Rich. R. Holmes. — Bildnisse von berühmten Persönlichkeiten der englischen Geschichte aus der Zeit Heinrich VIII nach den Orig.-Handzeichnungen von Holbein in der Bibliothek zu Windsor Castle. München, F. Hanfstaengl, 1895, in-fol. de 54 pl. avec 3 p. de texte.

A consulter de préférence aux gravures d'Hollar, de Bartolozzi, aux deux volumes de photographies publiés par l'*Arundel Society*.

An. Gruyer. — La peinture à Chantilly. I (Écoles étrangères). Paris, Plon, 1896, in-4 avec planches.

Consulter, pour Holbein, les pages 219-222. On a reproduit le portrait de Jean Bugenhagen, qui lui est attribué.

H. C. — Les « Ambassadeurs » d'Holbein dans la National Gallery (*Chronique des arts et de la curiosité*, 1896, n° 3, p. 208).

H. Knackfuss. — Holbein der Jüngere. Bielefeld-Leipzig, Velhagen und Klasing, 1896, in-8 de iv-152 p. avec 151 pl. et fig. [Künstler-Monographien, XVII].

Ce dernier travail général consacré à Holbein se distingue par la clarté

et la brièveté; point de discussion, mais une simple exposition des faits connus et définitivement admis. Mais si le texte n'offre rien de particulièrement remarquable, il n'en est pas de même de l'illustration qui, pour un prix exceptionnellement modique (3 mk.), donne cent cinquante et une gravures en noir et en couleur, généralement excellentes et bien venues, qui font de ce petit livre un véritable « musée d'Holbein ». Voici le détail de cette illustration. Hors texte (en tête) : Portrait d'un inconnu (Cabinet des estampes de Berlin); et en frontispice : Les enfants d'Holbein peints par leur père en 1511 (crayon au Cabinet des estampes de Berlin). Puis viennent successivement : 1. La Vierge Marie, peinte en 1514 (Musée de Bâle) — 2-5. La Vierge, saint Jean, la dernière Cène, la Flagellation (Musée de Bâle) — 6. Portrait d'un inconnu, peint en 1515 (Musée de Darmstadt) — 7. Dessin à la plume pour l' « Éloge de la folie » (Musée de Bâle) — 8. Spécimen d'illustration du livre de « l'Histoire de saint Tantale » (grav. sur bois) — 9. Marque de l'imprimeur J. Froben (idem) — 10-11. L'enseigne d'un maitre d'école, peinte en 1516 (Musée de Bâle) — 12-15. Le bourgmestre Jacob Meyer et sa femme Dorothée Kannengiesser (peintures et dessins du Musée de Bâle) — 16. Adam et Ève, peint en 1517 (Musée de Bâle) — 17-18. Études de nature, animaux (dessins du même musée) — 19. La dernière Cène (Musée de Bâle) — 20. Bonif. Amerbach, peint en 1519 (idem) — 21. Portrait supposé d'Holbein par lui-même (dessin du Musée de Bâle) — 22. Madone, dessin pour vitrail (idem) — 23 et ss. Sainte Anne, la Vierge et l'enfant Jésus, sainte Barbara, sainte Catherine, un donateur aux pieds de la Vierge, saint Michel, le Christ devant Caïphe, la Flagellation, le Portement de la croix, la Crucifixion et autres scènes de la Passion, Armoiries de la famille Holdenmeier, Armes de la ville de Bâle et autres dessins pour vitraux (Musée de Bâle) — 40. Les Saints protecteurs de Freiburg im Breisgau (grav. sur bois) — 42-44. Costumes de femmes bâloises (dessins du Musée de Bâle) — 45-46. Le Christ au tombeau, peint en 1521 (Musée de Bâle) — 47. La Madone de Solothurn, peint en 1522 (à Soleure) — 48-49. Sainte Ursule et saint Georges (Musée de Karlsruhe) — 50. Illustration pour la « Table de Cébès » (grav. sur bois d'un Strabon de 1523) — 52. Portrait d'Érasme, peint en 1523 (Musée du Louvre) — 53. La femme de Jean duc de Berri (dessin du Musée de Bâle, d'après le tombeau en pierre de la cathédrale de Bourges) — 54-56. La Passion, tableaux d'autel (Musée de Bâle) — 57. Scène de l'évangile selon saint Jean (collection d'Hampton-Court) — 58-59. La naissance du Christ et la présentation aux rois mages, volets d'autel (cathédrale de Fribourg-en-Brisgau) — 60-61. Figures de douleur (Musée de Bâle) — 62-63. Projets de volets peints pour l'orgue de la cathédrale (dessins du Musée du Bâle) — 64. La Vierge et l'Enfant (idem) — 65-69. La sainte Famille, le Portement de croix, Combat de lansquenets (idem) — 70. Le départ d'un navire chargé de combattants (dessin au Musée Stä-

del, à Francfort-sur-le-Mein) — 71-79. Alphabet de la mort et Danse des morts (figures sur bois) — 80-85. Scènes de l'Ancien Testament (idem) — 86-88. Jacob Meyer, sa femme et sa fille Anna, dessins pour la Madone de Darmstadt (Musée de Bâle) — 89-90. La Madone de Darmstadt ou du bourgmestre, avec les portraits du donateur Jacob Meyer et de sa famille (collection du prince de Hesse) — 91. « Laïs corinthiaca », peint en 1526 (Musée de Bâle) — 92. La Déesse de l'amour (idem) — 93. La famille de Thomas Morus (dessin à la plume, avec les noms, au Musée de Bâle) – 94-100. Thomas Morus, son père Sir John More, W. Warham, arch. de Canterbury, J. Fischer, év. de Rochester, D. Stockesley, év. de Londres, et Sir Henry Guildford, écuyer de Henri VIII (dessins et tableaux de Windsor castle) — 101. Portrait d'un inconnu (Musée de Madrid) — 102. Nic. Kratzer, astronome de la cour d'Angleterre, peint en 1528 (Musée du Louvre) — 103. Sir Th. Goldsalve et son fils (Musée de Dresde) — 104. Sir Bryan Tuke (Musée de Munich) — 105-106. Portrait d'un inconnu et d'une dame anglaise (dessins du Musée de Bâle) — 107. La femme et les enfants d'Holbein (Musée de Bâle) — 108-111. Fourreau de dague et ornements divers (dessins du même musée) — 112. Érasme (frontispice de ses œuvres) — 113. Ph. Melanchthon (Musée de Hannovre) — 114. Érasme (Musée de Bâle) — 115-116. Dessins pour une peinture murale à l'Hôtel de ville (Musée de Bâle) — 117. Portrait de G. Gitze, marchand à Londres, peint en 1532 (Musée de Berlin) — 118-119. Deux marchands de Londres, peints en 1532 (Galerie Schörborn à Vienne, et Windsor castle) — 120. Portrait de D. Tybis de Duisburg, marchand à Londres (Musée impérial de Vienne) — 121. Portrait d'un Allemand établi à Londres, peint en 1533 (Musée de Berlin) — 122. Rob. Cheseman, fauconnier de Henri VIII (Musée de La Haye) — 123. Nic. Bourbon de Vendeuvre, poète (dessin de la collection de Windsor castle) — 124. Henry Brandon, fils du duc de Suffolk enfant, miniature de 1535 (idem) — 125-126. Portraits de Henri VIII (dessin de la Pinacothèque de Munich, et peinture de Windsor castle) — 127. Jane Seymour, reine d'Angleterre (Musée impérial de Vienne) — 128. Hubert Morett, orfèvre de Henri VIII (Musée de Dresde) — 129. Portrait de la princesse Christine de Danemark, veuve du duc de Milan, peint en 1538 (Collection du duc de Norfolk) — 130. Edward, prince de Galles, enfant (Musée de Hannovre) — 131. Anne de Clèves (Musée du Louvre) — 132. Catherine Howard, reine d'Angleterre (miniature à Windsor castle) — 133. Thomas Howard, duc de Norfolk (Collection de Windsor) — 134 et 136. Portraits d'inconnus, peints en 1541 (Musées de Berlin et de Vienne) — 137. Simon George of Cornwall (Musée Städel, à Francfort-sur-le-Mein) — 138. Portrait d'une dame inconnue (Musée impérial de Vienne) — 139-141. Portraits de Sir Thomas Wyat, de la duchesse de Suffolk et de Sir John Gage (dessins à Windsor castle) — 142. Lady Elisab. Parker (idem) — 143. Un noble de Cornouailles (idem) — 144. Lady Vaux (idem)

— 145. La reine de Saba devant Salomon (idem) — 146. Edward, prince de Galles, peint en 1542 (idem) — 147. Melchior Maag, portrait peint en 1543 (Collection Huybrechts, à Anvers) — 148. Portrait de John Chambers, médecin particulier de Henri VIII, âgé de quatre-vingt-huit ans (Musée impérial de Vienne) — 149. Holbein dans les dernières années de sa vie (d'après Vorstermann).

A. Goette. — Holbeins Totentanz und seine Vorbilder. Strassburg, K. J. Trübner, 1896; in-8 de x-291 p. avec 95 fig. et 9 pl.

Ant. Valabrègue. — Portrait de Georg Gisze, par H. Holbein (*Les chefs-d'œuvre*, 2ᵉ année, 1896, n° 11, avec photog. de Braun).

Ein neues Holbein im königl. Gemäldegallerie zu Berlin (*Jahrbuch der königl. preussischen Kunstsammlungen*, 1897, p. 192-194 et pl.).

A été reproduit dans l'article de P. Gauthiez ci-dessous cité.

Th. de Raadt. — Note rectificative [à propos de deux portraits attribués à Holbein] (*Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, XII, 1897, p. 479-480).

Prétend, contre Cloquet, que le portrait cité n'est pas celui de Nicolas d'Aubermont. — Précédemment avait paru, sur le même sujet, une note rectificative de M. de Formanoir dans le « Compte rendu du congrès archéologique de Tournai, » 1895, p. 497.

L. Claretie. — Hans Holbein à Bâle (*Revue Mame*, 12 décembre 1897).

Article de circonstance, motivé par la célébration du quatrième centenaire de l'artiste. Du même on peut signaler un autre article dans le *Gaulois* du 8 octobre précédent.

P. Gauthiez. — Hans Holbein sur la route d'Italie (*Gazette des Beaux-Arts*, 3ᵉ série, XVIII, 1897, p. 441-453, et XIX, p. 157-173).

Article intéressant, où sont recherchées les traces de travail laissées par Holbein à Lucerne, à Altdorf, et dans d'autres villes de Suisse. Parmi les gravures qui illustrent ces articles, remarquons un « Projet de fresque pour la maison de la Danse » à Lucerne, et un autre pour une façade (dessins du Musée de Bâle).

Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements.

XXIe session (1897). Paris, Plon et Nourrit, 1897; in-8 de xxi-1177 p. avec pl.

Deux planches de ce volume doivent être signalées ici ; la vingt-quatrième nous donne la reproduction d'un portrait de Jean Carondelet, archevêque de Palerme, peint par Holbein vers 1540 (orig. dans la collection La Trémoille-Duchâtel) ; — la cinquantième, le portrait présumé de Calvin, par le même peintre (orig. au Musée d'Épinal, provenant de la collection de Salm).

Rud. Keltenborn. — Hans Holbein. Zurich, Th. Schröter, 1897; in-8 de 112 p.

Henri Stein.

CHRONIQUE DES ARCHIVES

France. — ARCHIVES NATIONALES. — Deux inventaires manuscrits viennent d'être terminés et mis à la disposition du public, dans la salle de travail. Ce sont : *Inventaire sommaire du fonds de Montbéliard* (série K) ; — *Inventaire du Comité des rapports* (série D. XXIX).

CHER. — *Rapport de M. Soyer*. Les Archives départementales sont définitivement installées dans leur nouveau local; il reste beaucoup à faire pour l'aménagement intérieur. L'inventaire des registres des notaires de Bourges se poursuit, et la rédaction d'un état sommaire pour la série L (enrichie de pièces retrouvées un peu partout) a été commencée. Ont été acquis quelques documents, parmi lesquels nous citerons un terrier de la seigneurie des Vesvres (vers 1700), un acte de 1449 concernant Jacques Cœur. Les Archives du Ministère de la Guerre ont transmis des documents relatifs à la garde nationale mobilisée du département en 1814-1815, 1830 et 1870-1871. — A Mehun-sur-Yèvre, documents du XVIIIe siècle; à Châteauneuf-sur-Cher, archives remontant à 1580; à Saint-Amand-Montrond, fonds révolutionnaire des plus curieux et des plus complets; à Saint-Satur, quelques documents de la même époque ; à Sancerre, dont les papiers révolutionnaires paraissent avoir été détruits en 1815, on peut signaler un registre de décès des protestants (1741-1792). Le rapport s'étend aussi sur l'importance des archives communales de Dun-sur-Auron (nombreuses lettres patentes des rois de France; la plus ancienne est un original scellé de Louis VI, de 1175) et de celles de la ville de Bourges, dont l'inventaire, une fois rectifié et amélioré, mériterait d'être imprimé.

CORRÈZE. — *Rapport de M. L'Hermitte*. Il a été fait dépôt aux archives départementales des registres paroissiaux de Bar, Donzenac, Le Lonzac, Saint-Hilaire-Peyroux et Sainte-Féréole. L'archiviste a analysé longuement les archives communales de Seilhac, qui constituent un fonds important.

CÔTE-D'OR. — C'est d'après un registre du XVe siècle, coté B. 10437 aux archives de la Côte-d'Or, et intitulé « Papyrus feodatariorum comitatus et ballivie Matisconensis » (en double à Paris, Archives nationales, P. 595 ^a), que M. L. Lex a publié une série d'analyses d'actes en latin qu'il a intitulée : *Les fiefs du Mâconnais* (Mâcon, Protat, 1897, in-8).

CÔTES-DU-NORD. — *Rapport de M. Tempier*. Il y a urgence pour la construction d'un nouveau dépôt ; six projets ont été présentés ; on a

proposé d'imiter l'exemple de l'un des départements de l'Indre ou du Var. — M. de Cornulier a fait don de vingt et un ballots de parchemins relatifs aux seigneurs de Beaumanoir-en-Plémet, du Tertre, de La Tronchaye, de Rétéac. Des archives d'Ille-et-Vilaine ont été réintégrés soixante-sept registres de juridictions (cour royale des régaires de Saint-Brieuc, cour ducale de Guingamp, juridictions seigneuriales de Coathalec, La Haye-Keramborgne, Langourla, Plédéliac et Quemper-Guézennec). On procède au classement et à l'inventaire analytique de la série L (troubles et insurrections, police civile et militaire, chouannerie et brigandages), et on dresse des tables alphabétiques pour les documents de la série Q.

Doubs. — *Rapport de M. Gauthier.* D'un voyage en Angleterre, l'archiviste a rapporté de nombreuses indications et notes sur les documents franc-comtois du British Museum, où il signale par exemple un cartulaire de la maison de Chalon (livre bleu), la correspondance de Béatrix de Cusance avec Constantin Huyghens, des lettres de Granvelle, des chartes ecclésiastiques, des correspondances des ducs de Bourgogne et des princes de Chalon, des documents sur les guerres du XVIIe siècle, des plans de fortifications de Besançon en 1674, et deux pièces jadis (avant 1850) volées aux archives du Doubs par Charles Duvernoy (dont les larcins nombreux ont enrichi entre autres les bibliothèques de Paris, Besançon, Montbéliard, Stuttgart, Neuchâtel) ; une charte de Maximilien Ier, du 15 juillet 1513, annexant à la Franche-Comté les terres de Vercel, Usier, Vennes et Châtelneuf ; et une lettre de Ferdinand d'Autriche, père de Charles-Quint, à Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange (25 février 1522). — De la cour d'appel de Besançon ont été réintégrées les archives des tribunaux révolutionnaires du Doubs (1790-1800) ; de la Conservation des forêts, quelques atlas et plans du XVIIIe siècle. Il y a lieu de compter sur des réintégrations prochaines du même genre pour l'enregistrement, les domaines et les ponts et chaussées. — Le classement de la série Q (630 art.) a été achevé ; il permettra de rendre plus faciles les recherches sur les immeubles, les émigrés, le séquestre. Le marquis de Scey de Brun a offert un fonds d'archives précieux (1000 pièces et 600 reg.), celui de la seigneurie de Dampierre-sur-le-Doubs, ayant appartenu aux Meligny, aux Vaudrey et aux Scey (1354 à 1800). Il a été acquis quatre-vingt-neuf pièces, contrats et testaments divers, des années 1406-1756. — Aux archives communales de Byans, ont été retrouvés un millier de documents anciens (XVe-XVIIIe siècles) ; Abbans-Dessus conserve des procédures des trois derniers siècles ; Chassagne, quelques pièces depuis 1398, avec un inventaire ; Paroy, des procédures et transactions depuis le XVe siècle ; Quingey, des comptes, des procédures, des délibérations municipales (à partir de 1710) et des registres paroissiaux depuis 1589 ; Ronchaux, des registres de baptêmes depuis 1580 et quelques dossiers de procès. Les archives

municipales de Montbéliard sont en voie de classement; celles de Vuillafans sont au dépôt départemental, et celles de Morteau, pour la partie ancienne (à l'exception du Livre noir), y ont été également transférées; celles de Longemaison, assez intéressantes, sont conservées au presbytère; enfin Le Bizot détient illégalement des registres et dossiers de la justice seigneuriale de Réaumont.

EURE. — *Rapport de M. Bourbon.* L'archiviste a réintégré des documents relatifs à une fondation en la charité d'Autheuil, près Ecardenville-sur-Eure; il a acquis un armorial manuscrit des villes de l'Eure, et une quittance concernant le siège de Dangu (1439). L'inventaire des tabellionages de Vernon, en cours de rédaction, offre de l'intérêt pour l'histoire de la Ligue.

GERS. — *Rapport de M. Tierny.* Il a été reçu en don un dossier sur les chapelles et confréries d'Aubiet (XVIIIe siècle), un autre sur la faïencerie de Lagrange à Auch, un registre de délibérations d'Arcamont (1773-1787), et plusieurs liasses des XIVe-XVIe siècles, relatives aux Montespan-Gondrin. D'importants dossiers de l'époque révolutionnaire ont été retrouvés aux archives municipales de Condom.

INDRE. — *Rapport de M. Hubert.* Des rayonnages nouveaux ont été installés dans le dépôt de construction récente. Des remaniements considérables ont été opérés dans les séries modernes (M, O, S). On imprime actuellement l'inventaire des fonds révolutionnaires. M. de Planet a offert quelques pièces sur Aigurande (1593-1742). — Les registres paroissiaux de Luçay-le-Mâle remontent à 1596; ceux de Lye à 1597.

LOIRE. — *Rapport de M. de Fréminville.* Les archives vont être enfin convenablement installées dans les nouveaux locaux réservés à cet effet par l'architecte de la nouvelle et spacieuse préfecture de Saint-Étienne. Elles se sont enrichies, cette année, de cinquante-trois liasses de minutes d'un notaire de Saint-Étienne (1550-1749), remises par M. Fougerolle. Une collection locale très importante (livres, cartes, plans, dessins, portraits), achetée récemment, a été annexée au dépôt départemental.

LOIR-ET-CHER. — *Rapport de M. Bourgeois,* qui signale l'existence, au greffe du tribunal civil, d'un lot important d'archives anciennes du bailliage-présidial. Le classement des archives révolutionnaires a été continué activement, et l'on trouvera, aux pages 224x-226x du rapport de 1896, un état provisoire des documents de cette période (art. 1-532), intéressants pour la guerre de Vendée, la police générale, les insurrections du Vendômois, les prisonniers, la sûreté générale, les travaux publics, le recrutement et l'enrôlement. — On a commencé un répertoire sur fiches des dossiers administratifs. — L'inventaire des archives anciennes de la ville de Vendôme (partie à la mairie, partie à la bibliothèque) est à faire, l'état sommaire dressé autrefois étant trop insuffisant.

Lot. — *Rapport de M. Combarieu.* On imprime l'inventaire de la série F (fonds Lacabane, pièces relatives au Quercy), et on classe la série Q. — Le beau dépôt communal de Gourdon s'est encore enrichi récemment d'un registre in-folio dit *Le Tauné*, plein de reconnaissances féodales en faveur des seigneurs de Thémines (1489-1591). Le Vigan possède des registres paroissiaux remontant à 1598.

Lot-et-Garonne. — *Rapport de M. Tholin.* Une construction nouvelle pour les archives est devenue indispensable, le dépôt étant trop encombré et susceptible de s'accroître ; il existe 1400 registres environ, antérieurs à l'époque révolutionnaire, dans les bureaux de l'enregistrement et des domaines du département. M. Tamizey de Larroque a offert des actes notariés des XVIIe-XVIIIe siècles sur Lavardac, et M. le comte de Saint-Saud des documents sur Tonneins (1557).

Marne (Haute-). — *Rapport de M. Collin.* Rien à signaler dans le service des archives départementales ; l'impression de l'inventaire des fonds historiques reste malheureusement en suspens. — Quelques titres de propriété et documents historiques à Doulaincourt et à Rouvroy.

Meurthe-et-Moselle. — Les archives départementales viennent de s'enrichir du fonds entier des archives judiciaires, conservées jusqu'à ces derniers jours au greffe de la Cour d'appel. C'est là une réintégration très importante sur laquelle nous reviendrons.

Nièvre. — *Rapport de M. de Flamare.* Un anonyme a fait une donation très importante de documents à partir du XIIIe siècle. Il a été acquis un lot de pièces relatives à Pont-Saint-Ours, à la cure de Luthenay, à la seigneurie de Saint-Parize-le-Châtel, à l'abbaye Saint-Martin de Nevers, aux prieurés d'Aunay-en-Bazois et de Saint-Sulpice-le-Châtel.

Oise. — *Rapport de M. Roussel.* Ici également on demande la construction d'un bâtiment isolé pour les archives. Il a été acheté, pour le dépôt départemental, quelques documents sur Charles Du Plessis, seigneur de Liancourt, sur le marquisat du Plessis-Villette, sur la manufacture de tapisseries de Beauvais, ainsi qu'une vie manuscrite de Pierre Guillotte, curé de Saint-Maur-en-Chaussée de 1654 à 1672. L'inspecteur adjoint des forêts a remis treize registres du greffe de la maîtrise de Clermont (1724-an IX), deux registres des séances de ladite maîtrise (1790-1791), et des documents sur les pâturages de la forêt de Hez. Le marquis de Luppé a offert un inventaire très complet des quatre liasses de titres sur la seigneurie de Rousseloy (1378-1781), qui sont conservées dans les archives de son château de Beaurepaire : exemple à recommander, qui permet de sauver de l'oubli des documents historiques qui peuvent d'un jour à l'autre être détruits. La série L, à peu près classée, s'est enrichie de nombreuses pièces retirées de la série M, où elles se trouvaient égarées.

Puy-de-Dôme. — *Rapport de M. Rouchon.* Les archives départemen-

tales ont reçu les terriers des seigneuries de Clavelier (paroisse de Saint-Sauveur) et de Domaize ; elles ont acquis une collection de registres des audiences du bailliage de la comté d'Auvergne à Vic-le-Comte, et de registres d'audiences de la maîtrise des eaux et forêts au même lieu (XVIIe-XVIIIe siècles), ainsi que des documents sur les familles de Bouillon et de Bosredon, et sur les Ursulines de Clermont-Ferrand ; et quelques terriers anciens de Montgascon (1393), Gerzat (1408), Saint-Ignat (1408) et Joze (1518). On imprime le tome II de la série C et on inventorie la série L. Le rapport signale quelques pièces anciennes et révolutionnaires aux archives municipales de Tours, et l'état civil de Vollore-Ville qui remonte à 1578.

PYRÉNÉES (HAUTES-). — *Rapport de M. Labrouche*, où l'on trouve quelques détails sur l'installation nouvelle, confortable mais pas luxueuse, des archives départementales, bien moins considérables, il est vrai, que dans beaucoup de départements, et un état sommaire actuel des locaux (p. 240-242), composés de quinze salles ayant en tout 150 mètres de long et 6000 mètres de tablettes. Ladite installation n'a pas coûté plus de 20,000 fr. Elle comprend entre autres un cabinet d'archiviste, une salle publique avec bibliothèque, une salle de classement, et une salle dite « historique » pour les papiers anciens, rendue incombustible par l'emploi de voûtains en fer et brique et des portes en fer.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Rapport de M. Lex.* On examine à Mâcon la manière la plus sérieuse et la moins coûteuse d'installer convenablement et définitivement le dépôt des archives départementales ; mais cette question de local, soulevée déjà à maintes reprises, reste pendante. Les archives ont acquis ou reçu en don un certain nombre de documents historiques où l'on remarque des pièces relatives à l'abbaye de Cluni et à son prieuré de Tain, à l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, la famille de La Guiche, les États de Bourgogne, ainsi que le cahier de doléances de la paroisse de Perreuil en 1789. — L'inventaire des archives anciennes de la ville d'Autun est sous presse.

SARTHE. — *Rapport de M. Chavanon.* L'agrandissement du local est là encore une question à l'ordre du jour. Les archives départementales ont reçu de M. Chappée 300 pièces (XVIe-XIXe siècles) relatives aux familles de Sallaynes, de La Brainière, d'Andigné et de Maridor ; des héritiers de l'abbé Esnault, la suite des analyses des minutes des notaires du Mans ; d'un anonyme, quelques pièces relatives au château de la Bussonnière. L'archiviste y a réintégré les comptes de la fabrique de Dollon (1603-1780) et ceux de Lavaré (1517-1786), intéressants pour l'époque des guerres de religion. Le rapport signale le grand intérêt de la série L, actuellement en cours d'impression. Le Ministère de la guerre a versé, comme dans les autres départements, les liasses relatives aux gardes nationales mobilisées du département en 1814-1815 et 1870-1871.

SEINE-ET-MARNE. — *Rapport de M. Hugues.* De Rozoy-en-Brie a été réintégré un registre des séances du conseil permanent du district (ans II-III). M. Périchon, notaire à Nemours, a donné quelques pièces trouvées dans ses minutes (XVIe-XVIIIe siècles), et M. Leroy a offert quelques correspondances de personnages modernes. L'inventaire de la série L a été définitivement rédigé. — Dammartin ne possède plus que les titres de son hospice (XVIIe-XVIIIe siècles), tout le reste ayant été brûlé le 14 octobre 1793 (un inventaire manuscrit conserve les analyses des documents disparus) ; Fontainebleau conserve 21 registres curieux de l'époque révolutionnaire ; La Ferté-sous-Jouarre détient l'état civil des réformés de Lizy-sur-Ourcq ; Provins possède plusieurs registres des anciennes administrations du district.

SEINE-ET-OISE. — *Rapport de M. Couard.* D'importantes réintégrations sont signalées. De Milly-en-Gâtinais, plusieurs documents historiques (1373-1806) qui avaient été communiqués à la mairie en 1848 ; de Maisse, des papiers provenant de l'ancien château (depuis 1384), classés aujourd'hui E. 974-976, et intéressant les anciens seigneurs Pocaire, Hurault, de Berzeau et de Reffuge ; de Courdimanche, des comptes de fabrique ; du château d'Aulnay-lez-Bondy, deux actes de fondation par messire Jacques Coictier (1491) ; de Bullion, un inventaire des titres de la fabrique, avec une liasse de papiers ; de la sous-préfecture de Corbeil, un dossier sur le grand-fossé de Bondoufle, plans et documents depuis le XVIIe siècle. M. le vicomte de Grouchy a offert dix cartons formant l'ancien chartrier du château de Villette, à Condécourt (remontant au XVe siècle). L'archiviste continue à classer la série B, fonds du bailliage de Dourdan (arrière-ban, police, greffe, adjudications, grueries, maîtrises des eaux et forêts), et du bailliage royal de Meudon, avec ses annexes les prévôtés de Fleury et de Clamart.

VIENNE (HAUTE-). — *Rapport de M. Leroux.* Dons, par M. Penicaud, de documents provenant de l'ancienne juridiction prévôtale de Châlus ; par M. Poyet, d'anciens terriers de la seigneurie de Monismes ; par M. Lecler, de papiers de la famille Pétiniaud. Réintégrations de registres de l'ancienne Académie universitaire de Limoges, supprimée en 1848 ; de documents sur les gardes nationales de la Haute-Vienne (provenant du ministère de la guerre). L'archiviste a publié récemment un volume d' « Extraits des rapports des préfets de la Haute-Vienne au Conseil général, de 1816 à 1837 » (Limoges, 1896, in-8), ainsi qu'un nouveau volume des publications de la *Société des archives historiques du Limousin*, tome V, sous ce titre : « Choix de documents relatifs au département de la Haute-Vienne » (Limoges, 1897, in-8 de 376 p.), qui contient : 1° des rapports administratifs adressés au Conseil général de la Haute-Vienne en 1791 ; 2° des documents relatifs à la réorganisation du culte catholique de 1801 à 1821 ; 3° des documents relatifs à la réorganisation de l'enseignement public de 1802 à 1839 ; 4° le procès-verbal

de l'installation solennelle de la Cour d'appel de Limoges en 1811 ; 5° deux documents concernant les loges maçonniques de Limoges en 1806 et 1825 ; 6° des documents relatifs à l'agriculture et au commerce pendant la première moitié du XIXe siècle, etc.

— Dans le programme ouvert récemment pour la construction d'un nouvel hôtel de préfecture à Limoges, en façade sur le boulevard Montmailler, nous devons signaler le paragraphe 10, qui concerne les archives départementales et a été ainsi libellé : Le service des archives formera un corps de bâtiment spécial, absolument isolé, composé d'une grande et belle salle où les archives anciennes seraient exposées, partie dans des rayons et partie dans des vitrines ; d'un magasin pour les archives modernes ; d'un magasin pour la bibliothèque administrative ; d'une salle de dépôt des versements (en attendant le classement) ; d'une salle de travail pour le public avec bureaux pour deux employés ; d'un cabinet de travail pour l'archiviste. Le tout devant comprendre 3600 mètres courants de rayons montés sur crémaillères et compris dans le devis du projet.

Italie. — Dans leur *Codice diplomatico barese*, I (Bari, 1897, in-8), G. B Nitto de Rossi et F. Nitti di Vito publient les chartes en parchemin des années 952-1264 que conservent les archives capitulaires de Bari.

— P. Savignoni continue de publier, dans l'*Archivio della Società romana di storia patria*, XX (1897), p. 5 et s., l'inventaire des documents conservés aux archives municipales de Viterbe. Le volume précédent contenait le dépouillement des années 1286-1400 ; celui-ci s'étend à tout le XVe siècle.

Suisse. — F. E. Welti vient de publier les listes d'impositions de la ville de Berne de 1389, conservées aux archives de la ville, dans le plus récent volume paru, XV, p. 504 et suiv., de l'*Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern*.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Belgique. — Le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, M. Schollaert, a pris, le 24 décembre 1897, un arrêté relatif au personnel de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Pour être désormais nommé employé dans cet établissement, il faut, à la suite d'un stage d'une année, subir avec succès un examen spécial. Un examen préalable est imposé, avant l'admission au stage, aux candidats qui n'ont pas le titre de docteur d'une des facultés de philosophie et lettres, de droit, de sciences et de médecine, ou le titre d'ingénieur. Le stage se fait à la Bibliothèque royale ou dans une autre bibliothèque publique du pays, reconnue apte à cet effet par le ministre. L'examen comporte une épreuve écrite et orale; en voici le programme :

Épreuve écrite. 1° Une composition sur une question de bibliographie ou sur une question d'administration appliquée au service de la Bibliothèque royale ;

2° Le classement et la rédaction des bulletins de dix ouvrages parmi lesquels des incunables, des livres imprimés en latin, en grec et dans les langues sur lesquelles le candidat désire être interrogé ;

3° La rédaction de la notice de deux manuscrits, la description sommaire d'une gravure ancienne et le déchiffrement d'une monnaie ou d'une inscription.

Épreuve orale. Questions sur 1° la bibliographie, la bibliothéconomie et la bibliothécographie ;

2° La paléographie et la diplomatique ;

3° L'histoire sommaire de l'art, de la gravure et de la lithographie ;

4° L'histoire sommaire de la monnaie et des médailleurs ;

5° L'histoire de l'imprimerie ;

6° La classification générale des sciences humaines ;

7° La traduction et l'explication de passages d'ouvrages traitant de bibliographie, de bibliothéconomie ou de bibliothécographie et publiés dans les langues sur lesquelles le candidat désire être interrogé.

Le jury, composé de trois à cinq membres désignés par le ministre, siège à la Bibliothèque royale, sous la présidence du conservateur en chef. Le récipiendaire admis reçoit un diplôme lui décernant le grade de candidat-bibliothécaire. Le choix définitif est fait par le ministre parmi les candidats qui ont satisfait à l'épreuve. Il est à noter que le nouvel arrêté ministériel ne concerne que les « employés » proprement dits de la Bibliothèque royale : les *conservateurs* et les *conservateurs adjoints* sont, en effet, nommés par arrêté royal. P. B.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La bibliothèque de Jean d'Angoulême. — Dans le fascicule III de la bibliothèque de la faculté des lettres de l'Université de Paris, intitulé : « Mélanges d'histoire du moyen âge » (Paris, 1897, in-8), M. G. Dupont-Ferrier vient de publier l'inventaire de la bibliothèque de Jean, comte d'Angoulême, en 1467 (d'après le registre P. 1403[1] des Archives nationales). Il a très sérieusement et minutieusement annoté ce document qui compte 148 articles (p. 39-88).

Bibliographie de la littérature italienne. — Les professeurs Giov. Melodia et Umb. Renda annoncent la préparation d'un dictionnaire bibliographique de la littérature italienne. Ce dictionnaire, alphabétique, doit comprendre deux parties : la première sera un répertoire des auteurs littéraires, les vivants exclus (pas de notice biographique, mais seulement les années de naissance et de mort); la seconde, véritablement neuve, sera un répertoire par matières des manuscrits et des éditions, indiquant aussi chronologiquement tous les travaux italiens et étrangers d'une certaine importance sur la matière, avec les recensions.

Bibliographie géographique. — Indépendamment de la bibliographie des *Annales de géographie* dont il a été question plus haut (p. 326), on a chaque année, depuis 1894, le répertoire non critique de Baschin. On a encore, pour cette science, un recueil correspondant assez aux « Jahresberichte » que publie l'Allemagne savante pour un grand nombre d'autres sciences, et intitulé *Geographisches Jahrbuch* (fondé par E. Behm, publié à Gotha annuellement par H. Wagner). Ce recueil donne, dans des articles d'ensemble irréguliers, un résumé bibliographique très instructif de l'état de chaque question. Du volume de 1897 a paru déjà la première partie (248 p. in-8), où l'on remarque : « Les progrès de nos connaissances sur le magnétisme terrestre (1893-1896) », par K. Schering ; — « Les progrès de l'océanographie », par O. Krümmel ; — « Nouvelles découvertes sur la construction géognostique de la surface terrestre » (1894-96), par F. Toula ; — « Littérature de l'histoire de la géographie depuis le moyen âge » (1894-96), par S. Ruge.

NÉCROLOGIE

A.-D. JÖRGENSEN

Les archives du royaume de Danemark ont perdu en 1897 leur directeur général A.-D. Jörgensen. C'était un homme d'un mérite hors ligne, une personnalité très marquée, et en même temps un historien qui s'est placé au premier rang de ses compatriotes par une foule de travaux et d'études critiques sur l'histoire du Danemark. La sagacité et le tour d'esprit vif et original de cet investigateur infatigable l'ont entraîné parfois à émettre des hypothèses douteuses qu'il défendit toujours avec énergie, mais on lui doit des résultats d'une valeur incontestable, et ses écrits offrent des qualités exceptionnelles et de forme et de fond. Né dans la partie danoise du Slesvig, il fut un promoteur zélé du mouvement national qui réunit tous les frères danois fidèles à leur patrie sous la domination allemande.

Entré aux archives de l'État en 1869, il en devint le chef en 1883, après la retraite de C.-F. Wegener. On lui doit une complète réorganisation des dépôts confiés à sa direction, la préparation de la loi du 30 mars 1889 qui centralisa toutes les archives au dépôt principal de Copenhague et aux trois dépôts provinciaux de Copenhague, d'Odense et de Viborg, et les plans des édifices construits en 1890-1893 pour contenir ces archives (voy. *Revue internationale des Archives, des Bibliothèques et des Musées*, archives, p. 59-60) Il a publié en 1884 : *Udsigt over de danske Rigsarkivers historie*, qui est une étude d'ensemble de l'histoire des archives danoises. Au dépôt central, il a pris des mesures intelligentes qui ont facilité au public l'usage et l'étude des documents, amélioré la situation du personnel, et accru l'importance du service. Il a servi et l'administration et la science avec un zèle égal jusqu'à sa mort prématurée. Son pays gardera le souvenir d'un bon patriote, d'un directeur véritablement bien doué, et d'un écrivain distingué.

Son successeur aux archives royales de Danemark est M. C.-F. Bricka, qui a fait sa carrière tant à la bibliothèque qu'aux archives de Copenhague. On lui doit, entre autres publications, la rédaction d'un excellent dictionnaire biographique danois, commencé en 1887 et arrivé à la lettre N, qui l'a fait heureusement connaitre. E. GIGAS.

JUSTIN WINSOR

Au mois de novembre 1897 nous est parvenue la triste nouvelle de la perte qu'ont faite les Américains en la personne de J. Winsor, né à Boston en 1831, surintendant de la Public Library de Boston et, depuis 1877, bibliothécaire en chef de Harvard College, décédé à Cambridge (Mass.), le 22 octobre. Il laissera la réputation d'un homme excellent et d'un bibliothécaire aussi savant qu'habile ; c'est à lui que l'on doit l'organisation matérielle de la bibliothèque de Boston et la direction du recueil bien connu sous le titre de *Bibliographical contributions*, annexe du catalogue périodique des acquisitions de la Harvard College Library (1878-1895). Promoteur de l'association des bibliothécaires américains, il en fut le président de 1876 à 1886 ; il prenait part encore, il y a peu de temps, à la conférence internationale de Londres, et ses avis étaient toujours fort écoutés.

Mais Winsor n'était pas seulement un bibliothécaire ; bibliographe et savant de premier ordre, il laisse sur l'histoire et la cartographie de l'Amérique du nord des œuvres importantes, estimées et marquées au bon coin de la critique véritable : la plus considérable est sa « Narrative and critical history of America » (Boston, 1884-1886), 8 vol. in-8.

H. S.

COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

REVUES SPÉCIALES

1. — Centralblatt für Bibliothekswesen (oct.-nov. 1897) : Die Leistungen Preussens für seine Bibliotheken und die Bedürfnisse derselben; — Fr. Milkau, Der zweite internationale Bibliothekar-Kongress in London; — C Haeberlin, Griechische Papyri [fin]; — R. Voigtlaender, Doppeldrucke.

— Centralblatt für Bibliothekswesen (dez. 1897) : L. Voltz und W. Crönert, Der Codex 2773 miscellaneus Graecus der grossherzoglichen Hofbibliothek zu Darmstadt; — A. Reichardt, Die erste deutsche Bibliothekarversammlung im Anschlusse an die 44. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner (Dresden, 1897).

2. — The Library Journal (oct. 1897) : The Conference of librarians (Philadelphia, june 1897); — E. Lemcke, The librarian and the importer; — F. A. Hutchins, Local supervision of travelling libraries ; — E. Milton Fairchild and E. L. Adams, Methods of children's library work as determined by the needs of the children; — W. Beer, The fisk free and public library of New Orleans; — Fr. J. Teggart, On the literature of Library history; — A. C. Potter, The selection of books for College libraries; — E. C. Richardson, The survival of the fittest among books; — C. A. Nelson, A bit of classification; treatment of Harvardiana by the Harvard Club of New York; — W. Eames, The care of special collections; — H. Friedenwald, The care of manuscripts; — G. W. Harris, Notes on the government and control of College libraries; — C. Adler, The London international Conference on a catalog of scientific literature; — W. I. Fletcher, Index prospects and possibilities; — G. E. Wire, Some heresies about cataloging; — H. G. Sheldon, An elementary talk on charging systems ; — E. B. Woodruff, Reference work; — V. E. Dodge, Librarian's aids; — E. P. Andrews, Book selection ; — M. E. Hazeltine, Advertising a library ; — Catalog of bibliographical exbihit at the Philadelphia Conference.

— The Library Journal (nov. 1897) : The death of Justin Winsor ; — M. W. Plummer, The work for children in public libraries; — The Congressional Library; — The Kansas City public Library.

3. — Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire (octobre 1897) : F. Mazerolle, Miniatures et calligraphes des ordres de Saint-Michel et

du Saint-Esprit; — L. Morin, Essai sur les dominotiers troyens (XVIIe-XVIIIe siècles); — A. Tougard, Note bibliographique sur le Recueil général d'Eusèbe Renaudot; — Mis de Granges de Surgères, Notes sur les anciens imprimeurs nantais [fin].

— BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE (nov.-décembre 1897) : B. Prost, Documents sur l'histoire de la reliure, extraits des comptes royaux des XVe et XVIe siècles; — E. Asse, L'indépendance de la Grèce et les poètes de la Restauration; — L. Gruel, Un fermail de reliure de l'époque carlovingienne trouvé dans le département de l'Aisne; — P. Lacombe, La reliure à la Bibliothèque nationale pendant la Révolution.

4. — REVUE DES BIBLIOTHÈQUES (nov.-décembre 1897) : C. Frati, Saggio di un catalogo dei codici Estensi [fin]; — J.-B. Martin, Inventaire méthodique de manuscrits conservés dans des bibliothèques privées de la région lyonnaise.

5. — REVISTA DE ARCHIVOS, BIBLIOTECAS Y MUSEOS (ott. 1897) : J. Páz, Cajas de indices; — R. Torres Valle, Biblioteca de la facultad de farmacia en Madrid; su reorganisación; — A. Paz y Mélia, Biblioteca fundada por el conde de Haro [suite].

— REVISTA DE ARCHIVOS, BIBLIOTECAS Y MUSEOS (nov.-dec. 1897) : M. Serrano y Sanz, Literatos españoles cautivos; — A. Paz y Mélia, « Trotulae curandarum aegritudinum muliebrium » del maestro Juan, Codice de la Biblioteca nacional; — Relación de la batalla de Ponza (1435); — P. Roca, Noticia de la vida y obras de D. Pascual de Gayangos; — I. Olavide, Don Simón de Anda y Salazar y la toma de Manila en 1762.

6. — RIVISTA DELLE BIBLIOTECHE E DEGLI ARCHIVI (juin-août 1897) : G. Biagi, Il congresso internazionale dei bibliotecari a Londra; — F. Malaguzzi Valeri, Ancora di Taddeo Crivelli e di un graduale erroneamente attribuitogli; — L. Frati, Incunaboli o paleotipi? — C. Marzi, L'inventario quattrocentistico della Biblioteca di S. Croce in Firenze [suite]; — Ordinamento personale degli Archivi di Stato (voir ci-dessus, dans notre *Revue*, p. 69-79).

7. — BULLETIN DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE (1897, nos 4-6) : Les vœux et décisions de la Conférence bibliographique internationale de Bruxelles; — C. Junker, Ueber den Stand der Bibliographie in Oesterreich; — C. A. Cutter, Reasons for using the « expansive classification » in an international bibliography; — A. L. Jellinek, Abfassung der Titelcopien; — Cte de Las Navas, Sur l'indication du format dans les fiches; — A. L. Jellinek, Organisation des allgemeinen bibliographischen Repertoriums; — E. Lameere et Ch. Sury, Les écoles du Livre et la création d'une école du Livre à Bruxelles; — H. La Fontaine, Rapport sur les progrès de l'organisation bibliographique internationale depuis la première conférence bibliographique de 1895.

8. — Le Courrier du Livre [de Québec] (nov. 1897) : N. E. Dionne, Le fonds Chauveau (ouvrages canadiens et sur le Canada) à la Bibliothèque de la Législature à Québec ; — R. Renault, Le « Nehiro-Iriniui » du P. de La Brosse, imprimé à Québec en 1767 ; — Un portrait et une caricature du marquis de La Fayette.

— Le Courrier du Livre (déc. 1897) : N. E. Dionne, Le Père Louis Hennepin, ses voyages et ses œuvres [notes bibliographiques sur ce voyageur-auteur, né à Ath en Belgique, plus complètes que les précédentes] ; — La Société littéraire et historique de Québec.

9. — Magyar Könyvszemle (juillet-sept. 1897) : P. Erdélyi, Le British Museum [fin] ; — L. Kropf, La chronique turque de Bihisti (British Mu-Museum ; add. ms. 24955) ; — G. Ráth, Le style spécial des reliures de la « Corvina » ; — L. Esztegár, La deuxième conférence internationale de bibliographie à Bruxelles ; — J. Illéssy, Inventaire des livres de Jean Mathesy, évêque de Vácz (1591) ; — L. Dézsi, Le système de la bibliothèque du Musée des costumes à Berlin ; — La question du dépôt légal des imprimés au Parlement hongrois ; — Répertoire des journaux hongrois en 1897.

— Magyar Könyvszemle (oct.-déc. 1897) : Ét. Kereszty, Les périodiques dans les bibliothèques ; — P. Erdélyi, La conférence internationale des bibliothécaires à Londres ; — J. Illéssy, Verseghy et l'imprimerie de l'Université ; — L. Dézsi, Une édition inconnue des « Formulæ » de Heyden Sebald ; — F. Gyalui, La « Landes-und Universitätsbibliothek » de Strasbourg ; — Les manuscrits de Mathias Corvin à Cheltenham.

COMPTES RENDUS

Inventaire des archives des châteaux bretons. VI ; Archives du prieuré de Saint-Georges de Trédias (Côtes-du-Nord), 1346-1775, publ. par le M[is] de L'Estourbeillon. Vannes, Lafolye, 1897 ; in-8 de IV-54 pages.

Inventaire des archives du château de Sainte-Verge, près Thouars, 1321-1815, publ. par le même. Vannes, Lafolye, 1895 ; in-8 de [IV-]XXXIV-259 pages.

Dans son dernier rapport à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France, le secrétaire de la Société, M. A. de Boislisle, membre de l'Institut, voulait bien rappeler ce que nous avons essayé de faire, il y a quelques années, dans les *Archives de l'histoire de France*, pour la divulgation des archives privées et des chartriers de famille, encore si nombreux sur notre territoire, malgré les révolutions, les dilapidations et les insouciances. Il ne manquait pas, en outre, de signaler à l'attention les quelques personnes — trop rares à la vérité — qui se sont donné l'utile mission d'étudier ces chartriers et, ce qui est mieux encore, de les faire connaître par des publications

intelligentes. Le fervent chercheur breton qu'est M. le marquis de l'Estourbeillon a été cité le premier; il devait l'être en effet, car la collection de ses inventaires d'archives privées pourra bientôt rivaliser avec les inventaires officiels des archives départementales de l'ancienne Bretagne. Voici son 6e fascicule : il contient l'analyse très détaillée de quatre cent dix-huit actes relatifs au prieuré de Saint-Georges de Trédias, dont naguère on ne savait à peu près rien, si ce n'est qu'il avait été fondé en 1346. M. de l'Estourbeillon en a heureusement retrouvé un inventaire manuscrit chez un bouquiniste parisien, et il s'est empressé de lui donner place dans sa collection si intéressante.

A côté des six fascicules déjà parus, qui ont la Bretagne pour objet, signalons, grâce à la complaisance de MM. de Beauregard, propriétaires, une incursion du même auteur sur le terrain poitevin avec son inventaire des archives du château de Sainte-Verge, dont le chartrier important remonte à 1321 et semble extrêmement précieux pour l'histoire de la région de Thouars. Puissent les propriétaires des grands domaines de l'ouest de la France communiquer à l'envi leurs archives à M. de L'Estourbeillon! Nous sommes certains qu'il saura nous faire profiter de l'examen auquel il se livrera. Et souhaitons que dans d'autres provinces, en Normandie, en Champagne, en Dauphiné, en Provence, en Guyenne, où les archives privées abondent, il se découvre bientôt un travailleur aussi zélé, dont l'exemple ne peut manquer d'être salutaire et encourageant. H. S.

L'archivio comunale di Cagliari [Sezione antica], dal cav. dott. Silvio Lippi. Cagliari, tip. Muscas di P. Valdès, 1897, in-4 de IV-281 p. et 7 pl.

Le premier travail de classement des archives de la ville de Cagliari remonte à l'année 1522; c'est Gaspar Fortesa qui l'entreprit. Un second fut terminé par Ag. Cossu en 1723. D'autres ont été entrepris depuis lors, mais sans résultat. L'archiviste de l'État S. Lippi a enfin, en 1894, été chargé d'un nouveau classement définitif, dont il nous apporte aujourd'hui le résultat sous forme d'inventaire.

Cagliari a passé successivement de la domination pisane à la domination aragonaise; ses habitants furent ensuite sujets de l'Espagne, de l'Autriche, puis de la maison de Savoie; ils sont aujourd'hui italiens. Les documents contemporains de la période pisane n'existent malheureusement plus, ou peu s'en faut; ceux qui ont été conservés se réfèrent à cet espace de temps (XIVe-XIXe siècles) pendant lequel la Sardaigne, privée de son autonomie, soumise à des peuples de langues, de coutumes et d'institutions différentes, a attendu l'ère de progrès et de régénération morale et matérielle qu'elle connait depuis peu, et encore relativement.

Les parchemins originaux des archives communales sont au nombre de 553, dont un certain nombre encore scellés; le plus ancien porte la

date de 1070, mais c'est le seul qui soit antérieur au XIVe siècle (il existe une vingtaine d'actes du XIIIe siècle en transcription un peu plus récente); S. Lippi donne une analyse détaillée et soignée de chacun de ces actes, généralement curieux. — Le recueil des lettres royales, revêtues des signatures autographes des souverains qui ont régné sur la Sardaigne, depuis Pierre IV d'Aragon jusqu'à Vittorio Emanuele II (1376-1851), ne comprend que 30 pièces également analysées : mais ce qui donne du prix à ce travail, c'est la reproduction des signatures de chacun de ces souverains, dans la grandeur de l'original; c'est aussi la reproduction, en très belles planches, des sceaux de plomb ou de cire des anciens rois d'Aragon. Deux autres planches en couleur reproduisent les armoiries de la ville de Cagliari avant et après 1766.

Publication très soignée et très intéressante, dont il faut grandement féliciter M. S. Lippi, archiviste de l'État à Cagliari. H. S.

Catalogue de la bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes. I (Linguistique, Philologie, Langue arabe), par E. Lambrecht, secrétaire-bibliothécaire de l'École. Paris, Leroux, 1897, in-8 de XII-623 pages.

Dans un récent article de cette Revue, rendant compte du nouveau Catalogue général alphabétique de la Bibliothèque nationale, j'exprimais cet avis que les livres orientaux auraient dû en être exclus pour constituer une publication à part. En examinant le volume que vient de faire paraître l'École des langues orientales, mon opinion n'a point varié, bien loin de là, car j'estime — et je crois à l'opinion conforme de la plupart des bibliothécaires et des orientalistes — que rien n'est plus difficile que de classer alphabétiquement, d'une façon sûre, les noms des auteurs arabes et orientaux en général.

La bibliothèque de l'École des langues orientales a été créée en 1867, mais son extension ne date en réalité que de 1873. Vingt-cinq années se sont écoulées, et trente-cinq mille volumes ont trouvé place, pendant ce temps, sur les rayons. Grâce aux générosités renouvelées des gouvernements japonais, chinois, turc, égyptien, siamois, grâce aux dons de MM. Collin de Plancy et B. Garnier notamment, et au legs Brunet de Presles, elle est devenue assez considérable pour que l'on ait songé à en imprimer le catalogue. Excellente idée, comme pour toute collection spéciale dont on a intérêt à connaître les richesses.

A vraiment parler, il y a encore bien des ouvrages sérieux à acquérir pour la bibliothèque de l'École des langues orientales, car, dans ce volume spécialement consacré à la langue et à la littérature arabes, et riche de trois mille cinq cent trente-trois numéros, il y a des lacunes surprenantes : Schnürer et Chauvin (ouvrages bibliographiques de premier ordre) manquent, ainsi que le catalogue spécial de livres arabes publié par l'Universitäts-Bibliothek de Strasbourg : les répertoires bi-

bliographiques et les instruments de travail ne sont-ils pas cependant les ouvrages fondamentaux de toute bibliothèque publique ou privée ? A cela près, toute la partie linguistique, grammaire, textes et commentaires, philosophie et théologie musulmane, est fort bien représentée.

Je n'ai pas encore parlé de l'auteur du catalogue, et cependant c'est un grand mérite de l'avoir dressé. M. Lambrecht y a mis tous ses soins, et, au point de vue bibliographique, les renseignements qu'il fournit ne laissent rien à désirer ; les tables (dont une en arabe) sont dressées avec la plus grande sollicitude, et je signalerai tout particulièrement l'utilité du numéro d'ordre placé à la suite de chaque ouvrage, qui est le numéro de place de cet ouvrage à la bibliothèque de l'École.

Les prochains volumes du catalogue seront consacrés aux autres langues musulmanes et à celles de l'extrême Orient. H. S.

Antiquités typographiques de la France ; origines et débuts de l'imprimerie à Poitiers. Bibliographie des premiers livres imprimés dans cette ville (1479-1515), avec notes, commentaires, éclaircissements et documents inédits, par A. Claudin. Paris, Claudin ; Niort, Clouzot, 1897, in-8 de IV-192-[IV]-LXXVI et [IV]-XIX pages avec 188 pl. — Prix : 30 fr.

Les amateurs d'anciennes impressions poitevines ne se plaindront pas. Après deux travaux de M. A. de La Bouralière [1], nous possédons les deux volumes de M. A. Claudin qui, on le sait, recueille les incunables et les textes relatifs à l'histoire de nos antiquités typographiques avec un zèle toujours croissant. Le second auteur a complété le premier et publié un travail plus définitif : il a en même temps discuté les théories du premier lorsqu'il les a jugées inadmissibles.

La très consciencieuse bibliographie de M. Claudin est le résultat d'études comparatives approfondies. Rien n'est avancé à la légère dans la description de chaque volume poitevin ou reconnu comme tel ; l'auteur a vu et tenu les volumes, il en a fait prendre des photographies, et il publie, à l'appui de ses observations et explications, une série de planches reproduisant des fac-similés de caractères, des colophons, des marques, des frontispices, des filigranes, qui font de son ouvrage un recueil inappréciable pour l'étude de nos premiers livres imprimés. Si l'on possédait un atlas de reproductions semblables pour toutes les villes de France d'où sont sortis des incunables, quel service rendu, et que de doutes levés ! Actuellement, nous connaissons, grâce à M. Claudin, 78 volumes ou plaquettes, imprimés en toute certitude à Poitiers ou attribués aux presses de cette ville, antérieurs à l'année 1501. Félicitons-nous de ce résultat, et de la manière toute scientifique qui a permis d'y parvenir.

1. *Les débuts de l'imprimerie à Poitiers* (Paris, 1893, in-8), et *Nouveaux documents sur les débuts de l'imprimerie à Poitiers* (Paris, 1894, in-8). Ces deux travaux sont extraits de la *Revue poitevine et saintongeaise*.

Il m'est impossible toutefois de laisser passer, sans la mentionner, la critique des volumes de M. Claudin, imprimée récemment dans la *Revue du Bas-Poitou*, 1897, p. 257-275, sous la signature de M. Edgar Bourloton : critique acerbe, dont on ne peut que désapprouver les termes trop désobligeants, mais qui contient d'utiles corrections à une partie du travail de M. Claudin. Celui-ci a cru pouvoir démontrer, pièces en mains, que l'imprimerie avait été introduite à Poitiers par un chanoine de Saint-Hilaire nommé Bertrand de Brossa. M. Bourloton, de son côté, aime mieux accorder ses faveurs à un autre chanoine contemporain, Jean de Conzay, et, d'après les renseignements tirés des registres capitulaires qu'il nous apporte, il doit avoir raison. M. Claudin s'est donc trompé ; il le reconnaîtra sans doute aisément ; la chose en elle-même est du reste d'importance secondaire ; mais la diatribe est-elle bien de saison ? Je doute qu'elle émeuve beaucoup l'auteur des *Antiquités typographiques de la France*, qui prépare pour 1900 un monumental ouvrage, plein de révélations, sur l'histoire des débuts de l'imprimerie française.

H. S.

LIVRES NOUVEAUX

Archives.

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790 ; *Hérault ;* archives civiles (Intendance de Languedoc) ; III, série C (nos 2813-3893), par L. de La Pijardière et Jos. Berthelé. Montpellier, impr. Ricard frères, 1897 ; in-4 de IV-438 p.

Les archives du château de *Val-Pineau* (Sarthe), par l'abbé V. Bourrienne. Rouen, impr. Leprêtre, 1897 ; in-8 de 11 p. (extr. du *Compte rendu de la deuxième session des assises de Caumont*).

Urkunden und Akten aus dem Archiv der Klarissen zu *Neuss*, von K. Tücking. Neuss (Progr.), 1896 ; in-8 de 99 p.

Das Ratsarchiv zu *Borna* [bis 1600], von A. Wenck. Borna (Progr.), 1897 ; in-8 de 43 p.

Precis of the archives of the *Cape of Good Hope;* Journal (1699-1732), by H. C. V. Leibbrandt. Capetown, Richards and Sons, 1896 ; in-8 de IV-341 p. ; — Letters received (1695-1708) ; *idem*, 1896, in-8 de IV-474 p. ; — Letters despatched (1696-1708) ; *idem*, 1897, in-8 de IV-397 p.

Bibliothèques.

ALTONA. — Nachrichten über die Bibliothek [des kgl. Christianeums] nebst Verzeichnis ihrer Drucke aus dem XVten Jahrhundert, von J. Claussen. Altona (Progr.), 1897 ; in-4 de 14 p.

Brühl. — Katalog der Lehrerbibliothek des Progymnasiums, von M. Mertens. Brühl (Progr.), 1896 ; in-8 de IV-88 p.

Emden. — Katalog der Schüler-Bibliothek des königl. Wilhelms-Gymnasiums, von B. Graeser. Emden (Progr.), 1896 ; in-8 de 39 p.

Gotha. — Die Gelehrtenbriefe der Gothaer Gymnasialbibliothek aus dem XVI und XVII Jahrhundert, von M. Schneider. Gotha (Progr.), 1897 ; in-4 de 26 p.

Graudenz. — Verzeichniss der Schüler-Bibliothek der städtischen Realschule zu Graudenz, von H. Manstein. Graudenz (Progr.), 1897; in-8 de 23 p.

Iglau. — Die Iglauer Gymnasialbibliothek ; historische Skizze und Katalog der Jesuitenbibliothek, von J. Branhofer. Iglau (Progr.), 1896 ; in-8 de 40 p.

Lüneburg. — Katalog der Lehrerbibliothek der städtischen höheren Mädchenschule, I, von Dr Zechlin. Lüneburg (Progr.), 1897 ; in-8 de 37 p.

Melk. — Die geschichtlichen Handschriften der Melker-Bibliothek, von O. Holzer. Melk (Progr.), 1896 ; in-8 de 54 p.

Paderborn. — Handschriften-Verzeichniss der Theodorianischen Bibliothek zu Paderborn, II, von W. Richter. Paderborn (Progr.), 1897 ; in-8 de 62 p.

Histoire de l'imprimerie.

L'œuvre de Jean Brito, prototypographe brugeois ; étude critique pour servir d'introduction à l'histoire de l'histoire de l'ancienne corporation des libraires et imprimeurs de *Bruges*, par L. Gilliodts-Van Severen. Bruges, impr. L. de Plancke, 1897 ; in-8 de 515 p. et pl. (15 fr.).

De uitvinder van de boekdrukkunst te *Haarlem*, door W. B. S. Boeles. Groningen, Wolters, 1897 ; in-8 de IV-44 p. (fl. 0,90).

A propos de l'origine de l'imprimerie à *Poitiers*, par Edg. Bourloton. Vannes, impr. Lafolye, 1897 ; in-8 de 19 p. (extr. de la *Revue du Bas-Poitou*).

L'imprimerie à *Vire* depuis son introduction jusqu'en 1800, par C.-A. Fédérique (*Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 64e année, 1897, p. 157-181).

Bibliografia de la imprenta en *Guatemala* en los siglos XVII y XVIII, por Juan E. O'Ryan. Santiago de Chile, impr. Elzeviriana, 1897 ; in-12 de 121 p.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

I. — Archives.

II. — Bibliothèques.

III. — Bibliographie théorique.

IV. — Bibliographie pratique.

V. — Histoire de l'Imprimerie et du Papier.

VI. — Nécrologies.

VII. — Sommaires des Revues bibliographiques.

VIII. — Comptes rendus.

IX. — Matières spéciales des Chroniques.

Le Gérant, PAUL JACQUIN.

BESANÇON. — IMPR. ET STÉRÉOTYP. DE PAUL JACQUIN.

POUR PARAITRE TRÈS PROCHAINEMENT :

Librairie PICARD & FILS, à Paris

Manuel de Bibliographie générale

(BIBLIOTHECA BIBLIOGRAPHICA NOVA)

PAR M. HENRI STEIN

1 vol. in-8 de xx-700 pages, avec trois appendices contenant : 1° la liste raisonnée des localités du monde entier qui ont possédé l'imprimerie jusqu'à l'an 1800 ; 2° la liste des tables des périodiques de toutes langues ; 3° la bibliographie des catalogues d'imprimés des principales bibliothèques du monde.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE H. WELTER

59, rue Bonaparte, à Paris :

REVUE INTERNATIONALE

DES

ARCHIVES, DES BIBLIOTHÈQUES

ET DES MUSÉES

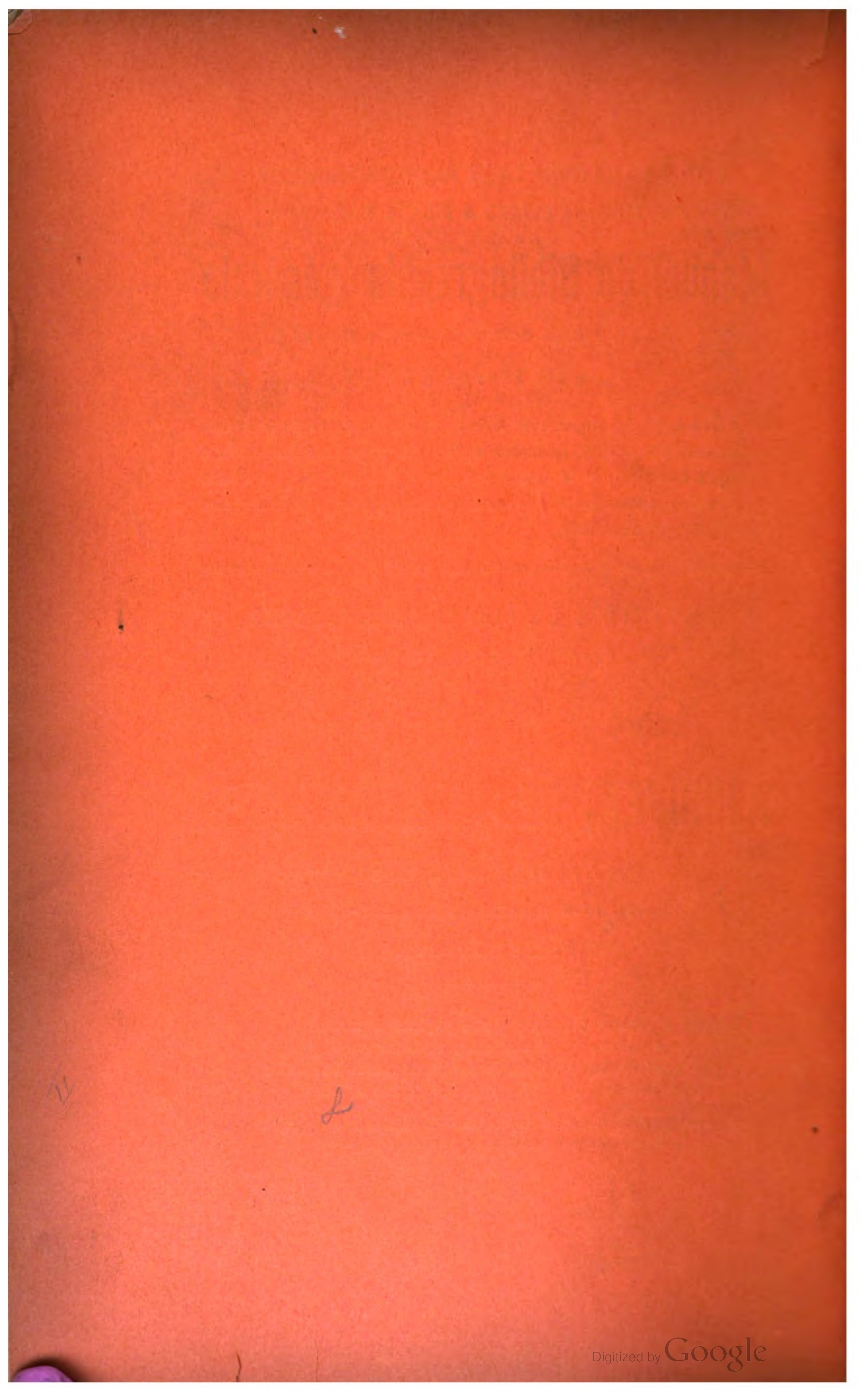
1 vol. in-8 de 600 pages (1895-1896)

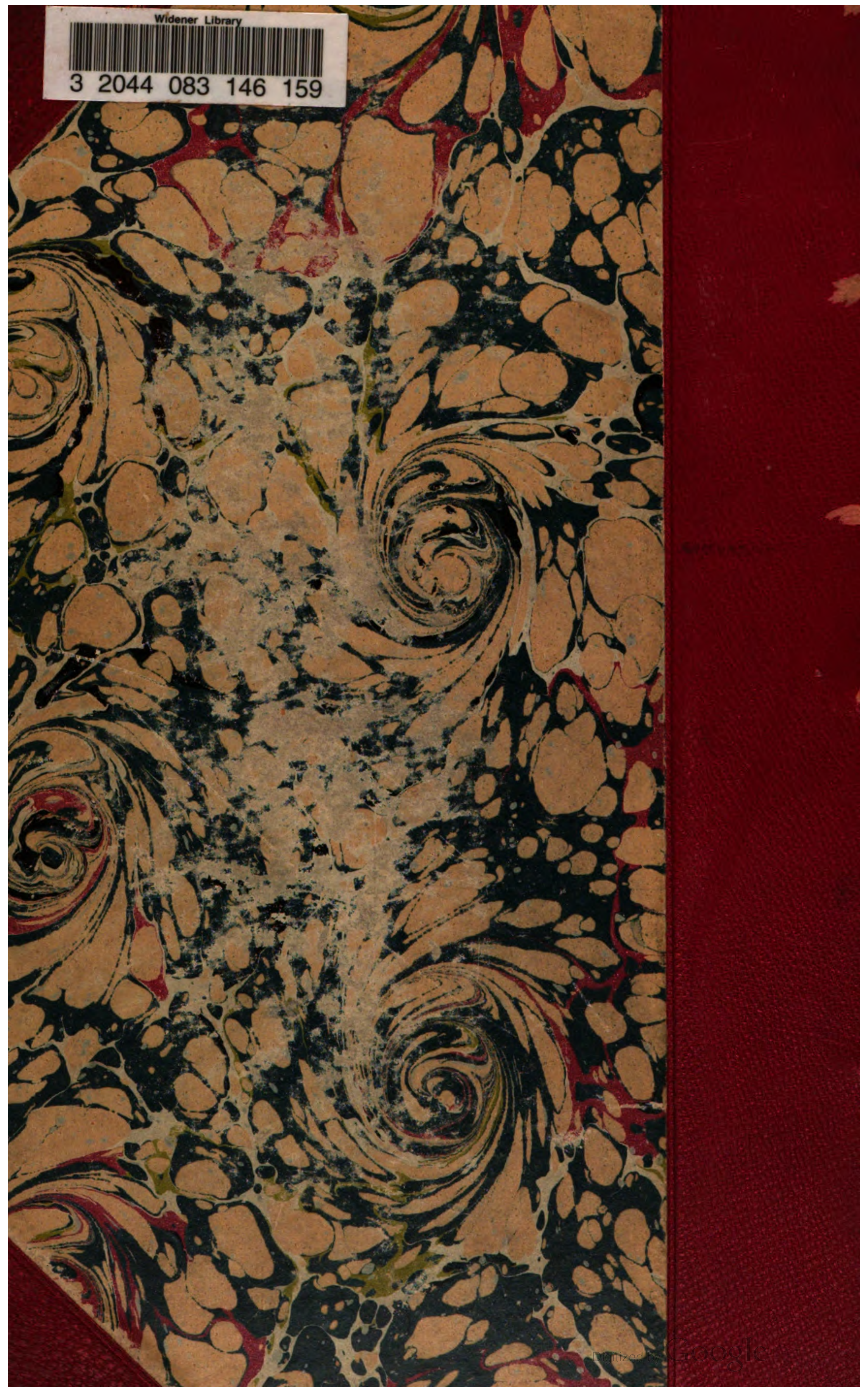
Prix : 25 francs

On vend séparément chaque partie paginée à part :

Archives,	3 fascicules :	**10** francs
Bibliothèques,	3 fascicules :	**12** francs **50**
Musées,	2 fascicules :	**7** francs **50**

N. B. — *Cette revue a cessé de paraître. Le* **Bibliographe moderne** *en est pour ainsi dire la continuation.*




Widener Library
3 2044 083 146 159